

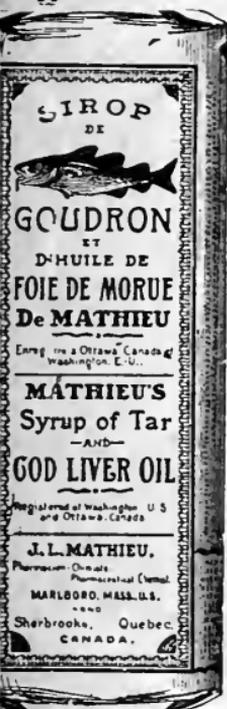
Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation



LE SIROP MATHIEU

AU GOUDRON ETA L'HUILE DE FOIE DE MORUE

GUERIT UN RHUME EN 24 HEURES



La prudence vous conseille d'en prendre au premier symptôme de **Rhume**, parce qu'il est reconnu comme le Spécifique le plus actif contre la **Toux**, le **Rhume**, la **Bronchite**, la **Coqueluche**, la **Consomption** à son début et toutes les maladies de la **Gorge**, des **Bronches** et des **Poumons**.

Les personnes faibles de poitrine et sensibles au froid, aux changements de température en éprouveront grand bien.

Le **SIROP MATHIEU** facilite l'expectoration, diminue la fréquence et l'intensité de la toux, combat la fièvre, modère la transpiration et soutient les forces du malade.

En vente partout

Contre le Mal de Tête, la Névralgie, la Migraine, l'efficacité des **Poudres Nervines Mathieu**



est reconnue de longue date. On les prescrit avec succès contre le **manque de sommeil, l'état nerveux et fiévreux**. On en obtient un soulagement immédiat, suivi d'une prompte guérison. Contre la Grippe, associées au Sirop Mathieu contre le Rhume, elles font merveille.

En Vente partout, 25c la Boite
Cie J. L. MATHIEU, Prop., - SHERBROOKE, P. Q.

La Banque Provi

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

**Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,
MONTREAL**

Capital Autorisé	-	-	\$ 2,000,000.00
Capital Payé et Surplus	31 déc 1915	-	\$ 1,650,000.00
Total de l'Actif au	31 déc 1915	-	\$ 14,369,491.76

M. TANCREDE BIENVENU, Vice-Président et Gérant-Général.

M. A. GIROUX, Secrétaire.

M. M. LAROSE, Inspecteur en Chef.

M. J. A. TURCOT, Inspecteur.

M. A. THIBAUT, Assistant-Inspecteur.

M. E. LANGLOIS, " "

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT : M. H. LAPORTE, ex-maire de Montréal.

de la maison Laporte, Martin Limitée.

administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

VICE-PRÉSIDENT : M. W. F. CARSLY, capitaliste.

" " **M. TANCREDE BIENVENU**,

administrateur Lake of the Woods Milling Co.

M. G. M. BOSWORTH, vice-président, " Canadian Pacific Railway Co

Hon. ALPHONSE RACINE, de la maison Alphonse Racine Limitée.

M. L. J. O. BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE :

(COMMISSAIRES - CENSEURS)

PRÉSIDENT : HON. SIR ALEXANDRE LACOSTE,

ex-juge en chef de la cour du Banc du Roi.

VICE-PRÉSIDENT : DOCTEUR E. P. LACHAPELLE,

administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

HON. N. PERODEAU, ministre sans portefeuille de la Province de Québec,

administrateur Montreal Light, Heat & Power Co.

**79 SUCCURSALES DANS LES PROVINCES
DE QUÉBEC, D'ONTARIO, ET DU
NOUVEAU - BRUNSWICK.**

nciale du Canada

Liste des Succursales

MONTREAL, 9, Place d'Armes.	ROCKLAND, Ont.
AHUNTSIC.	STONEY POINT, Ont.
346 rue BEAUBIEN.	ST-ANDRE AVELLIN, Qué.
493 rue BELANGER.	ST-ANSELME DE DORCHES-
848 NOTRE-DAME Ouest.	TER.
1333 " " "	ST-BARNABE, Qué.
(Sainte-Cunégonde)	ST-BARTHELEMI, Qué.
2120 NOTRE-DAME Ouest.	ST-CLET, Qué.
(Saint-Henri).	STE-CROIX, Qué.
742 rue ONTARIO Est.	ST-DENIS DE RICHELIEU, Qué.
408 rue RACHEL Est.	ST-EUSTACHE, Qué.
103 rue ROY.	ST-FLAVIEN, Qué.
392 STE-CATHERINE Est.	ST-GUILLAUME, Qué.
1022 " " "	ST-JEAN PORT JOLI, Qué.
LACHINE.	ST-JOHN, N.-B.
MAISONNEUVE.	ST-JOACHIM, Ont.
ST-LAURENT, Q., près Montréal.	ST-MALACHIE, Qué.
ALFRED, ONT.	ST-PASCAL DE KAMOURAS-
BATHURST, N.-B.	KA, Qué.
BEAUPORT, Qué.	ST-RAPHAEL DE BELLECHAS-
BROWNSBURG, Qué.	SE, Qué.
CARAQUET, N.-B.	STE-ROSE, Qué.
CHAMPLAIN, Qué.	STE-SCHOLASTIQUE, Qué.
CLARENCE CREEK, Ont	ST-SYLVESTRE, Qué.
COTEAU STATION, Qué.	STE-URSULE, Qué.
DISRAELI, Qué.	ST-VALIER, Qué.
DRUMMONDVILLE, Qué.	TECUMSEH, Ont.
EDMUNDSTON, N.-B.	TERREBONNE, Qué.
FRASERVILLE, Qué.	TILBURY, Ont.
HULL, Qué.	THURSO, Qué.
LACHUTE, Qué.	TROIS-RIVIERES, Qué.
LA MALBAIE, Qué.	VAL-BRILLIANT, Qué.
LAURENTIDES, Qué.	VALLEYFIELD, Qué.
L'EPIPHANIE, Qué.	VERCHERES, Qué.
LORETTEVILLE, Qué.	VICTORIAVILLE, Qué.
MONCTON, N.-B.	WARWICK, Qué.
NOTRE-DAME DE CHARNY, Q.	WINDSOR, Ont., rue London.
OTTAWA, Ont., rue Rideau.	WINDSOR, Ont., rue Wyandotte.
OTTAWA, Ont., rue Somerset.	WINDSOR MILLS, Qué.
OTTAWA, Ont., rue Wellington.	WOTTON, Qué.
PIERREVILLE, Qué.	YAMACHICHE, Qué.
QUEBEC, Qué.	



Que de belles et bonnes pâtisseries
vous ferez avec les farines

**“Régal”, “Fleur de Lys”
et “Daily Bread”!**

Vous serez surprises, Mesdames, de voir avec quelle facilité
vous obtiendrez des pâtisseries fines, riches, appétissantes, de
beaux gâteaux, un pain riche et léger.

Il n'y a pas, sur le marché, de meilleures farines, ni de
plus avantageuses au point de vue du volume de pâtisserie qu'on
en obtient. **DEMANDEZ-LES à votre FOURNISSEUR.**

FABRIQUÉES PAR

The St. Lawrence Flour Mills Company, Limited

LES MOULINS LES PLUS MODERNES AU CANADA.

Phone Victoria 1700. — 1110, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Les Maladies de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS

nécessitent un prompt traitement et l'emploi de remèdes éprouvés et actifs comme le

“ TAROL ”

Sirop Composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et de Médicaments approuvés par la Faculté de Médecine pour la guérison du Rhume, de la Toux, et de toutes les Affections de la Gorge, des Bronches et des Pouxons.

SOULAGEMENT DÈS LA PREMIÈRE DOSE
— PROMPTE GUÉRISON —

DANS LES CAS GRAVES, on associera au traitement le

VIN MORIN CRESO-PHATES

qui guérit les irritations et les plaies du pouxon, cicatrise les tubercules et enraie leur développement. Le VIN MORIN CRESO-PHATES est aussi un tonique de grande valeur.

On complètera le traitement en prenant, suivant les directions, les PILULES CARDINALES qui enrichissent le sang et fortifient la constitution.



“ OMAZON ”

La Nourriture Canadienne et Médicinale pour les CHEVAUX, VACHES, PORCS, MOUTONS, VOLAILLES, composée d'ingrédients nourrissants, de poudres et de racines médicinales, est à la fois un aliment et un tonique et dépuratif qui chasse les vers intestinaux, combat le dégoût de nourriture, la constipation, les coliques, la diarrhée, l'engorgement des Intestins.

Cultivateurs et éleveurs en font les plus grands éloges, parce que l'Omazon, Nourriture Canadienne, épargne de la nourriture, augmente la richesse et le rendement du lait chez la vache et la jument et augmente considérablement la ponte des volailles.

Ayez-en toujours une boîte à portée de la main.



Prix : 50c. la boîte

Contre la Toux, le Souffle, (Pousse) les Maladies des Voies Respiratoires, d'éminents médecins vétérinaires prescrivent l'emploi du

Spécifique des maladies du cheval

“ VIVAT ”

un remède en poudre des plus énergiques et des plus efficaces. Il fortifie les chevaux de travail et de course et leur donne de l'endurance.



C'est un véritable régénérateur des voies respiratoires. Une boîte de 50 cents suffit pour six jours de traitement.

Dr. ED. MORIN & CIE., Limitée, - QUEBEC, Can.

Pour les MALADIES de la GORGE,
des BRONCHES
et des POUMONS



Votre médecin
vous prescrira le

SIROP GAUVIN pour le RHUME

Composé d'EUCALYPTOL, MENTHOL,
CHLORODYNE, BROMOFORME,
GOMME d'ÉPINETTE, et CERISIER
SAUVAGE.

Ce nouveau spécifique a subi victorieusement l'épreuve du temps, parce qu'il contient les médicaments les plus actifs et les plus efficaces dans le traitement de la TOUX, de l'ENROUEMENT, du RHUME, de la BRONCHITE, de la GRIPPE, de la COQUELUCHE.

— IL VOUS GUERIRA —

En vente partout : 25 cts la bouteille

Pour les maladies de l'enfance, il n'y a pas de remède qui ait donné autant de satisfaction aux mères, que le

Sirop d'Anis Gauvin POUR LES ENFANTS.

Dans les cas de COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE,
CHOLÉRA INFANTILE, DENTITION DOULOUREUSE et
MANQUE de SOMMEIL.

En vente partout : 25 cts la bouteille

Pour les MAUX de TÊTE, MIGRAINES, NEURALGIES,
GRIPPE, FATIGUE, ENERVEMENT, RHUME de CERVEAU,
SURMENAGE, prenez les

Cachets Gauvin pour le mal de tête

Vous éprouverez un soulagement rapide, suivi de prompt guérison.

En vente partout : 25 cts la boîte

**J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN Montréal,
CHIMISTE Canada.**

JEUNES FILLES PALES, FAIBLES, ANEMIKES.

Vos malaises sont dûs à un sang appauvri ou chargé d'impuretés, et pour regagner des forces et reconquérir la santé et les fraîches couleurs, un teint clair et transparent, prenez du

VIN ST-MICHEL

Ce tonique merveilleux convient aux hommes, aux femmes, aux enfants et aux vieillards, parce qu'il contient tous les éléments nécessaires à la régénération du sang, le liquide nourricier de l'organisme, notamment :—

Le Fer naturel assimilable essentiel aux anémiques.

Les Sels contenus dans le vin, qui compensent les pertes organiques et réparent l'usure incessante du corps humain.

Le Quinquina qui prévient et combat la fièvre, qui tonifie l'estomac et réveille l'appétit.

Véritable Elixir de LONGUE VIE, le **VIN ST-MICHEL** vous donnera une vitalité nouvelle, un regain de forces et d'énergie que vous constaterez dès le début.

Prenez-en un verre à vin avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

**En vente chez tous les marchands
de Vins et Liqueurs et Epiciers
Licenciés du Canada.**

Si vous ne pouvez pas vous procurer facilement dans votre localité le **VIN ST-MICHEL**, écrivez directement aux agents :

Boivin, Wilson & Cie, Limitée
MONTREAL.

Eastern Drug Co, Boston, Mass.
Agents pour les Etats-Unis



POURQUOI LE
GIN "CROIX D'OR"
 EST-IL SUPERIEUR AUX AUTRES?



- ¶ Parce qu'il possède la pureté, la qualité, et la maturité qui bonifie les meilleures eaux-de-vie.
- ¶ Parce qu'il est le seul dont l'âge soit garanti; le seul qui ait vieilli en entrepôt avant d'être livré à la consommation.
- ¶ Parce qu'il réchauffe et tonifie l'estomac, mieux que le meilleur des apéritifs et facilite la digestion la plus laborieuse.
- ¶ Parce qu'il possède de merveilleuses propriétés médicinales, notamment son action décongestionnante dans les cas de maux de reins, de troubles périodiques, de gravelle, etc.
- ¶ Parce qu'en cas de malaises, de maladie subite, il est supérieur au brandy et autres liqueurs.
- ¶ Parce qu'il présente toutes les garanties d'âge requises, alors que les gins importés n'en offrent aucune et présentent parfois de graves dangers pour la santé du consommateur.

Le Timbre du Gouvernement sur chaque flacon de GIN CROIX D'OR certifie l'année de sa distillation.

En vente chez tous les Marchands de Liqueurs et Epiciers Licenciés du Canada.

Si vous ne pouvez pas vous procurer facilement dans votre localité le GIN CROIX D'OR, écrivez directement aux agents :

Boivin, Wilson & Cie, Limitée, Montréal

Production du Tabac Canadien **ROSE QUESNEL**



Champ de démonstration à St-Césaire, et Entrepôt de la Société
Coopérative des Planteurs de tabac de la Vallée d'Yamaska.

La province de Québec produit annuellement, sur une étendue d'à peu près 12,000 acres, plus de 10 millions de livres de tabac.

Dans certaines régions de la province, la production du tabac est devenue une science, tandis que dans d'autres il ne s'est fait aucun progrès dans les méthodes de culture.

Voilà pourquoi il se produit peu de bon et beaucoup de mauvais tabac.

Quelques planteurs cependant, dont le nombre augmente heureusement d'année en année, ont réalisé que la culture intelligente et raisonnée du tabac assure des profits rémunérateurs.

Ces planteurs ont étudié les différentes phases de la culture de cette plante et ont développé une habileté consommée dans la manière de semer, cultiver, récolter, sécher le tabac, ce qui leur permet d'offrir sur le marché un produit supérieur. Dans certains districts ils se sont formés en coopératives, ont construit des séchoirs modernes et ont réussi de cette manière à produire un tabac Canadien, l'égal sous tous les rapports des meilleurs tabacs importés.

C'est avec des tabacs obtenus de ces planteurs que le tabac

ROSE QUESNEL Tabac à Fumer DOUX ET NATUREL

est fabriqué et c'est ce qui fait qu'il est le tabac Canadien naturel le plus populaire sur le marché: un tabac doux, agréable, d'une combustibilité parfaite, d'un arôme caractéristique et ne brûlant pas la langue.



Essayez-en un paquet

5¢

Chez tous les marchands.

LE TABAC ROSE QUESNEL est fabriqué de tabac Canadien naturel de choix, scientifiquement cultivé, récolté, séché et ayant subi une maturation parfaite. Il est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "mouillade."

The Rock City Tobacco Co. Limited.

CHIQUEZ

LE TABAC

KING GEORGE'S

NAVY



**ET SAVOUREZ L'AROME
PERSISTANT DE CE
TABAC DE CHOIX**

**EXQUIS, JUTEUX ET
DOUX A LA BOUCHE**

EN VENTE PARTOUT : 10cts. LA PALETTE

The Rock City Tobacco Co., Limited

La COQUELUCHE GUERIE

MÈRES, N'oubliez PAS QUE LA COQUELUCHE TUE

Non seulement par ses effets immédiats mais par ses nombreuses complications,

QUE LA COQUELUCHE fait en Canada de 8 à 10 victimes de plus par semaine que la diphtérie, maladie dont le nom seul fait trembler les mères ;

QU'UNE COQUELUCHE mène souvent à l'anémie et à la tuberculose ;

QU'IL existe maintenant un véritable spécifique de la **COQUELUCHE** le

SIROP NOVO

(à base de Sulfure de Calcium dissout par un procédé scientifique tout récent) qui soulage promptement et guérit positivement cette terrible maladie.

LE SIROP NOVO diminue le nombre des quintes, décongestionne les organes affectés, atténue la force des symptômes, permet au malade de s'alimenter mieux et plus vite, et le protège contre les complications habituelles de cette maladie.



NOVO GUERIT
COQUELUCHE
RHUME TOUX BRONCHITE

PRIX : 75 cts aux pharmacies ou par la malle 90 cts.

LA CIE DES PRODUITS DECARY Limitée

245, rue Centre, MONTREAL.



EDIFICE DU MUSEE ROYAL

LE MUSEE ROYAL A SAINTE - ANNE DE BEAUPRE

est l'endroit que tout pèlerin ou touriste doit visiter, car c'est le plus beau du genre au Canada. Il reproduit des scènes historiques, antiques et religieuses et se compose de statues de cire.

Entr'autres merveilles de l'art on y voit les groupes suivants : Type d'ancien Canadien et antiquité de Sainte-Anne remontant à 250 ans. Le martyr de Louis Guimont par les

Iroquois. La première miraculée à Sainte-Anne en 1658. Les derniers moments du marquis de Montcalm en 1759. La Cène, dernier repas de Jésus avec ses apôtres, reproduite du Louvre. Louis Riel, chef de la rébellion de 1885, dans sa cellule, la veille de son exécution, accompagné du P. André et du geôlier Smith, et plusieurs autres groupes des plus intéressants.

Chaque achat de 25 cts au magasin du MUSEE ROYAL vous donne droit à un billet d'entrée qui est de 15 cts. Ouvert été et hiver de 7 heures a. m. à 10 heures p. m.

En vous adressant au magasin du MUSEE ROYAL, vous trouverez toujours un assortiment complet d'articles religieux de toutes sortes, tels que : médailles-scapulaires en aluminium, carrées ou rondes, de 5, 10, 15 cts, et oxydées de 10, 15, 25 cts; chaînes d'argent, mailles soudées, de 35 cts et 75 cts; médailles de Sainte Anne en aluminium et oxydées, en or et en argent, de 5 cts à \$3.00; gros chapelets de pèlerin, en bois, de 25 cts; livres de prières de toutes sortes, de 10 cts à \$4.00; chapelets de 10 cts à 25 cts, en nacre de perle, en cristal et en coco; chapelets montés en or, de \$1.00, \$1.50, \$2.00, \$3.00, \$5.00, \$10.00, \$15.00, etc.; statuettes de sainte Anne, portatives, de 10, 15 et 25 cts; statues en métal doré, de 25, 50, 75 cts, \$1.00 à \$5.00; statues plastiques ivoire de sainte Anne, saint Antoine, saint Joseph, de 25 cts, etc., etc., etc.

Une attention spéciale est donnée aux commandes par malle et la livraison se fait promptement.

S'ADRESSER A

ALPONSE MOREL,
MUSEE ROYAL,
SAINTE - ANNE DE BEAUPRE.

Première marque française.

—
Hygiène
et
Santé
—



—
Beauté
du
Usage.
—

POUR LES
SOINS et la BEAUTE de la PEAU,

employez chaque jour la vraie

CRÈME SIMON

de J. SIMON — Paris.

Utile en toutes saisons et à tout âge,
elle est indispensable dans chaque famille.

POUDRE SIMON
ET SAVON SIMON



COURS COMMERCIAL

FACILE ET RAPIDE

POUR

JEUNES GARÇONS

ET

JEUNES FILLES

M. le professeur B. Lalime.

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LTEE ST-HYACINTHE, QUE.

Le cours est individuel.—Chaque élève reçoit une attention spéciale qui lui facilite la compréhension parfaite de toutes les branches du commerce qu'il désire approfondir. L'élève acquiert ainsi une compétence supérieure dans la carrière choisie.

Le cours est pratique.—Il est basé sur le raisonnement et la logique et seules les matières nécessaires à la formation commerciale, intellectuelle et morale sont enseignées.

Le cours est complet.—Il comprend toutes les matières nécessaires à l'instruction et à l'éducation des jeunes gens voulant se créer une position avantageuse dans le commerce et l'industrie.

Le but de l'Ecole LALIME, est de former des hommes essentiellement pratiques, fortement outillés pour la lutte et munis de tous les éléments nécessaires au succès. C'est pourquoi une position lucrative attend tout élève ayant suivi le cours de cette Ecole.

— LETTRES DE RECOMMANDATION — EXTRAITS. —

Ces quelques notes sont prises au hasard dans plusieurs centaines de lettres reçues annuellement.

DE L'ALLIANCE NATIONALE, 57 Ave. Viger, Montréal.

Monsieur B. Lalime :—

J'ai eu l'occasion d'avoir comme employées aux bureaux de l'Alliance Nationale, des personnes ayant reçu leur instruction à votre Ecole Commerciale. Ces employés sont de ceux qui m'ont donné le plus de satisfaction Ce qui est surtout remarquable chez vos élèves, c'est leur formation générale ; leur fermeté de caractère, l'esprit d'initiative et de discipline, si essentiel chez un employé de bureau, semblent leur avoir été inculqués d'une manière parfaite (Signé) Chs. Duquette, 2 v.p.g. et I. en C.

DE ROUGIER ET FRERES, Montréal.

Monsieur B. Lalime :—

. Nous aurions besoin d'un autre jeune homme ou jeune fille comme sténographe, sachant parfaitement les deux langues. Nous avons donc encore une fois recours à votre extrême obligeance, pour nous fournir, si possible, cet employé. (Signé) Rougier et Frères.

DE LA BANQUE NATIONALE, St-Hyacinthe, P. Q.

Monsieur B. Lalime :—

. Au sujet des trois élèves que vous nous avez confiés pour juger de leur préparation à l'étude et à la pratique de la comptabilité en général et de la haute comptabilité des banques en particulier, j'ai le plaisir de vous dire que j'en suis satisfait que nous les avons engagés tous les trois. (Signé) Aug. Labadie, Gérant.

MATIERES — ENSEIGNÉES.

Arithmétique, Comptabilité, Calligraphie, Clavigraphie, Sténographie anglaise et française, Langues et Correspondances anglaises et françaises, télégraphie appliquée.

LES LIVRES SONT FOURNIS GRATUITEMENT.

RIX:—

{ COURS COMPLET, 10 MOIS \$95.00
PAR MOIS \$10.00

LE PROSPECTUS DE L'ECOLE LALIME EST ENVOYÉ GRATUITEMENT SUR DEMANDE.

ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME LIMITEE

ST-HYACINTHE, P. Q.

JE GUERIS LA HERNIE.

Demandez-moi un échantillon Gratuit de mon Traitement, ma Brochure et des renseignements complets sur ma

Garantie DE 1000 Dollars.

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame insensée émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait certain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angleterre, mais en France, en Belgique, et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis: "JE GUERIS" je ne veux pas dire que je fournis un bandage, un coussinet, ou tout autre appareil destiné à être porté par



le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de CONTENIR sa hernie. Non! JE VEUX DIRE que ma méthode permettra au malade de rejeter tous ces instruments de torture et encoibrants et refermera l'ouverture herniaire qui s'est faite dans la paroi abdominale; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie.

Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire gratuitement, explique clairement comment vous

pouvez vous-même être guéri et cela de la façon la plus simple du monde, en suivant mon traitement. Je l'ai découvert après avoir souffert moi-même pendant de longues années d'une hernie double que mes collègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître à tous les grands avantages que j'ai retirés de ma découverte. Aujourd'hui je puis me vanter d'avoir guéri des milliers de hernieux dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes que j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser un argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offre ma méthode, vous n'en éprouveriez que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous aussitôt après avoir lu cette annonce. Ecrivez vos nom et adresse très clairement et lisiblement sur le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-le-moi immédiatement et vous recevrez par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Ne m'envoyez pas d'argent du tout. Tenez compte seulement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 5 cts.

COUPON GRATUIT.

Dr. WM. S. RICE, (F. 1154), 8 & 9, Stonecutter Street, LONDRES, E.C., Angleterre.

Nom.....

Rue.....

Ville.....

Comté.....

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

NOUVEAUTES POUR 1917

CHEZ **E. H. RICHER & FILS**

SAINT-HYACINTHE, QUE.

Nos	ARTICLES	Chacune	Douz.
110	Personnages, fleurs, vues, etc.	01	\$ 10
111	Chromos relief.	01 $\frac{1}{2}$	15
112	Paysages et marines	02 $\frac{1}{2}$	25
113	Chromos vernis dorés	03	30
114	Tableaux de salon et militaires.	03	30
115	Chromos givrés et diamantés.	03	30
116	Chromos amoureux, devises.	03	30
117	Fleurs avec carnets.	04	36
118	Bromure glacées (grand choix).	04	36
119	“ de luxe, Bengale.	05	50
120	“ sépia (sujets de guerre)	05	50
121	Langage des Porte-Bonheur	05	50
122	Messagère d'amour	05	50
123	Oracle du bonheur	05	50
124	Fleurs sur crêpé.	05	50
125	L'Avenir dévoilé	07 $\frac{1}{2}$	75
126	Fleurs peintes sur gélatine.	07 $\frac{1}{2}$	75
127	Chromos appliqués, givrés (texte)	08	80
128	Fleurs velours	10	1.00
129	Cartes-Lettres, belles devises	10	1.00
130	Religieuses, celluloïd.	10	1.00
131	Souhaits de fête, fleurs peintes	20	2.00
132	Langage des fleurs sur gélatine	25	2.50
133	Peluche, celluloïd, très belles	50	4.80

Toujours en stock un choix immense de cartes de fêtes pour Noël, 1er de l'an, Pâques, 1er Avril, etc., etc.

Les frais de poste sont à notre charge.

ADRESSE:

E. H. RICHER & FILS, Libraires

SAINT-HYACINTHE, Qué.

MAIGRE PENDANT des ANNEES

"Il gagne 22 livres en 23 jours."



"J'étais complètement abattu, écrit F. Gagnon. J'étais tellement faible qu'il me fallut abandonner l'ouvrage. Maintenant, grâce à Sargol, j'ai l'air d'un homme nouveau. J'ai gagné 22 livres en 23 jours.

Lorsque des centaines d'hommes et de femmes— et leur nombre augmente tous les jours—vivant dans toutes les parties de ce vaste pays, témoignent volontairement d'avoir engraisé de 10 à 35 livres, grâce à Sargol, les personnes maigres qui lisent cet almanach sont forcées d'admettre qu'il doit y avoir quelque chose après tout dans cette méthode Sargol pour créer de la chair.

Sargol a donné des livres de "chair permanente" à des centaines de personnes qui étaient sceptiques et malgré leur doute. Vous n'êtes pas obligé de croire en Sargol, pour engraisser. Vous n'avez qu'à l'essayer et à vous voir prendre du poids, voir disparaître les creux et s'arrondir votre taille dans des proportions normales. Vous vous pesez en commençant le traitement et à la fin et c'est la balance qui rend témoignage.

Sargol est absolument inoffensif. C'est une petite tablette concentrée. Vous en prenez une à chaque repas. Elle se mélange à vos aliments pour y recueillir tous les éléments créant de la chair. Elle met ces éléments sous une forme assimilable que le sang absorbe et transporte dans toutes les parties de l'organisme. Les personnes bien développées n'ont pas besoin de Sargol pour avoir le même résultat. Leur assimilation se fait toute seule. Mais les organes assimilateurs des personnes maigres ne font pas cela. La partie grasse de leurs aliments se perd dans leur organisme comme du charbon non brûlé à travers une grille ouverte. Quelques jours d'essai de Sargol dans votre cas vous prouveront sûrement si cela est vrai ou non pour vous. Est-ce que cela ne vaut pas la peine d'essayer?

Pour permettre à tout lecteur maigre d'en faire l'essai, nous donnerons une boîte de Sargol de 50c absolument gratis.

Sargol augmentera ou n'augmentera pas votre poids, et le seul moyen de le savoir c'est de l'essayer.

Envoyez ce coupon avec lettre à

SARGOL CO., 817 A
Herald Bldg.
BINGHAMTON, N. Y.

BOITE DE 50c. GRATUITE.

Ce coupon et 10c. pour payer le port, l'emballage, etc., donnent droit à un paquet de 50c. de Sargol, le créateur de la chair. Lisez notre annonce imprimée plus haut, envoyez aujourd'hui 10c. avec ce coupon et vous recevrez, par le retour du courrier, un paquet de 50c. de Sargol.

The Sargol Co., 817A., Herald Building, Binghamton, N. Y.

Ecrivez simplement vos nom et adresse et attachez ce coupon à votre lettre.

L'IVROGNERIE

— PEUT ETRE —

↔↔ GUERIE ↔↔

C'EST UNE MALADIE, PAS UNE HABITUDE.

Il y a quelques années, j'étais un buveur invétéré. Le démon de la boisson me tenait dans ses griffes. Les amis, les affaires, la famille me délaissaient. La ruine me menaçait.

Mais un ami m'est resté, un médecin, et par ses efforts,

J'AI ETE SAUVE.

Cet homme avait fait une étude scientifique de l'ivrognerie comme maladie. Il en avait trouvé la guérison. C'est un cas semblable qui m'a démontré combien d'autres avaient besoin d'aide et qui m'a décidé, s'il était possible, d'offrir la prescription SAMARIA au monde.

Le traitement est absolument différent des autres. Il peut être donné, si on le désire, sans que le patient s'en aperçoive. Des milliers de femmes, de mères, de filles, de sœurs ont sauvé par là leurs parents, leurs frères de la malédiction de l'ALCOOL.

IL GUERIT

Après quelques jours le désir ardent pour l'alcool a disparu, et le patient est ramené à la santé, au bonheur, à la famille, à ses amis et au respect de tous.

Je suis prêt à vous dire tout ce que j'en sais.

GRATIS

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT.

Envoyez-moi simplement votre adresse me disant :

" Veuillez me dire comment je puis me guérir de l'ivrognerie "

C'est tout ce que vous avez à dire. Je vous comprendrai, et vous répondrai immédiatement, en vous envoyant mon " LIVRE GRATUIT " en français, qui vous initiera à ma cure merveilleuse de l'ivrognerie. Je vous enverrai également un PAQUET D'ESSAI qui vous démontrera comment le traitement peut être administré à l'insu du patient. Je vous enverrai cela immédiatement dans un paquet scellé, et tout-à-fait gratuitement. N'attendez pas, adressez-moi une carte postale, ou écrivez-moi aujourd'hui même. N'ayez aucune crainte en m'envoyant votre nom. Je considère toujours la correspondance comme étant religieusement confidentielle. Ecrivez de suite. J'ai une succursale aux Etats-Unis.

E. R. Herd. — The SAMARIA REMEDY Co.

142A, MUTUAL Street - Toronto, Canada.

SERRÉ & CIE

— 497, Rue Sussex —

OTTAWA.

TÉL. RIDEAU : 2394.

LIBRAIRES IMPORTATEURS

Livres de Prières — Lectures Spirituelles —
Livres de Récompenses — Chapelets de \$0.05
à \$25.00 — Crucifix pour Chapelets à
suspendre, sur pied, etc. — Médailles
Scapulaires, or, argent, aluminum —
Médaillons Scapulaires — Images, —
Statues, — Livres de Classes, An-
glais, Français des Ecoles publiques
et séparées — Articles de Classes —
Papier en Rouleaux, — Sacs — Cartons
etc. — Littérature Canadienne, Française,
Anglaise — Articles de jeux, de fantaisies,
Etc. — — Etc. — . — Etc.

VOS COMMANDES VOUS SERONT TOUJOURS
EXPÉDIÉES SANS RETARD.

IMPRIMERIE et RELIURE.

The Pen with the Magic Button



Un Tour du Bouton Remplit la Plume

C'est aussi facile que de remonter votre montre.

Pendant des années le REMPLISSEUR AUTOMATIQUE "A. A." a donné satisfaction générale. C'est la seule plume qui est toujours prête à servir. Elle peut s'emplier avec un encrier ou une bouteille et ne coulera ni ne tachera.



Chaque plume est complètement garantie.

- No 20—Avec une plume or 14c.—No 2.. ..\$2.50
- No 30—Avec une plume or 14c.—No 3.. ..\$3.00
- No 40—Avec une plume or 14c.—No 4.. ..\$3.50
- No 50—Avec une plume or 14c.—No 5.. ..\$4.00
- No 60—Avec une plume or 14c.—No 6.. ..\$5.00
- No 70—Avec une plume or 14c.—No 7.. ..\$6.00
- No 80—Avec une plume or 14c.—No 8.. ..\$7.00

Avec des bandes en or de 18c.

- Large de $\frac{3}{8}$ pouce.. ..\$1.00 en plus
- Large de $\frac{1}{4}$ pouce.. ..\$1.50 en plus

Aussi des plumes montées en or solide de 18c. de \$8.00 à \$15.00

Gratis — Une agrafe "A. A." avec chaque plume "A. A."

Arthur A. Waterman & Company

22 Thames Street, New York City

Not Connected with the L. E. Waterman Co.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

DEPOSITAIRES

79, RUE ST-JACQUES, ::: MONTREAL



LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL
HENRI GAGNON, GERANT-QUEBEC

LE SOLEIL est le porte-drapeau du parti libéral dans Québec.

LE SOLEIL est comme tel toujours le premier sur la ligne de bataille.

LE SOLEIL frappe d'estoc et de taille pour le triomphe de son drapeau et ne craint pas les coups.

LE SOLEIL est la citadelle, le point de ralliement de tous les libéraux.

LE SOLEIL combat visière levée, franc et sans dol, énergique mais loyal.

ABONNEMENTS

EDITION { QUOTIDIENNE : \$3⁰⁰
HEBDOMADAIRE : \$1⁰⁰ PAR ANNEE



TIRAGE
35,000

LE SOLEIL

ORGANE DU PARTI LIBERAL
HENRI GAGNON, GE RANT QUÉBEC



LE SOLEIL

a l'appui, le respect et la reconnaissance de tous les libéraux sincères.

LE SOLEIL

ne craint jamais d'afficher ses opinions, c'est le meilleur ami du peuple.

LE SOLEIL

est indispensable à qui veut être renseigné sur les débats parlementaires tant à Ottawa qu'à Québec.

LE SOLEIL

possède un service télégraphique direct avec Paris, Londres, New-York.

ABONNEMENTS

EDITION { QUOTIDIENNE : \$3.00
HEBDOMADAIRE : \$1.00 PAR ANNEE

MORGAN & LAVERY

AVOCATS - PROCUREURS

**SUITE 620 — EDIFICE TRANSPORTATION
120, RUE ST-JACQUES, MONTREAL**

**TEL. BELL MAIN 2670 - CABLE "EADMOR".
E. A. D. MORGAN, C.R. - SALLUSTE LAVERY, B.C.L.**

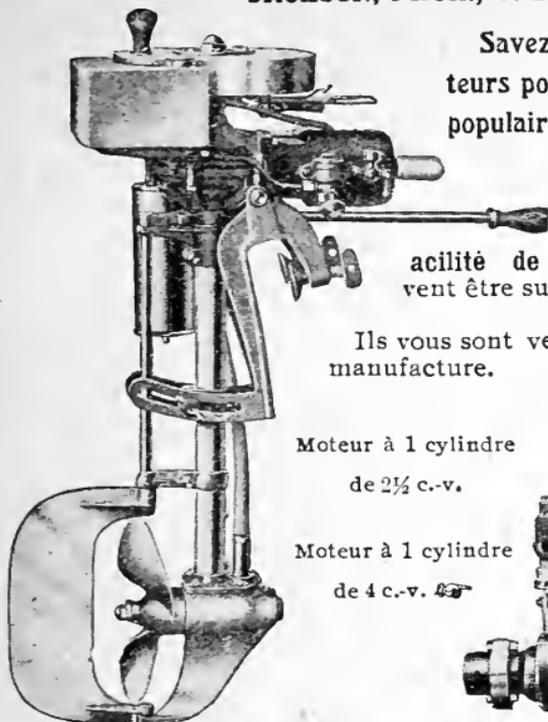
**MR. LAVERY A SON BUREAU DU SOIR
AU No 1 RUE ST-THOMAS, LONGUEUIL. — TEL. 199.**

MOTEURS A GAZOLINE POUR CHALOUPES ET BATEAUX DE
Lockwood-Ash Motor Co. Inc.
 JACKSON, MICH., U. S. A.

Savez-vous pourquoi les moteurs pour bateaux L.-A. sont populaires?

Parce que dans les matériaux, la forme, la main-d'œuvre et la acilité de démarrage, ils ne peuvent être surpassés pour le prix.

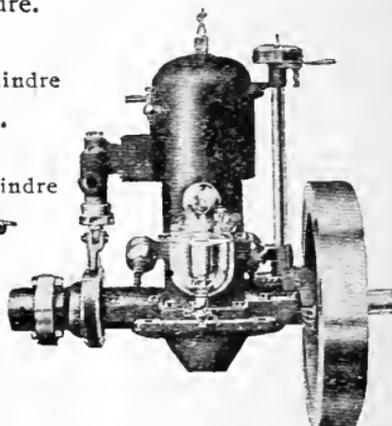
Ils vous sont vendus directement de la manufacture.



Moteur pour chaloupes L.-A. avec ou sans magnéto.

Moteur à 1 cylindre de 2½ c.-v.

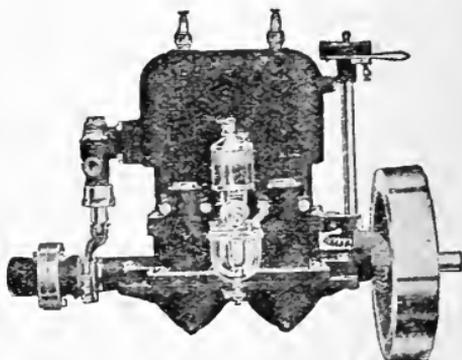
Moteur à 1 cylindre de 4 c.-v.



- Moteur à 2 cylindres
 " " de 6 c.-v.
 " " de 8 c.-v.
 " " de 12 c.-v.

Aussi le Moteur Idéal 4 cylindres, 4 temps, 14 à 20 forces c.-v.

Si vous avez besoin de moteurs pour bateaux ou engins à gazoline stationnaires, demandez mon catalogue.



FRED. I. MITCHELL

DISTRIBUTEUR POUR LE CANADA

633, rue Notre-Dame Est, - - - MONTREAL, P. Q.



J. FILIATRAULT, Prop.

LE 'Magasin de Confiance'

Fondé depuis près d'un demi-siècle

Fournisseur du Clergé et
des Institutions Religieuses
en général. : : :

Importations directes d'Europe. —
Achats du Fabricant au Canada de

Tapis-Prélarts-Rideaux-Stores, Etc.

Maison FILIATRAULT

Marchandises Sèches et Nouveautés,
Chapeaux pour Dames, Etoffes à robes,
Soies, Broderies, Dentelles, Lingerie, Mercerie,
Toile et Coton pour l'usage ménager, Literie, Etc.

Spécialité :

Confection sur commande,
des Habits pour Messieurs,
par un tailleur d'expérience reconnue.

Aussi :

Costumes de Chauffeurs, de
Cochers, Etc.

Attention particulière aux commandes venant de la campagne.

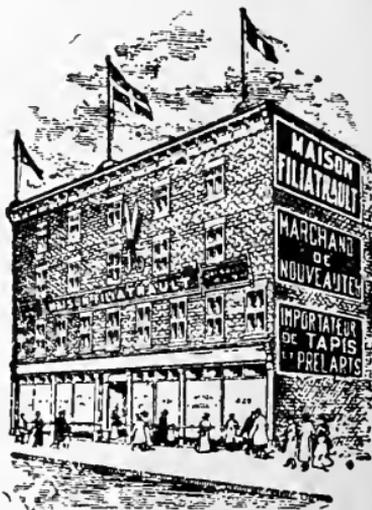
Service **prompt** et **avenant** !

Livraison **gratuite** sur l'Île de Montréal.

429-433 Bvl. St-Laurent,

MONTREAL

TELEPHONES : { EST 635
ST-LOUIS 5136



MAL DE DOS GUERI

SI nous pouvions étaler devant vos yeux tous les témoignages que nous avons reçus de personnes dont la vie a été rendue plus gaie par les GIN PILLS, vous essaieriez avec plaisir l'échantillon gratuit que nous vous offrons. A sa grande joie, Mme JANE PERCY, de Halifax, N.-E., s'est débarrassée de douleurs dorsales avec les GIN PILLS.

Mme PERCY

a lu l'annonce.



Elle fit venir l'échantillon ; elle acheta six boîtes de GIN PILLS, et, pour employer ses propres paroles, " Avant d'avoir fini la troisième boîte, je me sentis pour la première fois de ma vie tout à fait exempte de douleurs . . . la douleur n'est pas revenue . . . il y a six mois que j'ai pris la dernière pilule . . . je recommande à tous ceux qui souffrent du mal de dos et de rognons de prendre des GIN PILLS. Elle sont merveilleuses."

GinPills

POUR LES ROGNONS

Une copie complète du témoignage ci-dessus vous sera envoyée sur demande, ainsi qu'un échantillon gratuit de GIN PILLS.

En vente chez tous les pharmaciens à 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO.,
OF CANADA, LIMITED.
TORONTO, Ont.



Avez-vous essayé les GIN PILLS?

Ça ne coûte rien pour essayer les Gin Pills.



ECHANTILLON
GRATIS

50c la boîte

6 boîtes pour
\$2.50

La douleur est un avertissement que vous ne devez pas négliger. Ne dites pas "Oh, cela s'en ira dans un jour ou deux". Une douleur dans le dos ou dans les côtés, signifie que les rognons sont en mauvais état, qu'ils requièrent une attention immédiate, autrement des complications surgiront—Rhumatisme, Sciatique ou maladies de même nature. Les maux de tête continus indiquent un nouveau besoin de Gin Pills qui ont prouvé leur valeur inestimable en régularisant les intestins aussi bien que les rognons et la vessie.

La vente énorme de Gin Pills prouve que des milliers et des milliers de personnes trouvent du soulagement dans le fameux remède qui adoucit et soulage les organes enflammés, évitant ainsi des maladies sérieuses.

Les témoignages originaux peuvent être vus

Nous avons publié plusieurs centaines de témoignages attestant le soulagement causé par les Gin Pills dans les cas de douleurs dans le dos, Lumbago, Rhumatisme, Gravelle, Pierre dans la vessie, Poignets et Jointures enflés, mauvais état de la vessie, suppression ou incontinence d'urine. Les originaux de ces témoignages peuvent être vus sur demande à l'adresse ci-dessous. Les Gin Pills ont secouru les autres. Pourquoi ne les essaieriez-vous pas vous-même ?

National Drug & Chemical Co., of Canada,
Limited, Toronto, Ont.

Adresse pour les Etats-Unis—NA-DRU-CO, Inc.,
202 Main Street, Buffalo, N. Y.

Gin Pills

POUR LES ROGNONS



*Au delà de 40,000
boîtes vendues
chaque mois.*

**Soyez Avertis
en Temps!**

Les maux de têtes continuel révèlent le mal de rognons

Il a toujours une cause au mal de rognons. Les maux de têtes continus sont souvent le résultat de la mauvaise condition des rognons ou de la vessie, un avertissement de plus grands maux à venir si le remède n'est pas trouvé. Les GIN PILLS ont fait disparaître la cause du mal dans un grand nombre de cas de ce genre en soulageant et guérissant les rognons et les rétablissant dans leurs fonctions normales.

GinPills

POUR LES ROGNONS

Ne laissez pas les rognons aller de mal en pis. N'attendez pas d'être forcés d'abandonner le travail avant de chercher un remède. Comprenez l'avertissement que vous donnent le mal de tête, ou le mal de dos, ou la douleur dans le côté, les poignets et

les jointures enflées, les dérangements urinaires, la pierre ou la gravelle. Il est temps de prendre les GIN PILLS. En vente chez les pharmaciens à 50c la boîte, ou 6 boîtes pour \$2.50. Echantillon gratuit sur demande à

**NATIONAL DRUG & CHEMICAL Co. of Canada, Limited
Toronto, Ont.**

Adresse pour les Etats-Unis—NA-DRU-CO, Inc.,
202, Main St., Buffalo, N.-Y.

ECRIVEZ POUR UNE BOITE ECHANTILLON GRATUITE.



Voici le Remède!

Quels sont vos symptômes? Les GIN PILLS ont soulagé tant de maladies que vous pouvez espérer le soulagement pour vous! Examinez la liste à droite, Rhumatisme, Lumbago, Sciatique ont été détournés en employant en temps opportun les

Rhumatisme

Sciatique

Jointures Enflées

Douleurs dans le Dos

Douleurs dans le Côté

Dérangements

Urinaires

Pierre

Gravelle

Maux de Tête

GinPills

POUR LES ROGNONS

Quand la nature n'accomplit pas son propre travail d'élimination au moyen des rognons, de la vessie et des intestins, il faut trouver un remède. La négligence peut causer un désastre. En restaurant les organes dans leur état normal, les poisons sont éliminés et la santé revient.

Il ne coûte rien d'essayer les GIN PILLS. Ecrivez pour avoir l'échantillon gratuit. Les GIN PILLS se vendent 50c. la boîte chez tous les pharmaciens ou 6 boîtes pour \$2.50.

NATIONAL DRUG & CHEMICAL CO.
OF CANADA, LIMITED
TORONTO, ONT.
Adresse pour les Etats-Unis
NA-DRU-CO. INC.
202 Main St., Buffalo, N. Y.



Gin Pills

POUR LES ROGNONS

Soulagent et guérissent
les rognons enflammés.

Le grand danger quand il s'agit du mal de rognons, c'est que trop de gens essaient de guérir les symptômes au lieu de s'attaquer à la racine du mal. Dans le mal de dos, les douleurs dans le côté, le lumbago, les poignets et les jointures enflés et le rhumatisme, les applications locales, telles que emplâtres, embrocations et liniments sont de peu d'utilité. Les GIN PILLS agissent directement sur les rognons, guérissant et adoucissant ces organes de manière que leurs fonctions sont rétablies dans leur état normal et que la douleur cesse.

Tant de milliers de personnes ont été soulagées du mal de rognons et de la vessie que vous ne devez pas négliger le remède pour votre maladie.

Tous les marchands vendent les GIN PILLS, 50c la boîte, ou 6 boîtes pour \$2.50. Echantillon gratuit sur demande à

**National Drug & Chemical Co.,
of Canada Limited, Toronto, Ont.**

Adresse pour les Etats-Unis—NA-DRU-CO.,
202, Main St., Buffalo, N.-Y. Inc.

Symtômes du mal de la vessie.

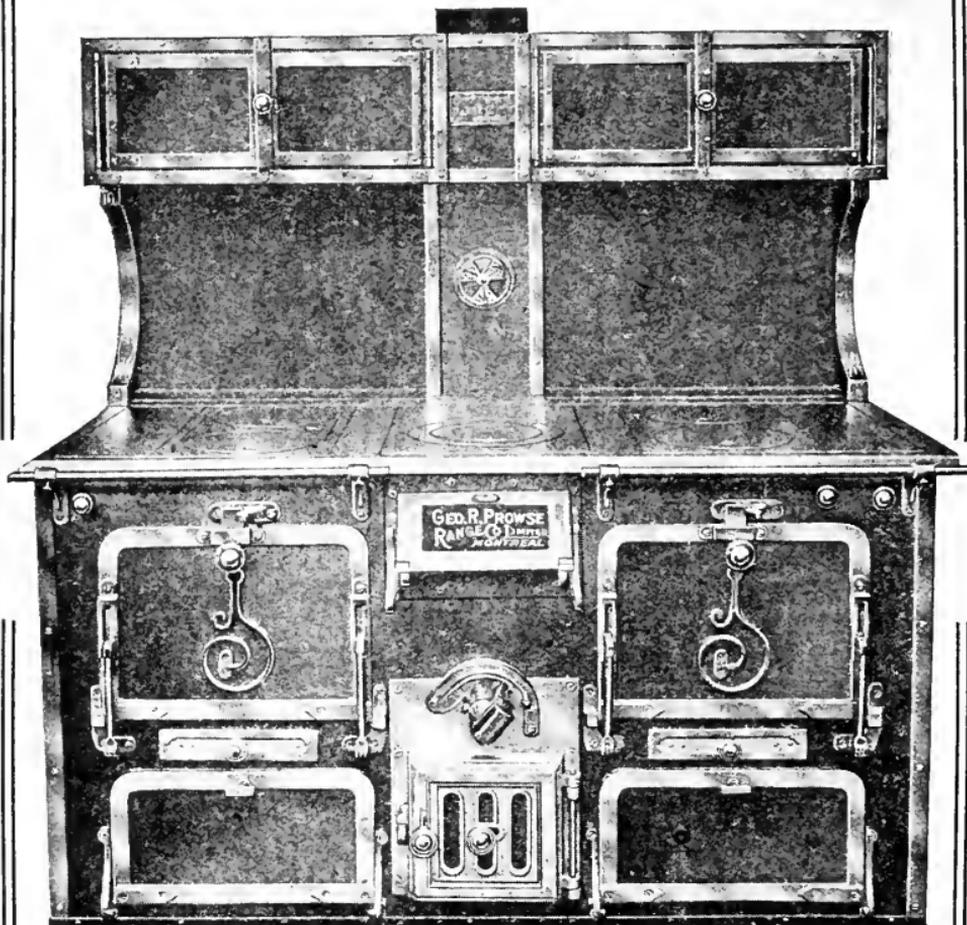
Vous avez besoin des GIN PILLS si vous craignez la pierre ou la gravelle, en cas de suppression ou incontinence d'urine, dépôt de poussière de brique ou autre dérangement de la vessie.



GEO. R. PROWSE RANGE Co., Limitée, Montréal

ETABLIE EN 1829

Côté de fourneau en TERRA-COTTA et le dessus en brique, brevetés



Poêles d'Acier "**PROWSE**" de toutes grandeurs. — Appareils les plus perfectionnés pour cuire et servir les aliments, pour convenir aux grandes et petites cuisines.

Agents au Canada pour le filtre à eau "**Berkefeld**".

INSTALLATIONS RECENTES :

Collège Saint-Laurent, St-Laurent, Qué.
" Loyola, Montréal.
" Sainte-Marie, Montréal.
" de Montréal, Montréal.
" L'Assomption, l'Assomption.
" Saint-Stanislas, St-Stanislas, Qué.
" des Frères Saint-Gabriel,
Sault-au-Récollet, Qué.
Université d'Ottawa, Ottawa, Ont.
" du coll. St-Joseph, Westm., N.B.
Révdes Srs du Bon-Pasteur, Parc Laval, Q.
Orphelinat catholique, Montréal.
Asile St-Benoit, Longue-Pointe, Qué.

Séminaire Ste-Thérèse, Ste-Thérèse, Qué.
Révdes Srs, Petites Filles de Saint-Joseph,
rue Sherbrooke, coin Atwater, Montréal.
Révdes Srs Grises, Asile Bethléem,
rue Richmond, Montréal.
Révdes Srs Grises, St-Bridgets Home, Mon.
Révdes Srs de la Charité, Ottawa, Ont.
Révdes Srs de la Croix, Pointe-du-Lac, Q.
Révdes Srs de la Croix, Montebello, Qué.
Révdes Srs de Jésus-Marie, Sillery, Qué.
L'Immaculée-Conception, rue Rachel, M.
Noviciat des Clercs S.-C., Ste-Geneviève, Q.
Révds Pères Oblats, Lachine.
Révds Frères Maristes, St-Hyacinthe, Qué.
Evêché, St-Hyacinthe, Qué.

CATALOGUE ENVOYE SUR DEMANDE

GEO. R. PROWSE RANGE CO., LIMITED

575 - 579, rue University,

-

MONTREAL



MOTEURS MARINS A GASOLINE OU A PETROLE.

**BUFFALO
EVINRUDE
KERMATH
PEERLESS
PIERCE-BUDD
ROBERTS
SPEEDWAY
VAN-BLERCK**

Agent Exclusif pour la Province

E. DROLET

Architecte-Naval et Spécialiste
en Moteurs.

Chambre 311, 137, McGill
MONTREAL.

FAITES VOTRE CHOIX

parmi les machines mentionnées, dont la réputation n'est plus à faire. Il vous sera facile d'y trouver le moteur qui combinerà le plus avantageusement les qualités de vitesse, de confort et d'endurance que vous désirez pour votre bateau, que ce soit un coursier, un "runabout", un "cruiser", un vaisseau de travail, ou simplement une chaloupe.

Tous les prix, tous les pouvoirs. Machines neuves et de "seconde-main".

Catalogues et prix sur demande.

Dites-moi ce qu'il vous faut.



La Bibliothèque des Grands Romans

publie régulièrement **DEUX beaux romans
PAR MOIS.**

Ces romans choisis parmi les œuvres des auteurs les plus populaires pourront être lus par tout le monde.

La collection de ces superbes romans, dont nous nous sommes réservé par contrat avec la société des Gens de Lettres et autres Associations d'Auteurs de France, le droit exclusif de publication, formera une bibliothèque de lecture attrayante et variée.

Le prix de **15 cts par volume**, (20 cts par la malle), les met à la portée de toutes les bourses.

Les personnes désirant s'assurer tous les romans au fur et à mesure de leur mise en vente, pourront s'abonner au prix de

\$4.00 par an, . . . soit pour 24 volumes	Frans d'envoi par malle compris	Payables d'avance.
2.00 pour 6 mois, soit pour 12 volumes		
1.00 pour 3 mois, soit pour 6 volumes		

20 cents pour un volume, frais d'envoi par malle compris.

Faire remise par mandat-postal, ou chèque payable au pair à Montréal, au nom de la

“BIBLIOTHEQUE DES GRANDS ROMANS”
Edifice Unity, Montréal, Canada.

AVIS IMPORTANT. — Il est prudent d'enregistrer toute lettre contenant de l'argent. Nous ne pouvons assumer aucune responsabilité pour les envois de billets de banque par lettres non-enregistrées.



EXAMEN DES YEUX



Ne Négligez aucun mal d'YEUX, la VUE est trop PRECIEUSE.
Toute Lunetterie non faite sur commande est toujours NUISIBLE.
N'achetez jamais des Pedlers ni aux Magasins-à-tout-faire. Rien
ne remplace l'EXAMEN des YEUX par un savant SPECIALISTE.
Si vous tenez à GUERIR vos YEUX sans drogue, opération, ni
douleur,



Allez à L'Institut d'Optique

Voir et Consulter le

Spécialiste BEAUMIER

LE MEILLEUR DE MONTREAL

144 Est, rue Ste-Catherine, Coin Ave Hôtel-de-Ville

2^E & 3^E ETAGES.

Il recherche les CAS difficiles, DESEPERES. Pose YEUX ARTI-
FICIELS, NATURELS à se tromper. Fabrique et ajuste lui-même,
depuis 25 ans, Lunettes, Lorgnons, Etc. Ses nouveaux VERRES TORIC,
à ordre, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRÈS: pour
tracer, condre, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en Lunetterie

PRENEZ GARDE:

Pas d'Agents sur le chemin pour notre maison Responsable.

Heures de Bureau: tous les jours de 9 h. à 8 h.

RENTIERS EN 20 ANS

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Incorporée en vertu du Statut 62 Victoria, chapitre 93

Administrée par La Société St-Jean-Baptiste de Montréal.
VERSEMENTS MENSUELS

25 centins dans la classe A. 50 centins dans la classe B. et un montant proportionné dans les classes C. D. & E

Hommes, femmes et enfants de tout âge peuvent y appartenir! Il n'en
coûte QU'UN SOU par jour!

Cette société philanthropique et mutuelle, fondée le premier janvier 1899,
a un capital inaliénable accumulé D'UN MILLION et DEMI.

\$1,500,000.00 DOLLARS

Les membres de la CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, devront retirer
chaque année après 20 ans de sociétariat, beaucoup plus de revenus, sur leur
placement, que si, individuellement, ils avaient placé leur argent à intérêt
composé. La rente qui leur sera payée, leur vie durant, est INCESSIBLE et
INSAISSISSABLE. La GARANTIE est la plus sûre et la plus parfaite qui
existe.

Les personnes qui s'incrivent peuvent avoir plus d'un livret, et faire re-
monter leur admission au premier janvier de cette année. Demandez des
blancs d'admission et tous renseignements, dans vos bureaux de perception
de la Province ou au Bureau de LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE,
Montréal.

ARTHUR GAGNON, - ADMINISTRATEUR
286, BOULEV. ST-LAURENT, MONTREAL.

THE SWAN FOUNTAIN PEN

Librairie Beauchemin Limitée

DISTRIBUTEURS

79, Rue St - Jacques, MONTREAL.



Nos
Prix

C1
\$2.50

Swan "Safety"

C2
\$3.00

C3
\$4.00

C4
\$5.00

C5
\$6.00



Nos
Prix

C1b
\$3.50

Swan "Safety", avec bague en doublé or 18 carats

C2B
\$4.00

C3B
\$5.00

C4B
\$6.00

C5B
\$7.00



Nos
Prix

100
\$2.50

Swan "Régulière"

200
\$3.00

300
\$4.00

400
\$5.00

500
\$6.00



Nos
Prix

100B
\$3.50

Swan "Régulière" avec bague en doublé or 18 carats

200B
\$4.00

300B
\$5.00

400B
\$6.00

500B
\$7.00



Nos
Prix

Swan "Safety" automatique

C1
\$2.50

C2
\$3.00

C3
\$4.00

C4
\$5.00

C5
\$6.00



Nos
Prix

Swan "Safety" automatique, avec bagues en doublé or 18 carats

C1B
\$3.50

C2B
\$4.00

C3B
\$5.00

C4B
\$6.00

C5B
\$7.00



Nos
Prix

Swan "Safety" (Format pour dame), toute couverte, modèle filigrane, argent doublé or 18 carats

A2
\$8.00

B2
\$9.00

C2
\$10.00

A2B
\$9.00

B2B
\$10.00

C2B
\$11.00



Nos
Prix

Swan "Régulière" pour cadeau, toute couverte, modèle filigrane, en doublé or 18 carats, baril couvert

100
\$8.50

Nos
Prix
100
\$6.00

Toutes les plumes SWAN se vendent avec agrafe nickelée et en doublé or, \$0.25 et \$1.00 en plus. On peut se procurer les plumes SWAN Safety et Automatiques format pour dame. Chaque plume SWAN est garantie.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée, 79, rue St-Jacques, MONTREAL.

Eclairez votre maison à l'électricité!

Modernisez et économisez l'éclairage de votre
maison avec le

SYSTEME D'ECLAIRAGE ELECTRIQUE NORTHERN.

Installation électrique privée la plus complète et tout à fait garantie. Sa simplicité, sa sûreté, sa propreté et son économie devraient vous engager à demander notre catalogue gratuit. Installations électriques spécialement adaptées aux résidences, fermes, écoles, couvents, magasins, collèges, hôpitaux, hôtels, etc., indispensables et leur prix est à la portée de toutes les bourses. Ce système d'éclairage incomparable va changer complètement l'éclairage actuel de votre demeure et vous donner entière satisfaction.

Nous désirons avoir des représentants dans votre localité.
Ecrivez aujourd'hui pour connaître nos conditions.

Un mot au sujet du Téléphone Electrique Rural Northern!

Si vous vivez dans une localité où le téléphone n'est pas installé; ou si votre demeure est située dans un district isolé et que vous n'avez pas de téléphone, vous ferez bien de demander notre nouveau livre intitulé: Une historiette. — Comment l'Association des cultivateurs du comté de Rigo, a organisé une compagnie de Téléphone".

Sachez que ce merveilleux instrument vous économisera plus que trois fois le coût de son installation. Par exemple, si la maladie vous frappe vous-même ou votre famille, ou vos animaux, vous aurez besoin du médecin ou du vétérinaire, ou si le feu menace de détruire votre ferme, vous aurez besoin de secours efficace et prompt. Maintenant, songez à l'importance du téléphone en cette circonstance — il s'agit de la conservation de votre ferme. Simplement une question de secondes et vous aurez l'aide dont vous avez besoin.

Plus de 97 % des téléphones maintenant en usage au Canada sont fabriqués par la

Northern Electric,

et plus de 125,000 fermiers se servent du téléphone.

Nous vous engageons à demander ce livre gratuit, qui ne vous coûtera absolument rien.

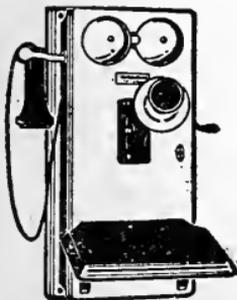
Northern Electric Company
LIMITED

MONTREAL
HALIFAX

OTTAWA
TORONTO

WINNIPEG
REGINA

CALGARY
VANCOUVER



DEMANDEZ TOUJOURS

DUBONNET

Le VIN Tonique et Apéritif
par excellence

EAU MINERALE SOURCES ST-LOUIS TREFLE ROUGE

Effervescente naturelle.

La plus gazeuse du Bassin de Vichy



NOIR ET VERT
NATUREL

Cultivé avec soin, trié et mélangé
par des experts, il est vendu
exclusivement en paquets de plomb



Le THÉ

de CEYLAN et des INDES

Le meilleur thé au monde.
L'essayer, c'est l'adopter.

En paquets seulement Chez tous les Epiciers

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée - MONTREAL



FABRIQUE CANADIENNE DE BANDAGES



Assortiment complet de *Bandages Herniaires, Appareils Orthopédiques, Membres Artificiels, Supports, Bandes Abdominales, Bas Elastiques, etc.* En mains ou faits sur commande.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

C. MARTIN

36-38, rue Craig, Est, - MONTREAL.

L'ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE

du Docteur JOSEPH COMTOIS

guérit : Névralgies Rebelles à tout autre traitement, Sciatique, Lumbago,

Rhumatisme Aigu, Chronique, Articulaire, Musculaire, Nerveux. Soulagement très rapide ; prompt guérison.

Prix : \$2.50 la bouteille,

chez votre pharmacien ou par la malle, sur réception du prix.

J'envoie Bouteille Echantillon pour démontrer son efficacité, sur réception de 15 centins.



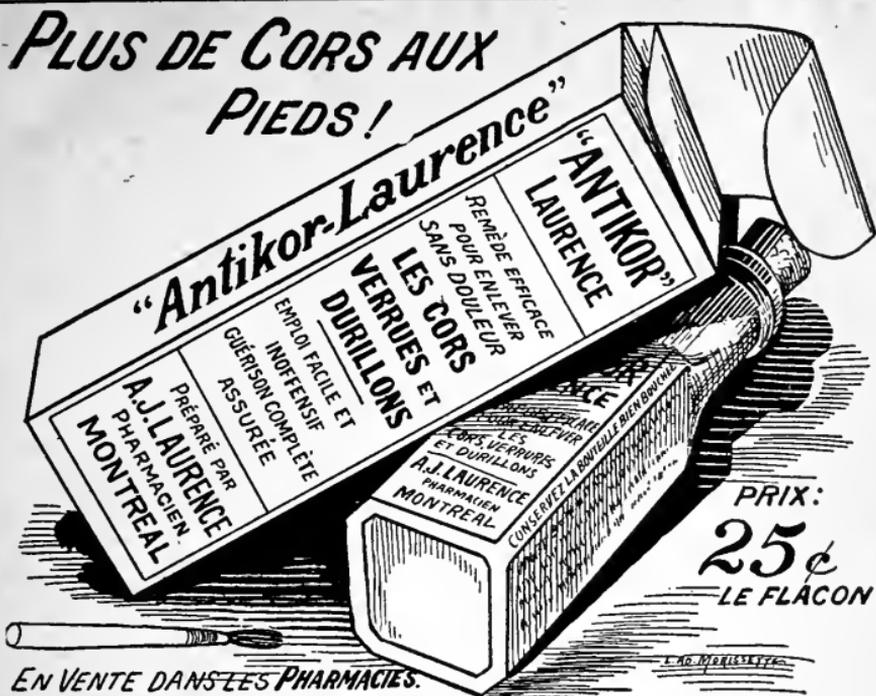
DEMANDEZ CIRCULAIRE EXPLICATIVE GRATUITE.

Consultations à mon bureau, à domicile, ou par correspondance.

Docteur Joseph Comtois, Médecin et Pharmacien
ST-BARTHELEMY, CO. BERTHIER, P. Q.

Dépositaire à Montréal : H. LAURENT, Pharmacien, coin St-Jacques et Atwater

**PLUS DE CORS AUX
PIEDS!**



PRIX:
25c
LE FLACON

EN VENTE DANS LES PHARMACIES.

Envoyé par la poste sur réception du prix plus un sou pour la taxe de guerre.

NE PORTEZ PAS UN BANDAGE. Après une expérience de trente ans j'ai trouvé un remède qui guérit la **hernie** chez les hommes, les femmes et les enfants.—**JE L'ENVOIE POUR ESSAI.**

Si vous avez essayé en vain la plupart des autres remèdes, venez me voir. C'est dans les cas semblables que j'ai remporté mes plus grands succès. Envoyez aujourd'hui le coupon annexé et je vous ferai parvenir gratis mon livre illustré sur la **HERNIE**, faisant connaître mon remède et les prix, ainsi que les noms des nombreuses personnes qui l'ont essayé et ont été guéries. Il produit un soulagement instantané quand les autres médicaments ont été inutiles. Remarquez que je n'emploie ni emplâtre, ni attelle, ni mensonges. Je l'envoie à l'essai pour prouver la vérité de mes dires. Vous pouvez en juger et quand une fois vous aurez lu mon livre illustré, vous deviendrez aussi enthousiastes que des centaines de mes patients dont vous pouvez lire les lettres. Remplissez le coupon ci-joint et mallez-le aujourd'hui. Vous ne perdrez pas votre temps, que vous essayez ou non mon remède.



Portrait de **C. E. Brooks**, inventeur du remède, qui l'a guéri lui-même, et qui depuis trente ans, en a guéri un grand nombre d'autres. Si vous souffrez de la **HERNIE**, écrivez-lui aujourd'hui.

COUPON GRATUIT d'INFORMATION

C. E. Brooks, 1449d, rue State, Marshall, M.

Veillez m'envoyer par la malle dans une enveloppe, votre livre illustré et des renseignements complets sur votre remède pour guérison de la hernie.

Nom

Adresse

Ville

REMEDES A CHIENS

Un livre en français, traitant des maladies des chiens et de la manière de les nourrir sera envoyé gratuitement par la malle, à n'importe quelle adresse, par l'auteur



H. CLAY GLOVER, V. S.

118 West 31st Street, - - - NEW YORK

Le pionnier des remèdes à chiens en Amérique.

JOS. COTÉ

Importateur d'Articles de Fumeurs et Marchand
de Tabac, Biscuits et Confiserie en Gros : :

188, RUE ST - PAUL

Sans conteste le plus grand établissement du genre
à Québec.

Succursales :

St-Roch, 179, rue St-Joseph

Haute-Ville, 26, rue St-Jean

Faubourg St-Jean-Baptiste, 242, rue
St-Jean

Basse-Ville, 76, Côte de la Montagne

St-Sauveur, 459, rue St-Joseph et
700, rue St-Vallier



N. B.—Spécialité de Tabac Canadien, en feuille et coupé.

Méfiez-vous des imitations et voyez si cette vignette des deux pipes est sur chaque paquet.

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

FONDEE EN 1864

Capital Payé \$7,000,000.

Fonds de Réserve \$7,250,984.

Président: SIR H. MONTAGU ALLAN,

Vice-Président: K. W. BLACKWELL,

Directeur-Gérant: E. F. HEBDEN

Gérant-Général: D. C. MACAROW.

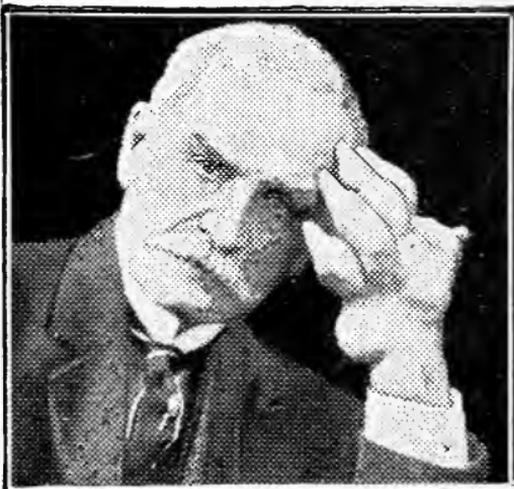
Succursales et agences dans la Province de Québec :

Montréal (Bureau chef), rue St-Jacques	Huntingdon	Rigaud
" 1255, Ste-Catherine Est	Lachine	Shawville
" 320, Ste-Catherine Ouest	Maisonneuve	Sherbrooke
" 672, rue Centre	Napierville	Ste-Agathe
" 1319, Boulevard St-Laurent	Ormstown	St-Jérôme
" 1866, Boulevard St-Laurent	Québec	St-Jean
" Rues St-Denis et St-Zotique	" St-Sauveur	St-Jovite
Beauharnois, Bury, Chateauguay	Bassin, Quyon, Vaudreuil, Verdun.	

178 Succursales et Agences dans les autres provinces du Canada, soit en tout 206, s'étendant de l'Atlantique au Pacifique.

Opérations de Banque en général et Département d'épargne dans toutes les succursales.

**DONNEZ-MOI
UNE CHANCE
DE GUERIR
VOTRE RHU-
MATISME
GRATUITEMENT**



Mr. DELANO a pris sa propre médecine. Il a guéri son rhumatisme après avoir souffert des tortures pendant trente-six ans. Il a dépensé des milliers de piastres avant de découvrir le remède qui l'a guéri, mais je vous donnerai pour rien le bénéfice de son expérience.

Si vous souffrez du rhumatisme, permettez-moi de vous envoyer un paquet de ce remède absolument gratuit. N'envoyez pas d'argent. Je veux vous le donner. Je veux que vous voyiez par vous-mêmes ce qu'il peut faire. L'image montre comment le rhumatisme tord et déforme les os. Peut-être souffrez-vous de la même façon. J'ai le remède qui, je crois, vous guérira et vous n'avez qu'à le demander. Ecrivez-moi aujourd'hui: F. H. DELANO, 776, Delano Bldg., Syracuse N.-Y. et je vous enverrai un paquet gratuit le jour même que je recevrai votre lettre.

CELA NE PAIE PAS

d'acheter, pour l'usage domestique, des articles de qualité inférieure, qu'elle que soit l'importance de l'article.

Quand il s'agit d'allumettes, comme de toute autre chose, cela paie d'acheter les meilleures. Les allumettes "**EDDY'S SILENT PARLOR**" épargneront votre temps et vos nerfs parce qu'elles s'allument facilement, sont silencieuses et n'offrent aucun danger.

Exigez toujours les allumettes "EDDY"

LES OUVRAGES EXTRAORDINAIRES

Comment on produit le Sommeil Magnétique.

Sans volonté et sans suggestion. Méthode
complète illustrée \$1.00 franco

Les Mystères du Paris Turfiste.

Où comment on roule un Book. Drame télépa-
thique vécu \$1.00 franco

Pour Gagner aux Courses.

Les meilleurs systèmes. Ouvrage célèbre. . . \$5.00 franco

La Billardomancie.

Ou le caractère de l'homme révélé dans le jeu
de billard (Science nouvelle) \$0.40 franco

La notice spéciale pour chaque ouvrage est envoyée sur
demande. Bien désigner celle que l'on désire.

Adresser lettres et commandes à G. SUARD

Editeur à Vincennes, Seine, (France)

VOULEZ-VOUS VOUS GUERIR POUR
TOUJOURS DE LA CONSTIPATION ?

Faites usage de la célèbre EAU PURGATIVE

“RIGA”

QUI GUÉRIT LA CONSTIPATION HABITUELLE ET LA MAU-
VAISE DIGESTION.

Les anciens se purgeaient souvent et vivaient vieux. — Pourquoi ne pas profiter de leur expérience ! Il se vend plus d'EAU PURGATIVE “RIGA” que de toutes les autres eaux purgatives combinées, POURQUOI ? c'est que l'EAU RIGA est reconnue comme étant la meilleure.

L'EAU RIGA est recommandée dans les hôpitaux — ne cause pas de coliques. Elle se conserve indéfiniment. Elle est excellente pour les enfants. C'est un remède de famille.

EN VENTE PARTOUT.

LA SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES “RIGA” - MONTREAL.

RHEUMATOL

Guérira Infailliblement
votre Rhumatisme

Grande

Découverte Médicale

Après des siècles de recherches scientifiques le rhumatisme est vaincu.

Il vous suffira d'une bouteille pour vous convaincre que

RHEUMATOL

guérira le rhumatisme quelque grave qu'il soit.

Si vous ne trouvez aucun soulagement après l'essai d'une bouteille, votre argent vous sera remis.

Toute commande par la malle sera exécutée promptement sur envoi du prix, \$1.25 la bouteille, franc de port.



Dépôt général pour le Canada et les Etats-Unis
Compagnie Chimique Rheumatol
2, Dorchester Ouest, - - - MONTREAL

OXYDONOR



Etes-vous épuisés? La maladie a-t-elle miné votre vitalité? Rejetez ce sentiment de débilité, et recouvrez une santé robuste par l'usage d'Oxydonor.

Il a guéri le rhumatisme, les fièvres, la paralysie, l'asthme, les rhumes, le croup, et toutes les autres formes de la maladie.

Rév. M. Hudon, Ptre, Berthier, (en bas) Co. Montmagny, P. Q., écrit:—"Ma sœur se mourait de la maladie de Bright, en commençant à se servir d'**OXYDONOR** elle a éprouvé un mieux très sensible. Aujourd'hui elle est bien et depuis longtemps. J'en ai plusieurs autres preuves sous les yeux."

Demandez notre livre gratuit.

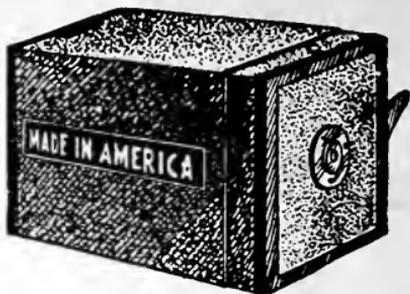
N. B.—Se méfier des imitations frauduleuses.

DR H. SANCHE & CO.

Dépt. B, 364, rue Ste-Catherine Ouest, MONTREAL.

CAMERA 50c.

— Et Appareil Complet —



Photographies prises et finies en deux minutes. Pas besoin de chambre noire; pas d'impression nécessaire. Camera et appareil complet avec les instructions de manière qu'un enfant de six ans peut prendre de bons portraits de paysages, édifices, amis, etc. Aucune connaissance de la photographie n'est requise. Argent promptement remis si ce n'est pas tel que représenté. Guerre au Monopole du Camera! Un autre char de ces beaux appareils pratiquement donnés. Pourquoi payer \$5. à \$1. quand vous pouvez avoir cet appareil pour 50 Cts? Camera complet prêt à servir envoyé par l'express sur réception du prix 50 cts en argent ou en timbres.

EASTERN CAMERA COMPANY

1162, Broadway New-York, Dépt. 93.

Pour guérir
radicalement

VOTRE RHUMATISME



J'ai guéri des
centaines de
personnes.

Aigu, Articulaire, Musculaire, Chronique, Nerveux, LUMBAGO, SCIATIQUE, NEURALGIE REBELLE, prenez mon

ELIXIR ANTI-RHUMATIQUE

du Docteur JOSEPH COMTOIS

Demandez ma circulaire explicative et les certificats de guérisons obtenues.

\$2.50

la Bouteille chez votre Pharmacien
ou, sur réception du prix, par la malle.

J'ENVOIE BOUTEILLE ECHANTILLON POUR DEMONSTRER SON EFFICACITE,
SUR RECEPTION DE 15 CENTIMS.

Consultations à mon bureau, à domicile ou par correspondance.

Docteur Joseph Comtois, Médecin et Pharmacien
ST-BARTHELEMY, CO. BERTHIER, P. Q.

Dépositaire à Montréal: H. LAURENT, Pharmacien, coin St Jacques et Atwater



**Oreille munie de
L'Acoustiphone**

usage régulier rendu facile par son adaptation pratique et dissimulée, il stimule l'organe auditif, en assure la rééducation et provoque le retour des fonctions oblitérées ou abolies. L'inventeur qui a été honoré des plus hautes récompenses, envoie gratis sur demande une intéressante brochure illustrée français et anglais.

SURDITÉ

Il est démontré par une longue expérience que la médecine ne peut pas plus rendre l'ouïe à un sourd, qu'elle n'est capable de faire voir un myope ou un presbyte sans lunettes.

L'Acoustiphone c'est la lunette du sourd !

Ecrire à **M. BURG**, officier d'Académie, 34, rue Meslay, PARIS, France

Recommandée par le
Corps Médical

Employée dans les
Hôpitaux

EAU SAINT-JUSTIN MINÉRALE NATURELLE

(VICHY CANADIENNE)

Infailible pour les **dyspeptiques**,
Très efficace pour les maladies du **Foie**, du **Rein**
et des **Intestins**.

La seule Eau Minérale Naturelle Canadienne qui est comparable aux Eaux Vichy de France.

Voyez l'analyse sur chaque bouteille.

Demandez-la à votre Pharmacien, Épiciers ou à

**EAU SAINT-JUSTIN,
TROIS-RIVIERES, QUE., CANADA.**

Sachez que beaucoup de femmes et de filles font des louanges de l'EMPLATRE HERBAL de la SŒUR AGNES, car cet Emplâtre merveilleux les a guéries. Si vous êtes victimes des maladies du sexe, envoyez 30 cts par la malle et le retour du courrier vous apportera un de ces emplâtres composés d'herbages curatifs. Cinq emplâtres pour \$1.25

L'ONGUENT ANTI-ECZEMATEUX, préparé par le PHARMACIEN WILLIAMS, TROIS-RIVIERES, P. Q. Cet onguent n'a pas de supérieur pour les mauvaises plaies, les démangeaisons et toutes maladies de la peau. Envoyez 30 cts à son adresse et la malle vous apportera une boîte de cet onguent sans pareil. Cinq boîtes pour \$1.25, Poste 5 cents.

Les CACHETS WILLIAMS ont suscité des imitations, mais nul cachet l'égale pour guérison de migraine, mal de dents, d'intestins. C'est un excellent préventif contre les rhumes, etc. 25 cts la Boîte. Poste 5 cts.

Nous faisons une spécialité de Graines de Jardins et de Fleurs.

Bandages herniaires, Bas élastiques.

Si vous envoyez trop d'argent, l'on vous retournera le change avec la marchandise.

Adressez vos commandes à

R. W. WILLIAMS, Chimiste-Pharmacien,

Grainetier et Opticien,

Trois-Rivières, P. Q.

Lunettes et Verres.

Boite Postale 308

Emplâtre Magnétique du Dr HALL, pour Maux de Reins, Rhumatismes, 30 cents.

LAIT DANS LA MOUTARDE. — Si l'on met du lait au lieu d'eau pour mélanger la moutarde qu'on met sur la table, elle conservera pendant plusieurs jours un aspect frais.

PHARMACIES MARTINEAU

4 PHARMACIES.

Coin St-Laurent et Mont-Royal.

Tél. St-Louis 1741.

Coin St-Laurent et St-Viateur

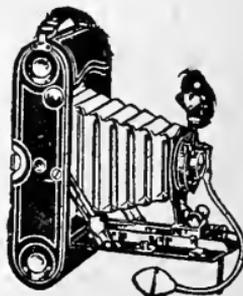
Tél. St-Louis 2306.

Coin Marie-Anne et St-Denis.

Tél. St-Louis 6157.

544, St-Denis en face rue Cherrier.

Tél. Est 1948.



**KODAKS ET ACCESSOIRES
DEVELOPPEMENTS ET
IMPRESSIONS.**

Kodaks de \$5. à \$100.

Brownies de \$1. à \$12.

Premo Camera de \$1.50 à \$50.

**Catalogue en
Français sur
Demande.**

**AUSSI ASSORTIMENT COMPLET DE
BANDAGES HERNIAIRES, BANDES ABDOMINALES, BRETELLES, ETC.**

A DES PRIX MODERES.



GRAINES

DE LA PLUS HAUTE QUALITE
pour Jardins et Fermes

Outils et Accessoires de Jardinage :
Pompes pour arroser les Patates et
Arbres Fruitiers, Plantes vivaces, Ar-
bres et Arbustes d'ornementation,
Engrais chimiques, Etc.

Notre catalogue de 114 pages et plus de 350 illus-
trations renferme des informations précieuses sur la ma-
nière de faire des couches chaudes et froides, ainsi que
directi^on s de culture. Gratis sur demande. . . .

DUPUY & FERGUSON

38, PLACE JACQUES-CARTIER - MONTREAL.

BALAYER DU LINOLEUM. — Balayer du linoleum au moyen d'un
balai ordinaire, c'est seulement déplacer la poussière. Mouiller légèrement
un carré de flanelle, le lier sur le balai et ensuite balayer.



POUR ACQUERIR LA BEAUTE ET CONSERVER LA JEUNESSE

et pour faire disparaître Points Noirs, Boutons, Rou-
geurs, Hale, Masque, Rides, Pattes d'Oie, employez le
célèbre

LAIT DES DAMES ROMAINES

Une véritable nourriture de la peau, d'une odeur douce
et agréable, qui blanchit, purifie et tonifie la peau, em-
bellit et éclaircit le teint et fait disparaître promptement les tares et maladies
de la peau.

EN VENTE PARTOUT : 50 cents

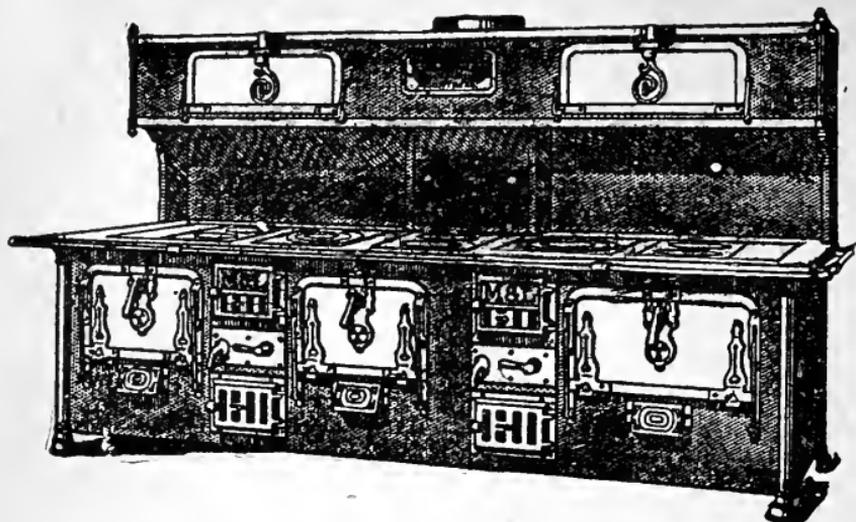
Bouteille échantillon expédiée sur réception de 10C pour frais de poste et
d'emballage. Adressez ;

COOPER & CO. Dept. 28.

155, COMMISSAIRES OUEST,

MONTREAL

MAISON FONDÉE EN 1898



MARINEAU & LABELLE

Fabricants de poêles pour communautés.

Plombiers, poseurs d'appareils de chauffage, etc.

Marineau & Labelle font tous les travaux en leur genre pour la
Librairie Beauchemin et les communautés religieuses.

TEL. EST 1091

38, PRINCE-ARTHUR EST, MONTREAL.

ALLUMAGE A BON MARCHÉ. — Tremper des journaux dans l'eau, les froisser, les tordre et les essorer comme de l'étoffe. Puis les sécher, ils sont excellents pour l'allumage.

CONSERVEZ VOS CHEVEUX

UNE BELLE CHEVELURE EST LE
PLUS PUISSANT ORNEMENT
DE LA BEAUTE.

LA CELEBRE

LUXURINE DU Dr PROSSE

DE PARIS.

Redonne aux Cheveux Blancs leur couleur naturelle sans les teindre, les empêche de blanchir, en arrête la chute, les fait repousser et guérit Pellicules, Dartes, Démangeaisons etc., du cuir chevelu.

TRAITEMENT DE 6 MOIS, \$1.00

Essayez-la à nos frais. Nous vous enverrons sur réception de 10c pour frais de poste et d'emballage, un traitement d'essai suffisant pour vous convaincre. Adressez: **CIE Dr PROSSE, Dépt. 28.**

155, Commissaires Ouest,

MONTREAL





Elle vous dira comment chasser l'ivrognerie de votre maison.

Le Message d'une Femme

QUI A GUÉRI SON MARI DE L'IVROGNERIE

Ecrivez-lui aujourd'hui et elle vous dira avec plaisir comment elle le fit.

Pendant plus de vingt ans son mari fut un ivrogne invétéré. Il avait essayé tous les moyens possibles pour s'arrêter, mais n'avait pas réussi. Elle parvint enfin à le guérir au moyen d'un simple remède que n'importe qui peut employer ou même faire prendre secrètement. Elle désire que toute personne qui a un buveur dans sa maison, sache ce fait, et si ces personnes sont sincères dans leur désir de guérir cette maladie, qu'elles lui écrivent et elle leur dira exactement ce qu'est le remède. Elle est sincère en faisant cette offre. Elle a envoyé cette précieuse information à des milliers de personnes et elle l'enverra à vous aussi avec plaisir si vous lui écrivez aujourd'hui. Comme elle n'a rien à vendre, ne lui envoyez pas d'argent. Envoyez votre adresse complète, écrite lisiblement, mentionnant si vous êtes une dame, une demoiselle ou un monsieur. Son adresse est,

Mme MARGARET ANDERSON,

639, Grand Avenue,

Hillburn, New-York.

U.S.A.

CAMÉRAS DAYLIGHT ET APPAREIL COMPLET 50c



Portraits pris et finis en deux minutes. Pas besoin de chambre noire; pas d'impression nécessaire. Camera et appareil complet avec les instructions de manière que même un enfant de six ans peut prendre de bons portraits de paysages, bâtisses, amis, etc. Absolument aucune connaissance de la photographie n'est requise. Argent remis si non tel que représenté. Camera complet envoyé payé d'avance par colis postal. 50c, TIMBRES en ARGENT.

EASTERN CAMERA Co.
1162, Broadway, N.-Y., Dept. 94

INTERNATIONAL Business College

214, Ste-Catherine Ouest, Montréal
FONDE EN 1895
COURS DU JOUR ET DU SOIR

Enseignement individuel. Possibilités assurées. TEL. MAIN 309
ANGUS CAZA, Principal.

Nouveau Cours de Langue Anglaise, sur la méthode d'Ollendorff, par l'abbé NANTHEL. 1 volume, 7½ x 5, relié toile... ..\$0.40

La méthode Ollendorff est reconnue comme étant l'une des meilleures qui soient pour l'étude de la langue anglaise. Mais cette méthode est surtout destinée aux élèves déjà avancés, et il restait à trouver quelque chose qui pût s'adapter davantage aux enfants fréquentant les écoles primaires. C'est là la tâche que s'est imposée M. l'abbé Nantel, et le succès qui a couronné ses efforts est attesté par les nombreuses éditions qui se sont succédé de son livre.



REGENERATEUR DE LA VIE NOVA-VITA

de l'Abbé SEBIRE, aumônier de l'Hôtel-Dieu.
Alimentation Iodée à base d'Algues et Varechs
marins et de légumineuses Maltées et Dias-
tasées, 20 fois plus nutritif que la Viande.
Constitue une excellente soupe et guérit ra-
dicalement.

TUBERCULOSE, ANEMIE, RHUMATISME, DIABETE, ALBUMINE.

Toutes les maladies du COEUR, REINS, FOIE, ES-
TOMAC, INTESTINS (Entérite, Constipation,
Diarrhee.)

Brochure explicative Français ou Anglais Cratis et Franco. Ecrivez :
LABORATOIRES FRANCAIS, 43, Chancery Lane, LONDRES, W.C.

CHARLES BUSH LIMITED

W. T. MERRY, PRESIDENT

Fabricants de Fines Encres . . .

D'IMPRIMERIE ET DE LITHOGRAPHIE

105-111 DAVENPORT ROAD, — TORONTO.

Nos Spécialités : Encre Noire "PREMIER", Encre Noire
"Q. D." BLACK, Encre Noire "CANADIAN HALF-TONE".

Les demi-tons de cet almanach sont imprimés avec notre
encre noire "IMPERIAL"

HERNIE

*Bandages les plus perfectionnés, les plus connus,
doux, souples, sans ressort et d'un maintien parfait.*

Recommandés par plus de 6000 Docteurs en Europe et un
grand nombre au Canada. DEMANDEZ, CATALOGUE

ETABLISSEMENTS CLAVERIE (DE PARIS)

Dépt. B • 174, rue St-Denis, MONTREAL.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Nous vendons du bon FUMIER au char pour livrer à votre
station.

C'est le meilleur temps pour avoir du BON FUMIER au char.
Si vous n'en avez jamais eu par les chars, veuillez en essayer un
char seulement. **ECRIVEZ POUR NOS PRIX.**

ALDERIC LEFEBVRE

26, CARRÉ VICTORIA,

MONTREAL, CANADA.

P. O. BOITE 1438.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES



LES MALADIES DES FEMMES

Les jeunes filles et les femmes à qui l'on cache trop les vérités, ignorent assez généralement le rôle prépondérant que jouent certains organes, que ces organes réclament un entretien constant et parfait, que si leur hygiène laisse tant soit peu à désirer, elles contractent des maladies incommodes et presque humiliantes.

Oh ! alors, combien leur beauté, leurs charmes s'altèrent, non seulement elles perdent la santé, mais elles s'exposent à contracter des infirmités qui commandent souvent des opérations chirurgicales mortelles. Il faut arracher les jeunes filles et les femmes à tant de misères physiques, à tant de périls intimes. C'est ce que les PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles accomplissent tous les jours.

Jamais l'on n'a poussé plus loin l'habileté, le perfectionnement. Avec une sollicitude sans égale, le Médecin Spécialiste de la Compagnie Chimique Franco-Américaine a prévu toutes les indispositions, toutes les maladies intimes qui peuvent atteindre les femmes.

Depuis des années, il a dirigé ses efforts et ses découvertes à guérir ces maladies chroniques et lentes, qui sont entièrement en dehors de la portée des médecins ordinaires, et qu'on appelle "Maladies des Femmes." Convaincu que l'usage du couteau, devenu général dans la profession médicale, était parfaitement inutile dans le traitement de ces maladies, il a traité par moyens hygiéniques.

Les PILULES ROUGES ont guéri plus de femmes découragées qu'aucune autre médecine, et les nombreuses attestations dont les journaux sont remplis, sont la preuve évidente de leurs grandes vertus curatives. Allez voir ces femmes aujourd'hui guéries ou écrivez-leur et sachez ce qu'elles pensent. Elles vous diront qu'avant de prendre les PILULES ROUGES elles étaient allées consulter le médecin de famille, l'homme en qui elles avaient le plus de confiance, ensuite un autre et souvent un troisième et un quatrième ; mais, comme tant d'autres, qu'elles n'ont trouvé guérison que dans les PILULES ROUGES, le remède par excellence qui guérit les femmes malades.

Dans les différentes phases de la vie de la femme nous recommandons les PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles comme une médication sûre.

D'ABORD, au début de la jeunesse, dans le développement physique qui se fait, il règne souvent un état anémique. La jeune fille se plaint de lassitude générale, de pesanteurs, de coliques ; elle a des vertiges, des palpitations, des maux de tête, des nausées, des frissons, parfois aussi des névralgies, des éruptions, boutons, furoncles, enfin une foule de malaises qui peuvent grandement compromettre sa santé future, mais qu'il est facile d'enrayer en soignant le sang, c'est-à-dire en le purifiant, l'enrichissant et l'augmentant au moyen des PILULES ROUGES.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

LA MERE de famille, à la suite de toutes ses obligations, de toutes ses fatigues, verra souvent ses forces diminuer; elle souffrira alors de maux de tête, de digestions lentes et pénibles, d'insomnies, de douleurs internes, de troubles nerveux et de toutes sortes de maux, mais les PILULES ROUGES, administrées dès le début, auront raison de ce triste état et lui rendront la vigueur et la santé dont elle a un si grand besoin.

ENFIN, ce sont encore les PILULES ROUGES que nous conseillons à la femme pour éloigner les dangers de l'âge critique et faire disparaître les multiples ennuis qui l'assaillent, comme affaiblissement, mauvaise digestion, étourdissements, migraines, palpitations, bouffées de chaleur, étouffements, rhumatismes, eczéma, etc.

TOUJOURS donc nous indiquons à la femme pâle et souffrante les PILULES ROUGES parce que c'est le meilleur remède qui fasse du sang rapidement, qui donne des forces et qui entretienne les organes en bon état. Les PILULES ROUGES, contrairement à bien d'autres préparations, ne fatiguent pas l'estomac; leur fabrication dans nos laboratoires, est très soignée et toutes les femmes peuvent les prendre en toute confiance.

Fac-similé de la boîte des Pilules Rouges.



Le papier de l'enveloppe est blanc imprimé en rouge.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les femmes pâles et débiles ne devraient pas hésiter, aussitôt qu'elles sentent quelques malaises, à consulter le Dr Emile Simard, soit au bureau de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, soit par lettre, parce que c'est un médecin spécialiste de haute valeur, qui ne traite que les maladies des femmes et qu'il les a étudiées en Europe, sous les Drs DeVos et Capelle, éminents spécialistes. Comme par le passé, les consultations du Dr Simard sont tout à fait gratuites et confidentielles et se donnent tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

AVIS IMPORTANT. — Les PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100; chaque boîte porte à un bout le nom de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les PILULES ROUGES, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Défiiez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPECIALITE pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ECRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

ANEMIE

Méfiez-vous de l'anémie ; combattez-la sans retard.

Les sujets anémiques présentent tous des symptômes à ne pas s'y tromper. Respiration assez difficile, une marche longue, un escalier monté un peu vite, peu de chose suffit pour les essouffler ; souvent le simple fait de lever les bras est suffisant pour produire une véritable fatigue, de même aussi que le moindre travail, la moindre émotion suffisent à déterminer des palpitations qui sont parfois excessivement violentes. Les maux de tête, les lassitudes générales accompagnent généralement l'anémie. Les sujets anémiques ont toujours des troubles dans leurs fonctions digestives.

L'anémie exerce ses ravages chez les jeunes filles de tempérament délicat, nerveux, lymphatique, qui ont un travail trop sédentaire ou des fatigues intellectuelles ; chez les femmes qui ont à respirer l'air vicié des manufactures, qui habitent des logements malsains et surchauffés. L'anémie se développe facilement chez la mère obligée de voir à l'entretien de nombreux enfants et à celui de son ménage.

Les PILULES ROUGES pour femmes Pâles et Faibles sont tout indiquées dans l'anémie.

Mme P. BILODEAU



Mme P. BILODEAU.

“ Quand je me suis mariée, j'étais anémique et avais des douleurs internes que je devais à un travail trop dur. Aussi, durant les premières années de mon ménage je fus toujours malade, tout mon système était délabré ; j'avais des douleurs dans l'estomac, les reins, les intestins, enfin la vie était bien triste. J'ai écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. Sa réponse ne se fit pas attendre et je suivis le conseil qu'il me donnait de prendre des PILULES ROUGES. Quelques mois de traitement m'ont alors parfaitement remise. Depuis, j'ai souvent pris des PILULES ROUGES pendant que j'élevais ma famille et aujourd'hui je suis une femme robuste, malgré un travail incessant.” — Mme Paul BILODEAU, 333, rue Lisbon, Lewiston, Me.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

Mme LOUIS RICHER

“Mes aliments tombaient comme du plomb dans mon estomac et c'étaient ensuite des douleurs affreuses. Je fus plusieurs mois sans presque rien manger; j'avais de gros maux de tête et je maigrissais. Après m'être fait soigner par un médecin qui ne me donna pas de soulagement, on m'envoya consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui me dit la manière de me traiter. Les PILULES ROUGES, que j'ai prises sur son conseil, augmentèrent mes forces et, au bout de



Mme Ls. RICHER.

trois mois, j'étais très bien.” — Mme Louis RICHER, 100, de Lanau-dière, Montréal.

Mme D. VACHON

“Il y a quelques semaines, je me suis aperçue que la digestion ne se faisait pas toujours bien, puis, ce fut de plus en plus grave. J'en vins à avoir tant de douleurs d'estomac parfois que je ne savais que faire. Pourtant, j'avais essayé toutes sortes de remèdes, mais cela n'avait aucunement aidé mon estomac. On m'avait maintes fois recommandé les PILULES ROUGES, mais il me semblait qu'elles n'auraient pas plus d'effets que les autres remèdes, et je différerais toujours de les employer. Enfin je les ai employées et j'étais bien heureuse, au bout de peu de temps, de me trouver plus forte et d'avoir un meilleur estomac. Bientôt après je me portais très bien. Depuis ce temps j'ai confiance aux PILULES ROUGES et j'en prends quand quelque chose ne va pas.” — Mme D. VACHON, 161, rue du parc, Lewiston, Me.



Mme D. VACHON.

Mme ARTHUR ROY

“Je souffrais de faiblesse d'estomac, de brûlements, de gonflements, de palpitations de cœur et les remèdes qu'un médecin me donnait, pour faire cesser ces souffrances, au bout de plusieurs mois, n'avaient encore rien amélioré. Je m'affaiblissais de plus en plus. Voyant dans les journaux tous les succès des PILULES ROUGES, je décidai de les essayer. J'ai dû en prendre durant plusieurs semaines avant qu'il y eut du changement, mais j'avais confiance, et en les employant bien régulièrement, mes forces se sont augmentées et l'estomac fonctionna mieux d'abord, puis fonctionna très bien. J'eus bonne santé ensuite.” — Mme Arthur ROY, 69, Water, Danielson, Conn.



Mme A. ROY.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

MERES,

faites prendre à vos fillettes, à vos jeunes filles, des

PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles.

Beaucoup de fillettes sont fatiguées par la croissance ; les unes grandissent trop vite, ce qui les rend faibles, nonchalantes et pâles ; d'autres, au contraire, subissent un arrêt de croissance qui provient précisément de leur faiblesse constitutionnelle. Enfin, il y a généralement à cette époque : lassitude générale, coliques douloureuses, vertiges, palpitations, oppression respiratoire, nausées, troubles de la digestion, manque d'appétit, maux de tête, frissons, et il peut survenir bien d'autres symptômes plus graves encore.

Les parents doivent donc prendre le plus grand soin de la santé de leur fillette ; ils doivent la surveiller pour que se constitue en elle une femme forte et prête à faire face à toutes les exigences de la vie. L'action des **PILULES ROUGES** pour les Femmes Pâles et Faibles est surtout ici d'une efficacité remarquable. Les certificats qui suivent en donnent une idée.

Melle A. CHAPUT



Mlle A. CHAPUT.

“ J'étais forte, robuste et je croyais que je pouvais, sans danger, toujours travailler beaucoup et négliger toute précaution. Ce fut mon tort, car mes forces ont diminué ; j'ai commencé par avoir froid dans le dos ; je ne mangeais pas ; je suis devenue comme un squelette ; j'eus des douleurs au bas du ventre, des rhumatismes, des maux de tête, etc. Aussi avais-je bien mauvais teint, la peau couverte de taches jaunes et les yeux cernés. Ma mère ayant recouvré la santé grâce aux **PILULES ROUGES**, j'ai écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et avec

l'observation des conseils reçus et les **PILULES ROUGES**, j'ai été parfaitement guérie. Je suis forte comme autrefois maintenant et en suis très heureuse.” — Mademoiselle Anna CHAPUT, Grand Falls, Nouveau-Brunswick.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

Mme O. LAJOIE



Mme O. LAJOIE.

“ C’était pour moi une bien grande souffrance d’être toujours lasse, sans courage et incapable de faire à l’aise tout mon ménage. Des désordres intimes me maintenaient dans cet état de faiblesse depuis quatre ans malgré tous les soins que je m’étais donnés. Je résolus à la fin de prendre des PILULES ROUGES, et ce fut mon salut. La vigueur revint et bientôt je fus heureuse de travailler plus facilement.” — Mme O. LAJOIE, 37, River, Lewiston, Me.

Mme GEO. LANDRY

“ Je travaillais dans les manufactures et je m’apercevais que chaque jour mes forces diminuaient. J’avais mal à la tête tout le temps, puis, souvent, j’étais prise de vertiges, de douleurs de dos, de côtés. Lorsque j’arrivais de l’ouvrage, le soir, j’étais si accablée que j’avais peine à monter un escalier. Après avoir pris beaucoup de remèdes d’un médecin, je m’achetai quelques boîtes de PILULES ROUGES. Quelques semaines après j’étais surprise de mon ardeur au travail, des forces que j’avais gagnées. En peu de temps ma santé était revenue.” — Mme George LANDRY, 66, Jefferson, Biddeford, Me,



Mme G. LANDRY.

Mme CLEOPHAS DESILET

“ Dans ma jeunesse je n’étais pas forte et mon occupation de couturière n’était pas propre à me ramener. J’avais des maux de tête, des douleurs de dos, des digestions pénibles, des insomnies, etc. Presque continuellement j’avais des remèdes d’un médecin, mais découragée de ne pas prendre de mieux, je laissai de côté tous ses médicaments pour employer les PILULES ROUGES. Après l’emploi d’une douzaine de boîtes j’étais en bonne santé. Depuis ce temps, j’ai souvent pris des PILULES ROUGES quand je ne me trouvais pas bien et je les considère comme le meilleur remède.” —



Mme C. DESILET.

Mme Cléophas DESILET, North Grosvenordale, Conn.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

JEUNES FEMMES, PRENEZ GARDE ; SOIGNEZ-VOUS.

Quand la jeune femme est malade, le ménage est triste. Les **PILULES ROUGES** pour les Femmes Pâles et Faibles ramènent la santé à la mère, la joie au foyer.

Quels que soient les devoirs qu'une femme ait à remplir, quelles que soient ses occupations, elle devrait d'abord s'occuper de sa santé, c'est très important pour elle et pour ceux qui l'entourent.

L'épouse et la mère qui souffrent soit de pesanteurs, de métrite, d'ulcérations ou de toute autre douleur intime, feraient bien de venir voir le Dr Simard, le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ou de lui écrire ; il leur sera indiqué le traitement hygiénique à suivre, lequel, avec les **PILULES ROUGES**, les ramènera sûrement à la santé.

Mme LOUIS CHAMPAGNE



Mme L. CHAMPAGNE "Depuis que j'ai écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américain, que je me suis traitée comme il me l'indiquait et que j'ai pris des **PILULES ROUGES**, toutes mes souffrances sont disparues et j'ai acquis beaucoup de forces. Je puis maintenant faire tout mon ouvrage seule. Auparavant, j'étais très faible et si je travaillais un peu, j'en avais pour plusieurs jours à me remettre. Je me levais chaque jour avec une lassitude et une lourdeur dans tous les membres ; je souffrais de mauvaise digestion, de constipation, de maux de tête. J'avais des étourdissements, des palpitations et des désordres intimes des plus affaiblissants. Et cinq petits enfants réclamaient mes soins, mon attention continuelle. C'est dire comme j'étais malheureuse. Aujourd'hui cet état lamentable n'est plus et j'en rends grâce au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine." — Mme Louis CHAMPAGNE, Manseau (Nicolet), Qué.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

Mme V. DAVID



Mme V. DAVID.

“ Je m'apercevais que je n'étais plus la même depuis plusieurs mois ; je perdais l'appétit, tout me fatiguait, j'étais nerveuse et portée à des tristesses sans cause. Enfin, c'était l'anémie. Je vis un médecin et je pris toutes sortes de remèdes qui n'eurent pas le moindre effet. Je devenais de plus en plus faible et j'avais des étourdissements à ne pouvoir marcher dans la maison sans m'appuyer. Enfin je décidai de prendre des PILULES ROUGES et je me

trouvai mieux après l'emploi de quelques boîtes, puis la santé m'est revenue.” — Mme V. DAVID, 68, rue Brébœuf, Montréal.

Mme J. LARIVIERE

“ Des maternités fréquentes, les fatigues, les veilles et toutes les obligations qui me tenaient continuellement sur pied m'avaient affaiblié beaucoup. Je ressentais des douleurs dans le dos ; je n'avais pas d'appétit et tout ce que je mangeais me causait des gonflements, des brûlements d'estomac. J'étais aussi devenue très nerveuse. J'ai pris des PILULES ROUGES et mon état s'est amélioré. Mes forces se sont augmentées assez rapidement et tous les ennuis que j'avais se sont dissipés. Je fus donc ensuite en bonne santé.” — Mme Joseph LARIVIERE, Mechanicsville, Conn.



Mme J. LARIVIERE.

Mme JOS. PERRON



Mme JOS. PERRON.

“ Depuis quelques mois je perdais des forces, mes membres étaient lourds et il m'était impossible de rester longtemps debout ou de marcher un peu. A cela s'ajoutait une digestion mauvaise, des étourdissements et des douleurs d'estomac. Un médecin me traita sans beaucoup de résultat. Lorsque j'allai consulter le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je n'en pouvais plus d'épuisement. J'ai suivi un traitement spécial et pendant six mois j'ai pris les PILULES ROUGES bien régulièrement.

Rapidement je me suis sentie revenir à la vie ; au bout de six mois, je n'étais plus la même femme. Je travaillais sans éprouver aucune fatigue, les étourdissements étaient disparus et aussi les douleurs d'estomac. J'étais enfin guérie.” — Mme Joseph PERRON, 133A, rue Sainte-Elisabeth, Montréal.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

RETOUR D'AGE

Les PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles sont le meilleur des soutiens.

C'est avec raison que les femmes appréhendent l'arrivée du retour d'âge, car, pour presque toutes, cette époque est marquée par de graves malaises, trop souvent aussi par une véritable maladie.

La femme alors voit avec inquiétude les sensations de lourdeur à la tête, migraines, insomnies, étourdissements, refroidissement des pieds, perte de l'appétit, maux d'estomac, douleurs dans les reins, etc., etc.; elle devient aussi presque toujours extrêmement faible.

Ce qu'il lui faut c'est faciliter cette dernière transformation naturelle des fonctions et, pour cela, il n'existe qu'un remède : ce sont les PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles.

Ces pilules ont aidé des milliers de femmes. Nous citons les guérisons suivantes :

Mme A. SIMARD

"Pendant six mois ma santé fut bien mauvaise. J'avais des étourdissements ; je ne pouvais manger, après avoir pris quelques bouchées, j'étouffais, j'étais gonflée. J'avais aussi beaucoup de douleurs dans les reins, les bras, les jambes. Après avoir essayé toutes sortes de médicaments, j'ai tout abandonné pour prendre des PILULES ROUGES, et ai suivi les conseils du médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que j'avais consulté par lettre. Mon mal de reins disparut bientôt ; mes membres s'assouplirent, mon estomac se rétablit et toutes mes douleurs cessèrent. Je me suis donc guérie."—Mme A. SIMARD, 172, Elm, Biddeford, Me.



Mme A. SIMARD.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

Mme P. DUCHARME



“A l'époque du retour de l'âge, je fus bien malade. Ce furent des crampes d'estomac, des maux de tête, de dos, des étourdissements, des dérangements d'intestins. J'avais une dysenterie qui me faisait beaucoup souffrir et m'affaiblissait. Malgré toute la bonne volonté que j'y mettais, je craignais de ne pouvoir combattre ma faiblesse; je me sentais si abattue, si peu capable. J'ai commencé à prendre les PILULES ROUGES, les succès qu'elles ont chaque jour m'y ont engagée, et j'eus la joie de me

Mme P. DUCHARME.

voir revenir. Depuis, chaque année, j'ai employé des PILULES ROUGES qui ont maintenu mes forces, ont gardé ma santé.” —Mme Pierre DUCHARME, 91, rue Pontiac, Montréal.

SAVON BEL-PO



Le savon BEL-PO, avec ses propriétés légèrement antiseptiques, son parfum élégant, sa pureté, son manque d'alcalinité, est très recherché, car il guérit infailliblement toutes les petites maladies de la peau, telles que ERUPTIONS, IRRITATIONS, qui font le désespoir des femmes. Il est souverain contre les GERÇURES LÉGÈRES, les DEMANGEAISONS, les ROUGEURS DE LA PEAU. Il conserve au teint sa fraîcheur et

donne à la peau de la douceur et un éclat velouté. Pour la toilette du bébé, il est incomparable.

Le savon BEL-PO est vendu chez tous les marchands et pharmaciens au prix de 25c. le morceau, six pour \$1.25, ou douze pour \$2.25. Envoyé aussi franco, par la poste, sur réception du prix.

Cie CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée),

274, rue Saint-Denis, Montréal.

ETUDE DE LA CONSTIPATION ET SON

TRAITEMENT.

La constipation doit être combattue, il n'est pas superflu de le dire. Beaucoup de personnes considérant cet état comme normal chez elles, il est important qu'elles en sachent les inconvénients et les dangers.

La constipation atteint tous les âges, les deux sexes. Elle est particulièrement fréquente chez les femmes, peut-être en raison de leur genre de vie.

Si, bien souvent, la constipation ne produit aucun trouble fonctionnel appréciable, il est rare cependant que cette affection ne retentisse pas d'une façon fâcheuse sur l'état général de l'individu.

Règle générale, l'inappétence est constante, les malades ont de mauvaises digestions et trop souvent l'on conclut à une maladie d'estomac alors qu'il s'agit de constipation.

Beaucoup de constipés sont ou deviennent très nerveux ; très altéré est leur état de santé. Généralement amaigris, fatigués, ils ont un teint particulier ; la peau est sèche, écailleuse, les cheveux cassants, les yeux brillants. Ajoutons à cela un état mental spécial, la fétidité de l'haleine, le manque d'appétit, et nous aurons du constipé un tableau presque complet.

Les **TABLETTES PURGATIVES**, de composition végétale, constituent une spécialité énergique et inoffensive contre la constipation, en faisant, naturellement, l'éducation de l'intestin paresseux.

Les **TABLETTES PURGATIVES**, qui sont un stomachique ou apéritif avantageux dans tous les états caractérisés par une atonie de l'estomac, sont aussi un laxatif précieux et efficace dans tous les cas où la tendance à la constipation résulte de l'estomac ou de l'intestin ; aussi, elles sont un purgatif excellent pour provoquer l'évacuation complète des résidus de la nutrition.

Les **TABLETTES PURGATIVES**, pourront être prises à la dose d'une ou deux tablettes, rarement trois, tous les soirs avant de se mettre au lit. L'usage prolongé des **TABLETTES PURGATIVES**, loin d'érousser la sensibilité de l'économie, ne fait, au contraire, que l'augmenter, de telle sorte qu'il est nécessaire d'en diminuer peu à peu les doses, au lieu de les augmenter, comme on y est obligé pour les autres laxatifs.

Lisez la circulaire. — Prix : 25 cents.

Refusez toute substitution. Exigez sur chaque bouteille la marque de commerce, le lion, et le nom de la

Cie **CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE** (limitée),

MONTREAL.

AVERTISSEMENT

Avec la présente édition, l'ALMANACH DU PEUPLE entre dans sa quarante-huitième année, ce qui est, croyons-nous, un indice suffisant de la faveur en laquelle notre public canadien-français tient cette importante publication de famille et de foyer.

Nous avons donné un soin particulier à cette partie de notre Almanach qui intéresse les cultivateurs. Nous attirons tout particulièrement leur attention sur les pages où nous avons cherché à résumer, en leurs données essentielles, les problèmes se rattachant à l'établissement d'un crédit rural au Canada. Pour cela, nous n'avons cru mieux faire qu'en exposant ce qui a été fait à cet égard en Allemagne, où, de l'avis de tous les experts, l'association de Crédit foncier, dite "Landschaft," est l'organisation la plus perfectionnée de ce genre qui existe dans le monde entier. Ces considérations ont été complétées par l'exposé des côtés les plus saillants du "Farm Loan Bill," tout récemment devenu loi aux Etats-Unis, et dont nos voisins attendent maintenant des merveilles pour donner un renouveau d'impulsion à leur agriculture.

L'année 1916 sera à plus d'un titre remarquable par le débordement d'investives dont la province d'Ontario a gratifié les Canadiens-français, pour leur lenteur supposée à se rallier au recrutement. Une conférence de M. Donald Downie, prononcée l'été dernier à Vancouver, est venue bien à point pour répondre à tous ces forcenés, et nous avons saisi avec empressement l'occasion de faire connaître cette conférence à nos lecteurs. Sous une forme amusante et caustique, M. Downie, l'un des trop rares Anglais qui voient juste en notre pays en ce qui concerne les Canadiens-français, fustige de main de maître tous les fanatiques d'Ontario, trop nombreux, hélas ! pour qui tout ce qui est français et catholique comporte inévitablement un caractère d'infériorité, et il leur décoche en passant de sanglantes vérités dont ils auront peine à se relever.

Le terrible drame qui se poursuit toujours en Europe exigeait de notre part, comme les années passées, toute notre attention la plus suivie. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, quatre grands événements se détachent surtout avec une netteté particulière sur l'arrière-fond de toutes ces horreurs ; la reprise de la grande offensive russe, la bataille de Verdun, la bataille navale du Jutland et l'offensive de la Somme. A ces quatre

événements, et sans entrer dans aucune redite, nous avons fait la part aussi considérable que possible, et nous nous sommes efforcés de rendre tout cela d'une lecture encore plus attachante à l'aide de gravures inédites du plus vif intérêt. Nos lecteurs apprécieront aussi, croyons-nous, les pages que nous avons consacrées à l'effort canadien, et en particulier à l'effort canadien-français, dont l'éloge n'est plus à faire, car les hauts faits de nos braves et valeureux soldats, dont un si grand nombre, hélas, sont maintenant tombés au champ d'honneur, ont soulevé l'admiration de l'univers entier.

En retour de tout ce que nous avons pu faire pour leur être agréable, en rendant notre Almanach des plus intéressants, serait-ce trop maintenant que de demander à nos lecteurs un léger service qui, en l'occurrence, contribuera par surcroît à assurer à leur Almanach favori un redoublement de vie et de vigueur. On doit comprendre qu'un ouvrage de ce genre, dont la préparation exige tant de temps, de travail et de frais, et qui cependant se vend à un prix excessivement modique, ne peut être maintenu que grâce à notre clientèle d'annonceurs, clientèle qui, du reste, s'accroît sans cesse, car la publicité que leur offre l'ALMANACH DE PEUPLE est l'une des plus recherchées qui se puissent trouver au Canada. Eh bien, le service que nous voulons ici demander à nos lecteurs, ce serait, tout d'abord de parcourir attentivement nos pages d'annonces, et ensuite de se faire une règle de toujours acheter de préférence chez nos annonceurs, quand cela leur est possible, les marchandises et produits dont ils peuvent avoir besoin. Nous pouvons les assurer d'avance qu'ils s'en trouveront bien, car notre liste d'annonceurs est toujours recrutée chaque année avec un soin tout particulier. N'entre pas qui veut dans les colonnes de l'ALMANACH DU PEUPLE ; il faut, pour cela, avoir conquis d'abord tous ses grades, c'est-à-dire avoir pu nous convaincre que les articles offerts en vente sont de ceux dont nous pouvons nous-mêmes en toute certitude conseiller l'achat à notre public. C'est là un programme auquel nous sommes toujours restés fidèles et pour la réalisation duquel nos lecteurs aimeront, nous en sommes certains, à nous marquer toute leur reconnaissance en nous rendant à leur tour le léger service que nous venons de leur demander.

~~P~~
~~A~~ ~~lman~~
~~A~~

Almanach de peuple

L'Almanach

DU

Peuple illustré

DE LA

Librairie Beauchemin

POUR

1917

(48^{me} Année)

Droits réservés, Canada 1916, par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE, Montréal



518941
2. 3. 51

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

Librairie et Papeterie,
79, rue Saint-Jacques, 79
Montréal

Imprimerie et Reliure,
26, rue Saint-Gabriel, 26
Montréal

Ercs de 1917

1917	De la création du monde.....	6820
	De la période Julienne.....	6630
	De la fondation de Rome.....	2670
	De la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.....	1917
	De la découverte de l'Amérique.....	425
	De la découverte du Canada.....	383
	De la fondation de Québec.....	309
	De la fondation de Montréal.....	275
	De la cession du Canada à l'Angleterre.....	157
	De la république des Etats-Unis.....	141
	De la confédération canadienne.....	50
	Du règne du roi Georges V.....	7
	Du pontificat de Benoit XV.....	3
	Le premier jour de janvier 1917 est le 2,421,230e jour depuis le commencement de la période Julienne.	

DURÉE DES JOURS

Le jour le plus court de l'année est le 22 décembre, solstice d'hiver ; et le jour le plus long est le 22 juin, solstice d'été.

La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 décembre jusqu'au 23 juin ; elle va toujours en décroissant depuis le 22 juin jusqu'au 23 décembre.

Du 22 décembre au	H.M.	Du 22 juin au	H M.
1 février les jours ont crû de.....	1 6	1 août les jours ont dé-	0 56
1 mars.....	2 23	1 septembre.....	1 22
1 avril.....	4 4	1 octobre.....	3 56
1 mai.....	5 36	1 novembre.....	5 32
22 juin.....	6 58	25 décembre.....	6 58

LEVER ET COUCHER DE LA LUNE

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers 10 heures du soir.	Au 15e jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.
Au cinquième jour, vers 11 heures.	Au 16e, vers 8 heures et un quart.
Au sixième jour, vers minuit.	Au 17e, vers 8 heures et demie.
Au septième jour, vers une heure du matin.	Au 18e, vers 10 heures.
	Au 19e, vers 11 heures.
	Au 20e, vers minuit.

Cette table est assez exacte pour faire connaître les nuits que la lune éclaire.

ÉTOILES DU MATIN ET DU SOIR POUR 1917

Vénus est étoile du matin jusqu'au 26 avril, ensuite étoile du soir jusqu'à la fin de l'année.

Mars est étoile du soir jusqu'au 28 février, ensuite étoile du matin jusqu'à la fin de l'année.

Jupiter est étoile du soir jusqu'au 9 mai, étoile du matin jusqu'au 29 novembre, ensuite étoile du soir jusqu'à la fin de l'année.

Saturne est étoile du matin jusqu'au 17 janvier, ensuite étoile du soir jusqu'au 27 juillet, et étoile du matin jusqu'à la fin de l'année.

ANNEE 1917

COMPUT ECCLESIASTIQUE

Lettres dominicales (lettres de l'alphabet qui servent à marquer dans le calendrier les dimanches pendant tout le cours de l'année), G.

Nombre d'or (période de 19 années solaires, à l'expiration desquelles les nouvelles lunes et les pleines lunes arrivent aux mêmes époques), 18.

Epacte ou Age de la lune au 1er janvier, 26.

Cycle solaire (période de 28 années, au bout desquelles l'année recommence par les mêmes jours), 22.

Indiction romaine (période de 15 années en usage dans l'Eglise catholique, notamment dans les Bulles des Souverains Pontifes), 15.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS (Temps de Montréal)

Le Printemps commencera le 20 mars, à 11 h. 46 m. du soir.

L'Été commencera le 21 juin, à 7 h. 22 m. du soir.

L'Automne commencera le 23 septembre, à 10 h. 9 m. du matin.

L'Hiver commencera le 22 décembre, à 4 h. 54 m. du matin.

FETES MOBILES

Septuagésime.....	4 février	Pentecôte.....	27 mai
Les Cendres.....	21 février	Trinité.....	3 juin.
Pâques.....	8 avril.	Fête-Dieu.....	7 juin
Ascension.....	17 mai	1 ^{er} Dimanche de l'Avent..	2 déc.

QUATRE - TEMPS

Du Printemps, les 28 février, 2 et 3 mars.		De l'Automne, les 19, 21 et 22 sept.
De l'Été, les 30 mai, 1 et 2 juin.		De l'Hiver, les 19, 21 et 22 déc.

JEUNES D'OBLIGATION

1° Les Quatre-Temps, ou les premiers mercredis, vendredis et samedis après le 1^{er} dimanche du Carême,—après la fête de la Pentecôte,—après le 14 septembre,—après le 13 décembre, ou après le troisième dimanche de l'Avent.

2° Le Carême tout entier, excepté les dimanches.

3° Tous les mercredis et les vendredis de l'Avent, excepté le mercredi ou le vendredi coïncidant avec la fête de l'Immaculée Conception.

4° Les vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE

1° Tous les quatre-Temps de l'année.

2° Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberaient les fêtes de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de Noël.

3° Les jours de vigiles où l'on observe le jeûne.

4° Tous les mercredis et vendredis du Carême.

5° Le Samedi Saint.

N.B.—Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire les lundis, mardis, jeudis et samedis (le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint exceptés) on ne doit faire qu'un seul repas en gras, et à ce repas ainsi qu'à ceux des dimanches, il n'est point permis de faire usage de poisson ou d'huitres avec la viande.

TEMPS OU LA CELEBRATION DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE

La célébration des mariages est défendue depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'Épiphanie inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Quasimodo, aussi inclusivement.

FETES LEGALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Tous les dimanches de l'année.	
Circoncision..... 1er janv.	Ascension..... 17 mai.
Épiphanie..... 6 "	Fête du Roi..... 3 juin
Mercredi des Cendres.. 21 février.	Confédération..... 1er juil.
Vendredi Saint..... 6 avril.	Fête du Travail..... 3 sept.
Lundi de Pâques. 9 "	Toussaint..... 1er nov.
Fête de la Reine	Immaculée Conception.. 8 déc.
(Victoria Day)..... 24 mai.	Noël..... 25 "

Et tout jour fixé par proclamation comme jour de jeûne et d'actions de grâces générales.

ECLIPSES EN 1917

Il y aura, en 1917, sept éclipses, quatre du soleil et trois de la lune.

1° Le 7-8 janvier une éclipse totale de la lune, visible ici; le commencement en sera généralement visible dans le centre et l'est de l'Europe, le nord-ouest de l'Afrique, les deux Amériques et le centre et l'est de l'Océan Pacifique, la fin en sera généralement visible dans l'Amérique du Nord, le nord-ouest de l'Amérique du Sud, le nord et le nord-est de l'Asie, et l'est de l'Australie.

2° Le 23 janvier une éclipse partielle du soleil, invisible ici. Visible en Europe, Asie, et le nord-est de l'Afrique.

3° Le 19 juin, une éclipse partielle du soleil, invisible ici. Visible en Sibérie, et dans une large étendue autour du Pôle Nord.

4° Le 4 juillet, une éclipse totale de la lune, invisible ici. Le commencement en sera généralement visible en Asie, excepté dans le nord-est, en Australie, en Afrique, en Europe, excepté dans le nord-ouest, et le sud de l'Océan Atlantique; la fin en sera généralement visible dans l'ouest de l'Australie, le sud-ouest de l'Asie, l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

5° Le 18 juillet, une éclipse partielle du soleil, invisible ici.

6° Le 14 décembre, une éclipse annulaire du soleil, invisible ici. Visible dans la partie sud-est de l'Amérique du Sud, l'extrême sud de l'Australie, le sud de l'Atlantique et de l'Océan Indien et une partie de l'Océan Pacifique.

7° Le 28 décembre, une éclipse totale de la lune, visible ici. Le commencement en sera généralement visible dans les deux Amériques, sur tout l'Océan Pacifique, et la partie extrême nord-est de l'Asie; la fin en sera généralement visible dans l'Amérique du Nord, sur tout l'Océan Pacifique, dans l'est de l'Asie, et l'Australie.

Prévision du Temps.

Présages du beau temps tirés du soleil.—Quand le soleil se lève, si les nuées vont du côté de l'occident, beau temps. Si en se levant il est pur et net, qu'il ne soit pas plus grand qu'à l'ordinaire, et qu'il n'ait pas ses rayons rompus, beau temps. Si lorsqu'il se lève il est environné d'un cercle, et que ce cercle se dissipe, c'est une marque évidente de beau temps. Si on voit, avant que le soleil se lève et dans le même endroit, un petit brouillard, marque de beau temps. Si au point du jour le ciel est bordé d'un cercle blanc ou doré aux extrémités de l'horizon, et la basse région de l'air mouillée de rosée, qui se fait voir dans les vitres des fenêtres, marque de beau temps. Lorsqu'il y a beaucoup de rosée le matin, que le soleil est serein, beau temps. Si en se couchant il est clair et net sans brouillard, et que l'on voit à l'entour de petites nuées rouges, séparées les unes des autres, marque de beau temps.

Présages de la pluie tirés du soleil.—Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. S'il pleut lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour. Si en se levant on voit paraître à l'entour du soleil de longues raies, cela marque que la pluie n'est pas loin. S'il paraît pâle toute la journée, de la pluie au plus tard le lendemain. S'il paraît petit et rond comme une boule, marque de pluie et tempête. Si le soleil pendant le jour paraît noir et obscur, marque de pluie et tonnerre. Si en se couchant il est enveloppé d'une nuée noire, pluie et brouillard. S'il se couche avec de grands rayons vers la terre, pluie ou neige pour le lendemain, suivant la saison. Si en se couchant ou autrement, il est caché d'une nuée jaune ou un peu rousse, pluie.

Présages du beau temps tirés de la lune.—Si la lune est rouge lorsqu'elle se lève, cela pronostique du vent en hiver, et en été une grande chaleur, particulièrement si elle l'est du côté qu'elle n'est pas éclairée. Si elle est bien claire quand elle se lève, beau temps en été, et en hiver grand froid. Si trois jours avant ou après sa conjonction en son quartier, elle a une petite et pure lumière, cela dénote le beau temps. Si trois ou quatre jours après qu'elle est nouvelle, elle se montre nette, beau temps. Lorsqu'elle est dans son plein, si elle paraît claire et nette, marque de beau temps. Si le halo, c'est-à-dire le cercle qui paraît autour de la lune, se dissipe, beau temps. Lorsque la lune a double halo, tempête.

Présages de la pluie tirés de la lune.— Si le cercle de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. S'il est au plein, et qu'il y ait quelque chose à l'entour, marque de pluie. Si à l'entour de la lune il paraît deux ou trois ronds, particulièrement quand ils sont de couleur noire, livide et embrouillée, marque de pluie. Si, lorsque la lune se renouvelle, le temps est chargé et obscur, marque de pluie. Si la lune ne paraît point du tout vers le quatrième jour de son renouveau, le temps sera obscur et pluvieux le reste de la lune.

CALENDRIER PERPETUEL

D'APRÈS les Computistes, le 1^{er} Janvier de l'an 1 de l'ère chrétienne fut un Samedi. Pour trouver le jour de la semaine correspondant à une date quelconque, il suffit de consulter les tableaux ci-dessous en suivant la marche indiquée.

MARCHE A SUIVRE

1° Cherchez dans le tableau I le nombre placé à l'intersection de la ligne contenant les chiffres du siècle et de la colonne contenant ceux de l'année.

2° Reporter ce nombre dans la colonne extérieure du tableau II, et chercher le nombre qui se trouve sur sa ligne à l'intersection de la colonne du mois.

Dans les années bissextiles (chiffres gras) prendre les mois de Janvier et de Février marqués de la lettre B.

3° Rappporter le nouveau nombre ainsi trouvé dans la colonne extérieure du tableau III. Sur la ligne et à l'intersection de la colonne du quantième se trouve le jour cherché.

Les années séculaires, toujours bissextiles dans le calendrier Julien, ne le sont, dans le calendrier Grégorien, que si elles sont divisibles par 400.

Les dates du 5 au 14 octobre 1582 n'existent pas dans le calendrier Grégorien (réforme grégorienne).

Abréviations: m. Mardi; M. Mercredi.

SIÈCLES

Ta- bleau I	Julien.				Grégorien.		
	0..	7..	14..	17..	21..	25..
	1..	8..	15..		jusq. 4 oct. 1582
2..	9..	18..	22..	26..
3..	10..
4..	11..		Dep. le 15 oct. 1582	15	19..	23.. 27.
5..	12..	16	20..	24.. 28.
6..	13..

ANNÉES

00	01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11
....	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27
28	29	30	31	32	33
34	35	36	37	38	39
....	40	41	42	43	44
45	46	47	48	49	50
51	52	53	54	55
56	57	58	59	60	61
62	63	64	65	66	67
....	68	69	70	71	72
73	74	75	76	77	78
79	80	81	82	83
84	85	86	87	88	89
90	91	92	93	94	95
....	96	97	98	99
	0	1	2	3	4	5
	5	6	0	1	2	3
	4	5	6	0	1	2
	3	4	5	6	0	1
	2	3	4	5	6	0
	1	2	3	4	5	6
	0	1	2	3	4	5
	6					

MOIS

Ta- bleau II	Août		Févr.		Sept. Déc.	Avril Juil.		Janv. Oct.	
	Mal.	Fév. (B)	Mars. Nov.	Juin		Jan. (B)	Oct.		
1	2	3	4	5	6	0	1		
2	3	4	5	6	0	1	2		
3	4	5	6	0	1	2	3		
4	5	6	0	1	2	3	4		
5	6	0	1	2	3	4	5		
6	0	1	2	3	4	5	6		
0	1	2	3	4	5	6	0		

QUANTIÈMES

Ta- bleau III	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31	
1	D	L	m	M	J	V	S
2	L	m	M	J	V	S	D
3	m	M	J	V	S	D	L
4	M	J	V	S	D	L	m
5	J	V	S	D	L	m	M
6	V	S	D	L	m	M	J
0	S	D	L	m	M	J	V

EXEMPLES :

QUEL jour était le 6 Juillet 1809 (bataille de Wagram) ? Le tableau I, à l'intersection de la ligne du siècle 18, et de la colonne de l'année 9, donne 1.

Le tableau II, à l'intersection de la ligne 1 (chiffres gras extérieurs) et de la colonne contenant le mois de Juillet donne 0.

Le tableau III, à l'intersection de la ligne 0 (chiffres gras extérieurs) et de la colonne du quantième 6 donne Jeudi, jour cherché.

Ce calendrier se prête à la recherche inverse des dates correspondant à un jour de la semaine donné.

Quels ont été, par exemple, en 1900, les Vendredis 13 ?

Cherchons dans le tableau I le nombre correspondant à l'année 1900. C'est 2. Portons ce 2 dans la colonne extérieure du tableau II (chiffres gras).

Cherchons dans le tableau III, le vendredi qui se trouve dans la colonne du 13. Cela nous donne 1 dans la colonne extérieure. Cherchons enfin dans la ligne 2 du tableau II le nombre 1 ainsi obtenu, il correspond aux mois d'Avril et de Juillet.

Il y a donc eu en 1900 deux Vendredis 13, en Avril et en Juillet. G. DESMOETS.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Observatoire du Collège McGill, Montréal, Canada

Altitude, 187 pieds, M. C. McLEOD, surintendant

Le signe — signifie au-dessous de zéro.

SEPT. 1915.			OCT. 1915.			NOV. 1915.			DEC. 1915.		
DATE.	THERM.										
	Max.	Min.									
1	73.2	47.2	1	60.1	40.9	1	64.0	45.1	1	34.8	27.4
2	79.2	59.0	2	53.4	45.4	2	50.8	41.0	2	31.2	25.2
3	80.6	60.6	3			3	43.8	33.9	3	31.0	25.0
4	76.9	63.3	4	57.7	44.8	4	36.2	31.3	4	30.0	22.7
5			5	62.8	40.1	5	36.8	31.3	5	33.0	25.2
6	77.8	60.0	6	60.6	52.8	6	38.0	28.4	6		
7	77.5	61.0	7	52.8	46.3	7	39.8	26.8	7	31.5	25.0
8	78.5	65.2	8	59.0	46.8	8			8	25.0	22.0
9	80.0	66.2	9	58.8	42.3	9	46.3	30.1	9	30.1	23.4
10	81.4	66.9	10	53.4	40.0	10	49.6	37.0	10	27.0	16.8
11	78.6	64.0	11			11	40.1	31.4	11	20.1	14.6
12	76.2	62.3	12	46.6	37.3	12	37.0	27.1	12	22.0	13.3
13			13	53.0	34.0	13	49.8	37.0	13	19.0	11.2
14	67.3	52.8	14	65.7	46.7	14	44.0	35.8	14		
15	61.5	52.4	15	70.2	48.9	15	44.5	31.6	15	27.0	13.3
16	82.9	54.5	16	68.1	54.8	16			16	26.8	9.7
17	88.4	59.5	17	55.0	46.4	17	42.0	29.4	17	22.1	5.4
18	79.3	65.7	18	57.5	39.8	18	29.4	24.7	18	28.3	19.9
19	78.2	62.5	19			19	30.5	22.3	19	32.5	19.7
20	70.9	56.6	20	63.0	45.9	20	29.0	20.7	20	35.8	27.5
21			21	63.2	46.9	21	39.2	21.4	21	27.8	21.0
22	72.8	55.0	22	59.3	54.9	22	40.8	34.5	22		
23	65.7	47.4	23	65.0	53.3	23	39.8	32.0	23	28.8	20.3
24	67.8	47.8	24	60.5	48.7	24			24	23.7	18.2
25	57.8	40.4	25	52.0	35.4	25	32.0	23.8	25	25.9	15.6
26	63.0	44.1	26	41.8	31.3	26	29.3	23.0	26	36.8	24.0
27	62.9	44.5	27			27	34.9	25.2	27	36.8	32.5
28	51.4	39.0	28	44.8	33.7	28	39.7	24.1	28	38.5	29.2
29			29	46.7	31.2	29	41.8	26.2	29	39.0	17.3
30	66.0	42.0	30	49.8	42.0	30	48.8	28.6	30		
31	52.1	39.5	31	52.8	43.3	31	45.1	35.7	31	35.0	15.4
32	53.8	41.9	32	52.5	43.0	32			32	34.2	20.0
33	57.2	38.9	33	58.9	44.4	33	41.8	33.2	33	20.0	14.0
34	59.4	40.0	34	48.5	40.4	34	37.6	30.8	34	16.0	7.4
35			35			35			35	19.4	4.6
36			36	48.3	36.8	36			36		
Moy.	70.61	53.34	Moy.	56.19	43.15	Moy.	40.75	30.11	Moy.	28.66	18.93
Moy. pour 41 ans.	66.35	50.92	Moy. pour 41 ans.	53.30	39.67	Moy. pour 41 ans.	38.91	27.14	Moy. pour 41 ans.	26.02	12.40

POUR LES CHENILLES. — Arroser fortement avec de l'arséniate de plomb les gazons, les plantes et les buissons. Ne pas attendre l'arrivée des insectes, prendre les devants.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Le signe — signifie au-dessous de zéro.

JAN. 1916.			FEV. 1916.			MARS 1916.			AVRIL 1916.		
DATE.	THERM.		DATE.	THERM.		DATE.	THERM.		DATE.	THERM.	
	Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min.
1	21.2	14.1	1	39.8	21.6	1	9.0	1.2	1	52.5	37.2
2	28.0	13.4	2	21.6	15.7	2	11.0	4.9	2	41.2	30.0
3	24.7	12.5	3	19.0	10.6	3	18.8	4.9	3	34.0	21.7
4	25.5	5.5	4	22.6	11.3	4	20.6	4.4	4	38.3	25.3
5	42.0	25.5	5	22.5	15.2	5	19.8	9.3	5	40.7	32.3
6	40.6	4.6	6	28.0	16.0	6	16.7	7.7	6	47.5	31.7
7	6.2	-3.2	7	28.5	8.6	7	32.3	14.7	7	37.6	30.5
8	2.0	-6.0	8	8.6	-3.7	8	27.3	15.2	8	43.8	30.0
9	18.0	-2.2	9	12.0	3.3	9	28.3	18.0			
10	36.0	18.0	10	20.0	3.3	10	26.0	17.0	9	37.9	31.2
11	38.6	11.2	11	5.7	-4.8	11	20.3	8.6	10	47.5	30.6
12	27.0	8.5	12	4.6	-5.4				11	55.1	35.2
13	39.0	16.1	13	8.7	-3.2	12	24.0	0.6	12	51.1	40.0
14	16.1	-5.9	14	-1.6	-10.3	13	28.4	18.3	13	56.0	35.0
15	17.0	-4.6	15	20.0	-2.4	14	25.8	11.8	14	39.5	32.5
16	24.7	15.2	16	27.0	7.7	15	12.2	0.7	15	53.4	34.6
17	16.0	-7.8	17	32.1	25.0	16	18.0	7.3			
18	8.3	-8.6	18	35.9	15.5	17	14.0	2.8	16	62.3	40.3
19	18.6	7.8	19	15.5	-5.0	18	8.0	-7.0	17	53.8	44.4
20	34.2	7.5	20	1.0	-5.2	19	20.8	3.8	18	52.5	38.0
21	39.0	34.2	21	-2.7	-17.6	20	17.4	4.2	19	51.7	35.1
22	45.3	31.1	22	26.2	-2.7	21	31.5	14.9	20	49.8	33.2
23	31.1	21.0	23	20.7	10.5	22	18.3	5.5	21	57.7	35.1
24	30.9	13.2	24	22.4	2.7	23	22.2	11.2	22	63.8	41.4
25	40.3	30.9	25	33.5	20.6	24	30.6	11.6	23	48.8	45.6
26	40.8	22.9	26	33.0	13.3	25	42.2	27.4	24	59.0	39.0
27	22.9	18.2	27	15.0	1.1	26	45.8	25.5	25	66.0	42.2
28	38.0	11.4	28	7.0	-0.9	27	52.4	32.1	26	64.0	45.2
29	11.8	1.2	29	7.0	-3.9	28	46.2	32.2	27	61.6	40.0
30	21.2	8.3				29	49.2	34.2	28	63.7	48.0
31	44.2	20.9				30	53.3	38.0	29	66.0	44.1
						31	50.3	37.4	30	66.2	40.7
Moy.	27.40	10.80	Moy.	18.40	4.72	Moy.	27.12	13.50	Moy.	52.10	36.34
Moy. pour 42 ans.	21.13	5.01	Moy. pour 42 ans	22.77	6.89	Moy. pour 42 ans	32.04	17.85	Moy. pour 42 ans.	49.21	33.26

NETTOYER UNE CHAMBRE DE MALADE. — Frotter le tapis avec un linge humecté d'ammoniaque et tordu ; rincer et tourner de temps en temps le linge quand la poussière s'amasse. Changer d'eau fréquemment.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Le signe — signifie au-dessous de zéro.

MAI 1916.			JUN 1916.			JUIL. 1916			AOUT 1916.		
DATE.	THERM.		DATE.	THERM.		DATE.	THERM.		DATE.	THERM.	
	Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min.		Max.	Min.
1	68.3	45.0	1	72.2	52.0	1	85.9	59.3	1	73.2	57.8
2	58.4	47.0	2	78.2	49.6				2	76.9	55.0
3	50.0	34.9	3	71.6	55.2	2	74.2	58.5	3	75.8	61.7
4	56.4	37.4				3	66.6	60.0	4	85.0	63.3
5	67.3	42.0	4	64.8	53.2	4	62.4	55.3	5	89.0	70.6
6	67.2	49.2	5	70.0	55.4	5	75.7	55.7			
			6	67.2	51.8	6	84.0	58.0	6	81.3	62.2
7	64.0	51.5	7	76.2	52.3	7	84.0	66.5	7	86.9	61.0
8	61.5	43.8	8	70.8	53.3	8	73.5	63.0	8	82.0	69.0
9	58.3	45.0	9	61.0	55.6				9	69.0	60.0
10	55.4	35.5	10	66.5	53.0	9	73.2	54.6	10	75.8	58.3
11	64.5	47.8				10	79.5	56.0	11	78.4	58.0
12	52.2	40.7	11	65.8	53.7	11	86.0	66.0	12	81.2	64.7
13	58.8	42.3	12	69.3	54.0	12	90.0	73.0			
			13	75.9	59.7	13	88.7	70.3	13	68.6	57.2
14	61.0	41.0	14	79.9	57.0	14	74.5	56.0	14	77.2	56.0
15	57.5	42.0	15	71.6	62.0	15	84.0	57.5	15	77.7	59.0
16	58.8	49.0	16	62.4	54.2				16	84.0	62.6
17	57.2	44.0	17	72.6	57.0	16	84.6	66.0	17	87.2	63.5
18	47.0	42.0				17	77.0	64.0	18	84.2	67.3
19	58.6	42.0	18	76.7	58.0	18	83.5	60.0	19	92.1	67.3
20	60.5	44.0	19	71.5	54.3	19	89.2	72.3			
			20	61.8	53.5	20	90.9	70.8	20	90.0	69.0
21	72.8	51.0	21	65.6	49.3	21	88.0	71.0	21	91.9	74.0
22	71.2	53.2	22	63.6	50.0	22	84.9	69.7	22	85.7	66.0
23	64.2	50.6	23	70.0	51.2				23	78.4	63.5
24	77.6	53.7	24	76.0	55.3	23	88.2	66.0	24	74.8	54.5
25	71.7	53.7				24	90.0	69.0	25	75.0	61.0
26	68.0	50.7	25	73.9	60.5	25	92.5	70.3	26	80.0	56.0
27	70.7	49.3	26	76.0	57.8	26	87.3	71.0			
			27	73.7	60.7	27	75.8	65.6	27	74.9	56.5
28	67.0	57.3	28	74.5	58.0	28	76.4	60.0	28	65.0	55.0
29	81.0	57.2	29	75.2	60.0	29	84.4	63.4	29	74.9	54.6
30	71.0	56.0	30	77.7	59.0				30	70.2	56.0
31	66.0	48.0				30	84.2	72.8	31	71.8	55.5
						31	85.8	69.0			
Moy.	63.36	46.67	Moy.	71.1	55.4	Moy.	82.10	64.21	Moy.	79.29	61.16
Moy. pour 42 ans.	64.04	46.03	Moy. pour 42 ans.	73.3	56.0	Moy. pour 42 ans.	77.60	61.05	Moy. pour 42 ans.	74.78	58.69

NETTOYER LE LINOLEUM. — Le lait caillé est meilleur à cet usage que le lait doux et coûte moins cher. Après avoir lavé à l'eau claire chaude, appliquer le lait caillé, bien frotter et polir avec un linge sec.

THERMOMETRES

Sait-on que presque tous les pays ont inventé un modèle de thermomètre, mais qu'il n'y en a pas un seul qui fasse usage du thermomètre de sa nationalité ? Quels sont les thermomètres les plus employés ? Ceux de Celsius, de Réaumur et de Fahrenheit. Eh bien, la France se sert exclusivement du thermomètre du Suédois Celsius. L'Allemagne et la Russie ont adopté le thermomètre du Français Réaumur. L'Angleterre fait usage, couramment, du thermomètre Fahrenheit, Allemand, et la Suède du thermomètre de l'Anglais Leslie.

N'est-ce pas curieux ?

Nous donnons ci-dessous une échelle comparative des trois principaux thermomètres : Réaumur, Centigrade et Fahrenheit.

Réaumur 80°	Centigrade 100°	Fahrenheit 212°	
			L'eau bout au niveau de la mer.
76	95	203	
72	90	194	
68	85	185	
63.1	78.9	174	
60	75	167	L'alcool bout.
56	70	158	
52	65	149	
48	60	140	
44	55	131	
42.2	52.8	127	Le suif fond.
40	50	122	
36	45	113	
33.8	42.2	108	
32	40	104	
29.3	36.7	98	La température du sang.
28	35	95	
25.8	32.2	90	
24	30	86	
21.3	26.7	80	
20	25	77	
16	20	68	
12.4	15.3	60	Tempérée.
10.2	12.8	55	
8	10	50	
5.8	7.2	45	
4	5	41	
1.3	1.7	35	
0	0	32	L'eau gèle.
- 0.9	- 1.1	30	
- 4	- 5	23	
- 5.3	- 6.7	20	
- 8	- 10	14	
- 9.8	- 12.2	10	
- 12	- 15	5	
- 14.2	- 17.8	0	Zéro Fahrenheit.
- 16	- 20	- 4	
- 20	- 25	- 13	
- 24	- 30	- 22	
- 28	- 35	- 31	
- 32	- 40	- 40	

CHASSER LES MOUSTIQUES.—Un sac plein de naphthaline suspendu dans un puits clos ou une citerne chasse les moustiques femelles qui cherchent les places sombres pour déposer leurs œufs et ne donne pas de mauvaise odeur à l'eau.



Signe du Verseau.

PLEINE LUNE, le 8, à 2h. 48m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 16, à 6h. 48m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 23, à 2h. 46m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 29, à 8h. 7m. du soir.

Jours de la semaine	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
Lundi	1 CIRCONCISION DE N.-S. J.-C. (d'oblig.)	M. 11.	H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	2 LE TRÈS SAINT NOM DE JÉSUS.	7 42	4 27	10 59	1 16
Mercredi	3 Ste Geneviève, vierge.	7 41	4 28	11 27	2 29
Jeu	4 Ste Dafrose, martyr.	7 41	4 29	11 56	3 38
Vendredi	5 Vigile de l'Epiphanie.	7 41	4 30	8 32	4 43
Samedi	6 EPIPHANIE (d'obligation).	7 40	4 31	1 16	5 44
DIMAN.	7 <i>Dimanche dans l'oct. de l'Epiphanie.</i>	7 40	4 32	05	6 38
Lundi	8 S. Lucien, prêtre et martyr.	7 39	4 33	3 02	7 25
Mardi	9 S. Séverin, abbé.	7 39	4 34	4 56	8 04
Mercredi	10 S. Guillaume, évêque.	7 38	4 35	5 59	8 37
Jeu	11 S. Hygin, pape et martyr.	7 38	4 36	7 03	9 04
Vendredi	12 S. Arcade, martyr.	7 37	4 37	8 10	9 23
Samedi	13 Ste Glaphyre, vierge.	7 37	4 39	9 15	9 41
DIMAN.	14 II <i>Epiphanie.</i> Solen. du T.S. N. de J.	7 36	4 40	10 15	9 57
Lundi	15 S. Paul, ermite.	7 36	4 41	11 23	10 19
Mardi	16 S. Marcel, pape et martyr	7 35	4 42	MAT.	10 35
Mercredi	17 S. Antoine, abbé.	7 35	4 43	0 33	10 56
Jeu	18 La Chaire de S. Pierre à Rome.	7 34	4 44	1 46	11 22
Vendredi	19 LA STE FAMILLE DE J. M. J.	7 34	4 46	2 58	11 56
Samedi	20 SS. Fabien et Sébastien, martyrs.	7 33	4 48	4 11	S. 41
DIMAN.	21 III <i>Epiphanie.</i> Solen. de la Ste Famille	7 32	4 49	5 19	1 35
Lundi	22 SS. Vincent et Anastase, martyrs.	7 31	4 51	6 18	2 42
Mardi	23 S. Raymond de Pennafort, conf.	7 30	4 52	7 07	3 58
Mercredi	24 S. Timothée, évêque et martyr.	7 29	4 54	7 30	5 33
Jeu	25 Conversion de S. Paul.	7 28	4 55	7 57	7 01
Vendredi	26 S. Polycarpe, évêque et martyr.	7 27	4 56	8 21	8 23
Samedi	27 S. Jean-Chrysostôme, év., conf. et doc.	7 26	4 57	8 47	9 41
DIMAN.	28 IV <i>Epiphanie.</i>	7 25	4 58	9 07	10 59
Lundi	29 S. Frs de Sales, év., conf. et docteur.	7 24	4 59	9 31	MAT.
Mardi	30 Ste Martine, vierge et martyre.	7 23	5 01	9 58	0 16
Mercredi	31 S. Pierre Nolasque, confesseur.	7 23	5 03	10 33	1 28
		7 22	5 04	11 14	2 35

Pronostics de la température pour le mois de janvier 1917.

Du 1er au 3, doux et changeant.	Du 16 au 20, pluie, grêle et neige.
Du 4 au 7, neige et grésil.	Du 21 au 24, vague froide.
Du 8 au 11, pluies générales:	Du 25 au 28, vents impétueux.
Du 12 au 15, variable.	Du 29 au 31, plus doux, variable.

CONTRE LES FOURMIS. — En Suisse, on répand dans les endroits infectés par les fourmis des feuilles de plante de tomates.



Signe des Poissons.

PLEINE LUNE, le 6, à 10h. 34m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 14, à 8h. 59m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 21, à 1h. 15m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 28, à 11h. 50m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Jeu	1 S. Ignace, évêque et martyr.	7 21	5 06	S. 01	3 38
Vend	2 PURIFICATION DE LA B. V. MARIE.	7 20	5 08	0 55	4 34
Sam	3 S. Blaise, évêque et martyr.	7 19	5 09	1 55	5 19
DIMAN.	4 SEPTUAGÈSIME. Sol. de la Purification	7 18	5 11	2 57	5 59
Lun	5 Ste Agathe, vierge et martyre.	7 17	5 12	3 59	6 33
Mardi	6 S. Tite, évêque et confesseur.	7 16	5 14	5 05	7 08
Mer	7 S. Romuald, abbé.	7 14	5 15	5 59	7 30
Jeu	8 S. Jean de Matha, confesseur.	7 13	5 17	7 05	7 49
Vend	9 S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.	7 12	5 18	8 05	8 05
Sam	10 Ste Scholastique, vierge.	7 10	5 19	9 13	8 24
DIMAN.	11 SEXAGÈSIME.	7 09	5 21	10 22	8 43
Lun	12 Ste Eulalie, vierge et martyre.	7 07	5 22	11 32	9 03
Mardi	13 S. Polyeucte, martyr.	7 06	5 24	MAT.	9 25
Mer	14 S. Valentin, martyr.	7 04	5 25	0 43	9 55
Jeu	15 SS. Faustin et Jovite, martyrs.	7 02	5 27	1 53	10 32
Vend	16 S. Onésime, évêque et martyr.	7 01	5 28	3 00	11 22
Sam	17 S. Alexis de Falconieri, confesseur.	6 59	5 30	4 03	S. 20
DIMAN.	18 QUINQUAGÈSIME.	6 58	5 31	4 54	1 30
Lun	19 S. Gabin, prêtre et martyr.	6 56	5 33	5 37	2 47
Mardi	20 S. Eucher, évêque.	6 54	5 34	6 11	4 09
Mer	21 LES CENDRES. (Comm. du Carême.)	6 53	5 36	6 21	5 51
Jeu	22 La Chaire de S. Pierre à Antioche.	6 51	5 37	6 47	7 11
Vend	23 S. Pierre Damien, évêque et docteur.	6 50	5 39	7 10	8 31
Sam	24 S. Mathias, apôtre.	6 48	5 40	7 32	9 52
DIMAN.	25 I DE CARÈME.	6 47	5 41	7 59	11 09
Lun	26 S. Fortunat, martyr.	6 45	5 43	8 31	MAT.
Mardi	27 S. Léandre, évêque.	6 44	5 45	9 12	0 21
Mer	28 4 Temps. S. Macaire, martyr.	6 43	5 44	9 56	1 26

Pronostics de la température pour le mois de février 1917.

Du 1er au 4, brumeux.
 Du 5 au 9, vents très froids.
 Du 10 au 13, tempête de neige.
 Du 14 au 17, période orageuse.

Du 18 au 21, froid.
 Du 22 au 24, clair et froid.
 Du 25 au 26, variable.
 Du 27 au 28, tempête de neige.

TACHES DE GRAISSE DE ROUE. — Eponger avec de l'éther.



Signe du Bélier.

PLEINE LUNE, le 8, à 5h. 4m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 16, à 7h. 39m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 22, à 11h. 11m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 30, à 5h. 42m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1 Ste Antonine, martyre.	6 42	5 47	10 48	2 26
Vendredi	2 4 Temps. S. Simplicie, pape.	6 40	5 48	11 48	3 16
Samedi	3 4 Temps. Ste Cunégonde, vierge.	6 39	5 49	S. 48	3 58
DIMAN.	4 II DE CARÈME.	6 37	5 50	1 51	4 34
Lundi	5 Ste Olive, vierge et martyre.	6 35	5 51	2 50	5 02
Mardi	6 Ste Perpétue et Ste Félicité, martyres.	6 33	5 53	4 01	5 25
Mercredi	7 S. Thomas d'Aquin, conf. et docteur.	6 31	5 54	5 08	5 44
Jeudi	8 S. Jean de Dieu, confesseur.	6 29	5 55	6 09	6 12
Vendredi	9 Ste Françoise, veuve.	6 27	5 57	7 03	6 28
Samedi	10 Les 40 martyrs de Sébaste.	6 25	5 58	8 13	6 51
DIMAN.	11 III DE CARÈME.	6 23	6 00	9 22	7 09
Lundi	12 S. Grégoire le Grand, pape, docteur.	6 21	6 01	10 33	7 30
Mardi	13 S. Nicéphore, évêque.	6 19	6 02	11 42	7 59
Mercredi	14 Ste Florentine, vierge.	6 17	6 03	MAT.	8 34
Jeudi	15 S. Longin, martyr.	6 15	6 04	0 49	9 18
Vendredi	16 Ste Julienne, martyre.	6 13	6 06	1 53	10 11
Samedi	17 S. Patrice, évêque et confesseur.	6 11	6 08	2 45	11 15
DIMAN.	18 IV DE CARÈME.	6 09	6 10	3 32	S. 27
Lundi	19 S. JOSEPH, époux de la B. V. Marie.	6 07	6 11	4 07	1 43
Mardi	20 S. Cuthbert, évêque.	6 06	6 13	4 34	3 05
Mercredi	21 S. Benoît, abbé.	6 04	6 14	4 58	4 29
Jeudi	22 S. Octavien, martyr.	6 02	6 15	5 28	5 47
Vendredi	23 S. Victorien, martyr.	6 00	6 16	5 33	7 21
Samedi	24 S. Timothée, martyr.	5 58	6 18	5 58	8 42
DIMAN.	25 LA PASSION.	5 56	6 19	6 28	9 58
Lundi	26 Annonciation de la B. V. M. (n. d'obl.)	5 54	6 20	7 05	11 07
Mardi	27 S. Jean Damascène, conf. et docteur.	5 52	6 21	7 50	MAT.
Mercredi	28 S. Jean de Capistran, confesseur.	5 50	6 22	8 40	0 12
Jeudi	29 S. Aurélien, martyr.	5 48	6 23	9 38	1 10
Vendredi	30 Notre-Dame de Pitié.	5 47	6 24	10 38	1 55
Samedi	31 Ste Cornélie, martyre.	5 45	6 26	11 42	2 33

Pronostics de la température pour le mois de mars 1917.

Du 1er au 3, vents très froids.
 Du 4 au 7, tempétueux, danger pour les marins.
 Du 8 au 10, changeant.
 Du 11 au 13, orageux et incertain.

Du 14 au 16, basse température.
 Du 17 au 21, doux et brumeux.
 Du 22 au 26, froid rigoureux.
 Du 27 au 31, plus doux.

DOIGTS SUR LE MUR. — Les marques de doigts sur la tapisserie s'enlèvent en frottant avec une pâte consistante faite de farine et d'eau.



Signe du Taureau.

PLEINE LUNE, le 7, à 8h. 55m. du matin
 DERNIER QUARTIER, le 14, à 3h. 18m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 21, à 9h. 7m. du matin
 PREMIER QUARTIER, le 29, à 0h. 28m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
DIMAN.	1 LES RAMEAUX	H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	2 S. François de Paule, confesseur.	5 43	6 27	S. 45	3 03
Mardi	3 S. Richard, évêque.	5 41	6 28	1 51	3 30
Mercredi	4 S. Isidore, évêque, conf. et docteur.	5 40	6 29	2 56	3 49
Jeudi	5 <i>Jeudi Saint.</i>	5 38	6 31	4 01	4 06
Vendredi	6 <i>Vendredi Saint.</i>	5 36	6 32	5 05	4 25
Samedi	7 <i>Samedi Saint.</i>	5 34	6 33	6 13	4 45
DIMAN.	8 PAQUES.	5 32	6 34	7 22	5 06
Lundi	9 Ste Marie Cléopée, veuve.	5 30	6 35	8 23	5 36
Mardi	10 S. Macaire, évêque.	5 28	6 37	9 34	6 02
Mercredi	11 S. Léon le Grand, pape, conf. et doct.	5 26	6 38	10 42	6 36
Jeudi	12 S. Jules, pape.	5 24	6 39	11 46	7 17
Vendredi	13 S. Herménégilde, martyr.	5 22	6 40	MAT.	8 08
Samedi	14 S. Justin, martyr.	5 20	6 42	0 41	9 08
DIMAN.	15 I <i>Pâques. QUASIMODO.</i>	5 19	6 43	1 28	10 16
Lundi	16 S. Benoit-Joseph Labre, confesseur.	5 17	6 45	2 06	11 31
Mardi	17 S. Anicet, pape et martyr.	5 15	6 46	2 35	S. 46
Mercredi	18 S. Parfait, prêtre et martyr	5 13	6 48	2 59	2 07
Jeudi	19 S. Expédit, martyr.	5 11	6 50	3 20	3 28
Vendredi	20 S. Théotime, évêque.	5 10	6 51	3 48	4 42
Samedi	21 S. Anselme, évêque, conf. et docteur.	5 08	6 52	4 09	6 01
DIMAN.	22 II <i>Pâques. Sol. de l'Annonciation.</i>	5 07	6 53	4 36	7 23
Lundi	23 S. Georges, martyr.	5 05	6 54	4 59	8 47
Mardi	24 S. Fidèle, martyr.	5 03	6 56	5 41	9 55
Mercredi	25 SOLENNITÉ DE S. JOSEPH.	5 02	6 57	6 30	10 56
Jeudi	26 S. Marc, évangéliste.	5 00	6 58	7 25	11 46
Vendredi	27 S. Anthime, évêque.	4 59	6 59	8 27	MAT.
Samedi	28 S. Paul de la Croix, confesseur.	4 57	6 59	9 28	0 29
DIMAN.	29 III <i>Pâques. Sol. de S. JOSEPH.</i>	4 56	7 01	10 33	1 03
Lundi	30 Ste Catherine de Sienne.	4 54	7 03	11 38	1 30
		4 52	7 04	S. 43	1 51

Pronostics de la température pour le mois d'avril 1917.

Du 1er au 2, incertain.

Du 3 au 5, nuageux et désagréable.

Du 6 au 9, période pluvieuse.

Du 10 au 14, humide et brumeux.

Du 15 au 18, vague de tempête.

Du 19 au 23, agréable.

Du 24 au 27, vague de tempête générale.

Du 28 au 30, période nuageuse.

PELOTE A EPINGLES.—On peut faire une excellente pelote à épingles en clouant ou vissant un gros bouchon sur n'importe quelle base ou support.



Signe des Gémeaux.

PLEINE LUNE, le 6, à 9h. 49m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 13, à 8h. 54m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 20, à 7h. 53m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 28, à 6h. 39m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
Mardi	1 SS. Philippe et Jacques, apôtres.	4 50	7 05	1 49	2 11
Mercredi	2 S. Athanase, évêque, conf. et doct.	4 49	7 06	2 49	2 29
Jeudi	3 Invention de la Ste Croix.	4 47	7 07	3 56	2 50
Vendredi	4 Ste Monique, veuve.	4 46	7 09	5 06	3 07
Samedi	5 S. Pie V, pape et confesseur.	4 44	7 10	6 17	3 28
DIMAN.	6 IV Pâques.	4 43	7 11	7 28	3 53
Lundi	7 S. Stanislas, évêque et martyr.	4 42	7 12	8 34	4 36
Mardi	8 Apparition de S. Michel, archange.	4 40	7 13	9 37	5 14
Mercredi	9 S. Grégoire de Naz., év., conf. et doct.	4 39	7 14	10 35	6 04
Jeudi	10 S. Antonin, évêque et confesseur.	4 37	7 16	11 26	7 02
Vendredi	11 S. Mamert, évêque et confesseur.	4 36	7 17	MAT.	8 08
Samedi	12 SS. Nérée et Achillée, martyrs.	4 35	7 18	0 07	9 21
DIMAN.	13 V Pâques.	4 34	7 19	0 38	10 37
Lundi	14 Rogations. S. Boniface, martyr.	4 33	7 21	1 04	11 55
Mardi	15 Rogations. S. J.-Bte de la Salle, conf.	4 31	7 22	1 25	S1.12
Mercredi	16 Rogations. S. Ubalde, évêque et conf.	4 30	7 23	1 52	2 26
Jeudi	17 ASCENSION DE N.-S. J.-C. (d'oblig.)	4 29	7 24	2 13	3 44
Vendredi	18 S. Venant, martyr.	4 28	7 25	2 36	5 01
Samedi	19 S. Pierre-Célestin, pape et confesseur	4 27	7 26	3 05	6 19
DIMAN.	20 Dim. dans l'octave de l'Ascension.	4 26	7 27	3 41	7 31
Lundi	21 S. Hospice, confesseur	4 25	7 28	4 20	8 41
Mardi	22 Ste Julie, vierge et martyre.	4 24	7 29	5 13	9 36
Mercredi	23 S. Didier, évêque, martyr.	4 23	7 30	6 13	10 21
Jeudi	24 SS. Donatien et Rogatien, martyrs.	4 22	7 31	7 15	11 00
Vendredi	25 S. Grégoire VII, pape et confesseur.	4 21	7 32	8 19	11 30
Samedi	26 Jeûne. Vigile de la Pentecôte.	4 20	7 33	9 24	11 56
DIMAN.	27 PENTECÔTE	4 19	7 34	10 29	MAT.
Lundi	28 S. Augustin de Cantorbéry, év. et c.	4 19	7 35	11 35	0 15
Mardi	29 Ste Marie-Madeleine de Pazzi, vierge.	4 18	7 36	S. 32	0 32
Mercredi	30 4 Temps. S. Félix, pape et martyr.	4 18	7 37	1 40	0 55
Jeudi	31 Ste Angèle de Mérici, vierge.	4 17	7 38	2 48	1 12

Pronostics de la température pour le mois de mai 1917.

Du 1er au 3, pluie.

Du 4 au 8, vague fraîche.

Du 9 au 13, élévation de température.

Du 14 au 17, période de pluie.

Du 18 au 22, humide.

Du 23 au 27, vent et grêle.

Du 28 au 31, chaud et venteux.

PAIN FRAIS. — Avant de couper du pain nouvellement cuit, toujours plonger le couteau dans de l'eau bouillante.



Signe de l'Ecrevisse

PLEINE LUNE, le 5, à 8h. 13m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 12, à 1h. 44m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 19, à 8h. 8m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 27, à 11h. 14m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE.	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1 4 Temps. S. Pamphile, pr. et mart.	4 16	7 39	3 58	1 30
Samedi	2 4 Tps. SS. Marcellin, Pierre et Erasme,	4 16	7 40	5 07	1 54
DIMAN.	3 I Pentecôte. LA SAINTE TRINITÉ. [mart.	4 15	7 41	6 18	2 22
Lundi	4 S. François Caracciolo, confesseur.	4 14	7 42	7 23	3 00
Mardi	5 S. Boniface, évêque et martyr.	4 14	7 43	8 24	3 53
Mercredi	6 S. Norbert, évêque et confesseur.	4 13	7 44	9 20	4 48
Jeudi	7 FÊTE-DIEU, (non d'obligation).	4 13	7 45	10 06	5 54
Vendredi	8 S. Médard, évêque et confesseur.	4 12	7 45	10 40	7 08
Samedi	9 SS. Prime et Félicien, martyrs.	4 12	7 46	11 08	8 25
DIMAN.	10 II Pentecôte. SOL. DE LA FÊTE-DIEU.	4 12	7 46	11 30	9 44
Lundi	11 S. Barnabé, apôtre.	4 11	7 47	11 55	11 04
Mardi	12 S. Jean de St-Facond, confesseur.	4 11	7 47	MAT.	S. 19
Mercredi	13 S. Antoine de Padoue, confesseur.	4 11	7 48	0 19	1 33
Jeudi	14 S. Basile, évêque, conf. et docteur.	4 11	7 48	0 39	2 49
Vendredi	15 SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.	4 11	7 49	1 07	4 05
Samedi	16 S. Jean-François Régis, confesseur.	4 11	7 49	1 39	5 19
DIMAN.	17 III Pent. Sol. du Sacré-Cœur.	4 11	7 50	2 19	6 27
Lundi	18 SS. Marc et Marcellien, martyrs.	4 11	7 50	3 05	7 27
Mardi	19 Ste Julienne Falconieri, vierge.	4 11	7 51	4 01	8 17
Mercredi	20 S. Silvère, pape et martyr.	4 11	7 51	5 02	8 58
Jeudi	21 S. Louis de Gonzague, confesseur.	4 11	7 51	6 06	9 31
Vendredi	22 S. Paulin, évêque et confesseur.	4 11	7 51	7 10	9 57
Samedi	23 Ste Ediltrude, vierge.	4 12	7 52	8 17	10 19
DIMAN.	24 IV Pent. NATIV. DE S. JEAN-BAPTISTE.	4 12	7 52	9 21	10 36
Lundi	25 S. Guillaume, abbé.	4 12	7 52	10 28	10 52
Mardi	26 SS. Jean et Paul, frères, martyrs.	4 13	7 52	11 26	11 16
Mercredi	27 S. Rodolphe, évêque.	4 13	7 52	S. 32	11 32
Jeudi	28 S. Léon II, pape et confesseur.	4 14	7 52	1 39	11 53
Vendredi	29 SS. PIERRE ET PAUL, apôtres(n. d'obl.)	4 14	7 52	2 48	MAT.
Samedi	30 Commémoration de S. Paul.	4 15	7 52	3 56	0 20

Pronostics de la température pour le mois de juin 1917.

Du 1er au 2, pluie.

Du 3 au 5, menaçant.

Du 6 au 8, frais.

Du 9 au 12, généralement désagréable.

Du 13 au 17, nuits claires et jours chauds.

Du 18 au 21, brumeux.

Du 22 au 25, grande chaleur.

Du 26 au 30, orages électriques.

TIROIRS DE BUREAU.—Peindre l'intérieur des tiroirs avec de l'émail blanc, si vous voulez que les tiroirs soient propres et faciles à nettoyer.



Signe du Lion.

PLEINE LUNE, le 4, à 4h. 46m. du soir.
 DERNIER QUARTIER, le 11, à 7h. 18m. du matin
 NOUVELLE LUNE, le 18, à 10h. 6m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 27, à 1h. 46m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN.	1 V Pent. Sol. de SS. Pierre et Paul.	4 15	7 51	5 04	0 52
Lundi	2 Visitation de la B. V. Marie.	4 16	7 51	6 08	1 37
Mardi	3 S. Héliodore, évêque.	4 16	7 51	7 05	2 30
Mercredi	4 Ste Berthe, veuve.	4 17	7 51	7 50	3 34
Jeudi	5 S. Antoine-Marie Zaccaria, conf.	4 17	7 50	8 39	4 45
Vendredi	6 Ste Dominique, vierge et martyr.	4 18	7 50	9 10	6 02
Samedi	7 SS. Cyrille et Méthode, év. et conf.	4 18	7 49	9 35	7 24
DIMAN.	8 VI Pentecôte.	4 19	7 49	9 56	8 47
Lundi	9 S. Zénon et ses compagnons, martyrs.	4 19	7 48	10 25	10 08
Mardi	10 Ste Félicité et ses fils, martyrs.	4 20	7 48	10 46	11 21
Mercredi	11 S. Léonce, martyr.	4 21	7 47	11 10	S. 40
Jeudi	12 S. Jean Gualbert, abbé.	4 22	7 47	11 40	1 56
Vendredi	13 S. Anaclet, pape et martyr.	4 23	7 46	MAT.	3 10
Samedi	14 S. Bonaventure, év., conf. et docteur.	4 24	7 46	0 18	4 18
DIMAN.	15 VII Pentecôte.	4 25	7 45	1 01	5 21
Lundi	16 Notre-Dame du Mont Carmel.	4 26	7 44	1 50	6 17
Mardi	17 S. Alexis, confesseur.	4 27	7 43	2 48	7 04
Mercredi	18 S. Camille de Lellis, confesseur.	4 28	7 42	3 48	7 40
Jeudi	19 S. Vincent de Paul, confesseur.	4 29	7 41	4 59	8 02
Vendredi	20 S. Jérôme Emilien, confesseur.	4 30	7 40	6 04	8 24
Samedi	21 Ste Praxède, vierge.	4 31	7 39	7 11	8 44
DIMAN.	22 VIII Pentecôte.	4 32	7 38	8 16	9 00
Lundi	23 S. Apollinaire, évêque et martyr.	4 33	7 37	9 13	9 20
Mardi	24 Ste Christine, vierge et martyr.	4 34	7 36	10 19	9 40
Mercredi	25 S. Jacques le Majeur, apôtre.	4 35	7 35	11 25	9 58
Jeudi	26 STE ANNE, mère de la B. V. Marie.	4 36	7 34	S 31	10 21
Vendredi	27 S. Pantaléon, martyr.	4 37	7 33	1 39	10 51
Samedi	28 SS. Nazaire et Celse, martyrs.	4 38	7 32	2 46	11 28
DIMAN.	29 IX Pentecôte. Sol. de Ste Anne.	4 39	7 31	3 49	MAT.
Lundi	30 SS. Abdon et Sennen, martyrs.	4 40	7 30	4 48	0 16
Mardi	31 S. Ignace de Loyola, confesseur.	4 41	7 29	5 40	1 15

Pronostics de la température pour le mois de juillet 1917.

Du 1er au 4, étouffant.
 Du 5 au 9, pluie et grêle.
 Du 10 au 14, chaleur excessive.
 Du 15 au 18, tempétueux.

Du 19 au 20, pluie.
 Du 21 au 23, frais, beau.
 Du 24 au 27, épais brouillards.
 Du 28 au 31, chaud.

MAUX DE TÊTE. — Un jus de citron dans une tasse de café noir guérit des maux de tête bilieux.



Signe de la Vierge.

PLEINE LUNE, le 3, à 0h. 17m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 9, à 3h. 2m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 17, à 1h. 27m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 25, à 2h. 14m. du soir.

Jours de la semaine	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	1 S Pierre aux Liens.	4 42	7 28	6 21	2 25
Jeudi	2 S. Alphonse-M. de Liguori, év., c. et d.	4 43	7 27	6 56	3 34
Vendredi	3 Invention de S. Etienne, 1er martyr.	4 45	7 26	7 38	4 55
Samedi	4 S. Dominique, confesseur.	4 46	7 25	8 00	6 19
DIMAN.	5 X Pentecôte.	4 47	7 24	8 27	7 44
Lundi	6 Transfiguration de N.-S. J.-C.	4 48	7 23	8 50	9 01
Mardi	7 S. Gaétan, confesseur.	4 50	7 21	9 15	10 22
Mercredi	8 S. Cyriaque et ses comp., martyrs.	4 51	7 19	9 44	11 42
Jeudi	9 S. Romain, martyr.	4 52	7 18	10 19	S. 57
Vendredi	10 S. Laurent, diacre et martyr.	4 53	7 16	11 01	2 09
Samedi	11 S. Tiburce et Ste Susanne, martyrs.	4 54	7 14	11 48	3 15
DIMAN.	12 XI Pentecôte.	4 56	7 13	MAT.	4 12
Lundi	13 SS. Hyppolite et Cassien, martyrs.	4 57	7 11	0 43	5 02
Mardi	14 S. Eusèbe, prêtre, confesseur.	4 58	7 09	1 41	5 41
Mercredi	15 ASSOMPTION DE LA B. V. MARIE.	4 59	7 08	2 42	6 14
Jeudi	16 S. JOACHIM, père de la B. V. M.	5 00	7 07	3 44	6 40
Vendredi	17 S. Hyacinthe, confesseur.	5 02	7 06	4 50	6 57
Samedi	18 Jeûne. Ste Hélène, impératrice, veuve.	5 03	7 04	6 08	7 13
DIMAN.	19 XII Pentecôte. Sol. de l'Assomption.	5 04	7 02	7 06	7 30
Lundi	20 S. Bernard, abbé, confesseur et doct.	5 05	7 00	8 10	7 47
Mardi	21 Ste Jeanne-Françoise de Chantal, vve.	5 06	6 58	9 16	8 04
Mercredi	22 S. Symphorien, martyr.	5 08	6 56	10 21	8 25
Jeudi	23 S. Philippe Béniti, confesseur.	5 09	6 54	11 26	8 51
Vendredi	24 S. Barthélemi, apôtre.	5 10	6 52	S 31	9 25
Samedi	25 S. Louis, roi de France, confesseur.	5 11	6 51	1 35	10 08
DIMAN.	26 XIII Pentecôte.	5 12	6 49	2 34	10 59
Lundi	27 S. Joseph Calazanz, confesseur.	5 14	6 48	3 28	MAT.
Mardi	28 S. Augustin, évêque, conf. et docteur.	5 15	6 46	4 13	0 03
Mercredi	29 Décollation de S. Jean-Baptiste.	5 16	6 44	4 50	1 16
Jeudi	30 Ste Rose de Lima, vierge.	5 17	6 42	5 20	2 35
Vendredi	31 S. Raymond Nonnat, confesseur.	5 18	6 41	5 44	4 00

Pronostics de la température pour le mois d'août 1917.

Du 1er au 3, orages électriques.
 Du 4 au 6, agréable.
 Du 7 au 9, frais.
 Du 10 au 12, période de tempête.
 Du 13 au 16, frais, ondées.

Du 17 au 20, pluies générales.
 Du 21 au 23, grande chaleur.
 Du 24 au 27, vents violents.
 Du 28 au 31, vague chaude.

POUR LES POULES DURES. — Mettre quelques gouttes de vinaigre dans l'eau où on les fait cuire.



Signe de la Balance.

PLEINE LUNE, le 1, à 7h. 34m. du matin.
 DERNIER QUARTIER, le 8, à 2h. 11m. du matin.
 NOUVELLE LUNE, le 16, à 5h. 33m. du matin.
 PREMIER QUARTIER, le 24, à 0h. 47m. du matin.
 PLEINE LUNE, le 30, à 3h. 37m. du soir.

Jours de la semaine	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Samedi	1 S. Gilles, abbé.	5 20	6 40	6 27	5 12
DIMAN.	2 XIV <i>Pentecôte</i> .	5 21	6 39	6 54	6 37
Lundi	3 S. Mansuy, évêque et confesseur.	5 22	6 37	7 17	7 53
Mardi	4 Ste Rosalie, vierge.	5 23	6 35	7 43	9 16
Mercredi	5 S. Laurent Justinien, évêque et conf.	5 24	6 33	8 18	10 38
Jeu	6 S. Onésiphore, martyr.	5 26	6 31	8 58	11 54
Vendredi	7 Ste Reine, vierge et martyre.	5 27	6 29	9 45	51 03
Samedi	8 NATIVITÉ DE LA B. V. MARIE.	5 28	6 27	10 38	2 05
DIMAN.	9 XV <i>Pentecôte</i> . Solen. de la Nativité.	5 29	6 25	11 36	2 57
Lundi	10 S. Nicolas de Tolentin, confesseur.	5 30	6 23	MAT.	3 40
Mardi	11 SS. Prote et Hyacinthe, martyrs.	5 32	6 22	0 36	4 16
Mercredi	12 Le Saint Nom de Marie.	5 33	6 20	1 38	4 43
Jeu	13 S. Aimé, évêque.	5 34	6 18	2 40	5 07
Vendredi	14 Exaltation de la Sainte Croix.	5 35	6 16	3 46	5 27
Samedi	15 Les Sept Douleurs de la B. V. M.	5 36	6 14	4 50	5 42
DIMAN.	16 XVI <i>Pent.</i> Sol. des Sept Douleurs.	5 38	6 12	5 51	5 57
Lundi	17 S. Lambert, évêque, martyr.	5 39	6 10	7 07	6 12
Mardi	18 S. Joseph de Cupertino, confesseur.	5 40	6 08	8 13	6 33
Mercredi	19 4 <i>Temps</i> . S. Janvier et ses comp. mart	5 41	6 06	9 19	6 57
Jeu	20 S. Eustache et ses comp., martyrs.	5 42	6 04	10 23	7 28
Vendredi	21 4 <i>Temps</i> . S. Mathieu, apôtre et évang.	5 44	6 02	11 27	8 06
Samedi	22 4 <i>Temps</i> . S. Thomas de Villen., év., c.	5 45	6 00	8 26	8 54
DIMAN.	23 XVII <i>Pentecôte</i> .	5 46	5 58	1 20	9 52
Lundi	24 Notre-Dame de la Merci.	5 47	5 56	2 06	10 58
Mardi	25 S. Firmin, évêque et martyr.	5 48	5 54	2 45	MAT.
Mercredi	26 S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.	5 50	5 53	3 18	0 12
Jeu	27 SS. Côme et Damien, frères, martyrs.	5 51	5 51	3 44	1 32
Vendredi	28 S. Wenceslas, duc, martyr.	5 52	5 49	4 08	2 53
Samedi	29 S. Michel, archange.	5 54	5 47	4 38	4 18
DIMAN.	30 XVIII <i>Pent.</i> Sol. de S. Michel.	5 55	5 45	5 03	5 24

Pronostics de la température pour le mois de septembre 1917.

Du 1er au 3, étouffant, variable.
 Du 4 au 7, averses locales.
 Du 8 au 12, température élevée.
 Du 13 au 17, vague de pluie.

Du 18 au 22, frais, gelée.
 Du 23 au 26, température hors de saison.
 Du 27 au 30, vent et pluie.

POUR MARQUER LES CONFITURES. — Une façon bien simple est d'inscrire le nom au crayon sur la paraffine durcie qui bouche le pot.



Signe du Scorpion.

DERNIER QUARTIER, le 7, à 5h. 20m. du soir.

NOUVELLE LUNE, le 15, à 9h. 47m. du soir.

PREMIER QUARTIER, le 23, à 9h. 44m. du matin.

PLEINE LUNE, le 30, à 1h. 25m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1 S. Remi, évêque et confesseur.	5 56	5 43	5 44	6 46
Mardi	2 LES SAINTS ANGES GARDIENS.	5 57	5 41	6 15	8 08
Mercredi	3 S. Gérard, abbé.	5 59	5 39	6 53	9 30
Jeudi	4 S. François d'Assise, confesseur.	6 00	5 37	7 40	10 45
Vendredi	5 SS. Placide et ses comp. martyrs.	6 01	5 35	8 30	11 51
Samedi	6 S. Bruno, confesseur.	6 03	5 34	9 28	3. 50
DIMAN.	7 XIX Pent. LE S. R. DE LA B. V. M.	6 04	5 32	10 28	1 36
Lundi	8 S. Brigide, veuve.	6 05	5 30	11 30	2 15
Mardi	9 S. Denis et ses compagnons, martyrs.	6 06	5 28	MAT.	2 45
Mercredi	10 S. François de Borgia, confesseur.	6 08	5 26	0 33	3 11
Jeudi	11 S. Emilien, confesseur.	6 09	5 25	1 36	3 31
Vendredi	12 S. Wilfrid, évêque.	6 11	5 23	2 42	3 49
Samedi.	13 S. Edouard, confesseur.	6 12	5 21	3 44	4 08
DIMAN.	14 XX Pentecôte.	6 13	5 19	4 45	4 29
Lundi	15 Ste Thérèse, vierge.	6 15	5 17	5 52	4 48
Mardi	16 S. Gérard Majella, confesseur.	6 16	5 16	7 09	5 01
Mercredi	17 Ste Hedwige, veuve.	6 18	5 14	8 05	5 30
Jeudi	18 S. Luc, évangéliste.	6 19	5 12	9 20	6 08
Vendredi	19 S. Pierre d'Alcantara, confesseur.	6 20	5 10	10 20	6 52
Samedi	20 S. Jean de Canti, confesseur.	6 21	5 08	11 16	7 48
DIMAN.	21 XXI Pentecôte.	6 23	5 07	S. 04	8 51
Lundi	22 Ste Marie Salomé, veuve.	6 24	5 05	0 44	10 01
Mardi	23 S. Séverin, évêque.	6 25	5 03	1 18	11 15
Mercredi	24 S. Raphaël, archevêque.	6 26	5 01	1 46	MAT.
Jeudi	25 SS. Chrysanthe et Darie, martyrs.	6 28	5 00	2 10	0 34
Vendredi	26 S. Evariste, pape et martyr.	6 29	4 58	2 37	1 54
Samedi	27 S. Frumence, évêque.	6 31	4 57	3 01	3 11
DIMAN.	28 XXII Pent. SS. Simon et Jude, apôtres.	6 32	4 55	3 27	4 30
Lundi	29 S. Narcisse, évêque.	6 33	4 53	3 58	5 52
Mardi	30 S. Lucain, martyr.	6 35	4 52	4 37	7 01
Mercredi	31 Jeûne. S. Quentin, martyr.	6 36	4 50	5 29	8 19

Pronostics de la température pour le mois d'octobre 1917.

Du 1er au 4, vague fraîche.

Du 5 au 9, pluvieux.

Du 10 au 14, brumeux.

Du 15 au 18, belle température

d'automne.

Du 19 au 23, temps frais.

Du 24 au 27, clair et froid.

Du 28 au 31, orageux et pluvieux.

PROTEGER LE PIANO. — Placer à l'intérieur du piano un petit sac de chaux vive ; elle empêchera les ressorts et le métal de se rouiller.



Signe du Sagittaire.

DERNIER QUARTIER, le 6, à 0h. 10m. du soir.
 NOUVELLE LUNE, le 14, à 1h. 34m. du soir.
 PREMIER QUARTIER, le 21, à 5h. 35m. du soir.
 PLEINE LUNE, le 28, à 1h. 47m. du soir.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Jéudi	1 LA TOUSSAINT (d'obligation).	6 38	4 49	6 18	9 31
Vendredi	2 <i>Commémoration des fidèles trépassés.</i>	6 39	4 47	7 16	10 34
Samedi	3 S. Hubert, évêque.	6 41	4 46	8 16	11 28
DIMAN.	4 XXIII <i>Pentecôte.</i>	6 42	4 44	9 18	S. 01
Lundi	5 Les Saintes Reliques.	6 44	4 43	10 21	0 45
Mardi	6 S. Léonard, ermite.	6 45	4 41	11 25	1 13
Mercredi	7 S. Florent, abbé.	6 47	4 40	MAT.	1 34
Jéudi	8 S. Dieudonné, pape.	6 48	4 39	0 29	1 53
Vendredi	9 <i>Dédicace de la Basilique du S. Sauveur.</i>	6 50	4 38	1 34	2 10
Samedi	10 S. André Avellin, confesseur.	6 51	4 37	2 32	2 30
DIMAN.	11 XXIV <i>Pentecôte.</i>	6 53	4 35	3 39	2 51
Lundi	12 S. Martin, pape et martyr.	6 54	4 34	4 45	3 13
Mardi	13 S. Didace, confesseur.	6 55	4 33	5 54	3 38
Mercredi	14 S. Josaphat, évêque et martyr.	6 57	4 31	7 02	4 09
Jéudi	15 Ste Gertrude, vierge.	6 58	4 30	8 02	4 49
Vendredi	16 S. Edmond, archevêque.	7 00	4 29	9 10	5 42
Samedi	17 S. Grégoire Thaumaturge, év. et conf	7 01	4 28	10 01	6 44
DIMAN.	18 XV <i>Pent. Dédic. Basil. St-Pierre et P.</i>	7 02	4 27	10 45	7 53
Lundi	19 Ste Elisabeth de Hongrie, veuve.	7 03	4 26	11 20	9 05
Mardi	20 S. Félix de Valois, confesseur.	7 04	4 25	11 48	10 23
Mercredi	21 Présentation de la B. V. Marie.	7 06	4 24	S. 13	11 41
Jéudi	22 Ste Cécile, vierge et martyre.	7 08	4 23	0 36	MAT.
Vendredi	23 S. Clément, pape et martyr.	7 09	4 22	1 05	1 00
Samedi	24 S. Jean de la Croix, confesseur.	7 10	4 22	1 27	2 12
DIMAN.	25 XXVI <i>Pentecôte.</i>	7 12	4 21	1 54	3 30
Lundi	26 S. Silvestre, abbé.	7 13	4 21	2 30	4 49
Mardi	27 S. Maxime, évêque.	7 14	4 20	3 12	6 03
Mercredi	28 S. Jacques de la Marche, confesseur.	7 15	4 20	4 02	7 10
Jéudi	29 S. Saturnin, martyr.	7 16	4 19	4 59	8 06
Vendredi	30 S. André, apôtre.	7 18	4 19	5 59	9 15

Pronostics de la température pour le mois de novembre 1917.

Du 1er au 4, humide et désagréable.

Du 5 au 8, tempétueux.

Du 9 au 13, froid et incertain.

Du 14 au 18, pluie, grésil et neige.

Du 19 au 23, plus doux.

Du 24 au 27, violentes tempêtes.

Du 28 au 30, chute subite de température.

BOUILLIR LES ŒUFS CRAQUELES. — Mettre un peu de vinaigre dans l'eau où l'on fait bouillir les œufs craquelés et ils cuiront sans danger.



Signe du Capricorne.

DERNIER QUARTIER le 6, à 9h. 20m. du matin.

NOUVELLE LUNE, le 14, à 4h. 23m. du matin.

PREMIER QUARTIER, le 21, à 1h. 13m. du matin.

PLEINE LUNE, le 28, à 4h. 58m. du matin.

Jours de la semaine.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNE	
		Lev	Cou	Lev	Cou
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Samedi	1 S. Eloi, évêque et confesseur.	7 19	4 18	7 01	10 03
DIMAN.	2 I AVENT.	7 20	4 18	8 07	10 42
Lundi	3 S. François-Xavier, confesseur.	7 21	4 17	9 10	11 14
Mardi	4 S. Pierre-Chrysologue, év., conf. et d.	7 22	4 17	10 15	11 37
Mercredi	5 <i>Jeûne.</i> S. Sabbas, abbé.	7 23	4 16	11 19	11 58
Jedi	6 S. Nicolas, évêque et confesseur.	7 24	4 16	MAT.	S. 15
Vendredi	7 <i>Jeûne.</i> S. Ambroise, abbé.	7 26	4 15	0 21	0 35
Samedi	8 IMMACULÉE CONCEPTION (d'oblig.)	7 27	4 15	1 23	0 55
DIMAN.	9 II AVENT.	7 28	4 14	2 29	1 15
Lundi	10 S. Melchiade, pape et martyr.	7 29	4 14	3 36	1 39
Mardi	11 S. Damase, pape et confesseur.	7 30	4 15	4 44	2 09
Mercredi	12 <i>Jeûne.</i> S. Constant, martyr.	7 31	4 15	5 52	2 47
Jedi	13 Ste Lucie, vierge et martyre.	7 33	4 15	6 58	3 34
Vendredi	14 <i>Jeûne.</i> S. Spiridion, évêque.	7 34	4 16	7 55	4 29
Samedi	15 Ste Chrétienne, vierge.	7 35	4 16	8 42	5 38
DIMAN.	16 III AVENT.	7 36	4 17	9 21	6 53
Lundi	17 S. Lazare, évêque.	7 37	4 17	9 52	8 10
Mardi	18 S. Gatien, évêque.	7 38	4 18	10 19	9 30
Mercredi	19 4 <i>Temps.</i> S. Timoléon, martyr.	7 39	4 18	10 41	10 50
Jedi	20 S. Philogone, évêque.	7 40	4 19	11 10	MAT.
Vendredi	21 4 <i>Temps.</i> S. Thomas, apôtre.	7 40	4 19	11 32	0 01
Samedi	22 4 <i>Temps.</i> S. Flavien, martyr.	7 41	4 20	11 58	1 19
DIMAN.	23 IV AVENT.	7 41	4 20	S. 29	2 36
Lundi	24 <i>Jeûne.</i> Ste Emilienne, vierge.	7 42	4 21	1 07	3 49
Mardi	25 NOEL. (d'obligation).	7 42	4 21	1 54	5 00
Mercredi	26 S. Etienne, premier martyr.	7 43	4 22	2 47	6 05
Jedi	27 S. Jean, apôtre et évangéliste.	7 43	4 23	3 47	7 03
Vendredi	28 SS. Innocents, martyrs.	7 43	4 24	4 52	7 55
Samedi	29 S. Thomas de Cantorbéry, év. et mart.	7 43	4 24	5 50	8 39
DIMAN.	30 <i>Le dimanche dans l'octave de Noël.</i>	7 42	4 25	6 54	9 12
Lundi	31 S. Silvestre, pape et confesseur.	7 42	4 26	8 00	9 38

Pronostics de la température pour le mois de décembre 1917.

Du 1er au 3, froid rigoureux.

Du 4 au 8, variable.

Du 9 au 12, doux, agréable.

Du 13 au 14, changeant.

Du 15 au 18, pluie, grêle et neige.

Du 19 au 22, humide et froid,

Du 23 au 26, clair.

Du 27 au 31, incertain, arrière-saison.

TACHES DE SANG. — Rien n'est meilleur que l'ammoniaque pour enlever ces taches.

SA SAINTETE BENOIT XV



NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE

Sa Sainteté Benoit XV (Jacques della Chiesa), Vicaire de J.-C., 265ième successeur du Prince des Apôtres, Pontife suprême de l'Eglise Universelle, Patriarche d'Occident, Primat d'Italie, Métropolitain de la province Romaine, Archevêque et Evêque de Rome, Souverain des Domaines temporels de la Sainte Eglise, né à Regli, diocèse de Gênes, le 21 novembre 1854 ; ordonné prêtre le 21 décembre 1878 ; Secrétaire de la Nonciature de Madrid en 1883 ; Secrétaire du Cardinal Rampolla en 1887 ; Substitut du Secrétaire d'Etat en 1901 ; Archevêque de Bologne en 1907 ; Cardinal-prêtre du titre des Quatre Saints Couronnés, le 25 mai 1914 ; élu Pape le 3 septembre 1914 ; couronné le 6 septembre 1914.

ÉPISCOPAT
FRANCO-CANADIEN



Son Eminence le Cardinal Bégin,
Archevêque de Québec

Son Eminence LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, cardinal prêtre de la Sainte Eglise romaine, du titre de Saint-Vital, né à Lévis le 10 janvier 1840, ordonné prêtre à Rome, dans la Basilique de Saint-Jean de Latran, le 10 juin 1865, élu évêque de Chicoutimi le 1er octobre 1888, sacré à Québec le 28 octobre 1888, élu archevêque de Cyrène et coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau le 22 décembre 1891 ; devenu archevêque de Québec le 12 avril 1898 ; créé cardinal le 25 mai 1914.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL.
DIOCESE DE MONTREAL.



Mgr Paul BRUCHESI, né à Montréal le 29 octobre 1855 ; ordonné prêtre le 21 décembre 1878 ; élu archevêque de Montréal le 25 juin 1897 ; sacré le 8 août 1897.



Mgr Georges GAUTHIER, né à Montréal le 9 octobre 1871 ; ordonné prêtre le 29 septembre 1894 ; nommé évêque titulaire de Philippopolis et auxiliaire de Mgr Bruchési le 28 juin 1912 ; sacré le 24 août suivant.

Le diocèse de Montréal comprend les comtés d'Argenteuil (en partie), Chambly, Deux-Montagnes, Hochélaça, Jacques-Cartier, Laprairie, L'Assomption (en partie), Laval, Napierville, Saint-Jean, Terrebonne (en partie) et Verchères.

Il compte 545,406 catholiques, 824 prêtres, 160 paroisses.

DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE.



Mgr Alexis-Xyste BERNARD, né à Belœil le 29 décembre 1847 ; ordonné prêtre le 1er octobre 1871 ; élu évêque de St-Hyacinthe le 16 décembre 1905 ; sacré le 15 février 1906.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe comprend les comtés de Bagot, Brome (en partie), Iberville, Missisquoi, Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, Shefford (en partie), et Verchères (en partie).

Il compte 115,895 catholiques, 250 prêtres, 75 paroisses.

DIOCESE DE VALLEYFIELD.



Mgr Joseph-Médard EMARD, né à St-Constant le 1er avril 1853 ; ordonné prêtre le 10 juin 1876 ; élu évêque de Valleyfield le 5 avril 1892 ; sacré le 9 juin suivant.

Le diocèse de Valleyfield comprend les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Soulanges, Vaudreuil.

Il compte 56,363 catholiques, 95 prêtres, 37 paroisses.

DIOCESE DE SHERBROOKE.



Mgr Paul LAROCQUE, né à Sainte-Marie de Monnoir le 28 octobre 1846 ; ordonné prêtre le 9 mai 1869 ; élu évêque de Sherbrooke le 6 octobre 1893 ; sacré le 30 novembre suivant.

Le diocèse de Sherbrooke comprend les comtés de Bromé (en partie), Compton, Richmond, Shefford (en partie), Sherbrooke, Wolfe et Stanstead.

Il compte 132,000 catholiques, 95 prêtres, 80 paroisses.

DIOCESE DE JOLIETTE.



Mgr Guillaume FORBES, né à l'île Perrot le 10 août 1865 ; ordonné prêtre le 17 mai 1886 ; élu évêque de Joliette le 6 août 1913 ; sacré le 9 octobre suivant.

Le diocèse de Joliette, comprend les comtés de Berthier, Joliette, l'Assomption (en partie) et Montcalm.

Il compte 64,500 catholiques, 127 prêtres, 41 paroisses.



Mgr Hubert Olivier CHALIFOUX, né à Saint-Hyacinthe le 2 juin 1850 ; ordonné prêtre le 10 janvier 1875 ; élu évêque d'Anchéopolis et auxiliaire de Sherbrooke le 30 septembre 1914 ; sacré le 29 décembre suivant.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE
DE QUEBEC
DIOCESE DE QUEBEC.



Mgr Paul-Eugène ROY, né à Berthier-en-bas, le 9 novembre 1859 ; ordonné prêtre le 13 juin 1886 ; élu évêque d'Élenthéropolis et auxiliaire de Mgr Bégin, le 8 avril 1908 ; sacré le 10 mai suivant ; élu archevêque de Séleucie le 8 septembre 1914.

Le diocèse de Québec comprend les comtés de Beauce, Bellechasse, Dorchester, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Québec et Témiscouata (en partie).

Il compte 376,000 catholiques, 578 prêtres, 235 paroisses.

DIOCESE DE TROIS-RIVIERES.



Mgr François-Xavier CLOUTIER, né à Sainte-Genève de Batiscan le 2 novembre 1848 ; ordonné prêtre le 22 septembre 1872 ; élu évêque de Trois-Rivières le 8 mai 1899 ; sacré le 25 juillet suivant.

Le diocèse de Trois-Rivières comprend les comtés de Champlain, Maskinongé et Saint-Maurice.

Il compte 95,884 catholiques, 143 prêtres, 50 paroisses.

DIOCESE DE CHICOUTIMI.



Mgr Michel-Thomas LABRECQUE, né à Saint-Anselme le 30 décembre 1849 ; ordonné prêtre le 28 mai 1876 ; élu évêque de Chicoutimi le 8 avril 1892 ; sacré le 22 mai suivant.

Le diocèse de Chicoutimi comprend les comtés de Charlevoix, Chicoutimi, Lac St-Jean et Saguenay.

Il compte 81,000 catholiques, 136 prêtres, 60 paroisses.

DIOCESE DE RIMOUSKI



Mgr André-Albert BLAIS, né à Saint-Valier le 26 août 1842 ; ordonné prêtre le 6 juin 1868 ; élu évêque titulaire de Germanicopolis et coadjuteur de Mgr Langevin le 18 mai 1890 ; évêque de Saint-Germain de Rimouski le 6 février 1891.

Le diocèse de Rimouski comprend les comtés de Bonaventure, Gaspé, Rimouski et Témiscouata (en partie).

Il compte 135,628 catholiques, 158 prêtres, 81 paroisses.

DIOCESE DE NICOLET.



Mgr Hermann BRUNAUT, né à Saint-David le 10 janvier 1857 ; ordonné prêtre le 29 juin 1882 ; élu évêque de Tubuna et coadjuteur de Mgr Gravel le 30 sept. 1899 ; sacré évêque le 27 déc. suivant ; évêque de Nicolet le 28 janvier 1904.

Le diocèse de Nicolet comprend les comtés de Nicolet, Yamaska, Arthabaska et Drummond.

Il compte 90,000 catholiques, 163 prêtres, 63 paroisses.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU GOLFE SAINT-LAURENT.



Mgr Gustave BLANCHE, né en France le 30 avril 1849, ordonné le 16 mars 1878; sacré évêque de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent le 28 octobre 1907; décédé le 27 juillet 1916.

Ce vicariat apostolique est situé entre la rivière Portneuf (Saguenay), et le Blanc-Sablon (Labrador), l'île d'Anticosti comprise.

Il compte 9,650 catholiques, 19 prêtres et 12 missions.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA.
DIOCESE D'OTTAWA.



Mgr Charles-Hugues Gauthier, né à Alexandria, Ont., le 13 novembre 1843; ordonné prêtre le 28 août 1867; élu archevêque de Kingston le 29 juillet 1898; sacré le 18 octobre suivant; nommé archevêque d'Ottawa le 6 septembre 1910.

Le diocèse d'Ottawa comprend les comtés d'Argenteuil (en partie), Labelle, Montcalm (en partie), Terrebonne (en partie), de Wright (en partie), province de Québec, et de Carleton, Lanark, Prescott et Russell, province d'Ontario.

Il compte 137,900 catholiques, 310 prêtres, 90 paroisses.

DIOCESE DE MONT-LAURIER.



Mgr François-Navier BRUNET, né à Saint-André d'Argenteuil le 27 novembre 1868; ordonné prêtre le 28 septembre 1893; élu évêque de Mont-Laurier le 8 août 1913; sacré le 28 octobre suivant.

Le diocèse de Mont-Laurier comprend une partie des comtés d'Argenteuil, Labelle, Wright, Terrebonne et Montcalm. Il compte 31,500 catholiques, 58 prêtres et 30 paroisses.

DIOCESE DE HAILEYBURY.



Mgr Elie-Amicet LATULIPPE, né à Saint-Amicet le 3 août 1859; ordonné le 30 mai 1885; nommé évêque tit. de Catenna et vic. apost. de Témiscamingue en 1908; sacré le 30 novembre suivant; évêque de Haileybury en 1916.

Le diocèse de Haileybury comprend la partie nord du comté de Pontiac, ainsi que tout le territoire compris entre la hauteur des terres au sud, la baie d'Hudson, la baie James au nord.

Il compte 25,000 catholiques; 51 prêtres, 29 paroisses.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE
SAINT-BONIFACE.
DIOCESE DE SAINT-BONIFACE,



Mgr Arthur BELIVEAU, né à Mont-Carmel, Trois-Rivières, le 2 mars 1870, ordonné le 24 sept. 1893, nommé évêque de Domitjanopolis et aux. de l'arch. de Saint-Boniface, le 24 mai 1913, sacré le 25 juillet suivant. Archevêque de Saint-Boniface le 9 décembre 1915.

Le diocèse de Saint-Boniface comprend la partie est de la province de Manitoba.

Il compte 30,000 catholiques, 80 prêtres et 40 paroisses.

VICARIAT APOST. DU KEEWATIN.



Mgr Ovide CHARLEBOIS, O. M. I., né à Saint-Placide le 17 février 1862 ; ordonné prêtre le 17 juillet 1887 ; nommé évêque de Bérénice et vic. apostolique du Keewatin, le 28 août 1910 ; sacré le 30 novembre suivant.

Le vicariat apostolique de Keewatin comprend une partie (est) du Manitoba et les territoires situés au nord de cette province.

Il compte environ 10,500 catholiques, 16 prêtres et 10 missions.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE
REGINA.
DIOCESE DE REGINA.



Mgr Olivier-Elzéar MATHIEU, ancien recteur de l'Université Laval, né à Saint-Roch de Québec le 24 décembre 1853 ; ordonné le 2 juin 1878 ; élu premier évêque de Régina le 14 juillet 1911 ; sacré dans la basilique de Québec le 5 novembre suivant. Archevêque de Régina le 9 décembre 1915.

Le diocèse de Régina comprend la partie sud de la province de Saskatchewan.

Il compte 57,900 catholiques, 106 prêtres et 61 paroisses.

DIOCESE DE PRINCE-ALBERT.



Mgr Albert PASCAL, né en France le 3 août 1848 ; ordonné prêtre le 1er novembre 1873 ; nommé le 19 avril 1891, évêque de Mosynopolis et vicaire apostolique de la Saskatchewan, sacré le 23 juin 1891 ; évêque de Prince-Albert le 3 décembre 1907.

Le diocèse de Prince-Albert comprend la partie nord de la Saskatchewan.

Il compte 35,000 catholiques, 73 prêtres et 54 paroisses.

PROVINCE ECOLESIASTIQUE
D'EDMONTON.
DIOCESE D'EDMONTON.



Mgr Emile LEGAL, O. M. I., né en France le 9 octobre 1849 ; ordonné prêtre le 29 juin 1871 ; nommé évêque de Poggia et coadjuteur de l'évêque de Saint-Albert le 29 mars 1897 ; sacré le 17 juin suivant ; évêque de Saint-Albert le 29 mars 1897 ; archevêque d'Edmonton le 30 novembre 1912.

Le diocèse d'Edmonton comprend la partie nord de la province d'Alberta.

Il compte 38,000 catholiques, 105 prêtres et 49 paroisses.

VICARIAT APOST. D'ATHABASKA.



Mgr Emile GROUARD, O. M. I., né en France le 2 février 1840 ; ordonné prêtre le 3 mai 1862 ; nommé évêque d'Ibora et vicaire apostolique d'Athabaska le 18 octobre 1890.

Le vicariat apostolique d'Athabaska comprend le territoire d'Athabaska.

Il compte 13 prêtres et 16 missions.

VICARIAT APOST. DE MACKENZIE.



Mgr Gabriel-Joseph-E. BREYNAT, né en France le 5 octobre 1867 ; ordonné prêtre le 21 février 1891 ; nommé évêque d'Adramyte et vicaire apostolique de MacKenzie en 1901 ; sacré le 6 avril 1902.

Le vicariat apostolique de MacKenzie comprend le territoire de MacKenzie.

Il compte 19 prêtres et 13 missions.

DIOCESE DE SAINT-JEAN, N.-B.



Mgr Edouard-Alfred LEBLANC, né à Saint-Bernard, N.-E., le 15 octobre 1870 ; ordonné prêtre le 29 juin 1898 ; nommé évêque de Saint-Jean le 2 août 1912, sacré à Saint-Jean le 10 décembre suivant.

Le diocèse de Saint-Jean comprend la partie sud du Nouveau-Brunswick.

Il compte 61,385 catholiques, 80 prêtres et 45 paroisses.



La Puissance du Canada consiste dans la Confédération des provinces suivantes : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Britannique, Alberta, Saskatchewan, et du territoire du Yukon.

GOUVERNEURS GÉNÉRAUX DEPUIS LA CONFÉDÉRATION. DATE DE LEURS FONCTIONS.

Très honorable Vicomte Monck.....	1867 — 1868
Très honorable Lord Lisgar	1868 — 1872
Très honorable Comte Dufferin.....	1872 — 1878
Très honorable Marquis de Lorne.....	1878 — 1883
Très honorable Marquis de Lansdowne.....	1883 — 1888
Très honorable Lord Stanley de Preston, plus tard, comte de Derby.....	1888 — 1892
Très honorable Comte d'Aberdeen.....	1893 — 1898
Très honorable Comte de Minto.....	1898 — 1904
Très honorable Lord Grey.....	1904 — 1911
Son Altesse Royale le Duc de Connaught.....	1911 — 1916
Très honorable Lord Devonshire	1916 —

PREMIERS MINISTRES. DATE DE LEUR MAINTIEN AU POUVOIR.

Sir John Macdonald	Conservateur.....	1867 — 1873
Sir Alex. Mackenzie	Libéral	1873 — 1878
Sir John Macdonald	Conservateur.....	1878 — 1891
Sir John Abbott	Conservateur.....	1891 — 1892
Sir John Thompson	Conservateur	1892 — 1894
Sir Mackenzie Bowell	Conservateur.....	1894 — 1896
Sir Charles Tupper	Conservateur.....	1896 — 1896
Sir Wilfrid Laurier	Libéral.....	1896 — 1911
Sir Robert Laird Borden	Conservateur.....	1911 —

La Puissance du Canada est gouvernée comme suit :

1° Par un gouverneur général nommé pour cinq ans par le Roi en conseil.

2° Par un Sénat de 87 membres nommés à vie par le gouverneur général en conseil. De ce nombre, 24 sont pris dans la province de Québec; 24 dans la province d'Ontario; 24 dans les provinces maritimes, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard; 4 dans le Manitoba, 3 dans la Colombie Britannique, 4 dans la Saskatchewan et 4 dans l'Alberta.

3° Par la Chambre des Communes qui compte 221 membres, élus comme suit: Province de Québec, 65; Ontario, 86; Nouveau-Brunswick, 13; Nouvelle-Ecosse, 18; Ile du Prince-Edouard, 4; Manitoba, 10; Colombie Britannique, 7; Saskatchewan, 10; Alberta, 7; Territoire du Yukon, 1. TOTAL: 221.

Il y a deux principaux partis politiques: le parti libéral et le parti conservateur.

En vertu de la coutume devenue loi traditionnelle, le premier ministre est choisi par le gouverneur général dans le parti politique qui obtient une majorité à la Chambre des Communes, et le premier ministre choisit ses collègues et soumet son choix à l'approbation du gouverneur général. Tous les ministres doivent se faire réélire après leur nomination.

ROI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE, EMPEREUR DES INDES ET DES DOMINIONS AU-DELA DES MERS



SA MAJESTE GEORGES V.

Le roi d'Angleterre actuel, Georges V, est né le 3 juin 1865. Il a reçu l'éducation navale des jeunes *midshipmen* de la marine anglaise. En 1879, Il fit sur la *Bacchante* une croisière autour du monde qui dura jusqu'en 1882 et, peu de temps après son retour, passa six mois en Suisse, à Lausanne, pour y terminer ses études de français et d'allemand.

En 1884, le prince Georges entra à Greenwich compléter ses études navales et en 1885 fut nommé lieutenant. Après avoir servi dans la Méditerranée sur le vaisseau de son oncle, le duc d'Edimbourg, il reçut le commandement de la canonnière *Thruss*. En 1891 le prince fut promu contre-amiral.

A la mort du duc de Clarence, le prince Georges, devenu prince héritier, reçut le titre de duc d'York et dut, à son grand regret, abandonner la carrière de marin qu'il aimait tant. Les nombreux engagements que lui imposait son rang ne lui permettaient plus de reprendre du service à la mer. Il conserva du moins le plus vif intérêt pour tout ce qui concerne la marine et s'entoura d'hommes qui, comme les commodores Sir Charles Bust et Godfred Fawcett, lui rappelaient les heures les plus heureuses de sa vie.

Le 3 mai 1893, le prince fut fiancé à sa cousine la princesse May, fille du duc de Teck. Le mariage eut lieu à Londres le 10 juillet. De cette union sont nés six enfants : Edouard, né le 23 juin 1894 ; Albert, né le 14 décembre 1895 ; Victoria, née le 25 avril 1897 ; Henri, né le 31 mars 1900 ; Georges, né le 20 décembre 1902 ; Jean, né le 12 juillet 1905.

Le prince de Galles continua l'apprentissage du gouvernement en visitant l'immense domaine colonial de l'Empire qu'il dirige maintenant. En 1902 et en 1908, il a visité le Canada ; en 1905, il a fait dans l'Inde un voyage officiel.

Le nouveau roi est monté sur le trône le 7 mai 1910 et, depuis son avènement, suit avec un respect touchant les voies politiques qu'avait tracées son père.

GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA.



LE DUC DE DEVONSHIRE.

Le successeur de Son Altesse Royale le duc le Connaught, comme gouverneur-général du Canada, est le duc de Devonshire.

VICTOR CHRISTIAN WILLIAM CAVENDISH, duc de Devonshire, est le neuvième héritier du titre qui fut créé en 1694. Le titre lui fut conféré en 1912. Le duc est né en 1868, et est le fils aîné de lord Howard Cavendish et de Emma, fille de feu le Très Honorable W.-S. Lascelles, M.P. En 1892, il épousa lady Evelyn Emily Mary Fitzmaurice, fille du cinquième marquis de Lansdowne. Il est le père de deux fils et de cinq filles. Le nouveau gouverneur du Canada a fait ses études au Collège Trinity, de Cambridge.

Il entra au parlement comme libéral-unioniste pour représenter le comté de Derbyshire-Ouest et y siégea de 1891 à 1908. De 1900 à 1903, il occupa le poste de trésorier de la maison royale. Durant les deux années qui suivirent, il agit comme secrétaire financier du département du trésor. Il est lord-lieutenant de Derbyshire, président des Forces Territoriales de Derby et chancelier de l'université de Leeds. Il est universellement connu comme ami des arts et ses galeries de peintures, à Chatsworth, Hardwick et Devonshire sont universellement connues.

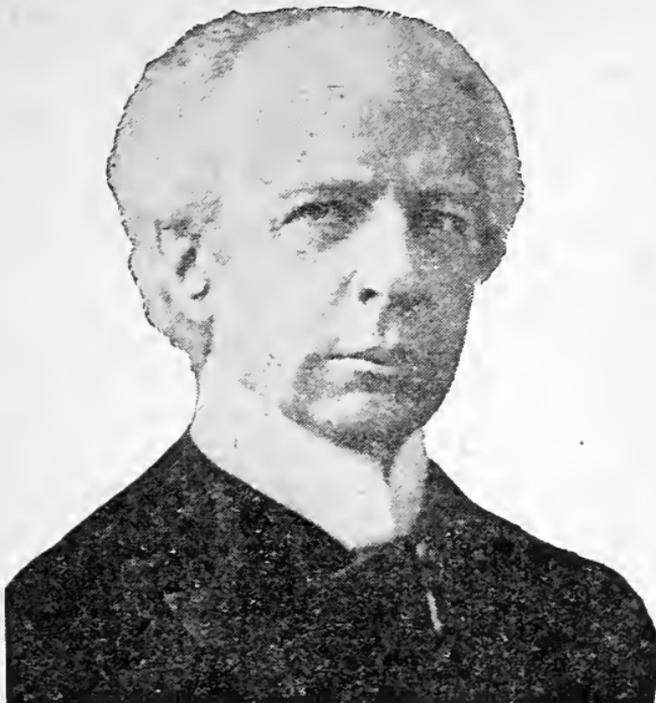
PREMIER MINISTRE DU CANADA



SIR ROBERT LAIRD BORDEN

Né à Grand-Pré, en Nouvelle-Ecosse, le 26 juin 1854, fils de Andrew Borden et de Dame Eunice Laird. — Il reçut sa première éducation à l'Acadia Villa Academy. — Durant plusieurs années il fut professeur dans le New-Jersey, puis il revint en Canada où il étudia le droit. — Il fut admis au barreau de la Nouvelle-Ecosse en 1878. — Elu député de la cité de Halifax en 1896. — Choisi comme chef de l'opposition en 1900. — Malheureux aux élections de 1904 dans le comté de Halifax, il fut élu dans le comté de Carleton, Ont., en 1905. — En 1908 il fut élu à la fois dans Carleton et Halifax. — Il opta pour Halifax où il fut réélu en 1911. — Il fut appelé par le gouverneur-général, le duc de Connaught, à former un ministère le 10 octobre 1911. — Créé chevalier Grand' Croix de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges en 1914, et décoré de l'étoile de Grand' Croix de la Légion d'Honneur en 1915. — Résidence, Ottawa. — Conservateur.

CHEF DE LA LOYALE OPPOSITION



SIR WILFRID LAURIER.

Né à Saint-Lin le 20 novembre 1841, fils de Carolus Laurier et de Dame Marcelle Martineau. — Avocat. — A fait son cours classique au collège de l'Assomption et son droit à l'université McGill. — Admis à la pratique du droit en 1864. — Elu député à l'Assemblée législative pour Drummond et Arthabaska en 1871. — Résigna son siège pour se présenter au fédéral en 1874 et fut élu. — Assermenté comme membre du Conseil Privé et nommé ministre du revenu de l'Intérieur par le gouvernement Mackenzie en 1877. — Il fut malheureux dans son comté lors de sa candidature, mais fut élu dans Québec - Est. — Toujours réélu depuis dans la même division électorale. — Choisi comme leader de l'opposition en 1887. — Il fut aussi élu député dans la Saskatchewan en 1896, dans Wright en 1904, dans Ottawa en 1908, et dans Soulanges en 1911. — Créé Chevalier Grand-Croix de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges et décoré de l'Etoile de Grand-Officier de la Légion d'honneur en 1897. — Docteur en Droit des universités d'Oxford, de Cambridge, de Toronto et McGill. — Fut appelé par lord Aberdeen à former un ministère le 8 juillet 1896. — A fait adopter, en 1904, le projet du Grand-Tronc-Pacifique, et, en 1905, l'acte d'autonomie des Territoires du Nord-Ouest. — Démissionna le 29 septembre 1911. — Résidence, Ottawa. — Libéral.

CABINET FEDERAL



HAZEN

(L'hon. J. D.), ministre de la Marine et des Pêcheries. Avocat. Député de St-Jean à Ottawa en 1891. Député à la Législature de N.-B. en 1899. Premier ministre en 1908. Député de St-Jean à Ottawa et ministre de la Marine et des Pêcheries en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.



CASGRAIN

(L'hon. Thom Chase), ministre des Postes. Avocat. Député de Montmorency à la Législature de Québec de 1886 à 1896, et à la chambre des Communes de 1896 à 1904. Ancien procureur général de Québec. Député de Québec (comté) et ministre des Postes en 1914. Résidence, Ottawa. Conservateur.



WHITE

(L'hon. W. T.), ministre des Finances. Avocat. Député de Leeds en 1911. Ministre des Finances en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.



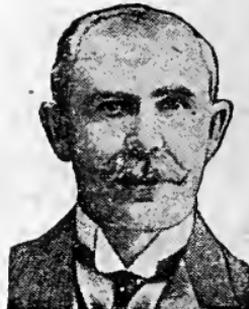
DOHERTY

(L'hon. Chas-Joseph), ministre de la Justice. Avocat. Député de la division Sainte-Anne (Montréal) en 1908, 1911. Ministre de la Justice en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.



COCHRANE

(L'hon. Francis), Ministre des Chemins de Fer. Député à la Législature d'Ontario en 1905 et 1908. Min. des Terres et Mines d'Ontario en 1905. Député de Nipissing en 1911. Ministre des Chemins de fer en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.



ROGERS

(L'hon. Robert), min. des Travaux Publics. Industriel. Député à la Législature du Manitoba et min. des Travaux Publics en 1899. Député de Winnipeg en 1911. Ministre de l'Intérieur en 1911. Min. des Travaux Publics en 1912. Résidence, Ottawa. Conservateur.

CABINET FEDERAL — Suite.



FOSTER

(Sir George Eulas), ministre du Commerce. Professeur. Député de King en 1882, 1889, de York en 1896, de Toronto - Nord en 1908, 1911. Ministre de la Marine en 1885, des Finances en 1888, du Commerce en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.



HUGHES

(Sir Sam.), ministre de la Milice et de la Défense. Député de Victoria-Haliburton de 1892 1896, 1900, 1904, 1908 et 1911. Ministre de la Milice en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.



BURRELL

(L'hon. Martin), ministre de l'Agriculture. Agronome. Député de Yale-Caribou en 1908 et 1911. Ministre de l'Agriculture en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.



ROCHE

(L'hon. Wm. James), ministre de l'Intérieur. Médecin. Député de Marquette en 1896, 1900, 1904, 1908 et 1911. Secrétaire d'Etat en 1911. Ministre de l'Intérieur en 1912. Résidence, Ottawa. Conservateur.



BLONDIN

(L'hon. P. Edouard), secrétaire d'Etat. Notaire. Député de Champlain en 1908, 1911. Ministre du Revenu de l'Intérieur en 1914. Secrétaire d'Etat en 1915. Résidence, Ottawa. Conservateur.



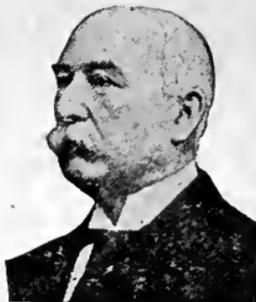
PATENAUDE

(L'hon. Esioff-Léon), Ministre du Revenu de l'Intérieur. Avocat. Député de Laprairie à la Législature de Québec en 1908, 1912. Député d'Hochelaga en 1915. Ministre du Revenu de l'Intérieur en 1915. Résidence, Ottawa. Conservateur.



REID

(L'hon. John Dowsley), ministre des Douanes. Médecin. Député de Greenville en 1891, 1896, 1900, 1904, 1908 et 1911. Ministre des Douanes en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.



CROTHERS

(L'hon. T. W.), ministre du Travail. Avocat. Député d'Elgin - Ouest en 1908, 1911. Ministre du Travail en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.



PERLEY

(Sir Georges Alsey). Député d'Argenteuil en 1904, 1908 et 1911. Ministre sans portefeuille en 1911. Résidence, Ottawa. Conservateur.



KEMPT

(L'hon. Alb.-Edouard), manufacturier. Député de Toronto - Est en 1900, 1904, 1911. Ministre sans portefeuille en 1911. Résidence, Toronto. Conservateur.

GEORGES-ETIENNE CARTIER. Edition du Centenaire, 1814-1914. Etudes sur la vie et les œuvres de Cartier, par Arthur Dansereau, Benjamin Sulte, Elzéar Gérin, Mgr Antoine Racine. Edition enrichie et ornée de plusieurs photographies, d'une lettre autographe de Cartier et de notices biographiques sur chacun des auteurs des Etudes. 1 volume 9 x 6½, broché... \$0.50

Fait bien rare dans l'histoire de nos hommes publics: la mémoire de Cartier a résisté à la destruction suprême du temps et semble planer aujourd'hui sur le Canada comme le souffle même de notre nationalité. Nous assistons depuis peu à une véritable résurrection de Cartier qui fut, en même temps qu'un grand homme d'Etat, un grand patriote au sens le plus noble du mot. Le présent volume où sont donnés tous les faits saillants de sa vie, vient bien à son heure, et sera le bienvenu parmi toutes nos familles canadiennes.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE,

79, rue Saint-Jacques, Montréal.

SENATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC (*)

L'hon. Bolduc (Joseph), président du Sénat. Député de Beauce à Ottawa de 1876 à 1884. Sénateur pour la division de Lau-



zon en 1884. Président du Sénat en 1916. Résidence, St-Victor de Tring. Conservateur.

L'HONORABLE JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.



BEAUBIEN

(L'hon. Charles-Philippe), avocat. Sénateur pour la division de Montarville en 1915. Résidence, Montréal. Conservateur.



BEIQUE

(L'hon. Frédéric L.), avocat. Sénateur pour la division de De Salaberry en 1902. Résidence, Montréal. Libéral.



BOYER

(L'hon. Arthur), marchand. Député de Jacques-Cartier à la Législature de 1884 à 1892. Ministre en 1890. Sénateur pour la division de Rigaud en 1900. Résidence, Montréal. Lib.



CASGRAIN

(L'hon. Joseph-P. B.), ingénieur civil. Sénateur pour la division de Lanaudière en 1900. Résidence, Montréal. Libéral.



CHOQUETTE

(L'hon. Philippe-Anguste), avocat. Député de Montmagny à Ottawa, de 1887 à 1896. Sénateur pour la division de Grandville en 1904. Résidence, Québec. Libéral.



OLORAN

(L'hon. Henry-Joseph), avocat. Sénateur pour la division de Victoria en 1903. Résidence, Montréal. Libéral.



DANDURAND

(L'hon. Raoul), avocat. Sénateur pour la division de De Lorimier en 1898. Résidence, Montréal. Libéral.



DAVID

(L'hon. Laurent-Olivier), avocat. Député de Montréal-Est à la Législature en 1886. Sénateur pour la division des Mille-Isles en 1903. Résidence, Montréal. Libéral.

(*) Le Sénat se compose de 87 membres nommés à vie par le gouverneur général en conseil. De ce nombre, 24 sont pris dans la province de Québec, 24 dans la province d'Ontario, 10 dans la province de la Nouvelle-Ecosse, 10 dans la province du Nouveau-Brunswick, 4 dans la province de l'île du Prince-Edouard, 3 dans la province de la Colombie-Britannique, 4 dans la province du Manitoba, 4 dans la province de la Saskatchewan et 4 dans la province de l'Alberta.

SENATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC — Suite.



DESSAULLES

(L'hon. G. Casimir), bourgeois. Sénateur pour la division de Rougemont en 1907. Résidence, Saint-Hyacinthe. Libéral.



FISET

(L'hon. Jean-Bte. R.), médecin. Député de Rimouski à Ottawa de 1872 à 1882, en 1887, 1896. Sénateur pour la division du Golfe en 1897. Résidence, Rimouski. Libéral.



GODBOUT

(L'hon. Joseph), médecin. Député de Beauce à Ottawa de 1887 à 1900. Sénateur pour la division de La Salle en 1901. Résidence, Saint-François (Beauce). Libéral.



LANDRY

(L'hon. Chs.-A.P.), Dép. à la Lég. pour Montmagny en 1875. Dép. à Ottawa de 1878 à 1882. Sén. pour la div. de Stadacona en 1892. Résidence, Québec. Conservateur.



LAVERGNE

(L'hon. Louis), notaire. Député de Drummond et Arthabaska à Ottawa de 1897 à 1908. Sénateur pour la division de Kennebec en 1910. Résidence, Arthabaska. Libéral.



LEGRIS

(L'hon. Joseph-H.), cult. Dép. de Maskinongé à la Lég. en 1888. Dép. pour le même comté à Ottawa de 1891 à 1900. Sén. pour la div. de Repentigny en 1903. Résid., Louiseville. Lib.



MACKAY

(L'hon. Robert), négociant. Sénateur pour la division d'Alma en 1901. Résidence, Montréal. Libéral.



MITCHELL

(L'hon. William), marchand. Sénateur pour la division de Wellington en 1904. Résidence, Drummondville. Libéral.



MONTPLAISIR

(L'hon. Hyppolite), cultivateur. Sénateur pour la division de Shawinigan en 1891. Résidence, Trois-Rivières. Conservateur.



OWENS

(L'hon. William), Député à la Législature de 1881 à 1891. Sénateur pour la division d'Inkerman en 1896. Résidence, Montréal. Conservateur.



SHEYN

(L'hon. Joseph), négociant. Député à la Législature de 1875 à 1900. Trésorier prov. de 1887 à 1891. Sénateur pour la div. des Laurentides en 1900. Résidence, Québec. Libéral.



TESSIER

(L'hon. Jules), avocat. Député à la Lég. de 1886 à 1900. Prés. de la Législature de 1897 à 1900. Sénateur pour la div. de La Durantaye en 1903. Résidence, Québec. Libéral.



THIBAUDEAU

(L'hon. Alfred-A.),
marchand, Sénateur
pour la division de
De La Vallière en
1896. Résidence,
Montréal. Libéral.



WILSON

(L'hon. Jos.-Mar-
cellin), négociant.
Sénateur pour la
division de Sorel
en 1911. Résiden-
ce, Montréal. Li-
béral.

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER. précédés d'une notice biographique.
1 volume relié, 9 x 6 pcs. \$3.00

Cet ouvrage fait suite à "Laurier à la Tribune", recueil de discours compilés par M. U. Barthe, publié en 1890, et contient tous les discours les plus importants prononcés par le grand homme d'Etat pendant qu'il était à la tête du gouvernement à Ottawa.

Citons entre autres: Discours en Angleterre, en France et aux Etats-Unis; Eloges de la reine Victoria et de Gladstone; Discours sur la guerre du Transvaal, le Grand Tronc Pacifique, la création des provinces d'Alberta et de Saskatchewan, la défense impériale, etc., etc.

Lafontaine et Cartier, par A. D. DECELLES. 1 vol.
in-8, 10 x 6½, 392 pages, broché. \$2.00

Deux grandes et nobles figures de notre histoire sont étudiées dans ce volume, œuvre de patiente et consciencieuse érudition. Leur vie est si intimement liée à notre vie nationale, aux heures les plus angoissantes qu'elle ait connues, et leur œuvre a été si merveilleusement féconde en résultats utiles à la race canadienne-française et au développement de notre beau pays, qu'il est de notre devoir de la connaître. Nous devons à ces hommes, qui ont été les inlassables et énergiques défenseurs de nos droits et de la liberté, l'unanime témoignage de notre reconnaissance. Etudions-les, apprenons les luttes cruelles qu'ils ont soutenues et les magnifiques victoires qu'ils ont remportées. Le livre de M. DeCelles, écrit en une langue sobre et claire, est une contribution précieuse à l'histoire politique de notre pays, histoire que nous ne connaissons malheureusement pas assez.

PAPINEAU, par A. D. DeCelles. 1 volume in-8, 9½ x 6 pcs, 245 pages, illustré, broché. \$1.75
Le même ouvrage relié toile \$2.50

S'il est un nom propre à faire vibrer les coeurs de tous les Canadiens-Français, à faire bondir notre patriotisme, c'est bien celui de Papineau, qui symbolise toute une carrière de talent et d'éloquence, de dévouement et de sacrifices.

Ce n'est pas une oeuvre de lutte ni de critique, c'est le témoignage vrai d'un esprit studieux et éclairé sur l'homme d'Etat dont l'empreinte est restée la plus marquée dans notre histoire nationale.

Tel que ce travail nous est présenté, il constitue le plus puissant portrait intellectuel et politique qui ait été tracé de l'imposant tribun. L'auteur nous y montre, dégagée de l'entourage des incidents historiques qui eussent pu en obscurcir les fortes teintes, la figure vraiment héroïque de cet indomptable meneur d'hommes. De ses actes et de ses discours, il déduit des appréciations politiques de haute logique et aussi d'une inviolable sincérité.

En vente à LA LIBRAIRIE BEACHEMIN Limitée
79, rue Saint-Jacques, MONTREAL

DEPUTES FEDERAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC (*)

SEVIGNY

(L'honorable Albert),
avocat. Député de Dor-
chester en 1911. Prési-



dent de la Chambre des
Communes en 1916. Rési-
dence, Québec. Conser-
vateur.

L'HONORABLE ALBERT SEVIGNY,
Président de la Chambre des Communes.



ACHIM

(Honoré), avocat.
Député de Labelle
en 1911. Résidence,
Nominique. Con-
servateur.



AMES

(Sir Herbert-
Brown), manufactur-
ier. Député de
la division St-An-
toine (Montréal),
en 1904, 1908, 1911.
Résidence, Mont-
réal. Conservateur.



BARRETTE

(Joseph - Arthur),
Notaire. Député de
Berthier en 1911.
Résidence, St-Bar-
thélemy. Conserva-
teur.



BELAND

(L'hon. Henri-Séve-
rin), médecin. Dé-
puté de Beauce en
1902, 1904, 1908 et
1911. Ministre des
Postes en 1911. Ré-
sidence, St-Joseph
de Beauce, Libéral.



BELLEMARE

(Adélarde), confé-
rencier et inspec-
teur pour la Caisse
Nationale d'Econo-
mie. Député de Mas-
kinongé en 1911.
Résidence, St-Pau-
lin. Conservateur.



BICKERDIKE

(Robert), exporta-
teur d'animaux. Dé-
puté de la division
St-Laurent (Mont-
réal), en 1904, 1908
et 1911. Résidence,
Montréal. Libéral.



BOIVIN

(Georges - Henri),
avocat. Député de
Shefford en 1911.
Résidence, Granby.
Libéral.



BOULAY

(Herménégilde), né-
gociant et agricul-
teur. Député à la
Législature pour le
comté de Matane
en 1892. Député de
Rimouski à Otta-
wa en 1911. Ré-
sidence, Sayabec.
Conservateur.

(*) La Chambre des Communes est composée de 221 membres élus pour cinq ans et siège à Ottawa, la capitale du Canada. La province de Québec envoie 65 députés ; la prov. d'Ontario, 86 ; la prov. du Nouveau-Brunswick, 13 ; la prov. de la Nouvelle-Ecosse, 18 ; la prov. de l'île du Prince-Edouard, 4 ; la prov. de Manitoba, 10 ; la prov. de la Colombie-Britannique, 7 ; la prov. de la Saskatchewan, 10 ; la prov. d'Alberta, 7 ; le territoire du Yukon, 1.

DEPUTES FEDERAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC — Suite



BOUTIN-BOURASSA

(Joseph), notaire. Député de Lévis en 1911. Résidence, St-Romuald. Libéral.



BOYER

(Gustave), confèrencier agricole. Député de Vaudreuil en 1904, 1908, 1911. Résidence, Rigaud. Libéral.



BRABAZON

(Gérald-H.), ingénieur civil. Député de Pontiac en 1904 et 1911. Résidence, Portage du Fort. Conservateur.



BROUILLARD

(Georges), marchand de bois et négociant. Député de Drummond et Arthabaska en 1911. Résidence, Drummondville. Libéral.



BUREAU

(L'hon. Jacques), avocat. Député de Trois-Rivières et Saint-Maurice en 1900, 1904, 1908, 1911. Solliciteur général en 1907. Résidence, Trois-Rivières. Libéral.



CARDIN

(P.-J.-Arthur), avocat. Député de Richelieu en 1911. Résidence, Sorel. Libéral.



CROMWELL

(Frederick-Robert), marchand d'animaux. Député de Compton en 1911. Résidence, Cookshire. Conservateur.



DELISLE

(Michel - Siméon), marchand. Député de Portneuf en 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Portneuf. Libéral.



DEMERS

(Joseph), avocat. Député de St-Jean-Iberville en 1906, 1908 et 1911. Résidence, St-Jean. Libéral.



DESCARRIES

(J.-A.), avocat. Député de Jacques-Cartier en 1915. Résidence, Lachine. Conservateur.



DEVLIN

(Emmanuel), avocat. Député de Wright en 1905, 1908, 1911. Résidence, Aylmer. Libéral.



ETHIER

(Joseph-Arthur-C.), avocat. Député des Deux-Montagnes en 1906, 1900, 1903, 1904, 1908, 1911. Résidence, Sainte-Scholastique. Libéral.

DEPUTES FEDERAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC — Suite



FORGET

(Sir Rodolphe), Courtier. Député de Charlevoix en 1904, 1908, 1911. Député de Montmorency en 1911. Résidence, Montréal. Conservateur.



FORTIER

(Edmond). Député de Lotbinière en 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Ste-Croix. Libéral.



GAUTHIER

(Louis-Joseph), avocat. Député de l'Assomption à la Législature en 1903. Député de St-Hyacinthe à Ottawa en 1911. Résidence, St - Hyacinthe. Libéral.



GAUTHIER

(Louis - Philippe), médecin. Député de Gaspé en 1911. Résidence, Ste-Anne-des-Monts. Conservateur.



GAUVREAU

(Charles - Arthur), avocat. Député de Témiscouata en 1897, 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Stanfold. Libéral.



GIRARD

(Joseph), cultivateur. Député de Chicoutimi et Saguenay en 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, St-Gédéon. Conservateur indépendant.



GUILBAULT

(Joseph - Pierre-Octave), notaire. Député de Joliette en 1911. Résidence, Joliette. Conservateur.



KAY

(William-Frederick), agronome. Député de Missisquoi en 1911. Résidence, Phillipsburg. Libéral.



LACHANCE

(Arthur), avocat. Député de Québec-Centre en 1905, 1908, 1911. Résidence, Québec. Libéral.



LAFORTUNE

(David-A.), avocat. Député de Montcalm en 1909, 1911. Résidence, Montréal. Libéral.



LANCOT

(Roch), cultivateur. Député de Laprairie - Napierville en 1904, 1908, 1911. Résidence, St-Constant. Libéral.



LAPOINTE

(Ernest), avocat. Député de Kamouraska en 1904, 1908, 1911. Résidence, Rivière-du-Loup (en bas). Libéral.

DEPUTES FEDERALEUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC — Suite



LAPOINTE

(Louis-Audet), bourgeois. Député de la division St-Jacques (Montréal) en 1911. Résidence, Montréal. Libéral.



LEMIEUX

(L'hon. Rodolphe), avocat. Député de Gaspé de 1896 à 1911. Solliciteur gén. en 1904, min. des Postes en 1906. Dép. de Nicolet en 1904. Dép. de Rouville en 1911. Rés., Montréal. Libéral.



LOVELL

(Charles - Henry), manufacturier et marchand. Député de Stanstead en 1908, 1911. Résidence, Coaticook. Libéral.



MARCIL

(L'hon. Charles), journaliste. Député de Bonaventure en 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Montréal. Libéral.



MARCILE

(Joseph - Edmond), marchand. Député de Bagot en 1898, 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Acton-Vale. Libéral.



MARTIN

(Médéric), industriel. Député de la division Ste-Marie (Montréal) en 1906, 1908, 1911. Résidence, Montréal. Libéral.



McCREA

(Frank N.), marchand de bois. Député de Sherbrooke en 1911. Résidence, Sherbrooke. Libéral.



MONDOU

(Albéric - Archie), notaire et industriel. Député d'Yamaska à Québec en 1897, et à Ottawa en 1911. Résidence, Pierreville. Conservateur.



MORRIS

(James), marbrier. Député de Châteauguay en 1913. Résidence, Aubrey. Conservateur.



PACAUD

(Lucien), avocat. Député de Mégantic en 1911. Résidence, Thetford Mines. Libéral.



PAPINEAU

(Louis - Joseph), avocat, Député de Beauharnois en 1908, 1911. Résidence, Valleyfield. Libéral.



PAQUET

(Eugène), médecin. Député de l'Islet en 1904, 1908, 1911. Résidence, St-Aubert. Conservateur.



POWER

(William), marchand de bois. Député de Québec-Ouest en 1902, 1904, 1911. Résidence, Québec. Libéral.



RAINVILLE

(Joseph-Hormidas), avocat. Député de Chambly - Verchères en 1911. Résidence, Montréal. Conservateur.



ROBB

(James), propriétaire de meuneries. Député de Huntingdon en 1908, 1911. Résidence, Valleyfield. Libéral.



ROCHON

(Gédéon), avocat. Député de Terrebonne en 1915. Résidence, St-Jérôme. Conservateur.



SEGUIN

(Paul - Arthur), notaire. Député de l'Assomption en 1908, 1911. Résidence, St - Paul l'Ermite. Libéral.



TOBIN

(Edmond - William), commerçant. Député de Richmond en 1900, 1904, 1908, 1911. Résidence, Bromptonville. Libéral.



VERVILLE

(Alphonse), plombier. Député de Malsonneuve en 1906, 1908, 1911. Résidence, Montréal. Ouvrier.



WILSON

(Charles - A.), avocat. Député de Laval en 1908, 1911. Résidence, St - Vincent-de-Paul. Libéral.

Cartier et son temps, par A. D. DECELLES. 1 volume, 10 x 6½, broché. \$0.60

Durant les vingt-cinq années de la carrière de Cartier, aucun fait important de l'histoire du Canada ne s'est accompli sans sa participation active ; et même sir Chs Tupper a déjà déclaré que si Cartier eût refusé son concours l'union des provinces anglaises ne se serait pas effectuée. On comprend donc quelle importance doit avoir pour nous une biographie impartiale de Cartier, rendant à cet homme la place réelle qu'il doit occuper dans notre histoire ; et le savant conservateur de la Bibliothèque d'Ottawa, dont on connaît la haute compétence en ces matières, était ici tout naturellement indiqué pour écrire ce livre.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE, 79, rue St-Jacques, Montréal.

GOUVERNEMENT DU CANADA

SIEGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

GOUVERNEUR GENERAL. (Traitement : £10,000 sterling, ou \$48,666).

Très honorable LORD DEVONSHIRE.

CONSEIL PRIVE DE SA MAJESTE POUR LE CANADA.

(Traitements : Premier ministre, \$12,000 ; chacun des autres ministres, \$7,000).

Premier ministre, Président du conseil. — Sir Robert Laird Borden.
Ministre de la Marine et des Pêcheries. — L'hon. John Douglass Hazen.
Ministre des Postes. — L'hon. T. C. Casgrain.
Ministre des Finances. — Sir Thomas White.
Ministre de la Justice. — L'hon. Charles-Joseph Doherty.
Ministre des Chemins de fer et Canaux. — L'hon. Francis Cochrane.
Ministre des Travaux Publics. — L'hon. Robert Rogers.
Ministre du Commerce. — Sir Georges-Eulas Foster.
Ministre de la Milice et de la Défense. — Sir Sam Hughes.
Ministre de l'Agriculture. — L'hon. Martin Burrell.
Ministre de l'Intérieur. — L'hon. William James Roche.
Secrétaire d'Etat. — L'hon. P.-E. Blondin.
Ministre du Revenu de l'Intérieur. — L'hon. Estioff-Léon Patenaude.
Ministre des Douanes. — L'hon. John Dowsley Reid.
Ministre du Travail. — L'hon. T. W. Crothers.
Solliciteur général. — L'hon. A. E. Meighen.

MEMBRES DU SENAT DU CANADA.

(Traitements : Président, \$4,000 ; chaque sénateur, \$2,500.)

Président : L'hon. JOSEPH BOLDDUC.

QUEBEC.—24.

SÉNATEURS.	DIVISIONS.	ADRESSES.
Les honorables.		
Beaubien, Charles-P.	Montarville..	Montréal.
Béique, Frédéric-L.	De Salaberry ..	Montréal.
Boldduc, Joseph.	Lauzon..	St-Victor de Tring.
Boyer, Arthur.	Rigaud..	Montréal.
Casgrain, Joseph P. B.	De Lanaudière..	Montréal.
Choquette, A. P.	Grandville...	Québec.
Cloran, H. J.	Victoria..	Montréal.
Dandurand, Raoul.	De Lorimier..	Montréal.
David, L. O.	Mille-Isles..	Montréal.
Dessaulles, G. C.	Rougemont..	St-Hyacinthe.
Fiset, Jean-Baptiste-Romuald.	Golfe..	Rimouski.
Godbout, Joseph.	La Salle..	Saint-François, Beauce
Landry, C. A. P.	Stadacona...	Notre-Dame de Québec.
Lavergne, Louis.	Kennebec...	Arthabaska.
Legris, Joseph H.	Repentigny...	Louiseville.
Mackay, Robert.	Alma..	Montréal.
Mitchell, William.	Wellington..	Drummondville.
Montplaisir, Hippolyte.	Shawinigan..	Trois-Rivières.
Owens, William.	Inkerman..	Montréal.
Pope, Rufus.	Bedford..	Cookshire.
Shehyn, Joseph.	Laurentides..	Québec.
Tessier, Jules.	La Durantaye...	Québec.
Thibaudeau, Alfred A.	De La Vallière..	Montréal.
Wilson, Marcellin.	Sorel..	Montréal.

ONTARIO. — 24.**Les honorables.**

Belth, Robert, Bowmanville.
 Belcourt, Napoléon A., Ottawa.
 Bowell, sir Mackenzie, K.C.M.G., Belle-ville.
 Corby, H., Belleville.
 Donnelly, J. J., Pinkerton.
 Edwards, William C., Ottawa.
 Gordon, George, Sturgeon Falls.
 Jones, Lyman Melvin, Toronto.

Kerr, James K., Toronto.
 Mason, Col. James, Toronto.
 McHugh, George, Lindsay.
 McCall, Alex., Simcoe.
 McLaren, Peter, Perth.
 Ratz, Valentine, Parkhill.
 Smith, E. D., Winona.
 Sproule, Thomas-S., Markdale.
 Taylor, George, Gananoque.

NOUVELLE-ECOSSE. — 10.**Les honorables.**

Curry, Nathaniel, Amherst.
 Dennis, William, Halifax.
 Farrell, Edward M., Liverpool.
 Girrrior, E. L., Antigonish.

McKay, William, Reserve Mines.
 Power, Lawrence Geoffrey, Halifax.
 Roche, William, Halifax.
 Ross, W. B., Middleton.

NOUVEAU-BRUNSWICK. — 10.**Les honorables.**

Baird, George T., Perth Centre.
 Daniel, John W., St. John.
 Domville, Jas., Rotesay.
 Gilmour, Daniel, St-George, N. B.

King, George Gerald, Chipman.
 McSweeney, Peter, Moncton.
 Poirier, Pascal, Shédiac.
 Thompson, Frederick P., Fredericton.
 Thorne, William H., St. John, N. B.

ILE DU PRINCE-EDOUARD. — 4.**Les honorables.**

Murphy, P. C., Tignish.
 Prowse, Benjamin O., Charlottetown.

Yeo, John, Port Hill.

COLOMBIE BRITANNIQUE. — 2.**Les honorables.**

Bostock, Hewett, Kamloops.

Riley, George, Victoria, C. A.

MANITOBA. — 4.**Les honorables.**

Larivière, Alphonse, A. C., Winnipeg.
 Watson, Robert, Portage-la-Prairie.

Young, Findlay M., Killarney.

SASKATCHEWAN. — 4.**Les honorables.**

Davis, Thomas O., Prince-Albert.
 Douglass, James M., Tantalton.

Prince, Benjamin, Battleford.
 Ross, James, H., Regina.

ALBERTA. — 4.**Les honorables.**

De Veber, L. Geo., Lethbridge.
 Loughheed, Sir James Alexander, Calgary.

Forget, A. E., Banff.
 Talbot, Peter, Lacombe.

Greffier du Sénat : — Samuel E. St-O. Chapleau.

MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

(Traitements: Président, \$4,000; Chef de l'Opposition, \$7,000 ;
chaque député, \$2,500.)

Président: L'hon. ALBERT SEVIGNY.

Greffier de la Chambre des Communes: — Thomas Barnard Flint,
M.A., LL.B., D.C.L., etc., etc.

QUEBEC.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Argenteuil.. . . .	Sir G. H. Perley.. . . .c.,	597 Ottawa.
Bagot.. . . .	Joseph Edmond Marcile.. .l.,	95 Acton-Vale, Q.
Beauce.. . . .	L'hon. H.-Séverin Béliand..l.,	1364 St-Joseph, Beauce.
Beauharnois.. . . .	L.-J. Papineau.. . . .l.,	27 Valleyfield.
Bellechasse.. . . .		
Berthier.. . . .	J.-A. Barrette.. . . .c.,	26 St-Barthélemi.
Bonaventure.. . . .	L'hon. Chs Marcil.. . . .l.,	1049 Montréal.
Brome.. . . .		
Chambly et Verchères..	J.-H.-R. Rainville.. . . .c.,	86 "
Champlain.. . . .	L'hon. P.-E. Blondin.. . .c.,	acc. Ottawa.
Charlevoix.. . . .	Sir Rodolphe Forget.. . .c.,	662 Montréal.
Châteauguay.. . . .	James Morris.. . . .c.,	144 Aubrey.
Chicoutimi et Saguenay	Joseph Girard.. . . .c.,	1809 St-Gédéon.
Compton.. . . .	F. Cromwell.. . . .c.,	76 Cookshire.
Deux-Montagnes.. . .	J.-A.-C. Ethier.. . . .l.,	acc. Ste-Scholastique.
Dorchester.. . . .	A. Sévigny.. . . .c.,	332 Québec.
Drummond et Arthabaska	G. Brouillard.. . . .l.,	267 Drummondville.
Gaspé.. . . .	L.-P. Gauthier.. . . .c.,	558 Ste-Anne des Monts.
Hochelaga.. . . .	L'hon. E.-L. Patenaude.. .c.,	acc. Ottawa.
Huntingdon.. . . .	James A. Robb.. . . .l.,	146 Valleyfield.
Jacques-Cartier.. . .	J.-A. Descarries.. . . .c.,	acc. Montréal.
Joliette.. . . .	J.-P. Guibault.. . . .c.,	66 Joliette.
Kamouraska.. . . .	Ernest Lapointe.. . . .l.,	86 Riv.-du-Loup.
Labelle.. . . .	A. Achim.. . . .c.,	84 Nominingue.
Laprairie et Napierville..	R. Lanctot.. . . .l.,	168 St-Constant.
L'Assomption.. . . .	P.-A. Séguin.. . . .l.,	300 St-Paul l'Ermite.
Laval.. . . .	C.-A. Wilson.. . . .l.,	199 Montréal.
Lévis.. . . .	J. Boutin-Bourassa.. . .l.,	828 St-Romuald.
L'Islet.. . . .	Eugène Paquet.. . . .c.,	440 St-Aubert.
Lotbinière.. . . .	Edmond Fortier.. . . .l.,	360 Ste-Croix.
Maisonneuve.. . . .	Alphonse Verville.. . .o.,	2221 Montréal.
Maskinongé.. . . .	A. Bellemare.. . . .c.,	111 St-Paulin.
Mégantic.. . . .	L. Pacaud.. . . .l.,	367 Thetford Mines.
Missisquoi.. . . .	F. W. Kay.. . . .l.,	202 Phillipsburg.
Montcalm.. . . .	D.-A. Lafortune.. . . .l.,	58 Montréal.
Montmagny.. . . .		
Montmorency.. . . .	Sir Rod. Forget.. . . .c.,	67 Montréal.
Montréal, Ste-Anne.. . .	L'hon. C. J. Doherty.. . .c.,	753 Ottawa.
Montréal, St-Antoine.. .	Sir H. B. Ames.. . . .c.,	2009 Montréal.
Montréal, St-Jacques.. .	L.-A. Lapointe.. . . .l.,	1514 "
Montréal, St-Laurent.. .	R. Bickerdike.. . . .l.,	1049 "
Montréal, Ste-Marie.. . .	Médéric Martin.. . . .l.,	2177 "
Nicolet.. . . .		
Pontiac.. . . .	G.-R. Brabazon.. . . .c.,	893 Portage-du-Fort.
Portneuf.. . . .	M.-S. Dellsle.. . . .l.,	789 Portneuf.
Québec Centre.. . . .	M.-A. Lachance.. . . .l.,	593 Québec.
Québec Est.. . . .	Sir Wilfrid Laurier.. . .l.,	acc. Ottawa.
Québec Ouest.. . . .	W. Power.. . . .l.,	91 Québec.
Québec (comté).. . . .	L'hon. T. C. Casgrain.. . .l.,	acc. Ottawa.
Richelieu.. . . .	P.-J.-Arthur Cardin.. . .l.,	242 Sorel.
Richmond et Wolfe.. . .	E.-W. Tobin.. . . .l.,	544 Bromptonville.
Rimouski.. . . .	H. Boulay.. . . .c.,	432 Sayabec.
Rouville.. . . .	L'hon. Rod. Lemieux.. . .l.,	278 Ottawa.

(1) La lettre c signifie conservateur; l, indépendant; l, libéral; o, ouvrier.
Le nombre qui suit ces lettres indique la majorité obtenue par le député.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
St-Hyacinthe.	L.-J. Gauthier.	140 Montréal.
St-Jean et Iberville	Joseph Demers.	1909 St-Jean.
Shefford.	G.-H. Bolvin.	80 Granby.
Sherbrooke.	F. N. McCrea.	39 Sherbrooke.
Soulanges	Sir Wilfrid Laurier.	142 Ottawa.
Stanstead	Chas. H. Lovell.	104 Coatscook.
Témiscouata	Chas. A. Gauvreau.	212 Stanfold.
Terrebonne.	Gédéon Rochon.	224 St-Jérôme.
Trois-Rivières et Saint-		
Maurice	L'hon. J. Bureau.	2 Trois-Rivières.
Vaudreuil	Gustave Boyer.	215 Rigaud.
Wright.	E.-B. Devlin	1184 Aylmer.
Yamaska.	A.-A. Mondou.	83 Pierreville.

ONTARIO.

Algoma Est.	W. R. Smyth.	182 Rydal Bank.
Algoma West.	A. C. Boyce.	558 Sault-Ste-Marie.
Brant.	J. H. Fisher.	129 Paris.
Brantford	W. F. Cockshutt	719 Brantford.
Brockville	John Webster.	111 Brockville.
Bruce Nord.	Hugh Clark.	82 Kincardine.
Bruce Sud.	R. E. Truax.	124 Walkerton.
Carleton.		
Dufferin.	J. A. Best.	1459 Shelbourne.
Dundas.	L'hon. Andrew Broder.	644 Morrisburg.
Durham.	C. J. Thornton.	727 Orono.
Elgin Est	David Marshall.	394 Aylmer, O.
Elgin Ouest.	L'hon. T. W. Crothers.	897 Ottawa.
Essex Nord.	O. J. Wilcox.	76 Woodslee.
Essex Sud.	A. H. Clarke.	201 Caigary.
Frontenac.	J. W. Edwards.	853 Cataragui.
Glengarry.	J. A. McMillan.	225 Alexandria.
Grenville.	L'hon. John D. Reid.	910 Ottawa.
Grey Est		
Grey Nord.	W. S. Middleboro.	342 Owen Sound.
Grey Sud.	R. J. Ball.	48 Hanover.
Haldimand.	F. R. Lalor.	679 Dunnville.
Halton	L'hon. David Henderson.	319 Acton.
Hamilton Est		
Hamilton Ouest.	T. J. Stewart.	1820 Hamilton.
Hastings Est	W. B. Northrup.	1066 Belleville.
Hastings Ouest.	Edward Gus. Porter.	1771 "
Huron Est.	J. Bowman.	198 Brusseis.
Huron Ouest	E. N. Lewis.	175 Goderich.
Huron Sud.	J. J. Merner.	114 Zurich.
Kent Est.	D. A. Gordon.	283 Wallaceburg.
Kent Ouest.	A. B. McCoig.	66 Chatham.
Kingston.	W. F. Nickle.	345 Kingston.
Lambton Est	J. E. Armstrong.	494 Petrolea.
Lambton Ouest.	Fred. F. Pardee.	89 Sarnia.
Lanark Nord.	W. Thoburn.	227 Almonte.
Lanark Sud.	Adelbert E. Hanna.	Perth.
Leeds	Sir Thomas White.	acc. Ottawa.
Lennox-Addington	W. J. Paul.	1553 St. Catharines.
Lincoln.		
London.	William Gray.	London.
Middlesex Est.	S. F. Glass.	382 London.
Middlesex Nord.	Geo. A. Elliott.	53 Sylvan.
Middlesex Ouest.	Duncan C. Ross.	130 Strathroy.
Muskoka	W. Wright.	1020 Huntsville.
Nipissing	L'hon. F. Cochrane.	acc. Ottawa.
Norfolk.	W. A. Charlton.	118 Toronto.
Northumberland Est.	H. J. Walker.	391 Warkworth.
Northumberland Ouest.	C. A. Munson.	4 Cobourg.
Ontario Nord	S. Sharpe.	558 Uxbridge.

CHAMBRE DES COMMUNES — Suite.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Ontario Sud	Wm. Smith.. . . . c.,	370 Columbus.
Ottawa (Cité). 2 sièges.	{ A. E. Fripp.. . . . c.,	523 Ottawa.
	{ J.-L. Chabot.. . . . c.,	525 "
Oxford Nord	F. W. Nesbitt.. . . . l.,	295 Woodstock.
Oxford Sud.. . . .	D. Sutherland.. . . . c.,	24 Ingersoll.
Parry Sound.. . . .	James Arthurs.. . . . c.,	58 Powassan.
Peel..	R. Blain.. c.,	316 Brampton.
Perth Nord.. . . .	H. B. Morphy.. . . . c.,	497 Listowel.
Perth Sud	M. Steele.. c.,	82 Tavistock.
Peterboro Est.. . . .	J. A. Sexsmith.. . . . c.,	593 Preneveau.
Peterboro Ouest.. . .	J. H. Burnham.. . . . c.,	42 Peterborough.
Prescott..	Ed. Proulx.. c.,	1312 L'Orignal.
Prince Edward.. . . .	R. R. Hepburn.. . . . c.,	280 Plston.
Renfrew Nord.. . . .	G. V. White.. c.,	708 Pembroke.
Renfrew Sud	L'hon. G. P. Graham.. . l.,	Brockville.
Russell..	L'hon. C. Murphy.. . . . l.,	976 Ottawa.
Simcoe Est..	W. H. Bennett.. . . . c.,	466 Midland.
Simcoe Nord..	J. A. Currie.. c.,	172 Toronto.
Simcoe Sud..	W. A. Boys.. c.,	acc. Barrie.
Stormont	D. C. Alguire.. c.,	131 Cornwall.
Thunder Bay	J. J. Carrick c.,	acc. Port Arthur.
Toronto Centre.. . . .	Ed. Bristol.. c.,	2162 Toronto.
Toronto Est..	L'hon. A. E. Kemp.. . . . c.,	4630 "
Toronto Nord	Sir G. E. Foster c.,	3317 Ottawa.
Toronto Ouest.. . . .	Sir E. B. Osler.. . . . c.,	8007 Toronto.
Toronto Sud..	A. C. Macdonell c.,	2863 "
Victoria-Haliburton..	Sir Sam. Hughes.. . . . c.,	acc. Ottawa.
Waterloo Nord.. . . .	W. G. Welchel.. . . . c.,	315 Waterloo.
Waterloo Sud..	F. S. Scott.. c.,	acc. Galt.
Welland..	W. M. German.. . . . l.,	acc. Welland.
Wellington Nord	W. A. Clarke.. c.,	25 Palmerston.
Wellington Sud.. . . .	H. Guthrie.. l.,	642 Guelph.
Wentworth..	Gordon C. Wilson.. . . . c.,	893 Dundas.
York Centre..	T. G. Wallace.. c.,	150 Woodbridge.
York Nord..	J. A. M. Armstrong.. . c.,	59 Lloydtown.
York Sud	W. F. McLean.. c.,	5293 Toronto.

NOUVELLE-ECOSSE.

Annapolis	A. L. Davidson.. . . . c.,	13 Middleton.
Antigonish..		
Cap Breton Nord.. . . .	D. D. Mckenzie.. . . . l.,	615 North Sydney.
Cap Breton Sud.. . . .	W. F. Carroll.. . . . l.,	200 Glace Bay.
Colchester..	John Stanfield.. . . . c.,	643 Truro.
Cumberland..	E. N. Rhodes.. . . . c.,	350 Amherst.
Digby	C. Jameson.. c.,	260 Digby.
Guysborough..	J. H. Sinclair.. . . . l.,	236 New-Glasgow.
Halifax (2 sièges).	{ Sir R. L. Borden.. . . . c.,	161 Ottawa.
	{ A. K. Maclean l.,	159 Halifax.
Hants..	H. O. Tremain.. . . . c.,	86 Windsor.
Inverness	A. W. Chisholm l.,	1006 Margaree Harbor.
King's..		
Lunenburg..	D. Stewart.. c.,	408 Bridgewater.
Pictou	E. M. Macdonald.. . . l.,	284 Pictou.
Richmond	G. W. Kyte.. l.,	285 St. Peters.
Shelburne et Queen's..		
Yarmouth..	F. B. McCurdy.. . . . c.,	1184 Yarmouth.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Carleton..	F. B. Carvell.. . . . l.,	11 Woodstock.
Charlotte..	T. A. Haru.. c.,	196 St. Andrews.
Gloucester	O. Turgeon.. l.,	992 Bathurst.

CHAMBRE DES COMMUNES — Suite.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
nt.	F. J. Robldoux.	205 Richibucto.
g's et Albert.	G. W. Fowler.	332 Sussex.
rthumberland	W. S. Loggie.	393 Chatham, N. B.
stigeoche.		
Jean (cité)	L'hon. Wm. Pugsley.	65 St. John, N. B.
Jean (cité et comté).	L'hon. J. D. Hazen.	acc. Ottawa.
berry et Queen's.	H. H. McLean.	239 St. John, N. B.
storia.	Plus Michaud.	1948 Edmundston, N. B.
stmoreland.	A. B. Copp.	acc. Dorchester.
rk.	H. F. McLeod.	1669 Frédéricton.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

gs.	J. J. Hughes.	14 Souris.
nce.		
eens.	D. Nicholson.	383 Charlottetown.
eens.	A. A. McLean.	376 "

MANITOBA.

andon.		
uphln.	R. Cruise	736 Dauphin.
gar		
cdonald.	Alex. Morrison.	792 Homewood.
rquette	L'hon. Wm. James Roche.	acc. Ottawa.
rtage la Prairie.	L'hon. A. E. Meighen.	675 Ottawa.
ovencher.	J. C. Molloy.	Morris.
kirk.	G. H. Bradbury.	87 Selkirk.
irls	F. L. Schaffner.	164 Bolssevain.
nnipeg.	L'hon. R. Rogers.	acc. Ottawa.

SASKATCHEWAN.

lnbola.	J. G. Turriff.	2226 Regina.
tleford	A. Champagne.	2100 Battleford.
mbolt.	D. B. Neely.	3518 Humbolt.
ckenzie	E. L. Cash.	200 Yorkton.
osejaw	Wm. E. Knowles.	2332 Moosejaw.
nce-Albert	S. J. Donaldson	acc. Prince-Albert.
Appelle.	L. Thompson	424 Wolseley.
gina	W. M. Martin.	730 Regina.
lcoats.	T. MacNutt.	685 Saltcoats.
skatoon	Geo. McCraney	1, 1582 Saskatoon.

ALBERTA.

gary.	R. B. Bennett.	2000 Calgary.
monton	L'hon. Frank Oliver.	Edmonton.
lfoad.	D. Warnock.	Pincher Creek.
declne Hat.	W. A. Buchanan	465 Lethbridge.
i Deer	M. Clark.	500 Olds.
athcona.	James M. Douglass.	Strathcona.
storia.	W. H. White.	523 Fort Saskatchewan

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

nox-Atlin.	H. S. Clements.	188 Prince Rupert.
otenay	R. F. Green.	acc. Victoria.
naïmo.	F. H. Shepherd.	688 Nanaïmo.
w Westminster.	J. D. Taylor.	New Westminster.
ancouver City.	H. H. Stevens.	3256 Vancouver.
storia.	G. H. Bernard.	484 Victoria.
le et Cariboo.	L'hon. Martin Burrell.	acc. Ottawa.

TERRITOIRE DU YUKON.

kon.	Alfred Thompson.	400 Dawson, Y. T.
--------------	--------------------------	-------------------



PROVINCE DE QUÉBEC



La province de Québec occupe les deux versants du fleuve St-Laurent, depuis la province d'Ontario jusqu'à l'Atlantique.

Lieutenants-gouverneurs depuis la Confédération :

		Date de leurs fonctions.
L'hon.	Sir N. F. Belleau...	1867-1872
"	René Edouard Caron...	1872-1876
"	Luc Letellier de St-Just...	1876-1879
"	Théodore Robitaille...	1879-1884
"	L. F. R. Masson...	1884-1887
"	Sir A. R. Angers...	1887-1892
"	Sir J. A. Chapleau...	1892-1898
"	Sir L. A. Jetté...	1898-1908
"	Sir C. P. A. Peletier...	1908-1911
"	Sir Frs Langelier...	1911-1915
"	Sir P. E. Leblanc...	1915.

Premiers ministres :

			Date de leur maintien au pouvoir.
L'hon.	P. J. Chauveau... ..	Conservateur..	1867-1875
"	G. Guimet... ..	Conservateur..	1873-1874
"	Sir C. E. de Boucherville... ..	Conservateur..	1874-1878
"	Sir G. Joly... ..	Libéral... ..	1878-1879
"	Sir J. A. Chapleau... ..	Conservateur..	1879-1882
"	J. A. Mousseau... ..	Conservateur..	1882-1884
"	J. J. Ross... ..	Conservateur..	1884-1887
"	Sir L. O. Taillon... ..	Conservateur..	1887-1887
"	Honoré Mercier... ..	Libéral... ..	1887-1891
"	Sir C. E. de Boucherville... ..	Conservateur..	1891-1892
"	Sir L. O. Taillon... ..	Conservateur..	1892-1895
"	E. J. Flynn... ..	Conservateur..	1895-1897
"	F. G. Marchand... ..	Libéral... ..	1897-1900
"	S. N. Parent... ..	Libéral... ..	1900-1905
"	Sir L. Gouin... ..	Libéral... ..	1905-

La province de Québec est gouvernée comme suit :

1° Par un lieutenant-gouverneur nommé pour cinq ans par le gouverneur général en conseil.

2° Par un Conseil Législatif de 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil.

3° Par l'Assemblée Législative qui compte 51 membres élus pour cinq ans.

Il y a à présent deux principaux partis politiques : le parti libéral et le parti conservateur.

En vertu de la coutume devenue loi traditionnelle, le premier ministre est choisi par le lieutenant-gouverneur dans le parti qui obtient une majorité à l'Assemblée Législative, et le premier ministre choisit ses collègues et soumet son choix à l'approbation du lieutenant-gouverneur. Tous les ministres doivent se faire réélire après leur nomination.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUEBEC



SIR EVARISTE LE BLANC

L'hon. PIERRE-EVARISTE LE BLANC est de descendance acadienne. Ses ancêtres quittaient la Nouvelle-Ecosse il y a plusieurs générations et venaient s'établir à l'Île Jésus (Laval). M. Le Blanc naquit à Saint-Martin en 1853. Il fréquenta d'abord l'école de son village et termina ses études à l'École Normale Jacques-Cartier de Montréal. Il fut professeur pendant quelques années, puis il étudia le droit et fut admis au barreau en 1879. Il fut élu, en 1882, député de Laval à la Législature provinciale, réélu en 1884 et a représenté le comté de Laval sans interruption jusqu'en 1908. Il fut orateur sous les gouvernements de Boucherville, Taillon et Flynn. Il devint chef de l'opposition conservatrice en 1905. Il fut nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec, le 9 février 1915, pour succéder à Sir François-Charles Langelier, décédé. Créé chevalier-commandeur de St-Michel et de St-Georges en 1916.

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC



SIR LOMER GOUIN

Conseil du Roi, Chevallier-Commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges, Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre du roi Léopold, de Belgique, Docteur en Droit des Universités Laval, McGill et Lennoxville.

Né à Grondines (Portneuf), le 19 mars 1861, fils de M. J.-N. Gouin, médecin. — Admis à la pratique du droit en 1884. — Conseil du Roi. — Docteur en droit. — Elu président du Club National en 1889. — Elu échevin du quartier Est de Montréal en 1898; donna sa démission en devenant ministre. — Membre du Conseil de l'instruction publique. — Ministre de la Colonisation et des Travaux publics dans le gouvernement Parent, de 1900 à 1905. — Premier ministre de la province et procureur-général, depuis le 23 mars 1905. — Réglé à l'avantage des provinces la question du Subside fédéral en 1906; fonda l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales à Montréal et les Ecoles techniques de Montréal et de Québec en 1907. — Créé chevalier en 1908, et commandeur de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges en 1913. — Député de Saint-Jacques (Montréal), de 1897 à 1908. — Elu député de PORTNEUF en 1908. — Elu simultanément député de Portneuf et de St-Jean en 1912, opta pour Portneuf. — Réélu en 1916. — Résidence, Québec. — Libéral.

MINISTRES DU CABINET PROVINCIAL



ALLARD

(L'hon. Jules), avocat. Min. des Terres et Forêts. Député d'Yamaska de 1897 à 1904. Min. des Tr. P. et de l'Ag. 1905. Min. des Terres et Forêts en 1909. Dép. de Drummond en 1910, 1912. Cons. lég. pour la div. de De Lanaudière en 1916. Résidence, St-François-du-Lac. Lib.



TASCHEREAU

(L'hon. L. Alexandre), avocat. Ministre des Travaux Publics et du Travail. Député de Montmorency en 1900, 1904, 1907, 1908, 1912 et 1916. Ministre des Travaux Publics en 1907. Résidence, Québec. Libéral.



MITCHELL

(L'hon. Walter George). Trésorier de la Province. Député de Richmond en 1914 et 1916. Trésorier de la Province en 1914. Résidence, Québec. Libéral.



DECARIE

(L'hon. Jérémie), avocat. Secrétaire de la province. Député d'Hochelaga en 1904, 1908. Ministre de l'Agriculture en 1909. Secrétaire de la province en 1909. Député de Maisonneuve en 1912 et 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



MERCIER

(L'hon. Honoré). Min. de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Député de Châteauguay en 1907, 1908, 1912 et 1916. Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries en 1914. Résidence, Québec. Libéral.



CARON

(L'hon. Jos.-Edouard), cultivateur. Min. de l'Agriculture. Député de l'Islet en 1902, 1904, 1908. Député des Iles de la Madeleine en 1912 et 1916. Ministre de l'Agriculture en 1909. Résidence, Québec. Libéral.



TESSIER

(L'hon. Joseph-Adolphe), avocat. Ministre de la Voirie. Député de Trois-Rivières en 1904, 1908, 1912 et 1916. Ministre de la Voirie en 1914. Résidence, Trois-Rivières. Libéral.



KÂINE

(L'hon. John), marchand de bois et propriétaire de navires. Député de Québec-Ouest en 1904, 1908, 1912. Ministre sans portefeuille en 1906. Conseiller législatif pour la division de Stadacona en 1915. Résidence, Québec. Libéral.



PERODEAU

(L'hon. Narcisse), notaire. Conseiller législatif pour la division de Sorel en 1897. Ministre sans portefeuille en 1910. Résidence, Montréal. Libéral.

Officiers de l'Assemblée Législative

- L.-P. Geoffrion*,
Greffier.
- L.-N. Patenaude*,
Greffier adjoint.
- J.-O. Delisle*,
Sergent d'armes.
- E. R. Alleyn*,
Greffier du journal anglais.
- Elséar Roy*,
Greffier du journal français.
Greffier des procès-verbaux.
- Ant. Taschereau*,
Comptable et Caissier.
- C. Lindsay*,
Chef des traducteurs anglais.
- Ernest Chouinard*,
Chef des traducteurs.
- Charles Delagrave*,
Greffier du comité des bills privés.
- Jules Patry*,
Greffier des comités.

Officiers du Conseil Législatif.

- R. Campbell*,
Greffier et Comptable.
Greffier des Bills Privés et du Journal anglais et traducteur.
- E. A. Panet*,
Assistant-Greffier.
- L. A. Fortier*,
Greffier du Journal français et traducteur.
- J. B. Meilleur Barthe*,
Sergent d'Armes et Greffier des Comités.
- Arthur St-Jacques*,
Gentilhomme Huisssier à la Verge Noire.

CONSEILLERS LEGISLATIFS (*)

(L'honorable Adélar
Turgeon), Avocat. Député
de Bellechasse de 1890 à
1909. Ministre de la Colo-
nisation et des Mines en
1897. Min. de l'Agricul-



ture en 1900. Min. des
Terres et Forêts en 1905.
Conseiller législatif pour
la division de La Vallière
en 1909. Résidence, Qué-
bec. Libéral.

L'HONORABLE ADELARD TURGEON,
Président du Conseil Législatif.



AMYOT

(L'hon. Georges-
Elie), industriel.
Conseiller législatif
pour la division de
La Durantaye en
1911. Résidence,
Québec. Libéral.



BRYSON

(L'hon. George),
marchand de bois.
Conseiller législatif
pour la division
d'Inkerman en 1887.
Résidence, Fort Cou-
longe. Libéral.



CHAMPAGNE

(L'hon. Hector),
avocat. Conseiller
législatif pour la
division des Mille-
Isles en 1908. Ré-
sidence, St - Eusta-
che. Libéral.



CHAPAIÏS

(L'hon. Thomas),
avocat et journal-
liste. Conseiller lé-
gislatif pour la di-
vision des Lauren-
tides en 1892. Ré-
sidence, Québec. Con-
servateur.



CHAURET

(L'hon. Joseph-
Adolphe), notaire.
Conseiller législa-
tif pour la divi-
sion de Rigaud en
1914. Résidence,
Ste-Genève. Li-
béral.



CHOQUETTE

(L'hon. Ernest),
médecin. Conseiller
législatif pour la
division de Rouge-
mont en 1910. Ré-
sidence, St-Hilaire.
Libéral.



DE VARENNES

(L'hon. Ernest-F.),
notaire. Conseiller
législatif pour la
division de Bedford
en 1904. Résidence,
Waterloo (Québec),
Libéral.



DUBORD

(L'hon. C.-Eugène),
industriel et agri-
culteur. Conseiller
législatif pour la
division de LaSalle
en 1907. Résidence,
Beauport. Libéral.

(*) Le Conseil Législatif se compose de 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il n'y a que deux provinces, dans le Dominion, qui possèdent un Conseil Législatif ; Québec et la Nouvelle-Ecosse.

CONSEILLERS LEGISLATIFS DE LA PROVINCE DE QUEBEC — Suite.



GARNEAU

(L'hon. Némèse), agronome. Conseiller législatif pour la division de Shawinigan en 1901. Résidence, Québec. Libéral.



GILMAN

(L'hon. Francis-Edward), avocat. Conseiller législatif pour la division de Wellington en 1887. Résidence, Montréal. Libéral.



GIROUARD

(L'hon. Jean), médecin. Conseiller législatif pour la division de De Lorvillier en 1897. Résidence, Longueuil. Conservateur.



KELLY

(John - Hall), avocat. Conseiller législatif pour la division de Grandville en 1914. Résidence, New-Charlote. Libéral.



PERRON

(L'hon. Joseph-Léonide), avocat. Conseiller législatif pour la division de Montarville en 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



RACINE

(L'hon. Alphonse), négociant. Conseiller législatif pour la division de Salaberry en 1915. Résidence, Montréal. Libéral.



ROBERGE

(L'hon. J.-Eugène), marchand. Conseiller législatif pour la division de Lauson en 1912. Résidence, St-Vital de Lambton. Libéral.



SAVOIE

(L'hon. François-Théodore), industriel. Conseiller législatif pour la division de Kennebec en 1915. Résidence, Plessisville. Libéral.



SIMARD

(L'hon. Georges - A.), pharmacien. Nommé conseiller législatif pour la division de Repentigny en 1913. Résidence, Montréal. Libéral.



SMITH

(L'hon. George-Robert), s'occupe d'exploitation minière. Conseiller législatif pour la division de Victoria en 1911. Résidence, Thetford Mines. Libéral.



TURNER

(L'hon. Richard), marchand et armateur. Conseiller législatif pour la division du Golfe en 1897. Résidence, Québec. Libéral.

LIVRES CANADIENS. Salut à votre bibliothèque canadienne tirée à un demi-million ! Cette entreprise s'inspire du meilleur patriotisme. Une parfaite connaissance de notre littérature se traduit dans le choix des œuvres comme dans leur groupement en séries de format, d'intérêt et de valeur proportionnés à l'âge des écoliers auxquels vous les destinez.
Emile Miller.

DEPUTES A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE



ASHBY

(Joseph - S. - Aimé),
 Maire. Député de
 Jacques - Cartier en
 1916. Résidence,
 Machine. Libéral.



BEAUDRY

(Adrien), avocat.
 Député de Verchères
 en 1916. Résidence,
 Montréal. Libéral.



BENOIT

(Joseph - Aldéric),
 cultivateur et com-
 merçant. Député
 d'Iberville en 1906,
 1908, 1912, 1916.
 Résidence, St - Gré-
 goire-le-Grand. Li-
 béral.



BERCOVITCH

(Peter), avocat. Dé-
 puté de la division
 Saint-Louis (Mont-
 réal), en 1916. Ré-
 sidence, Montréal.
 Libéral.



BISSONNET

(Alfred), industriel.
 Député de Stan-
 stead en 1913, 1916.
 Résidence, Stanstead
 Plain. Libéral.



BORDELEAU

(Bruno), médecin.
 Député de Champlain
 en 1916. Résidence,
 Sainte-Thècle. Libé-
 ral.



BOUCHARD

(Téléphore - Da-
 mien), journaliste.
 Député de St-Hya-
 cinthe en 1912, 1916.
 Résidence, St-Hya-
 cinthe. Libéral.



BUGEAUD

(Fabien), avocat.
 Député de Bonaven-
 ture en 1914, 1916.
 Résidence, New-Car-
 lisle. Libéral.



BULLOCK

(William-Stephen),
 industriel. Député
 de Shefford en 1912,
 1916. Résidence,
 Oxton Pond. Libé-
 ral.



CANNON

(Lawrence-Arthur),
 avocat. Député de
 Québec - Centre en
 1916. Résidence,
 Québec. Libéral.



CANNON

(Lucien), avocat.
 Député de Dorches-
 ter en 1913, 1916.
 Résidence, Québec.
 Libéral.



CARON

(Donat), agent.
 Député de Matane
 en 1899, 1900, 1904,
 1908, 1912, 1916.
 Résidence, St-Octave
 de Métis. Libéral.



CEDILOT

(Wilfrid), cultivateur. Député de La Prairie en 1916. Résidence, Saint-Philippe. Libéral.



D'AUTEUIL

(Pierre), avocat. Député de Charlevoix en 1897, 1904, 1908. Député de Charlevoix et Saguenay en 1912, 1916. Résidence, La Malbaie. Conservateur.



DAVID

(Athanasé), avocat. Député de Terrebonne en 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



DELISLE

(Georges), industriel. Député de St-Maurice en 1908, 1912, 1916. Résidence, Yamachiche. Libéral.



DESAULNIERS

(Eugène - Merrill)-médecin. Député de Chambly en 1909, 1912, 1916. Résidence, St - Lambert. Libéral.



DORIS

(Cyprien), cultivateur. Député de Napierville en 1897, 1900, 1905, 1908, 1912, 1916. Résidence, St - Michel-Archange. Libéral.



DUPUIS

(Joseph - Alcide), commerçant. Député de Montcalm en 1916. Résidence, Saint-Jacques de l'Achigan. Libéral.



FARAND

(Avila), marchand de bois. Député de Soulanges en 1916. Résidence, St-Clet. Libéral.



FINNIE

(John-T.), médecin. Député de la division Saint-Laurent (Montréal) en 1908, 1912, 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



FORTIER

(H.-Adélarde), avocat. Député de La Belle en 1912, 1916. Résidence, Hull. Libéral.



FRANCŒUR

(Joseph - Napoléon); avocat. Député de Lotbinière en 1908, 1912, 1916. Résidence, Québec. Libéral.



GALIPEAULT

(Antonin), avocat. Député de Bellechasse en 1909, 1912, 1916. Résidence, Québec. Libéral.

DEPUTES A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE — Suite.



GAULT

(Charles - Ernest), Courtier. Député de la division St-Anoine (Montréal) en 1907, 1908. Député de la division St-Georges en 1912, 1916. Résidence, Montréal. Conservateur.



GENDRON

(Ferdinand - A m - broise), commerçant de bois. Député d'Ottawa en 1904, 1908, 1912, 1916. Résidence, Hull. Libéral.



GODBOUT

(Arthur), avocat. Député de Beauce en 1902, 1904, 1908, 1912, 1916. Résidence, Saint-Georges (Beauce). Libéral.



GOSELIN

(Joseph-Jean - Bap - tiste), cultivateur et commerçant. Député de Missisquoi en 1900, 1904, 1908, 1912, 1916. Résidence, Notre - Dame de Stanbridge. Libéral.



GREGOIRE

(Georges-Stanislas), médecin. Député de Frontenac en 1912, 1916. Résidence, Mégantic. Libéral.



HAY

(John), cultivateur. Député d'Argenteuil en 1910 et 1916. Résidence, Lachute. Libéral.



HEBERT

(Ernest), avocat. Député de Joliette en 1916. Résidence, Joliette. Libéral.



HODGINS

(William), cultivateur. Député de Pontiac en 1916. Résidence, Shawville. Libéral.



LAFERTE

(Hector-H.-Antonio) avocat. Député de Drummond en 1916. Résidence, Québec.



LAFONTAINE

(Joseph), cultivateur. Député de Berthier en 1904 et 1916. Résidence, St-Barthélemy. Libéral.



LAPIERRE

(Lauréat), comptable. Député de Mégantic en 1916. Résidence, Thetford Mines. Libéral.



LECLERC

(Aurèle), médecin. Député de Québec-Comté en 1916. Résidence, Québec. Libéral.

DEPUTES A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE — Suite.



LEMIEUX

(Gustave), dentiste. Député de Gaspé en 1912, 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



LETOURNEAU

(Louis-Alfred), manufacturier et épiciier en gros. Député de Québec - Est en 1908, 1912, 1916. Résidence, Québec. Libéral.



LETOURNEAU

(Séverin), avocat. Député d'Hochelaga en 1912, 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



LEVESQUE

(Joseph-Wenceslas), notaire. Député de Laval en 1908, 1912, 1916. Résidence, St-Vincent-de-Paul. Libéral.



MADDEN

(Martin), marchand. Député de Québec-Ouest en 1916. Résidence, Québec. Libéral.



MASSON

(Joseph - Edouard), médecin. Député de Montmagny en 1916. Résidence, Montmagny. Libéral.



MAYRAND

(Georges), notaire. Député de la division Dorion (Montréal) en 1912, 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



OUELLETTE

(Edouard), gérant de la Cie de Sceries Tourville. Député d'Yamaska en 1905, 1908, 1912, 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



PAQUET

(Arthur), bijoutier. Député de la division Saint-Sauveur (Québec) en 1916. Résidence, Québec. Libéral.



PARROT

(Louis - Eugène-A.), médecin. Député de Témiscouata en 1916. Résidence, Fraserville. Libéral.



PERREAULT

(Joseph - Edouard), avocat. Député d'Arthabaska en 1916. Résidence, Arthabaska. Libéral.



PELOQUIN

(Maurice - Louis), marchand. Député de Richelieu en 1912, 1916. Résidence, Massueville. Libéral.



PETIT

(Honoré), cultivateur. Député de Chicoutimi et Saguenay de 1892 à 1912. Député de Chicoutimi en 1912, 1916. Résidence, Ste-Anne de Chicoutimi. Libéral.



PIANEUF

(J. - Eméry), marchand. Député de Bagot en 1913, 1916. Résidence, St-Hugues, Libéral.



PHILIPS

(Andrew), marchand. Député de Huntingdon en 1913, 1916. Résidence, Huntingdon. Libéral.



PILOX

(Hormisdas), cultivateur et médecin-vétérinaire. Député de Vaudreuil en 1902, 1904, 1908, 1912, 1916. Résidence, St-Michel de Vaudreuil. Libéral.



REED

(Walter), entrepreneur général. Député de l'Assomption en 1908, 1912, 1916. Résidence, l'Assomption. Libéral.



ROBERT

(Edmond - Arthur), prés. de la Montreal Street Ry. Co. Député de Beauharnois en 1912, 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



ROBERT

(J.-Edmond), cultivateur. Député de Rouville en 1908, 1912, 1916. Résidence, Marienville. Libéral.



ROBERT

(Marcellin), cultivateur. Député de St-Jean en 1910, 1913, 1916. Résidence, St-Blaise. Libéral.



ROBILLARD

(Clément), industriel. Député de la division St-Jacques (Montréal) en 1909, 1912, 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



ROY

(Alfred-Valère), médecin. Député de Lévis en 1916. Résidence, Lévis.



SAUVE

(Arthur), journaliste. Député des Deux-Montagnes en 1908, 1912, 1916. Résidence, St-Benoit. Conservateur.



SCOTT

(Nathaniel-Georges) gérant de banque. Député de Compton en 1912, 1916. Résidence, Scotstown. Libéral.



SEGUIN

(J. - C. - Napoléon), épicier. Député de la division Ste-Marie (Montréal) 1908, 1912, 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



SIMARD

(Téléphore), arpenteur. Député du Témiscaming en 1916. Résidence, Ville-Marie. Libéral.



SMART

(Charles-Allan), industriel. Député de Westmount en 1912, 1916. Résidence, Montréal. Conservateur.



STEIN

(Adolphe), avocat. Député de Kamou-raska en 1912, 1916. Résidence, Fraser-ville. Libéral.



TANGUAY

(Napoléon - Pierre), marchand. Député de Wolfe en 1904, 1908, 1912, 1916. Résidence, Weedon-Centre. Libéral.



TANSEY

(Denis), courtier d'assurances. Député de la division Ste-Anne (Montréal) en 1912, 1916. Résidence, Montréal. Conservateur.



TESSIER

(Auguste - Maurice), avocat. Député de Rimouski en 1912, 1916. Résidence, Rimouski. Libéral.



THERIAULT

(Elisée), avocat. Député de L'Islet en 1916. Résidence, Québec. Libéral.



THERRIEN

(Calixte - Emile), rentier. Député de Sherbrooke en 1911, 1912, 1916. Résidence, Sherbrooke. Libéral.



TOURVILLE

(Rodolphe), industriel. Député de Maskinongé en 1912, 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



TRAHAN

(Arthur), avocat. Député de Nicolet en 1913, 1916. Résidence, Nicolet. Libéral.



TURCOT

(Napoléon), Industriel. Député de la division Laurier (Montréal) en 1912, 1916. Résidence, Montréal. Libéral.



TURCOTTE
(J. - Sylvio - N), notaire. Député du Lac Saint-Jean en 1916. Résidence, Normandin. Conservateur.



VILAS
(William-Frédéric), manufacturier. Député de Brome en 1906, 1908, 1912, 1916. Résidence, Cowansville. Libéral.

Nouveau Dictionnaire anglais-français et français-anglais, par CLIFTON et McLAUGHLIN. 1 fort vol. 7½ x 5, cartonné. \$1.25

On sait le succès immense obtenu par le Petit Dictionnaire de E. Clifton, ainsi que l'autorité dont jouit le Grand Dictionnaire en deux colonnes de Clifton et Grimaux. Mais il restait, cependant, à trouver quelque chose de plus complet que le Petit Dictionnaire et qui pût en outre satisfaire tous ceux qui désirent avoir sous la main un ouvrage de format maniable et commode. La refonte complète du Petit Dictionnaire Clifton, entreprise par J. McLaughlin répond aujourd'hui à ce désir général, et avec les modifications et additions qu'on y a introduites, et sous sa toilette pimpante et neuve, le Clifton et McLaughlin est bien l'ouvrage manuel de ce genre le plus idéal qu'on puisse désirer.

En vente à LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Le Livre de Musique, par CLAUDE AUGÉ, édition canadienne, avec son nouveau supplément de 16 chants nationaux illustrés. 1 vol. cartonné, orné de 236 gravures, 6 x 8½, 194 pages. \$0.50

Voici le livre indispensable à tout débutant dans les études musicales. Il est composé d'une façon logique et graduée. Son exécution matérielle ne laisse rien à désirer. Des caractères différents sont employés selon l'importance des principes exposés. Abondamment illustré, il est d'une étude extrêmement attrayante. Outre la théorie musicale, tableaux synthétiques, exercices gradués, duos, chants variés, morceaux choisis, etc., il contient quatre-vingts — 80 — portraits et biographies des grands maîtres de la musique. Comme on le voit, sous un format commode, il contient les enseignements essentiels à quiconque commence à étudier la musique. Son prix modique le met à la portée de tous.

Le catalogue des publications de la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée, sera envoyé franco sur demande.

PROVINCE DE QUEBEC

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, QUEBEC.

Lieutenant-Gouverneur (Traitement: \$10,000), L'hon. Sir P.-E. LeBlanc.

CONSEIL EXECUTIF.

(Traitements: Premier ministre, \$7,000; les autres ministres, \$6,000).

Premier ministre et procureur général. — L'honorable Sir Lomer Gouin.
 Ministre des Terres et Forêts. — L'hon. Jules Allard.
 Ministre sans portefeuille. — L'hon. John-C. Kaine.
 Ministre des Travaux Publics et du Travail. — L'hon. L.-A. Taschereau.
 Secrétaire de la Province. — L'hon. Jérémie-L. Décarie.
 Ministre de l'Agriculture. — L'hon. Joseph-Edouard Caron.
 Ministre sans portefeuille. — L'hon. Narcisse-P. Pérodeau.
 Ministre de la Voirie. — L'hon. Joseph-Adolphe Tessier.
 Ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries. — L'hon. Honoré Mercier.
 Trésorier de la Province. — L'hon. W.-G. Mitchell.

CONSEIL LEGISLATIF.

(Indemnité: Président, \$4,000; chaque conseiller, \$1,500.)

Président: L'hon. Adélaré Turgeon.

Alma
Bedford	L'hon. E. de Varennes. . . .	Waterloo.
De la Durantaye.	Geo.-E. Amyot. . . .
De Lanaudière.	Jules Allard. . . .
De Lorimier.	J. Girouard. . . .
De la Vallière.	Adélaré Turgeon . . .
De Salaberry.	A. Racine
Grandville.	John-H. Kelly. . . .
Inkerman.	George Bryson. . . .
Kennebec.	Frs-T. Savole
La Salle.	C.-E. Dubord. . . .
Lauzon.	Eugène Roberge. . . .
Le Golfe.	Richard Turner. . . .
Les Laurentides.	Thomas Chapais. . . .
Mille-Isles.	Hector Champagne. . . .
Montarville.	Jos.-Léonide Perron. . . .
Repentigny.	Geo.-A. Simard. . . .
Rigaud.	J.-A. Chaurét. . . .
Rougemont.	Dr Ern. Choquette. . . .
Shawinigan.	Némèse Garneau . . .
Sorel.	Narcisse Pérodeau. . .
Stadacona.	John-C. Kaine. . . .
Victoria.	George-Robert Smith . .
Wellington.	F.-Edward Gilman. . . .

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

(Indemnité: Président, \$4,000; chaque député, \$1,500.)

Président: L'hon.

COMTÉS.	DÉPUTÉS,	RÉSIDENCE.
Argenteuil. John Hay 1,158 Lachute.
Arthabaska. I.-E. Perrault. 1,499 Victoriaville.
Bagot. I.-Emery Phaneuf. 322 St-Hugues.
Beauce. Joseph-Arthur Godbout. acc. St-Georges.
Beauharnois. W.-A. Robert. 289 Montréal.
Bellechasse. Antonin Galigneault. 1,670 Québec.
Berthier. Joseph Lafontaine. 753 Berthier.
Bonaventure. Fabien Bugeaud. acc. New-Carlisle.
Brome. William-Frédéric Vilas. acc. Cowansville.
Chambly. Eug.-Merrill Desaulniers. acc. St-Lambert.
Champlain. Bruno Bordeleau. 1,511 Champlain.
Charlevoix et Saguenay.	.. Pierre D'Auteuil. c., 817 Malbaie.

(1) La lettre c, signifie conservateur. i, indépendant. l, libéral. o, ouvrier. Le nombre qui suit ces lettres indique la majorité obtenue par le député aux dernières élections.

PROVINCE DE QUEBEC — Suite.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.	RÉSIDENCE.
Châteauguay	L'hon. Honoré Mercier	1286 Québec.
Chicoutimi	Honoré Petit	490 Ste-A. de Chicout.
Compton	N.-G. Scott	537 Scotstown.
Deux-Montagnes	Arthur Sauvé	acc. St-Benoit.
Dorchester	Lucien Cannon	516 Québec.
Drummond	H. Laferté	643 Québec.
Frontenac	G.-S. Grégoire	830 Mégantic.
Gaspé	Gustave Lemieux	1704 Montréal.
Huntingdon	Andrew Phillips	acc. Huntingdon.
Iberville	Jos.-Aldéric Benoit	acc. St-Grég.-le-Grand
Iles-de-la-Madeleine	L'hon. J.-E. Caron	acc. Québec.
Jacques-Cartier	J.-S.-A. Ashby	1308 Ville St-Laurent.
Joliette	E. Hébert	252 Joliette.
Kamouraska	Ad. Stein	973 Fraserville.
Labelle	H.-A. Fortier	acc. Hull.
Lac-St-Jean	J.-S.-N. Turcotte	493 Roberval.
Laprairie	W. Cédilot	56 Laprairie.
L'Assomption	Walter Reed	acc. L'Assomption.
Laval	Jos.-Wenceslas Lévesque	1877 St-Vincent-de-P.
Lévis	A.-Valère Roy	1358 Lévis.
L'Islet	E. Thériault	779 Québec.
Lotbinière	Jos.-Nap. Francœur	acc. Québec.
Maisonneuve	L'hon. Jérémie-L. Décarie	2079 Montréal.
Maskinongé	Rod. Tourville	372 Louiseville.
Matane	Donat Caron	1574 St-Oct. de Métis.
Mégantic	L. Lapierre	1617 Thetford Mines.
Missisquoi	Jos.-J.-B. Gosselin	acc. N.-D. de Standbr.
Montcalm	Joseph-A. Dupuis	443 Ste-Julienne.
Montmagny	J.-Edouard Masson	735 Québec.
Montmorency	L'hon. L.-A. Taschereau	940 Québec.
Montréal, Dorion	Georges Mayrand	137 Montréal.
" Hoehelaga	Séverin Létourneau	acc. Montréal.
" Laurier	Nap. Turcot	1742 Montréal.
" Ste-Anne	Denis Tansey	157 Montréal.
" St-Georges	C.-Ernest Gault	acc. Montréal.
" St-Jacques	Clément Robillard	1722 Montréal.
" St-Laurent	John-T. Finnie	295 Montréal.
" St-Louis	P. Bercovitch	937 Montréal.
" Ste-Marie	Napoléon Séguin	3891 Montréal.
Napierville	Cyprien Doris	133 St-M.-Archange.
Nicolet	Arthur Trahan	acc. Nicolet.
Ottawa	Ferd.-Ambroise Gendron	acc. Hull.
Pontiac	William Hodgins	73 Ottawa.
Portneuf	L'hon. Sir Lomer Gouin	acc. Québec.
Québec	Aurèle Leclerc	1642 Québec.
Québec-Centre	L.-A. Cannon	154 Québec.
Québec-Est	Ls-Alfred Létourneau	2397 Québec.
Québec-Ouest	M. Madden	525 Québec.
Richelieu	M.-L. Péloquin	430 Massueville.
Richmond	L'hon. W.-G. Mitchell	acc. Québec.
Rimouski	Aug.-M. Tessier	acc. Rimouski.
Rouville	J.-Edmond Robert	acc. Marieville.
St-Hyacinthe	T.-D. Bouchard	264 St-Hyacinthe.
St-Jean	Marcellin Robert	508 St-Blaise.
St-Maurice	Geo.-Isidore Delisle	acc. Yamachiche.
St-Sauveur	Arthur Paquet	457 Québec.
Shefford	W.-S. Bullock	acc. Roxton Pond.
Sherbrooke	Calixte-E. Therrien	acc. Sherbrooke.
Soulanges	Avila Farand	305 Rigaud.
Stanstead	Alfred-Jos. Bissonnet	1182 Rock-Island.
Témiscaming	Télesphore Simard	538 Ville-Marie.
Témiscouata	Joseph Parrot	1479 Fraserville.
Terrebonne	Athanase David	2000 Montréal.
Trois-Rivières	L'hon. Jos.-Adol. Tessier	996 Trois-Rivières.
Vaudreuil	Hormisdas Pilon	acc. Vaudreuil.
Verchères	Ad. Beaudry	389 Montréal.
Westmount	C.-A. Smart	acc. Montréal.
Wolfe	Nap.-P. Tanguay	505 Weedon-Centre.
Yamaska	Edouard Ouellette	acc. Montréal.

TRIBUNAUX.

COUR SUPRÊME DE LA PUISSANCE DU CANADA. — (Siège à Ottawa)

Juge en chef: Right Hon. Sir Charles Fitzpatrick; — juges puinés, les honorables Sir Louis H. Davies, John Idington, L. P. Duff, F. A. Anglin et L. P. Brodeur

(Traitements: Juge en chef, \$10,000; chacun des autres juges, \$9,000).

E. R. Cameron, C. R., registraire. — C. H. Masters, C. R., rapporteur. — L. W. Coultée, assist.-rapporteur.

COUR DE L'ECHIQUIER.

(Peut siéger en tout lieu dans le Dominion.)

L'hon. W. G. P. Cassels, juge.—L'hon. L. A. Audette, juge assistant, C. Morse, C. R., registraire.

TRIBUNAUX DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

JUGES DE LA COUR DU BANC DU ROI.

Juge en chef: L'hon. Sir Horace Archambault; juges puinés: les hon. N. W. Trenholme, A. G. Cross, Jos. Lavergne, H. G. Carroll et L. P. Pelletier.

(Traitements: Juge en chef, \$8,000; chacun des autres juges, \$7,000.)
Chênevert et Pouliot, greffiers.

A Montréal: C. A. Chênevert. — A Québec: Alphonse Pouliot.

NOMS DES JUGES DE LA COUR SUPERIEURE, LEUR RESIDENCE ET LES DISTRICTS QUI LEUR SONT ASSIGNES.

NOMS.	RESIDENCE.	DISTRICTS.
L'hon. Sir F. X. Lemieux, juge en chef \$8,000	Québec.....	Québec.
L'hon. J. S. Archibald, juge en chef suppléant, à Montréal.....	8,000 Montréal.....	Montréal.
L'hon. J. M. Tellier, j. p.....	7,000	} Montréal et Terrebonne.
" Ed. Guerin, j. p.....	"	
" John Dunlop, j. p.....	"	
" Eug. Lafontaine, j. p.....	"	
" J. E. Robidoux, j. p.....	"	
" T. Fortin, j. p.....	"	
" Victor Allard, j. p.....	"	
" Louis Coderre, j. p.....	"	
" F. S. MacLennan j. p.....	"	
" Chas. Archer, j. p.....	"	
" R. A. E. Greenshields, j. p.....	"	} Montréal.....
" L. P. Demers, j. p.....	"	
" Gustave Lamothe j. p.....	"	
" Campbell Lane, j. p.....	"	
" L. T. Maréchal, j. p.....	"	
" L. E. Panneton, j. p.....	"	
" J. C. McCorkill, j. p.....	"	
" A. Malouin, j. p.....	"	} Québec.....
" L. J. Cannon, j. p.....	"	
" C. E. Dorion.....	"	
" W. Mercier, j. p.....	\$7,000 Montréal.....	Beauharnois.
" Dom. Monet, j. p.....	5,000 St-Jean.....	Iberville
" F. X. Drouin, j. p.....	"	} Trois-Rivières.....
" L. J. A. Déry, j. p.....	"	
" M. Hutchison, j. p.....	"	} Sherbrooke.....
" Arthur Globensky j. p.....	"	
" F. O. Dugas, j. p.....	"	Joliette.....
" J. M. McDougall, j. p.....	"	Joliette. [d'Argenteuil
" P. G. Martineau, j. p.....	7,000 Hull.....	Ottawa et le comté
" M. F. Hackett, j. p.....	5,000 Montréal.....	St-Hyacinthe.
" A. A. Bruneau, j. p.....	7,000 Knowlton.....	Bedford.
" I. N. Belleau, j. p.....	5,000 Montréal.....	Richelieu.
" Aug. Tessier, j. p.....	5,000 Fraserville.....	Kamouraska.
" E. J. Flynn, j. p.....	7,000 New-Carlisle.....	Bonaventure et Gaspé
" Louis Rodolphe Roy, j. p.....	5,000 Québec.....	Montmagny et Beauce
" J. C. Pouliot, j. p.....	"	Rimouski
" W. A. Weir.....	"	Rimouski.
" B. L. et L. L.	"	Arthabaskaville.....
" T. H. Chauvin, j. p.....	7,000 Westmount.....	Pontiac. [nay
" N. L. Duplessis, j. p.....	5,000 Chicoutimi.....	Chicoutimi et Sague-
		Ottawa et Montcalm.
		Murray Bay.....
		Saguenay, Chicouti mi et Roberval.

PROVINCE DE QUEBEC — Suite.

JUGES DE LA COUR DE CIRCUIT POUR LE DISTRICT DE MONTREAL.

Les honorables MM. Calixte Lebeuf, John Purcell, Achille Dorion, J. B. Archambault

COMMISSAIRES DES LICENCES POUR LA CITE DE MONTREAL.

MM. F. X. Choquet, Dr John H. Finnie, Adolphe Bazin.

Secrétaire, M. A. B. Archambault.

Séances : le mardi et le jeudi après-midi. — Bureau, au palais de justice.

COUR DES SESSIONS SPECIALES DE LA PAIX.

MM. F. X. Choquet, Adolphe Bazin et Husmer Lanctot.

MAGISTRATS DE POLICE.

MM. S. P. Leet et Ulric Lafontaine.

COUR DES JEUNES DELINQUANTS.

Jugé F-X. Choquet.

Séances : les lundi, mercredi et vendredi, 10 heures du matin, au No 209, rue du Champ de Mars.

PROTONOTAIRES DE LA COUR SUPERIEURE.

DISTRICTS.	NOMS.	CHEFS-LIEUX.
Arthabaska.....	Marceau et Piché	Arthabaskaville.
Beauce	Vézina & Ferron.....	St-Joseph.
Beauharnois	S. A. Brodeur.....	Valleyfield.
Bedford	J. P. Noyes.....	Sweetsburg.
Chicoutimi.....	F. X. Gosselin.....	Chicoutimi.
Gaspé.....	{ T. Blanchet	{ New-Carlisle.
	{ Alph. Garneau	{ Percé
Iberville.....	Alphonse Morin.....	St-Jean.
Joliette.....	Ducharme & Rivest	Joliette.
Kamouraska.....	J. G. Pelletier.....	Fraserville
Montcalm	Rodolphe Robert.....	Mont-Laurier.
Montmagny.....	Cyréas Roy.....	Montmagny.
Montréal.....	Alfred Girard.....	Montréal.
Nicolet.....	J. W. Denis.....	Nicolet.
Ottawa.....	Grondin & Kearney.....	Hull.
Pontiac.....	H. A. Saint-Pierre.....	Bryson.
Québec.....	Hon. Amédée Robitaille	Québec.
Richelieu.....	Cousineau & Dauphinais	Sorel.
Rimouski.....	J. A. Chamberland.....	Rimouski.
Roberval.....	J. A. Tremblay	Roberval
Saguenay.....	J. A. Martin.....	Murray Bay.
St-François.....	Léonard & Bachand.....	Sherbrooke.
St-Hyacinthe.....	Roy & Beaugard.....	St-Hyacinthe.
Terrebonne.....	Grignon & Fortier.....	Ste-Scholastique.
Trois-Rivières.....	DeLottinville & Provencher.....	Trois-Rivières.

SHERIFS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

DISTRICTS.	NOMS.	CHEFS-LIEUX.
Arthabaska.....	J. E. Girouard	Arthabaskaville.
Beauce	J. Poirier.....	St-Joseph.
Beauharnois	J. B. D'amour	Valleyfield.
Bedford	C. S. Cotton.....	Sweetsburg.
Chicoutimi	Edmond Savard.....	Chicoutimi.
Gaspé	{ W. M. Sheppard.....	{ New-Carlisle.
	{ J. T. Tuzo.....	{ Percé.
	{ Octave Briand, député	{ Amherst, Ile Mag.
Iberville.....	Louis Mayrand.....	St-Jean.
Joliette.....	J. Gadoury.....	Joliette.
Kamouraska.....	J. O. Girard.....	Fraserville.
Montcalm	Rodolphe Robert	Mont-Laurier.
Montmagny	Georges Roy.....	Montmagny.
Montréal.....	L. J. Lemieux.....	Montréal.
"	P. M. Durand, député.....	"
Nicolet.....	J. H. O. Hébert	Nicolet.
Ottawa.....	C. M. Wright	Hull.
Pontiac.....	Bernard J. Sloan.....	Bryson.
Québec.....	Cléophas Blouin.....	Québec.
Richelieu	J. G. Larivière.....	Sorel.
Rimouski.....	Charles Danjon.....	Rimouski.
Roberval.....	Geo. Levesque.....	Roberval
Saguenay	Elie Maltais	Murray Bay.
St-François.....	L'hon. Henry Aylmer.....	Sherbrooke.
St-Hyacinthe	J. L. Cormier.....	St-Hyacinthe.
Terrebonne.....	Prévost & Cyr.....	Ste-Scholastique.
Trois-Rivières	C. Dumoulin.....	Trois-Rivières.

PROVINCE DE QUEBEC — Suite.

MAGISTRATS DE DISTRICT POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

JURIDICTION.	NOMS.	RÉSIDENCE.
Arthabaska, Beauce, Montmagny, Kamouraska et Québec	Philéas Corriveau	Québec.
Arthabaska, Trois-Rivières et Richelieu	Alfred Machildon	Trois-Rivières.
Bedford et St-François	H. W. Mulvena	Sherbrooke.
Chicoutimi et Roberval	Robert Bergeron	Roberval.
Gaspé et Bonaventure	A. Couillard	New-Carlisle.
Iberville et Beauharnois	J. F. St-Cyr	St-Jean, P. Q.
Joliette, Ottawa et Terrebonne	Achille F. Carrier	Montréal.
Montcalm, Ottawa, Pontiac et Terrebonne	C. B. Major	Papineauville.
Ottawa, Terrebonne et Pontiac	H. A. Goyette	Hull.
Québec, Beauce, Montmagny et Kamouraska	Hon. P. A. Choquette	Québec.
Richelieu et Joliette	Télesphore Lacroix	Sorel.
Rimouski	H. R. Fiset	Rimouski.
Saguenay	A. H. Simard	Baie Saint-Paul.
St-Hyacinthe	Emile Marin	St-Hyacinthe.
Trois-Rivières, Arthabaska et Richelieu.		

CONSEIL SUPÉRIEUR D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

BUREAUX : 9, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.

Dr E. Persillier-Lachapelle, *Président*, Montréal; Dr Arthur Simard, Québec; M. Richard Smith Lea, I. C., Montréal; Dr Georges Bourgeois, Trois-Rivières; Dr C. R. Paquin, Québec; Dr J. A. Hutchinson, Westmount; Dr Édouard Laberge, Outremont; Hon. Dr Henri S. Béland, St-Joseph de Beauce; Dr Eudore Dubeau, D.D.S., Montréal; Dr E.-M. Desaulniers, St-Lambert; Dr Elzéar

Pelletier, *Secrétaire-directeur*; Dr Joseph A. Beaudry, *Inspecteur général*; Dr Joseph Wilfrid Bonnier, *Compilateur de la statistique*; Dr Arthur Bernier, *Bactériologiste*; M. Mac H. McCrady, *Chimiste*; M. Théo. J. Lafrenière, I. C., *Ingénieur sanitaire*. *Inspecteurs régionaux*: Drs A. Corsin, E. Couillard, R. Gauthier, L. Pariseau, T. Savary, A. Savard, H. Samson, H. Palardy.

REGISTRATEURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Tous ceux dont les noms sont précédés d'un astérisque (*) sont membres de l'Association des Registrateurs de la province de Québec. (1)

Comté ou Div. d'Enregistrement.	Lieu où se tient le bureau d'Enregistrement.	Nom du Registrateur
Argenteuil	Lachute	*George F. Calder.
Arthabaska	Arthabaskaville	*M. J. A. Poisson.
Bagot	St-Liboire	John Morel et J. B. S. Bathalon.
Beauce	St-François	{ *Tasch, Fortier } conjoints. Omer Fautoux.
Beauharnois	Beauharnois	J. Pamphile Laplante.
Bellechasse	St-Raphaël	Dr St. Pierre.
Berthier	Berthier (en haut)	*J. A. Laferrière.
Bonaventure, 1re Div.	New-Carlisle	L. P. Lebel.
" 2e Div.	Carleton	James A. Verge.
Brome	Knowlton	*H. S. Foster.
Chambly	Longueuil	{ Léo Robert, } conjoints. Arth. Geoffrion.
Champlain	Ste-Geneviève de Batiscan	Ferdinand Trudel
Charlevoix, 1re Div.	St-Etienne de la Malbaie	*J. A. Martin.
" 2e Div.	Baie St-Paul	Joseph Gariépy
Châteauguay	Ste-Martine	Ed. McGowan.
Chicoutimi	Chicoutimi	Thomas Bossé.
Coaticook	Coaticook	Laroche et Webster
Compton	Cookshire	*Wm. H. Leonard
Deux-Montagnes	Ste-Scholastique	*Henri Langlois.
Dorchester	Ste-Hénédiène	{ C. N. Gauvreau, } conjoints. E. Vézina.
Drummond	Drummondville	C. H. Miller et A. Laferté.

(1) L'Association des Registrateurs de la province de Québec a été fondée en 1880, et ceux qui en font partie participent au bénéfice de l'Assurance de Garantie et à la réception de l'Annuaire.

PROVINCE DE QUEBEC — Suite.

Frontenac.....	Lac Mégantic.....	Huard & Legendre.	
Gaspé.....	Percé.....	*Alph. Garneau	
Hochelaga et Jacques-Cartier. }	Montréal.....	*A. Chaurat, G. A. Iacombe. }	conjoints.
Huntingdon.....	Huntingdon.....	J. C. Bruce.	
Iberville.....	Iberville.....	*Philibert Contant.	
Ile d'Orléans.....	St-Laurent.....	F. X. Lachance.	
Iles-de-la Madeleine.....	Amherst.....	J. A. Painchaud.	
Joliette.....	Joliette.....	*Lavoie et Guibault.	
Kamouraska.....	St-Pascal.....	Paul Dessaint.	
Lac St. Jean, 1 ^{re} Div.....	Hébertville.....	*Jos. Richard.	
" 2 ^e Div.....	Roberval.....	*Louis Lindsay.	
Labelle.....	Papineauville.....	Ph. DeVarennes.	
Laprairie.....	Laprairie.....	F. C. Larose.	
L'Assomption.....	L'Assomption.....	V. Geoffrion.	
Laval.....	Ste-Rose.....	*P. A. Longpré.	
Lévis.....	Lévis.....	*J. Arthur Carrier.	
L'Islet.....	St-Jean Port-Joli.....	Jos. N. Bernier.	
Lotbinière.....	Ste-Croix.....	*Auger et Legendre	
Maskinongé.....	Louiseville.....	*Clovis Caron.	
Matane, 1 ^{re} Div.....	Matane.....	C. E. Bernier.	
" 2 ^e ".....	Amqui.....	J. A. Ross.	
Mégantic.....	Inverness.....	*Wm. H. Lambly.	
Missisquoi.....	Bedford.....	*Edwin F. Currie.	
Montcalm.....	Ste-Julienne.....	*J. O. E. Forest.	
Montmagny.....	Montmagny.....	*A. Doyer	
Montmorency.....	Château-Richer.....		
Montréal-Est.....	Montréal.....	*Chs. L. Champagne, Emery Lalonde. }	conjoints
" -Ouest.....	".....	W. S. Walker.	
Napierville.....	Napierville.....	Alex. Richardson.	
Nicolet, 1 ^{re} Div.....	Bécancour.....	A. Achille Leduc.	
" 2 ^e Div.....	Nicolet.....	J. W. Denis.	
Ottawa.....	Hull.....	L de G. Baby	
Pontiac.....	Bryson.....	Walter Rymer.	
Portneuf.....	Cap-Santé.....	*Geo. Rinfret.	
Québec.....	Québec.....	Charles Côté.	
Richelieu.....	Sorel (ville).....	Alf. Guéviemont.	
Richmond.....	Richmond.....	*John Ewing.	
Rimouski.....	Rimouski.....	*E. Letendre.	
Rouville.....	Marieville.....	{ Rémi Peltier, Léon Ste-Marie, }	conjoints.
Saguenay.....	Tadoussac.....	E. Omer Bouliane.	
Shefford.....	Waterloo.....	*Jos. H. Lefebvre.	
Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	*W. H. Lovell.	
Soulanges.....	Coteau Landing.....	*A. Rouleau.	
Stanstead.....	Stanstead Plain.....	*Alfred N. Thompson.	
Ste-Anne-des-Monts.....	Ste-Anne-des-Monts.....	J. Thibault.	
St-Hyacinthe.....	St-Hyacinthe.....	Jos. Bissonnet.	
St-Jean.....	St-Jean.....	*Jos. P. Carreau.	
Témiscouata.....	Fraserville.....	*L. V. Dumais.	
Témiscamingue.....	Ville-Marie.....	Jules Maillard.	
Terrebonne.....	St-Jérôme.....	J. A. Théberge.	
Trois-Rivières.....	Trois-Rivières.....	Drolet et Pournier.	
Vaudreuil.....	Vaudreuil.....	*Jos. Napoléon Lefebvre.	
Verchères.....	Verchères.....	U. St-Jean.	
Wolfe.....	Ham Sud.....	*Oscar Lamoureux.	
Yamaska.....	St-François-du-Lac.....	{ *Louis M. Blondin, O. E. Courchesne, }	conjoints.

Inspecteurs des bureaux d'enregistrement : { JOS. E. DUHAMEL, L'Assomption.
E. de SALES LA TERRIÈRE, Les Éboulements.

POUR PRESSER LES MANTEAUX DE FOURRURE. — Naturellement on ne peut pas repasser les manteaux de fourrure parce que cela abîmerait les peaux. Mais on doit éponger à fond le drap extérieur et laisser sécher à l'air sur une forme d'habit.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'AGRICULTURE

L'hon. ministre de l'agriculture, Québec; l'hon. surintendant de l'instruction publique, Québec; M. le sous-ministre de l'agriculture, Québec; l'hon. C.-E. Dubord, Mastai, comté de Québec; l'hon. N. Garneau, 10, Ave. St-Denis, Québec; l'hon. J.-E. Roberge, Lambton, comté de Beauce; MM. Robert Ness, Howick, comté de Châteauguay; Auguste Dupuis, Village des Aulnaies, comté de l'Islet; A.-J. Dawes, Lachine, comté de Jacques-Cartier; Horm. Pilon, M.M.P., président, Vaudreuil, comté de Vaudreuil; J.-C. Draper, Sutton Junction, comté de Brome; Thomas Hunter, Bedford, comté de Missisquoi; Salomon Venne, St-Jacques, comté de Montcalm;

Paul Tourigny, M.P.P., Victoriaville, comté d'Arthabaska; Louis Lavallée, St-Guillaume, comté d'Yamaska; Jos. Lafontaine, vice-président, St-Barthélemi, comté de Berthier; J.-B. Carboneau, ex-M.J.P., Ave Wolfe, Québec; J.-S. Messier, Varennes, comté de Verchères; Robert E. Skillen, Richmond, comté de Richmond; Chs C. Décar, Dorval, comté de Jacques-Cartier; Frs Manseau, Nicolet, comté de Nicolet; John Hay, Lachute, comté d'Argenteuil; Donat Caron, M. P.P., Guéhenne, comté de Matane; Michel Archambault, St-Dominique, comté de Bagot; Oscar Lessard, secrétaire, Québec.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Président: Thos. Gauthier, Edifice "Banque de Québec," Montréal; *Vice-Président*: Cyr. Duquet, 3, rue St-Jean, Québec; Geo.-Emile Tanguay, architecte, Québec; Cléophas Blouin, Lévis; Joseph Gosselin, entrepreneur, Lévis; D. McManamy, Sherbrooke; Samuel Casavant, Saint-Hyacinthe; W. F. Vilas, député, Cowansville; Urgel St-Onge, Valleyfield; Timothy Patrick Crowe, 48, rue Anderson, Montréal; J. M. M. Duff, 146, rue St-Jacques, Montréal; H. W. Raphaël, 43, rue St-Sacrement, Mont-

réal; J.-B.-M. Barthe, Trois-Rivières; M. H. J. Wall, 163, rue Lagache-tière Ouest, Montréal; A. B. Allan, 140, rue Milton, Montréal.

Membres ex-officio. — L'hon. Jérémie L. Décarie, secrétaire de la province; l'hon. L.-A. Taschereau, ministre des travaux publics et du travail; l'hon. Cyrille-F. Delage, surintendant de l'instruction publique; J.-P.-L. Bérubé, secrétaire.

Bureau général au Monument National, 296, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Comité catholique.

Président, l'hon. C.-F. Delage, surintendant. — Son Eminence le Cardinal Bégin; LL. GG. les archevêques de Montréal et d'Ottawa; et les évêques de Pembroke, Rimouski, Valleyfield, Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Joliette, St-Hyacinthe, Charlottetown, Mont-Laurier et Haileybury, Mgr le vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent; l'honorable Thomas Chapais, C. L., Québec; l'hon. juge Sir H. Archambeault, Montréal; l'hon. Sir Lomer Gouin, premier ministre, Québec; l'hon. Dr J.-J. Guérin, Montréal; l'hon. juge J.-E. Robidoux, Montréal; l'hon. Hector Champagne, C. L., St-Eustache; l'hon. juge Mathias Tellier, Montréal; l'hon. juge L.-Rodolphe

Roy, Québec; l'hon. juge Paul-G. Martineau, Montréal; l'hon. L.-J. Perron, C.L., Montréal; M. Jules-Ed. Prévost, St-Jérôme; l'hon. juge F.-X. Lemieux, Québec; M. Patrick-Martin Wickham, Montréal; M. John Ahern, Québec; M. H.-A. Fortier, Hull; M. Ernest Lapointe, Fraserville.

Membres associés: Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval, Québec; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal; M. Nap. Brisebois, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal; M. Nérée Tremblay, professeur à l'Ecole Normale Laval, Québec.

M. J.-N. Miller, secrétaire.

PERCEPTEURS DU REVENU PROVINCIAL

DISTRICTS	PERCEPTEURS	BUREAUX
Arthabaska	F.-P. Bruneau	Arthabaska.
Beauce	Wilfrid Cliche	St-Joseph.
Beauharnois	Peter McLaren	Ormstown.
Bedford	C. D. Griggs	Sutton.
Bonaventure	Jos.-G. Cyr	Ruisseau LeBlanc.
Charlevoix	Herm. Simard	Baie St-Paul.
Chicoutimi	V.-N. Tremblay	Chicoutimi.
Gaspé Est	Robert Lindsay	Bassin de Gaspé.
Gaspé Ouest	Norbert Lévesque	Ste-Anne des Monts.
Iberville	Joseph Régnier	Iberville.
Iles de la Madeleine	Ed. Chlason	Etang du Nord.
Joliette	J.-S. Boulet	Joliette.
Kamouraska	T.-M.-T. LeBel	Kamouraska.
La Tuque	J.-N. Tremblay	La Tuque.
Lac St-Jean, Est	T.-L. Desblens	St-Bruno.
Lac St-Jean Ouest	E.-R. Truchon	Roberval.
Matane	C.-S. Lepage	Sandy Bay.
Montmagny	G.-A. Lamarre	St-Valier.
Montréal	L.-H. Bolsseau (Licences)	Montréal.
"	Wallace Dawson (Corporations Commerciales)	"
"	Desjardins & Brassard (Successions)	"
"	Daniel Bergevin (Droits sur opérations de Bourse)	"
"	Bédard & Rodger (Distributeurs automatiques, Vues animées, etc.)	"
Ottawa, Est	Aug. S. Mackay	Papineauville.
Ottawa, Centre	A. Labelle	Buckingham.
Ottawa, Nord	Dr J.-A. Ste-Marie	Hull.
Ottawa, Ouest	T. W. Symmes	Hull.
Pontiac, Est	S. Smith	Maryland.
Pontiac, Ouest	B. Desrochers	Ville-Marie.
Québec	R.-A. Legendre (Licences)	Québec.
"	O.-E. Talbot (Corporations Commerciales)	"
"	Ulric Barthe (Successions)	"
Richelieu	Tellier & Pontbriand	Sorel.
Rimouski	R. D'Anjou	Rimouski.
Saguenay	J. H. Topping	Escoumains.
St-François	Morkill et Blssonnet	Sherbrooke.
St-Hyacinthe	Rainville et Denis	St-Hyacinthe.
Témiscouata	J. Lord	Fraserville.
Terrebonne	Dr P.-E. Pager	St-Hermas.
Trois-Rivières	Jolin et Rivard	Trois-Rivières.

ESSAI DU LAIT. — Tremper une aiguille à tricoter en acier dans le lait et la retirer verticalement. Si le lait est pur, il en adhérerait un peu à l'aiguille ; s'il y a de l'eau dans le lait, rien n'adhérerait à l'aiguille.

CORONERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

DISTRICTS	CORONERS	RESIDENCE
Anticosti		Anticosti.
Arthabaska.....	A. J. Boisvert	Plessisville.
	H. P. Rouleau.....	Victoriaville.
	C. B. D'Almeida.....	Thetford Mines.
	Damase LaRue.....	St-Germain de Grantham
Beauce.....	J. A. Piuze.....	St-Malachie, Dorchester.
	N. J. Cantin.....	St-Côme.
Beauharnois.....	A. Trépanier.....	St-Urbain.
	Achille Besner.....	Valleyfield.
	W. M. Rowat.....	Huntingdon.
Bedford.....	Homer E. Mitchell	Bedford.
	B. Joannette.....	Brigham.
	J. A. Corcoran.....	Waterloo.
Chicoutimi.....	A. Riverin.....	Chicoutimi.
	Jules Constantin	Roberval.
Gaspé.....	Chs. Lamb.....	Percé
	J. Joncas	Bassin de Gaspé.
	J. A. O Bourret	Cap Chat.
	J. L. De Wolfe.....	Paspébiac.
	J. F. Solomon.....	Grind Stone, Iles Mad.
Iberville.....	J. A. Morais.....	St-Jean L'Evangéliste.
	N. Chevalier.....	Iberville.
Joliette.....	Théodore Gervais.....	Berthier.
	Roméo Turgeon.....	St-Jean de Matha
	J. A. Labrèche.....	St-Roch de l'Achigan.
Kamouraska.....	Jos. Langlais.....	Trois-Pistoles.
	V. A. Vézina.....	St-Alex. de Kamouraska.
Montcalm	T. Lachapelle.....	Mont-Laurier.
Montmagny.....	F. X. Gosselin.....	St-Roch des Aulnaies.
	O. E. Perron	St-Charles de Bellechasse.
Montréal.....	Ed McMahon.....	Montréal.
Ottawa.....	T. B. Davies.....	Hull.
	J. T. D. Fontaine.....	Maniwaki.
	Eug. Mackay.....	Papineauville.
Pontiac.....	B. Desrochers	Ville-Marie
	André Bigné.....	Amos.
Québec.....	Geo. W. Jolicœur.....	Québec.
Richelieu.....	J. Bahorose	St-Ours.
	Geo. Honoré Fontaine.....	St-Antoine de Verchères.
	A. O Camiré.....	St Frs du Lac.
Rimouski.....	Josué Pinault.....	Rimouski.
	Gustave Côté.....	Matane.
	J. Drolet.....	Val Brillant.
Roberval.....	Jules Constantin.....	Roberval.
Saguenay.....	J. A. Fafard	Pointe-des-Monts.
	S. McDuff	Pointe-aux-Esquimaux
	Prosper Synotte.....	Eboulements.
	Honoré Labrecque.....	Malbaie
	Chs T Côté.....	Tadoussac.
Saint-François.....	C. A. McDougall.....	Sept-Isles.
	L. C. Bachand.....	Sh-rbrooke.
	G. A. Bowen.....	Magog.
Saint-Hyacinthe.....	J. P. C. Lemieux.....	Weedon Station.
	Cléophas Bernard.....	St-Césaire.
	C. E. A. Auger.....	Ste-Hélène de Bagot.
Terrebonne.....	J. A. Viger.....	St-Hyacinthe.
	B. N. Wales.....	St. Andrew East.
Trois-Rivières.....	R. Pepin	St-Célestin.
	J. E. Vanasse.....	St-Maurice.
	O. E. Milot.....	Louiseville.
	N. Lambert	Trois-Rivières.

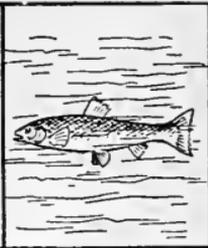
AGENCES DES TERRES ET DES BOIS DE LA COURONNE POUR
LA PROVINCE DE QUEBEC.

NOM DE L'AGENCE.	NOM DE L'AGENT.	SA RÉSIDENCE
Abbitibi.....	Hector Authier.....	Ste-Thérèse d'Amos.
Arthabaska.....	F. X. Lemieux.....	Arthabaska.
Bonaventure (division Est).....	Pitre Bourdages.....	New-Carlisle.
Bonaventure (division Centrale).....	W. H. Clapperton.....	Marla.
Cbaudière.....	Nap. Mathieu.....	Beauceville.
Chaudière (division Est).....	J. A. Ouellette.....	Ste-Germaine.
Côte-Nord.....	A. E. Joncas.....	Natacouan.
Coulonge (Ouest).....	Albert Guay.....	Ville-Marie
Coulonge Est.....	Alex Pitt.....	Campbell's Bay.
Gaspé (Centre).....	John Carter.....	Bassin de Gaspé.
Gaspé (Est).....	J. A. L'Espérance.....	Percé.
Gaspé (Ouest).....	Louls Côté.....	Cap-Chat.
Gatineau (Nord).....	R. M. Gendron.....	Maniwaki.
Gatineau (Sud).....	L. A. Gendron.....	Hull, P. Q.
Grandville.....	J. J. B. Lavoie.....	Fraserville.
Iles-de-la-Madeleine.....	W. Chevarrie.....	Grande-Entrée.
Lac St-Jean (Sect. Centre).....	Edmond Dumas.....	Hébertville.
Lac St-Jean (Sect. Est).....	J. A. Claveau.....	Chicoutimi.
Lac St-Jean (Sect. Ouest).....	Georges Audet.....	Roberval.
Lac St-Jean (Sect. Nord-Ouest).....	Dr Art. Polquin.....	Saint-Félicien.
Lac Mégantic.....	J. A. Lambert.....	Lac Mégantic.
L'Assomption (Est).....	J. A. Martin.....	Joliette.
L'Assomption et partie } de la Petite Nation }	E. J. Marchand.....	Ste-Agathe des Monts.
Matapédia (St-Laurent).....	Georges Gauthier.....	St-Laurent de Matapédia.
Matapédia (Vallée de la).....	Saucier & Dionne.....	Amqui.
Montmagny.....	A. E. Michon.....	Montmagny.
Montmagny (St-Philémon).....	Gonzague Laflamme.....	St-Philémon.
Ottawa Inférieure.....	Henri Dorion.....	9, rue St-Jacques, Montréal.
Petite Nation (partie Est).....	S. A. Fillon.....	Grenville. [agent des bois seu- lement.]
Petite Nation (partie Centre).....	Ubaldo Joubert.....	Ripon.
Petite Nation (partie Nord).....	Nap. Pagé.....	Nominiguc.
Rimouski (Est).....	L. P. Bilodeau.....	Matane.
Rimouski (Ouest).....	J. B. Danjou.....	Rimouski.
Saguenay.....	Eugène Caron.....	Tadoussac.
St-Charles.....	J. E. Bolly, N. P.....	Québec.
St-François.....	{ J. C. Miller..... C. O. Biron.....	Sherbrooke. "
St-Maurice.....	L. A. Lord.....	Trois-Rivières.
Témiscouata.....	C. F. Beaulieu.....	Notre-Dame du Lac.
Trois-Rivières.....	N. E. Morissette.....	Trois-Rivières. [agent des bois seulement.]
Seigneurie de Lauzon.....	Lionel Lemieux.....	N.-Dame de Lévis.
Inspecteur des agences.....	C. A. Fournier.....	St-Charles de Bellechasse.
Inspecteur des agences :	Ls. E. Warren.....	Montréal, 9, rue St-Jacques.

NETTOYER LES GANTS. — Pour détacher les gants de peau clairs, tremper un linge dans de la gazoline puis dans de la craie moulué et frotter l'endroit taché, jusqu'à ce que la tache disparaisse ; ne pas plonger tout le gant dans la gazoline.



CHASSE ET PÊCHE



LOI DE PECHE DE QUEBEC

TEMPS PENDANT LEQUEL LA
PÊCHE EST PERMISE.

SAUMON. — Mai 1 à juillet 31; pê-
che à la mouche. — Mai 1 à août 15,

TRUITE DE MER. — Décembre 2 à
octobre 14.

OUANANICHE. — Décembre 1 à sep-
tembre 30.

TRUITE MOUCHETÉE (*Sal. fontina-*
lis). — Mai 1 à septembre 30.

TRUITE GRISE (*lunge*) touladi (*lake*
trout). — Décembre 2 à octobre 14.

ACHIGAN (bar non compris) —
Juin 15 à mai 1.

L'ANGUILLE peut être prise dans
des nasses et dans des écluses, mais
ne peut l'être de manière à l'empê-
cher entièrement d'arriver à d'autres
nasses.

L'anguille ne peut être prise au
dard ou au flambeau, pendant les
mois d'octobre et de novembre, dans
les eaux fréquentées par le saumon
et la truite.

Les mailles d'une nasse, piège ou
autre engin pour pêcher l'anguille,
auront au moins un pouce et un huiti-
ème mesuré dans la barre.

Il est défendu de prendre de l'an-
guille ayant moins de trente pouces
de longueur, et toute anguille ainsi
prise sera libérée vivante.

DORÉ. — Mai 16 à avril 14. (15
pouces).

EPERLAN. — Juillet 1 à mars 31.

POISSON BLANC. — Décembre 2 à
novembre 9.

MASKINONGÉ. — Juin 15 à avril
14.

ESTURGEON. — Juillet 1 à mai 31.

TARIF DES LICENCES POUR NON
RESIDENTS.

Pour la pêche au saumon...	\$25.00
Membres des clubs non rési- dents...	25.00
Pour toute autre espèce de poisson...	10.00
Les membres du club...	5.00

Les invités de clubs et les mem-
bres honoraires devront payer le taux
ordinaire de la licence.

Pour obtenir les licences de pêche,
il faut s'adresser au Département de
la Colonisation, des Mines et des Pé-
cheries à Québec, ou à ses agents, ins-
pecteurs et officiers, aussi aux secré-
taires des différents clubs autorisés à
délivrer les licences aux membres et
aux invités de leur club respectif.

Art. 2286. — Toute personne ou
toutes personnes sans aucun permis,
ayant en sa possession un engin de
pêche ou de chasse prohibé par la loi,
sera présumée violer la loi, et la dite
présomption sera suffisante pour éta-
blir que la dite personne ainsi trou-
vée, a pêché ou chassé illégalement,
et il incombera à cette personne de
démontrer qu'elle possédait cet engin
sans aucun objet illégal.

Art. 2298. — Quiconque fait usage
de dynamite ou autres explosifs pour
la pêche des poissons visés par cette
loi, est passible d'un emprisonnement
de douze mois.

GRILS ROUILLES. — Pour nettoyer un grill rouillé, prendre un mor-
ceau de vieille serviette grossière et le couvrir de sel. Frotter le grill
chauffé avec cette serviette, puis frotter le grill avec un morceau rugueux
de serviette propre.

EXPORTATION DE CERTAINES
ESPECES DE TRUITES.

Personne ne recevra, n'expédiera, ne transportera ni n'aura en sa possession, dans le but de l'expédier ou de la transporter hors du Canada, aucune truite mouchetée, truite de rivière ou de mer, prise ou capturée dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard; pourvu: —

(a) que toute personne pourra ainsi expédier la truite capturée par elle pour le sport jusqu'à vingt-cinq livres

pesant, si l'envoi est accompagné d'un certificat à cet effet, soit de l'officier local des pêcheries dans le district duquel le poisson a été capturé, soit de l'agent local de la station adjacente à la localité où le poisson a été capturé, ou est accompagné d'une copie de la licence ou du permis officiel délivré à la personne faisant l'envoi :

(b) qu'aucun paquet de cette truite n'excédera vingt-cinq livres pesant, ni que personne n'aura la permission d'expédier plus qu'un paquet durant la saison.

LOI DE CHASSE DE QUEBEC

La province de Québec est divisée en deux zones appelées respectivement Zone No 1 et Zone No 2.

La Zone No 1 comprend toute la province moins cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

La Zone No 2 comprend cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

DES PROHIBITIONS DANS LA
ZONE No 1.

1° ORIGINAL. CHEVREUIL ET CARIBOU.
' 2315. *Prohibition de chasser* ;

Il est défendu :

1. LE CHEVREUIL ET L'ORIGINAL : De chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'original, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année ; sauf dans les comtés d'Ottawa, de Labelle, de Témiscamingue et de Pontiac, où il est défendu de les chasser, tuer ou prendre entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante :

2. LE CARIBOU : De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année :

3. CHIENS POUR CHASSER L'ORIGINAL, etc. *Exceptions*: De se servir de chiens pour chasser; tuer ou prendre l'original, le caribou ou le che-

vreuil; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (*red deer*) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année ;

4. RAVAGES, etc. : De chasser, tuer ou prendre l'original ou le chevreuil dans les *ravages* d'hiver (*yarding*) de ces animaux ou en profitant de la croûte de la neige (*crusting*) ;

5. FAONS: De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 de cet article ;

6. FEMELLE DE L'ORIGINAL ; De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, la femelle de l'original. (S. R. Q., 1396; 62 V., ch. 24, art. 1.

" 2341. TRANSPORT DE L'ORIGINAL, etc., *prohibé*. Il est défendu aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession l'original, le caribou, le chevreuil, en tout ou en partie, ou la chair, la tête et la peau verte d'aucun de ces animaux à moins qu'il n'y soit attaché un coupon (*tag*) émis par le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, autorisant ce transport."

2. ID. après les 15 premiers jours de la prohibition. " Il est défendu

REPARER LES BALAIS A ROULETTE. — Quand les bandages de caoutchouc des roulettes se relâchent et se détachent, les retirer, les plonger plusieurs heures dans l'eau bouillante et les sécher. Ils se resserrent ainsi et on peut les cimenter sur les roulettes avec du shellac épais.

aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux roullers publics, après les quinze premiers jours de la date de prohibition, de transporter l'original, le caribou, le chevreuil, la chair ou la tête, en tout ou en partie, ou la peau verte d'aucun de ces animaux."

3. *Exception, si l'original, etc., a été pris dans une autre province.* Les deux paragraphes précédents ne s'appliquent pas au transport de l'original, du caribou et du chevreuil ou de la chair, en tout ou en partie, ou de la tête ou de la peau verte d'aucun de ces animaux, s'il y est attaché un affidavit attestant qu'ils ont été tués ou pris dans une autre province de la puissance du Canada, en conformité des lois de cette province ou dans un des Etats-Unis d'Amérique.

4. *Paquet, etc., confectionné de manière à indiquer le contenu.* Tout sac, paquet ou coffre, toute boîte ou valise ou tout autre réceptacle servant à transporter le gibier doivent être confectionnés de manière à faire voir leur contenu et la description de leur contenu. Les noms et adresse du propriétaire y doivent être indiqués sur une étiquette à cet effet.

5. *Pénalité.* Toute compagnie de chemin de fer, de bateaux à vapeur ou autre personne, favorisant de quelque manière que ce soit, la contravention à cet article, est passible d'une amende de dix dollars au moins et de vingt-cinq dollars au plus pour chaque infraction et les dépens.

6. *Permis de transport peut être accordé par le ministre.* Néanmoins, il est loisible au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries d'accorder, en tout temps des permis de transport lorsqu'il a été prouvé, à sa satisfaction, que l'original, le caribou et le chevreuil ou partie d'iceux, que l'on désire transporter, ont été pris ou tués dans un temps où la chasse en est permise et d'une manière légale.

7. *Honoraires des permis.* — Pour tout permis, ou coupons, mentionnés dans cet article, il peut être exigé un honoraire dont le ministre fixe le montant, suivant les circonstances, mais qui ne doit pas excéder cinq dollars. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 1).

"2312. *Nombre des animaux qui peuvent être tués.* — *Permis autorisant d'en tuer un plus grand nombre.* — *Proviso.* Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants pendant une saison de chasse, plus d'un original, deux chevreuils et deux caribous.

Le Ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un honoraire de cinq dollars, un permis l'autorisant à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels.

Toutefois, le ministre peut dispenser du paiement de l'honoraire ci-dessus tout colon de bonne foi ou tout sauvage, dont la pauvreté lui est démontrée d'une manière satisfaisante, et qui a besoin de ce gibier comme un moyen de subsistance pour lui-même et pour sa famille. (S. R. Q., 1398 ; 62 V., ch. 24, art. 1 ; 1 Ed. VII, ch. 8, art. 15 ; 1 Ed. VII, ch. 12, art. 1).

2° **CASTOR, VISON, LOUTRE, MARTRE, PEKAN, LIEVRE, OURS, RAT MUSQUÉ, ETC.**

"2313. *Défense de chasser.*

Il est défendu de chasser, tuer ou prendre :

1. **LE CASTOR ;** Le castor, en tout temps jusqu'au 1er novembre 1917, pour la zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 21).

2. **LE VISON, etc. ;** Le vison, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année.

3. **LE LIEVRE, etc. ;** Le lièvre, entre le premier jour de février et le quinzième jour d'octobre de chaque année, et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de chaque année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

4. **LE RAT MUSQUÉ ;** Le rat musqué en aucun temps de l'année excepté dans le mois d'avril. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

Rapport au ministre par personne faisant le commerce de fourrures ;

"Toute compagnie, société ou personne faisant le commerce de fourrures qui, en vertu de quelque une des dispositions de cette loi, a chassé ou fait chasser les animaux à fourrures ou une espèce quelconque des animaux à fourrures mentionnés dans cet article est tenue de faire rapport dans les quinze premiers jours du mois de mai de chaque année au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, de la quantité et de l'espèce de ces animaux qu'elle a tués ou achetés, ou mis sur le marché dans la province de Québec." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

3° BECASSE, BECASSINE, PERDRIX, CANARD SAUVAGE, MACREUSE, SARCELLE, ETC.

“ 2314. Défense de chasser :

Il est défendu :

1. De chasser, tuer ou prendre :
(a) Les bécasses, les bécassines, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubèches, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; les perdrix grises et de savanes, entre le quinzième jour de décembre et le premier jour de septembre de l'année suivante, et les perdrix blanches (*ptarmigan*); entre le premier jour de février et le premier jour de novembre de chaque année ;

(b) LA MACREUSE, etc. : “ Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (*béc-sies*), les huards et les goélands, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de septembre de la même année.” (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3).

(c) Défense de chasser pendant certaines heures. En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages, d'aucune espèce; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder ou d'exposer, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage.

2. Enlèvement des œufs. — Droit de chasser pour la nourriture dans certaines parties de la province. — “ De déranger, endommager, cueillir ou enlever en tout temps, les œufs d'aucune espèce de gibier à plume. Les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits animaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus.

Néanmoins, les habitants de cette partie de la province comprise dans la zone No 2, telle que définie par cette loi, et ceux du comté de Gaspé, peuvent pour leur nourriture seulement, y chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragra-

phe 8 du présent article en tout temps de l'année — sauf entre le premier juin et le premier août.” (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3).

“ 2315. Achat et vente de perdrix prohibés. — Expressions “vente” et “achat” définies. — Fardeau de la preuve en certains cas. — Pénalité.

“ Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane, avant le premier jour d'octobre 1917.

Toute livraison de telle perdrix faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix ou de telle bécasse autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession pour des fins de vente des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible pour une première infraction d'une amende de \$2.00 ou plus et de \$1.00 au moins et des dépens par chaque tête de perdrix; pour une deuxième infraction, d'une amende de \$10.00 au plus et de \$5.00 au moins par chaque tête; pour une troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas. (Ed. VII, ch. 19, art. 4).

COUT DE LA LICENCE DE CHASSE.

Les personnes non domiciliées dans la Province de Québec, qui ne sont membres d'aucun club dûment incorporé dans la Province. . . . \$25.00

Les personnes non domiciliées dans la Province, membres actifs de clubs de chasse et de pêche légalement organisés et locaux de territoires de chasse. . . . \$10.00

EPOUSSETOIR SANS POUSSIERE. — Se fait avec une vieille paire de chaussettes que l'on fend par le milieu et que l'on recoud; puis, on l'imbibe de pétrole et on laisse plusieurs heures sécher à l'air.

GOUVERNEURS ET PREMIERS MINISTRES DU CANADA

PUISSANCE DU CANADA



LE DUC DE DEVONSHIRE.



SIR R. L. BORDEN.

Siège du gouvernement: Ottawa.

Gouverneur-Général: S. A. R. LE DUC DE DEVONSHIRE.

Premier ministre: Sir R. L. BORDEN.

Population totale	7,206,643
Population catholique	2,833,041
Population d'origine française	2,054,890

PROVINCE DE QUEBEC



L'HON. P.-E. LEBLANC.



SIR LOMER GOUIN.

Siège du gouvernement: Québec.

Lieutenant-gouverneur: SIR EVARISTE LEBLANC.

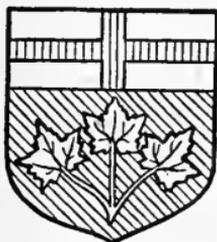
Premier ministre: SIR LOMER GOUIN.

Population totale, 1911	2,000,697
Population catholique	1,724,683
Population de langue française	1,605,339

PROVINCE D'ONTARIO



L'HON. J. S. HENDRIE.



L'HON. W. H. HEARST.

Siège du gouvernement: Toronto.

Lieutenant-gouverneur: L'HON. J. S. HENDRIE.

Premier ministre: L'HON. W. H. HEARST.

Population totale, 1911	2,519,902
Population catholique	484,997
Population de langue française	202,442

PROVINCE DE NOUVELLE-ECOSSE



L'HON. D. MCKEEN.



L'HON. G. H. MURRAY.

Siège du gouvernement: Halifax.

Lieutenant-gouverneur: L'HON. D. MCKEEN.

Premier ministre: L'HON. G. H. MURRAY.

Population totale, 1911..	461,847
Population catholique..	144,991
Population de langue française..	51,746

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK



L'HON. JOSIAH WOOD.



L'HON. G. J. CLARKE.

Siège du gouvernement: Fredericton.

Lieutenant-gouverneur: L'HON. JOSIAH WOOD.

Premier ministre: L'HON. G. J. CLARKE.

Population totale, 1911..	351,815
Population catholique..	144,889
Population de langue française..	98,611

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD



L'HON. B. J. ROGERS.



L'HON. J. A. MATHESON.

Siège du gouvernement: Charlottetown.

Lieutenant-gouverneur: L'HON. B. J. ROGERS.

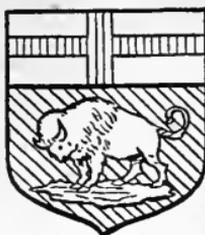
Premier ministre: L'HON. J. A. MATHESON.

Population totale, 1911..	93,723
Population catholique..	41,994
Population de langue française..	13,117

PROVINCE DU MANITOBA



SIR JAMES AIKINS.



L'HON. T. C. NORRIS.

Siège du gouvernement: Winnipeg.

Lieutenant-gouverneur: SIR JAMES AIKINS.

Premier ministre: L'HON. T. C. NORRIS.

Population totale, 1911..	454,691
Population catholique..	73,994
Population de langue française..	30,944

PROVINCE DE SASKATCHEWAN



L'HON. R. S. LAKE.



L'HON. WALTER SCOTT.

Siège du gouvernement: Regina.

Lieutenant-gouverneur: L'HON. R. S. LAKE.

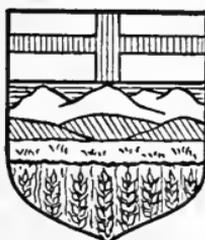
Premier ministre: L'HON. WALTER SCOTT.

Population totale, 1911..	492,482
Population catholique..	90,092
Population de langue française..	23,251

PROVINCE D'ALBERTA



L'HON. R. Y. BRETT.



L'HON. A. L. SIFTON.

Siège du gouvernement: Edmonton.

Lieutenant-gouverneur: L'HON. R. Y. BRETT.

Premier ministre: L'HON. A. L. SIFTON.

Population totale, 1911	372,919
Population catholique..	62,193
Population de langue française..	19,825

PROVINCE DE COLOMBIE BRITANNIQUE



L'HON. F. BARNARD.

L'HON. H. C. BREWSTER.

Siège du gouvernement: Victoria, I. V.

Lieutenant-gouverneur: L'HON. FRANK BARNARD.

Premier ministre: L'HON. H. C. BREWSTER.

Population totale, 1911..	362,768
Population de langue française..	8,907
Population catholique..	58,397

TERRITOIRES DU NORD-OUEST



Lt.-COL. T. WHITE.

Siège du gouvernement: Ottawa.

Commissaire: Lt.-COL. F. WHITE.

Population totale..	18,481
Population catholique..	4,962
Population d'origine française..	226

TERRITOIRE DU YUKON

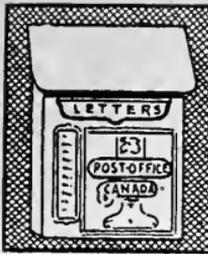


L'HON. GEORGE BLACK.

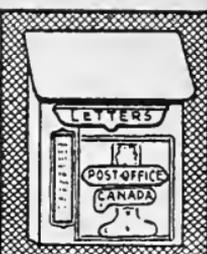
Siège du gouvernement: Dawson City.

Commissaire: L'HON. GEORGE BLACK.

Population totale..	8,512
Population catholique..	1,849
Population d'origine française..	482



POSTES



TAXE DE GUERRE

Une taxe de guerre de un cent est imposée sur chaque lettre ou carte postale mise à la poste pour être distribuée en Canada, aux Etats-Unis, au Mexique, dans le Royaume-Uni et partout où le tarif de 2 cents s'applique.

Sur chaque mandat-poste 2 cts seront prélevés sans égard au montant. Sur chaque bon de poste 1 cent sera prélevé sans égard au montant. Les cartes postales imprimées sont exemptes de la taxe de guerre.

TARIF ET REGLEMENTS DES POSTES

L'émission et le paiement d'un mandat de poste ne sont que l'affaire de quelques instants.

Le tarif de la commission sur les mandats de poste émis en Canada et payables en Canada, Antioia, Barbade, Bahamas, Bermudes, Guyane An-

glaise, Iles Cayman, Dominique, Grenada, Jamaïque, Montserrat, Nevis, Terre-neuve, Saint-Christophe (St-Kitts), Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Iles Turques, Trinidad, Tobago, Iles Vierges est comme suit :

Pour montants jusqu'à \$ 10..	5 Cents.
Au-dessus de \$10 "	30.. .10 "
" 30 "	50.. .15 "
" 50 "	60.. .20 "
" 60 "	100.. .25 "

ETATS-UNIS

Le tarif pour les Etas-Unis, comprenant Canal de Panama, Cuba, Guam, Hawaii, Iles Philippines, Por-

to-Rico et Tutuila (Samoa), est le suivant :

Pour montants jusqu'à \$10..	5 cts	Au-dessus de \$50 jusqu'à \$60..	30 cts
Au-dessus de \$10 "	20..10 "	" 60 "	80..40 "
" 20 "	30..15 "	" 80 "	100..50 "
" 30 "	50..25 "		

Le tarif de la commission sur les mandats de poste payables dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, dans les possessions Bri-

tanniques et dans tous les autres pays étrangers pour lesquels des mandats de poste sont émis, exceptés ceux ci-haut énumérés, est comme suit:—

S'ils n'excèdent pas \$5..	5 Cents.
Au-dessus de \$ 5 et n'excédant pas \$	10 .. 10 "
" 10 "	20 .. 20 "
" 20 "	30 .. 30 "
" 30 "	40 .. 40 "
" 40 "	50 .. 50 "
" 50 "	60 .. 60 "
" 60 "	70 .. 70 "
" 70 "	80 .. 80 "
" 80 "	90 .. 90 "
" 90 "	100 .. 1.00 "

Il n'y a pas d'échange de mandats de poste avec l'Espagne.

Les duplicata de mandats de poste sont donnés gratuitement ainsi que les formules nécessaires pour changements dans les noms des personnes à qui les mandats sont payables ou de l'endroit où ils sont payables.

Aucun mandat ne peut être pris pour plus de \$100; mais on peut en obtenir autant de ce montant que l'on en requiert.

Des formules de demandes de mandats sont à la disposition du public. Un reçu ou certificat d'émission est délivré avec chaque mandat.

Plus de 3000 Bureaux de Poste, au Canada émanent des mandats de poste. L'achat d'un mandat, directement ou par messenger, n'est que l'affaire d'un instant, et le paiement en est tout aussi prompt.

BONS DE POSTE

Le système de Bons Postaux, établi par le Département des Postes, procure un moyen facile et peu coûteux pour l'envoi de sommes modiques. Les Bons de poste sont vendus ou payés à plus de 10,000 Bureaux de poste en Canada.

TAUX DE COMMISSION

cent sur un Bon de.	\$	20
"		25
"		30
"		40
"		50
"		60
"		70
"		75
"		80
"		90
"	1	00
"	1	50
"	2	00
"	2	50
"	3	00
"	4	00
"	5	00
"	10	00

Des soldes de un à neuf cents peuvent être ajoutés à aucune de ces sommes par le moyen de timbres-postes apposés au Bon Postal si ces sommes sont payables au Canada et Terre-Neuve.

Les Maîtres de Poste des bureaux de mandats aux Etats-Unis paieront les Bons de Poste du Canada, pourvu qu'ils aient été faits payables à leurs bureaux respectifs. Si le destinataire demeure dans une ville, les Bons devront être faits payables au Bureau principal et non aux Sous-Bureaux ou Stations.

Des Timbres-poste ne peuvent pas être apposés aux Bons de Poste payables aux Etats-Unis.

Les Bons de Poste canadiens ne sont payables qu'au Canada, aux Etats-Unis et à Terre-Neuve.

CAISSE D'EPARGNE POSTALE

Des dépôts d'un dollar et au-dessus, sur lesquels un intérêt de trois pour cent est alloué, seront reçus dans les principaux bureaux de poste pour être transmis au Bureau Central de la Caisse d'Epargne Postale. Informations fournies sur demande.

LIVRETS DE TIMBRES DE POSTE DE 2 CENTS.

Des petits livrets de timbres-poste de 2 cents sont en vente, chacun contenant deux feuillets de six timbres, intercalés de feuillets créés pour les empêcher d'adhérer ensemble. Ces livrets sont d'une grandeur commode à porter en gousset, ou en porte-feuille, et des renseignements postaux se trouvent imprimés sur la couverture. Ils sont en vente au bureau de poste, et chez les vendeurs autorisés, au prix de 25 cents.

DEFINITION DES REGLEMENTS.— (1ère Classe)

Comprend les lettres, les cartes postales, documents légaux ou commerciaux écrits en tout ou en partie, à l'exception de ceux spécialement exemptés et toute chose du genre d'une lettre ou d'une correspondance écrite. Les lettres pour le Canada, les Etats-Unis, la Zone du Canal de l'Isthme de Panama, Porto-Rico, Hawaii, Guam, Mexico, l'Egypte et toutes les parties de l'Empire britannique doivent être affranchies d'un port de 2 cents par once. Pour tous les autres pays: 5 cents pour la 1ère once et 3 cents pour chaque once additionnelle ou partie d'once additionnelle.

Un envoi de cette classe insuffisamment affranchi, déposé à la poste et délivré au Canada, est taxé du double de l'insuffisance d'affranchissement.

Les lettres non affranchies sont envoyées en rebut.

Celles qui sont insuffisamment affranchies, pour les Etats-Unis, ou en venant, sont taxées de l'insuffisance d'affranchissement payable lors de la distribution. Les lettres pour les Etats-Unis doivent être affranchies au moins d'un port de 2 cents.

Les lettres non affranchies pour le Royaume-Uni et autres pays, sont passibles d'un port double à leur destination, et du double de l'insuffisance d'affranchissement quand elles ont été insuffisamment affranchies.

Les lettres adressées à des initiales ou à un nom fictif sont versées au rebut si on n'y a pas ajouté une adresse de rue, un numéro de case, ou une autre définition exacte.

Les lettres portant des timbres mutilés, ou tellement salis ou défigurés que les commis préposés au triage ne peuvent s'assurer s'ils ont déjà servi, seront envoyées au rebut.

CARTES POSTALES

On ne peut rien attacher à une carte postale, et elle ne doit ni être coupée ni changée aucunement. Une carte postale ayant déjà servi, sur laquelle aura été apposé un timbré de 1 cent, ne sera pas acceptée comme carte postale.

Les Cartes-Postales des Etats-Unis peuvent être mises à la Poste au Canada, à destination des Etats-Unis, si elles sont affranchies d'un timbre-poste canadien de un cent.

CARTES POSTALES PRIVEES

Des cartes privées affranchies d'un cent peuvent être maintenant transmises par la maille dans la Puissance du Canada et aux Etats-Unis.

Les cartes postales privées, affranchies de 2 cents, peuvent être mises à la poste en Canada adressées à tout pays de l'Union Postale, mais ces cartes ne peuvent excéder les dimensions de la Carte Postale officielle.

LETTRES PAR EXPRES

Des arrangements ont été faits pour la distribution par messenger spécial tous les jours, excepté le dimanche, des lettres revêtues d'un timbre canadien de "Distribution par exprès" ou de timbres-poste canadiens de la valeur de dix cents et portant les mots "Distribution par exprès," "Special Delivery" écrits lisiblement au côté gauche supérieur de l'adresse, en plus de l'affranchissement ordinaire de deux cents par once ou de un cent par once dans le cas des lettres locales, et adressées aux villes suivantes en Canada: dans Ontario — Toronto, Hamilton, London, Brantford, Kingston, Ottawa, Peterboro, Guelph, Kitchener, Stratford, St. Catharines, Sarnia, St. Thomas, Port Arthur, Fort William, Chatham, Owen Sound, Brockville, Niagara Fall, Sault Ste-Marie, Galt, Belleville et Windsor; dans Québec — Montréal, Hull, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières et Québec; dans le Nouveau-Brunswick — St John, Moncton, et Fredericton; dans la Nouvelle-Ecosse — Amherst, Halifax, et Sydney; dans l'île du Prince-Edouard — Charlottetown; dans le Manitoba — Winnipeg et Brandon; dans l'Alberta — Calgary, Medicine Hat, Strathcona, Leithbridge, et Edmonton; dans la Saskatchewan — Régina, Saskatoon, Prince-Albert et Moose Jaw; dans la Colombie Anglaise — Victoria, New Westminster et Vancouver.

2ème Classe.

Pour le Canada, les Etats-Unis, Mexique, le taux des journaux d'occasion est de 1 cent par 4 onces; limite de poids: Pour le Canada 5 livres, les Etats-Unis et Mexique, 4 livres et 6 onces.

Les journaux d'occasion imprimés et publiés au Canada peuvent être expédiés en Grande-Bretagne, Irlande, la Barbade, les Bermudes, Guyane Anglaise, Bornéo Anglais Nord, Cap de Bonne-Espérance, le Natal, l'Etat Libre d'Orange, Ceylon, Chypre, Iles Falkland, Iles Fidji, Gambie, Gibraltar, Hong-Kong, La Jamaïque, Iles sous le Vent, Malte, Maurice, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande, Sarawak, les Seychelles, Sierra-Léone, Nigérie Nord et Sud, Transvaal, Trinité, Tobago, Iles Turques et Zanzibar, au taux d'un cent par 4 onces.

3ème Classe.

Comprend: brochures, circulaires imprimées, cartes géographiques, lithographies, photographies, dessins et gravures, prix courants, manuscrits de livres ou de journaux, papiers d'examen, plans sans spécifications, listes d'électeurs, calendriers, cartes de visite, manifestes de douane, livres, etc., 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces.

Les circulaires imprimées de manière à ressembler à la clavigraphie sont admises au taux de 1 cent par 2 onces lorsque au moins 20 exemplaires conçus dans des termes absolument identiques sont déposés en même temps au bureau de poste. Lorsque des circulaires de ce genre sont jetées à la boîte, elles doivent être attachées ensemble. Les circulaires clavigraphiées doivent être affranchies comme lettres.

Ces objets divers doivent être enveloppés de manière à être facilement examinés. La limite du poids est de 5 lbs. (un seul volume: 10 lbs.).

La 3ième Classe peut aussi être expédiée au tarif des colis postaux et la limite de poids sera 11 lbs.

4ième CLASSE POUR LES ETATS-UNIS.

Des paquets de marchandise ouverts à l'inspection peuvent être envoyés au tarif de 1 cent par once, mais il sera payé un droit de douane aux Etats-Unis, Iles Philippines, Porto-Rico et Hawaï.

OBJETS RECOMMANDES

Tout article expédié par la malle, pour le Canada, les Etats-Unis, et les pays de l'Union postale, peut être recommandé sur paiement de 5 cents en sus du port ordinaire, et l'expéditeur peut s'assurer un reçu de livraison de l'objet expédié en payant 5 cents additionnels.

LETTRES RECOMMANDEES

Aucune lettre ne sera acceptée pour la recommandation, s'il semble qu'il soit possible de retirer le contenu sans briser les cachets ou sans déchirer l'enveloppe.

Les monnaies, les objets d'art et l'argent, les pierres précieuses, la bijouterie et les autres articles de valeur, doivent être renfermés dans des boîtes suffisamment solides, empaquetées conformément aux instructions fournies par les maîtres de poste.

L'on ne peut se servir d'enveloppes avec des bords noirs ou de couleur pour les lettres recommandées.

L'on doit employer le moins possible de timbres-poste pour acquitter l'affranchissement et les droits de recommandation, et lorsque deux tim-

bres-poste ou plus sont employés, ils doivent être collés en laissant des espaces entre chacun d'eux afin d'empêcher de se servir des timbres-poste pour cacher une ouverture dans l'enveloppe.

Les timbres-poste ne doivent pas être pliés sur le bord de l'enveloppe.

DEDOMMAGEMENT POUR PERTES D'OBJETS RECOMMANDES.

En cas de perte, dans le service postal, d'un objet recommandé, déposé à la poste au Canada, pour être délivré au Canada, le destinataire, ou à la demande du destinataire, l'expéditeur a droit à un dédommagement qui, dans nul cas, ne devra excéder vingt-cinq dollars, ou la valeur actuelle de l'objet recommandé, à condition que nulle autre compensation ou remboursement n'ait été effectué pour cet objet.

Le dédommagement sera payé, pourvu que l'objet recommandé soit totalement perdu dans les postes et que l'avis de recherches soit donné dans l'intervalle d'un an.

Aucun dédommagement n'est accordé pour un objet dont le droit de recommandation n'a pas été acquitté complètement.

POUR LE ROYAUME-UNI ET L'UNION POSTALE.

	Taux	Limite de poids	Longueur	Largeur et épaisseur
<i>Papiers d'affaires</i>				
Canada	2c. par 1 on. ^o
Royaume-Uni.	1c. " 2 on.*	5 liv.	24 po.	1 pl. x 1 pl.
Pays de l'Union.	1c. " 2 on.*	70 on.	18 po.	18 po. x 18 po.
Non de l'Union.	1c. " 2 on.*	4 liv.	18 po.	1 pl. x 1 pl.
<i>Imprimés.</i>				
Canada	1c. par 2 on.	5 liv.	30 po.	1 pl. x 1 pl.
Royaume-Uni.	1c. " 2 on.	5 liv.	24 po.	1 pl. x 1 pl.
Pays de l'Union.	1c. " 2 on.	70 on.	18 po.	18 po. x 18 po.
Non de l'Union.	1c. " 2 on.	4 liv.	18 po.	1 pl. x 1 pl.
<i>Echantillons.</i>				
Canada	1c. par 2 on.	12 on. A.	30 po.	1 pl. x 1 pl.
Royaume-Uni.	1c. " 2 on.†	5 liv.	24 po.	1 pl. x 1 pl.
Pays de l'Union.	1c. " 2 on.†	12 on.	12 po.	8 po. x 4 po.
Non de l'Union.	1c. " 2 on.†	12 on.	12 po.	8 po. x 4 po.

* Un minimum de 5c. est requis couvrant ainsi 10 onces.

† Un minimum de 2c. est requis couvrant ainsi 4 onces.

A Un échantillon pesant plus de 12 onces est sujet au tarif des colls.

COLIS POSTAUX

1. — Les objets qui peuvent être acceptés au tarif des colls postaux comprennent les produits de la ferme et des manufactures, les marchandises de toutes sortes, telles que merceries, épicerie, ferronneries, confiseries, papeterie et librairie (compris les registres, etc.), graines, boutures, bulbes, racines, plantes de serre, scions ou greffes et tous autres objets, à part de ceux compris dans la

première classe, et dont la transmission par la poste n'est pas interdite d'après les règlements généraux à ce sujet.

Les colls contenant des objets de la troisième classe peuvent être transmis au tarif applicable aux colls postaux ou à celui de la troisième classe, au choix de l'expéditeur.

2. — L'affranchissement des colls postaux doit être payé au moyen de timbres-poste placés sur les colls.

Un colis postal insuffisamment affranchi est expédié à destination sujet au paiement, au moment de la distribution, du double de l'insuffisance d'affranchissement pourvu que l'affranchissement payé s'élève au moins à un centin. Après que le supplément d'affranchissement dû sur un colis postal insuffisamment affranchi aura été perçu du destinataire, le maître de poste apposera des timbres d'insuffisance d'affranchissement (Postage due stamps) sur le colis et les oblitérera.

Les colis postaux non affranchis seront envoyés au Bureau Succursale des Rebutés.

La franchise de port ne s'applique pas aux colis postaux.

3. — L'Assurance sur les colis Postaux n'est pas encore établie: le public en sera averti quand elle prendra effet. D'ici là, les colis peuvent être recommandés.

4. — Les colis doivent être emballés de manière à ce que le contenu puisse être facilement examiné.

5. — Il serait bon que l'adresse de l'expéditeur fût indiquée soit à l'intérieur du colis soit sur l'enveloppe. Cette adresse doit être complètement séparée de l'adresse du colis.

6. — Lorsque les colis sont réexpédiés, ils sont sujets à un nouvel affranchissement égal à l'affranchissement qui aurait dû être payé s'ils avaient été déposés à la poste en premier lieu, au bureau de réexpédition pour envoi à la nouvelle adresse; excepté dans les cas où la première et la seconde adresse se trouvent toutes les deux dans le ressort du même bureau de poste.

7. — Le maximum de poids d'un colis postal est fixé à onze livres, et celui de la dimension à trente pouces de longueur, par un pied de largeur ou d'épaisseur; mais l'on acceptera des colis ayant trois pieds et six pouces de longueur pourvu que la longueur et l'épaisseur réunies n'excèdent pas six pieds. Par exemple, un colis ayant trois pieds et six pouces de longueur peut mesurer deux pieds et six pouces de circonférence, dans la partie la plus épaisse; un colis qui est court peut être plus épais, ainsi un colis dont la longueur n'excède pas trois pieds peut avoir trois pieds de circonférence.

8. — Lorsque cela est possible, les colis postaux doivent être expédiés dans des enveloppes ouvertes aux deux bouts, et de manière à ce qu'ils puissent être facilement examinés. La farine, les médicaments et autres articles semblables qui ne peuvent être envoyés dans des enveloppes de ce

genre—mais ces articles seulement—peuvent être renfermés dans des boîtes ou dans des sacs de toile ou d'autre matériel solide, et ces boîtes ou ces sacs doivent être fermés de manière à ce qu'on puisse les ouvrir facilement afin de permettre aux employés des postes de s'assurer rapidement de la nature du contenu. Si l'on emploie des sacs ou des enveloppes en papier pour expédier de la farine ou quelque chose de semblable, ils doivent être de qualité et de force supérieures afin de résister au frottement et à la pression dans les sacs de dépêches et d'empêcher la perte du contenu.

9. — Tout article destiné à l'usage ou à la consommation, transmissible par la poste, contenu dans la boîte originelle, n'ayant pas été ouverte, et ayant une étiquette descriptive convenable, peut être expédié par colis postal, quoique la boîte en fer-blanc, ou autre, dans laquelle il est renfermé ne puisse être ouverte au cours de la transmission par la poste, s'il est déposé à la poste par des personnes connues comme manufacturant ou vendant l'article en question et qui garantissent que le contenu est tel que décrit sur l'étiquette.

10. — Un colis peut contenir des factures et des comptes, pourvu qu'ils se rapportent exclusivement à son contenu; il est aussi permis d'y renfermer une carte ou un morceau de papier indiquant brièvement la manière de reconnaître l'article ou les articles contenus dans le colis. L'on doit avoir bien soin de ne pas abuser de ce privilège en convertissant en correspondance ces notes ou ces marques qui sont destinées seulement à faciliter les affaires entre l'expéditeur et le destinataire. Un colis contenant une lettre, ou aucune écriture destinée à servir de lettre, dans le sens ordinaire du mot, sera passible du tarif des lettres.

11. — Les colis sont sujets aux règlements généraux prohibitifs excluant du transport par la poste tout ce qui peut détruire, altérer ou endommager le contenu des sacs de dépêches ou blesser quelque employé ou serviteur des postes; aussi bien que tous objets d'un caractère obscène ou immoral.

La transmission des colis contenant des boissons enivrantes ou des matières explosives est expressément défendue.

12. — Les liquides et substances huileuses et graisseuses empaquetés d'après les règlements suivants ne sont pas exclus. Lorsqu'ils sont contenus dans des bouteilles ou fioles en verre, ces bouteilles ou fioles doivent

tre assez fortes pour supporter les secousses du manèment dans les malles et elles doivent être renfermées dans des cylindres ou tubes en bois, en carton épais ou en papier mâché ayant au moins trois seizièmes de pouce d'épaisseur dans la partie la plus mince et assez forts pour supporter le poids des malles employées dans les sacs et résister à un roulement ; en outre il devra être placé entre les parois du tube en bois la bouteille un coussin de coton, et de matière spongieuse en quantité suffisante pour absorber le liquide, c., dans le cas de bris de la bouteille ; le cylindre ou tube devra être imperméable à tous les liquides, y compris les huiles et être clos au moyen d'un couvercle à vis, en bois ou en métal, fermant hermétiquement garni d'un coussinet en caoutchouc ou autre matière, ajusté de manière à rendre le cylindre ou tube parfaitement étanche, afin d'empêcher l'écoulement du contenu dans le cas de rupture du verre. Lorsqu'ils sont connus dans un cylindre en fer-blanc ou dans une boîte ou en métal, le cylindre, cette boîte ou ce tube doit avoir un couvercle à vis muni à l'intérieur d'un coussinet de caoutchouc ou de liège, de manière à le rendre étanche, et il doit être soigneusement renfermé dans un étui en bois ou en papier mâché (ouvert à un des bouts seulement) et qui ne sera ni moins épais ni moins fort que celui décrit ci-dessus. Les manufacturiers ou commerçants ayant l'intention de transmettre des objets semblables par colis postal, ou comme échantillons, en quantités considérables, devraient soumettre un échantillon de paquet faisant voir leur mode d'emballage au maître de poste du bureau expéditeur qui s'assurera si les conditions de cet article sont soigneusement observées.

13. -- Les objets suivants en verre, savoir : lorgnons, lunettes, et curieux de microscopes peuvent aussi être envoyés comme colis, s'ils sont emballés de manière à pouvoir être déballés rapidement et facilement et sans pas blesser les personnes entre les mains desquelles ils passent.

14. — Les colis postaux contenant quelque chose d'une nature fragile doivent porter l'indication "Fragile à manier avec soin" — et les colis contenant des objets sujets à détérioration tels que le poisson, les fruits, la viande, etc., doivent être marqués "sujet à détérioration." Les colis envoyés par la poste doivent dans tous les cas

être solidement et fortement emballés, de manière à empêcher que le contenu se perde ou se détériore, ou que les dépêches soient endommagées. Le Département désire coopérer avec le public, afin de porter une attention spéciale à la question importante de l'emballage particulièrement en ce qui a trait aux colis contenant des objets d'une nature fragile ou sujets à détérioration ou qui pourraient détruire ou endommager les autres objets contenus dans les sacs dans lesquels ils sont expédiés. Afin de prendre toutes les précautions nécessaires à ce sujet l'on conseille aux personnes qui désirent transmettre des articles par la poste aux colis de consulter le maître de poste au sujet de la manière d'emballer, dans tous les cas.

Comme la transmission saine et sauve des œufs est une question qui présente quelque difficulté, l'on recommande aux expéditeurs de les emballer de la manière suivante : Prenez une boîte en bois, ou en papier mâché ou en tout autre matériel solide, ayant un couvercle bien ajusté et fermant hermétiquement ; enveloppez chaque œuf séparément dans un morceau de journal ou de papier pour le garantir, placez les œufs sur le bout, et remplissez les vides qui se trouvent dans la boîte au moyen de journaux, de papier, etc., de manière à empêcher les œufs de frapper l'un contre l'autre ou contre les côtés, le haut ou le fond de la boîte. Ecrivez sur le colis le mot "Œufs," d'une manière bien lisible.

Les marchandises qui seraient sujettes à se corrompre durant l'espace de temps nécessaire au transport et à la distribution ne doivent pas être envoyées par colis postal.

15. — L'on fait droit aux demandes de renvoi direct des colis postaux adressés à quelque endroit en Canada, et ceux qui portent l'adresse de l'expéditeur peuvent également être renvoyés directement après un délai de garde de quinze jours. Les colis postaux qui sont ainsi retournés sont sujets à un second affranchissement égal à l'affranchissement payé pour l'envoi. Le montant de cet affranchissement doit être indiqué par le bureau qui renvoie le colis, et il doit être perçu de l'expéditeur avant que le bureau auquel il a été retourné en effectue la remise. Le maître de poste collera sur le colis des timbres d'insuffisance d'affranchissement (Postage due Stamps) pour le montant perçu et il les oblitérera.

POSTES — Suite.

TARIF DES COLIS

	1 lb	2 lb	3 lb	4 lb	5 lb	6 lb	7 lb	8 lb	9 lb	10 lb	11 lb
Tout Bureau dans un rayon de 20 milles sans égard à la limite de la Province.....	\$0.05	\$0.06	\$0.07	\$0.08	\$0.10	\$0.12	\$0.14	\$0.16	\$0.18	\$0.20	\$0.22
Tout Bureau au-delà de 20 milles mais dans la même Province.....	.10	.14	.18	.22	.26	.30	.34	.38	.42	.46	.50
Tout Bureau d'une Province pour une Province voisine.....	.10	.16	.22	.28	.34	.40	.46	.52	.58	.64	.07
A un Bureau ou d'un Bureau dans la Province de:											
Ontario.....	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
N.-B., N.-E. et I.-P.-E.....	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
N.-B., N.-E. et I.-P.-E.....	.12	.21	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
N.-B., N.-E. et I.-P.-E.....	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Québec.....	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Québec.....	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Québec.....	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Ontario.....	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Ontario.....	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Ontario.....	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Ontario.....	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Colombie-Anglaise.....	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Alberta.....	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Colombie-Anglaise.....	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Colombie-Anglaise.....	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32
Colombie-Anglaise.....	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92
Colombie-Anglaise.....	.12	.24	.34	.44	.54	.64	.74	.84	.94	1.04	1.14
Colombie-Anglaise.....	.12	.20	.28	.36	.44	.52	.60	.68	.76	.84	.92

N. B. — L'affranchissement maximum ne doit pas excéder un cent par once.

ETAT DES BANQUES AU 30 JUIN 1916.

ETAT DES BANQUES AU 30 JUIN 1916

NOM DE LA BANQUE.	Capital autorisé.	Capital souscrit.	Capital versé.	Montant du fonds de réserve.	Taux p.c. du dernier div. déclaré.
Bank of Montreal.. . . .	25,000,000	16,000,000	16,000,000	16,000,000	10
Quebec Bank.. . . .	5,000,000	2,735,000	2,735,000	1,000,000	7
Bank of Nova Scotia.. . . .	10,000,000	6,500,000	6,500,000	12,000,000	14
Bank of British North America	4,866,666	4,866,666	4,866,666	3,017,333	7
Bank of Toronto.. . . .	10,000,000	5,000,000	5,000,000	6,000,000	1
Molson Bank.. . . .	5,000,000	4,000,000	4,000,000	4,800,000	11
Banque Nationale.. . . .	5,000,000	2,000,000	2,000,000	1,900,000	8
Merchants Bank of Canada.. . .	10,000,000	7,000,000	7,000,000	7,000,000	10
Banque Provinciale du Canada	2,000,000	1,000,000	1,000,000	650,000	7
Union Bank of Canada.. . . .	8,000,000	5,000,000	5,000,000	3,400,000	8
Canadian Bank of Commerce.	25,000,000	15,000,000	15,000,000	13,500,000	10
Royal Bank of Canada.. . . .	25,000,000	11,827,600	11,815,100	12,500,000	12
Dominion Bank.. . . .	10,000,000	6,000,000	6,000,000	7,000,000	12
Bank of Hamilton.. . . .	5,000,000	3,000,000	3,000,000	3,300,000	12
Standard Bank of Canada.. . .	5,000,000	3,000,000	3,000,000	4,000,000	13
Banque d'Hochelega.. . . .	4,000,000	4,000,000	4,000,000	3,700,000	9
Bank of Ottawa.. . . .	5,000,000	4,000,000	4,000,000	4,750,000	12
Imperial Bank of Canada.. . .	10,000,000	7,000,000	7,000,000	7,000,000	12
Home Bank of Canada.. . . .	5,000,000	2,000,000	1,946,436	300,000	5
Northern Crown Bank.. . . .	6,000,000	1,431,200	1,428,307	715,600	6
Sterling Bank of Canada.. . .	3,000,000	1,266,600	1,207,216	300,000	6
Weyburn Security Bank.. . . .	1,000,000	632,200	347,710	130,000	5
Total.. . . .	188,866,666	113,259,266	112,846,435	113,022,933	...

L'eau et Pivrogne. — Un célèbre buveur qui n'avait jamais bu d'eau, demanda, à la fin de sa vie, un grand gobelet d'eau en disant :
 — Quand on meurt, il faut se réconcilier avec ses ennemis.

Au restaurant. — Garçon, la carte !
 — Voilà, messieurs. Ces messieurs désirent-ils un filet madère ?
 — Non.
 — Un gigot braisé ?
 — Nous verrons.
 — Des pieds à la poulette ?
 — Eh ! non. Donnez-nous un peu de répit.
 Le garçon s'éloigne et revient quelques instants après :
 — Messieurs, il n'en reste plus !

LOGIQUE.

Un directeur de théâtre se plaignait à une jeune actrice qu'elle faisait toujours manquer les répétitions, parce qu'elle arrivait toujours en retard.
 Et la jolie actrice, de répondre à son directeur :
 — Vous n'avez qu'à me donner une montre à répétition !

Au restaurant. — Garçon, ces huîtres ne sont pas fraîches.
 — Monsieur doit se tromper ; au surplus, je ne suis pas dedans.
 — Ça ne prouve qu'une chose, mon ami, c'est que vous n'êtes pas à votre place.



Son Honneur le Maire, M. MEDERIC MARTIN, M. P.

Bureau des commissaires :

Son Honneur le Maire MARTIN, *président*.
Joseph AINEY, A.-Guy ROSS, Thomas COTÉ, Eugène-W. VILLENEUVE.

REPRESENTATION DES QUARTIERS

CHARGES D'ECHEVIN

Saint-Jacques, J.-Adélarde Brodeur.
Saint-Georges, Leslie-H. Boyd, C.R.
Sainte-Anne, Thomas O'Connell.
Saint-Joseph, William-J. Hushion.
Saint-André, Joseph Ward.
Saint-Laurent, Louis Rubenstein.
Saint-Louis, Abraham Blumenthal.
Lafontaine, Eudore Dubeau.
Papineau, Joseph-A. Lamarre.
Sainte-Marie, A.-Herm. Denis, M. D.

Hochelaga, Emile Lafortune, M. D.
Saint-Jean-Bte, Georges Vandelac.
Saint-Gabriel, Joseph Elie.
Saint-Denis, Roméo Houlié.
Saint-Henri, O.-H. Letourneau, M.D.
N.-D. de Grâce, Dugald Macdonald.
DeLorimier, Geo. Mayrand, M.P.P.
Laurier, Napoléon Turcot, M.P.P.
Ahuntsic-Bordeaux, G. Ménard, fils.
Mercier, Emery Larivière.

COMMISSION DE LEGISLATION

MM. les échevins Larivière, *président* ; Boyd, O'Connell, Ménard, Brodeur, Mayrand, Turcot.

COMMISSIONS SPECIALES.

Réceptions.

Son Honneur le Maire.

MM. les échevins Dubeau, *président* ; Rubenstein, Elie, Lamarre, Houlié, Ward, Vandelac, Macdonald.

BUREAU DE SANTE.

Son Honneur le Maire.

MM. les échevins Letourneau, *président* ; Denis, Lafortune, Vandelac, Ward, Hushion, Blumenthal.

Dr S. Boucher, *directeur du bureau municipal d'hygiène.*

SUPPRESSION DE LA FUMÉE.

MM. les échevins Elie, Letourneau, Larivière, Hushion, Macdonald, Lafortune.

FAIRE DURER LE CHARBON. — Dissoudre une petite poignée le soda à laver dans un seau d'eau chaude et en arroser le charbon.

Médéric Martin est né à Montréal en 1869. A fait ses études au collège de Saint-Eustache. Ancien manufacturier de cigares. Elu représentant du quartier Painlevé, au conseil de



Ville en 1904, réélu en 1906, 1908 et 1912. Député au parlement fédéral depuis 1906. Libéral. Elu maire de Montréal le 6 avril 1914.

Son Honneur le Maire de Montréal,
M. MEDERIC MARTIN.
LES COMMISSAIRES



M. J. AINEY

M. Joseph Ainey est né à Montréal le 24 nov. 1864. A étudié dans sa ville natal et à Deschambault. S'est occupé de la question ouvrière depuis 1885. A été élu président de la Fédération du Travail en 1897 et a rempli plusieurs autres fonctions en rapport avec les intérêts ouvriers. Elu commissaire de la ville de Montréal, en 1910, réélu en 1914.



M. T. COTE

M. Thomas Côté est né à Trois-Pistoles le 22 sept. 1869. Fit ses études au séminaire de Québec et à l'université Laval. S'est consacré au journalisme et a occupé plusieurs postes importants dans le service civil. Elu commissaire de la ville de Montréal en 1914.



M. E.-W. VILLENEUVE

M. Eugène-W. Villeneuve est né à Montréal le 30 mars 1865. Fit ses études à l'Académie Commerciale du Plateau. Se consacra à plusieurs entreprises industrielles. A pris une part active à la réforme municipale depuis une dizaine d'années. Elu commissaire de la ville de Montréal en 1916.



M. A. GUY ROSS

M. A. Guy Ross est né à Toronto le 12 mars 1860. Fit ses études à St. Andrews, Ecosse, et à Montréal. S'occupa de finances, puis d'immeubles, sous le nom de Ross & Co. Elu commissaire de la ville de Montréal en 1916.

MONTREAL.

FAITS INTÉRESSANTS CONCERNANT LA MÉTROPOLE DU CANADA.

Montréal est non seulement la métropole du Canada, mais elle tient aussi un des premiers rangs parmi les grandes villes du monde, tant sous le rapport de la population, que sous celui du développement intellectuel et celui de l'énorme extension prise depuis peu par son commerce et ses différentes industries.

Nous sommes redevables à M. René Beauset, greffier-adjoint de la Cité, des renseignements suivants, puisés à des sources authentiques, et qui donneront en peu de mots une idée du développement et de l'importance de Montréal.

La Ville de Montréal a une population de 650,000 âmes, en excluant les municipalités adjacentes, qui peuvent, cependant, être considérées comme faisant partie de la ville proprement dite. La population totale, y compris la banlieue, excède 750,000. Montréal tient donc un des premiers rangs parmi les grandes villes du monde sous le rapport de la population.

Le tableau suivant fait voir l'augmentation graduelle de la population de Montréal: —

1851 - 57,715	1891 - 211,302
1861 - 90,323	1901 - 277,829
1871 - 107,225	1911 - 522,377
1881 - 140,747,	1916 - 650,000

La suprématie de Montréal est due à des avantages naturels qu'aucune autre ville, au monde, croyons-nous, ne possède. Bien que l'océan soit à 1,000 milles de distance, c'est le port de mer national du Canada. C'est le point où aboutissent les grands cours d'eau intérieurs qui débouchent du lac Supérieur. C'est aussi le terminus

des chemins de fer Canadien du Pacifique, du Grand-Tronc et Canadien Nord (qui sont tous des transcontinentaux) et c'est le siège principal des compagnies à qui appartiennent les deux premiers de ces chemins de fer.

Le port de Montréal, avec ses nombreux entrepôts modernes, ses vastes élévateurs et transporteurs à grain, est un des ports océaniques les mieux outillés du monde. Il contient environ 8 milles d'eau profonde, avec facilités pour le chargement et le déchargement des cargaisons pour à peu près 100 navires.

Les transactions au Bureau de compensation (Clearing House) se sont chiffrées, pour l'année 1915, par \$2,628,122,428. Ceci place la ville de Montréal au sixième rang parmi les villes du continent américain en ce qui concerne le volume des compensations entre banques.

Il n'y a pas moins de 1400 industries à Montréal, parmi lesquelles l'on compte d'immenses manufactures de locomotives, de wagons de chemin de fer, de poutres de fer et d'acier, d'appareils électriques, d'articles en caoutchouc, de machines, de tabac, de chaussures, de vêtements, de lainages, de peinture, de meubles et de voitures, des raffineries de sucre, des soieries, des filatures de coton et des confiseries.

La Ville possède la plus grande minoterie de l'empire britannique — son rendement étant de 6,000 barils par 24 heures.

Montréal est le siège principal des consulats étrangers. Les droits de douane perçus dans le port de Montréal se montent à environ \$25,000,000 par année.

Le fleuve Saint-Laurent, qui passe vis-à-vis de la Ville, déverse dans l'océan à peu près un tiers de toute l'eau douce du globe. La Ville se trouve au centre d'un district riche en forces hydrauliques, au moyen desquelles elle est éclairée et approvisionnée d'énergie électrique.

L'usine Angus, où l'on construit et répare des locomotives et des wagons, est un des plus grands établissements du genre qu'il y ait dans le monde. L'on y emploie continuellement 5,000 hommes, et en sus des multiples réparations qui y sont faites pour le chemin de fer Canadien du Pacifique, l'on y construit du matériel roulant à raison d'un train complet, tous les jours.

Les principaux ateliers de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc pour la construction et la réparation des wagons sont à Montréal.

C'est à Montréal que se trouve la plus importante des usines de la "Canada Car and Foundry Co.", dont les ventes brutes se chiffrent par environ \$16,000,000 annuellement.

Montréal est le centre de l'industrie de la fabrication des chaussures ainsi que des industries textiles du Canada.

C'est à Montréal que se trouvent les abattoirs les plus considérables qu'il y ait à l'est de Chicago.

C'est aussi le centre des différentes industries pour la manutention du tabac, ainsi que de la confection des vêtements.

Les plus grandes raffineries de sucre du Canada sont à Montréal.

Montréal est le siège principal non seulement des plus importantes banques du Canada, mais aussi des plus importantes compagnies financières et commerciales, et

c'est en outre le siège principal des compagnies de téléphone et de télégraphe.

Montréal se développe plus vite, toutes proportions gardées, qu'aucune autre ville du monde.

LA ROME DU NOUVEAU-MONDE.

Montréal renferme de nombreux édifices historiques et est surtout riche en magnifiques églises et en institutions religieuses et éducatives d'une architecture imposante, — au point qu'on l'a appelée la Rome du Nouveau-Monde.

Mentionnons spécialement :

La cathédrale St-Jacques, une exacte reproduction (un tiers moindre en grandeur) de la fameuse cathédrale Saint-Pierre de Rome.

L'église Notre-Dame, la plus magnifique des églises canadiennes-françaises et celle qui occupe le deuxième rang parmi les grandes églises du continent. Possède la plus grosse cloche qu'il y ait en Amérique (15 tonnes). Peut contenir 18,000 personnes. L'on y voit plusieurs peintures historiques. L'ancienne église Bonsecours.

L'église Saint-Patrice, l'église mère des Irlandais catholiques.

La cathédrale "Christ Church," (anglicane).

L'église Saint-Jacques Méthodiste (la cathédrale du méthodisme canadien).

Le château de Ramezay, construit en 1705, résidence des gouverneurs français et anglais et quartier général de l'armée américaine en 1775.

L'université McGill (anglaise) et l'université Laval (française).

La nouvelle Galerie de Peinture, rue Sherbrooke.

La nouvelle bibliothèque municipale, rue Sherbrooke.

VILLE DE MONTREAL — Suite.

RENSEIGNEMENTS UTILES SUR MONTRÉAL.

1915 - 1916.

Population.. (approximativement)	650,000
Immeubles imposables..	\$623,250,975
Immeubles exempts d'impôt..	\$214,477,676
Dette de la Ville..	\$ 90,804,475
Dette <i>per capita</i>	\$ 165
Revenu de la Ville..	\$ 12,304,971
Valeur des immeubles municipaux..	\$ 30,689,320
Revenu brut de l'aqueduc..	\$ 1,466,689
Chiffre de la taxe municipale.. les \$100 d'évaluation municipale	\$1.00
Pouvoir d'emprunt..	12%
Chiffre de la taxe scolaire, Ecoles Catholiques Romaines.. 40c. les \$100	\$100
Chiffre de la taxe scolaire, Ecoles Protestantes. 50c. les \$100	\$100
Chiffre de la taxe scolaire, Ecoles Neutres 50c. les \$100	\$100
Superficie de la Ville acres	25.750
Dimensions de la Ville.. milles	13 x 9
Rues milles	485
Rues pavées.. milles	200
Egouts en brique.. milles	360
Nombre de parcs publics..	54
Superficie des parcs publics.. acres	840
Nombre de lampes à arc..	3,639
Nombre de lampes à incandescence (80 bougies)	677
Nombre de lampes à incandescence (40 bougies)..	364
Nombre de milles de voie simple, Cie des Tramways.. . . .	261.64
Nombre de personnes voiturées..	226,593,018
Pourcentage payé à la Ville par la Cie des Tramways.. \$	472,512
Nombre de permis de construction émis..	2,081
Valeur des immeubles pour lesquels des permis de construction ont été émis.. \$	8,511,221
Eau pompée pendant l'année.. gallons	19,755,873.959
Eau pompée par jour.. gallons	54,125,630
Consommation quotidienne <i>per capita</i> gallons	135.3
Arrivages de navires océaniques..	484
Tonnage total..	1,657,726
Arrivages des navires des Provinces Maritimes..	331
Tonnage total..	603,546
Arrivages de navires de l'intérieur	8,572
Tonnage total..	4,222,426
Prix du gaz.. les 1000 pieds cubes	\$1.00
Prix de l'électricité.. Kilowatt-heure	\$0.05
Prix de l'eau évaluation du loyer	4%
Nombre de manufactures (recensement 1911)..	1,104
Nombre d'employés (recensement 1911)..	67,841
Taux du service téléphonique résidences	\$35.00
Taux du service téléphonique.. places d'affaires	\$55.00
Echanges des banques	\$2,628,122,428

VILLE DE MONTREAL — Suite.

Valeur des immeubles de la Commission des Ecoles Protestantes.	\$5,409,392
Nombre des élèves fréquentant ces écoles.	25,117
Valeur des immeubles de la Commission des Ecoles Catholiques.	\$4,769,116
Nombre des élèves fréquentant ces écoles.	25,165
Revenu des douanes.	\$24,116,304
Recettes brutes des postes.	\$ 1,590,395
Mandats-poste émis.	\$ 3,192,507
Mandats et bons de poste payés	\$ 5,463,952

TARIF DES VOITURES DE LOUAGE
De la Cité de Montréal.

Règlement adopté le 2 juin 1913.

VOITURES A UN CHEVAL

A la course.	{	<i>Temps alloué—Un quart d'heure.</i>
		Pour 1 ou 2 personnes.. 50 cts Pour 3 ou 4 personnes.. 75 cts
		<i>Temps alloué—Une demi-heure.</i>
A l'heure	{	Pour 1 ou 2 personnes.. 75 cts Pour 3 ou 4 personnes...\$1.00
		<i>Temps alloué—Trois quarts d'heure.</i>
		Pour 1 ou 2 personnes...\$1.00 Pour 3 ou 4 personnes...\$1.25
		<i>A l'heure.</i>
		Pour 1 ou 2 personnes...\$1.25 Pour 3 ou 4 personnes...\$1.50

VOITURES A DEUX CHEVAUX

A la course.	{	<i>Temps alloué—Un quart d'heure.</i>
		Pour 1 ou 2 personnes...75 cts Pour 3 ou 4 personnes...\$1.00
		<i>Temps alloué—Une demi-heure.</i>
A l'heure	{	Pour 1 ou 2 personnes...\$1.00 Pour 3 ou 4 personnes...\$1.25
		<i>Temps alloué—Trois quarts d'heure.</i>
		Pour 1 ou 2 personnes...\$1.50 Pour 3 ou 4 personnes...\$1.75
		<i>A l'heure.</i>
		Pour 1 ou 2 personnes...\$1.75 Pour 3 ou 4 personnes...\$2.00

BAGAGE.

Pour toute malle portée sur l'une des voitures susdites — 25 cts.

Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Les fractions d'heure, pour les courses au delà d'une heure, seront payées au *pro rata* des charges ci-haut établies. Le tarif ci-dessus s'applique à toute course dans les limites de la Cité de Montréal, quand même il faudrait traverser une municipalité voisine pour se rendre à destination.

b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.

c. Les charges ci-dessus s'appliquent aussi à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dedans de telles limites.

d. Ne sont pas inclus dans le mot "personnes" dans le dit cahier, et sont exempts de charge, les enfants au-dessous de cinq ans portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.

e. Le mot "course" partout où il se rencontre dans le cahier doit être interprété comme admettant les arrêts (*stoppages*), dans la limite du temps fixé pour telle course.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Président: M. LUDGER GRAVEL, né-
ant, 26, Place Jacques-Cartier.

er Vice-Président: M. J.-E.-C.
DUST, architecte, 180, rue St-Jac-
s.

ème Vice-Président: M. JOSEPH
NTAL, négociant en grain, 59, rue
Pierre.

Trésorier: M. JOS. FILIATRAULT,
priétaire de la maison Joseph Fi-
rault, 429, rue St-Laurent.

Secrétaires: M. RODOLPHE BÉDARD,
C., comptable expert, 137, rue
Gill. M. LÉON LORRAIN, secrétai-
adjoind, 76, rue St-Gabriel.

Avocats-Conseils: M. ED. FABRE-
RVEYER, C. R., 615, Edifice Domi-
n Express. M. LÉON GARNEAU, C.
86, rue Notre-Dame Ouest.

Conseillers: MM. J.-B. Baillargeon,
repreneur de camionnage, 326, rue
Carlo Est ; M. Oscar-F. Berthiau-
maire de St-Bruno ; M. A.-N.
deur, négociant, 140, rue Cres-
t ; M. J.-N. Cabana, de Cabana
bres, 252, Ave. Laurier Ouest ; J.-

N. Chevrier, gérant du *Devoir*, 43,
rue St-Vincent ; M. Eugène Desma-
rais, marchand d'ornements d'églises,
21, rue Notre-Dame Ouest ; M. L.-C.
de Tonnancour, marchand-tailleur,
61, rue Notre-Dame Est ; M. A.-P.
Frigon, de St-Cyr, Gonthier & Fri-
gon, 103, rue St-Frs-Xavier ; M. Léon
Gagné, jr, de la Rockland Lumber
Co., 42, rue St-Denis ; Lt.-Col. Gear,
de la Cie R. Reford, 26, rue St-Sa-
crement ; M. Raoul Grothé, de L.-O.
Grothé & Cie, 556 rue St-Laurent ;
M. Alfred Jeannotte, de L.-H. Hébert
& Cie, 23, rue St-Paul Est ; M. J.-O.
Labrecque, marchand de charbon,
141, rue Wolfe ; M. Alfred Lambert,
manufacturier de chaussures, 16, rue
Notre-Dame Ouest ; M. A.-S. Laval-
lée, marchand de chaussures, 101, rue
St-Laurent ; M. C.-E. Martin, de P.-
P. Martin & Cie, 50, rue St-Paul
Ouest ; M. Emile Rolland, de l'Im-
primerie Moderne, 39, rue Dowd ; M.
J.-H.-Paul Saucier, représentant de
commerce, 99, boul. St-Joseph Ouest ;
M. W.-A. Wayland, gérant de la Cie
des Frais Funéraires, 242, rue Ste-
Catherine Est ; Hon J.-M. Wilson,
de la Cie Boivin, Wilson, 468, rue St-
Paul Ouest.

MEMBRES EX-OFFICIO DU CONSEIL

Anciens présidents: M. H. Lapor-
de "Laporte, Martin & Cie," 584,
St-Paul Ouest ; M. Joseph Con-
nt, pharmacien, 231, rue Notre-
me Est ; M. L.-E. Geoffrion, finan-
r, 284, rue Lagauchetière Ouest ;
H.-A.-A. Brault, ancien négociant,
3, rue Davard, Outremont ; M. C.
Catell, ancien industriel, 626,
e. Hôtel-de-Ville ; M. Isaïe Préfont-
ne, financier, 425, Transportation
lg. ; M. O.-S. Perrault, gérant de
nperial Tobacco, 900, rue St-An-
ne ; M. Frédéric-C. Larivière, mar-
and-quincaillier, 911, rue St-Lau-
nt ; M. Armand Chaput, de L. Cha-
& Fils & Cie, 2, rue de Brésolas ;
le Général Labelle, de la St-Law-

rence Flour Mills, 1110, rue Notre-
Dame Ouest ; M. Adélar Fortier, de
la Montreal Dairy Co., 290, Ave. Pa-
pineau ; M. Frank Pauzé, marchand
de bois, 326, Avenue Green.

*Anciens Vice-Présidents et tréso-
riers*: Hon. M. Alph. Racine, 70, rue
St-Paul Ouest ; M. Ubalde Garand,
48, rue Notre-Dame Ouest ; M. L.-J.-
A. Surveyer, 52, rue St-Laurent ; M.
S.-D. Joubert, 338, rue Notre-Dame
Ouest ; M. J.-B.-A. Lanctot, 212, rue
St-Laurent ; M. Joseph Fortier, 210
rue Notre-Dame Ouest ; M. Geo. Gon-
thier, 103, rue St-Frs-Xavier ; M.
J.-A.-E. Gauvin, 850, rue Ste-Cathe-
rine Est.

CHASSER LES MITES. — Les mites détestent l'odeur de l'encre d'im-
primerie et du cèdre. Une malle ordinaire tapissée de journaux propres
sous lesquels on a mis de petits morceaux de boîtes à cigares fait un coffre
à fourrures ou vêtements très sûr et bon marché.

H O P I T A L N O T R E - D A M E
351, rue Notre-Dame est
MONTREAL

Présidents d'honneur :

Sir LOMER GOUIN ; Sir RODOLPHE FORGET.

Bureau d'administration :

Président : M. le Docteur E. P. LACHAPELLE.

1er Vice-Président : M. GASPARD DESERRÉS.

2ème Vice-Président : M. TREFFLÉ BASTIEN.

Trésorier : M. TANCRÈDE BIENVENU.

Secrétaire et Assistant Trésorier : M. le Docteur L. A. LESSARD.

Mgr W. C. Martin,

M. le Docteur L. de L. Harwood

M. l'abbé R. Labelle, P.S.S.

M. J. U. Emard,

Son Honneur le Maire de Montréal,

M. T. W. McAnulty,

M. J. A. Richard,

M. J. N. Dupuis,

M. Édouard Gohier,

M. le Docteur B. G. Bourgeois.

Chapelain :

Monsieur l'abbé E. CHOQUET.

Surintendant Général :

Monsieur le Docteur L. DE L. HARWOOD.

L'Hôpital Notre-Dame, fondé en 1880, termine avec 1916, sa trente-sixième année d'existence. La somme de bien accompli pendant ces trente-six années est certainement incalculable ; à preuve, les milliers et les milliers de malades qui ont été soignés dans ses salles et dans ses dispensaires, et qui sont venus, non seulement de Montréal, mais de toutes les paroisses de la Province de Québec. Un coup d'œil jeté sur le rapport de 1915, nous révèle les chiffres suivants : Nombre de malades hospitalisés dans les salles : 2225 ; section Saint-Paul, 903 ; en tout : 3,128 ; formant un total de jours d'hospitalisation de 64,766. Le nombre de consultations données dans les dispensaires a été de 22,646 ; et le nombre de prescriptions remplies à la pharmacie, de 48,979.

Il faut noter que la très grande majorité de ces malades sont des indigents, que l'Hôpital a dû soigner, et à qui elle a dû fournir des médicaments, gratuitement ou à peu près. Et cependant, l'Institution dépend elle-même de la charité publique pour son existence.

C'est pourquoi le Bureau des Administrateurs sollicite vivement de toutes les personnes généreuses et charitables de la Province, des dons et souscriptions, qui lui permettront de poursuivre son œuvre, et de lui donner encore plus d'extension.

Les commissions scolaires ont maintenant le droit de souscrire aux œuvres religieuses, patriotiques, nationales, etc. Quelle œuvre est plus digne de leur attention, que l'Hôpital Notre-Dame, — une institution Canadienne-française et catholique — sous le toit duquel, les malades pauvres sont reçus toujours avec bienveillance, et soignés avec dévouement.

Donnons donc à l'Hôpital, et contribuons au soulagement des malheureux.

TABLEAU DE LA NAVIGATION

Année	Ouverture de la navigation.	Clôture de la navigation.	Premier arri- vage de la mer.	Dernier départ pour la mer.
1851	11 avril	9 déc.	28 avril	19 nov.
1852	25 "	18 "	2 mai	27 "
1853	15 "	15 "	28 avril	26 "
1854	25 "	6 "	20 mai	23 "
1855	28 "	12 "	9 "	20 "
1856	24 "	3 "	30 avril	24 "
1857	18 "	13 "	1 mai	25 "
1858	9 "	12 "	30 avril	24 "
1859	4 "	11 "	3 mai	20 "
1860	10 "	7 "	30 avril	25 "
1861	24 "	22 "	27 "	4 déc.
1862	23 "	7 "	28 "	27 nov.
1863	25 "	12 "	6 mai	26 "
1864	13 "	11 "	28 avril	7 déc.
1865	10 "	16 "	3 mai	24 nov.
1866	19 "	15 "	1 "	28 "
1867	22 "	6 "	4 "	29 "
1868	7 "	9 "	4 "	27 "
1869	25 "	6 "	30 avril	24 "
1870	18 "	18 "	22 "	27 "
1871	8 "	1 "	22 "	29 "
1872	1 mai	8 "	5 mai	28 "
1873	25 avril	26 nov.	4 "	21 "
1874	25 "	13 déc.	11 "	21 "
1875	3 mai	29 nov.	9 "	22 "
1876	27 avril	10 déc.	8 "	23 "
1877	17 "	2 jan., 78	29 avril	24 "
1878	30 mars	23 déc.	20 "	24 "
1879	24 avril	19 "	1 mai	24 "
1880	17 "	3 "	2 "	22 "
1881	21 "	2 jan., 82	26 avril	23 "
1882	11 "	9 déc.	6 mai	21 "
1883	27 "	16 "	5 "	20 "
1884	22 "	18 "	2 "	20 "
1885	5 mai	7 "	8 "	20 "
1886	24 avril	4 "	30 avril	25 "
1887	1 mai	23 "	3 mai	28 "
1888	29 avril	14 "	4 "	22 "
1889	14 "	29 "	27 avril	23 "
1890	14 "	3 "	30 "	24 "
1891	17 "	17 "	27 "	21 "
1892	13 "	23 "	23 "	27 "
1893	24 "	4 "	3 mai	23 "
1894	12 "	26 "	27 avril	24 "
1895	20 "	5 "	27 "	25 "
1896	22 "	19 "	28 "	23 "
1897	17 "	19 "	30 "	24 "
1898	31 mars	12 "	26 "	28 "
1899	24 avril	30 "	27 "	29 "
1900	21 "	10 "	26 "	3 déc.
1901	21 "	10 "	25 "	25 nov.
1902	3 "	8 "	7 "	4 déc.
1903	2 "	10 "	26 "	28 nov.
1904	25 "	9 "	4 mai	27 "
1905	19 "	12 "	2 "	30 "
1906	20 "	5 "	28 avril	2 déc.
1907	23 "	15 "	2 mai	29 nov.
1908	29 "	10 "	30 avril	26 "
1909	19 "	1 "	23 "	25 "
1910	3 "	10 "	11 "	1 déc.
1911	26 "	30 nov.	29 "	2 "
1912	29 avril	15 déc.	2 mai	2 "
1913	16 "	27 "	21 avril	29 nov.
1914	22 "	15 "	29 "	4 déc.
1915	18 "	13 "	28 "	29 nov.
1916	20 avril		1 mai	



UNIVERSITÉ LAVAL



CARDINAL PROTECTEUR. — L'Éminentissime Dominique Sérafini, cardinal-prêtre de la Sainte Église Romaine, du titre de Sainte-Cécile, préfet général de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

CONSEIL SUPÉRIEUR établi par la Bulle "Inter varias sollicitudines," pour la haute surveillance de la foi et des mœurs, NN. SS. les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DE MONTREAL

POUR L'ANNÉE 1916-1917.

Vice-chancelier apostolique. — S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Vice-recteur. — Mgr Gaspard Dauth, Prêlat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine de la Métropole de Montréal.

Secrétaire - général. — M. l'abbé Emile Chartler.

ADMINISTRATEURS

Officiers. — S. G. Mgr Paul Bruchési, Arch. de Montréal, Président ; Mgr G. Dauth, Vice-Recteur ;
1er Vice-Président ;
2e Vice-Président ;
Secrétaire.

Membres ex-officio. — S. G. Mgr Paul Larocque, Evêque de Sherbrooke ; S. G. Mgr Joseph-Médard Emard, Evêque de Valleyfield ; S. G. Mgr J.-G.-L. Forbes, Evêque de Joliette ; S. G. Mgr X. Bernard, Evêque de St-Hyacinthe ; M. l'abbé Charles Lecoq, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal ; M. l'abbé F. Lelandais, Doyen de la Faculté de Théologie ;

Sir Horace Archambeault, Doyen de la Faculté de Droit ; M. le Dr E. Persillier-Lachapelle, Doyen de la Faculté de Médecine ;
Doyen de la Faculté des Arts.

Membres à vie (designés par le statut 55-56 Victoria, ch. 64). — L'hon. M. L.-O. Taillon, avocat, ancien premier ministre du gouvernement provincial, ancien ministre du gouvernement fédéral, membre du Conseil Privé de Sa Majesté ; l'hon. M. Louis Tellier, ancien juge à la cour Supérieure.

Membres élus pour cinq ans. — M. l'abbé J.-E. Dorveau, P.S.S. Délégué de la Faculté de Théologie ; l'honorable juge L.-P. Demers, Délégué de la Faculté de Droit ; M. le Dr L.-E. Desjardins, Délégué de la Faculté de Médecine ; M. E. Marxceau, Délégué de la Faculté des Arts ; M. l'abbé C. Chaumont, Délégué du Petit Séminaire de Ste-Thérèse ; M. O. Gagnon, Supérieur et Délégué du Petit-Séminaire de Sherbrooke ; Mgr Ph. Choquette, Délégué du Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe ; M. le chanoine G.-V. Villeneuve, Délégué du Collège de l'Assomption ; le R. Père Roberge, C.S.V., asst.-Prov. des Clercs de St-Viateur, Délégué du Collège de Joliette ; le R. Père E. Hébert, Supérieur et Délégué du Collège de St-Laurent ; le R. P. A.-D. Richard, C.S.V., Délégué du Collège Bourget ; M. l'abbé R. Labelle, Délégué du Collège de Montréal ; M. l'abbé A.-P. Sabourin, Délégué de Valleyfield ; M. l'abbé A. Papineau, Supérieur et Délégué du Collège de Saint-Jean ; l'hon. M. Eugène Lafontaine, juge à la cour supérieure, professeur à la Faculté de Droit, Délégué des gradués de la Faculté ; l'hon. R. Lemieux, Délégué des gradués de la Faculté de Droit ; M. le Dr E. St-Jac-

FACILITER LE REPASSAGE. — Si vous employez de l'eau savonneuse pour faire l'amidon, votre repassage sera plus brillant et il est moins probable que les fers colleront.

ques, Délégué des gradués de la Faculté de Médecine; le T.-R. Père Edouard Lecompte, S.J.; l'hon. M. N. Pérodeau, conseiller législatif; M. le Dr J.-O. Camirand; Sir Rodolphe Forget, membre du Parlement fédéral; l'hon. M. J.-M. Tellier, juge à la cour supérieure; M. Hormidas Laporte; M. le Dr G. Villeneuve.

GOUVERNEURS

Ex-Officio. — Mgr G. Dauth, Vice-Recteur, Prêlat de la Maison de Sa Sainteté.

Délégués. — Mgr W.-C. Martin, Prêlat de la Maison de Sa Sainteté, Délégué de Mgr l'archevêque de Montréal; M. l'abbé Troie, P.S.S., Délégué de M. le Supérieur de St-Sulpice de Montréal.

Membres élus pour cinq ans. — Sir Ls-Amable Jetté, ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi; l'hon. A. Thibaudeau, sénateur; Mgr A.-P. Dubuc, Prêlat de la Maison de Sa Sainteté, Chanoine honoraire de la Métropole de Montréal; Sir Thomas G. Shaughnessy, Chevalier de l'Ordre de St-Michel et de St-Georges; l'hon. Jérémie-L. Décarie; M. Clarence F. Smith.

Comité exécutif des Gouverneurs. — L'hon. L.-O. Loranger, Président; M. Z. Hébert, 1er Vice-Président; M. C.-F. Smith, 2e Vice-Président; Mgr G. Dauth, Vice-Recteur.

Secrétaire du Bureau des Gouverneurs. —

FACULTÉ DE THÉOLOGIE, 857, rue Sherbrooke ouest. — *Doyen*, M. Ferdinand-Louis Lelandais, P. S. S. — *Secrétaire*, M. Jean-Etienne Dorvaux, P. S. S. — Nombre d'étudiants: 281.

FACULTÉ DE DROIT, 185, rue St-Denis. — *Doyen*, Sir Horace Archambeault. — *Secrétaire*: M. Antonio Perault. — Nombre d'étudiants: 125.

FACULTÉ DE MÉDECINE, 185, rue St-Denis. — *Doyen*, M. Emmanuel Persillier-Lachapelle. — *Secrétaire*: M. Louis-D. Mignault. — Nombre d'étudiants: 162.

FACULTÉ DES ARTS, 185, rue St-Denis. — *Pro-doyen*, Mgr G. Dauth.

— *Secrétaires*: MM. les abbés A. Curotte et Emile Chartier. — Nombre d'étudiants: 15.

ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL, 228, rue St-Denis. — *Annexée à la Faculté des Arts.* — *Principal*: M. Ernest Marceau. — *Directeur des Etudes*: M. Alfred Fyen. — Nombre d'étudiants: 131.

ECOLE DE MÉDECINE COMPARÉE ET DE SCIENCE VÉTÉRINAIRE, rue De-Montigny Est. — *Agrégée à l'Université.* — *Président*: M. E. Persillier-Lachapelle, D. M. — *Directeur et Secrétaire*: M. F.-T. Daubigny, Médecin Vétérinaire. — Nombre d'étudiants: 53.

ECOLE DE CHIRURGIE DENTAIRE DE MONTRÉAL, rue St-Hubert. — *Annexée à l'Université.* — *Président et Directeur*: M. Eudore Dubeau, D.D.S. — *Vice-Président et Registrateur*: M. Joseph Nolin, D. D. S. — *Secrétaire-trésorier*: M. J.-G.-A. Gendreau, D. D. S. — Nombre d'étudiants: 125.

ECOLE DE PHARMACIE. — *Affiliée à l'Université*, 185, rue St-Denis. — *Président*: M. Joseph Contant. — *Vice-Président*: J.-E.-W. Lecours. — *Secrétaire-directeur*: A.-J. Laurence, 395, rue St-Denis. — *Trésorier*: Ed. Vadboncœur. — Nombre d'étudiants: 124.

INSTITUT AGRICOLE D'OKA. — *Affilié à l'Université.* — *Directeur-général*: Rév. Père Jean-de-la-Croix. — *Directeur des études scientifiques*, M. L.-J.-A. Marsan, La Trappe, P. Q. — Nombre d'étudiants: 172.

ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR LES JEUNES FILLES. — *Affiliée à l'Université.* — *Directrice*: Sœur Ste-Anne-Marie, 1010, rue Sherbrooke. — Nombre d'étudiantes: 884.

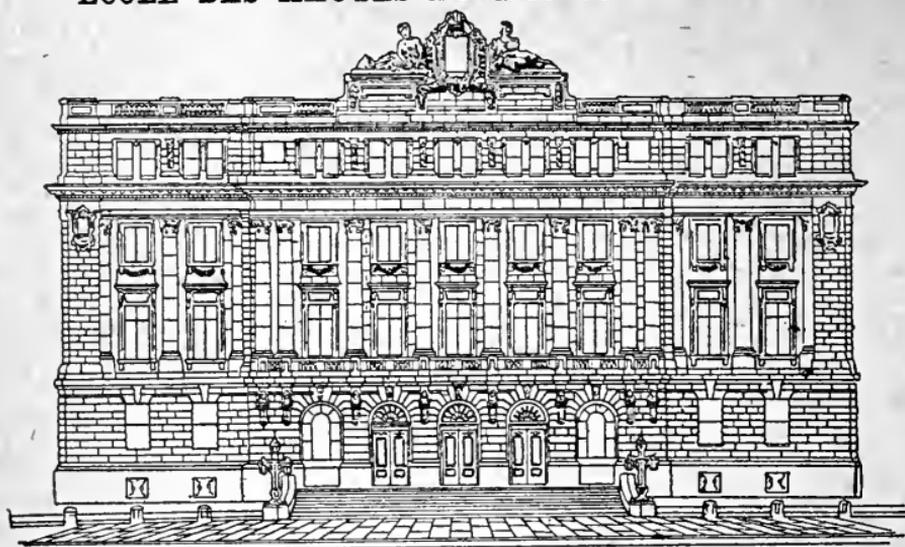
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE, DESTINÉ AUX CONGRÉGATIONS ENSEIGNANTES AFFILIÉES A L'UNIVERSITÉ. — Nombre d'étudiants: 80.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTRÉAL, 399, Avenue Viger. — *Affiliée à l'Université.* — *Président*: M. Isaïe Préfontaine. — *Directeur*: M. H. Laureys. — Nombre d'étudiants: 79.

Nombre des étudiants pour l'année 1915-1916: 2.231.

NETTOYER LE JAIS. — Brosser d'abord le jais pour enlever la poussière, appliquer un peu d'huile d'olive avec un pinceau et polir avec une peau de chamois.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES



L'École des Hautes Études Commerciales, créée par le Gouvernement de Sir Lomer Gouin en 1907 et affiliée à l'Université Laval depuis 1915, a pour but principal de donner, par un enseignement universitaire, aux jeunes gens qui se destinent aux carrières du commerce et de l'industrie, une instruction à la fois solide et pratique.

C'est la seule École du genre au Canada.

Elle est située au Carré Viger, à Montréal, et dispose, comme la vignette ci-contre l'indique, de bâtiments spacieux et d'ailleurs fort bien aménagés. Son outillage est des plus modernes et l'enseignement qui s'y donne forme le jugement et développe au plus haut point l'esprit d'observation et d'entreprise des étudiants.

Tous les pères de famille qui destinent leurs enfants au commerce ou à l'industrie devraient avoir à cœur de se renseigner sur cette école et, après s'être rendu compte des bienfaits que l'instruction qui y est donnée procu-

ra à leurs enfants ne devraient pas hésiter à faire les petites dépenses nécessaires pour permettre à ceux-ci d'y continuer leurs études. L'instruction est à la base de toute réussite. Sans elle, dans n'importe quelle carrière, on tâtonne; grâce à elle, au contraire, la route du succès est tracée bien droite et les obstacles sont diminués, autant qu'il est possible. Le haut commerce, l'industrie, la finance recherchent, plus que jamais, l'aide d'hommes instruits au courant des méthodes modernes: l'enseignement de l'École des Hautes Études répond à tous leurs besoins.

Les matières qui sont enseignées à l'École des Hautes Études sont très variées et comportent, répartis sur trois années: *Des cours de sciences commerciales théoriques* (opérations commerciales, arithmétique, algèbre commerciale, etc.), *des cours de droit* (civil, commercial, industriel), *des cours de sciences* (chimie, physique) et leurs développements spécialement en ce qui concerne

l'industrie (technologie et produits industriels); *des cours de culture générale* (l'économie politique, la géographie économique); et *des cours essentiellement pratiques* (le Bureau Commercial, la comptabilité pratique, la correspondance commerciale anglaise et française, les visites industrielles, la publicité, la sténodactylographie, etc.).

Ce petit aperçu des principaux cours de l'École des Hautes Études Commerciales permettra, même aux moins initiés, de se rendre compte des services immenses que cette école est appelée à rendre à la race canadienne-française en ce qui concerne la formation des hommes d'affaires, industriels et financiers, c'est-à-dire de ceux qui auront en main l'avenir économique du Canada et dont dépendra en conséquence la prospérité industrielle et commerciale de notre belle province.

L'École admet en première année *sans examen* les bacheliers ès Sciences, ès Arts ou ès Lettres et les diplômés de certaines académies commerciales.

L'examen d'entrée est obligatoire pour tous les autres.

Une année préparatoire est établie à l'École même.

Les élèves de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, qui ont obtenu leurs certificats d'études du degré académique peuvent suivre gratuitement les cours de l'année préparatoire.

Des *bourses d'études*, créées par le Gouvernement de la Province de Québec, et donnant droit à la *fréquentation gratuite* des cours, sont accordées aux étudiants les plus méritants.

Une loi spéciale, promulguée le 19 février 1914, donne, aux étudiants de l'École des Hautes Études Commerciales, qui remplissent les conditions exigées, le *droit d'être admis en qualité de membre* dans "L'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec" ou dans "L'Association des Comptables de Montréal", sans subir les examens généralement requis.

Pour tous renseignements, prospectus, etc., s'adresser à

L'ÉCOLE DES HAUTES
ÉTUDES COMMERCIALES,
399, avenue Viger, Montréal.

CAPACITE DES BOITES DE DIVERSES MESURES

Une boîte de 24 pouces de longueur sur 16 pouce; de largeur et 28 pouces de profondeur contient un baril ou trois minots.

Une boîte de 24 pouces de longueur sur 16 pouces de largeur et 14 pouces de profondeur contient un minot et demi.

Une boîte de 16 pouces carrés et de $\frac{2}{5}$ de profondeur contient un minot.

Une boîte de 16 pouces de longueur sur $8\frac{2}{5}$ pouces de largeur et 8 pouces de profondeur, contient un demi-minot.

Une boîte de 8 pouces par $8\frac{2}{5}$ pouces carrés et 7 pouces de pro-

fondeur contient un quart de minot.

Une boîte de 8 pouces carrés et $4\frac{1}{5}$ pouces de profondeur contient un gallon.

Une boîte de 8 pouces par 4 pouces carrés et $4\frac{4}{5}$ pouces de profondeur contient un demi-gallon.

Une boîte de 4 pouces par 4 pouces carrés, et $4\frac{1}{5}$ de profondeur contient une pinte.

Une boîte de 4 pieds de longueur par 3 pieds 5 pouces de largeur et 2 pieds 8 pouces de profondeur contient une tonne de charbon.

MAISONS D'EDUCATION CATHOLIQUES

1. — ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Université Laval à Montréal. — Faculté de Théologie. — 4 ans, après deux années de philosophie scolastique. Enseignement et pension au grand séminaire : \$150.

Université Laval à Québec. — Mêmes détails que pour l'Université à Montréal, sauf qu'il n'y a pas à Québec d'Ecole Polytechnique, ni d'Ecole de Science vétérinaire. Enseignement et pension : \$160 par an au grand séminaire.

Faculté de Droit. — 5 ans. Cours : \$80 par an, plus \$5.00 d'inscription annuelle.

Faculté de Médecine. — 5 ans. Cours : \$100 par an, plus \$5.00 d'inscription annuelle, et plus les frais d'hôpitaux.

Faculté des Arts. — Elèves inscrits : \$25 par terme ; non inscrits : \$30 par terme.

Ecole Polytechnique, comprenant deux divisions : les Ingénieurs et les architectes. — 4 ans. Cours : de \$110 à \$150 par an.

Ecole de Science vétérinaire. — 3 ans. Cours : \$50 par an. Bourses du gouvernement provincial.

Ecole de Chirurgie dentaire. — 4 ans. Cours : \$160 par an.

Ecole de Pharmacie. — 3 ans. Prix des cours : \$85 par année environ.

2. — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

Petit Séminaire de Montréal dirigé par MM. de Saint-Sulpice. Pensionnaires : \$140.

Petit Séminaire de Québec. — Pensionnaires : \$140.

Collège Sainte-Marie, dirigé par les Pères Jésuites, à Montréal. Pensionnaires : \$200. Externes : \$60.

Collège Loyola, dirigé par les Pères Jésuites, et où l'enseignement se fait en anglais. Pensionnaires : \$250. Externes : \$40.

Collège de Lévis. — Pensionnaires : \$150.

Collège de l'Assomption. — Pensionnaires : \$140.

Séminaire de Chicoutimi. — Pensionnaires : \$125.

Collège de Joliette. — Pensionnaires : \$140.

Collège de Nicolet. — Pensionnaires : \$150.

Collège (Bourget) de Rigaud. — Pensionnaires : \$150.

Séminaire de Rimouski. — Pensionnaires : \$150.

Séminaire de St-Hyacinthe. — Pensionnaires : \$150.

Collège de St-Laurent. — Pensionnaires : \$165.

Collège de Ste-Anne de la Pocatière. — Pensionnaires : \$150.

Séminaire de Ste-Thérèse. — Pensionnaires : \$140.

Séminaire de Sherbrooke. — Pensionnaires : \$164 à \$174.

Séminaire de Trois-Rivières. — Pensionnaires : \$145.

Collège de Valleyfield. — Pensionnaires : \$150.

Collège de St-Jean, P. Q. — Pensionnaires : \$130.

Collège de Mont-Laurier. — Pensionnaires : \$130.

Parmi ces institutions, les suivantes donnent également le cours commercial : L'Assomption, Chicoutimi, Joliette, Nicolet, Rigaud, Rimouski, St-Laurent, Ste-Anne de la Pocatière, Ste-Thérèse, Sherbrooke, Trois-Rivières, Valleyfield, St-Jean et Mont-Laurier.

Cours Leblond de Brumath. — Fondé en 1878, 355, rue St-Denis, Montréal. Cours classique rapide, et préparation des jeunes gens qui veulent étudier la médecine, l'art dentaire, la pharmacie, en un mot, préparation à tous les examens : Prix : \$10 par mois.

Les deux écoles normales Jacques-Cartier, à Montréal, et Laval, à Québec, donnent à leurs élèves les rudiments du latin, de la philosophie, etc., et leur enseignement également un peu les matières du cours commercial. Le but de ces écoles est de former des instituteurs. Pensionnaires : \$111, mais un certain nombre de bourses sont accordées chaque année.

3. — ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

1. Ecole des Hautes Etudes Commerciales à Montréal, sous la direction de M. H. Laureys. — 3 ans, la 4ème année étant facultative. Environ \$100 par an. Des bourses sont accordées au concours.

2. Ecole Technique, à Montréal et à Québec, sous la direction de M. Machéras. — 3 ans, \$3, \$4 ou \$5 par mois. Des bourses sont accordées par le gouvernement.

3. Ecole centrale de Préparation et d'Arpentage, à Québec. — 3 ans, \$75 ou \$90 par an.

4. Ecole Forestière, à Québec. — 3 ans, \$75 ou \$90 par an. 10 bourses sont accordées annuellement par le gouvernement.

4. — ENSEIGNEMENT COMMERCIAL A MONTREAL.

Les Commissaires des écoles catholiques de Montréal sont nommés ci-dessous avec la date de leur dernière nomination :

Monseigneur Emile Roy, président, 1916 ; M. le chanoine W. O'Meara, 1914 ; M. l'abbé Ant. Corbell, 1915 ; le juge E. Lafontaine, 1915 ; le Docteur J. P. Décarie, 1916 ; Jos. McLaughlin, 1914 ; Napoléon Giroux, 1915 ; l'échevin E. Larivière, 1914 ; l'échevin O. H. Létourneau, 1916.

Directeur général des écoles : M. J. N. Perrault. Visiteur des écoles : MM. les abbés N. Dubois et J. N. Dupuis.

Jusqu'en 1911, le territoire administré par la commission était borné approximativement : au nord, par la rue Duluth ; à l'ouest, par les rues Canning et Closse ; au sud, par le fleuve ; à l'est, par la rue Frontenac. En avril 1911 la municipalité scolaire de Beauvillage (Longue-Pointe) était annexée à celle de Montréal ; puis en 1915 et 1916 la législature sanctionnait l'annexion des dix municipalités dont les noms suivent : Saint-Marc, Saint-Anselme, Parc-Amherst, Saint-Zotique, Tétraultville, Maisonneuve, Côte-Visitation, Saint-Edouard, Villeray et Saint-Michel Archange.

Messieurs les Commissaires des écoles catholiques ont la charge de 33 écoles de garçons dont 11 sont des écoles laïques, et 22 sont tenues par des religieux. L'enseignement y est gratuit, mais n'y sont admis que les enfants dont les parents résident dans la circonscription scolaire de Montréal.

Les écoles laïques sont : l'Académie Commerciale Catholique, donnant un cours commercial complet, jusqu'à la huitième année inclusivement ; l'école Montcalm, l'école Champlain, l'école Olier, l'école Sarsfield, l'école Belmont, l'école Edward Murphy, l'école Sainte-Croix, l'école Frontenac, l'école Boucher de la Bruère et l'école Saint-Marc. (11)

Les écoles Saint-Patrice, Saint-Joseph, Sainte-Anne, Sainte-Brigide, Plessis, Saint-Charles, Salaberry, Saint-Edouard, (Maisonneuve) Jeanne d'Arc, de la Salle, et Saint-Paul de Viauville sont aux mains des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Les Frères Maristes enseignent aux écoles Saint-Pierre, Sainte-Philomène et Mont Saint-Michel ; les Frères du Sacré-Cœur, à l'école Mellleur ; les Frères de la Présentation, à l'école Chauveau ; les Frères de l'Instruction Chrétienne, aux écoles Saint-Zotique et Saint-Paul (Paroisse Saint-Edouard) ; les Frères de Saint-Gabriel, aux écoles Sainte-Hélène et Christophe-Colomb ; les Clercs de Saint-Viateur, à l'école Notre-Dame du Saint-Rosaire (Villeray) ; enfin, les Pères Servites de Marie, à l'école Italienne. (22)

Les autres écoles dirigées par des religieux de Montréal sont les suivantes :

Le Collège du Mont-Saint-Louis, di-

rigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, cours scientifique et cours commercial. Prix de la pension : de \$160 à \$200 par an. Externes : de \$40 à \$50 par an.

L'Académie de l'Archevêché, dirigée par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Cours commercial complet : \$20, \$24, \$32 par an.

Le Conservatoire Lassalle fondé en 1907, par le professeur Eugène Lassalle, officier de l'Instruction publique de France, a été incorporé le 3 avril 1908.

Le Conservatoire Lassalle est une école gratuite d'élocution française ouverte à tous, dames, messieurs, jeunes filles, jeunes gens, fillettes et petits garçons sans distinction de nationalité. L'enseignement consiste exclusivement dans l'étude de la parfaite prononciation française, de la diction expressive, de la lecture à haute voix, du geste, de la déclamation, de l'art oratoire et dramatique. On y enseigne la bonne tenue et le maintien et on y corrige les défauts de bégaïement, zézaïement, chuintement, etc., etc. A la distribution annuelle des prix, on décerne aux lauréats des diplômes et prix. L'année scolaire comporte neuf mois d'étude commençant le 1er octobre pour finir en juin.

L'école est située 123, rue Saint-Hubert. Tél. Est 4068.

ENVIRONS DE MONTREAL :

Les collèges de Varennes et de Longueuil, dirigés par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Pension pour le premier, \$120 par an, et pour le second \$150.

Le collège des Frères du Sacré-Cœur, à Victoriaville. Pension : \$110 ; le collège-pensionnat de Saint-Césaire, \$130 ; les collèges de Saint-Remi de Napierville et de Terrebonne, sous la direction des Clercs de Saint-Viateur. Pension pour le premier \$110 par an, et pour le second \$120 ; le collège des Pères de Sainte-Croix, à la Côte-des-Neiges, pour enfants de 7 à 12 ans : \$130 par an.

A Québec, l'Académie Commerciale est tenue par les Frères des Ecoles Chrétiennes. Prix : \$30 à \$40 par an.

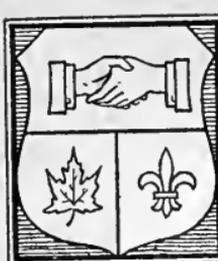
Le collège Saint-Joseph de Lévis (Lauzon) est dirigé par les Clercs de Saint-Viateur. Pension et enseignement : \$12 par mois.

Le collège Mont Saint-Bernard, à Sorrel, est dirigé par les Frères de la Charité. Pension et enseignement : \$130 par an.

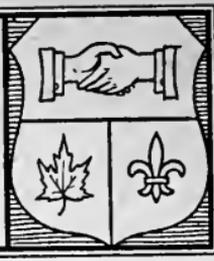
Le collège Saint-Charles, au Pont-Rouge, dirigé par les Frères Maristes. Pension et enseignement : \$11 par mois.

Plusieurs autres institutions d'enseignement commercial sont disséminées dans la province : à Saint-Jérôme, à l'Islet, etc.

N. B. — Les maisons d'éducation qui désirent être mentionnées dans cette liste, n'auront qu'à nous adresser les renseignements nécessaires dans le mois de juillet.



SOCIÉTÉS MUTUELLES



UNION SAINT-PIERRE



Fondée en 1859.

La plus ancienne société de secours mutuels du Canada.

Bureau exécutif. — MM. J.-D. GAUTHIER, M. D., président général; D.-W. GAGNON, manufacturier, ancien président général; ALFRED TOURIGNY, avocat, Magog, P. Q. 1er vice-président général; ELPHÈGE MARIER, avocat, 2ème vice-président général; A. CHÉNARD, comptable, secrétaire général; J.-B. JODOIN, manufacturier, trésorier général; L.-A. GAGNIER, M. D., médecin en chef; VICTOR MARTINEAU, C. R., aviseur légal.

Directeurs. — MM. N.-E. GOBEL, instituteur; J.-A. FRANCOEUR, général; HORMISDAS PAQUIN, bourgeois; PHILIBERT CONTANT, notaire, Iberville, P. Q.; J.-P. DUPUIS, marchand, Verdun.

Elle compte actuellement au delà de 125 cercles et bureaux de perception disséminés dans les principaux centres de la province de Québec.

Depuis 1903, de société exclusivement locale qu'elle était, elle est devenue provinciale et a obtenu le pouvoir de recruter des membres et d'établir des succursales dans toute l'étendue de la province de Québec.

Depuis sa fondation, l'Union Saint-Pierre a payé à ses membres et à



M. J.-D. GAUTHIER, M. D.,
président général de l'Union
Saint-Pierre.

leurs ayants-droit une somme approchant les trois quarts de million.

Elle paye à ses membres les bénéfices suivants: maladie, accident, invalidité, frais funéraires, pension annuelle à 70 ans; elle donne aussi des certificats acquittés après dix ou vingt ans de sociétariat.

Elle admet les deux sexes et paye des bénéfices en maladie spécifiés dans les règlements aux membres du sexe féminin, y compris des bénéfices de maternité.

L'Union Saint-Pierre, soit par son bureau exécutif, soit par ses succursales, souscrit généreusement pour les œuvres patriotiques et nationales. L'Union Saint-Pierre est l'une des rares sociétés où tous les directeurs, à l'exception du secrétaire, ne reçoivent pas un sou pour leurs services.

Bureau central, 294, rue Sainte-Catherine Est, chambre 60, édifice Dandurand, Montréal. Phone: Est 2696.

M. de Dr Gauthier est né le 29 septembre 1858, à Saint-Martin, comté de Laval. Il a fait ses études d'abord à l'école de sa paroisse natale, puis à l'académie des clercs Saint-Viateur de Saint-Eustache; ensuite il fit un cours complet à l'École Normale Jacques-Cartier. Il fit ses études médicales à l'université Laval de Montréal d'où il est sorti gradué en 1883. Professeur agrégé à l'univer-

sité Laval, il est aussi assistant-clinicien à l'Hôpital Notre-Dame.

M. le Dr Gauthier est bien connu dans le monde de la mutualité qu'il aime et à laquelle il a voué la meilleure partie de sa vie. Sa définition de la mutualité est celle-ci : "Se lever et se sacrifier pour les autres et pour ses compatriotes sans prétendre à aucune rémunération."

Outre son titre de président général de l'Union Saint-Pierre, il porte celui de ex-haut chef et de chevalier

de la légion d'honneur de l'Ordre des Forestiers Indépendants ; il est membre de la C. M. B. A., des Machabées, de l'Alliance Nationale et de la Société des Artisans Canadiens-Français.

Après avoir occupé les fonctions de directeur et de vice-président pendant huit années consécutives, il a été élu à l'unanimité président général de l'Union Saint-Pierre à la convention tenue à Magog le 24 août 1915.

SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS.



Fondée en 1876.

Bureau exécutif. — MM. Rodolphe BÉDARD, L.I.C., président général ; Dr J.-A. ROULEAU, 1er vice-président général ; T. BRASSARD, N. P., 2ème vice-président général ; Henri ROY, trésorier général ; Louis FONTAINE, assistant trésorier général ; Dr A. F. JEANNOTTE, médecin en chef ; Z. FONTAINE, aviseur légal ; J.-R. MAINVILLE, notaire.

Bureau médical. — Dr Alex. GERMAIN, Dr Jos. GAUVREAU.

Auditeurs. — MM. WILFRID LAMARRE, T.-G. BERTRAND.

Directeurs généraux. — MM. NAPOLEON DESCHAMPS, L.-G. BERTRAND, ALCIDE DALPÉ, J.-E. RACICOT, M.D., A.-O. CHALIFOUR, J.-G.-A. FILION, EUGÈNE DESMARAIS, NAPOLEON CHAMPAGNE, C.-M. LÉGER, RENALDO GUILLEMETTE, Dr N. CLOUTIER, l'hon. NORBERT DECELLES.

Organisateurs. — MM. NAPOLEON LACHANCE, ALFRED FORTIER, ALBERT LACROIX, A.-F. HACHÉ, A.-G. ROUTHIER, C.-J.-E. BAZIN, J.-M. DUPONT, ELZ. LAVERGNE, JOS. LAMARCHE, J.-H.-R. DAVID, J. ELZ. GUIMOND, Mme L.-D. RICHARD.

La Société des Artisans compte des succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Édouard, du Manitoba, d'Alberta, de Saskatchewan et dans les Etats de Massachusetts, de New-Hampshire, de Maine, de Vermont, de Rhode-Island, de Connecticut, de Michigan et de New-York.

Elle offre à ses membres les avantages suivants : 1° Une indemnité de \$100 à \$5,000, payable aux héritiers des sociétaires décédés. 2° Une in-

demnité de \$5.00 par semaine, durant 15 semaines par année, est versée aux sociétaires malades. 3° La moitié du montant mentionné sur le certificat de caisse au décès, est payé au sociétaire dans l'incapacité totale et permanente de travailler, par suite de maladie ou d'accident. 4° Moyennant le paiement d'une légère cotisation additionnelle une rente viagère de \$100 par an est payée à ses membres qui ont atteint l'âge de 70 ans. 5° Tout sociétaire qui a appartenu à la société au moins cinq ans a droit à un certificat acquitté ou une prolongation du terme de son assurance.

Elle prête à ses sociétaires sur leur certificat d'assurance.

Elle pourvoit aux paiements de frais funéraires pour les enfants des sociétaires.

Elle émet aussi les genres de certificats suivants :

Certificats assurance-vie 10 paiements ; 15 paiements ; 20 paiements.

Certificats de dotation payable dans 10 ans, 15 ans ou 20 ans.

Certificats de dotation payable à l'âge de 70 ans.

Les taux de cotisations d'assurance sont basés sur la table du Congrès Fraternel.

Durant les mois d'avril 1915 et 1916, elle a exempté ses sociétaires du paiement de leurs cotisations de caisse au décès et par ce fait a remboursé à ces sociétaires une somme dépassant \$100,000.

Nombre de sociétaires : au 1er septembre 1916, 43,112 ; Fonds accumulés au 1er septembre 1916, \$3,300,000 ; bénéfices payés depuis la fondation, \$5,600,000.00.

NOMBRE DE SUCCURSALES :

Au Canada	393
Aux Etats-Unis	158

Total 551

ADMISSION DES DEUX SEXES :

Bureau Principal : 20, rue St-Denis, Montréal.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

Siège social : Monument National, Montréal



ANCIENS PRÉSIDENTS : MM. Jacques Viger, 1834 ; D.-B. Viger, 1844 ; J. Masson, 1845 ; A.-N. Morin, 1846 ; Joseph Bourret, 1848 ; E.-R. Fabre, 1850 ; Ludger Duvernay, 1851 ; C.-S. Cherrier, 1853 ; Geo.-E. Cartier, 1854 ; J.-B. Meilleur, 1857 ; Damase Masson, 1858 ; Pierre Beaubien, 1859 ; J.-A. Quesnel, 1860 ; R. Trudeau, 1861 ; G.-R.-S. de Beaujeu, 1862 ; Olivier Berthelet, 1863 ; T. Bouthillier, 1864 ; P.-J.-O. Chauveau, 1865 ; C.-A. Leblanc, 1867 ; G. Ouimet, 1869 ; C.-S. Rodier, 1871 ; J. Coursol, 1873 ; A.-A. Dorion, 1874 ; Jacques Grenier, 1875 ; Louis Archambault, 1876 ; J.-P. Rottot, 1877 ; J.-B. Rolland, 1879 ; T.-J. Loranger, 1880 ; Nap. Bourassa, 1881 ; Louis Beaubien, 1882 ; J. Perreault, 1883 ; Adolphe Ouimet, 1885 ; E.-P. Lachapelle, 1887 ; L.-O. David,

1888 ; O. Loranger, 1895 ; F.-L. Bélique, 1899 ; H. Laporte, 1905 ; J.-C. Beauchamp, 1907 ; T. Gauthier, 1910 ; O. Asselin, 1913 ; Ch. Duquette, 1914.

Grand Aumônier :

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL.

CONSEIL GENERAL

Président général : MM. VICTOR MORIN, L.L.D., notaire ; 1er vice-président général : JOSEPH GAUVREAU, M. D. ; 2ème vice-président : V.-E. BEAUPRÉ, I. C., professeur ; secrétaire général : J.-B. LAGACÉ, professeur ; trésorier général : JOSEPH HURTUBISE, courtier en assurances. *Directeurs* : L'hon. L.-O. David, sénateur ; E.-P. LACHAPELLE, M. D. ; THOMAS GAUTHIER, courtier ; U.-H. DANDURAND, financier ; VICTOR DORÉ, professeur ; GUY VANNEER, L.L.D. ; JOSEPH GIRARD, rentier.

Chef du Secrétariat. — M. Arthur Saint-Pierre, Monument National.

Administrateur de la Caisse Nationale : Arthur Gagnon, Monument National.

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ :

Caisse Nationale d'Economie ; Caisse de Remboursement ; Compagnie du Monument National ; Société Nationale de Fiducie.

UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA

Fondée en 1863.

Conseil exécutif. — MM. O. DUROCHER, ex-maire, Ottawa, président général ; J. S. TÉTRAULT, notaire, 1er vice-président général, Sherbrooke ; G. J. TESSIER, mutualiste, 2me vice-président général, Québec ; J. U. ARCHAMBAULT, M.D., médecin en chef, Hull.

Directeurs. — MM. S. C. LAROSE, fonctionnaire, Ottawa ; Eugène LABELLE, comptable, Ottawa ; A.-E. BRUNET, courtier, Montréal ; Alex. GUILBAULT, avocat, malre, Joliette ; A.-E. VINCENT, industriel, Québec ; J.-P. SAMSON, gentilhomme, Lévis ; L.-A. CARON, industriel, Hull.

Officiers généraux. — MM. A. BELANGER, Ottawa ; J.-F.-H. LAPERRIÈRE, Ottawa ; Charles LECLERC, Ottawa, secrétaire-trésorier ; Louis LECLERC, Ottawa, sous-secrétaire ; Hector MÉNARD, Ottawa, sous-trésorier ; Dr O.-J. ROCHON, Ottawa, organisateur en chef ; G.-J.-H. TESSIER, Québec, asst-organisateur en chef.

Elle offre à ses membres les avantages suivants : 1° Une indemnité de \$500, \$1,000, \$1,500, \$2,000, paya-

ble aux héritiers des sociétaires défunts. 2° Une indemnité de \$5 par semaine, pendant 15 semaines par année, est versée aux sociétaires malades. 3° Une indemnité de \$250, \$500, \$750, \$1,000, c'est-à-dire la moitié du montant mentionné sur le certificat de caisse au décès, ou une rente annuelle équivalente au vingtième du montant de la police est payée au sociétaire dans l'incapacité totale et permanente de travailler, avec cessation de toute contribution. 4° Une rente annuelle équivalente au dixième de la police pendant douze ans aux sociétaires âgées de 70 ans, avec cessation de contribution. 5° Une indemnité de \$75.00 au décès de l'épouse d'un sociétaire.

Nombre de sociétaires, 28,200. Fonds accumulés, \$1,500,000.00. Bénéfices payés depuis la fondation, \$2,800,000.00.

Elle compte 285 conseils, et 300 bureaux de perception, établis dans les provinces de Québec, Ontario, Manitoba, Nouveau-Brunswick.

Bureau principal : 325, rue Dalhousie, Ottawa, Ont.

ALLIANCE NATIONALE

Officiers généraux. — S. G. Mgr P. BRUCHÉSI, président honoraire ; S. G. Mgr G. GAUTHIER, aumônier.

Bureau exécutif.—MM. F.-C. LABERGE, ingénieur civil, président général ; Chs DUQUETTE, comptable, 1er vice-président général ; P.-H. BÉDARD, M. D., 2e vice-président général ; Georges MONET, comptable, secrétaire général ; Alfred ST-CYR, courtier, trésorier général ; Théo. CYPHOT, M. D., médecin en chef ; Eug.-H. GODIN, C. R., aviseur légal.

Directeurs.—MM. L.-O. DAURAY, N. P. ; FRS FAUTEUX, avocat ; J.-A. LAPIERRE, M. D. ; J. DALBÉ VIAU, architecte ; F.-A. LABELLE, N. P. ; L.-A. LAVALLEE, C. R. ; Joseph CONTANT, pharmacien ; H. LAPORTE, négociant, anciens présidents généraux.

But. — 1. Aider matériellement et moralement ses membres, pécuniairement leurs familles et leurs héritiers ;

2. — Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres ;

3. — Travailler à la conservation de l'amour et de l'usage de la langue française et à propager le respect de la foi et des institutions catholiques.

Capital accumulé. — Dans les différentes caisses au 31 juillet 1916, \$2,666,280.38.

Membres en règle au 1er juin 1916 : 24,888.

Bénéfices que l'Alliance Nationale assure à ses membres par ses certificats de participation ?

1. — Certificats d'assurance de \$250, \$500, \$1,000, \$2,000 et \$3,000.
2. — Indemnité aux invalides.
3. — Pension aux vieillards.
4. — Certificat de participation acquise après dix et vingt ans de sociétariat.
5. — Bénéfices en maladie, pendant 20 semaines par année de calendrier ; \$5 par semaine.
6. — Prêts sur certificats de dotation en vigueur depuis dix années.

ADMISSION DES DEUX SEXES.

Bureau principal : 395, avenue Viger, Montréal.

ASSOCIATION FRANCO-AMERICAINE

Officiers de la Haute-Cour, 1916-1920. — J. M. l'Abbé L.-J.-A. DOUCET, Manchester, N.-H., aumônier général ; M. l'Abbé HENRI BEAUDÉ, Manchester, N.-H., assistant aumônier général ; MM. A. A. E. BRIEN, M. D., Manchester, N.-H., président général ; J.-EMILE LUSSIER, Montréal, 1er vice-président ; J.-B.-N.-R. GALIPEAU, Pawtucket, R.-I., 2e vice-président ; P. EUDORE MAYRAND, Lake Linden, Mich., 3e vice-président ; HENRI LANGELLER, Manchester, N.-H., secrétaire général ; JOS. A. BOIVIN, Manchester, N.-H., trésorier général ; DAMASE CARON, M. D., Manchester, N.-H., médecin en chef ; JOSEPH FRANCOEUR, Manchester, N.-H., organisateur-inspecteur ; J.-E. LACHANCE, aviseur légal.

Directeurs généraux. — MM. J.-E. BERNIER, Manchester, N.-H. ; W. G. DUPONT, Berlin, N.-H. ; JOSEPH M. LÉVESQUE, Nashua, N.-H. ; J. A. BOURKE, Thetford Mines, P. Q. ; NORBERT MARTEL, Manchester, N.-H. ; ERNEST LEBEL, Somersworth, N.-H. ; GASPARD BOUCHER, M. D., Woonsocket, R.-I. ; F.-X. PARIZEAULT, Montréal, P. Q.

L'Association Canado-Américaine, fondée en 1896, à Manchester, N.-H., a pour but de grouper les Canadiens-Français catholiques des Etats-Unis et du Canada, en une puissante organisation qui leur permettra, par une solidarité plus étroite, de résister aux influences assimilatrices auxquelles ils sont si souvent exposés.

Pour y appartenir, il faut être d'origine française et catholique romain pratiquant, avoir 16 ans et pas plus de 55 ans.

Les femmes sont aussi admises moyennant certaines restrictions.

L'Association Canado-Américaine émet des certificats d'assurance pour les montants suivants : \$100, \$250, \$500, \$1,000, \$2,000 et \$3,000. En maladie, elle paie des bénéfices pendant 15 semaines, à raison de \$5.00 par semaine.

Cette société est officiellement reconnue dans les Etats du New-Hampshire, du Maine, du Rhode-Island, du Michigan, du Connecticut, et au Canada.

Les sociétaires sont au nombre de 16,000.

Le bureau principal est au n° 1034, rue Elm, Manchester, N.-H.

L'UNION SAINT-JEAN-BAPTISTE D'AMÉRIQUE.



Le Président d'Honneur. — Sa Grandeur Mgr GEORGES-ALBERT GUERTIN, de Manchester, N.-H.

Les Membres d'Honneur. — Mgr J. A. PROVOST, de Fall River, Mass.; Mgr L. M. DUGAS, de Cohoes, N.-Y.; Mgr P. O. LAROSE, d'Ogdensburg, N.-Y.; Mgr J. B. H. MILLETTE, de Nashua, N.-H.; Mgr J. M. LEGRIS, de Bourbonnais, Ill.; Mgr F.-X. TRUDEL, de Oldtown, Maine; M. l'abbé G. A. RAINVILLE, de Salem, Mass.; M. PIERRE GERLIER, de Paris, France.

Le président honoraire. — M. Edouard Cadieux, de Holyoke, Mass.

LE BUREAU GENERAL

Directeur spirituel. — M. l'abbé Charles Dauray, de Woonsocket, R.-I.

Sous-directeur spirituel. — M. l'abbé J.-B. Labossière, de Lowell, Mass.

Ex-président. — M. Félix Gatineau, de Southbridge, Mass.

Président. — M. Henri T. Ledoux, de Nashua, N.-H.

1er vice-président. — M. L. J. Morin, de Danielson, Conn.

2ème vice-président. — M. Arthur Daviau, de Waterville, Maine.

3ème vice-président. — M. Emile LeRoy-Audy, de Chicago, Ill.

Secrétaire. — M. Elie Vézina, de Woonsocket, R.-I.

Trésorier. — M. Pierre Bonvouloir, de Holyoke, Mass.

Médecin-reviseur. — Dr F. A. Ruest, de Pawtucket, R.-I.

Contrôleur. — M. J.-A. Favreau, de Boston, Mass.

Avocat-conseil. J M. Adélarde Archambault, de Woonsocket, R.-I.

Conseillers. — MM. Edouard J. Beauchesne, de Concord, N.-H.; Joseph-L. Berthiaume, de Southbridge, Mass.; Edouard A. Brodeur, de Worcester, Mass.; J. Adolphe Hébert, de Van Buren, Maine; A. J. Lachance, de St. Johnsbury, Vt.; Dr Emile Larocque, de Malone, N.-Y.; Dr Henri Riopelle, de Saginaw, Mich.; Gédéon Vallée, Auburn, Maine; William H. Wellen, de Marlboro, Mass.

L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique est une société de secours mutuels dont le principal but est de grouper les Franco-Américains dans une puissante organisation, de leur donner une solidarité plus étroite qui les protège contre les influences délétères auxquelles ils sont trop souvent exposés.

Pour faire partie de cette société, il faut être d'origine française et catholique pratiquant.

Les femmes sont admises aux mêmes conditions que les hommes.

Cette société émet des certificats d'assurance de \$100.00 à \$3,000.00.

Un membre actif âgé de moins de 45 ans, peut, s'il le désire, obtenir des secours en maladie en s'inscrivant à la caisse des malades du conseil local, ou, si le conseil n'a pas une telle caisse, en s'inscrivant à la caisse centrale des malades.

L'indemnité de maladie est de \$5.00 par semaine pendant quinze semaines jusqu'à concurrence de \$400.

Nombre de conseils le 31 août 1916..	330
--	-----

Nombre de membres le 31 août 1916..	29,619
---	--------

Valeur de la Société, le 31 juillet 1916	\$981,941.17
---	--------------

Réserve par 1000 dollars d'assurance..	\$80.78
--	---------

Bureau-chef. — Edifice de l'Union, rue Main, Woonsocket, R.-I.

POUR L'HUMIDITE. — Quelques gouttes d'huile de lavande jetées sur les planchettes de la bibliothèque ou des armoires enlèvent l'odeur de mois qui amène le temps humide.

SOCIÉTÉ DES ARTISANS.



M. LOUIS ARCHAMBAULT,
ancien président et
fondateur de la So-
ciété des Artisans.



MGR G.-M. LEPAILLEUR,
aumônier-général
de la Société des
Artisans.



M. RODOLPHE BÉDARD,
président-général de
la Société des Arti-
sans Canadiens-Français.

A l'occasion des grandes fêtes qui ont marqué, en septembre dernier, le quarantième anniversaire de fondation de la Société des Artisans Canadiens-Français, nous, croyons intéresser nos lecteurs en résumant l'histoire de cette société, qui se classe maintenant au premier rang de nos sociétés mutuelles, et en retraçant les immenses progrès accomplis depuis quarante ans.

Les plus grands fleuves eux-mêmes ont souvent pour point de départ un humble filet d'eau à peine visible dans la verdure des prairies où il serpente. Il en est ainsi des grandes sociétés: fleuves géants aujourd'hui, si nous remontons à leur source d'hier, nous y retrouvons le petit ruisseau humble et modeste, qui semble lui-même ne point se douter des destinées qui l'attendent.

La Société Canadienne des Menuisiers et Charpentiers de Montréal, fondée le 6 décembre 1853 et incorporée le 24 juillet 1858; voilà la source modeste dont le cours grandissant finit par former la Société des Artisans Canadiens-Français.

Les fondateurs de la Société des Menuisiers ne tardèrent pas à comprendre que, pour rendre leur œuvre plus efficace, il leur fallait agrandir leur champ d'action. Et c'est alors qu'après avoir liquidé les affaires de l'ancienne petite société, les membres les plus en vue signèrent une nouvelle pétition à la Législature de Québec, demandant l'incorporation de la Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal.

La première assemblée provisoire fut tenue le 9 octobre 1876. Le 28 décembre suivant, la Législature, se rendant au vœu de ses fondateurs, sanctionnait l'Acte incorporant la Société des Artisans Canadiens-Français. C'était la pierre angulaire sur laquelle devait reposer un jour la plus forte société canadienne-française de l'Amérique.

Le 14 août 1877, les directeurs provisoires de la société tenaient leur première assemblée régulière.

Le recrutement fut d'abord très difficile, et le 5 septembre 1877, le rapport du trésorier n'accusait encore que 15 membres ayant obtenu leur carte d'admission. En

1878, il se produisit une amélioration assez sensible, le rapport, pour cette année-là, accusait un surplus de \$37.00, au lieu d'un déficit comme l'année précédente.

A cette époque, la Société avait son local dans la salle faisant rez-de-chaussée de la maison portant aujourd'hui le No 357 de la rue Cadieux. Cette résidence, était la propriété de M. L. Archambault, le président, lequel avait transformé son atelier de menuisier en salle confortable, mise généreusement à la disposition de la Société. C'est à l'aide de semblables dévouements qu'une œuvre finit toujours par triompher de tous les obstacles et par s'imposer.

Pendant de longues années, la société eut là son local, et c'est dans le petit bocage en face de la maison que les membres se réunirent pour parader dans les rangs de la grande St-Jean-Baptiste de 1884. Qu'ils étaient fiers, ces bons Artisans, groupés sous leur bannière toute neuve, heureuse de se déployer, pour la première fois, au souffle de la brise chaude du 24 juin. Ils étaient alors en tout 110 membres et, pour la première fois, la Société prenait une part active à la célébration de la fête nationale. La petite bannière est demeurée comme une relique, pieux souvenir de ce passé de luttes, de déceptions quelquefois, de joies naïves souvent et de fermes espoirs toujours. Elle est, pour ainsi dire, le drapeau de Carillon de la Société que tous les Artisans vénèrent avec amour.

A partir de là, la Société allait entrer dans cette ère de progrès, de prospérité extraordinaire qui n'a fait que croître depuis de jour en jour.

Jusqu'ici, M. Louis Archambault, le président fondateur, était resté courageusement à son poste favori, si nous en exceptons une période de quelques mois.

A l'avènement de M. Lamarche, comme président-général, en 1885, la Société ne comptait pas encore 150 membres et les fonds accumulés s'élevaient à \$1,783.00. Le nouveau dignitaire résolut de lui donner un essor digne de sa propre activité et pour commencer, il fut résolu de s'assurer l'appui de notre clergé canadien-français, toujours si dévoué lorsqu'il s'agit d'encourager nos œuvres nationales. Grâce aux démarches du Conseil Exécutif, Mgr Fabre désigna comme premier aumônier, M. le chanoine Paul Bruchési, devenu aujourd'hui, notre vénéré Archevêque de Montréal. Nous passerons sous silence — l'espace nous manque d'ailleurs — la réorganisation qu'il fallut entreprendre, les sacrifices qu'il fallut faire et le dévouement dont firent preuve le président et les autres membres du nouveau Bureau. Qu'il nous suffise de dire que dans l'espace de cinq ans, la Société avait atteint le nombre de 4,900 membres et les fonds accumulés s'élevaient à \$45,898.22.

M. Lamarche fut remplacé, en 1891, par M. J. A. Brault, qui continua l'œuvre de son prédécesseur. C'est sous cette administration que fut achetée la splendide bannière actuelle dont le prix dépasse \$1,000. Un autre fait important de l'administration de M. Brault, fut la création du Bulletin, organe officiel de la Société, lequel exista jusqu'en janvier 1900, époque où il fut remplacé par la revue "L'Artisan".

Lorsque M. O. Dufresne arriva à la présidence en septembre 1893, la Société comptait alors 8,775 sociétaires et le capital de la Société avait atteint le chiffre de \$111,964.27.

Une nouvelle organisation se fit, surtout du côté de la législation. Les anciens règlements furent révisés, modernisés, mis au

courant de la science de la mutualité qui occupait alors tous les économistes. Au 30 juin 1896, la société avait augmenté son actif à 11,900 membres et les fonds accumulés s'élevaient à \$176,642.65.

Puis M. T.-A. Grothé, en 1896, eut la présidence et vit sous son administration la Société, trop à l'étroit dans les limites de la province de Québec, envahir les provinces-sœurs et les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

C'est à la demande de M. l'abbé J.-E. Perrault, curé de la paroisse du Saint-Nom de Jésus, à Worcester, Mass., (E.-U.) et de plusieurs autres membres du clergé en vue que le bureau de direction de la Société décida de former des succursales aux Etats-Unis.

En 1897, Mgr Bruchési ayant été élu archevêque de Montréal désigna pour le remplacer M. le chanoine Alfred Archambault, plus tard évêque de Joliette.

C'est sous l'administration de M. Grothé qu'eut lieu la première convention des délégués généraux de la Société le 22 mai 1899. La Société, à cette époque, comptait 13,258 sociétaires et les fonds accumulés s'élevaient à \$255,349.90.

À la convention de mai 1899, M. Joseph Thibeault, devint président-général. C'est sous son administration, qu'eurent lieu l'établissement du bureau permanent de la Société et l'affiliation de la Société de St-André de Loweticut, que la Société obtint son permis d'affaires dans l'état du Connecticut.

À la Convention générale de 1902, fut adoptée une table de taux fixes pour tous les sociétaires, basée sur l'âge de chacun d'eux.

Lorsque M. Thibeault quitta la présidence en 1902, la Société avait atteint un effectif de 16,920 sociétaires et les fonds accumulés s'élevaient à \$334,145.50.

À la convention de 1902, M. Alfred Lambert fut élu président général. Voici les principaux événements survenus durant le terme d'office de M. Lambert: Fondation des premières succursales dans les Provinces Maritimes; établissement du Conseil général; admission dans la Société de membres honoraires; permis d'affaires obtenu dans l'Etat du Michigan; création du système de convention de juridictions; admission des femmes; adoption de la table du Congrès Fraternel applicable à tous les nouveaux sociétaires; maximum d'âge d'admission des candidats porté à 55 ans; indemnité des sociétaires malades portée à \$5.00 au lieu de \$4.00.

En 1904 Mgr Alfred Archambault ayant été élu évêque de Joliette fut remplacé comme aumônier-général par Mgr G.-M. LePailleur, qui exerce encore actuellement les mêmes fonctions.

Lorsque M. Lambert quitta la présidence en 1906, la Société comptait 28,596 sociétaires et les fonds accumulés s'élevaient à \$760,627.85.

M. J.-V. Désaulniers fut élu président-général à la convention générale de 1906. C'est sous son administration qu'eut lieu le 2 octobre 1906, le décès de M. Louis Archambault, fondateur de la Société.

Durant cette même année, la société obtint un permis d'affaires pour l'Etat du Vermont. Les autres événements saillants du terme d'office de M. Désaulniers sont: L'érection du monument Archambault; l'adoption de taux fixes à la caisse en maladie; première suppression d'un appel à la caisse en maladie; l'âge minimum d'admission des candidats est fixé à 16 ans, le montant maximum qu'un sociétaire peut retirer à la caisse en maladie fixé à \$400, et il fut décidé d'émettre des certi-

cats de caisse au décès de \$2000. Lorsque M. Désaulniers quitta la présidence en 1910, la société comptait 36,217 sociétaires et le montant des fonds accumulés était de \$1,428,986.89.

Le successeur de M. Désaulniers fut M. Ludger Gravel, élu président-général en 1910. Voici les principaux événements survenus durant ce terme, l'un des plus importants depuis la fondation de la société: Construction de l'édifice de la Société; visite faite à la Société par son Eminence le Cardinal Vincenzo Vannutelli, lors du Congrès Eucharistique; incorporation de la Société dans l'Etat de New-York; permis d'affaires obtenus dans les provinces du Manitoba, d'Alberta et de Saskatchewan.

A la fin du terme de M. Gravel, la Société avait atteint le nombre de 39,654 sociétaires et les fonds accumulés s'élevaient à \$2,527,36.56.

M. L.-J. Gauthier, avocat, député de Saint-Hyacinthe, fut élu président-général à la Convention de 1914. M. Gauthier, l'un des orateurs les plus brillants que la

Société ait eus, s'était distingué surtout comme rapporteur des comités conjoints de législation et de finance à toutes les conventions depuis 1906.

Lorsque M. Gauthier donna sa démission en décembre 1915, la Société comptait 41,842 sociétaires et ses fonds accumulés avaient atteint le chiffre énorme de \$3,152,947.79.

M. Rodolphe Bédard, le président actuel, fut choisi comme successeur de M. Gauthier. On pourra juger si la nouvelle administration se montre fidèle à toutes les meilleures traditions de la Société, par le fait que le nombre des sociétaires est présentement de 43,000, et que les fonds accumulés s'élèvent à \$3,260,000.

Si nous nous appuyons sur ce qui a été fait pour juger ce que l'avenir réserve aux Artisans, nous pouvons aisément prévoir le jour où son drapeau flottera allègrement sur toute la race canadienne-française et couvrira de son ombre tous ceux qui aiment par-dessus tout la religion catholique et la langue française — religion et langue de nos ancêtres.

DU COURAGE, LARIDELLE !

A entendre Laridelle conter ses exploits à la chasse, on est tenté de le prendre pour un héros sans peur et sans reproche. Or, Mme Laridelle affirme qu'il n'en est rien: Laridelle n'est brave que pour la galerie et lorsqu'il est à l'abri de toute apparence de danger. Survienne le moindre bobo, et voilà notre homme bouleversé. Il fut atteint d'une forte grippe et dut garder le lit, la semaine dernière. Il crut sa dernière heure arrivée. Combien Mme Laridelle, pour le soigner, dut s'armer de patience.

— Vous n' imaginez pas, raconte-t-elle à une intime, comme mon mari est douillet.

— Lui, allons donc ?

— Comme je vous le dis, il a toujours peur: quand le médecin a voulu lui couper la fièvre, il a demandé qu'on l'endorme !

L'ENTREPRENEUR MÉCONTENT.

Un commerçant cause affaires avec un de ses voisins, qui exerce la douce profession d'entrepreneur de pompes funèbres. Il lui fait la plaisanterie habituelle:

— Ah! mon bon, vos affaires marchent toujours comme vous voulez; vous au moins vous ne craignez pas la morte-saison? Chançard, va !

L'entrepreneur répond, en hochant la tête:

— Je ne dis pas, je ne dis pas; il y a des moments où cela va assez bien. Mais, avec tout ça, voyez-vous, on ne peut pas fonder une vraie maison. On ne possède pas ce qui peut s'appeler une clientèle; on a beau se mettre en quatre pour bien servir les gens, ils ne reviennent jamais, et c'est là le chiendent !

HISTOIRE DE L'ANNEE

du 1er octobre 1915 au 30 septembre 1916.

Notre Histoire de l'année, qui contient scrupuleusement classés, les principaux événements survenus durant cette période, donne un ensemble précieux de renseignements de toute nature que chacun consultera avec curiosité et profit. Tous les grands faits de l'année écoulée y sont classés dans les diverses branches de l'activité canadienne et constituent un memento où l'on peut puiser les données précieuses d'actualité, de statistique, d'histoire locale, étrangère, et religieuse, d'éducation, de littérature, de finances ; des informations sociales, géographiques, financières et même sportives.

Ces divers documents sont classés sous vingt titres variés disposés dans l'ordre alphabétique.

L'année administrative.

L'année agricole et minière.

L'année automobiliste et aviatrice.

L'année commerciale et industrielle.

L'année des chemins de fer et des routes.

L'année éducationnelle et mutualiste.

L'année géographique.

L'année historique étrangère.

L'année judiciaire.

L'année littéraire canadienne.

L'année maritime.

L'année militaire.

L'année municipale montréalaise.

L'année nécrologique.

L'année ouvrière et d'immigration.

L'année politique canadienne.

L'année religieuse.

L'année sanitaire et scientifique.

L'année sportive.

L'année suffragiste.

1915

L'année administrative.

Octobre 1915. — 7, Le Dr Bretts, est nommé lieutenant-gouverneur de l'Alberta, et M. R. L. Lake, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan. — 18, Le sénateur D. McKeen est nommé lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.—26, MM. John Leonard, C.R., et Chs-E. Bachand, de Sherbrooke, sont nommés protonotaires conjoints du district de Saint-François.

Novembre. — 5, M. Eugène Para-

dis, nommé chef de distribution des documents publics.—10, M. A. Samson, de Lévis, nommé inspecteur des bouilloires et phares du district de Québec. — 12, L'hon. George Simard, nommé président de la Commission d'aide aux soldats revenus du front.

Décembre. — 2, L'hon. M. Hackett, nommé juge du district de Bedford.

1916

Janvier. — 1, Sir T. Shaughnessy, créé pair et baron. Sir L.-O. Taillon, créé K. B. — 26. M. J.

Chevalier, nommé grand connétable du district d'Ottawa.

vrier. — 15, M. Arthur Beauchesne, C. R., remplace feu M. J.-B. Laplante comme assistant-greffier des Communes. — 15, M. H.-E. Lavigreur, élu par acclamation, maire de Québec. — 15, M. C.-E. Rouleau, zouave pontifical, nommé commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

rs. — 2. Les honorables A. Broder et D. Henderson, nommés conseillers privés. — 4, Canadiens nommés commandeurs de l'Ordre de Saint-Grégoire: l'hon. Garneau, l'hon. Amyot, le Dr N. Pinault. — 4, M. Er.-J.-A. Magnan, de Joliette, nommé inspecteur des médecines brevetées. — 15, M. J.-A. Renaud, avocat de Joliette, succède à M. A. Beauchesne, au ministère de la Justice. — 17, L'hon. P.-E. Le Blanc, créé chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — 22, M. L.-J.-N. Blanchet, nommé conservateur du fort de Chambly. — 22, MM. A. Bigue et B. Desroches, nommés coroners conjoints du district de Pontiac. — M. S.-M. Mélanson, nommé orateur de la législature du Nouveau-Brunswick.

ril. — M. F.-X. Roy succède à feu M. P.-A. Archambault comme greffier de la cour de circuit de Montréal. — 30, M. J.-A. Richard, industriel, nommé docteur en loi de l'université Laval de Montréal.

ii. — 22, Le Dr J. S. Planket, nommé astronome en chef du

Canada. — 29, M. J.-A. Turcotte, nommé maître de Poste à Québec. — 31, Le Dr T. B. Davies, nommé coroner du comté d'Ottawa.

Juin. — 7, Le Dr P.-E. Pager, nommé percepteur du revenu à Terrebonne. — 16, M. L.-H. Sénécal, nommé membre de la commission des chemins à barrières, de Montréal, en remplacement de M. L.-A. Boyer. — 28, MM. Milton Hersey, Papineau, Couture, et le Dr Armand Vallée, nommés analyste provinciaux.

Juillet. — 7, M. Arthur Legendre, greffier de procès-verbaux de l'Assemblée législative, nommé percepteur des licences à Québec. — 13, M. E.-P. Plante, nommé inspecteur des pêcheries de Québec; remplaçant feu M. Joseph Riendeau. — 31, Retraite de M. Louis Laframboise, chef des traducteurs parlementaires, à Ottawa.

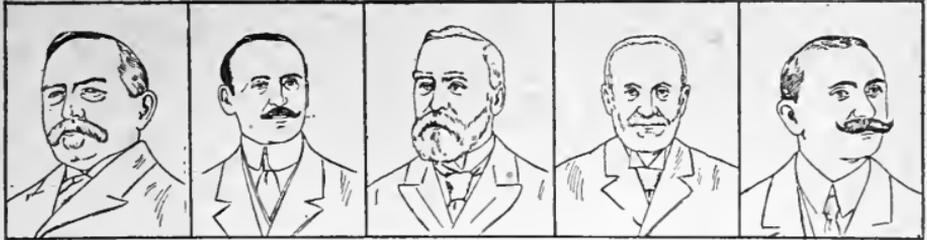
Août. — 8, Retraite de M. H.-T. Machin, assistant-tréscrier de la province de Québec. — 30, Nomination du Dr Finnie, même assistant-trésorier de la province de Québec.

Septembre. — M. J.-M. Tellier, ex-chef des conservateurs à Québec, est nommé juge de la cour supérieure en remplacement du feu juge Charbonneau. — 12, M. Louis Raynaud, chancelier du consulat de France à Montréal, est nommé consul de France en Finlande.

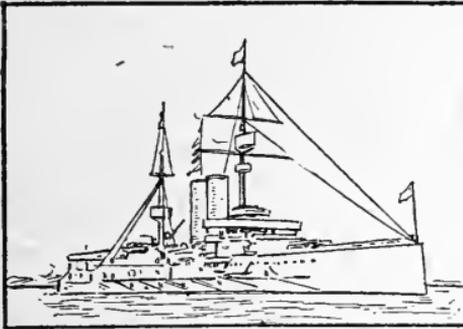
1915 L'année agricole et minière.

tembre. — 10, Convention annuelle des apiculteurs de la province de Québec. — 27, Le gouvernement canadien saisit quinze millions de minots de blé pour l'usage des alliés.

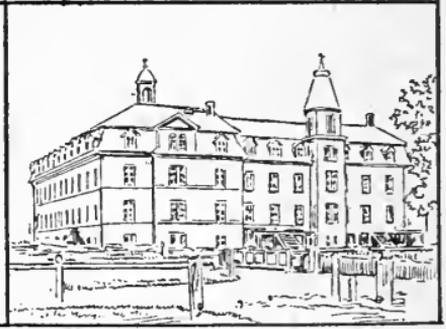
Décembre. — 2, M. Gustave Boyer, M.-P., nommé président de la Société d'Industrie laitière. — 4, Inauguration officielle du laboratoire des produits forestiers à Montréal.



M. Shaughnessy, créé lord of Montreal and Ashfort. Le capt. A. Seforovitch, donne conf. à Montréal, sur Monténégro. L'hon. L.-O. Tailon, créé chevalier de l'Or. du Bain. M. J.-O. Casgrain, le doyen des instituteurs de la P. de Québec. M. Z. Hébert, élu 1er-vice-prés. du Board of Trade.



Le croiseur "King Edward VII," coulé en pleine mer.



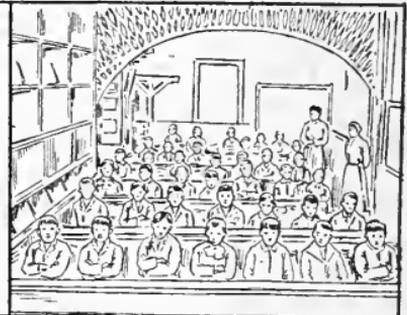
Le collège du Sacré-Cœur, à Caraquet, N.-B., incendié.



M. Ludger Gravel, élu prés. de la Ch. de Commerce de Montréal. M. Edm. Hardy, élu maire de Montréal-Sud. M. H. Garneau, nom. cons. de la Bibliothèque municipale. M. L.-D. Cournom, élu maire d'Alexandria, O. M. Emile Sylvestre, élu maire de Sherbrooke.



Manifestation des raquetteurs au monument Crémazie.



Les Dlle Desloges et une de leurs classes. Incident de la question bilingue dans la prov. d'Ontario.

1916

Janvier. — 12, Ouverture de l'exposition des graines de semence de la Société agricole de Sherbrooke. — 18, Réunion au Château-Laurier d'Ottawa de la Société canadienne des ingénieurs forestiers. — 28, Exposition des animaux d'hiver, à Ottawa. — 31, M. Henri Mills de Montréal, élu président de l'Association provinciale d'aviculture.

Février. — 1, Assemblée annuelle des éleveurs de Holstein à Montréal, sous la présidence du Dr Harwood. — 9, Convention des éleveurs de bétail à Montréal. — 10, Réunion de l'Association de protection des forêts du Saint-Maurice. — 24, Motion pour le "Free Wheat," rejetée au Parlement par 77-44. — 29, Convention, à Montréal, des producteurs de sucre d'épave.

Mars. — 1, Assemblée du Mining Institute, à Ottawa. — 8, Exposition des graines de semence de la société agricole d'Ottawa. — 25, Labours commencés dans l'Alberta. — 30, M. C. B. Brambill, nommé inspecteur du li pour le ministère d'Agriculture.

Mai. — 8, Ouverture à la colonisation du canton Décarie. — 22, Incendie à la Trappe d'Oka.

Juin. — 16, M. J.-C. Chapais, de Kamouraska, nommé docteur ès-sciences agricoles de l'université Laval. — 23, Mort, à Niagara, du Dr J. C. James, commissaire de l'Agriculture à Ottawa.

Juillet. — 1, Congrès agricole à Saint-Hyacinthe, tenu par l'A. C. J. C. — 6, Convention, à Québec, des ingénieurs forestiers. — 12, Le ministre de l'agriculture de Québec, organise des cours agricoles. — 12, M. W. J. Black, nommé à la commission d'instruction fédérale agricole.

Août. — 2, Incendie au collège de Sainte-Anne de La Pocatière. — 21, M. W. J. Logan, de Howick, reçoit la médaille d'or du mérite agricole 1916. — 22, Adoption d'un drapeau, par la société du Mérite-Agricole.

Septembre. — 6, Congrès des Pomiculteurs de la province de Québec, tenu à Oka.

1915 L'année automobiliste et aviatrice.

Novembre. — 27, M. Victor Coustrum, vole de Toronto à New-York.

1916

Février. — 10, Le colonel H. J. Reunier, nommé en France, directeur de l'Aéronautique militaire. — 21, 2e salon d'automobiles à Montréal.

Mai. — 12, Lord Curzon, de Kedleston, nommé ministre de l'aviation.

1915 L'année commerciale et industrielle.

Octobre. — 13, Libération de M. Travers, ex-organisateur de la Farmers Bank. — 16, L'emprunt anglo-français aux Etats-Unis pour cinq cents millions, finalement signé à New-York.

Novembre. — 8, L'emprunt anglo-français, ratifié au sénat français. — 10, M. C. F. Sise, nommé agent commercial du Canada à Pétrograd. — 23, Deux diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes, MM. C. Barrière et L.

Joubert, partis pour la France. — 23, Incendie des magasins du Bon marché à Paris.

Décembre. — 4, Fermeture de l'exposition de Panama à San-Francisco. — 4, L'emprunt canadien porté à 100 millions. — 9, Incendie des élévateurs à grain d'Erié, perte de 500,000 minots. — 23, Réception de la mission commerciale française par la société Saint-Jean-Baptiste, au Monument national.

1916

Janvier. — 5, Mise en vente des timbres postes de guerre à 3 cents. — 6, Mort de M. R. J. Grigg, commissaire du commerce canadien. — 13, M. E. Pears, nommé directeur-gérant de la Banque Royale. — 15, M. Z. Hébert, élu vice-président du Board of Trade de Montréal. — 17, Les provinces forestières du Canada vont envoyer dans le nord de la France, des maisons de bois. — 19, M. Ludger Gravel, élu président de la Chambre de Commerce du district de Montréal. — 20, M. J. R. Genin, élu président de la Chambre de Commerce française.

Février. — 2, La mission D'Amour retourne en France. — 9, Les Etats-Unis établissent un protectorat financier à Porto-Rico. — 9, Entrée en fonction des officiers de la Chambre de Commerce du district de Montréal. — 10, L'Italie prohibe le transit par les ports italiens à destination de l'Allemagne ou de l'Autriche. — 11, M. J. P. Morgan, à Londres. — 14, Le sénateur Dandurand, nommé président de la Banque d'Epargne. — 15, M. J.-B. Pélouquin, élu prési-

dent de la Bourse des immeubles de Montréal. — 16, Incendie de l'American Club à Toronto. — 25, M. J. G. Scott, nommé président de la Chambre de Commerce de Québec.

Mars. — 29, Formation, à Toronto, de l'association des fabricants de jouets canadiens.

Juin. — 1, M. R. W. Breadner, nommé pour déterminer les profits d'affaires; M. L. D. Wilgress, nommé commissaire du gouvernement en Sibérie. — 12, Ouverture de l'assemblée des Chambres de Commerce à Sorel. — 12, Sir Pierre-Evariste LeBlanc, nommé directeur de la Banque d'Epargne. — 16, M. Picard, de Québec, nommé président de la Fédération des Chambres de Commerce de Québec. — 17, M. C. Cantley, nommé président de l'association des manufacturiers canadiens. — 18, Emprunt français de 100 millions de dollars négocié à New-York. — 19, Arrivée, à Bordeaux, de la délégation commerciale canadienne.

Juillet. — 3, Incendie du village de Saint-Evariste de la Beauce.



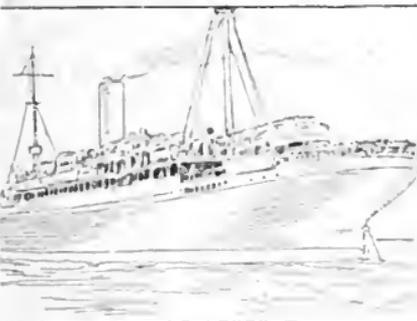
Le col. Gaudet, nommé directeur le 15 fabriques de munitions.

Sir Jos. Pope, qui revendique les droits des Can.-F. dans Ontario.

M. Lavigneur, élu maire de Québec.

Mgr Latulippe, vic. apos. du Té-Gendreau, nommé év. de Halleybury.

Le Dr J.-G.-A. officier d'Académie de Halleybury. nommé év. de Halleybury.



Le navire " Appam," capturé par les Allemands et conduit à Norfolk, V.



Les édifices du parlement du Canada, au lendemain de l'incendie.



M. C.-E. Rouleau, nommé commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire.

M. Henry Miles, élu prés. de l'Ass. prov. d'aviculture.

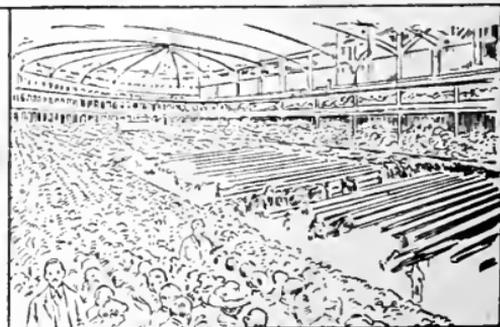
Mlle G. Manny, qui a été engagée par le grand opéra de Paris.

M. A. Beauchesne, nommé asst-greffier de Chambre des Communes.

M. J.-B. Pélouquin, élu prés. de la Bourse des Immeubles.



L'église de Beauport, incendiée.



Madison Square Garden à N.-Y., où a eu lieu le grand combat entre Willard et Moran.

- 12, Le gouvernement anglais approuve les résolutions passées à la conférence économique de Paris.
- Août. — 3, Incorporation de la British American Nickel Co. — 21, Explosion désastreuse à Drummondville, dans les usines de l'Ætna Chemical Co. — Retour de sir George Foster Ottawa. — 21, Convention des municipalités canadiennes Montréal. — 25, Incorporation à Ottawa, de l'International Nickel Co.

1915 L'année des chemins de fer et des routes.

- Octobre. — 13, Départ du train d'inauguration du Canadian Northern Railway. — M. E. T. Chamberlain devient président du Grand-Tronc-Pacifique. — 22, Visite du Québec et Saguenay Railway, par l'hon. Cochrane.
- Novembre. — 4, Inauguration de la route de Sherbrooke à Derby. — Dernier boulon posé au cantilever du bras nord du pont de Québec. — 16, Arrivée, à Montréal, de la commission des têtes de lignes de Boston. — 19, Les deux extrémités du tunnel C. P. R., à Pass Rogers, réalisées au cœur du Mont Macdonald.
- Décembre. — 10, Incendie des usines du G. T. R., à Montréal. — 13, Inauguration du tramway électrique de Trois-Rivières. — 13, Congrès international des bonnes routes à Worcester, Mass. — 14, Premier accident du Transcontinental à Armstrong, depuis l'exploitation par le gouvernement.

1916

- Janvier. — 3, Le colonel Lyons Biggar, nommé directeur-général des transports de la milice. — 12, Collision sur le C. P. R., à Brandon, Ma., 10 tués, 40 blessés. — 27, Lord Shaughnessy reçoit le titre de baron de Montréal et Ashford.
- Février. — 1, Accident en France au train de Calais, soldats anglais tués. — 15, Ouverture de la ligne de téléphone Bell, Montréal-Vancouver. — 24, Déraillement du Québec Central à Saint-Georges de la Beauce. — 29, Promotion de M. P. M. Butler, d'Ottawa, agent des passagers du Grand-Tronc.
- Mars. — 1, Incendie de la gare Bonaventure du Grand-Tronc à Montréal. — 2, Déraillement G.T.R., à Kingston Mill, Ont. — 6, Ouverture du congrès des bonnes routes à Montréal. — 22, Collision de l'I. C. R., à V. Brillant. — 29, Collision à Amer, O., sur le New-York Central.
- Avril. — 10, Abolition des barrières de péage à Lachine.
- Mai. — 1, Inauguration de la ligne Montreal and Southern Counties, de Montréal à Grand-Pré. — 2, Prêt annoncé de 15 millions au C. N. R., et de 8 millions au G. T. P. — 7, Incendie suspect de la fabrique de wagons à Montmagny. — 8, Collision du train du C. P. R., d'Ottawa à Toronto. — 9, Le go

ernement décide d'acquérir le chemin de fer Québec et Saguenay. — 19, Le C. P. R. nomme une de ses stations Pétain. — 20, Mort, à Saint-Paul, Minn., de M. J. J. Hill, canadien, directeur de chemins de fer.

Janvier. — 1, M. H. P. Coyle, surintendant général du G. T. R., décedé à Jamestown, N.-Y. — 14, Premier train express Transcontinental de Winnipeg à Rochester.

Mars. — 3, Chute d'un pont sur le C. N. R., à Donnacona. — 11,

Le président Wilson signe un bill des bons chemins des Etats-Unis, \$83,000,000, pour les Etats fournissant les mêmes montants. — 18, Arrêt du pouvoir de l'hydro-électrique d'Ontario.

Août. — 1, Entente signée pour l'achat par le gouvernement, de trois chemins de fer de Québec.

Septembre. — 11, Seconde catastrophe du pont de Québec. La travée centrale s'effondre, engloutissant avec elle plusieurs victimes.

15 L'année éducative et mutualiste.

Janvier. — 30, Soirée du livre pour le profit de la société Saint-Jean-Baptiste à Montréal.

Février. — 4, Mort, à Ottawa, de M. A. Freeland, commissaire franco-français des écoles d'Ottawa. — 8, Fête annuelle de l'université Laval. — 10, Banquet au conseil des Arts et Métiers, à l'honneur du président, M. Thomas Gauthier. — 20, Pose de la pierre angulaire de la bibliothèque municipale, Montréal. — 22, Convention spéciale de la société des Artisans. — 45e Anniversaire de la fondation de

l'Union typographique Jacques-Cartier.

Décembre. — 2, Conférence sur l'histoire du Canada à l'université Laval, par M. l'abbé Groulx. — 13, L'hon. T. Chase Casgrain donne à l'université Laval un prix de \$50 pour l'histoire. — 14, Le lieutenant-gouverneur visite l'école technique de Montréal. — 18, M. J.-M. Leclerc, nommé professeur adjoint de pharmacie à l'université Laval. — 29, Démission de M. L. J. Gauthier, M. P., président des Artisans. — 30, Incendie au séminaire de Québec.

16

Janvier. — 5, Prise de possession par les mères d'Ottawa, de l'école Guigues. — 6, Bagarre à l'école Guigues, démission de M. Charbonneau, commissaire. — 13, Le juge Pelletier, nommé professeur de procédure civile à l'université Laval, à Québec. — 20, M. Hector Garneau, nommé conservateur de la bibliothèque

municipale de Montréal. — 26, M. J. A. Rousseau, architecte de Québec, nommé professeur d'archéologie de l'université de Michigan.

Février. — 3, Grève des instituteurs des écoles bilingues à Ottawa. — 7, 135 actions prises par les instituteurs d'Ottawa sur



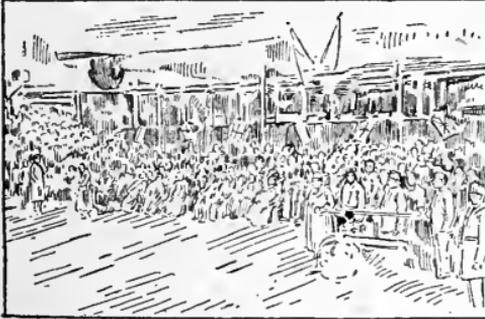
Mgr L.-A. Lenfant, prédicateur du carême à Montréal.

Mgr Cloutier, nommé comte romain.

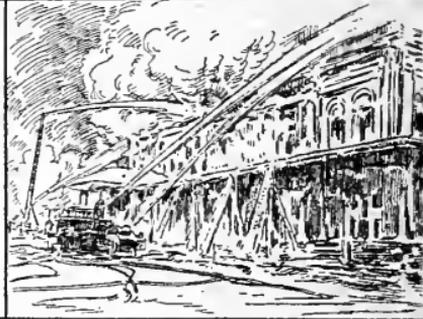
M. Jean Mounet, Sully, tragédien, décédé.

M. J.-A. Déry, nommé juge de cour supérieure.

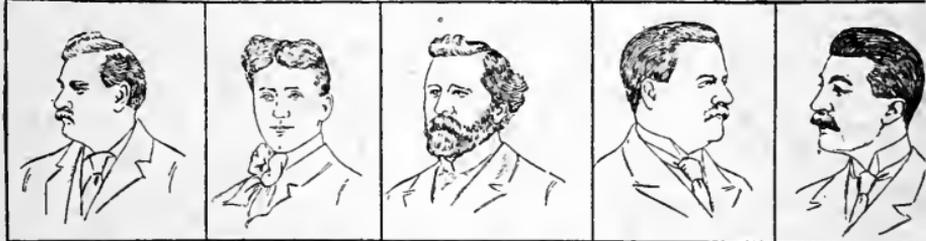
M. V. Allard, nommé juge de cour supérieure.



Le congrès canadien et international des bonnes routes à Montréal.



Incendie de la gare Bonaventure, d Grand-Tronc.



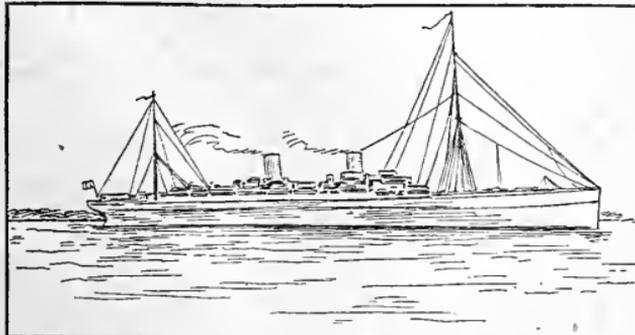
L'hon. O.-M. Mélançon, orateur de la législature du N.-B.

M. L.-J. Blanchet, nommé cons. du Fort Chambly.

M. A. Trahan, élu bâtonnier de Trois-Rivières.

M. J.-N. Dupuis, élu prés. de l'Ass. des citoyens de Montréal.

M. B. Michaud, élu du 3e congrès des bonnes routes.



La "Provence" coulée dans la Méditerranée.



Les statues de Dorchester de Talon, destinées au Parlement de Québec.

es \$65,000 de la commission des écoles séparées. — 11, Sir Alexandre Lacoste, nommé président de l'association des parents et terrains de jeu de Montréal. — 15, Ouverture du congrès d'éducation à Ottawa. — 17, Le sénateur Landry, nommé président de l'association d'éducation canadienne-française d'Ottawa. — 24, Le bill Galipeault passé par la législature de Québec pour autoriser les subventions aux écoles d'Ontario, 46-3.

rs. — 1, Annexion de la commission scolaire de Maisonneuve à la commission de Montréal. — 23, M. Charbonneau reprend son poste à la commission des écoles d'Ottawa. — 20, La commission des écoles de Montréal donne \$5,000 pour l'association d'éducation d'Ontario.

ril. — 3, Jugement de la cour d'appel d'Ontario ordonnant la remise à la nouvelle commission des écoles séparées d'Ontario, des fonds de l'ancienne commission.

i. — Expiration du temps de résaveu par le gouvernement fédéral de l'article XVII, concernant les écoles d'Ontario. — 15, Ouverture de la session de la société royale à Ottawa. — 10, Le Dr A. B. McCallum, nommé président de la société royale du Canada, et le juge Loncke, vice-président. — 25, Troisième conférence des universités canadiennes à l'université McGill. — 5, Exposition artistique Hébert

à la bibliothèque Saint-Sulpice. — 26, Conférence biennale des instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier.

Juin. — 7, M. Thomas Gauthier, réélu président du conseil des arts et manufactures, à Montréal. — 9, 1ère exposition des artistes à Québec. — 15, Inauguration de l'académie Querbes, à Outremont. — 24, Congrès d'action française.

Juillet. — 12, Manifestations orangistes contre les écoles bilingues.

Août. — 2, Le collège de Sainte-Anne de La Pocatière est ravagé par l'incendie. — 7, Grande réunion des commissaires d'écoles à Fraserville. — 8, M. F.-C. Laberge, nommé président de l'Alliance française de Montréal. — 8, Installation du nouveau collège Loyola, rue Sherbrooke, Montréal. — 10, Echec de la loi du changement de l'heure. — 11, M. J. Contant reçoit de Laval le diplôme de docteur en pharmacie. — 16, Le congrès des Canadiens de la Saskatchewan s'ouvre à Willow-Bunch.

Septembre. — 6, M. l'abbé C. Chaumont, nommé supérieur du collège de Sainte-Thérèse. — 11, M. l'abbé Emile Chartier succède à M. l'abbé Desjardins comme secrétaire de l'université Laval. — 12, La huitième convention de l'Association Dentaire canadienne s'ouvre à Montréal.

15 L'année géographique.

obre. — 30, On reçoit la nouvelle que l'expédition Stefansson est retrouvée à l'île Banks. vembre. — 5, Première neige à Montréal.

Décembre. — 4, La rivière Yukon gelée. — 14, Terres vendues par le gouvernement au capitaine Bernier, Bakou Point.

1916

Janvier. — 13, Arrivée, à Montréal, du nouveau consul d'Italie, le Chevalier Léopold Zimini. — 14, Rupture des digues du Zuiderzee à Katwoode. — 31, Les révoltés de Mongolie marchent sur Pékin.

Février. — 3, Eclipse de soleil. — 6, Le Cameroun allemand évacué. — 10, Première chute de neige à Paris et sur les tranchées.

Mars. — 16, Réouverture du canal de Panama. — 18, La France administre le Cameroun. — 23, La Chine revient au régime républicain ; Yuan Shi Kai re-

nonce aux prérogatives impériales — 24, Shackleton revient à Sydney de l'Antarctique.

Juin. — 29, Le nom de Berlin (Ont.), est remplacé par celui de Kitchener.

Juillet. — 5, Tremblement de terre en Italie.

Août. — 10, Six explorateurs de la mission Stefannson, revenus au Cap Nome.

Septembre. — Les derniers membres de l'expédition de sir Ernest Shackleton, sont ramenés à Punta Arenas.

1915

L'année historique étrangère.

Octobre. — 6, La Bulgarie rejette l'ultimatum de la Serbie et envoie un à la Serbie. — 8, Un nouveau cabinet grec est formé, le cabinet Zalmis. — 13, Démission de M. Delcassé, ministre des affaires étrangères de France. — M. Viviani, nouveau ministre des affaires étrangères de France. — 15, L'Angleterre déclare la guerre à la Bulgarie. — 21, Victoire électorale du parti du général Botha, en Afrique-Sud. — 28, Démission du cabinet Viviani. — 29, En France, chute de cheval, du roi George V.

Novembre. — 4, Vote de la déclaration du ministre Briand à la chambre des députés française, 515 à 1. — 5, Démission du cabinet Vénizelos à Athènes. — 5, Kitchener dans les Balkans. — 7, Message au Congrès des Etats-Unis, relativement à la préparation à la guerre, et trahison des Germano-Américains.

— 7, Les ministres de l'entente quittent Sofia. — 9, Anniversaire de la chute d'Anvers. — 10, Anniversaire du couronnement de l'empereur François-Joseph. — 12, Célébration de la fête du roi d'Italie en Canada. — 12, Démission de Winston Churchill, ex-lord de l'amirauté. — 13, M. Denis Cochin, élu ministre français à Athènes.

Décembre. — 4, Départ de New-York du SS. "Oscar II," avec la mission de paix de Ford. — 6, Les cinq nations alliées prennent l'engagement de ne pas conclure de paix séparée. — 5, La statue de Jeanne d'Arc est érigée à New-York, sur l'avenue Riverside. — 7, Démission du cabinet espagnol Dato. — 13, Le général Castelnau, nommé chef de l'état-major général français. — 14, Expulsion des Etats-Unis des envoyés allemands Von Papen et Boy Ed. — 17, M. Ca-



Le card. Séraphin, préfet de la Cong. de la Propagande.



M. Geo. Marchand, de Lowell, élu sénateur.



M. H. Laureys, nouv. principal de l'E. des H.E. Commerciales.



M. V. Morin, élu membre de la Société Royale du Canada.



M. l'abbé Emile Chartier, élu mem. de la Soc. Roy. du Canada.



Course de chiens à Le Pas, Man.



Inauguration du nouveau conseil municipal de Montréal.



M. J.-A. Richard, nommé docteur en loi de l'université Laval.



M. F.-X. Roy, nouveau greffier de la c. de circuit, à Montréal.



Le Dr Léop. Girard, élu maire de Biddeford, Maine.



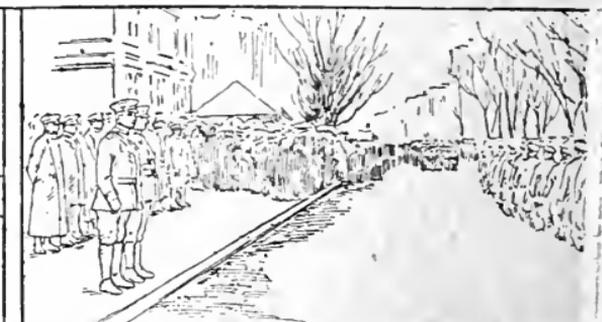
M. l'abbé L.-U. Mousseau, nommé prin. de l'éc. nor., Valleyfield.



Le fils de lord Shaughnessy, tué à la guerre.



Collège de St-Ferdinand d'Halifax, partiellement incendié.



Pour célébrer l'anniversaire de la bataille d'Ypres le duc de Connaught fait la revue des troupes à Montréal.

melle de Coppet, nommé président de la république suisse. — 18, Mariage, à Washington, du Président Wilson et de Mme Galt. — 19, Entrevue à Salonique entre Kitchener et Sarrail.

21, Libération du général Dewet, rebelle de l'Afrique du sud. — 31, L'Autriche capitule et cède aux demandes des Etats-Unis pour le torpillage de l' "Ancona."

1916

Janvier. — 4, Ford abandonne sa croisière pacifique et rentre à Détroit. — 4, Le roi des Belges décide de publier un Livre d'Or de la Belgique, enregistrant tous les bienfaits rendus au peuple belge. — 5, Yuan Shi Kai, installé comme empereur au palais impérial à Pékin. — 5, Consuls ennemis arrêtés à Salonique, Grèce, et déportés par ordre du général Sarrail. — 5, Sir Y. Simons se retire du cabinet Asquith. — 7, Dépôt de la loi du service obligatoire aux Communes, première lecture, 403 par 105. — 11, Ouverture des Chambres françaises. — 12, Deuxième lecture du bill du service obligatoire, l'opposition tombe de 105 à 39. — 12, Seize Américains sont fusillés à San Isabel, Mexico. — 13, Deux bombes, à Toku, tombent sur le premier ministre Okuma. — 13, Chute de Cettinge, capitale du Monténégro. — 14, Armistice entre l'Autriche et le Monténégro. — 18, Les Canadiens à Londres, dissipent une assemblée contre le service obligatoire. — 20, Négociations de paix rompues entre l'Autriche et le Monténégro. — 20, Evasion d'Ignace Lincoln, espion, arrêté à New-York. — 25, Le roi Nicolas de Monténégro arrive à Lyon, France. — 27, Le drapeau allemand piétiné à Lausanne, Suisse.

Février. — 3, Démission du premier ministre russe, J. D. Goremeyken, remplacé par M. Strummer. — 5, Décision des

Etats-Unis, laissant *L'Appam* à l'Allemagne. — 9, M. Aristide Briant à Rome. — 11, Démission de M. L. Garreson, secrétaire des Etats-Unis à la guerre. — 15, Ouverture, à Londres, de la sixième session du présent parlement. — 15, Le roi Albert de Belgique charge M. J. J. Hill, de la réorganisation financière de la Belgique. — 22, La chambre française passe la loi de taxe des profits de guerre. — 22, Ouverture de la Douma en présence du Tzar. — 24, Lord Derby accepte la direction du service aérien anglais. — 24, Le Portugal saisit 36 vaisseaux allemands et autrichiens interdits.

Mars. — 1, Ultimatum allemand au Portugal. — 5, M. N. D. Baker, nommé ministre de la guerre aux Etats-Unis. — 7, Par un vote de 276 à 143, la chambre des représentants donne carte blanche au président Wilson. — 9, Incursion mexicaine à Columbus. — 9, La guerre est déclarée au Portugal par l'Allemagne et l'Autriche. — 10, 5,000 Américains envoyés au Mexique sous le général Fuston. — 10, Démission du général Galliéni. — 10, Le général Roques, nouveau ministre de la guerre. — 27, Ouverture de la conférence de l'Entente à Paris. — 30, Le général Félix Diaz, débarqué à Mexico avec un corps expéditionnaire. — 30, Le général Dubail, nommé gouverneur de Paris.

Avril. — 11, Elections en Espagne, le comte Romanos maintenu. — 13, Les Etats-Unis invités par Carranza à retirer leurs troupes. — 19, Dernière note du président Wilson à l'Allemagne. — 22, Nouveau cabinet chinois formé. — 22, Mort de Von Der Goltz, commandant en chef des Turcs en Asie. — 22, Sir Roger Casement arrêté en tentant un débarquement de troupes en Irlande.

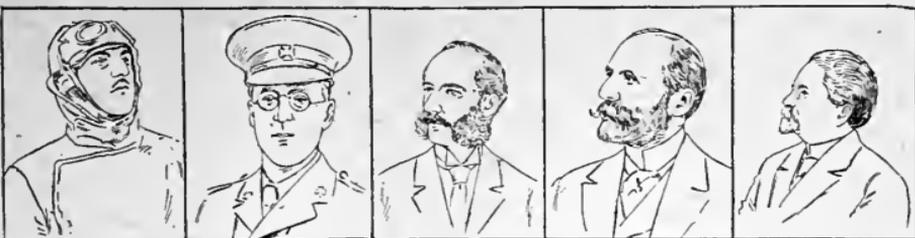
Mai. — 2, Dépôt par M. Asquith, de la loi du service obligatoire. — 5, Démission de M. A. Birrell, secrétaire d'Irlande. — 8, L'espion Lincoln extradé des Etats-Unis en Angleterre. — 8, Nouveau raid de Villa à Boquilla. — 10, Démission de lord Wilborne, lord lieutenant d'Irlande. — 10, Nomination de la commission chargée de s'enquérir sur la rébellion d'Irlande. — 12, Le premier ministre Asquith à Dublin. — 12, 145,000 personnes dans la parade de préparation à New-York. — 17, Le premier ministre Asquith nommé membre du conseil privé d'Irlande — 17, Sir R. Casement condamné à subir un procès pour haute trahison. — 18, Ouverture de la commission d'enquête des affaires d'Irlande, sous la présidence du baron Hastings. — 24, Anniversaire de l'entrée de l'Italie dans la guerre. — 27, Mort, à Paris, du général Galliéni. — 30, Les Bulgares envahissent la Macédoine.

Juin. — 6, Mort de Yuan Shi Kai, empereur de Chine. — 10, Départ de Montréal du "Gothland," avec des vivres pour les Belges. — 10, Le juge C. E. Hughes et M. W. Fairbanks, choisis comme candidats républicains à Chicago. — 12, Démission du cabinet italien Salan-

dra. — 14, MM. W. Wilson et Marshall, choisis comme candidats démocrates, à Saint-Louis. — 15, M. Marconi inclus dans le cabinet Boselli. — 16, Prise de La Mecque par les Arabes. — 19, Mobilisation des gardes nationales des Etats-Unis. — 21, Démission du ministère Skoloudis et formation du ministère Zaimis. — 23, Les Américains battus à Carrizal. — 24, La Grèce cède aux demandes des alliés, armée démobilisée.

Juillet. — 6, Note amicale de Carranza réglant les difficultés avec le Mexique. — 6, Traité d'alliance japo-russe. — 8, Le gouvernement français renonce à la déclaration de Londres sur la contrebande. — 24, Démission de Serguis Sazanof, ministre russe des affaires étrangères. — 26, Bruxelles frappé d'une amende de cinq millions de marks, pour avoir salué le cardinal Mercier. — 29, L'armée serbe commence sa quatrième guerre en quatre ans.

Août. — 3, M. C. Bonin, consul de France, nommé conseiller d'ambassade. — 3, La Nouvelle-Zélande vote le service obligatoire. — 3, Le parlement serbe est convoqué. — 4, Les socialistes français refusent de reprendre les relations avec les socialistes allemands. — 4, Dévoilement du monument élevé à Lafayette, à Fall-River, Mass., par les Franco-Américains. — 11, Offensive française aux Balkans, à Dorian. — 14, Le roi George V, en France, rencontre le président Poincaré. — 21, Russes et Italiens à Salonique. — 22, Verdun décoré par le Tzar de Russie de la Croix de Saint-Georges. — 23, Le parlement anglais prolongé pour sept mois.



M. J.-N. Cartier, aviateur canadien-français.

M. l'abbé J.-G. Bouillon, nommé aum. du 189e régiment can.-fr.

Sir P.-Armand Landry, juge du N.-B., décédé.

M. C. Gruch, reçoit délégation canadienne à Bordeaux.

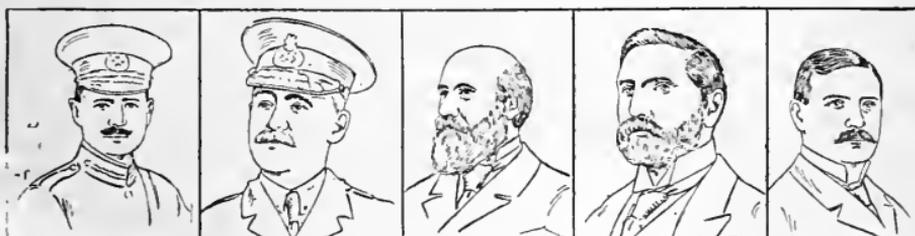
Le Dr P.-E. Pager, nommé percepteur du revenu à Terrebonne.



Inauguration du chemin de fer "Mont-réal and Southern Counties."



Sir et Lady LeBlanc visitent les casernes du 163e régiment canadien-français.



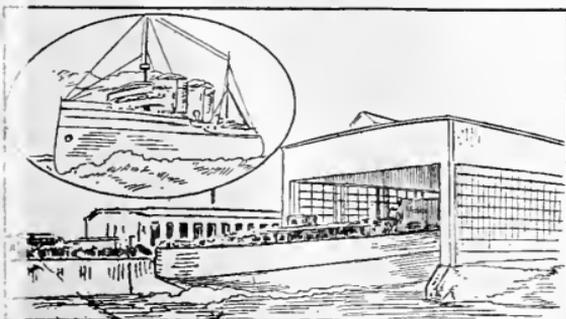
Le major L. Byng, nouv. commandant des troupes en France.

Le brig. gén. Wilson, nommé commandant du camp de Valcartier.

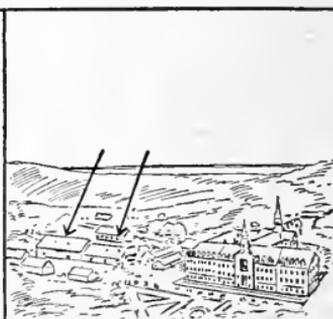
M. J. J. Hill, constr. de ch. de fer américain, décédé.

Sir Haggard, venu au Can. pour donner des terres aux commiss. d'éco-soldats rev. du f. les de Montréal.

M. O.-H. Lé-tourneau, nommé percepteur du revenu à Terrebonne.



Lancement du brise-glace "J.-D. Hazen," à Maisonneuve.



Abbaye d'Oka dont les dépendances ont été incendiées.

Septembre. — 6, La ville de New-York célèbre le 159^e anniversaire de la naissance de Lafayette. — 7, A Washington, le

président Wilson est autorisé à recourir à des mesures de représailles contre les Alliés.

1915

L'année judiciaire.

Octobre. — 7, L'hon. Louis Coderre et M. J.-L. Maréchal, nommés juges à Montréal. — 14, Sir Lomer Gouin assiste à l'inauguration du palais de justice de Trois-Rivières. — 14, L'hon. Gustave Lamothe, nommé juge de la cour supérieure de Montréal. — 23, Le *Soleil* perd deux procès de diffamation contre l'hon. T.-Chase Casgrain et l'hon. Albert Sévigny.

Novembre. — 9, Assermentation du juge J.-L. Maréchal. — 20, M. Julien Daoust, condamné à Montréal, pour démarquage de pièces françaises. — 21, Mme Asquith gagne sa cause en diffamation contre le *Globe*. — M. Jules Fournier reconnu non coupable dans le procès intenté par le maire Martin. — 21, Création, à Québec, de trois conseillers du roi.

1916

Janvier. — 20, Conférence du juge Brodeur, devant le jeune barreau de Montréal.

Février. — 21, Sir Robert Laird Borden, nommé membre à vie du Lawyers Club, de New-York.

Mars. — 1, L'hon. Victor Allard, nommé juge pour remplacer le juge Saint-Pierre. — 1, L'hon. A. Désy remplace le juge Tourigny, à Trois-Rivières. — 4, Rejet du Bill Canon pour l'admission des femmes au Barreau. — 31, Destitution du juge Fitch à Fort Francis, Ont.

Avril. — 5, Charles Sheldon, financier convict de Montréal, repris à Baltimore.

Juin. — 5, Mort de M. P. K. McCaskill, chef des détectives provinciaux. — 17, Sir James Ai-

kins, nommé président de l'association du barreau canadien. — 19, Ralliement Belcourt-Landry, à Ottawa. — 20, Le traître Schoeffer trouvé coupable à Montréal. — 24, Grande manifestation bilingue de Saint-Jean-Baptiste, à Montréal. — 25, M. Alphonse Bernier, C.R., de Québec, nommé bâtonnier de la province.

Juillet. — 29, Mort, à Dorchester, N.-B., du juge sir Pierre Landry. — 30, Mort du juge Mathieu, de Montréal.

Août. — 21, Le juge H. A. McKeown, du Nouveau-Brunswick, remplace le juge en chef Landry, décédé. — 22, Arresta des Esquimaux assassins des PP. Rouvière et Le Roux, O.M.I.

1915 L'année littéraire canadienne

Octobre. — Notes historiques sur la banlieue de Québec, par Hormisdas Magnan.

Décembre. — L'Action religieuse et la loi civile, par Mgr L.-A.

1916

Janvier. — Une romancière canadienne, par Henri d'Arles. — Nos Luttes constitutionnelles, par l'abbé Lionel Groulx. — Le Conflit des races au foyer, par le P. Hudon, S.J. — Histoire de la seigneurie de Saint-Ours, par l'abbé A. Couillard-Després.

Mars. — La Colonisation du Canada, sous la domination française, par l'abbé Ivanhoe Caron. — Le Devoir électoral, par le P. M.-A. Lamarche, O. P. — Mariage et féminisme, par le P. Winnen, S.M.M.

Avril. — Acadie, par Henri d'Arles. — La Famille de Champigny de La Chevrotière, par P. G. Roy.

Mai. — L'Epluchette, par Régis Roy.

Paquet. — Les Retraites fermées, par le Père Archambault, S.-J. — Le Mystère de l'Eucharistie, par l'abbé Henri Beaudé. — Causeurs, par le P. Louis Lande, S.J.

Juin. — Concours littéraire organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Sujet à traiter: La Croix du chemin. — Voyage aux Iles de la Madeleine, par Pascal Poirier.

Juillet. — La Terre, par le Dr Ernest Choquette.

Août. — Heures solitaires, par l'abbé Arthur Lacasse. — Le Devoir social, publié par l'Association catholique de la jeunesse canadienne. — Similibus similia ou La Guerre au Canada, par Ulric Barthe. — De la Mort à la Vie, par le P. Hugolin, O. F.M. — Lettres à Claude, par Fernand Saint-Jacques.

Septembre. — Les Rapaillages, par l'abbé Lionel Groulx.

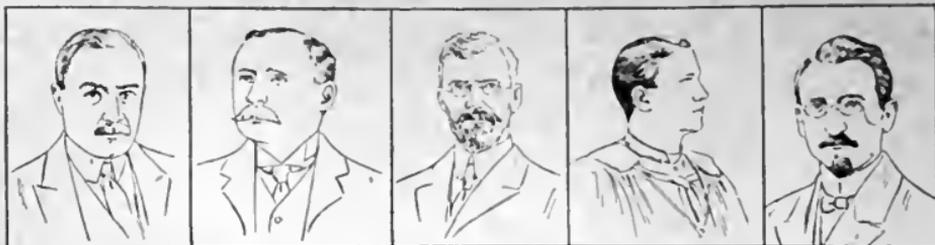
1915 L'année maritime.

Octobre. — 13, Naufrage du *Lady of Gaspé*, dans le port de Québec.

Novembre. — 8, Feu à Liverpool sur l'*Empress of Britain*. — 10, Torpillage du vaisseau italien *Ancona*. — 11, Le SS. *Port Dalhousie* clôt la navigation à Montréal. — 14, Arrivée, à New-York, du nouveau vaisseau *Lafayette*, de la C. G. T. — 21, Inauguration de la ligne France-Canada, à Boston. — 26, Le brise-glace *Minto*, vendu par le

Canada à la Russie. — 29, Enlèvement des bouées sur le Saint-Laurent. — 29, Dernier vapeur dans le Saint-Laurent, *Auchenerag*.

Décembre. — 13, Note envoyée par les Etats-Unis, à l'Autriche au sujet du torpillage de l'*Ancona*. — 13, Le SS. *Egan*, dernier vapeur des Grands Lacs. — 29, Torpillage du SS. anglais *Persia*, près d'Alexandrie. — 31, Explosion du croiseur anglais *Natal*.



M. Serge de Likatscheff, nouv. consul de Russie au Canada.

L'hon. Jos. Bolduc, nommé président du Sénat.

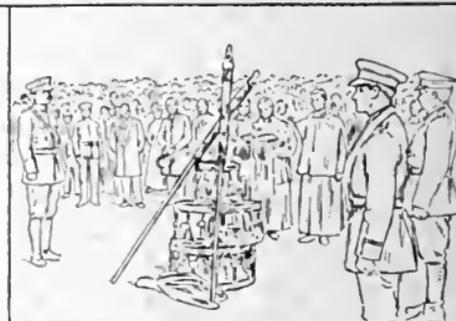
M. Jos. Picard, élu prés. de la F. des Chambres de Commerce.

M. l'abbé J.-A. Curotte, orateur de Saint-Jean-Bte à Montréal.

Le Dr Geo. Baril, prés. de l'A. C. J. C. au cong. de St-Hyacinthe.



L'hon. Défage, sur. de l'Inst. publique, entouré d'un groupe de professeurs et d'inspecteurs d'écoles à Montréal.



Bénédiction des drapeaux du 199e régiment canadien-irlandais, sur le Champ de Mars.



M. Jules Hone, réélu directeur du G.-T.-P.

M. A. Bernier, élu bâtonnier génér. de la province.

M. Arthur Labbé, nom. inspect. des taxes sur les ctes commerciales.

M. Ed.-Fabre Surveyer, élu secrétaire du Bureau canadien.

M. Norman Labelle, élu vice-prés. de la Féd. des C. de Comm.



Départ des délégués des Chambres de Commerce pour Sorel, lieu de leur congrès.



M. le consul Bonin confère au col. Barré et au cap. Quintal le grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

1916

Février. — 1, Arrivée, à Newport, du SS. *Appam*, prise d'un raid-er allemand. — 2, Collision, au Cap Race, du *Takata Maru*, et du *Silver Shell*. — 14, Perte de l'*Aréthuse* dans la mer du Nord. — 14, Perte du croiseur *Amiral Charner* à Mytilène. — 22, Arrivée de la flotte japonaise dans la Méditerranée. — 24, Nomination du vice-amiral Reinhardt Sheer, nommé chef de la flotte allemande. — 29, Le vaisseau *La Provence*, coulé dans la Méditerranée, 3,000 victimes.

Mars. — 1, Ouverture de la guerre de sous-marins: SS. *Thoenaly*, première victime. — 7, Naufrage du SS. *Principe de Asturies*, au large du Brésil. — 10, La *Louisiane*, torpillée au Havre. — 14, Incendie d'un quai avec provisions de la Croix Rouge, à Halifax, N.-E. — 16, Démission de l'amiral Tirpitz. — 18, Le Brésil saisit 44 navires allemands internés.

Mai. — 1, Ouverture de la navigation à Montréal, par le SS. *Beyern*, italien. — 5, La note allemande finale arrive à Washington, concernant l'affaire de l'*Essex*. — 5, Anniversaire du torpillage du *Lusitania*. — 8, La ligne Cunard achète les steamers de la C. N. Ry. — 9, Le torpillage du SS. *Cymric*, au large d'Irlande. — Le SS. *Kerby*, de la Northern Transportation Line, coulé au Sault Sainte-Marie. — 12, Collision à Sorel, entre les bateaux *Québec* et *Montréal*. — 15, Lancement du

brise-glace *J. D. Hazen*, à Montréal, construit chez Vickers. — 27, Le brise-glace *Hazen*, vendu à la Russie.

Juin. — 24, Nomination du Bureau des Commissaires du Port de Québec: MM. D.-O. Lespérance, J. Pennington et A. Gravelle.

Juillet. — 9, Arrivée, à Baltimore, du sous-marin commercial *Deutschland*. — 12, Cinq navires marchands en construction en Colombie britannique. — 17, Accident au canal Lachine, le trafic arrêté pendant une semaine. — 25, Le *Britannia*, échoué au lac Saint-Louis. — 26, Incendie du *J. B. Greene*, sur l'Ottawa, à Guyon. — 27, Exécution par les Allemands du capitaine Fryatt, du *Brussels*, pris après le torpillage. — 29, La cour de prise à Norfolk, Va., décide en faveur de l'Angleterre pour la possession de l'*Appam*. — 30, La Compagnie White Star est absoute définitivement du désastre du *Titanic*, le 15 avril 1912.

Août. — 1, Le *Deutschland*, sous-marin allemand, part de Baltimore. — 8, Le sous-marin allemand le *Bremen*, coulé à Douvres. — Le prix de l'*Appam* est fixé à \$1,250,000 par les États-Unis. — 24, Le transport belge *Indutionare*, échoué aux îles de la Madeleine, est brisé. — 25, Le *Deutschland* arrive à Brême.

Septembre. — 25, Le steamer *Roberval*, d'Ottawa, sombre dans le lac Ontario. Six hommes de l'équipage perdent la vie.

ENLEVER L'HUMIDITE. — Pour empêcher un lit de devenir humide si on le laisse inoccupé quelque temps, il suffit de laisser étendue au-dessus du lit une couverture de laine une fois le lit fait. On l'enlève pour occuper le lit et il est toujours sec. La couverture a pris l'humidité.

915

L'année militaire.

octobre. — 1, Le colonel Garnet, fils de sir Sam Hughes, nommé brigadier général. — 6, Lord Derby, nommé directeur du recrutement, en Angleterre. — 18, Le maire Drouin, de Québec, nommé colonel honoraire du régiment de Lévis. — 20, Exposition militaire française à Montréal. — 21 Anniversaire de Trafalgar, quête de la Croix Rouge. — 21, Réception, à Montréal, au major Barré.

Novembre. — 3, Le lieutenant-colonel Lavergne refuse de recruter pour le régiment de Montmagny. — 3, Le comte Jacques de Lesseps, gendre de sir W. A. MacKenzie, décoré de la croix de guerre. — 4, Le président Wilson commence une campagne de préparation militaire des Etats-Unis. — 12, Création du 117e régiment des C tons de l'Est. — 13, L'hon. T. Chase Casgrain, créé colonel et directeur des postes militaires. — 13,

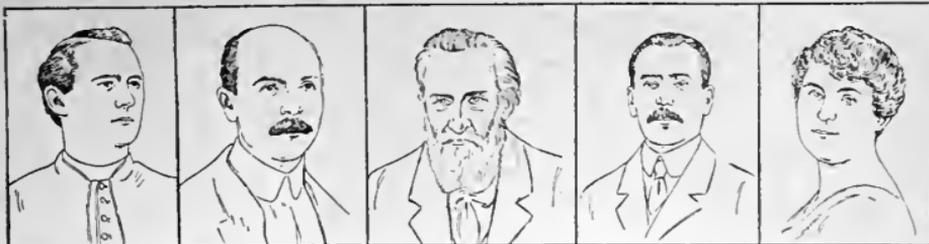
916

Janvier. — 1, Le consul général de France annonce que le général Gallieni a mis à sa disposition des décorations pour les troupes canadiennes. — 5, La loi de service militaire obligatoire, présentée aux communes anglaises. — 5, M. E.-P. Bonaparte, descendant de la famille de Napoléon I, engagé à Montréal. — 5, 64e anniversaire de naissance du général Joffre. — 12, Le lieutenant-colonel P. Rhéaume, nommé chirurgien en chef de l'hôpital Laval. — 12, Les Français installent les Serbes à Corfou. — 12, Retour du lieutenant-colonel Desrosiers, du 163e et du major De Serres, du 150e régiment. — Les Princess

Winston Churchill quitte le cabinet et va au front. — 15, Anniversaire de la formation du 22e bataillon canadien-français. — 30, Le général John Hughes, nommé inspecteur des camps de l'Ouest. — 30, Nomination de la commission impériale des munitions.

Décembre. — 1, M. Olivar Asselin, offre de lever un régiment canadien-français. — 15, Le général Smith Dorien, nommé commandant des forces de l'Afrique orientale. — 18, Mort du lieutenant Chester Hughes, neveu de sir Sam Hughes. — 18, Les Allemands refusent la libération du Dr Béland. — 23, Sir A. Murray, lieutenant-général, nommé commandant aux Dardanelles. — Mort du général allemand, Von Emmich, qui a pris Liège. — 29, Création de la commission impériale des munitions, M. J. W. Flavelle, nommé président

Patricia quittent la 80e brigade anglaise pour se joindre à la division canadienne. — 13, Le nouveau régiment canadien-français 178e, formé pour les districts d'Arthabaska, Drummond et Nicolet, par M. R. A. de la Bruyère Girouard. — 20, Evasion de douze internés allemands de la prison d'Amherst, N.-E. — 21, Assemblée Asselin, à Montréal, pour expliquer son enrôlement. — 22, 50% sera retenu sur solde pour fin de guerre aux hommes n'ayant rien délégué de leur solde. — 22, Sir Robert-Laird Borden câble à Londres, mise à la disposition du gouvernement anglais de la 4e division canadienne.



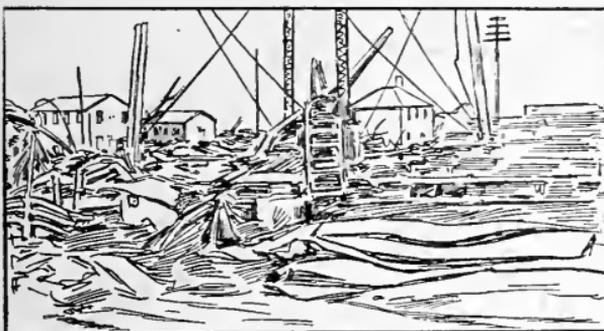
Mgr E. Roy, ré-
élu prés. comm.
scolaire de
Montréal.

M. C. Lauren-
deau, élu bâton-
nier du Barreau
de Montréal.

M. Elie Metchni-
koff, illustre
savant décédé.

M. Henri Roy,
élu président du
Congrès fra-
ternel d'Amér.

Mlle Graziella
Dumaine, vain-
queur du " Prix
d'Europe."



Ruines de la ville de Cochrane, Ont.,
ravagée par les feux de forêt.



La mission canadienne à
Bordeaux, France.



M. A.-H. Smith, Sir H. Drayton et Sir
Geo. Puish, nommés par le gouvernement
fédéral pour faire enquête sur la
question du transport.

M. J.-E.-W. Le-
cours, réélu pr.
de l'ass. des
pharmaciens.

M. A. Hawkes,
chargé d'une
mission d'études
dans prov. de Q.



Le steamer "Britannic," échoué
dans le lac Saint-Louis.



La ville de Cochrane, Ont., commence
à se relever de ses cendres.

— 22, M. Patrick Riel, descendant de Louis Riel, du 8e régiment de Winnipeg, mort à l'ennemi. — 23, Cent mille des recrues anglaises de lord Derby sont appelées. — 24, Army Bill, passé aux Communes Anglaises, 583 par 36. — 25, Le général Lessard reçoit trois mois de congé pour aller au front. — 26, La loi du service militaire anglaise adoptée à la Chambre des Lords.

Février. — 2, Le lieutenant-colonel Gaudet retourne aux munitions, le major Tremblay nommé commandant du 22e régiment. — 10, Anniversaire du débarquement en Angleterre du 1er contingent. — 11, La ville de Québec accorde dix ans de franchise à la cartoucherie Ross. — 15, Le colonel Gaudet, du 22e régiment, promu général de brigade. — 18, Le général A. C. Macdonell, de la 7e brigade, est le premier général canadien blessé. — 22, Le major Dubuc, nommé commandant en second du 22e régiment. — 23, Un régiment de bûcherons est formé par le colonel A. McDougall.

Mars. — 1, Mise en vigueur de la loi de conscription en Angleterre. — 6, Commutation de peine du lieutenant Coderre, condamné à mort en Angleterre. — 6, Le lieutenant-colonel Barré et le capitaine H. Quintal, nommés chevaliers de la légion d'honneur. — 10, Formation, à Edmonton, d'un régiment canadien-français, commandé par le colonel Leprohon. — 20, Création du Royal Defense Corps en Angleterre. — 21, Sir Sam Hughes arrive à Londres.

Avril. — 5, Sir Sam Hughes s'embarque en Angleterre pour revenir au Canada. — 5, Le roi

Georges donne personnellement \$500,000 pour les dépenses de la guerre. — 14, Sir Sam Hughes arrive à New-York. — 26, Ouverture de l'enquête des fusées.

Mai. — 12, Révolte des Autrichiens au camp de Cochrane, Ont., 4 tués. — 25, Bill de conscription signé par le roi en Angleterre. — 27, M. O.-S. Perreault, nommé colonel honoraire du 178e régiment de Montréal. — 27, Le 163e régiment aux Bermudes. — 31, Victoire navale au Jutland, 18 vaisseaux alliés coulés et 16 allemands.

Juin. — 1, Funérailles du général Galliéni. — 3, Le lieutenant-colonel Vanier, du 22e régiment, décoré de la croix militaire. — 7, Le général Lippett remplace le général Mercier pour commander la 3e division. — 7, Le général W. B. Hughes remplace le général William à la 9e brigade. — 15, Le 199e régiment, Irish Rangers reçoit ses drapeaux de sir Charles Fitzpatrick à Montréal. — 17, L'hon. J. W. Fortescue, bibliothécaire du Château Windsor, nommé historiographe de la guerre. — 26, "L'Express" du Sault Sainte-Marie, interdit durant 3 mois pour attaque contre le recrutement. — 30, La grande offensive des alliés commencée.

Juillet. — 3, Lloyd George succède à lord Kitchener comme ministre de la guerre. — 6, Le lieutenant-colonel Mignault, promu colonel. — 10, Rébellion au camp Borden. — 11, M. E. S. Montague, nommé ministre des munitions en Angleterre. — 17, Le sixième contingent russe débarque à Brest. — 17, Le fusil Ross cesse d'être en service pour le Canada. — 17, Sir Sam Hughes retourne en Angleterre. —

17, M. F. B. McCurdy devient secrétaire parlementaire du ministre de la milice. — 21, M. l'abbé O'Leary promu lieutenant colonel. — 26, La Canadian Cartridge Company, par son président, M. F. N. Baillie, remet \$750,000 de profit sur munitions. — 27, Excursion des

blessés revenus du front, au fort de Chambly. — 27, Sir E. P. LeBlanc passe en revue les troupes au camp Valcartier.

Août. — 12, M. J. Wesley Allison, privé de son titre de colonel. — 22, Sir Robert Laird Borden, nommé colonel honoraire.

1915 L'année municipale montréalaise.

Octobre. — 20, L'affaire de la rue Drolet terminée.

Novembre. — 3, Mort de M. W. Robb, trésorier de la cité de Montréal. — 3, Le maire M. Martin, fait arrêter M. Jules Fournier, pour diffamation. — 9, Le maire M. Martin, poursuivi au sujet du chèque Harris. — 10, Tirage au sort des deux contrôleurs sortant, MM. Hébert et Macdonald. — 12, Démission du contrôleur N. Hébert. — 15, M. Napoléon Hébert, déchu de ses

fonctions de contrôleur. — 20, Caisse de \$800,000 entre la Compagnie des Boulevards de Montréal et la ville Saint-Laurent. — 30, M. Rodrigue Langlois, chef du comité de vigilance des citoyens, expulsé de la salle du Conseil de Ville.

Décembre. — 6, M. Napoléon Giroux, nommé contrôleur de la cité de Montréal. — 19, Le maire M. Martin poursuit le Mail de Montréal. — 31, Le conseil municipal adopte le budget.

1916

Janvier. — 20, Cinquante licences refusées à Montréal. — 21, Le maire M. Martin, condamné à payer \$389.60 pour le procès Fournier. — 20, Acquittement de M. Etienne Pelland au sujet de l'enquête de l'égout de Notre-Dame-de-Grâce.

Février. — 9, Panique allemande à l'hôtel-de-ville de Montréal. — 15, Le bill de Montréal à la législature de Québec, le projet Gouin, accepté.

Mars. — 3, M. J.-N. Dupuis, élu président du Comité des citoyens.

Avril. — 3, Elections à Montréal, MM. Médéric Martin, maire; E.

W. Villeneuve, et G. Ross, contrôleurs. — 4, Quatorze candidats échevins et deux contrôleurs perdent leur dépôt. — 15, M. l'échevin Larivière, nommé leader du conseil. — 26, Le conseil vote un emprunt de 2 millions de dollars.

Mai. — 25, M. Lorenzo Prince, de Montréal, nommé assistant coroner.

Août. — 1, Ouverture de l'enquête Bordeaux et rue Drolet.

Septembre. — 12, Le juge Green-shields renvoie la demande d'un bref d'injonction contre Montréal-Nord, pour l'empêcher d'emprunter la somme de \$250,000.



Le Rév. P.-A.-D. Richard, C.S.V., nom. curé de St-Viateur, Mont.

Dame Marcelline Deslongchamps, décédée à l'âge de 101 ans.

M. Jos. Contant, nommé docteur en pharmacie de l'univ. Laval.

L'hon. W. Gariépy, élu prés. hon. de l'ass. S.-J.-B. de Falher, Alb.

Le Dr J.-N. Normand, prés. du com. du monu. Lafayette, à Fall River, Mass.



Convention de l'union des municipalités canadiennes à Montréal.



Le collège de Sainte-Anne de La Pocatière, ravagé par les flammes.



Sir J. Atkins, nom. lieutenant-gouverneur du Manitoba.



L'hon. W.-F.-A. Turgeon, pr. gén. de Sask., reconnu inn. des acc. p. contre lui.



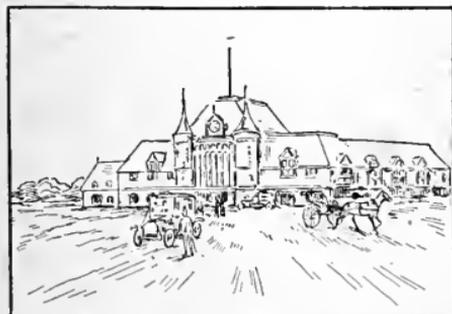
Le colonel A.-C. Fages, nommé brigadier général.



M. Le Roquette, fonct. français, en mission au Canada.



L'échvein Boyd, élu pr. de l'union des municipalités canadiennes.



La gare centrale du Pacifique Canadien à Québec, inaugurée durant ce mois.



Collision de deux trains du Pacifique Canadien sous le pont de la rue Notre-Dame.

1915

L'année nécrologique.

Octobre. — 22, A Winnipeg, M. R. B. Gordon, greffier de l'assemblée des Territoires du Nord-Ouest.

Novembre. — 14, Mobile, Alabama, professeur F. N. Brooker, de Washington, apôtre des nègres.

Décembre. — 10, Charlottetown, I.-P.-E., M. James Reid, M.P., de Restigouche. — 15, Londres, Ang., lord Alverstone, juge en chef qui avait jugé dans l'arbitrage de la frontière de l'Alaska.

1916

Janvier. — 5, Sainte-Catherine, Ont., M. E. A. I. Lancaster, M. P. — 5, Washington, D.-C., M. R. Lumar, juge de la cour suprême des Etats-Unis. — 13, El Paso, Mexique, M. V. Huerta, ancien président de la république mexicaine. — 16, Toronto, M. G. Shepley, avocat politique libéral. — 19, Victoria, C.-B., Phon. C. Riley, sénateur. — 24, Moncton, N.-B., Phon. W. B. Dickson, orateur de la législature du N.-B. — 24, Ramsgate, Angl., Lieutenant-colonel Yates, de Montréal. — 27, San Francisco, E.-U., M. Archie Barnard, agent consulaire.

Février. — 6, Montréal, M. A. R. Creelman, avocat du C. P. — 9, Granby, M. J. H. McKechine, président de la Consolidated Rubber Co. — 10, Londres, Angleterre, sir James Wilson, ancien président du G. T. R. — 10, Montréal, M. E. Dawson, ancien imprimeur du roi. — 11, Kincardine, Ont., M. John Tollie, M.P., North Bruce. — 19, Montréal, M. O. H. Brooks, gérant du théâtre Majesty. — 19, Monte Carlo, France, M. Maurice Vignaux, champion du billard. — 29, Londres, Angl., M. Henry James, nouvelliste.

Mars. — 3, Paris, Mounet Hy, tragédien. — 3, Bucharest, Roumanie, Reine Carmen Sylva, poète.

Avril. — 12, New-York, M. Richard Harding, correspondant de guerre.

Juin. — 9, Paris, M. Emile Fauguet, littérateur. — 18, Brockville, Ont.; le sénateur Derbyshire. — 27, Trois-Rivières, M. Robert Kiernan, registrateur.

Juillet. — 3, Banff, Alta., M. Silas Carpenter, détective de Montréal. — 3, New-York, Hetty Greene, la femme la plus riche d'Amérique. — 5, Glace Bay, le sénateur W. Macdonald. — 6, Farnham, Qué., M. D. B. Meigs, M.P. — 15, Paris, France, le professeur Elie Metchnikoff, successeur de Pasteur. — 25, Londres, Angl., Sir W. Ramsay, chimiste.

Août. — 7, Catane, Mass., M. T. J. Drummond, ancien président du Board of Trade de Montréal. — 9, Victoria, C. B., M. T. H. Dewdney, ancien lieutenant-gouverneur de la Colombie britannique. — 23, Smith's Falls, Ont., Phon. T. T. Frost, sénateur.

MAUVAISES ODEURS. — Brûler du café est la meilleure façon de faire disparaître les mauvaises odeurs de cuisine dans une maison.

1915 L'année ouvrière et d'immigration.

Octobre. — 19, Grève aux mines de Thetford. — 21, Grève tragique de la filature de Nashua, N.-H.

Novembre. — 8, Congrès de la Fédération américaine du Travail.

1916

Janvier. — 6, Démission des trois ministres du cabinet Asquith, appartenant au parti ouvrier, MM. Henderson, Brace, Roberts. — 12, Les membres laborites retournent dans le cabinet. — 13, M. J.-A. Larose, nommé président de la Fédération des chefs des ouvriers municipaux de Montréal. — 13, La fédération des mineurs réunis à Londres, décide de s'opposer au service obligatoire. — 27, Le congrès ouvrier à Bristol se prononce con-

tre le service obligatoire mais repousse l'agitation.

Avril. — 1, Fin de la grève des docks de la Mersey. — 22, M. N. Arcand, nommé officier de conciliation au ministère du travail, à Ottawa.

Juillet. — 13, Grève des cheminots à Madrid, Espagne. — 24, Accident dans le tunnel à Cleveland, Ohio, 22 victimes.

Septembre. — 14, Grève des tramways, à New-York.

1915 L'année politique canadienne.

Octobre. — 7, L'hon. P.-E. Blondin, nommé secrétaire d'Etat et ministre des mines. — 7, L'hon. E.-L. Patenaude, nommé ministre du revenu de l'intérieur. — 9, L'hon. Roblin et trois collègues condamnés à subir leur procès pour prévarication dans les travaux publics. — 15, Election par acclamation de l'hon. Patenaude. — 30, Mort de sir Charles Tupper.

l'emprunt de guerre canadien de 50 millions de dollars.

Novembre. — 4, L'hon. A. Meighen, solliciteur général, créé conseiller privé. — 4, Emprunt porté à 100 millions. — 9, Grande assemblée libérale de sir Wilfrid Laurier à Montréal. — 19, Sir Wilfrid Laurier entre dans sa 74e année. — 22, Lancement de

Décembre. — 2, Le Dr Sproule, orateur des Communes, nommé sénateur. — 4, Emprunt porté à 100 millions de dollars. — 15, Démission de sir Robert McBride, premier ministre de la Colombie Britannique, l'hon. M. Browser lui succède. — 21, Formation, à Ottawa, du comité national libéral. — 23, Discours de sir Robert Laird Borden, à New-York, déclarant la décision du Canada de continuer la guerre. — 29, Arrestation, à Folkstone, Ang., du lieutenant-colonel R. Simpson, pour vol de \$100,000 dans la province de Manitoba.

ENFONCER DES CLOUS. — Les clous s'enfoncent facilement dans le bois dur s'ils ont été d'abord enduits de savon.



Le R. P. Lajoie, C.-S.-V., qui célèbre 64e anniv. d'ordination.

Le R. P. Daudrand, O.M.I., qui célèbre 75e ann. d'ordination.

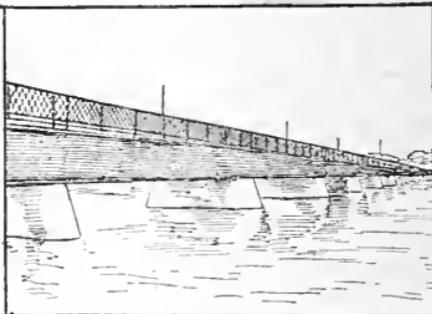
M. J.-M. Tellier, nommé juge de la cour supérieure.

M. H. V. Meredith, prés. B. de Montréal, créé baronet.

M. Jos. Lafontaine, élu prés. du cons. d'agr. de la P. de Q.



Aumônier et officiers de la Société des Artisans, lors du 40e anniversaire de fondation.



Le nouveau pont sur la rivière Richelieu à Saint-Jean-Iberville.



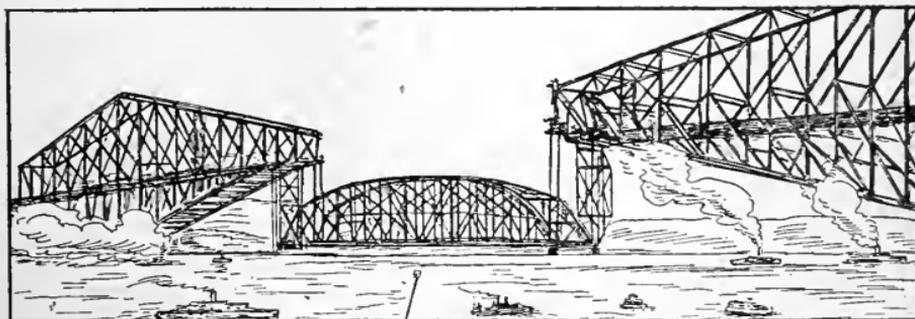
Le Dr Simard, élu pr. du congr. des serv. san. de la P. de Q.

Le Dr E. Dubeau, nommé officier de l'instruction publique.

Le Dr Jos. Nolin, élu pr. de l'ass. dentaire du Canada.

M. l'abbé C. Chaumont, élu supér. du sémin. Sainte-Thérèse.

M. E. Côté, le prom. de l'œuv. du mon. Lafayette à F. River.



Le pont de Québec, au moment où l'on était à élever la travée centrale.

1916

Janvier. — 6, Ouverture de la législature du Manitoba. — 11, L'hon. C. W. Robinson, chef de l'opposition du Nouveau-Brunswick, démissionné. — 12, Ouverture de la session provinciale de Québec. — 12, Election de M. Sévigny, comme orateur aux Communes. — 14, Discours sensationnel à Québec, de M. A. Lavergne, au sujet de l'enrôlement. — 18, Ouverture de la législature de la Saskatchewan. — 20, Discours du budget à Québec. — 28, Le budget voté à Québec.

Février. — 2, Démission de M. R. Fallis, M.P.P., Ontario, impliqué dans l'enquête Davidson, concernant la vente de chevaux. — 3, M. R. W. Rhodes, nommé orateur suppléant. — 3, Incendie des édifices du Parlement à Ottawa. — 5, Le gouvernement décide de nommer une commission pour s'enquérir de l'origine de l'incendie. — 9, Ouverture de la législature de la Nouvelle-Ecosse. — 15, Discours du budget, taxe des compagnies. — 18, Le premier ministre Hughes, d'Australie, créé conseiller privé. — 22, Sensation à la législature de Manitoba, l'hon. Collier, accuse l'hon. Rogers d'intervention fédérale. — 25, Ouverture de la législature d'Ontario. — 25, Le budget passé à Ottawa. — 25, Rejet de la proposition Pugsley sur le vote des femmes.

Mars. — 3, Défaite, à Vancouver, C. B., de l'hon. Tisdall, ministre du gouvernement conservateur. — 6, Défaite de l'hon. A. C. Flumentel, conservateur, à Victoria, C. B. — 6, Suspension du journal *Le Temps*, à Ottawa. — 9, Ouverture de la législature du Nouveau-Brunswick. —

10, Trois commissions royales nommées en Saskatchewan. — 11, Sir Robert Laird Borden, nommé grand Cordon de l'ordre de Léopold. — 14, Le club de la garnison, à Québec, expulse le colonel Lavergne. — 15, Prorogation de la législature de la Colombie Britannique, au 1er juin. — 15, Prorogation de la législature de la Saskatchewan. — 15, Prorogation de la législature de Québec. — 15, Ouverture de la législature de Terre-Neuve. — 16, L'hon. H. S. Bédard, inscrit sur la liste d'échange des prisonniers.

Avril. — 4, La commission d'enquête sur les obus votée, 82-44, 4 conservateurs votent contre : MM. Broder, McLean, Laurence, Mondou. — 13, Dissolution de la Chambre de Québec ; nomination le 15 mai, élection le 22 mai. — 13, La commission royale du Nouveau-Brunswick, trouve l'hon. Blair, ministre des travaux publics, coupable de corruption. — 13, Les législateurs du Nouveau-Brunswick, demandent au gouvernement fédéral de passer la loi de conscription. — 19, Ouverture des séances de la commission des obus. — 24, Célébration, à Montréal, de l'anniversaire de la bataille d'Ypres.

Mai. — 1, 66e anniversaire de la naissance du duc de Connaught. — 4, Sir Lomer Gouin ouvre la campagne à Montréal. — 10, La résolution Lapointe, relative à la langue française, est soumise au Parlement. — 15, Nomination des candidats dans Québec : 22 libéraux et 3 conservateurs, élus par acclamation. — 17, Troisième lecture, aux Communes anglaises, du bill du service

obligatoire. — 17, Prorogation de la législature de la Nouvelle-Ecosse. — 22, Grande victoire du gouvernement Gouin. — 22, Démission de l'hon. sénateur Landry, président du sénat. — 27, Prorogation de la législature d'Ontario. — 31, Défaite de l'hon. P. H. Mahoney, ministre des travaux publics du Nouveau-Brunswick. — 31, Le Dr Gustave Lemieux, élu dans Gaspé. — 31, Clôture de la Chambre des Communes.

Juin. — 1, Le bill de prolongation du parlement canadien, passé à la chambre des lords. — 3, L'hon. Bolduc, nommé président du sénat. — 3, Sir Pierre-Evariste Le Blanc et M. S. P. A. Landry, décorés par le roi. — 9, Sir George Foster, nommé conseiller privé. — 12, L'hon. Caron, élu par acclamation aux fles de la Madeleine. — 14, Mort de l'hon. Foy, ex-ministre de la justice d'Ontario. — 15, Démission de M. J.-O. Lespérance, député de Montmagny. — 20, Victoire libérale en Nouvelle-Ecosse, 31 libéraux, et 12 conservateurs élus. — 20, Le premier ministre Murray, maintenu. — 28, Nomination du duc de Devonshire, comme gouverneur général du Canada.

Juillet. — 1, Ouverture du camp Borden au Lac Simcoe. — 10, Election de M. W. Hay, dans West Perth, Ontario, pour le parlement provincial. — 11, Agitation dans Ontario pour

empêcher l'exportation du nickel canadien par le "Deutschland." — 14, Message de sir Robert Borden aux Français pour le 14 juillet. — 17, Retour de sir George Perley à Ottawa. — 18, Convention conservatrice provinciale à Lévis. — 18, Convention libérale au Musée Victoria, à Ottawa. — 22, Rapport de la commission des munitions Meredith-Duff, Allison reconnu coupable. — 29, Le duc de Devonshire, nommé K. C. M. G.

Août. — 1, Sir James Aikins, nommé lieutenant-gouverneur du Manitoba. — 3, Nomination des candidats en Colombie-Britannique. — 10, Le gouvernement d'Ottawa souscrit \$100,000 en faveur des victimes des incendies du Nord d'Ontario. — 21, L'hon. W. F. A. Turgeon, exonéré par la commission royale de la Saskatchewan. — 21, M. H. H. Dewart, libéral, élu dans Toronto Ouest.

Septembre. — 1, Pose de la pierre angulaire du nouveau parlement, à Ottawa. — 3, Grande manifestation en faveur de la minorité ontarienne, tenue à Papineauville. — 15, Dans la Colombie-Britannique, les élections générales donnent une victoire écrasante aux libéraux, et le ministère conservateur est renversé. — 27, Grand ralliement ouvrier, à Montréal, convoqué par M. Alph. Verville, député, et présidé par sir Wilfrid Laurier.

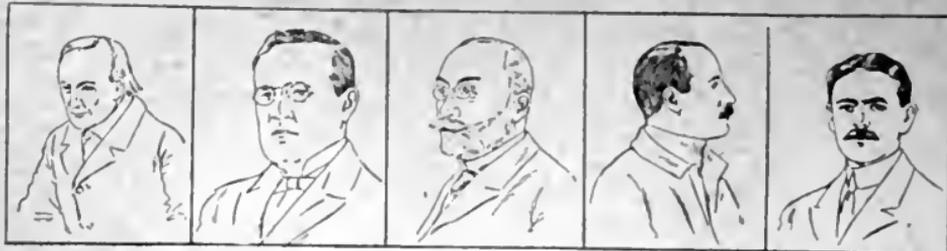
1915

L'année religieuse.

Octobre. — 20, 60e anniversaire de naissance de Mgr Bruchési.

Novembre. — 5, Service funèbre à Notre-Dame de Montréal, pour les soldats français tombés sur

les champs de bataille. — 6, Consistoire tenu à Rome, le pape Benoit XV exprime le désir de la paix. — 7, Lettre de Mgr Bruchési sur le sens de justice. — 8, Incendie de l'église de I.



Henri Fabre, célèbre entomologiste, décédé.

M. Thomas, représentant du ministère anglais des munitions au Canada.

M. S.-J.-B. Rolland, nommé à la comm. des conditions écon. du Canada.

Le comte de Les- M. A. Fauteux, seps, décoré de la Croix de guerre. la bibliothèque Saint-Sulpice.



Bénédiction de la pierre angulaire de l'église de St-Pierre Claver, Montréal.



Après le tirage au sort : M. Colé serrant la main à M. Alney, sous l'égide du maire Martin.



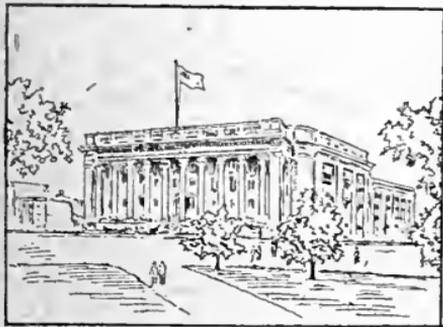
R. P. A. Lépiciér, sup. gén. des Serv. de Marie en visite à Montréal.

R. P. Galtier, S.S.S., en congé militaire.

M. Wilf. Bessette, nommé recorder de la ville d'Outremont.

M. P.-E. Mercier, nommé ingénieur en chef de Montréal.

Mlle Tremadine, infirmière auprès de Georges V.



Bibliothèque municipale, dont on a posé la pierre angulaire durant ce mois.



Bassin de radoub et installation du G.T.R., à Prince-Rupert, C.-B.

chine. — 15, Mgr Bégin part pour Rome. — 20, Le pape Benoît XV célèbre son 61e anniversaire de naissance. — 22, Messe à Notre-Dame de Montréal pour les souverains de Belgique, par M. l'abbé Auclair. — 30, Mgr Mundelein, de Brooklyn, nommé archevêque à Chicago.

Décembre. — 12, Dédicace de l'église Saint-Michel, par Mgr Bruchési. — 18, Nomination de trois archevêques: Mgr Mathieu, de Régina; Mgr Beliveau, de Saint-Boniface; et Mgr Synott, de Winnipeg. — 18, Mort de Mgr Lorrain, évêque de Pembroke.

1916

Janvier. — 2, Prières pour la paix ordonnées par Mgr Bruchési. — 8, Mgr Bruchési, à l'université Laval, déclare que les obligations du Canada envers la couronne sont sacrées. — 15, Arrivée, à Rome, du cardinal Mercier. — 17, Le pape Benoît XV décide de nommer une commission pour enquêter sur les atrocités commises en Belgique. — 25, Centenaire de la fondation des Oblats par Mgr de Mazenod. — 26, Mgr Fallon, évêque de London, Ont., se déclare opposé à la prohibition.

Février. — 2, Mgr Petrilli, envoyé du pape, à Tokio. — 10, Tentative d'empoisonnement au banquet qui suivit l'intronisation de Mgr Mundelein, archevêque de Chicago. — 10, Mgr Latulippe, nommé évêque d'Haileybury. — 18, Le cardinal Bégin revient à Québec. — 21, Incendie de l'église de Beauport. — 24, Le cardinal Mercier quitte Rome pour retourner en Belgique.

Mars. — 3, Mgr Cloutier, nommé comte romain. — 20, Mort, à Rome, du cardinal Gotti, préfet de la Propagande. — 25, Le cardinal Domenico Serafini, nommé préfet de la Propagande.

Avril. — 26, Le pape recommande aux Irlandais de rester calmes.

Mai. — 14, Fête de Jeanne d'Arc, à Montréal.

Juin. — 17, Décret pontifical condamnant la danse dans les organisations de charité. — 24, Transfert du cercueil de Léon XIII dans la chapelle de la Présentation.

Juillet. — 27, Mort, à Paris, de Mgr Blanche, vicaire apostolique du golfe Saint-Laurent.

Août. — 20, Ouverture de la semaine catholique à New-York.

Septembre. — 6, M. l'abbé J.-H. Cousineau prend charge de la paroisse du Sacré-Cœur de Montréal. — 21, A Ottawa, sacre de Mgr Alfred-A. Synott, archevêque de Winnipeg.

1915 L'année sanitaire et scientifique.

Octobre. — 23, On téléphone d'Arlington, Virginie, à la tour Eiffel.

Novembre. — 8, La prohibition battue dans Terrebonne.

Décembre. — 20, Mort, à New-York, de M. T. H. Wilson, d'Ottawa, inventeur des bouées à acétylène.

1916

Janvier. — 11, M. Klinberger, électricien de Berlin, invente la main artificielle électrique. — 14, Ouverture du bain public à Montréal, nommé bain Rubenstein. — 26, Verchères et Saint-Hyacinthe rejettent la prohibition. — 28, Joliette adopte la prohibition.

Mars. — 14, Vote sur la prohibition au Manitoba, 25,000 pour la prohibition. — 16, Le bill de prohibition adopté par la législature de la Nouvelle-Ecosse, 28-3. — 20, Présentation de la loi de prohibition aux Communes. — 27, Les communes d'Ottawa rejettent la prohibition totale, 67-46.

Avril. — 1, Le Dr Bell proclame que Brantford est le berceau du

téléphone. — 7, Le referendum dans Ontario est décidé pour 1917.

Mai. — 8, La loi de l'avancement de l'heure votée en Angleterre.

Juillet. — 12, Application, à la cinématographie, de la lumière froide de Dussaud. — 14, Epidémie de paralysie infantile à New-York.

Août. — 3, La lumière froide de Dussaud, décrite à l'Académie de sciences.

Septembre. — 13, A Québec, réunion, en congrès, des délégués de l'association anti-tuberculeuse et de l'association de la santé publique. — 16, Entrée en vigueur, par toute la province d'Ontario, de la loi de prohibition.

1915

l'année sportive.

Octobre. — 19, Tom Moran, vainqueur de Coffey.

1916

Janvier. — 20, Miss Jessie Pyle, de Philadelphie, championne-woman fencer, Etats-Unis. — 20, Mlle Elizabeth Deab, âgée de 16 ans, High S., de Cambridge, Mass., 31 cons. bulls-eyes à 300 verges.

Février. — 2, Record canadien du ski, par M. Nels Nelson, à Revelstoke, C. B., 179 pieds. — 6, 1500 raquetteurs au carnaval de Saint-Jean. — 7, Neuvième con-

vention des raquetteurs à Saint-Jean, Qué.

Mars. — 11, La Royale champion de Montréal Bowling Association.

Septembre. — 30, A New-York, sur la piste de Sheepshead Bay, Louis Chevrolet est le vainqueur de la grande course d'automobiles, et parcourt les premiers 22 milles à la vitesse vertigineuse de 13 minutes et 20 secondes.

1915

L'année suffragiste.

Octobre. — 22, Les suffragettes obtiennent pour les femmes, un salaire égal à celui des hommes dans les fabriques de munitions.

Novembre. — 3, Le suffrage féminin battu dans New-York, la

Pennsylvanie, le Massachusetts, etc.

Décembre. — 16, Le *Britannia*, organe des suffragettes, saisi à Londres.

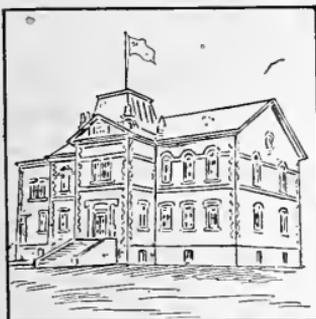


Le marquis et la marquise d'Aberdeen, en visite à Montréal.

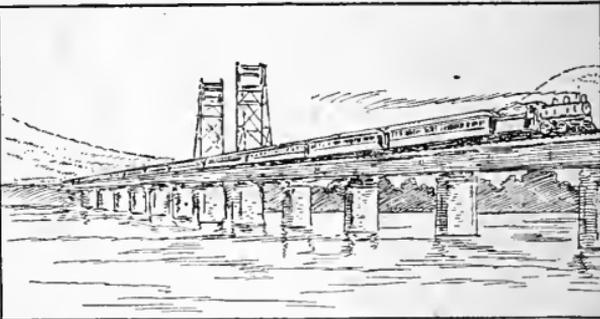
Mgr Legal, nommé L.L.D., par l'université de l'Alberta.

M. L.-T. Maréchal, nommé juge de la cour supérieure de Montréal.

Le colonel Wilson, nommé brigadier général.



Premier palais de Justice érigé à Nicolet.



Le pont sur la rivière Thompson, Kamloops, C.-B., sur la ligne du Canadian Northern.



M. Emery Lalonde, élu prés. de l'assoc. des registrateurs de la P. de Q. Le lt.-col. H.-C. M. Jos. Nolin, dir. d'un hôpital aux Dardanelles. M. Jos. Nolin, élu prés. du collège des dentistes. Mlle Edith Cavell, fusillée par les Allemands. Sir D. Mann qui a surveillé la construction du Can. Northern.



Nouveau noviciat des Franciscains, à Montréal,



Ruines de l'église de Lachine, incendiée.

1916

Janvier. — 3, Le règlement pour le vote des femmes, passé avec 38 de majorité aux élections municipales d'Ottawa. — 14, Première lecture, à la législature du Manitoba, du bill donnant droit de vote aux femmes.

— 28, La législature du Manitoba donne droit de vote aux femmes.

Février. — La loi du suffrage féminin adoptée à la législature de l'Alberta.

L'ECHAUFFEMENT DES TELEPHONES

Un ingénieur Danois nommé Petersen, a obtenu des résultats surprenants, simplement en échauffant le microphone (transmetteur) du téléphone. Il a découvert que cela augmentait beaucoup le volume du son. De fait un microphone ainsi échauffé augmentait tellement le volume d'un son que le cornet (récepteur) du téléphone, posé sur la table à l'autre bout de la chambre, rendait toutes les paroles distinctement. Cela était impossible avant que le microphone n'eût été échauffé.

Le professeur Harmover de l'Établissement d'Essai des Télé-

phones du gouvernement danois, déclare qu'on peut transmettre les sons par téléphone à longue distance en échauffant le microphone.

La raison en est bien simple. Si l'on échauffe le microphone, on raréfie l'air qui l'environne et cela porte mieux le son. Pour les téléphones qui passent sur des pics élevés et exposés aux intempéries et dans les places, où il est difficile de bien faire porter le son, on peut procéder à cet échauffement et la ligne fonctionne dans la perfection.

PINGRERIE

— Comment! Vous ne voulez pas aller chercher un médecin pour cet enfant qui a avalé une pièce de quarante sous!

— Pas de danger que j'y aille! Il me prendrait trois francs pour en retirer deux... Ce serait vraiment trop bête!

* * *

ENFANTS TERRIBLES

Importuné par le tapage que font ses enfants, un financier sort de son cabinet pour modérer leurs ébats.

— Et puis, ajoute-t-il, je vous avais défendu de jouer avec Georges, pour le punir de ses mensonges continuels.

— Je vais te dire, papa, explique l'un des enfants... Nous avons inventé un nouveau jeu, le jeu de la Bourse, et Georges est indispensable....

C'est lui qui répand les fausses nouvelles.

* * *

Au tribunal. — Pourquoi avez-vous volé ces soixante mille dollars?

— Par honnêteté; j'avais lu dans un traité de morale qu'il est facile d'être honnête quand on est riche. Alors, j'al voulu être riche pour être honnête!

* * *

Au restaurant. — Garçon, ma note!

— Voici, monsieur.

Le client parcourt des yeux et fronce les sourcils.

— Il y a une erreur.

— Laquelle?

— Vous avez écrit côtelette avec un seul t.

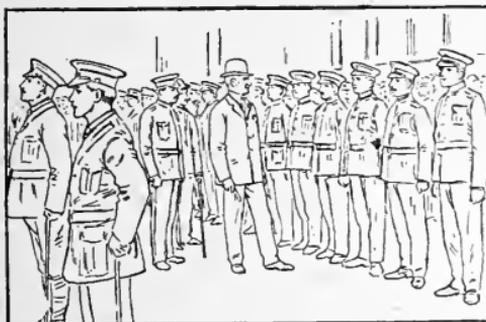
— Oh! l'erreur n'est pas grande, monsieur, je vais la corriger.

Et prenant la note des mains du client, il ajoute:

"Un thé... 8 sous!"



MM. Geo. Vibien, J. Chouffour et Maurice Damour, délégués du commerce et de l'industrie de France, en visite officielle à Montréal. M. A. Sévigny, élu prés. de la Chambre des Communes. M. J.-A. Vaillancourt, nom. membre de la com. impér. d. munitions.



Le lieutenant-gouverneur LeBlanc faisant inspection de l'hôpital stationnaire No 6 de Laval.



Les cadets australiens paraded dans les rues de Montréal.



Les hon. Amyot, Simard et M. Alphonse Verville, nommés membres de la Commission d'Emploi pour les soldats.

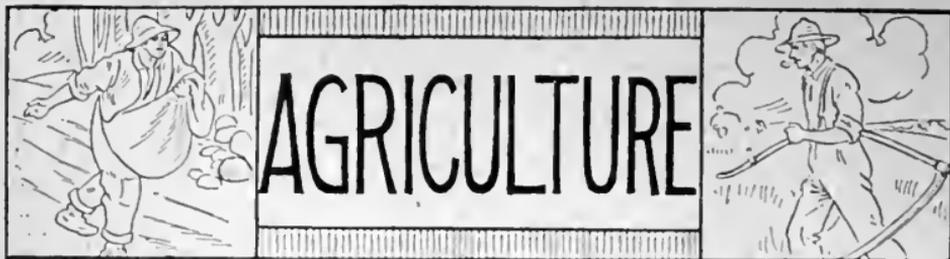
MM. Antonio Perrault et Edouard Montpetit, nommés docteurs en droit de l'université Laval.



L'arrivée du 69e régiment canadien-français à Saint-Jean, N.-B.



L'église de Saint-Georges de Montréal, inaugurée durant ce mois.



CALENDRIER AGRICOLE POUR L'ANNEE 1917

CONSEILS POUR LE MOIS DE JANVIER.

Alimentation des chevaux en hiver. — Nourriture.

La nourriture est, après l'hérédité, le facteur le plus important dans l'amélioration du cheval. Avec nos longs et rigoureux hivers, le froid a une grande influence sur le système, et il faut dépenser beaucoup d'aliments pour entretenir la chaleur animale. En effet la majeure partie des aliments, pendant l'hiver, est dépensée pour entretenir la chaleur animale ; si la nourriture n'est pas donnée abondamment et de riche qualité, l'animal en souffrira et sera retardé dans son développement. C'est une grave erreur de ne pas nourrir abondamment pendant l'hiver, surtout les jeunes poulains de un à deux ans. On entend souvent dire qu'il ne faut pas avoir trop soin des jeunes chevaux pendant l'hiver car, dit-on, ils deviendront plus beaux pendant l'été. Il n'y a pas de doute que si on sort un squelette de l'étable au printemps, faute de nourriture, et qu'on donne à cet animal un bon pâturage, le changement sera très appréciable : mais ce qu'il aura perdu pendant l'hiver il ne le reprendra jamais, et ce seul fait est suffisant pour faire perdre plusieurs cent livres de poids à un cheval qui devrait, à l'âge de la maturité, peser de 1400 à 1600 livres.

La cause du décroissement ainsi que de la perte du poids et de l'é-

nergie de nos chevaux, ici au pays, surtout pendant l'hiver, est souvent manque d'une alimentation abondante et raisonnée. On peut considérer le cheval comme une machine vivante à laquelle, pour la faire fonctionner, il faut du combustible qui produise la vapeur destinée à la faire marcher.

La nourriture n'influence pas seulement le système musculaire, mais aussi le système nerveux, et ce dernier peut être comparé au manomètre d'une chaudière, qui indique en quelque sorte la force d'énergie que l'on peut appliquer à l'instant.

Si l'on veut avoir un service supérieur, il faut nourrir d'une ma-



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

JANVIER

nière judicieuse. Quelques jours de mauvaïse nourriture à un cheval trotteur, ou à un coursier, par exemple, lui feront perdre la course.

L'alimentation joue un grand rôle non seulement dans le développement et la croissance, mais encore au point de l'ouvrage à faire durant certaines saisons, et il ne faudra jamais oublier que le cheval demande plus d'aliments pendant les froids d'hiver que pendant l'été pour fournir la même somme d'ouvrage.

L'avoine est l'aliment par excellence du cheval. Elle renferme dans de bonnes proportions, des principes servant aux phénomènes de la nutrition et à ceux qui produisent la chaleur animale, elle contient en même temps les sels nécessaires aux besoins de l'organisme.

Elle contient de plus un principe aromatique qui a de l'analogie avec l'essence de vanille qui se trouve dans le "péricarpe." C'est ce principe qui donne à l'avoine les propriétés excitantes exc-

tionnelles dont elle jouit; 60 lbs. d'avoine équivalent à 100 lbs. de foin.

L'avoine de bonne qualité a une odeur agréable, une saveur farineuse avec un goût de noisette; ses grains sont lourds, polis, intacts et s'échappent facilement des doigts qui en pressent une poignée; son écorce est lisse, luisante et adhérente à l'amande qu'elle enveloppe; elle se laisse couper nettement par les dents qui la pressent, son poids varie de 36 à 40 lbs. le minot.

L'avoine convient aux chevaux de tous les âges. Elle hâte la croissance des poulains, leur donne de la vigueur, de l'énergie, de la force, des muscles fermes, des os denses, peu de tissus cellulaires et des poils brillants. Ceux auxquels on en donne de bonnes rations sont en état de faire un bon travail dès l'âge de 4 ans. Sans cet aliment, les chevaux de notre climat sont incapables de faire un service pénible et de résister aux variations atmosphériques.

CONSEILS POUR LE MOIS DE FEVRIER.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Soins des moutons. — La bergerie's.

La bergerie est le bâtiment destiné à abriter les bêtes ovines, de sa bonne disposition et des soins de sa tenue dépendent dans une large mesure l'état de prospérité des moutons.

En principe, la bergerie doit être assez vaste pour contenir à l'aise les animaux que l'on y renferme; à la fois assez aérée et assez chaude pour que la chaleur s'y maintienne à un degré convenable et que l'atmosphère soit pure. Suivant la taille des moutons, on accorde 36 à 40 pouces carrés par tête d'adulte.

Le niveau du sol de la bergerie doit être un peu au-dessus (12 pouces) de celui du terrain environnant et réglé suivant une pente

d'environ un pouce par trois pieds, avec quelques rigoles, de distance en distance, pour assurer l'écoulement des urines dans la fosse à purin.

Il est indispensable que le sol de la bergerie soit imperméable, afin d'éviter la déperdition des urines et assurer la conservation des fumiers. L'asphalte, le béton, l'argile mélangés avec la chaux forment d'excellents planchers.

Les fenêtres d'aération doivent être disposées de telle sorte que le courant d'air convenablement réglé s'établisse au-dessus de la tête des animaux.

Il est prudent d'arrondir les montants des portes des bergeries et de calculer leur écartement de façon à ce que deux moutons puissent facilement sortir de front sans s'écraser et se blesser, soit 3 pieds environ suivant la race.

Une bonne disposition consiste à établir les baies avec une largeur moindre dans la partie inférieure jusqu'à 12 pouces du sol.

Des compartiments spéciaux, obtenus soit au moyen de cloisons mobiles, soit par l'emploi de râteliers doubles, doivent être réservés aux béliers en dehors des époques de "lutte," aux brebis portières, aux brebis avec leurs agneaux, et enfin aux agneaux.

Le mobilier intérieur de la bergerie consiste en "auges" et en "râteliers." La capacité de l'auge peut être calculée à raison de 2½ gallons à 3 gallons par tête, le râtelier ayant 18 pouces de longueur et 16 pouces d'ouverture. Les fuseaux doivent être placés verticalement ou même inclinés en dedans, sans que leur écartement

dépasse 6 pouces. Ordinairement l'auge et le râtelier sont réunis, et on a alors ce qu'on appelle une "crèche."

La brebis commence à se reproduire vers le dixième mois, et elle porte cent quarante-neuf jours. L'abondance et la régularité de l'alimentation influent énormément sur la fécondité: mais, d'un autre côté, l'excès est nuisible, et s'il mène à l'engraissement il provoque même la stérilité.

Si on veut "élever," c'est dans le courant de l'hiver qu'il faut faire naître, à condition que l'on dispose de bons regains et de racines pour les mères. Lorsque les agneaux commencent à brouter on a alors de bons pâturages à leur livrer.

Pour engraisser le mouton, il faut lui donner, outre le foin, des tourteaux concassés, des pulpes, des drèches, des carottes et autres racines. Comme le mouton est un gros mangeur, l'engraissement devra être de courte durée, car s'il se prolongeait au delà de deux mois il laisserait peu de bénéfices. L'introduction des tourteaux dans les rations augmente les qualités de ces dernières, tout en réduisant leur volume, et exerce une heureuse influence sur la santé du bétail, prévenant dans une large mesure la météorisation et les troubles gastro-intestinaux.

Le sel excitant l'appétit et l'activité des fonctions digestives, on recommande de suspendre dans la bergerie un gros morceau de sel gemme, retenu entre des bâtons, afin que les moutons puissent le lécher à volonté.

POUR PROTÉGER LES NATTES. — Pour protéger les nattes de plancher et prolonger en même temps votre propre santé, les essuyer avec un linge humide et une fois sèches y passer une couche mince de vernis ordinaire.

CONSEILS POUR LE MOIS DE MARS.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

MARS

Les engrais chimiques en horticulture.

Le fumier est certainement le meilleur des engrais, mais son emploi n'est pas toujours le plus économique. Or, à notre époque, plus qu'en aucun autre temps, il est fort important, sinon indispensable, d'obtenir avec le minimum de dépenses le maximum de produits. On devra donc employer, sans hésitation, les engrais chimiques de préférence au fumier, si l'on y trouve son intérêt.

Au point de vue horticole il vaut toujours mieux restituer à la terre plus d'éléments fertilisants que les récoltes n'en ont enlevé; il serait complètement absurde de calculer les fumures avec parcimonie et d'épargner les engrais dans les jardins.

La succession rapide des plantes sur le même sol l'épuiserait rapidement, si on ne donnait de fortes fumures à la terre.

C'est donc à l'emploi de doses massives de fumier que l'on doit de pouvoir conserver ou augmenter la fertilité du terrain.

Employé à fortes doses, le fumier a malheureusement quelques inconvénients: les matières organiques, en s'accumulant dans la terre, peuvent la rendre trop humifère et parfois même acide. Dans ce cas, les rendements diminuent et les plantes souffrent, bien qu'elles aient à leur disposition tous les éléments qui leur sont nécessaires.

C'est alors que l'emploi des engrais chimiques est tout indiqué, car ils permettent de faire disparaître la trop grande quantité de matières organiques et ils offrent les moyens d'obtenir des résultats que le fumier serait, seul, impuissant à produire.

Pour se développer rapidement, les plantes de nos jardins doivent recevoir leurs aliments dans des proportions déterminées.

On a proposé diverses formules types qui, ainsi qu'on va le voir, ne sont pas composées de la même façon, suivant que les plantes appartiennent à telle ou telle famille végétale, et doivent fournir des racines, des feuilles ou des fruits.

Formule pour salades diverses (laitue, romaine, pissenlits, scarole, etc.):

Nitrate de soude, 30 livres; superphosphate de chaux, 140 livres; chlorure de potassium, 150 livres.

On répand 500 livres à l'arpent, ou 2½ onces par mètre (3 pieds) carré.

Formule pour asperges, tomates, aubergines:

Nitrate de soude, 50 livres; superphosphate de chaux, 120 livres; chlorure de potassium, 30 livres.

On répand 1000 livres à l'arpent, ou 5 onces par mètre (3 pieds) carré.

Formule pour oignons, échalotes, poireaux:

Sulfate d'ammoniaque, 40 livres; superphosphate de chaux, 130 livres; chlorure de potassium, 30 livres.

On répand 850 livres à l'arpent, ou 3½ onces par mètre (3 pieds) carré.

Formule pour asperges :

Nitrate de potasse, 80 livres par arpent; sulfate d'ammoniaque, 40 livres; superphosphate de chaux, 150 livres; plâtre, 150 liv. es.

Les laitues, chicorées, mâches, épinards, qui fournissent leurs feuilles, demandent des engrais azotés et potassiques; tous les choux sont avides de phosphate; il en est ainsi pour les fleurs, fruits et graines.

Les engrais chimiques doivent être répandus sur le sol et incorporés à la terre, d'une façon aussi régulière que possible. Ils doivent être bien pulvérisés, à l'avance, de manière à ce qu'il n'y ait pas d'accumulation trop considérable sur quelques points. De plus, il faut bien prendre garde de ne ja-

mais les mettre en contact avec les semences ou avec les organes foliacés, car ils pourrissent les détériorer, les brûler.

En conseillant l'emploi des engrais chimiques en jardinage, nous n'avons certes pas l'intention d'en recommander l'emploi exclusif.

Le fumier doit rester l'engrais fondamental, la base des fumures, alors que les engrais chimiques sont chargés de le compléter et d'en activer les effets.

Sous l'influence de ce complément de fumure, les légumes et les fruits sont plus abondants, plus beaux et de meilleure qualité.

Les résultats obtenus par tous ceux qui ont fait des essais sur l'emploi des engrais chimiques, en horticulture, ont été partout concluants.

CONSEILS POUR LE MOIS D'AVRIL.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Les Pommiers. — Plantation des Greffes et leur traitement en pépinières.

Comme les cultivateurs subissent souvent des échecs quand ils achètent des jeunes pommiers chez le pépiniériste, plusieurs font maintenant l'achat des greffes afin d'élever eux-mêmes sur leur ferme leurs pommiers.

Il y a réellement des avantages, car le jeune arbre est plus rustique lorsqu'il est transplanté dans un sol de même nature et sous le même climat. De plus, les greffes achetées par le cultivateur subissent moins de dommages durant le transport, du lieu d'achat à destination, que les jeunes arbres de 2 ou 3 ans.

AVRIL

EXTINCTEUR IMPROVISE. — Un simple siphon fait un excellent extincteur d'incendie parce que l'acide carbonique de l'eau gazeuse étouffe la flamme. Il suffit de pencher le siphon pour atteindre à une hauteur considérable, comme le sommet d'un rideau enflammé par exemple.

On constate aussi que les pommiers élevés dans la pépinière du cultivateur et transplantés sur sa terre n'offrent pas un retard de végétation aussi grand que celui des pommiers venant de loin.

Enfin les greffes coûtent relativement peu cher et n'exigent pas un travail très long pour leur culture en pépinière.

Les cultivateurs doivent donc savoir comment opérer la plantation des greffes, faire le récépage, donner les principaux soins de culture nécessaires au bon développement du jeune pommier; enfin, il leur importe de connaître les différents modes de taille se succédant dès le bas âge jusqu'à la troisième année de plantation et concourant à la formation de sa charpente.

Préparation du terrain. — Le terrain destiné à recevoir les greffes doit être ni trop sec ni trop humide. A l'automne labourer profondément; au printemps, un hersage énergique est de rigueur.

Une terre renfermant une quantité moyenne de matières organiques, de l'acide phosphorique, de la potasse et de la chaux, est convenable pour la plantation des greffes.

Inutile de dire que la terre doit être bien drainée, soit naturellement, soit artificiellement.

Plantation des greffes. — Le transport des greffes, de la cave à l'endroit de la plantation, nécessite l'emploi d'un panier ou d'une boîte quelconque. Les greffes sont déposées au fond, par lits, entre lesquels on dépose soit de la mousse fraîche, soit du sable frais. Par précaution, on peut placer une toile sur les greffes.

Epoque de la plantation. — La plantation des greffes se fera le plus tôt possible au printemps. Le moment en est arrivé quand la terre est bien réchauffée et convenablement ressuyée.

En pratique on constate que la reprise des greffes est meilleure lorsque la plantation est faite par une journée où le terrain se trouve à l'état légèrement humide plutôt que sec.

L'opération se fait mieux, car la terre ne s'éboule pas dans le trou où la greffe est placée.

Manière d'opérer. — Le planteur se sert d'un cordeau qu'il tend fortement au moyen de piquets plantés en terre; et, muni du plantoir il fait un trou de quelques pouces, place la greffe dedans, en ayant soin de ne laisser qu'un œil hors de terre. Il est important de bien étendre les racines de la greffe, ce que l'on obtient en lui faisant faire un mouvement de rotation sur elle-même de gauche à droite ou inversement; au besoin, pour empêcher les racines de remonter en haut, lors de l'introduction de la greffe dans le trou, le planteur peut se servir de ses doigts. Enfin il secoue la greffe par petits coups, avec le plantoir, presse fortement la terre le long des racines et de la tige.

Ce dernier point est une des conditions essentielles à la reprise des greffes.

La greffe est mal plantée quand, sur une traction de la main, faite assez légèrement, elle obéit et sort de terre.

Distances. — Les distances de $2\frac{1}{2}$ à 3 pieds entre les rangs de 1 pied à $1\frac{1}{2}$ pied dans les rangs sont convenables.

DETACHER LES GANTS BLANCS. — S'il n'y a pas de grosses taches, frotter avec une flanelle propre couverte d'un mélange de terre à foulon en poudre et d'alun; puis brosser avec une brosse douce.

CONSEILS POUR LE MOIS DE MAI.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

MAI

Pour dessiner un Jardin.

Comment tirer le meilleur parti du terrain.

Si vous voulez tirer quelque profit de votre jardin, il faut en préparer soigneusement le plan de façon à obtenir le meilleur rendement. La méthode la plus facile est de tracer un plan sur un papier quadrillé.

Les conseils suivants vous seront utiles.

Les rangs doivent être tracés dans le sens de la longueur du terrain, pour n'avoir à faire que le moins de tournants possible.

Si l'endroit est exposé au vent, il faut établir un coupe-vent qui assure des légumes plus précoces au printemps et plus tardifs à l'automne. Les rangs doivent autant que possible être dirigés du nord au sud et avoir un éclairage identique. On ne doit jamais tracer des rangs perpendiculairement les uns aux autres.

Les plantes qui restent, comme les framboises, les asperges, la

rhubarbe, etc., doivent former un groupe à part.

Les plantes hautes sont mises au nord du jardin, et ainsi elles ne cachent pas le soleil aux plantes naines.

On doit attribuer d'abord l'espace aux légumes les plus demandés et l'on remplit ce qui reste avec les extras.

Dans un même carré on plante les carottes, les navets et tous les racinages que l'on pourra alterner l'année suivante avec un autre culture.

N'oubliez pas que les tomates n'aiment pas habiter toujours le même sol; il faut, autant que possible, les planter dans un sol nouveau.

Les légumes grimpants doivent être semés dans un carré particulier, afin de pouvoir combattre plus effectivement les mouches à citrouilles. Toute la famille des choux doit aussi constituer un groupe à part, et si la chenille à choux fait son apparition, il est alors plus facile d'appliquer le traitement à la chaux.

Les oignons doivent être plantés dans le sol le plus riche et le plus finement pulvérisé.

Dans un sol nouvellement retourné, plantez une culture à binner — pommes de terre ou blé d'Inde. Ne plantez jamais de fraises dans un sol fraîchement tourné, de peur du ver blanc. S'il fait son apparition, empoisonnez-le avec du bisulfure de carbone.

On peut planter un peu partout des radis et des laitues pour remplir la place, ou comme jalons parmi les graines qui mettent longtemps à germer.

Si vous employez une houe à roues, adoptez une unité de largeur, et disposez tout par multiples de cette unité afin d'éviter d'avoir à rajuster les outils. Cela vous permettra aussi de planter du remplissage entre les rangs plus

espacés et de maintenir malgré cela le système de l'unité.

Il faut éviter de tailler les arbustes à fleurs avant qu'ils aient donné leurs fleurs, sauf l'*hydrangea paniculata*. Ne pas oublier que les arbustes qui fleurissent au printemps fleurissent sur bois

qu'ils ont fait l'année précédente. Les tailler alors serait enlever tous les bourgeons de fleurs. Il en est de même pour les arbres à fruits. Il faut se contenter d'enlever les branches superflues, afin de donner de l'air et de la lumière.

CONSEILS POUR LE MOIS DE JUIN.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

JUIN

Pour avoir de belles roses.

Bien des personnes se figurent que pour avoir beaucoup de roses il suffit que "ce soit l'année", comme elles disent. On aurait beau faire pour en avoir, si ce n'était pas l'année, il n'y aurait rien de changé, disent-elles. S'il y a quelque chose de vrai dans ces allégations, elles sont loin d'être absolues. Car, demandez donc à un rosier rabougri, maladif, mal nourri, de vous donner de belles fleurs? Vous n'obtiendrez que quelques mauvais boutons qui auront beaucoup de mal à s'ouvrir.

En un mot, ces personnes ne se doutent pas qu'il faut soigner les rosiers, les pruniers, les vignes, etc.

Il faut tailler ces arbustes comme il est nécessaire de tailler les fruitiers. Abandonné à lui-même, un rosier fleurira une première, une deuxième année, mais il ne donnera ni de belles ni de jolies roses. Aussi, plus on taille long les rameaux, plus ils produiront de fleurs; plus on taille court, moins on a de roses, mais elles sont plus belles et à tiges plus longues.

À la taille, on doit se préoccuper, avant de chercher à obtenir des fleurs, d'avoir de beaux rameaux bien forts et bien sains. Aussi supprimera-t-on toutes les brindilles et tous les rameaux faibles pour ne laisser que les plus vigoureux. Ceux-ci seront taillés à 4 ou 5 pouces en moyenne, selon les cas, et toujours sur un œil bien formé.

Une cause très sérieuse d'affaiblissement des rosiers greffés, c'est la sortie des "rejets" auxquels il faut faire une guerre acharnée. Le plus souvent, on se contente de les couper au ras du sol; c'est une mauvaise besogne, car ils repousseront bien vite: il est nécessaire d'aller les couper à leur point d'insertion sur le sujet.

Un rosier qui a fleuri s'est épuisé ou affaibli. Si on veut qu'il redonne l'année suivante de belles fleurs, il faudra lui procurer une nourriture abondante comme aux pommiers, aux poiriers, etc. Les gens de la campagne sont étonnés quand on leur dit de fertiliser leurs rosiers; ils sont encore plus surpris quand on leur parle d'y ajouter quelques onces d'engrais par

ped. On fume avec le fumier que l'on a, décomposé autant que possible, et si l'on veut user des engrais, on prendra des phosphates, des sulfates d'ammoniaque par moitié et quelques pincées de sulfate de magnésie.

Pendant la floraison, dès qu'une fleur est fanée, on coupe son pédoncule, on l'enlève et on jouit ainsi de fleurs plus belles dont l'éclat n'est pas atténué par elles qui sont passées. Les rameaux qui ne portent qu'une seule fleur à leur sommet sont rabattus à deux yeux plus bas que le pédoncule.

Dès que la première floraison est terminée, on doit se hâter de

raccourcir tous les rameaux qui ont fleuri, sans exagérer tout de même, pour favoriser une deuxième floraison; car un rosier qui fleurit beaucoup dans l'année se fatigue sérieusement et disparaîtrait rapidement s'il n'était abondamment nourri et bien soigné.

Dans ce but, il faut avoir soin de fournir de l'eau à ces arbustes, pendant l'été surtout: lorsque le sol est sec, les arrosages devront être plus fréquents que lorsqu'il est argileux. Plus un rosier souffre, plus il est accessible aux attaques des insectes ou des maladies cryptogamiques.

CONSEILS POUR LE MOIS DE JUILLET.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

JUILLET

Engraissement de la Volaille.

Pour que l'engraissement des poulets se fasse promptement et donne des bénéfices à l'éleveur, les sujets à engraisser doivent offrir

certaines conditions d'âge et de santé.

Outre la nourriture spéciale qu'il emploie pour engraisser la volaille, l'aviculteur doit en outre rechercher tous les moyens qui peuvent favoriser l'engraissement. Ces moyens sont tirés de la disposition du local, de l'air, de la lumière, de la chaleur et de la séquestration des sujets. Cette dernière condition est indispensable à leur prompt engraissement; elle est également nécessaire pour leur donner une chair blanche, tendre et fine.

Confection des épinettes. — Une épinette, ou cage d'engraissement, doit avoir 6 pieds de longueur, 16 pouces de largeur et 20 pouces de hauteur. Chaque épinette doit être séparée par 2 cloisons donnant 3 compartiments. Chaque compartiment peut contenir 4 poulets. Trois des côtés de l'épinette; le fond, le dessus et le derrière sont faits de lattes posées dans le sens de la

TEINDRE LES SOULIERS. — Les soulers blancs devenus sales et déformés peuvent être rajeunis en y appliquant avec un morceau de flanelle dix gouttes de safran mélangées avec trois cuillerées à thé d'huile d'olive. Il est bon de nettoyer à fond avant d'appliquer le mélange.

longueur. Sur le devant les lattes sont placées verticalement. L'épINETTE est élevée sur des supports de 15 pouces. Une augette en forme de V, mesurant 4 pouces de largeur et 4 pouces de profondeur, est placée sur le devant et supportée par des crochets en bois.

L'âge le plus propice pour engraisser les poulets est de trois mois et demi à quatre mois et demi.

Nourriture. — La nourriture des sujets soumis à l'engraissement diffère de celle donnée avant l'engraissement. Les volailles, comme les autres animaux, doivent être amenées progressivement et insensiblement au régime requis. Sans ces précautions on pourrait éprouver des pertes par suite d'indigestion et de diarrhée fétide.

Le régime dit de transition doit durer huit jours, pendant lesquels on augmente petit à petit la quantité d'aliments. Les pâtées des premiers repas seront assez épaisses, puis peu à peu on les fera de plus en plus liquides, pour ne pas passer brusquement les sujets de la nourriture sèche à une nourriture très liquide.

Il est souvent préférable de séparer d'avance les poulets destinés à l'engraissement. On peut faire ce choix quand ils ont trois mois.

Préparation à l'engraissement. — Avant de commencer l'engraissement il faut faire jeûner les oiseaux pendant toute une journée, c'est-à-dire qu'on laissera écouler 24 heures entre le dernier repas donné dans le poulailler ou colonie et le premier repas donné dans l'épINETTE. Les poulets devront rester dans cette dernière trois à quatre semaines. On divise

cette période en deux parties. Pendant la première semaine on nourrit les sujets à engraisser trois fois par jour de graines finement moulues, composées de deux parties d'avoine, d'une partie de sarrasin, d'une partie d'orge tamisés, et d'une demi-partie de blé d'Inde. Cette farine est mélangée avec du lait écrémé sûr, de sorte que le tout forme une patée claire. Pour 10 livres de farine il faut 15 livres de lait et une once de sel.

Lorsqu'on ne peut pas se procurer assez de lait pour préparer la patée, on se sert d'eau, en y ajoutant $\frac{1}{2}$ lb. de suif par 5 gallons d'eau.

On peut aussi donner des légumes et des os verts broyés.

Pendant les dix derniers jours de l'engraissement on donne la même patée, en y ajoutant 3 à 4 onces de suif par jour, et par 12 poulets. On augmente progressivement jusqu'à 4 ou 5 onces.

On doit nourrir légèrement les poulets pendant leur première semaine dans l'épINETTE, et cela trois fois par jour. Après les repas, on nettoie et renverse les augettes. Pendant le reste du temps de l'engraissement on donne aux poulets toute la nourriture qu'ils désirent manger dans l'espace d'une demi-heure, mais on ne leur sert plus que deux repas par jour, au lieu de trois. Vers la fin de la première semaine on doit réduire progressivement le repas du midi et augmenter proportionnellement le repas du matin et du soir de façon à ne donner que deux repas sans brusque transition. Pendant les grandes chaleurs on doit aussi donner de l'eau une fois par jour. On sert du gravier deux fois par semaine, et du charbon de bois trois fois par semaine.

PROTEGER LES TABLES. — Un morceau de papier ciré placé sous le surtout sur une table polie empêche le linge d'adhérer à la table dans les temps chauds et évite les taches d'eau froide d'un vase de fleurs trop rempli.

CONSEILS POUR LE MOIS D'AOUT.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

AOUT

Culture du Tabac.

Préparation du sol. — Ameublissement. — Pour le tabac comme pour toute autre culture, il importe que le terrain soit parfaitement égoutté, car c'est en vain que l'on entreprendra de réussir n'importe quelle culture, si l'on omet d'égoutter parfaitement le sol, surtout à l'automne.

L'égout se peut faire de deux façons, soit par le drainage ou la pose de tuyaux souterrains, qui est le système le plus complet et le plus efficace, mais aussi le plus dispendieux, trop dispendieux même pour un bon nombre de cultivateurs, soit par l'égout superficiel: fossés, rigoles, raies d'égouttement et sillons.

Dans un terrain drainé à l'aide de tuyaux souterrains, les labours pourraient indifféremment être faits à l'automne ou au printemps, mais dans l'autre cas il est indispensable, pour réussir avec le tabac, de faire un très bon labour fin d'été ou de bonne heu en au-

tomne, car les labours tardifs ne peuvent compléter le système d'égout; en effet, si les gelées prennent tôt après les labours finis, l'eau n'aura pas eu le temps de prendre son cours par les petits drains qui sont à la base des sillons et qui la doivent conduire à la rigole, qui, elle-même, la conduit jusqu'au fossé.

Il importe que le cultivateur se rende bien compte de ce fait, que, dans toute notre province, la principale raison d'être d'un bon labour c'est que sans lui les rigoles ni les fossés, si nombreux qu'ils soient, ne pourraient suffire à égoutter. C'est donc pour égoutter que l'on laboure et dans notre province de Québec, sans l'égouttement du sol, toutes les récoltes sont compromises.

Quoique les racines du tabac ne soient pas pivotantes, ni ne s'enfoncent très profondément dans le sol, cette plante exige cependant une terre profondément ameublie, qui conservera toujours pendant l'été une plus grande quantité d'humidité et facilitera l'aération du sol; et c'est pour ces raisons que dans bien des endroits, et presque partout où les terres ne sont pas drainées, nous recommandons de préférence la plantation sur rang ou billons, l'égouttement étant plus certain, la chaleur plus assurée et l'aération plus facile.

Il importe donc en tout cas de herser parfaitement et profondément à l'aide de la herse à disques, que l'on doit passer en tous sens, de façon à pulvériser si possible toute l'épaisseur du labour. On doit ensuite se servir de la herse à dents ou à finir qui donnera une surface mieux divisée et plus uniforme.

Pour mettre en billons, on peut se servir de la charrue à double versoir, ou du sarcler à oreilles et d'un rouleau léger, que l'on passe sur les billons, sans trop les

tasser cependant. On peut aussi se servir de la machine spéciale à mettre en billons, qui fait en même temps les deux opérations du rehaussement du sol et du roulage.

Les cultivateurs, en général, ne semblent pas se rendre compte de la nécessité de l'ameublissement du sol. Ameublir, c'est permettre à l'eau des pluies de s'infiltrer plus facilement à travers le sol, d'activer le travail bactériologique qui produit la décomposition des éléments minéraux et les rend assimilables par les plantes. Ameu-

blir c'est encore empêcher l'évaporation d'une quantité considérable d'humidité et garder en réserve pour les temps de sécheresse l'humidité dont chaque plante aura besoin.

Nous ne craignons pas d'affirmer que plus une terre est profondément ameublie, mieux elle résiste aux sécheresses prolongées et moins elle souffre des pluies persistantes. L'ameublissement peut donc être déclaré une des meilleures garanties de succès.

CONSEILS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

SEPTEMBRE

L'ensilage pour la production du lait.

On sait quels sont les effets bienfaisants de l'ensilage comme aliment pour l'engraissement du bétail; mais, pour la vache à lait, cette nourriture a encore plus d'importance puisque la vache à lait doit absorber beaucoup de liquide et être nourrie d'aliments succulents et juteux.

Nous connaissons tous la valeur d'un bon pâturage; malheureusement les saisons sont très courtes

dans notre pays et nos animaux doivent se nourrir au sec pendant 6 à 7 mois. à moins que nous puissions remplacer les fourrages secs par une nourriture plus verte et plus juteuse, tels que l'ensilage, les racines, etc.

Un certain nombre de nos cultivateurs apprécient la valeur des racines fourragères, mais, pour une raison ou pour une autre, nous cultivons peu de ces légumes ici, dans la Province; pourtant, qu'il y aurait un grand profit à en retirer pour le cultivateur laitier, surtout s'il n'a pas de silo!

La construction du silo est maintenant beaucoup simplifiée. Tout le monde sait à peu près à quelle époque couper le blé-d'Inde, et comment l'ensiler à très peu de frais.

Une bonne terre peut produire par acre de 15 à 18 tonnes de blé-d'Inde vert, garni de ses épis.

Cet excellent fourrage peut être placé dans le silo pendant qu'il est tout en jus et gardé là avec peu de perte, tout en y subissant une fermentation avantageuse.

On peut donner de 20, 30 et jusqu'à 60 lbs. d'ensilage de blé d'Inde à chaque vache, tous les jours, pendant l'hiver.

Il y a un préjugé parmi les laitiers qui les met sous l'impression

que l'ensilage est un aliment trop acide qui endommage les dents des vaches, ou encore a un mauvais effet sur le système digestif; mais l'expérience de ceux qui en ont fait longtemps usage démontre que ce préjugé n'a pas sa raison d'être.

Le blé-d'Inde est certainement le meilleur et le moins dispendieux des fourrages comme nourriture des vaches laitières, et, avec le silo, nous avons maintenant le moyen de conserver ce précieux fourrage pendant l'hiver, et d'avoir ainsi sous la main et à bon marché une nourriture succulente qui remplace bien les racines.

Il y a deux classes de cultivateurs laitiers; d'une part, ceux qui récoltent sur leur ferme toute la nourriture nécessaire pour le bétail, et, d'autre part, ceux qui étant établis sur un petit morceau de terre près d'une ville ou d'une station de chemin de fer, ne peuvent pas récolter la nourriture suffisante pour leurs animaux et sont obligés d'acheter les fourrages et le grain chaque année. Ceux-ci, le plus souvent, ne sont pas dans d'assez bonnes conditions économiques pour prospérer.

Je conseille aux cultivateurs de la première classe mentionnée ici, de cultiver le blé-d'Inde et de le semer assez clair pour que chaque tige produise plusieurs épis.

Ces épis donnent de l'ensilage riche et forment une bonne ration en y ajoutant quelques livres de foin de trèfle et deux ou trois livres de son ou d'avoine.

Quelques cultivateurs mettent le blé-d'Inde en silo sans le couper, mais il est recommandable de le hacher, car l'ensilage haché est toujours de meilleure qualité et se transporte mieux au moment de la distribution aux animaux.

On devra ajouter à l'ensilage une bonne ration de bons grains tous les jours.

Le cultivateur devra étudier les opérations de sa ferme afin de savoir ce que lui coûte la production de 100 livres de lait ou beurre, ce calcul est un peu compliqué mais encore assez facile; plusieurs cultivateurs le font déjà et prennent un grand intérêt à ce travail. En pesant le lait et les aliments, de temps en temps, on recueillera des renseignements précieux et le laitier pourra toujours savoir comment vont ses affaires.

CONSEILS POUR LE MOIS D'OCTOBRE.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Rajeunissement d'une prairie épuisée, au moyen du trèfle et des engrais minéraux.

Il arrive assez souvent que, faute d'un bon système de rotation, le cultivateur a sur sa ferme une ou plusieurs prairies qui ne lui donnent plus un rendement satisfaisant. Sans doute ces prairies devraient être relevées pour être de nouveau ensemencées en prairies fourragères ou mieux encore produire une récolte sarclée; mais, le cultivateur, occupé à d'autres travaux, n'a pas toujours le temps

de remettre en culture ces vieilles prairies. Ici le trèfle lui prête son concours, et, si l'on veut s'en servir, il permettra d'obtenir encore, pendant deux ou trois ans, sur ces prairies épuisées, des récoltes de foin rémunératrices, tout en enrichissant le sol.

Pratique du rajeunissement. — Au printemps, dès que la neige a disparu et que le sol est suffisamment raffermi, (ou mieux encore à l'automne), on épand sur la prairie à améliorer 500 à 800 lbs de phosphate Thomas et 100 à 200 lbs de chlorure de potassium (muriate de potasse), à l'arpent. L'épandage se fait à la main, à la pelle, ou mieux encore avec un épandeur mécanique. Faute de semoir, on applique les engrais mélangés au préalable avec deux ou trois fois leur volume de terre fine et sèche. L'engrais épandu, on herse en long et en large, énergiquement, afin de bien incorporer l'engrais au sol, puis (au printemps), on sème la graine de trèfle à raison de 12 lbs par arpent. Cette semence doit être enterrée par un bon coup de rouleau. Il n'y a plus alors qu'à laisser pousser. La récolte du foin se fait comme d'habitude et à l'époque convenable.

L'expérience faite dans la province de Québec a prouvé que pendant les deux années qui suivent cet ensemencement, ce système a doublé le rendement en foin des prairies ainsi traitées.

Trèfle enfoui comme engrais vert. — Non seulement le trèfle fournit au cultivateur une quantité considérable d'excellente nourriture pour ses animaux, mais il peut encore l'aider puissamment à ramener ou à maintenir avec économie la fertilité de sa terre, ce qui est de la plus grande importance.

Tous les cultivateurs s'accordent à dire que la plupart des vieilles

terres, autrefois si productives, de la Vallée du Saint-Laurent, sont bien loin de donner maintenant les plantureuses récoltes qui ont réjoui et enrichi leurs ancêtres. Les rendements d'aujourd'hui, tous l'admettent, valent à peine la moitié de ceux de jadis. D'où vient donc cette diminution dans la production de ces terres jadis si fertiles ?

Les causes de nos maigres récoltes d'aujourd'hui sont multiples, mais une des principales est certainement l'appauvrissement du sol en principes fertilisants, et tout particulièrement dans le manque d'humus et d'azote. Or, sans humus et surtout sans azote, pas de récolte possible. C'est le principe fertilisant par excellence. Malheureusement, c'est lui aussi qui se perd le plus facilement et qui coûte le plus cher lorsqu'il faut se le procurer à prix d'argent, et, pourtant, il est de toute nécessité que notre terre en soit abondamment pourvue si nous voulons avoir de bonnes récoltes.

Voulez-vous donner à vos terres une abondante provision d'azote sans presque rien déboursier ? Servez-vous du trèfle. Cette plante possède l'étonnante propriété d'absorber directement l'azote de l'air, qui en contient une quantité énorme. Nous avons là, la plus riche, la plus précieuse des mines, où nous pouvons facilement puiser, et à pleines mains, sans jamais craindre de l'appauvrir. Peu nous importe de connaître comment les savants expliquent l'absorption de l'azote de l'air par le trèfle. Il nous suffit de savoir, parce que le fait a été prouvé des milliers de fois, que cette plante jouit du merveilleux pouvoir de se nourrir de l'azote atmosphérique, de l'emmagasiner dans toutes ses parties et d'en enrichir le sol. On peut utiliser cette précieuse propriété du trèfle de différentes manières,

selon les circonstances. Le procédé suivant, qui est très simple et très économique, donne d'excellents résultats.

De bonne heure au printemps, on sème avec une céréale, dans le champ que l'on veut engraisser, dix à douze livres de graines de trèfle à l'arpent. A l'époque de la moisson on coupe la céréale en laissant un chaume plutôt long que court.

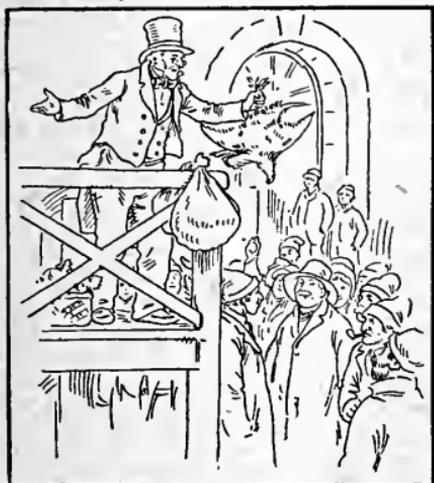
La récolte du grain enlevée, on laisse pousser le jeune trèfle le plus longtemps possible; il va sans dire que ce champ ne doit pas être pâturé, par aucun animal et sous aucun prétexte. Si la récolte du grain s'est faite vers la fin d'août ou au commencement de septembre, et si la saison n'est pas trop défavorable, le trèfle poussera avec vigueur et vers la fin de la saison, il couvrira tout

le terrain. Alors, on l'enfouira par un bon labour. Avant de labourer, il est bon de passer le rouleau; ce travail permet de labourer plus à l'aise et facilite l'enfouissement de la plante.

C'est tout ce qu'il y a à faire pour donner à la terre une fumure azotée d'une grande valeur, et une provision considérable de matière végétale dont la décomposition fournira l'humus, dont toutes les terres ont besoin pour produire d'abondantes récoltes. Inutile d'ajouter que le mélange au sol de la matière végétale contribue beaucoup à l'ameublir.

Cet enfouissement du trèfle en vert est surtout avantageux lorsqu'il s'agit de terrains où il est presque impossible de charroyer de l'engrais de ferme, soit parce qu'ils sont trop éloignés ou qu'ils sont d'un accès trop difficile.

CONSEILS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

NOVEMBRE

Elevage du porc.

Soins et traitements. — Quelques chiffres.

La première condition pour faire de l'élevage des porcs une chose payante, c'est de garder des sujets

en bonne santé et répondant à l'objet que l'on se propose. La seconde, c'est de leur servir une alimentation convenable, saine et en quantité suffisante. La troisième c'est de procurer à ces bêtes tout le confort qu'elles attendent de nous: qu'elles ne souffrent ni d'un changement trop brusque de température ni de l'humidité. Il faut aussi donner aux jeunes animaux, aux truies et aux verrats, suffisamment d'air et d'exercice, quand la température le permet. En Canada, on remarque souvent que des cochons vont en liberté dehors l'hiver, par des temps très froids; s'il est vrai qu'ils s'y habituent, il n'est pas moins fautif de croire que ces cochons donnent des gains en poids appréciables pour la somme de nourriture qu'ils consomment, car une grande quantité de cette nourriture est employée à entretenir leur propre chaleur animale et l'autre partie est consacrée à entretenir l'énergie dépensée dans leurs courses.

Dans les pays plus tempérés, comme en Angleterre, c'est différent, mais ici c'est de la cruauté que de laisser des cochons dehors l'hiver, sous des hangars ouverts à tous les vents. Les animaux reproducteurs auront aussi souvent d'exercice en plein air que le permettra la température, mais il ne faudra pas les oublier dehors par des nuits froides. Souvent les verrats, lorsqu'ils sont dehors, ne prennent pas assez d'exercice et restent à la même place, il faudra de toute nécessité les encourager à marcher. Quant aux truies et aux petits, ils se montrent plus actifs.

La porcherie ne devra pas être trop froide. Si la température est toujours plus basse que 50 degrés F., la plus grande quantité de la nourriture servie aux porcs sera employée à entretenir la chaleur animale, et cela ne paye pas autant que quand elle est employée à faire de la chair et de la graisse. Règle générale, il vaut beaucoup mieux garder les porcs dans une loge bien éclairée, bien ventilée, bien chauffée et bien sèche, et leur y servir une ration bien ordonnée et régulière, que de les laisser trotter dehors par les tempêtes, et qu'ils grelottent et crient continuellement. Dans la première condition, il y aura maximum de gain, ce qui signifie maximum de profits. Si les loges sont entretenues propres, les porcs les conserveront ordinairement propres. Si les lits sont secs, confortables et élevés de 4 à 6 pouces de terre, il sera également plus facile pour les porcs de les tenir propres.

L'idée de faire une bonne litière avec de la paille est très recommandable, surtout dans les temps froids. On peut aussi utiliser la sciure de bois, mais pas aussi avantageusement. La litière de la truie devant faire ses petits sera spécialement confortable et compo-

sée de foin court ou de paille hachée.

L'ÉLEVAGE DU PORC EST-IL RÉMUNÉRATEUR ?

L'industrie porcine est une des branches principales de l'élevage en agriculture. parce qu'elle court à augmenter les profits des récoltes.

Les vaches et les porcs peuvent être regardés comme des archands-vendeurs. Le cultivateur leur fait consommer ses récoltes, et s'ils sont de bons acheteurs et de bons vendeurs, ils lui seront profitables et dans leur lait et dans leur viande, plus même que s'il avait vendu directement, sans ces précieux intermédiaires, ses récoltes sur le marché.

Peuvent-ils faire ceci ?

Mais oui ! Et on peut dire avec raison et en conclure que les vaches et les porcs sont toujours les meilleurs transformateurs des récoltes. Ceci n'a lieu cependant, que lorsqu'on a cet objet en vue et qu'on donne les soins que nos troupeaux requièrent. Beaucoup de vaches ne donnent pas un rendement satisfaisant pour la nourriture qu'elles consomment, de même pour les cochons, mais ne croyons pas que ces animaux sont toujours à blâmer pour de semblables résultats. Souvent, au contraire, le cultivateur en est la cause. Le cultivateur doit d'abord choisir les races d'animaux qualifiées et répondant au but qu'il vise. Il doit les nourrir convenablement et les bien traiter, alors seulement il peut s'attendre à obtenir de bons résultats.

Si on fait de l'élevage de cette manière, il est reconnu de nos jours qu'il est très rémunérateur de vendre nos récoltes aux animaux pour qu'ils nous les revendent ensuite avec un bon profit, et même quelquefois sera-t-il avantageux d'en acheter pour eux.

Quelle est la valeur d'un porc à bacon de 200 lbs, poids vif ?

Si nous nous basons sur les prix payés dans les cinq dernières années, on peut prendre \$0.09 la livre comme moyenne, ou \$18.00 pour un porc de 200 lbs.

A combien revient un porc de ce poids ?

Deux choses sont à considérer dans cette question: le coût du cochonnet et le coût de la nourriture qui lui est servie pour l'amener à peser 200 livres.

En Canada, un porcelet de 4 à 5 semaines se vend ordinairement à peu près \$3.00, et il pèse environ 20 lbs. Pour qu'il atteigne 200 livres, il faut qu'il fasse un gain de 180 livres.

Combien d'unités nutritives 180 livres de gain requièrent-elles ?

De nombreuses expériences ont prouvé qu'un porc de 20 à 200 livres, en santé et nourri convenablement, gagnait en moyenne une livre en poids pour chaque 3½ livres d'unités nutritives qu'il consommait, mais prenons pour être plus certain 4 livres d'unités nutritives: 4 fois 180 livres = 720 unités nutritives.

Le coût d'une unité nutritive ne

dépasse pas un centin et quart, donc $4 \times 180 \times 0.01\frac{1}{4}$ cts = \$9.00.

Nous recevrons donc de la vente d'un porc à bacon de 200 livres poids vif, à 9 cts la livre.. \$18 00.

Coût d'achat d'un cochonnet de 4 x 5 semaines... .. \$3.00

Valeur de 720 unités nutritives, à un centin et quart \$9.00 \$12.00

Profit \$6.00

Il est entendu que l'intérêt de l'argent et le coût de la construction de la porcherie ne figurent pas dans les chiffres donnés plus haut, mais nous avons également omis ce que rapporte le fumier d'un porc, qui certainement recouvrira par sa valeur les dépenses encourues.

De tous les animaux domestiques, le porc est celui qui fait l'usage le plus économique de la nourriture qu'il consomme, mais comme toutes les autres branches de l'agriculture, l'élevage du porc, pour être rémunérateur, exige qu'on le pratique avec intelligence et d'après une méthode et un critérium rationnels.

CONSEILS POUR LE MOIS DE DECEMBRE.



Dessin de Henri Julien, exécuté pour la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Rations d'hiver pour 15 poules pondeuses.

MATIN. — Jeter cinq poignées de grains dans la litière, afin de faire gratter les oiseaux. Accrocher à un pied et demi au col, des navets, des betteraves, des choux, etc.

MIDI. — Jeter cinq ou six poignées de grains dans la litière, et donner des légumes, si les poules en ont besoin.

SOIR. — Pâtée composée comme suit: une partie de farine de blé-

d'Inde, deux parties d'avoine et trois parties de trèfle moulu, que l'on mélange avec des déchets de table, de cuisine, composés de viande, patates, navets, carottes, etc.

Ajouter une cuillerée à thé de la poudre stimulante ainsi composée: une partie de gingembre, une partie de moutarde, une demi-partie de poivre rouge et une partie de soufre, le tout mélangé de façon à ce que la pâtée s'émiette, et une cuillerée à thé de sel.

Si l'on n'a pas de déchets de cuisine, faire tremper du trèfle pendant 12 heures dans de l'eau chaude ou du petit lait, et assécher ce trèfle au moyen de moulée.

Laisser les volailles manger cette pâtée pendant 10 à 15 minutes, et avoir soin surtout de leur en donner à volonté, et de la leur servir aussi chaude que possible.

Servir cette pâtée trois fois par semaine, et les autres jours donner des os broyés et de la viande de cheval ou de tout autre animal sain, cuite ou crue, à volonté, et aussi 8 à 10 poignées de grains.

Si on n'a pas de déchets de cuisine riches en viande ni d'os broyés, ni de viande, ajouter au mélange indiqué, une demie-partie de farine de viande.

Les jours où l'on sert la pâtée ne donner que 4 à 5 poignées de grains.

Après le repas, enlever ce qui reste dans les augettes afin que celles-ci soient propres pour le repas suivant.

Le dernier repas de la journée devra être donné une heure avant que les poules aillent se jucher. Voir à ce qu'elles aient le jabot plein avant de se jucher. C'est le jugement et l'expérience de l'éleveur qui lui indiqueront, bien plus sûrement que les livres, la ration à donner. On s'étonnera peut-être de ne pas trouver dans cet article des mesures bien définies et l'on pourra dire qu'une poignée de grains peut varier beaucoup avec les mains qui la donnent, et que le terme employé est trop vague. C'est cependant à dessein que je ne donne pas ici de poids ni de mesures qui doivent varier avec la race, l'âge, les saisons, etc., pour laisser plus large la part d'initiative de l'éleveur, plus apte que n'importe qui à décider ce qu'il faut à ses poules.

Le blé-d'Inde ne leur sera donné que pendant les grands froids de l'hiver et les jours humides de l'automne.

En suivant ces principes, vos oiseaux seront actifs du matin au soir

Toutes ces recommandations ont leur importance et doivent être observées très ponctuellement.

MASSAGE DES GENCIVES. — C'est une très bonne méthode de masser tous les jours délicatement les gencives avec une brosse à dents sèche, pas trop dur. Cela améliore la circulation et tient les gencives en bon état.

EN VISITE CHEZ LE PERE JOSE

CONSEILS PRATIQUES D'UN VIEIL AVICULTEUR.

L'auto filait sur la Côte-de-Beaupré. Une ferme claire et propre attira notre attention. — Oh! Jean, je meurs de soif. Si tu étais bien gentil nous demanderions un bol de lait. L'auto, qui arrivait dans la basse-cour, fit envoler une vingtaine de poules, peu habituées, sans doute, aux entrées tapageuses.

Pendant que nous causions avec le fermier, le ciel se rembrunit peu à peu et la pluie commença à tomber, lente d'abord, puis avec une telle force que j'e m'écriai, au désespoir: mais nous ne pourrions jamais partir. — "Il n'y a pas de presse, ma p'tite Dame", dit le Père José, le propriétaire de la ferme; "j'ai une grande chambre et vous resterez aussi longtemps que cela vous plaira." Je restai.

Le lendemain matin, je fis la visite de la basse-cour. Curieuse comme notre mère Eve, j'écoutai cinq poulettes: Corneille, Barbue, Noirette, Grisette et Blanchette, qui se communiquaient ainsi leurs impressions:

Blanchette. — Depuis deux semaines que nous avons vu le jour, te rappelles-tu bien, Grisette, tout ce que nous avons fait? Quit! quit! quit! répondit Grisette, sous forme d'affirmation. Nous sommes venues au monde par une journée ravissante. Deux jours après notre naissance, nous avons mangé un délicieux plat de jaunes d'œufs cuits dur. Pour nos nombreux repas des jours suivants, on mélangeait des miettes de pain rassis aux œufs cuits durs. Nous nous étonnions sans cesse à la vue des choses, et petit à petit nous essayions nos forces pour trotter.

— Moi, dit Noirette, j'ai du nouveau. La vieille poule brune, celle qui jacasse tant, m'a dit que dès aujourd'hui et parce que nous avons deux semaines, nous aurons pour nos repas du gros gruau d'avoine, de l'orge mondée (barley) et du millet (mil anglais), mais pas de riz, qui contient trop peu d'éléments produisant de la chaleur.

A ce moment, j'avisai le Père José qui servait la nourriture dans un auget de bois blanchi en forme de V, pour qu'il n'y eût rien de perdu, et aussi, et surtout, pour éviter la contamination des aliments, cause principale des maladies. Après chaque repas, on retirait et on nettoyait à fond l'auget.

— Père José, voudriez-vous me vendre ces poulettes, fis-je, en désignant Blanchette et Noirette? Il se gratta l'oreille, en signe de réflexion, et me répondit: "Ce sera un gros sacrifice, car je tiens à mes poulettes, mais je vous les céderai tout de même, à la condition que vous suiviez exactement mes recommandations."

Que dois-je donc faire?

— Voici: elles auront six semaines dans un mois. A partir de ce moment, vous leur donnerez de l'avoine et de l'orge de bonne qualité. Ces deux sortes de grain les feront croître rapidement et les maintiendront en excellente santé."

— Je croyais qu'on leur servait aussi du blé?

"Oh! le blé est très bon, mais à condition d'être converti en pain, parce que la mouture, la fermentation et la cuisson développent un principe tonique qui ne se trouve pas dans le grain. Le sarrasin est trop engraisant. Il ne

faut pas non plus leur donner du maïs (blé-d'Inde), parce qu'il contient de l'oléine, principe préjudiciable à la ponte,"

— Et quand dois-je leur distribuer l'avoine et l'orge ?

“ Une fois par 24 heures, et le soir seulement. Cela, à cause du temps qui doit s'écouler jusqu'à la distribution du lendemain, et aussi pour entretenir la chaleur animale pendant la nuit, deux choses qui exigent la plus grande quantité d'aliments substantiels dont la digestion demande plusieurs heures. Le matin, un simple goûter composé de pain rassis, concassé, et de viande crue et maigre; cette dernière accompagnée d'os calcinés sur la braise et concassés. Distribuer du grain aux poulettes et aux poules le jour, les alourdit, les empêche de prendre un exercice nécessaire, la digestion étant trop laborieuse. Il faut toujours laisser à portée des poulettes et des poules de l'eau pure et fraîche. L'eau est encore plus nécessaire à la santé et à la ponte que la nourriture elle-même. Evitez le lait qui engraisse et affaiblit. L'hiver, laissez sortir vos poulettea au dehors, elles y mangeront de la neige à leur besoin et à leur plaisir.

— Bon! Bon! J'ai peur de tout embrouiller ça dans ma tête. Si j'ai besoin de conseils, je vous écrirai. Marché conclu, n'est-ce pas? J'emporte Blanchette et Noirette. Aussitôt dit, aussitôt fait, nous partîmes immédiatement, Jean et moi.

Les premiers temps tout alla bien. Mais quand vint l'hiver, je me demandai quel poulailler ferait mieux l'affaire. Dans l'embarras où je me trouvais, j'eus recours au Père José qui me répondit :

— “ Vous pouvez laisser sortir les poules sans crainte, en hiver, elles n'abuseront pas de cette li-

berté, étant plus casanières durant cette saison. Voici ce que je lisais l'autre jour concernant le poulailler dans les régions froides de Québec; je ne connais rien de mieux qui ait encore été écrit sur le sujet.”

“ Avec quels matériaux faut-il construire le poulailler ?

“ Avec du bois seulement. Et pourquoi? 1° Par raison d'ordre climatologique ; 2° Par raison d'ordre économique ; 3° Pour le confort de la poule.

“ Par raison d'ordre climatologique parce que de tous les matériaux de construction, pierre, béton, brique, tôle, coton jaune, bois, — ce dernier est celui qui protège le mieux contre le froid. C'est un fait admis en Russie: “ La vraie maison russe, celle qui convient au climat, c'est la maison de bois.” (Tissot, *La Russie et les Russes.*)”

“ Or, comme le climat des régions les plus froides de la province de Québec est à peu près celui du centre de la Russie, ce qui est convenable à ce pays l'est naturellement au nôtre.

“ D'ailleurs, on constate que dans toutes les contrées froides, les habitations sont en bois. Il suffit de mentionner, l'isba russe, la maison scandinave, celle de l'Allemagne du Nord, la maisonnette (en bois rond) du colon canadien, le chalet suisse.

“ Le poulailler, qui est, lui aussi, une habitation, doit donc être construit en bois, et en bois seulement. Nous avons une nouvelle affirmation de ce principe dans l'ouvrage de M. Voitellier intitulé: *Aviculture*. Voici ses paroles :

“ Les poulaillers en bois, pourvu que leurs différentes parties soient bien assemblées et que tous les joints soient bien recouverts par des couvre-joints, laissent beaucoup moins pénétrer

“ l'air froid en hiver que ceux en
“ brique recouverté en tuile.”

“ Le bois possède encore d'au-
“ tres avantages, comme on va le
“ voir par le fait suivant :

“ Les Japonais n'emploient que
du bois résineux, du bois résineux
surtout, dans la construction de
leurs maisons: et cela, parce que
cette matière est hydrofuge, pres-
que insensible aux variations hy-
grométriques, et, en même temps,
peu coûteuse.

“ (Dupona, cité dans *Dai Nip-
pon*, par de Villaret.)”

La p'tite Dame suivit à la let-
tre ces sages conseils du Père José,
et s'en trouva tellement bien,
qu'elle se décida bientôt de don-
ner quelques compagnes à Blan-
chette et Noirette. Elle acheta
leurs trois sœurs: Grisette, Cor-
neille et Barbue, puis, un peu plus
tard, quelques autres, jusqu'à ce
qu'elle en eut une vingtaine, qu'el-
le logea dans un compartiment
habilement disposé de son hangar,
tout à côté du garage de l'auto-
mobile. Ce fut un succès sur toute
la ligne. Pendant que les voisins

mangeaient — j'allais dire avec
regret — des œufs qui leur cou-
taient 50 cts la douzaine, notre
jeune femme nourrissait sa petite
famille d'une moisson abondante
d'excellents œufs (car, soit dit en
passant, tous les œufs ne sont pas
également riches en substances
nutritives et en saveur relevée)
qui ne lui coûtaient que fort peu
de chose, sans compter l'honnête
délassement que procurait à son
mari le soin quotidien de ses pou-
les, et la joie qu'éprouvaient les
enfants à aller, chaque jour, à la
découverte des œufs dans le pon-
doir.

En somme, les résultats furent
merveilleux, et la jeune femme,
disons-le tout bas, bien bas, qui
pouvait probablement rendre des
points à la vieille poule brune du
Père José, en répandit si bien la
nouvelle que l'année suivante —
le prix des œufs d'ailleurs mon-
tant toujours — toutes les mères
de famille du quartier voulurent
garder des poules. Elles ne pou-
vaient faire mieux.

AVICULTEUR.

MOTS POUR RIRE.

- Est-il instruit, ton fiancé ?
- Pas précisément; mais, tu sais,
c'est un homme qui a des lettres.
- C'est un écrivain ?
- Non, c'est un facteur.

L'esprit des autres. — Cet avia-
teur vient de battre tous les records.
— Dites qu'il leur a flanqué une
volée...

- C'est X... vous savez, le fa-
meux brasseur d'affaires, là-bas, ce-
lui qui a ses mains dans ses poches.
- Dans ses poches? Alors, ce n'est
pas lui.
- Comment! ce n'est pas lui ?
- car il aurait ses mains dans
les poches des autres.

- Votre ami le peintre a l'air bien
triste. Pourquoi donc ?
- Oh! il est désolé: il ne trouve
pas à vendre ses tableaux et il n'a
plus la force de travailler. Il passe
son temps à raconter ses déboires,
son découragement à tout le monde...
- Oui, à *peindre* son désespoir.

- Le choix d'un nom.* — Le proprié-
taire d'une écurie de courses venait
d'acheter un nouveau cheval.
- Je voudrais, dit-il à un ami, lui
donner un nom bien approprié à un
cheval de course.
- Appelle-le Lémor.
- Pourquoi ?
- Parce que les morts... vont vite.

POUR AVOIR DE BELLES POMMES

Nous devons à M. Firmin Letourneau, professeur d'entomologie à l'Institut Agricole d'Oka, les renseignements suivants pour combattre efficacement les nombreux ennemis s'attaquant au pommier, qui constitue aujourd'hui l'une des branches les plus

rémunératrices de notre industrie agricole.

Les lignes qui suivent sont une étude fortement documentée des principaux ennemis du verger et des moyens à prendre pour s'en débarrasser.

MALADIES ET INSECTES S'ATTAQUANT AUX POMMES

1. — *Tavelure ou galle des pommes.*

Les dommages causés par cette maladie sont considérables, surtout sous les climats humides. Certaines variétés, entre autres la Fameuse et la McIntosh, pour les pommes, et la Beauté flamande, la Duchesse et la Doyenne, pour les poires, y sont plus prédisposées.



FIGURE 1.

La tavelure attaque les rameaux, les feuilles et les fruits. Sur les rameaux, où on la voit tout d'abord, elle se montre sous forme de taches brunâtres. L'écorce se dessèche, se fendille et meurt.

Des rameaux, elle passe aux feuilles, où elle produit des taches arrondies, brunâtres, localisées surtout à la face inférieure.

Des feuilles, elle passe aux fruits pour y produire aussi des taches veloutées et noirâtres, ame-

nant parfois, surtout sur les poires, la formation de profondes crevasses. C'est cette dernière forme de la maladie que l'on constate le plus généralement. Les arboriculteurs qui cultivent la Fameuse, la connaissent bien. (fig. 1)

2. — *Kermès coquille.*

Ces kermès (fig. 2) se présentent sous forme de petites écail-

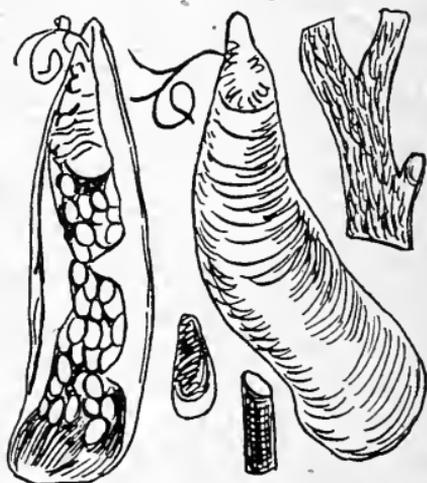


FIGURE 2.

les d'un cinquième de pouce de longueur environ, de même couleur que l'écorce où ils se trouvent fixés, tantôt par groupe et tantôt disséminés. En hiver, si l'on soulève ces petits boucliers et qu'on en examine le contenu, on y trouve une agglomération

de 50 à 100 œufs qui éclosent aux premières chaleurs de l'été. Il n'y a qu'une génération par année.

Cet insecte n'est pas très dangereux. On le rencontre surtout dans les vergers négligés.

3. — *Pyrale de la pomme ou ver de la pomme.*

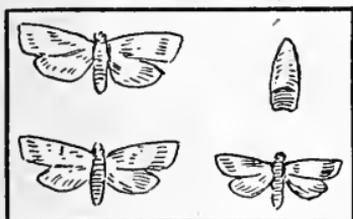


FIGURE 3.

C'est le pire ennemi de la pomme dans la province de Québec. Aux États-Unis, en 1909, il a causé des dommages pour \$16,000,000. Dans l'Ontario, on estime à \$2,000,000 la perte qu'il cause annuellement. Dans les vergers qui ne reçoivent aucun arrosage, on perd parfois 25% et même 50% de la récolte.

L'insecte adulte du ver de la pomme (fig. 3) est un petit pa-

pillon brunâtre mesurant environ trois quarts de pouce d'envergure. Il apparaît au commencement de l'été et dépose ses œufs sur les feuilles ou sur les fruits du pommier. Au bout d'une dizaine de jours, les larves ou vers sortent de la coquille. Immédiatement, sous l'empire de l'instinct qui les pousse, ils se dirigent vers la pomme, se promènent un peu sur son épiderme et s'arrêtent au calice (bout de la pomme opposée à la queue) à l'intérieur duquel ils passent les trois premiers jours de leur vie. Ils creusent alors plus avant, rongent, grugent, s'enfoncent jusqu'au cœur, s'attaquent jusqu'aux pépins, font des galeries dans la chair du fruit et sortent complètement développés au bout de 25 à 26 jours. Ils mesurent alors trois quarts de pouce de longueur. Ils sont de couleur rosée avec une tête brune et brillante. (fig. 4).

La pyrale passe l'hiver à l'état de larve dans un petit cocon. Elle se transforme en papillon au printemps.

4. — *Pique-bouton.*

Affublé de nom latin "Tmetocera ocellana" et du nom anglais "Bud Moth", le pique-bouton, comme on l'appelle chez nous, est considéré, à certains endroits, comme plus destructeur encore que la pyrale.

L'adulte est un petit papillon à peu près de la même grosseur que celui du ver de la pomme. Il s'en distingue par sa couleur. Au lieu d'être brun avec des taches dorées aux extrémités des ailes antérieures, il est gris cendré avec des taches jaunâtres.

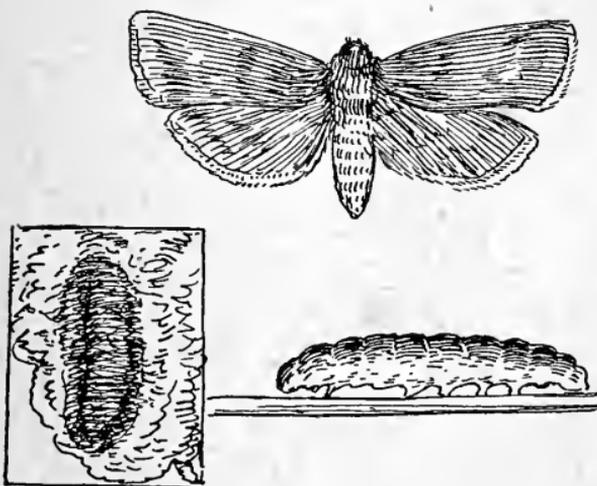


FIGURE 4.



FIGURE 5.

Au printemps, lorsque les boutons commencent à verdier, l's larves, imparfaitement développées,

de couleur rouge brun, quittent leur retraite d'hiver, se dirigent vers les boutons, à l'intérieur desquels elles pénètrent. De là, leur nom de pique-boutons. Un peu plus tard, ces larves emprisonnent dans leur tente un certain nombre de feuilles et de fleurs dont elles se nourrissent jusqu'au terme de leur croissance: ce qui arrive du 15 juin au 15 juillet. Elles se transforment immédiatement en pupes. Les papillons font leur apparition tard en été. Les femelles déposent leurs œufs sur les feuilles. Les nouvelles larves, avant de prendre leur retraite d'hiver, grugent les feuilles et les fruits. (fig. 1).

5. — Charançon de la pomme et charançon de la prune.

Les deux espèces s'attaquent aux pommes. Ce sont deux petits coléoptères (barbeaux) munis d'un long rostre (bec). Les adultes hivernent dans le sol. Ils apparaissent au printemps et enfouissent leurs œufs dans les fruits que dévorent les larves. (fig. 6).

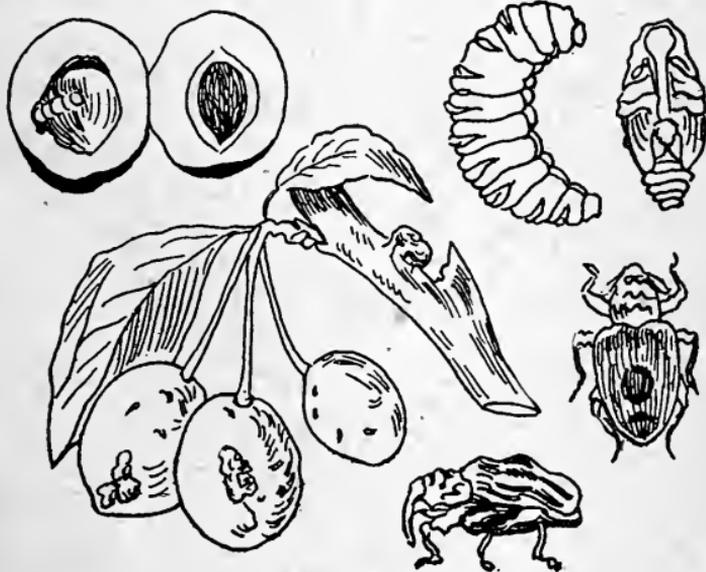


FIGURE 6.

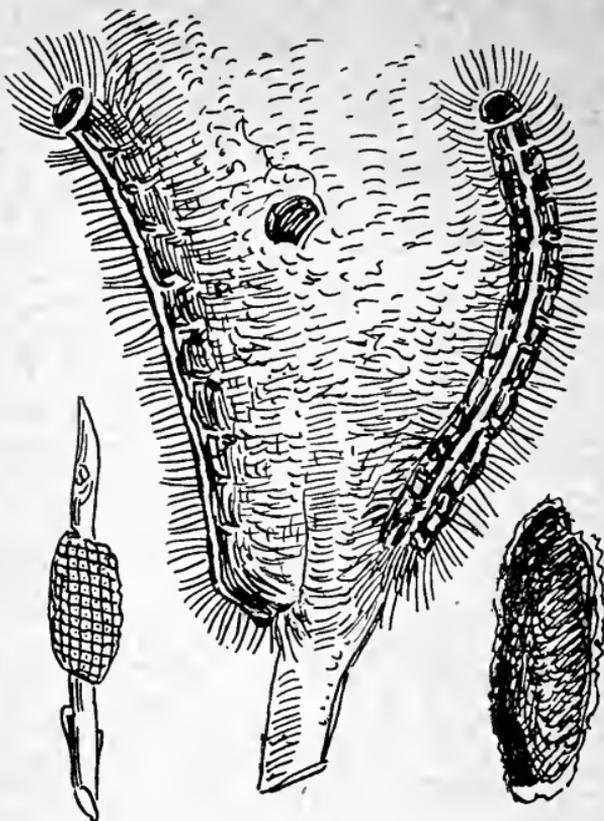


FIGURE 7.

6.—*Chenille à tente du pommier.*

L'insecte parfait de cette chenille est un papillon rougeâtre mesurant d'un pouce à un pouce et demi d'envergure et possédant sur les ailes antérieures deux lignes obliques de couleur plus pâle. Il apparaît généralement en juillet. Il est nocturne.

Les œufs sont déposés, en juillet, sur les rameaux des arbres. Les chenilles n'apparaissent qu'au printemps suivant. Elles se mettent immédiatement à l'œuvre: se construisent une tente et engloutissent les feuilles.

La chenille à tente, complètement développée, mesure environ

deux pouces de longueur. Elle porte une raie blanche sur le dos.

Une autre chenille: la chenille des forêts, de concert avec la précédente, dévore les feuilles du pommier. On la différencie de la chenille à tente du pommier par la ligne blanche du dos qui, au lieu d'être continue, est formée d'une suite de points blanchâtres. (figs. 7 et 8).

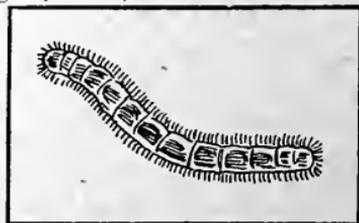


FIGURE 8.

7. — *Chenilles arpeuteuses.*

Il y a deux espèces de chenilles arpeuteuses : la chenille arpeuteuse d'automne et la chenille arpeuteuse du printemps. Le papillon de la première espèce dépose ses œufs à l'automne. Celui de la seconde les dépose au printemps. Les femelles n'ont pas d'ailes. Les chenilles mesurent trois quarts de pouce de longueur. Elles sont grisâtres et possèdent la curieuse habitude de recourber leur corps en marchant. On dirait qu'elles mesurent le terrain d'où leur nom d'arpeuteuses.

8. — *Ver du fruit vert.*

Cet insecte est connu par les Anglais sous le nom de "Green Fruit Worm". Il gruge les pommes vertes. N'est pas très répandu.

Le papillon du ver du fruit vert apparaît au début de l'été. Il dépose ses œufs sur les rameaux des arbres. Les larves, en attendant les fruits, s'attaquent aux feuilles. Elles mesurent, complètement développées, un peu plus d'un pouce de longueur. Elles sont vertes avec des lignes blanchâtres sur le dos.

Les cavités que ces vers pratiquent dans les fruits, peuvent être causées aussi par les rouleuses de feuilles.

Ce sont là les principaux ennemis de la pomme dans la province de Québec. Ils causent chaque année des dommages considérables. Ce sont des grugeurs qui vivent au dépens de nos fruits. Allons-nous les laisser faire ? Non ! Alors voici :

Au moyen de trois arrosages, effectués de la façon et aux dates mentionnées ci-dessous, on peut avoir raison de la Tavelure des

pommes, du Kermès coquille, de la Pyrale, du Pique-bouton, des Charançons, des Chenilles et d'autres grugeurs moins importants.

Premier arrosage :

Le premier arrosage doit se faire au printemps lorsque les boutons du pommier commencent à verdier. Ne pas attendre que les feuilles soient sorties.

Employer pour cet arrosage de la bouillie soufrée de 1.030 degré de densité. (On verra tantôt ce qu'il faut entendre par 1.030 degré de densité). Cet arrosage a pour but de combattre la tavelure ou galle des pommes. Il est très important. En outre de la tavelure, il détruit le kermès coquille, tue un grand nombre de pique-boutons qui, à ce moment, s'appêtent à pénétrer dans les boutons, fait périr bon nombre de bagues d'œufs de chenilles et arrêtent dans leur développement plusieurs maladies fongueuses.

Pour le premier arrosage, la bouillie soufrée est supérieure à la bouillie bordelaise.

Deuxième arrosage :

Pratiquer le deuxième arrosage lorsque les boutons (futures fleurs) commencent à rougir. Ne pas attendre que les fleurs soient sorties.

Employer pour le deuxième arrosage de la bouillie soufrée de 1.009 degré de densité ou de la bouillie bordelaise. Ne pas oublier d'ajouter pour 40 gallons de bouillie (soufrée ou bordelaise) 3 livres d'arséniate de plomb (voir le troisième post-scriptum).

Cet arrosage a pour effet de combattre la tavelure et autres maladies. L'arséniate de plomb que l'on y ajoute tue le pique-bouton, les chenilles à tente, les ar-

pentouses, les porte-cases, le ver du fruit vert et d'autres insectes moins importants.

Troisième arrosage :

Pratiquer le troisième arrosage au moment où les fleurs commencent à tomber. En d'autres termes, y recourir avant que les petites pommes ne soient formées.

Employer pour cet arrosage de la bouillie soufrée de 1.0008 degré de densité ou de la bouillie bordelaise. Ajouter, pour 40 gallons, de 2 à 3 livres d'arséniate de plomb.

Cet arrosage combat la tavelure, la pyrale ou ver de la pomme, les charançons, les chenilles, le ver du fruit vert et d'autres insectes broyeur. C'est l'arrosage du ver de la pomme. Il importe de le faire soigneusement et juste à temps. Il faut que chaque calice, chaque petite pomme en train de se former, soit rempli de poison. Le calice, en se fermant emprisonne le poison, lequel ne manquera pas de tuer la pyrale lorsque celle-ci essaiera d'y pénétrer.

Un quatrième arrosage, pratiqué avec les mêmes ingrédients que le troisième, s'impose parfois, surtout si la température est humide. Il aura pour but de combattre la tavelure ou galle des pommes.

On le fait une dizaine de jours après le troisième.

Bouillie soufrée :

Aujourd'hui, rares sont ceux qui ne savent pas ce que c'est que la bouillie soufrée. Toutefois, pour rafraîchir la mémoire, voyons-en brièvement le procédé de fabrication.

Pour faire de la bouillie soufrée, il faut de l'eau, de la chaux vive de toute première qualité et du soufre en poudre.

Ces ingrédients s'emploient dans les proportions suivantes :

Soufre..	100 livres
Chaux..	50 "
Eau...	50 gallons.

Eteindre la chaux, la détremper dans les 50 gallons d'eau auxquels on ajoute les 100 livres de soufre. Remuer la masse pour en faire une pâte homogène et faire bouillir pendant une heure. Se servir pour cette cuisson d'un tonneau (tonne à mélasse par exemple) dans lequel on fait arriver un tuyau de vapeur.

Certaines sociétés coopératives fruitières s'occupent de faire la bouillie soufrée dont les membres ont besoin. Ainsi, celle de St-Hilaire en a vendu l'année dernière 3,200 gallons.

La chaux et le soufre devraient toujours être achetés en grande quantité à la fois et par l'entremise des sociétés coopératives.

Premier post-scriptum :

La mouche de la pomme ou ver chemin de fer (*Rhagoletis pomonella*) cause des dommages importants dans la région fruitière des Cantons de l'Est.

L'adulte, petite mouche à ailes tachetées de noir avec abdomen ceinturé de blanc, dépose ses œufs sous la peau du fruit. Elle peut en insérer une douzaine dans une seule pomme. Les vers, sans pattes, conséquemment faciles à distinguer de la pyrale ou ver de la pomme, creusent un grand nombre de galeries dans la chair du fruit.

Cet insecte hiverne à l'état de pupé. Les mouches apparaissent

à la fin de juin ou au commencement de juillet.

Les arrosages mentionnés ci-dessus ne peuvent rien contre la mouche de la pomme.

Pour la détruire, arroser les arbres au premier de juillet et une dizaine de jours plus tard avec la préparation suivante.

Arséniate de plomb (en pâte) 5 l.
Mélasse. 25 livres.
Eau. 100 gallons.

Si l'on détruit les pommes infestées dès qu'elles tombent, empêchant ainsi les vers de se transformer en mouches, il est rare que l'on soit obligé d'avoir recours aux pulvérisations empoisonnées.

Deuxième post-scriptum:

Si, au premier arrosage, pratiqué lorsque les boutons commencent à verdier, ou au deuxième, lorsque les boutons à fleurs commencent à rougir, vous constatez, sur ces nouvelles pousses, le puceron vert du pommier, ajoutez par 100 gallons de bouillie soufrée, trois quarts de chopine de sulfate de nicotine (6 onces par 40 gallons)

Dans la même préparation, vous aurez donc trois ingrédients distincts: la bouillie soufrée combattant les maladies, l'arséniate de plomb tuant les insectes broyeurs et le sulfate de nicotine les insectes suceurs. C'est du "trois dans un."

Le sulfate de nicotine ne se fabrique pas dans la province de Québec. On peut s'en procurer à l'adresse suivante :

The Canadian Sprayer Co.,
Trenton,
Ontario.

Le sulfate de nicotine est le meilleur insecticide contre les insectes suceurs: pucerons (lanigère et autres), punaise du pommier, poux des animaux, etc. La direction (recette) se lit sur la boîte.

On peut employer le sulfate de nicotine avec de l'eau. Dans ce cas, on ajoute, pour 100 gallons de celle-ci, 3 à 4 livres de savon. (Ne jamais mélanger de savon aux bouillies soufrée et bordelaise).

Les directions généralement suivies sont: 1 once liquide de sulfate de nicotine par 8 gallons d'eau ou 12 onces par 100 gallons.

Pour les grands vergers, on recommande les pompes actionnées par un moteur à gazoline. Elles demandent moins de main-d'œuvre et assurent un meilleur débit que les pompes à bras.

Se servir de préférence, surtout pour le deuxième arrosage, de becs coudés. Leur emploi permet d'atteindre plus facilement le calice des fleurs.

Le liquide que l'on obtient en faisant bouillir pendant une heure 1 livre de déchets de tabac dans 2 gallons d'eau, constitue un excellent insecticide contre les pucerons.

Troisième post-scriptum:

L'arséniate de plomb se vend sous deux formes: en pâte et en poudre. Cette dernière ayant deux fois la force de la pâte, il suffit de 1 livre à 1½ livre d'arséniate de plomb en poudre pour 40 gallons de liquide (bouillie soufrée, bordelaise ou eau), tandis qu'il faut doubler la dose et employer de 2 à 3 livres du même poison sous forme de pâte.

Que sert à l'homme d'avoir de beaux vergers s'il vient à perdre ses pommes!...

(La Palice).

LE MERITE AGRICOLE



Fac-similé de la médaille accordée aux lauréats du Mérite Agricole.

Sait-on qu'il n'existe qu'un seul Ordre de Chevalerie officiellement institué en Amérique, et que cet ordre, destiné à encourager et récompenser les cultivateurs, fonctionne depuis plus d'un quart de siècle dans la province de Québec? Le Mérite Agricole, en effet, dont les Noces d'Argent, en 1915, ont donné lieu à d'incomparables fêtes à l'Exposition Provinciale de Québec, constitue une chevalerie unique dans le nouveau-monde, — la Chevalerie de l'Agriculture québécoise.

Le Mérite Agricole fut établi dans la province de Québec en vertu d'une loi passée par la Législature à sa session de 1889, et ce fut l'année suivante, en 1890, que pour la première fois, chez nous, la classe agricole reçut des distinctions spéciales. Ce fut l'honorable Honoré Mercier, ancien premier-ministre de la province, qui fonda cet ordre dont il avait étudié la constitution et le fonctionnement en France, notre ancienne mère-patrie. Un projet de loi calqué sur les statuts français, présenté et étudié à l'Assemblée Législative le 7 février 1889, fut adopté quinze jours plus tard et

sanctionné le 21 mars 1889, sous le titre "Acte créant des concours provinciaux d'agriculture et des distinctions provinciales de Mérite Agricole."

Le premier concours du Mérite Agricole fut organisé sous les auspices du Conseil d'Agriculture de la province avec l'assistance de l'honorable H. G. Joly de Lotbinière, et eut lieu dans l'été de 1890. Des 34 cultivateurs inscrits à ce premier concours, 28 furent proclamés lauréats. Ceux-ci, lors de l'inauguration du nouvel Ordre de Chevalerie, le 23 décembre 1890, furent l'objet d'une démonstration inoubliable, au Palais Législatif de Québec, quand ils reçurent leurs diplômes et leurs médailles des mains des personnages les plus distingués du monde religieux et civil.

Les honneurs conférés par le Mérite Agricole s'obtiennent au moyen d'un concours dont les conditions faciles permettent à tout cultivateur laborieux et économe d'y prendre part. Ceux qui ont obtenu des prix dans les concours de comté pour les terres les mieux tenues, et qui exploitent soit comme propriétaires, soit comme locataires, une terre dont au moins 60 arpents sont en culture, peuvent y prendre part et aspirer aux honneurs du Mérite Agricole.

Les cultivateurs s'inscrivent au concours le ou vers le 1er juin de chaque année, au moyen de blancs fournis par le Département de l'Agriculture à ceux qui en font la demande. Ces blancs contiennent un certain nombre de questions auxquelles les concurrents sont priés de répondre et qui servent à l'information des juges du concours. Ceux-ci font la visite des fermes pendant l'été, et accordent un total de cent points pour le système de culture le mieux jap-

té au sol, aux circonstances et aux divisions des terres, pour l'état des produits, pour la destruction des herbes nuisibles, pour l'épierrement, le nivellement, le dressage des cours d'eau, le drainage, la qualité des engrais, pour l'habitation des bâtiments, les instruments aratoires et l'outillage agricole, pour l'état du bétail, l'état général de l'agriculture, etc.

Les juges n'ont pas à s'occuper de la fortune des concurrents mais de leur mérite et de leur travail. Ils doivent rechercher avant tout quels sont ceux qui tirent le meilleur parti de leurs terres sans les épuiser et avec le moins de dépenses comparées à la somme de profit net qu'ils en obtiennent. Le but que doivent poursuivre les juges est à la fois d'honorer et récompenser ceux qui se distinguent dans l'agriculture, de signaler ce qu'ils trouvent de bien, comme exemple à imiter, et ce qu'ils trouvent de mal et de défectueux, comme exemple à éviter.

Les distinctions honorifiques de l'Ordre du Mérite Agricole consistent :

(a) en un Diplôme et une Médaille d'Argent pour celui qui a obtenu au concours le degré de *Très Grand Mérite* (b) en un Diplôme et une Médaille de Bronze pour celui qui a obtenu le degré de *Grand Mérite* ; (c) en un Diplôme pour celui qui a obtenu le degré de *Mérite*.

Le *Très Grand Mérite* est accordé à celui qui a obtenu au concours 85 points sur les cent points alloués pour une culture parfaite; le *Grand Mérite* est accordé à celui qui a obtenu 75 points et le *Mérite* à celui qui en a obtenu 65.

Celui qui s'est le plus distingué à maintenir la perfection de la culture qui lui a valu sa distinction honorifique, reçoit une Médaille d'Or de la même dimension

que sa Médaille d'Argent et comportant les mots: *Très Grand Mérite Exceptionnel*.

Ceux qui ont obtenu la distinction de *Très Grand Mérite*, de *Grand Mérite* et de *Mérite* peuvent toujours concourir tant qu'ils ne sont pas lauréats de *Très Grand Mérite Exceptionnel*.

La province, pour les fins du concours, est répartie en cinq grandes divisions.

Le but que se proposait Mercier en instituant le Mérite Agricole fut parfaitement atteint. Ce fut dans toute la province un réveil des légitimes ambitions des classes rurales. Une vive émulation commença à régner un peu partout, et l'on vit, dans les régions nouvelles surtout, — telle, par exemple, celle du Lac Saint-Jean — l'Agriculture prendre un nouvel essor et contribuer puissamment à la prospérité générale.

Cependant, comme la plupart des institutions, même les meilleures, le Mérite Agricole eut ses périodes d'activité et de déclin. Avec le temps, le zèle des premières années sembla se ralentir. Par suite, sans doute, de l'absence de démonstrations et de cérémonies publiques, le Mérite Agricole semblait depuis quelques années de plus en plus oublié et s'orienter vers l'indifférence et la désuétude, quand la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec, qui s'occupe constamment de promouvoir les meilleurs intérêts de l'agriculture dans cette province, prit l'initiative de célébrer, en 1915, par des fêtes grandioses, les Noces d'Argent de l'Ordre du Mérite Agricole.

“Ce n'est point une œuvre d'un jour, avait déclaré l'illustre fondateur du Mérite Agricole en 1890, mais c'est une œuvre permanente que nous confions à ceux qui viendront après nous.”

“ La Commission de l'Exposition Provinciale de Québec recueillit le précieux héritage, et sans bénéfice d'inventaire ” comme disait M. Georges Morisset, l'administrateur de l'exposition et le promoteur des grandes fêtes de 1915. Elle n'eut qu'à se féliciter, car l'idée rencontra partout un accueil des plus sympathiques. Les démonstrations dont elle s'était faite l'instigatrice furent couronnées du plus franc succès et suivies d'une renaissance agricole qui n'a de comparable que l'époque où fut institué le Mérite Agricole.

Il serait trop long de dire ici ce que furent ces belles fêtes. Plus de 400 lauréats du Mérite Agricole y prirent part. Les voix les plus autorisées chantèrent les louanges de l'agriculture devant trente mille personnes accourues des quatre coins de la province, autant pour assister à ces démonstrations que pour visiter la grande Exposition, et les lauréats de 1914 et de 1915 furent solennellement décorés des insignes du Mérite Agricole, insignes évocatrices de leurs succès et récompenses de leurs intelligents et persévérants labours. C'est au cours de cette mémorable journée du 1er septembre 1915 que les lauréats survivants érigèrent et inaugurèrent solennellement au Parc de l'Exposition Provinciale un magnifique mât d'honneur destiné à commémorer ce grand événement, et que le drapeau national fut hissé pour la première fois au sommet de ce mât, par Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province, Sir P.-E. Leblanc.

A l'issue d'un splendide banquet offert aux lauréats et à l'occasion duquel il prononça un discours des plus remarquables sur les beautés de la vie du cultivateur, le premier ministre de la province, sir Lomer Gouin, disait que dans toute sa carrière, aucune démonstration ne l'avait autant

ému, qu'aucune réunion ne lui avait fait une si bonne impression, que ces fêtes du Mérite Agricole.

De son côté, l'honorable M. Jérémie Décarie, secrétaire provincial, dont le père fut un lauréat en vue du Mérite Agricole, déclarait au sortir de cette fête, où il venait de vanter éloquemment les belles qualités de la fermière canadienne, que rien n'était plus beau, ni plus apte à revivifier l'amour, la passion de la terre, que cette inoubliable démonstration.

“ Cette célébration a fait époque dans nos annales, écrivait quelques mois après l'honorable M. J.-Ed. Caron, ministre de l'agriculture, à l'organisateur des fêtes du 1er septembre; cette célébration marque un point important de notre progrès agricole. Elle met aussi en plus vive lumière le mérite particulier des lauréats et les montre comme exemples à suivre à toute notre population. Les effets bienfaisants de cette belle fête de l'agriculture se font sentir dans le réveil agricole accentué qui se manifeste dans notre province.”

Devant un succès aussi complet, l'Exposition Provinciale décida, en 1916, de continuer l'œuvre de 1915. Elle organisa de nouvelles fêtes en l'honneur des lauréats de l'année, et il est à remarquer que le nombre de ceux-ci, qui n'était que 9 en 1915 dépassait 80 en 1916 !

La manifestation, en 1916, a consacré le culte au Mérite Agricole d'une façon tangible, par l'inauguration du drapeau officiel de cette institution et le chant d'une ode composée spécialement pour l'occasion par un jeune homme de talent, M. Maurice Morisset, d'Ottawa, pièce d'une grande envergure dans laquelle sont célébrées la grandeur et les beautés de la vie champêtre et le noble rôle des chevaliers du Mérite Agricole.

Les fêtes du Mérite Agricole, qui auront lieu désormais chaque année pendant la semaine de l'Exposition Provinciale, constitueront un admirable stimulant des fortes énergies de nos paysans. Pendant l'époque douloureuse que traverse notre pauvre humanité, ce juste hommage aux chevaliers du sol national fera constater à tous que les sueurs journalières du laboureur sont non moins nécessaires

que le sang du héros tombant sous la mitraille, pour conserver l'intégrité du domaine héréditaire et le rendre toujours plus fertile et plus beau... Nos braves cultivateurs ne préparent-ils pas dans le travail quotidien et dans la lutte continuelle le magnifique avenir de la nation, et le champ où ils laissent le meilleur d'eux-mêmes n'est-il pas, lui aussi, un champ d'honneur ?

ROLE BIENFAISANT DES MICROBES OU BACTERIES EN AGRICULTURE

Sans entrer dans les détails techniques, — qui seraient intéressants mais trop longs — bornons-nous à énumérer sommairement en quelles occurrences le cultivateur bénéficie du travail invisible des bactéries. Cet exposé suffira à démontrer l'importance des études microbiologiques en agriculture.

(1) Tout propriétaire de verger qui veut récolter beaucoup de fruits de qualité supérieure arrose ses arbres trois ou quatre fois l'an, contre les chenilles, insectes, maladies, pestes et parasites. S'il a quelques connaissances élémentaires en entomologie, il aura soin de faire ces arrosages à des époques fixes et selon des procédés fixes, bien déterminés. Et cela, parce qu'il aura appris que certaines bactéries le secondent puissamment dans la destruction des pestes et des maladies, attendu que cet intéressant petit bétail se chicane perpétuellement — en quoi il ressemble à l'espèce humaine — et s'entremange avec beaucoup d'appétit.

(2) Dans l'industrie laitière les bactéries jouent des rôles de prime importance. C'est du reste dans cette branche de l'agriculture qu'elles ont été étudiées le plus à fond. (a) C'est la prédominance des bactéries de l'acide lactique qui opère la maturation de la crème. (b) Ils activent la maturation des différentes sortes de fro-

mages. (3) Ils permettent la fabrication de beurres à différents arômes, etc., etc. En industrie laitière, l'action bactérienne est bienfaisante ou préjudiciable ; c'est au cultivateur ou à l'agronome de contrôler la fermentation.

(3) Ce sont des bactéries qui décomposent les fumiers, qui cuisinent les principes non assimilables et les changent en aliments prêts à être directement ingérés par les plantes.

(4) Dans le sol, le phénomène de la nitrification s'opère par des bactéries. Elles convertissent les matières azotées organiques en sels ou nitrates qui servent d'aliments directs aux plantes.

(5) Certaines plantes appelées légumineuses (pois, trèfle, luzerne, fève), se nourrissent de l'azote atmosphérique que fixent leurs racines au moyen de *nodosités* ou *nodules*. Dans chaque nodosité (grosse comme une tête d'épingle) sont des milliers de microbes bienfaisants, qui fixent l'azote de l'air, s'en nourrissent, puis le cèdent à la plante, qui s'en nourrit à son tour. C'est pourquoi ces plantes n'appauvrissent pas le sol en azote. Elles l'enrichissent même en lui abandonnant des débris, racines, etc., qui renferment de l'azote puisé dans l'atmosphère.

Cette énumération, même incomplète, prouve à l'évidence le rôle bienfaisant des microbes en agriculture.

LE CREDIT RURAL

Considérations sur le Bill de Crédit Rural qui vient d'entrer en vigueur aux Etats-Unis.

La question du crédit agricole est maintenant devenue d'une suprême importance pour tous les citoyens de ce pays. Le mot est nouveau au Canada, mais la chose elle-même s'impose avec une telle urgence qu'il nous faudra l'obtenir sous une forme ou une autre si nous voulons que la prospérité continue à régner parmi nous. En divers pays de l'Europe, où le sol est naturellement inférieur au nôtre, le crédit agricole fonctionne déjà depuis longtemps à la complète satisfaction de tous les intéressés. A venir jusqu'à l'époque présente, nous avons vécu au Canada en nous reposant avec tranquillité sur les ressources inépuisables de notre sol. Mais aujourd'hui les signes d'épuisement sont devenus manifestes, et il nous faudra forcément aviser à en agir autrement à l'avenir que par le passé, si nous ne voulons pas en souffrir des dommages irrémédiables.

Comment le crédit agricole nous apportera-t-il les secours que nous en attendons ? D'une manière générale, cela rendra la vie plus facile à nos cultivateurs, et, le rendement des terres en étant accru, le pays tout entier s'en trouvera mieux. On obtiendra cet heureux résultat, premièrement en mettant l'agriculture sur une meilleure base commerciale; secondement, en mobilisant les terres et les hypothèques agraires; et troisièmement, en établissant des institutions financières qui auront pour principal objectif l'intérêt de l'emprunteur et non pas du prêteur. Si un tel desideratum sem'le de prime abord être purement utopi-

que, la meilleure réponse qu'on puisse donner est que tout cela a déjà été réalisé en Europe avec de grands avantages, notamment en France et en Allemagne, et que les Etats-Unis ont cru bon de s'inspirer de l'exemple de ces deux pays pour établir les grandes lignes de leur "Farm Loan Act," passé le 17 juillet dernier, et dont on attend chez nos voisins, dans le domaine agricole, une rénovation qui équivaudra presque à une révolution.

On aura une idée de ce que représente réellement cette révolution quand nous aurons dit que le "Farm Loan Act," récemment promulgué à Washington, établit tout un organisme permettant à tout agriculteur honnête, cet agriculteur fût-il sans le sou, d'obtenir l'argent qu'il lui faut pour commencer ou continuer ses travaux agricoles. Sous ce rapport, cette loi met financièrement la classe rurale américaine dans une situation analogue à celle de l'homme d'affaires ordinaire. Egalement, le cultivateur qui, ayant déjà une terre, manque de fonds pour l'améliorer, pourra désormais, grâce au "Farm Loan Act," trouver les sommes qu'il lui faut pour cela.

Le grand principe sur lequel les législateurs de Washington devaient tout d'abord tomber d'accord était de savoir si le gouvernement fédéral prêterait directement aux cultivateurs ou s'il y avait lieu d'établir des institutions locales qui feraient cette besogne.

L'accord s'est réalisé en établissant deux catégories de banques

agricoles: celles qui reçoivent l'assistance de l'Etat, et celles qui sont purement d'initiative privée. Les premières sont au nombre de douze, une pour chacun des douze districts établis aux fins de cette législation particulière. Le nombre des banques d'initiative privée reste illimité.

Chaque banque de district forme, dans le territoire particulier relevant de sa juridiction, un nombre illimité d'associations de crédit foncier, dites "National Farm Loan Associations," comprenant chacune au moins dix cultivateurs, avec un homme d'affaires agissant comme secrétaire-trésorier, et cinq directeurs, qui choisissent un évaluateur. C'est là le véritable bureau de prêt, parce que toute demande de fonds doit être présentée en première instance à cette association locale, qui examine les titres, fait évaluer la propriété, et, lorsqu'elle est satisfaite, envoie la demande à la banque de district, chargée d'avancer le montant du prêt.

Un cultivateur a-t-il besoin d'argent pour les fins de son entreprise agricole, il s'adresse à la "National Farm Loan Association" de son canton, et celle-ci s'adresse à son tour à la banque agricole de son district, qui lui avance les fonds demandés, à condition qu'ils servent à l'achat de terres pour fins agricoles, ou à celui de rouler ou d'engrais chimiques, ou d'animaux pour la ferme, ou à la construction de bâtiments ou à leur amélioration, ou enfin à l'acquiescement d'une dette contractée pour fins agricoles. La banque agricole retient 5 pour cent du montant que chaque cultivateur emprunte et le verse au crédit de l'emprunteur, à titre d'actionnaire de la "National Farm Loan Association." De la sorte, chaque emprunteur se trouve augmenter le capital-actions de la banque ru-

rale, qui peut à la longue étendre ses opérations et rembourser avec le temps, avec ses seules ressources, l'Etat qui lui a fait des avances de fonds.

L'intérêt est limité à 6 pour cent, et les emprunts, garantis par hypothèque, sont remboursables par amortissements répartis sur une période variant de 5 à 40 ans. Aucun emprunt n'est de plus de 50 pour cent de la valeur réelle des terres, ou de plus de 20 pour cent de la valeur des améliorations permanentes à exécuter.

Tel quel, ce système de banques agricoles peut n'être pas parfait. Ainsi, on a déjà trouvé à redire, dans les milieux économiques américains, à l'adjonction de banques d'initiative privée à celles de l'Etat. C'est compliquer inutilement l'organisme, a-t-on dit. Il se pourrait que cela fût vrai. Ajoutons qu'on a pu aussi déjà constater, notamment dans l'Etat du Maine, que ce système n'était guère vu d'un bon œil des cultivateurs. Ce que ceux-ci désirent, paraît-il, c'est l'emprunt à courte échéance et sans hypothèque, comme dans le commerce, et c'est là ce que la nouvelle loi ne peut pas leur procurer. Néanmoins, il reste acquis que le "Farm Loan Act," malgré ses défauts probables, et quoiqu'il ne soit pas encore très au point, est la première législation américaine tendant à faire la partie raisonnable aux cultivateurs, jusqu'ici si négligés par les banques ordinaires, plus intéressées aux opérations de l'industrie qu'à celles de la culture.

Le bon côté de cette nouvelle création, c'est la coopération qui en est la base; car tous les emprunteurs sont obligés de devenir les actionnaires de la Banque foncière du district dont ils relèvent. Nous devrions pouvoir profiter au plus tôt, au Canada, de cette expérience et de cet exemple. Dès

avant 1911, M. F. D. Monk avait posé aux Communes la question du crédit rural, et demandé l'établissement d'un système de banques agricoles coopératives assistées par l'Etat. Avant de disparaître de la vie parlementaire, M. Monk put entendre M. Meighen, le solliciteur-général actuel, réclamer à son tour du ministère des finances une législation en ce sens. Et il entendit alors sir Thomas White promettre d'étudier la praticabilité d'un semblable système, qui existe en Europe depuis près d'un siècle et dont certains pays sud-américains commencent à leur tour à bénéficier grandement depuis quelques années.

Peu après, la guerre éclata, et le projet des banques agricoles resta en plan. La grande période de réflexion dans laquelle nous entrerons après la guerre, nécessitera bien des réformes et bien des ini-

tatives nouvelles. Il n'en saurait guère exister de plus sensée, de plus immédiatement utile que la création d'un système de banques agricoles calqué dans ses grandes lignes sur celui que Washington vient de créer pour l'agriculteur américain. Nos gouvernants seront bien avisés de s'en occuper au plus tôt, car il est certes grand temps que les conditions régissant notre agriculture s'adaptent, comme tout le reste, aux idées modernes en cours, si l'on veut que le pays soit en mesure de donner, après la guerre, le plein rendement qu'on est en droit d'en attendre, et que l'univers entier, pourrions-nous ajouter, est en droit d'attendre de lui, car n'est-on pas dit déjà, et avec beaucoup de raison, que le Canada était destiné à devenir avant longtemps l'un des principaux greniers du monde !

LES INFUSIONS A LA MODE

N'est-il point paradoxal d'importer à grands frais du thé chinois et du café brésilien, tandis que dans nos champs poussent à foison un grand nombre de plantes pouvant servir à la confection de boissons savoureuses ? J'entends bien qu'elles ne contiennent pas de caféine, de théine ou autres alcaloïdes stimulants, mais puisqu'on décaféine le café maintenant, à l'effet de le rendre bénin et tolérable pour les nerveux, prenons donc de ces tisanes chères aux médecins d'autrefois. C'est ce que nous recommandons dans le *Temps* M. le Dr Bouquet, en remarquant la vogue mondaine dont commencent à jouir certaines infusions auparavant presque ignorées: verveine, citronnelle, par exemple.

Nous avons essayé de préparer diverses infusions et les fines goûter à quelques amis. Ni la vervei-

ne ni la citronnelle, cependant, paraissent-il, appréciées des gourmets, ne paraissent valoir la moindre de nos bonnes vieilles infusions classiques: feuilles d'oranger ou bractées de tilleul; surtout si on en prend des doses assez fortes, l'infusion est âcre et déplaisante; et si on prend très peu de plantes sèches, le goût devient presque inexistant.

Par contre, nous fûmes plus heureux avec des mélanges étudiés en vue de l'arôme: les feuilles d'oranger, mêlées d'un soupçon de verveine, donnent une boisson de goût délicat; de même menthe et tilleul font un bon mélange; les feuilles de cassis, mêlées d'un très peu de citronnelle, donnent aussi un arôme agréable.

Fortement sucrée ou miellée, l'infusion atteint et dépasse la valeur alimentaire des boissons fermentées usuelles.

LES ASSOCIATIONS COOPERATIVES AGRICOLES

LEUR ÉNORME DÉVELOPPEMENT.

L'organisation du crédit rural en Allemagne est non seulement la plus ancienne que l'on connaisse, mais c'est aussi là que ce crédit a été le plus perfectionné et a pris le plus grand développement. Le principe fondamental ayant présidé à ce développement est la coopération des emprunteurs. Au lieu de faire leurs emprunts indépendamment et individuellement, les cultivateurs allemands se sont organisés, ont mis en commun leurs valeurs et ont contracté leurs emprunts à un taux d'intérêt qui ne le cède de bien peu à celui même payé par l'Etat pour ses propres emprunts.

La coopération s'est étendue, en Allemagne, à toutes les branches de l'activité humaine, à tel point que, quelques mois à peine avant la guerre, on y comptait au delà de 30,000 sociétés coopératives de toute sorte. Cependant, c'est dans le domaine agricole que ce principe a trouvé sa plus haute réalisation, car à la même époque on comptait plus de 24,000 sociétés agricoles de ce genre, dont 16,000 représentaient des banques rurales avec un chiffre global d'un million et demi de membres et des dépôts de plus de \$250,000,000.

Les sources d'où les cultivateurs allemands tirent leurs capitaux sont de trois catégories: (1) Les subventions de l'Etat, (2) Les dépôts en caisse d'épargnes de la population rurale, (3) La vente de valeurs, consistant surtout en obligations hypothécaires foncières.

Cette dernière source de capitaux, c'est-à-dire celle obtenue par

la vente d'obligations garanties par hypothèques sur les terres, est de beaucoup la plus importante des trois, et c'est aussi la plus ancienne forme de crédit agricole qui ait été établie en Europe, car son origine remonte à 1770. Son développement le plus rapide, cependant, ne s'est produit que depuis une trentaine d'années, et peu de temps avant la guerre les cultivateurs allemands avaient déjà emprunté de cette source au delà d'un milliard de dollars, qui ne leur avait jamais coûté plus que 4 pour cent d'intérêt et même leur avait été quelquefois procuré à 3 pour cent.

Prenons par exemple la province de Saxe, qui est le centre de l'industrie du sucre de betterave en Allemagne et constitue l'une des sections agricoles les plus riches de l'empire allemand. Cette province comprend 97,000 fermes de plus de 5 acres de superficie, et la valeur de la terre est de \$300 par acre. L'agriculture y est pratiquée à son degré le plus intensif, et cela n'a pu être rendu praticable que par le développement des institutions de crédit rural.

On peut diviser ces institutions en deux classes: (1) les institutions fournissant le crédit réel, c'est-à-dire des prêts garantis par hypothèques foncières et obtenues de l'Association de Crédit foncier dite "Landschaft"; (2) les institutions fournissant le crédit personnel, c'est-à-dire le capital d'exploitation à courte échéance et sur garantie personnelle, obtenu des banques coopératives agricoles.

LE "LANDSCHAFT" DE LA PROVINCE DE SAXE.

L'Association de Crédit foncier de la province de Saxe, qui, pour ce que nous avons ici en vue, peut être offerte comme type de toutes autres institutions similaires en Allemagne, est une union coopérative des propriétaires fonciers de cette province constituée aux fins d'obtenir pour ses membres les prêts dont ils ont besoin en émettant des obligations sur leurs terres. Cette association n'est pas une compagnie par actions. Ceux qui en font partie ne retirent aucun dividende, les profits étant versés au fonds de réserve de l'association. Tout propriétaire foncier de la province payant une taxe agraire d'au moins 90 marks (le mark vaut 23.8 cts) par année, c'est-à-dire possédant de 10 à 35 acres de terre selon la valeur, peut faire partie de l'association.

Les articles de constitution en coopération sont approuvés par le gouvernement, et la haute direction des affaires relève du ministre de l'Agriculture du royaume de Prusse. L'association est libre de conduire ses propres affaires comme elle l'entend et de constituer son propre conseil, mais l'élection des officiers supérieurs doit être approuvée par l'Etat. Un cultivateur désire-t-il emprunter un montant quelconque par l'entremise de cette association? Après examen du titre de sa ferme, et si ce titre est jugé satisfaisant, il a le privilège d'emprunter les deux tiers de la valeur imposable de sa ferme en donnant à l'association une première hypothèque pour le montant qu'il emprunte. L'association n'a pas en caisse l'argent pour le prêt demandé; elle obtient les fonds, non pas en vendant l'hypothèque, mais en émettant une obligation hypothécaire égale au montant de l'hypo-

thèque et en vendant cette obligation.

PARTICULARITES DE L'OBLIGATION FONCIERE DU "LANDSCHAFT."

L'obligation hypothécaire émise par l'association comporte plusieurs traits bien caractéristiques. En premier lieu, cette obligation est garantie non seulement par l'hypothèque du cultivateur emprunteur, mais par toutes les hypothèques et tous les biens de l'association même de crédit foncier. En second lieu, cette obligation est transférable sans endossement en quelque temps que ce soit, et constitue une valeur impersonnelle payable au porteur. Troisièmement, aucune limite de durée n'est stipulée pour cette obligation, et il n'y a aucune date fixant l'échéance. Quatrièmement, le porteur n'a pas le droit d'exiger le remboursement de son obligation, mais l'association et le propriétaire des biens engagés ont le droit d'offrir ce remboursement à toute époque quelconque. Par exemple, l'obligation peut être remboursée six mois après son émission, ou cinquante ans après, à la discrétion de l'association.

Le chiffre des obligations courantes ne doit jamais excéder le montant des hypothèques possédées par l'association. Les affaires de ces sociétés ont été conduites de façon si intelligente et si prudente que leurs obligations sont considérées comme étant de tout premier ordre et sont fort recherchées par les sociétés fiduciaires, les caisses d'épargnes et toutes associations quelconques cherchant pour leurs capitaux un placement absolument sûr et négociable en tout temps. En réalité, ces sortes d'obligations viennent immédiatement après celles émises par l'Etat, et même, depuis le commencement de la guerre, elles ont la

priorité sur celles de l'Etat et se vendent mieux que celles-ci. La raison en est facile à saisir. En effet, le gouvernement peut être renversé ou forcé de suspendre le paiement de ses intérêts, mais les biens fonciers agraires garantissant ces obligations sont toujours là et ne peuvent pas perdre de valeur.

Ces obligations jouissent toutes des mêmes droits, sans que la différence de date puisse leur conférer aucun privilège de priorité. Les obligations ne peuvent être émises que sur des biens disponibles aux mains des propriétaires, et ayant un compte ouvert dans le livre hypothécaire spécial de la province. Ces biens doivent être libres de toute espèce d'hypothèque et assurés contre l'incendie.

Les sociétés de Crédit foncier opérant en Allemagne n'ont pas de limite de durée. Leurs statuts n'indiquent ni minimum de prêt ni proportion à garder entre la somme prêtée et la valeur des propriétés. On trouve des garanties suffisantes dans la responsabilité de ces sociétés, dont les appréciations sont éclairées par les travaux des experts taxateurs.

TAUX D'INTERET.

Le taux d'intérêt des obligations est de 3, 3½ ou 4 pour cent, au choix du cultivateur emprunteur, mais le prix auquel l'obligation peut être vendue dépend des conditions du marché. Etant donné que l'emprunteur ne touche pas l'argent même, mais reçoit l'obligation de l'association (ou les fonds que cette association a pu en retirer), il choisira naturellement le taux d'intérêt qui lui offrira le bénéfice net le plus élevé. En règle générale, ce sera l'obligation qui approche le plus près du pair. Quelques mois avant la déclaration de guerre, les obligations 3% de la province de Saxe

étaient cotées à 81, les obligations 3½% à 90, et les 4% à 99.80, et dans le même temps les obligations nationales de l'Etat se vendaient à 100. Advenant qu'un cultivateur, qui fait un emprunt de \$1,000, choisisse un taux d'intérêt de 3% pour son emprunt, et que les obligations 3% ne se vendent dans le temps qu'à 81, tout ce qu'il retirera de la vente de son titre sera \$810.00, mais il remet son billet et une hypothèque pour \$1,000 et il paie \$30 d'intérêt par année. D'un autre côté, si le 4% se vend au pair et qu'il choisisse ce taux pour son emprunt, il retire \$1,000 de la vente de son obligation, il paie \$40 d'intérêt par année, et il donne son billet et une hypothèque pour \$1,000.

Quand les obligations dépassent le pair, elles sont remboursées par les cultivateurs au plus bas taux d'intérêt, et c'est ici que se présente l'avantage réservé aux emprunteurs dans le privilège que leur offre l'association de pouvoir à volonté rembourser leurs obligations. C'est précisément ce qui est arrivé peu après la guerre franco-prussienne de 1870, alors que le taux de l'intérêt s'était élevé à 5% par suite de la rareté de l'argent et de l'énorme demande de fonds pour la construction de chemins de fer sur tout le continent. Dix ans plus tard, le taux de l'intérêt était tombé à tel point que les obligations 3% se vendaient près du pair, ce qui permit aux cultivateurs de rembourser leurs emprunts effectués au plus haut taux d'intérêt en émettant de nouvelles obligations au taux le plus bas et en vendant ces nouvelles obligations pour payer les anciennes. D'un autre côté, quand les taux de l'intérêt sont à la hausse, les cultivateurs ne courent aucun risque parce qu'on ne peut pas exiger le remboursement de leurs emprunts, et les taux d'intérêt auxquels ces emprunts ont

été contractés ne peuvent pas non plus être augmentés. Les cultivateurs qui ont contracté leurs emprunts à 3%, quand les obligations hypothécaires 3% se vendaient au pair, comme par exemple vers 1890, ne peuvent que se féliciter qu'on leur ait fait la partie aussi belle, aujourd'hui que les taux d'intérêt oscillent plutôt autour de 4%, et la certitude où ils sont que le taux apparaissant à la face de leurs obligations ne peut pas être modifié les met en mesure de toujours pouvoir tirer le meilleur parti de l'état du marché financier en faisant leurs emprunts au plus bas taux d'intérêt courant.

AMORTISSEMENT DES PRETS.

L'un des côtés les plus avantageux des prêts effectués par l'entremise de l'association de Crédit foncier, ou "Landschaft," au point de vue du cultivateur, est l'amortissement graduel de ces prêts par versements annuels avec l'intérêt. C'est là une obligation imposée à l'emprunteur, et ce dernier d'amortissement est généralement de $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ pour cent de la valeur nominale du prêt. Dans la province de Saxe, l'amortissement a été fixé à $\frac{3}{4}$ pour cent par année. Sur un prêt consenti à 4% d'intérêt, un amortissement de $\frac{3}{4}$ pour cent est ajouté et en plus $\frac{1}{4}$ pour cent pour couvrir les frais de gestion de l'association, soit un total de 5%. En payant ce montant annuellement durant quarante ou quarante-cinq ans le prêt se trouve remboursé. Le cultivateur a aussi le privilège de rembourser son prêt, en totalité ou en partie, en quelque temps que ce soit. Cependant, bon nombre des cultivateurs les plus à l'aise ne cherchent nullement à rembourser leurs prêts plus promptement que ne les y oblige la disposition concernant

l'amortissement annuel, car ils s'aperçoivent qu'ils peuvent retirer plus d'intérêt de le r argent, en l'employant à leurs propres affaires que celui qu'ils paient chaque année. Le "Landschaft" de la province de Saxe autorise aussi l'emprunteur qui a payé 10% de son prêt à en contracter un autre s'il le juge à propos. De cette manière un cultivateur peut continuer à garder indéfiniment, pour peu qu'il y trouve son avantage, pour ainsi dire le même montant de prêt sur ses biens. La moyenne de durée des prêts, dans la province de Saxe, est d'environ vingt-cinq ans.

Le grand avantage des prêts à long terme, remboursés par versements annuels ou semi-annuels, est que le cultivateur se trouve ainsi en mesure de pouvoir effectuer sur sa terre les améliorations permanentes appartenant à la classe de celles dont il ne retire des profits que fort lentement. Par exemple, la construction d'une grange ne rapporte pas généralement un gain assez immédiat pour que le cultivateur soit en mesure d'en effectuer le paiement total en cinq ans, mais s'il a de vingt-cinq à quarante ans pour la payer, il se trouvera avoir fait une très belle affaire. La même remarque peut s'appliquer à bien d'autres améliorations d'ordre permanent, telles que le drainage des terres, la plantation de vergers, les défrichements, la construction de chemins, l'installation de services d'eau. Toutes ces améliorations représentent des placements à long terme que le cultivateur ne demande pas mieux que de faire, pourvu qu'il puisse obtenir les capitaux à un bas taux d'intérêt et qu'on lui permette de les rembourser par paiements semi-annuels couvrant une longue période de durée.

Tel est, dans ses données essentielles, ce Crédit foncier allemand, dit "Landschaft," dont on a si souvent parlé depuis quelques années, et dont il a été en particulier tout récemment longuement question au Congrès de Washington, lors de la discussion du Farm Loan Bill, promulgué en juillet dernier. C'est maintenant une vérité courante parmi les économistes que c'est grâce à son "Landschaft" que l'Allemagne, dont le sol est naturellement assez pauvre, a pu passer depuis une trentaine

d'années au rang d'un des pays agricoles les plus riches du monde entier. Nous croirons avoir achevé d'en montrer toute l'extrême importance, quand nous aurons ajouté qu'il ne manque pas, non plus, dans le temps présent, d'économistes et de penseurs pour affirmer que c'est en cela même qu'il faut voir le secret des ressources, apparemment inépuisables, que l'Allemagne peut tirer de son peuple afin de poursuivre la terrible guerre qui met présentement toute l'Europe en feu.

LES INDUSTRIES RURALES AU CANADA

La fabrication de l'étoffe du Pays (Homespun).

L'association "La Canadienne" de Paris a publié dans son Bulletin Mensuel la traduction d'un article de Mme Godfrey Blount sur la fabrication de l'Étoffe du Pays (Homespun), au Canada.

Toutes les personnes qui s'intéressent au Retour à la Terre, voient dans l'encouragement des industries rurales un des agents le plus fructueux du maintien au foyer de la jeunesse trop prompte à voyager.

C'est pourquoi la publication de cet article a sa place marquée dans les pages agricoles de l'*Almanach du Peuple*.

En parlant du travail fait à la maison, dit l'auteur, et malgré toute l'importance du sujet, je m'efforcerais, tout en parlant bref, de le traiter avec le plus de clarté possible. Je ne chercherai pas à en faire l'éloge, puisque le seul fait d'écrire sur ce sujet est la plus grande recommandation qu'on en puisse faire. Je dirai seulement que ce n'est pas dans un but commercial que je voudrais faire revivre cette industrie, mais comme travail fait chez soi, par affection pour la famille et comme

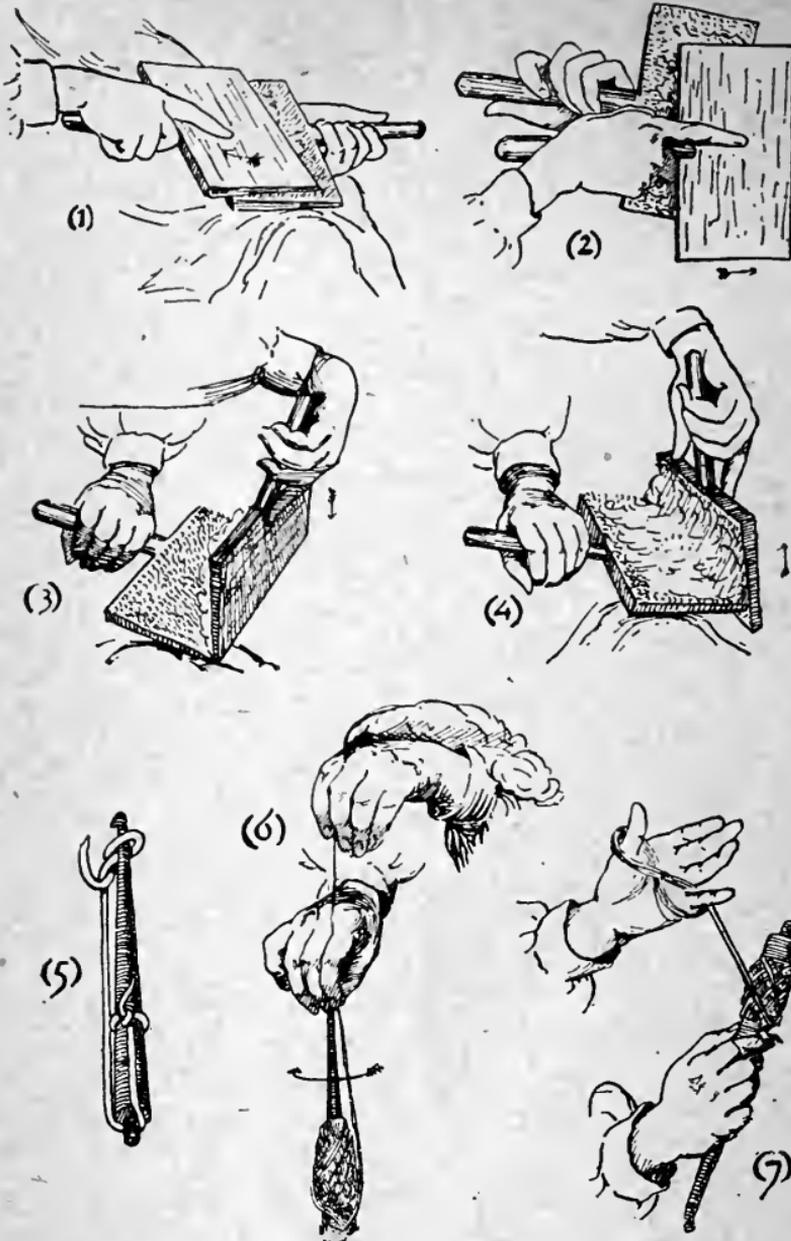
moyen de favoriser ainsi le Lien-être général et d'ajouter, en même temps la joie au labeur.

Je montrerai, point par point, comment, nous qui n'avons pas conservé cette coutume, nous pouvons apprendre à tirer de la laine du mouton une étoffe prête à être employée. Et tout en apportant au lecteur une aide matérielle, j'espère lui faire retrouver la satisfaction morale et cette joie qu'elle a toujours procurée depuis le jour où Eve, la première, fila la quenouille, pendant qu'Adam bêchait à ses côtés.

Ce travail, fait à la maison, peut se diviser en douze opérations plus ou moins importantes. Afin d'être plus clair, chaque partie sera expliquée par rang d'ordre. S'il y a deux manières de procéder, la seconde sera donnée en italique.

Voici les 12 parties:

- 1°. *Nettoyage* ; 2°. *Teinture* ;
- 3°. *Triage* ; 4°. *Huilage* ; 5°. *Cardage* ; 6°. *Filage* ; 7°. *Pelotage* ; 8°. *Ourdissage* (enroulement autour du bâton pour faire la quenouille) ; 9°. *Montage du fuseau* après la quenouille ; 10°. *Maniement du*



fuseau; 11°. Tissage; 12°. Rétrécissement.

1. *Nettoyage.*

Prendre la toison, comme elle vient de la tondeuse, l'étendre de façon à pouvoir la tremper dans

de l'eau froide, ou chaude. Au bout de quelques heures, lavez-la dans une mousse de savon mou (très-claire) et dans l'eau chaude en ayant soin de la conserver légère et pas trop molle. Rincez-la bien, détirez-la où elle se trouve

épaisse et entremêlée et étendez-la pour qu'elle sèche.

II. Teinture.

Avec du crotal (sorte de lichen qui pousse sur les arbres et les rochers), c'est la méthode la plus simple pour teindre. Cueillir le lichen, vieux, gris et noir. Le lichen plus jeune et plus clair donne une couleur pauvre qui ne peut servir pour les bas ou les habits; le lichen plus vieux donne une couleur riche, d'un rouge brun semblable à la feuille du hêtre en automne. Dans votre pot à teinture, qui peut être une casserole émaillée ou étamée, ou une casserole de zinc galvanisé, mettez une couche de crotal; ajoutez une couche de toison nettoyée, puis une nouvelle couche de crotal et ainsi alternativement. Quand la casserole sera remplie à moitié, ajoutez de l'eau froide ou tiède jusqu'à ce que le pot soit rempli aux trois-quarts, faites bouillir pendant une heure ou deux, en remuant de temps en temps et en prenant soin de ne pas emmêler la toison.

Enlevez-la, rincez-la bien, secouez pour enlever tout le crotal possible et étendez pour faire sécher.

III. Triage.

Peignez le duvet de la toison séchée et teinte; tirez-la en longueur autant que vous pouvez; terminez en la tirant de côté; rejetez tous les glouterons, brins de fougère, etc.

IV. Huilage.

Imprégnez bien la laine triée d'huile de lin ou d'huile bon marché.

V. Cardage.

Prenez séparément vos cardes, deux pièces de bois avec manche,

munies de dents en métal, recourbées du côté du manche. Elles servent à brosser la laine. Asseyez-vous sur un siège bas, tenez une carde dans votre main gauche en tirant le manche en face de vous, vers la gauche. Mettez une poignée de laine huilée sur les dents de métal; prenez le manche de l'autre carde dans votre main droite en appuyant l'index sur le dos de la carde (voir fig. 1). Tirez doucement la carde droite sur la gauche, en venant vers vous et répétez ce mouvement plusieurs fois; la laine se trouvera alors sur la carde droite. Retournez celle-ci sur la gauche: pour cela, élevez la gauche en l'air et dirigez les deux manches de votre côté (voir fig. 2). Poussez la carde droite sur la gauche et la laine se trouvera sur la carde gauche. Brossez et retournez à plusieurs reprises: la laine pourra alors être enlevée. Cette opération faite, la carde gauche est vide, car la carde droite a tout pris; tenez ferme de la main gauche en faisant tourner jusqu'à ce que le manche soit dirigé contre vous et le tout remis sur vos genoux. Placer la carde droite (où repose toute la laine), contre la carde gauche, de façon que les deux extrémités inférieures se touchent et forment un angle droit. Ramenez la carde droite en bas, sur l'extrémité de la carde gauche, en faisant passer la laine sur celle-ci (voir fig. 3). La carde droite étant maintenant tirée jusqu'au bas sous la gauche, levez-la et ramassez doucement la laine avec: secouez-la en la faisant passer sur le dos de la carde gauche, roulez-la entre le dos des deux cardes (comme on fait des coquilles de beurre) et cela forme un véritable rouleau prêt à être filé.

VI Filage. — Nous le diviserons en deux parties, parce que

nous filerons d'après deux méthodes, le fuseau et le rouet, et nous commencerons, comme Eve, par la première méthode, celle du fuseau, en nous servant de la méthode écossaise (voyez fig. 5).

Pour commencer, tirez avec le pouce et l'index un peu de la laine préparée, en la roulant à mesure dans vos doigts. Ceci formera un premier fil, et il vous en faudra 18 pouces bien enroulée pour le faire assez fort. Attachez-en un bout autour du fuseau à deux pouces de son extrémité la plus large. Regardez encore la fig. 5 et passez le fil autour du fuseau, de bas en haut où vous l'attachez

aurez soin de l'appuyer contre quelque chose afin de l'empêcher de se dérouler. Maintenant, tenez le fil, avec la main droite, toujours à l'endroit où commence le rouleau. Ramenez un peu vos doigts gauches du côté du rouleau (environ un pied), en amincissant la laine qui passe ainsi entre les doigts des deux mains. Relâchez un peu la main droite. Continuez un peu, gardant le cordon en arrière jusqu'à ce que la laine soit bien amincie. Quand vous faites passer le cordon en haut, tenez ferme de la main gauche, afin de l'empêcher de passer dans le rouleau: dans un instant, tout sera employé, le fuseau devra être filé de nouveau et, par conséquent toute l'opération répétée.

Pour plus de clarté, je récapitule :

Faites un cordon avec la laine pour travailler avec le fuseau. Posez-le. Amincissez la laine entre les doigts ; laissez le cordon jusqu'en haut sous la main gauche, laquelle l'empêchera de se mêler au rouleau.

Le fil, ayant une longueur de trente pieds environ, devra être en-

roulé de la façon suivante: poussez en haut le demi-nœud avec le pouce de la main droite et déroulez le fil de l'appui. Tenez le fuseau de la main droite, le crochet en bas. Enroulez le fil sur le pouce et le petit doigt de votre main gauche, en commençant près du rouleau (fig. 7). Tournez le fuseau dans vos doigts en allant de gauche à droite, en roulant le fil dessus, sur un plan horizontal non en ligne droite, mais de côté et d'autre, comme la fig. 7 vous montre, et la main gauche don-

roulé de la façon suivante: poussez en haut le demi-nœud avec le pouce de la main droite et déroulez le fil de l'appui. Tenez le fuseau de la main droite, le crochet en bas. Enroulez le fil sur le pouce et le petit doigt de votre main gauche, en commençant près du rouleau (fig. 7). Tournez le fuseau dans vos doigts en allant de gauche à droite, en roulant le fil dessus, sur un plan horizontal non en ligne droite, mais de côté et d'autre, comme la fig. 7 vous montre, et la main gauche don-



Fig 8.

Fig. 9.

Fig 10.

nant du fil comme il convient. Continuez ainsi jusqu'à ce qu'il vous en reste douze pouces environ. Roulez autour de l'appui, recommencez le demi-nœud et filez. Quand vous aurez filé une certaine quantité et que le fuseau sera suffisamment rempli, décrochez le fil et enrroulez ce qui reste au milieu du peloton. Faites sor-

tir doucement par le côté du crochet et vous aurez ainsi une superbe pelote en forme de cocon. Glissez du papier roulé (dont vous recourberez les bouts) dans l'intérieur du peloton, afin de lui donner du soutien et vous aurez maintenant le fil tout prêt à être employé pour le tissu.

SUCRE ET SIROP D'ÉRABLE

Une industrie qui ressuscite,

PAR

Gustave Boyer, M.P. — Président de l'association des producteurs de sucre et sirop d'érable de la Province de Québec. Rigaud, P. Q.

AUTREFOIS.

Depuis 1890, la production du sucre d'érable en Canada et notamment en notre province tombait en désuétude. De 22,500,000 de livres qu'elle était à cette époque, elle n'était plus que de 21, 200,000 livres dix ans plus tard, et de 19,600,000 livres au recensement de 1910, soit un écart de 29,000,000 livres pour ces trois décades. Et cette diminution s'accroît les années qui suivirent.

En 1860, année où les premières statistiques ont été recueillies sur cette industrie, le recensement établit que les cultivateurs du temps fabriquèrent 13,500,000 livres de sucre — soit 6,100,000 de livres de moins qu'en 1910.

Quand l'on songe que ce résultat s'obtenait, il y a un demi-siècle, époque où l'organisation primitive des sucreries et l'absence complète d'un marché ne devaient pourtant rien avoir d'encourageant pour les producteurs. Nous avons bien raison de dire que notre industrie sucrière menaçait de disparaître.

A ce train, d'un côté l'apathie des producteurs qui augmentait beaucoup, de l'autre la concurrence déloyale et déshonnête des falsificateurs conduisaient l'industrie du sucre d'érable à sa perte.

En notre pays et plus particulièrement en la province de Québec cette industrie pourtant séculaire n'allait bientôt plus exister qu'à l'état de tradition.

Comme tous les souvenirs qui se rattachent à notre colonie, cette disparition aurait, à l'avenir, servi de thème à ceux qui ont la plume alerte et savent si allègrement relater les légendes du passé.

En effet quelles jolies pages, de nos us et coutumes on peut écrire sur la cabane d'antan ! Les partis de sucre, la gomme succulente, les accessoires rudimentaires et enfin toute la kyrielle d'amusements et d'épisodes joyeux qu'apportaient ces réunions de jeunes et de vieux autour des chaudrons noirs par le feu, dans lesquels bouillait, en répandant un arôme alléchant, la sève de nos érables.

Ça c'était le vieux temps — il avait son charme, c'est incontes-

table; mais avec le siècle qui marche si vite, avec le monde d'aujourd'hui qui se meut et qui devient de plus en plus exigeant, il fallait de toute nécessité une réforme — ou courir le risque de voir sombrer l'industrie et avec elle dans sa chute, les bonnes vieilles habitudes d'autrefois.

Cette réforme arrive donc dans son temps et si j'en juge par le mouvement général de réveil qui se manifeste un peu partout, notre industrie sucrière nationale va renaître pour de bon. J'emploie cette expression industrie nationale avait raison puisque le continent américain et notamment le Canada et plus particulièrement le Québec est le seul où se fabrique le sucre avec la sève de l'érable.

L'activité inlassable d'hommes dévoués, la bienveillance de nos gouvernements, entrés eux aussi dans le grand mouvement renouvateur, seront les facteurs de l'avenir qui nous font espérer un développement rapide de cette ressource essentiellement nationale.

L'histoire économique des pays nous démontre que chacun d'eux déploie d'abord ses énergies au développement de ses ressources naturelles avant toutes autres.

Pourquoi en serait-il autrement dans le nôtre? La transformation de la sève de nos érables en un produit commercial qui sera de par sa nature et sa spécialité toujours recherché et bien rémunéré, ne vaut-il pas la peine que nous y songions sérieusement?

Nos gouvernements s'occupent avec raison de développer nos mines, nos forêts, etc. — ils travaillent également à la vulgarisation de la science agricole pour en augmenter la production et par suite les bénéfices. Pourquoi de même ne dirigeraient-ils pas de leurs moyens d'action vers cette industrie du sucre d'érable qui

pourrait devenir une des plus grandes sources de profits pour les cultivateurs quand elle sera ainsi vigoureusement enseignée et popularisée.

La fabrication du sucre d'érable a d'autant plus besoin d'une réforme effective et rapide qu'elle tire son origine des premiers temps de la colonie. Et ceux qui ont eu pour mission de combattre les vieilles routines du passé chez nos cultivateurs, savent ce qu'il en coûte pour les déraciner.

En effet c'est des Indiens que nous viennent les premières méthodes de faire bouillir l'eau d'érable pour en extraire le sucre.

A l'approche du printemps, écrit "M. T. B. Spencer du département d'agriculture fédéral, les indiens entaillaient les arbres en biais, au tomahawk et inséraient au-dessous de l'ouverture, un éclat de bois ou un chalumeau, par où la sève tombait goutte à goutte dans un récipient en écorce de bouleau. La sève était ensuite bouillie dans des chaudrons de terre, ils obtenaient ainsi une petite quantité de sirop noir et épais, le seul sucre employé par les indiens. Et les écrivains de l'époque prétendent qu'il était très apprécié."

C'est donc des indiens que nos ancêtres apprirent à faire le sucre. La méthode était très élémentaire comme nous le voyons et nos ancêtres qui, de par les circonstances, étaient nés routiniers, se gardèrent bien d'en rien changer pour des années.

Le bois d'ailleurs ne présentait pas la valeur qu'il a aujourd'hui. Dans ces temps reculés de la colonie on entailla longtemps les érables à la hache pour en recueillir la sève dans des auges en bois. De même les accessoires pour faire bouillir n'étaient pas non plus compliqués: un chau-

dron en fer suspendu à un boulin de bois placé horizontalement sur deux pieux, voilà tout.

Pour faire cette installation on choisissait de préférence une clairière; et c'est à ciel découvert, sous le grand soleil vivifiant des premières heures du printemps et par contre exposé à la pluie ou au vent qui dans son caprice balayait dans les chaudrons les cendres, les feuilles mortes, et tous autres éléments qui n'entrent pas dans la confection d'un bon sucre, que l'on procédait.

Mais, qu'importe, c'était la façon. Et elle dura tant que nos pères ne furent pas mieux instruits.

D'ailleurs, il n'y a pas trop à les blâmer; car dans le temps le sucre et le sirop d'érable n'étaient pas beaucoup un article de commerce comme il est devenu par la suite et surtout comme il l'est de nos jours.

AUJOURD'HUI.

S'il était donné à nos bons ancêtres, ces hardis pionniers qui, au prix d'un travail opiniâtre et de sacrifices que nul n'oserait tenter aujourd'hui, récoltaient péniblement chaque printemps quelques livres de sucre et quelques gallons de sirop, s'il leur était, dis-je, donné de revenir sur terre, comme ils seraient ravis à la vue des installations modernes que possèdent de nos jours les cultivateurs pratiques.

De fait, la sucrerie de moindre importance possède maintenant, une cabane confortable, attrayante même, un évaporateur moderne, des accessoires conformes au besoin et surtout une méthode de fabrication très améliorée.

Quoique le nombre de nos progressistes ne soit pas encore légion, cela viendra car ce n'est pas dans une dizaine d'années seulement que l'on peut espérer décrou-

ter et placer à son véritable niveau de valeur et de rendement une industrie jusqu'ici jugée médiocre.

Le branle est donné et la poussée, s'accroît chaque année dans toutes les sphères de notre monde agricole et commercial.

Le marché a été élargi sous la demande toujours croissante de ce produit qui se crée chaque jour une renommée partout où il pénètre.

Jusqu'ici, seul les Etats-Unis achetaient chaque année une quantité plus ou moins grande de notre sucre, et c'est dans la région de la Beauce qu'ils venaient acheter un sucre noir de médiocre qualité, lequel est employé dans la confiserie et même dans la confection du tabac à chiquer. Les acheteurs américains payaient ce sucre un prix ridicule. Les producteurs de la Beauce n'auraient pu d'ailleurs continuer à exporter ce sucre noir et de qualité inférieure, car le gouvernement américain lui-même en a prohibé l'importation chez lui.

D'un autre côté, le marché américain pour notre bon produit nous sera facilité à l'avenir par l'abolition complète de droit. Nous aurons là un marché de 90,000,000 d'habitants. C'est dire que nous pourrions augmenter notre production sans crainte.

Notre sucre a pénétré en Angleterre quand Son Altesse Royale, la duchesse de Connaught en expédia aux soldats canadiens sur le front, à son passage à Londres; ce sucre exhibé au public anglais fit spectacle. Jusque là, c'était du sucre frelaté, portant l'étiquette de produit de l'érable canadien, qui se vendait en Angleterre. Depuis les Anglais ont appris ce que c'est que le produit réellement pur et c'est par centaine de tonnes que nous arrivent les commandes de ce pays.

En France, de Lyon, l'an dernier on demandait cent mille livres de sucre d'érable.

De Chicago, le dernier printemps m'arriva la demande pour un char complet de sucre d'érable, en pains d'une livre. Un char représentait environ 25,000 pains de sucre d'une livre.

Eh bien, il est pénible de l'avouer, mais pour aucun de ces pays, il ne fut possible de remplir totalement la commande.

Le Canada a produit en 1916 selon les statistiques 19,600,000 de livres, — c'est 110,000,000 de livres qu'il devrait annuellement produire et il est en état de le faire. Les cultivateurs n'ont qu'à le vouloir.

Figurons ce que pourrait rapporter à son minimum de rendement les 55,000 érablières du Canada. Disons que chacun des propriétaires entaillerait 10 arpents de son érablière — ceci donnerait 550,000 arpents de forêts d'érable — ajoutons qu'un arpent de ces forêts, contient aisément cent érables, ce qui donnerait 1,000 érables par sucrerie de 10 arpents ou 55,000,000 d'érables pour les 55,000 sucreries. Or, si un érable rapporte 2 livres de sucre en moyenne, ce qui n'est pas exagéré, nous arrivons avec un total de 110,000,000 de livres, et si nous concluons en estimant la livre à 10c, nous arrivons au joli chiffre de 11,000,000 de dollars.

Le sirop s'est vendu cette année de \$1.20 à \$1.50, et le sucre de 13 cts à 15 cts la livre, il n'y a donc rien d'exagéré là non plus.

REFORMES.

Deux obstacles firent longtemps échec au développement de l'industrie sucrière. Premièrement, l'adultération des produits; pratique très déshonnête mais non irréductible comme nous le consta-

tons. Deuxièmement: L'apathie des propres intéressés; celui-ci certes est le plus dangereux.

Au parlement en 1905, je noussai le premier cri d'alarme contre les falsificateurs qui enlevaient aux véritables producteurs tout le bénéfice dû à leur travail et la réputation à leur produit. Je revins à la charge chaque année.

L'honorable M. L. P. Brodeur, alors ministre des contributions indirectes et l'hon. M. Fisher, ministre de l'agriculture, admirèrent qu'il était urgent de remédier à l'état de choses existant; le premier donna un tour de cran à la loi sur la falsification des produits alimentaires; le second fit publier et répandre à travers le pays des brochures et des bulletins des plus pratiques.

Plus tard les honorables MM. Nantel et Blondin tour à tour rendirent la loi plus sévère. Et le dernier surtout aura à son crédit d'avoir tenaillé les falsificateurs dans une large mesure, ce qui fait qu'aujourd'hui, les producteurs peuvent espérer plus de *fair play*. Il reste à l'hon. M. Patenaude, à perfectionner cette loi contre le frelatage du sucre et du sirop d'érable; les propriétaires d'érablières comptent beaucoup sur son concours pour prohiber la vente de la mapléine et du mapléol.

Dans un éditorial "La Presse" du 18 avril 1914, disait, "La nouvelle législation fédérale," destinée à protéger l'une de nos plus belles industries semble quelque peu tardive. Dans tous les cas, il est plus temps que jamais de mettre un terme à l'adultération.

L'autre ennemi, c'est l'apathie des propres intéressés, j'entends dire les propriétaires d'érablières. Le pays compte 55,000 cultivateurs propriétaires de sucreries. Sur ce chiffre la province de Québec en compte 35,000. La balance est partagée entre la province

d'Ontario et les provinces maritimes. Les données nous démontrent que pas plus de 2,000 de ces intéressés sont outillés d'une façon moderne et peuvent fabriquer un produit de première qualité, et que 3,000 sont plus ou moins bien outillés.

D'où il suit que le nombre de propriétaires d'érablières qui n'apportent aucun soin ou aucun intérêt ou n'exploitent pas leur érablière, serait de près de 50,000.

Cette apathie a-t-elle eu réellement déloyale et déshonnête qu'il fallait subir dans le passé de la part des falsificateurs, dont la marchandise se vendait à des prix plus accessibles que la leur, et qui par ce fait rendait inutile le travail des producteurs.

C'est bien cette raison qui est la plus prouvée à l'heure présente.

Aujourd'hui cette concurrence est moins à redouter et elle le sera de moins en moins si le gouvernement d'Ottawa fait rigoureusement observer la loi.

Un autre tort irrémédiable du cultivateur a été de défricher toute la partie de sa terre boisée en érable pour mettre le sol en culture.

La prévoyance aurait dû lui en faire réserver une partie. Un cultivateur qui calcule bien son affaire ne peut nier quelles ressources en bois de service il peut retirer de l'érable, pour une foule d'usages. Et durant ce temps, il peut de même en retirer chaque année, un bon intérêt par la taille de ces mêmes érables.

Mais enfin, si cette partie boisée a été convertie en culture, il n'y a pas trop à le blâmer, mais quelle impardonnable maladresse de bûcher une érablière sise sur un terrain rocailleux qui demeurera toujours impropre à toute culture et cela dans l'unique objet de faire du bois de chauffage. Sur

le coup cette opération rapporte un certain revenu à son propriétaire, mais c'est une perte sèche. C'est ni plus ni moins que de manger d'un seul coup le capital au lieu d'en retirer une rente chaque année.

En janvier 1913, la première association des producteurs de sucre et de sirop d'érable du pays s'organisa à Waterloo, P. Q. Elle eut pour promoteurs des fervents intéressés à l'industrie tels que MM. J.-H. Lefebvre, de cette petite ville; J.-H. Grim de Montréal; F. Goddard, de Waterloo; L.-J.-A. Dupuis, de Saint-Roch des Aulnais, Charles Fisk, de Saint-Paul d'Abbotsford et autres.

Ce groupe d'hommes forma le premier noyau de cette association qui compte maintenant plus de cinq cents membres, et qui a joué depuis sa création un rôle actif et réellement *merveilleux* dans ses résultats.

L'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture à Québec, devint, disons-le à sa plus grande louange, de bonne heure le protecteur, l'ami et le collaborateur de cette association. Il a créé plusieurs écoles sucrières, il a popularisé le produit en l'annonçant d'agréable façon chez les compagnies de chemin de fer et de navigation.

"Le Droit," dans son éditorial du 25 février 1916, écrivait à propos:

"Le ministre de l'agriculture de Québec a établi en plusieurs endroits des écoles expérimentales pour la fabrication du sucre et du sirop d'érable. Ces écoles ont fait un bien immense en généralisant les principes scientifiques qui sont à la base de toute fabrication; elles ont dissipé bien des préjugés et développé des connaissances précieuses dans le peuple, non seulement pour la fabrication du sirop et du sucre

“ mais encore pour le soin des érablières.”

Concluons en disant que notre industrie sucrière menaçait ruine et que durant ces derniers trente ans, l'apathie des cultivateurs, puis l'entrée en scène des falsifi-

cateurs semblaient conjurées pour assurer la ruine de cette industrie.

Aussi avec quelle joie devons-nous saluer le réveil général qui s'opère dans toutes les sphères de la société à la fois. Réveil qui promet à notre industrie nationale un avenir merveilleux.

CONSEILS POUR LA CULTURE DU MIEL

PAR

Dr J.-EMERY LALONDE,

président de l'Association des Apiculteurs de la Province de Québec,

63, rue Saint-Gabriel, Montréal.



Dr J.-Emery LALONDE.

Voici un sujet réellement piquant, mais ne craignez rien, je ne suis pas pour disséquer cette pauvre abeille, je ne veux pas en faire l'autopsie, ni même vous montrer son dard, dont elle n'use que pour se défendre, et qui, véritable seringue hypodermique, instille son poison dans les tissus et produit des effets si grotesques sur le nez, les paupières, les lèvres de ceux qui ont le malheur de s'y faire piquer. Je veux seulement traiter de l'importance de la

culture du miel au point de vue commercial. Nous avons parmi nous des apiculteurs émérites. Notre province de Québec n'est pas en arrière des autres provinces au point de vue du rendement et de la qualité de son miel. Nous avons plusieurs apiculteurs qui produisent dix mille livres de miel annuellement, ce qui leur rapporte une somme de mille dollars, dépenses d'emballage payées. Nous en avons qui produisent vingt et même trente mille livres de miel. Un apiculteur m'a assuré, il y a quelques jours, que sa récolte de miel était de quarante-cinq mille livres, ce qui devait lui rapporter à peu près cinq mille piastres. Ce que ces apiculteurs produisent peut aussi être produit par d'autres. Voyez par là le revenu que pourrait retirer notre province par cette culture du miel, et tout cela avec un capital très restreint, pas besoin de terre, un petit emplacement de deux ou trois arpents suffit pour un rucher de deux cents ruches, la nourriture des abeilles se prend aux alentours chez vos amis et même chez vos ennemis. Y a-t-il une culture plus payante ?

Mais que doit faire celui qui veut se spécialiser dans cette culture et établir un rucher ?

Il doit d'abord choisir l'endroit où mettre son rucher. Pour moi, l'endroit idéal est le versant d'une montagne, entourée de belles terres argileuses, où pousse le trèfle blanc en abondance. Et la raison la voici : si on place un rucher au pied d'une montagne, les abeilles, aussitôt sorties du lieu de leur hivernement, trouvent de suite leur nourriture dans les fleurs des arbres tels que la plaine, les érables et autres et aussi dans les fleurs de la flore sauvage qui poussent si vite aux pieds de ces arbres dans les forêts, et, un peu plus tard, dans les fleurs de pommiers, merisiers et autres. Si, au contraire, on place son rucher dans la plaine, loin des bois, virtuellement les abeilles ne commencent à se nourrir que lorsque le pissenlit est en fleur; dans ce cas, pour empêcher les essaims de mourir de faim jusqu'à la période de la floraison du pissenlit, on est obligé de recourir à la nourriture artificielle en les soignant au sucre blanc, ce qui cause une dépense considérable. Le printemps l'abeille mange beaucoup pour entretenir sa chaleur animale et résister au froid. Au pied d'une montagne on n'a, à proprement parler, à soigner que les essaims qui ont commencé l'hivernement bien faibles. De plus, si sur cette montagne il y a dans le temps de la miellée du bois blanc, qui est tout en fleurs vers le quinze de juillet, les abeilles abandonnent alors toute autre nourriture, et s'y rendent en très grand nombre. Le miel de bois blanc est certainement le plus beau miel qui puisse se produire.

Depuis quelque temps on parle beaucoup d'endroits situés au nord de la province, dans les environs de Mont-Laurier et de Mont-Cerf

où pousse en très grande abondance une plante vivace, grandement mellifère, que l'on appelle l'épilobe. Monsieur Joseph Martineau a produit l'année dernière à Mont-Cerf trente-deux mille livres de miel qui lui ont rapporté trois mille quatre cents piastres. La durée de la floraison de cette plante est de sept à huit semaines, et elle couvre des mille et des mille arpents de terrains. Je conseille donc à celui qui veut établir un rucher, d'aller visiter ces endroits. On me dit que l'épilobe pousse en assez grande abondance dans d'autres parties du nord de la province, dans les endroits où le feu a passé, c'est pourquoi cette plante y est généralement connue sous le nom d'herbe à feu ou de plante à feu, les Anglais l'appellent *Fire Plant*.

Quelle est l'espèce d'abeille qui est la meilleure? la plus productive de miel ?

Nous avons bien la mouche canadienne ou la mouche noire, qui a certainement un grand mérite et qui excelle dans la beauté du gâteau qu'elle produit; mais, malheureusement, notre abeille canadienne résiste moins à la maladie larvé (la loque) qui l'a décimée. Il y a cinq ou six ans déjà. Il y a aussi la mouche italienne qui règne aujourd'hui dans les ruchers de nos meilleurs apiculteurs; elle produit beaucoup plus de miel et résiste bien mieux à la maladie. Aussi est-ce cette abeille que je recommande.

Celui qui veut établir un rucher, ne doit pas se servir de ruches à fond solide, mais choisir une bonne ruche ayant au moins neuf cadres et des étages (hauses) suffisants pour pouvoir faire avec aise l'extraction du miel. Le temps est passé où on pétrissait les gâteaux pour avoir du miel; aujourd'hui on extrait le miel des gâteaux par la force centrifuge,

le rayon reste intact et on le remet dans la ruche pour le faire emplir de nouveau. Le gâteau vidé de miel a une grande valeur et influe grandement sur la production, étant donné qu'il faut vingt livres de miel pour faire une livre de cire. Or si les gâteaux qui sont remis dans la ruche, pèsent une livre de cire qui vaut cinquante-cinq centins, on a déjà une valeur de deux piastres et dix centins à raison du temps que cela prendrait aux abeilles pour faire cette livre de cire; un autre avantage de la ruche à cadres, c'est qu'on peut la nettoyer facilement, en ôter les vers et, dans un cas de maladie larvée, en retirer les larves mortes qui s'y décomposent et l'infestent.

Il faut aussi se procurer les instruments nécessaires à l'extraction du miel; ces instruments se trouvent sur le marché.

Après que le miel est récolté, il faut en déterminer la qualité, parce que tous les miels ne se ressemblent pas, et veiller à ce qu'il soit empaqueté proprement. Un bel emballage aide beaucoup à la vente du miel.

Mais, dira-t-on, le miel peut-il se cultiver d'une autre manière que par l'extraction ?

Oui, au moyen de sections. Cette culture est bien jolie, la marchandise a belle apparence et rapporte un prix plus élevé; mais, d'un autre côté, elle n'est pas aussi profitable, la production du miel est bien moindre et les frais d'emballage beaucoup plus considérables, c'est-à-dire que si on a assez de ruches pour produire dans l'année cinq tonnes de miel extrait, avec le même nombre de ruches, on ne produira pas deux tonnes de miel en sections. Alors à un apiculteur qui veut faire de l'argent, je conseille d'extraire tout son miel et de ne se réserver qu'une couple de ruches où il

pourrait faire travailler les abeilles dans les sections pour le besoin de la famille seulement.

Doit-on se lancer dans la culture des abeilles sans préparation? Non, certes, il faut faire un apprentissage. Pour un homme intelligent, une saison passée chez un bon apiculteur suffit. On peut apprendre la théorie, dans une école d'apiculture, mais la pratique est absolument nécessaire si on veut marcher en sûreté. Après cette année d'apprentissage, il est facile d'établir un rucher et de réaliser de bons profits parce qu'on sait comment procéder et comment traiter les abeilles. Après que le rucher est établi, on continue à étudier, en se procurant les meilleures revues apicoles, en assistant à des conférences sur le sujet, et surtout en entrant dans la Société d'Apiculture de la province de Québec. En assistant à ces réunions, on se met en contact avec nos plus forts apiculteurs, dont on tâche de connaître les méthodes pour les appliquer au besoin. Et si on a éprouvé des difficultés au sujet de son rucher, on peut consulter les membres de cette association et en retirer toujours de sages avis. À ces réunions un des confrères explique, par exemple, la manière dont il se prend pour faire l'élevage des reines, un autre vante la méthode qu'il préfère. De retour chez soi, on essaie les deux méthodes et on adopte celle qui paraît la meilleure; c'est la même chose pour l'introduction des reines italiennes dans les ruches, etc., etc. Plus tard, par son travail, ses études et son intelligence, on devient l'homme que les gens aiment à consulter et on est heureux d'aider ses collègues, de ses conseils mûris par l'expérience. Le but de l'association est aussi de trouver des marchés pour l'écoulement du miel et d'en faci-

liter la vente. De plus, en devenant membre de la société on augmente sa force vis-à-vis des pouvoirs publics. L'association a déjà fait passer par le gouvernement provincial plusieurs lois très importantes, entr'autres une première pour prévenir l'extension des maladies contagieuses chez les abeilles; une deuxième, pour empêcher l'arrosage, durant la floraison des arbres fruitiers avec des insecticides, ce qui avait pour résultat d'empoisonner les abeilles; une troisième, pour régler à quelle distance des habitations et des chemins publics l'on peut garder des abeilles sans être exposés à des poursuites. Enfin, elle a encore obtenu du gouvernement, la nomination d'inspecteurs expérimentés, qui visitent les ruchers et donnent aux apiculteurs tous les renseignements et instructions nécessaires pour leur permettre de guérir leurs abeilles, si elles sont malades, et de retirer un bon profit de leurs colonies, en les cultivant d'après les méthodes les plus modernes. C'est encore par l'entremise de l'association que le gouvernement met à la disposition des apiculteurs la somme de \$1,000 pour l'achat des reines italiennes. C'est encore à son initiative que l'on doit la loi fédérale pour empêcher la falsification du miel et punir ceux qui s'en rendent coupables. Et je suis sûr que dans le cours de cet hiver Monsieur le Ministre de l'Agriculture à Québec, qui cherche toujours à nous aider, cédant au désir de l'association, fera traduire en français l'ouvrage de Monsieur Doolittle, propriétaire de la maison Root, intitulé "One Year in an outdoor Apiary," et qu'il en

fera la distribution par toute la province. Cependant l'association ne fait pour ainsi dire que commencer son œuvre et elle compte faire beaucoup encore si elle reçoit l'encouragement nécessaire des apiculteurs. Elle insistera peut-être avant longtemps auprès des gouvernements pour avoir une école d'apiculture, qui serait très utile à notre jeunesse et surtout à nos glorieux mutilés, revenus au pays, en leur donnant les moyens de gagner honorablement leur vie et celle de leur famille. Il serait à désirer que la culture du miel fut plus répandue dans la province; combien de livres de miel s'y perdent par manque d'abeilles! Augmentons donc nos ruches et produisons autant que possible ce beau miel qui est une nourriture des plus saines et des plus fortifiantes. On demandait aux anciens athlètes romains quelle était la raison de leurs forces, ils répondaient invariablement: "*Melle interius et oleum exterius.*" Du miel en dedans et de l'huile en dehors.

Permettez-moi d'exprimer un vœu. Je voudrais que chaque cultivateur dans la province eût son petit rucher pour le besoin de la famille et que, s'il découvrait chez un de ses fils des aptitudes pour la grande culture des abeilles, il l'établît sur un coin de sa terre. Je voudrais aussi que l'on donnât un cours abrégé d'apiculture dans les écoles de campagne dirigées par des professeurs; que ces professeurs eussent de petits ruchers, fournis par le gouvernement au besoin, qu'ils exploitent avec leurs élèves. Ainsi la théorie et la pratique marcheraient de pair et notre jeunesse en profiterait.

CONSERVER LA CHEVELURE. — Se laver les cheveux à fond de temps en temps avec de l'eau où l'on a mis du sel, les empêche de tomber.



JEUX ET MAGIE

L'ART DE DEVENIR VENTRILOQUE.

La ventriloquie, si étonnante dans ses effets, est considérée en général comme une sorte de don naturel dévolu seulement à quelques rares mortels. Cette opinion est en désaccord avec les faits : le talent du ventriloque est presque toujours le résultat d'études plus ou moins longues, mais qui sont à la portée de tous. En suivant attentivement les recommandations de notre collaborateur on pourra se faire à bon compte une petite réputation de sorcier.

On a donné le nom de ventriloquie à une façon de parler, dans laquelle la voix ne paraît pas être émise par celui qui la profère, mais semble venir d'une autre personne ou d'un endroit éloigné.

La ventriloquie est chose fort ancienne; les plus vieux auteurs en parlent et Hippocrate croyait que cet art consistait à parler du ventre. Il est presque certain que chez les païens, les prêtres utilisaient la ventriloquie pour rendre ces oracles que venait consulter la crédulité des peuples.

Au moyen-âge, on considérait cette faculté tantôt comme un don de Dieu, tantôt comme une inspiration du diable, et de nombreux ventriloques furent brûlés comme coupables de sorcellerie. Saint-Gilles, Fitz-James, Comte furent sans contredit les plus célèbres ventriloques des temps passés.

Saint-Gilles était un épicier du xviii^e siècle qui acquit rapidement son talent.

On narre de lui l'histoire suivante: Un jeune homme, marié depuis peu, s'adonnait à tous les excès. "Saint-Gilles, rapporte un auteur du temps, résolut de le convertir, il l'attira dans un lieu solitaire et là lui fit entendre ce

discours solennel: "Jeune homme, tu as commis des fautes graves, tes parents sollicitent contre toi une lettre de cachet; si tu ne rentres promptement en ton devoir, tu périras en prison et après la mort tu seras livré aux flammes éternelles." Le coupable effrayé chercha inutilement et longuement d'où pouvait partir cette voix; persuadé qu'elle tenait du prodige, il alla se jeter aux pieds de sa femme et abjura son erreur."

Fitz-James, qui vivait au commencement de ce siècle, excellait à imiter les bruits d'une procession, le murmure des foules, les chants religieux. L'illusion était si complète que ceux qui étaient les moins disposés à prendre le change avaient peine à se défendre d'être mystifiés eux-mêmes.

Comte, qui vivait vers la même époque, est célèbre par les aventures qui lui sont arrivées. Il visitait un jour une église de village avec quelques habitants du lieu; tout d'un coup, on entend une voix sépulcrale qui semble sortir de dessous les larges pierres dont l'église est pavée. Cette voix implore des secours pour une personne que la veille on a enterrée vivante, elle prie les spectateurs

d'aller chercher les fossoyeurs ; ceux-ci se hâtent d'exhumer la victime qu'on a enterrée avec un regrettable empressement ; mais, au moment où l'on va ouvrir le cercueil, la voix n'en sort plus et fait entendre de la sacristie les mêmes gémissements.



Pour apprendre à parler sans remuer les lèvres, s'exercer à émettre des sons en fermant la bouche et appuyant la mâchoire supérieure sur la lèvre inférieure.

Les spectateurs courent à ce nouvel endroit et recommencent des fouilles ; mais soudain de nouveaux gémissements, des cris plus effrayants s'échappent de l'église. Alors la terreur s'empare de tous, on commence à croire à un maléfice. Cependant, une personne moins crédule devine la supercherie et rassure tout le monde. Le ventriloque n'eut que le temps de s'évader afin de se soustraire à la fureur de la population.

Charles Comte renouvela fréquemment de pareilles scènes dans les villes où il passait ; mais parfois, il courut de véritables dangers. A Fribourg, des paysans l'accusent de sorcellerie et veulent le brûler vif dans un four à chaux ; soudain une voix formidable sort de ce four, qui met ses agresseurs en fuite.

A en croire son étymologie, la ventriloquie serait l'art de parler du ventre. Il n'en est rien et nos organes internes n'ont garde d'être aussi gênants et disposent, du reste, d'autres moyens pour se faire comprendre de nous.

Le ventriloque parle comme tous les êtres humains, mais il adopte une méthode particulière de vocalisation, qui lui permet de donner aux sons qu'il articule des tonalités qui les font paraître comme émis par une autre personne ou comme émanant de plus ou moins loin.

L'illusion ainsi créée est rendue encore plus facile par la difficulté que nous éprouvons nous-mêmes d'établir l'endroit exact d'où vient un son, lorsque nous ne sommes pas aidés par la vue. Si, en ayant en face de nous un enfant et un vieillard, nous entendons, sans cue les lèvres ni d'un sujet ni de l'autre ne bougent, une voix enfantine, nous l'attribuons sans hésitation à l'enfant, ne nous imaginant point que des sons articulés avec l'accent de l'enfance puissent sortir de la bouche du vieillard.

Le ventriloque augmente aussi ces effets par des moyens préparatoires. Lorsqu'il va faire parler la poupée qu'il tient, il nous prévient par des phrases adroitement préparées qu'il va avoir une conversation avec cet objet, il dirige vers lui son regard, comme attendant une réponse. Lorsqu'il émet le bourdonnement d'une mouche, il agit comme s'il voulait réellement s'emparer d'une mouche volant dans l'appartement. Parfaitement maître de son art, il peut, suivant les occasions, se dégager de ces moyens préparatoires, mais lorsqu'il les emploiera, ils contribueront toujours à son succès.

Le ventriloque ne peut réellement porter ou jeter sa voix dans un endroit quelconque ou la faire

sortir de la bouche d'une autre personne, d'un animal ou d'un objet inanimé ; son talent consiste à en modifier les tonalités de manière que nous nous faisons illusion nous-mêmes : ces modifications consistent principalement en des variations de timbre, d'intensité et de hauteur des sons émis.

Ces ressources sont à la disposition de tous ; certaines voix, il est vrai, se plient plus ou moins à ces variations, mais tout le monde peut devenir ventriloque après certain exercices. C'est donc une croyance erronée de s'imaginer que la ventriloquie est un don inné ; il est vrai que la plupart des personnes qui la pratiquent, tendent à répandre cette erreur, afin de se donner un certain relief ou de s'éviter des concurrents.

Saint-Gilles, dont la célébrité est parvenue jusqu'à nous, avait acquis son talent en moins de huit jours de travail.

C'est à la suite de certains exercices gradués que l'on peut acquérir cet art ; mais avant de les étudier, il est bon de jeter un coup d'œil sur le jeu des personnes qui savent ainsi amuser ou intriguer les auditeurs ; nous pouvons décomposer leurs exercices en deux genres bien différents. Tantôt ils présentent au public des poupées et entament avec elles une conversation donnant l'illusion de réponses émises par elles, ou bien ils font parler un chien, un animal quelconque, un objet inanimé situé près d'eux. D'autres fois, ils engagent la conversation avec une personne imaginaire, éloignée, ou font sortir des sons du plafond, de l'intérieur d'un placard, du sous-sol.

Nous avons donc pour ainsi dire deux ventriloquies différentes.

La ventriloquie *proche* qui consiste à faire parler des objets situés près de l'opérateur et la ventriloquie *distante* qui consiste à

émettre des sons comme venant de points éloignés.



Pour obtenir une voix paraissant venir de loin, il faut maintenir les mâchoires rigides ; on s'y habitue en glissant des bouchons sous les molaires.

Quoique les effets produits dans chaque sorte ne soient pas obtenus par les mêmes procédés, dans les deux cas le mode de respiration et la manière de parler sans aucun mouvement des lèvres ou du visage sont absolument identiques et doivent être l'objet des premières études du débutant. La respiration du ventriloque, lorsqu'il exerce son art, doit se faire par le nez et les poumons doivent être entièrement remplis à chaque aspiration.

Il lui faut en outre *garder sa respiration* pendant un certain temps ou plus exactement conserver dans ses poumons une quantité d'air suffisante pour retarder une nouvelle aspiration, la pratique de la ventriloquie exigeant en effet des intervalles prolongés entre chaque temps de respiration.

La nuit en général, durant le sommeil, la respiration se fait par le nez, mais à l'état de veille et pendant le jour, elle se fait par la bouche ; il faut donc un certain entraînement pour pouvoir à volonté modifier ce mode usuel ; on y arrivera aisément en effectuant

à plusieurs reprises par jour et pendant une dizaine de minutes l'exercice suivant :

Se placer en plein air et faire une longue aspiration par les narines jusqu'à ce que les poumons soient entièrement remplis d'air, puis entr'ouvrir les lèvres, laisser l'air s'échapper *doucement*

On essaiera ensuite par des efforts courts et saccadés de déterminer une sorte de quinte de toux, pendant que l'air s'échappe des poumons. Cette toux artificielle doit être continuée jusqu'à ce que l'on obtienne des sons parfaitement clairs et réguliers. En recommençant à plusieurs reprises, et après un certain temps de repos, on arrivera au résultat voulu.

Le talent de parler sans remuer les lèvres, ni les muscles de la face, est indispensable au ventriloque, car sans cela, il ne pourrait obtenir l'illusion qui est la base de son art ; les mouvements de ses organes indiqueraient de suite que la voix vient de lui, et l'auditeur n'éprouverait aucun doute sur l'endroit où sont émis les sons articulés.

Les voyelles et la plupart des consonnes peuvent se prononcer sans l'aide des lèvres, il n'est d'exception que pour les labiales f, v, p, b, m ; avec une certaine expérience on peut arriver à prononcer f, v, en ne faisant agir que les muscles internes, mais p, b, et m surtout obligent le ventriloque de se départir de l'immobilité de la face qui lui est nécessaire, aussi doit-il éviter autant que possible les mots contenant ces consonnes, et lorsque cela lui sera impossible, il cherchera à les escamoter ou à les remplacer par des articulations se rapprochant de n, plus ou moins modifié. Lorsqu'il sera maître de son art, il arrivera à prononcer ces labiales en se plaçant de profil vis-à-vis des auditeurs et en faisant agir seulement la partie des lèvres qui se

trouve sur le côté de la face non visible du public. Quoique toutes les voyelles et consonnes autres que les labiales n'exigent pour leur prononciation aucun mouvement de lèvres dans le langage ordinaire, ces organes sont sans cesse en mouvement, sans grande utilité du reste. C'est donc une habitude dont le ventriloque doit pouvoir se débarrasser à volonté, et il y arrivera par l'un des exercices suivants.

Se placer devant une glace et dire avec le son de voix habituel quelques mots simples : Ah ! oui, non, laid, et ne contenant aucune labiale, s'efforcer en les prononçant de maintenir dans une rigidité absolue de tous les muscles du visage, afin qu'on ne puisse remarquer aucun mouvement des lèvres, ni de la face. On doit se livrer à cet exercice une demi-heure par jour, en plusieurs reprises, chaque séance ne devant pas durer plus de dix minutes.

Fermer la bouche en appuyant la mâchoire supérieure sur la lèvre inférieure tout en gardant une expression naturelle et aisée. Prononcer les voyelles sans changer cette expression. Lorsqu'on arrive à émettre ainsi aisément et nettement les sous-représentants, les diverses voyelles, on continue en les faisant suivre, puis précéder de consonnes non labiales, comme ad, id, od, sa, si, do, etc., etc.

On arrive ainsi rapidement à parler sans remuer les lèvres.

La ventriloquie que nous avons qualifiée de proche consiste principalement en une sorte de déguisement de la voix qui fait croire aux auditeurs que ce sont des personnes, des animaux, des poupées, des objets inanimés, placés à côté du ventriloque, qui émettent les sons entendus plutôt que ce dernier, dont les lèvres et les muscles de la face gardent la plus complète immobilité.

La ventriloquie proche consiste donc à parler les lèvres immobiles et à déguiser sa voix.

Le ventriloque, lorsqu'il parle avec sa poupée, qu'il interroge, lui adresse des questions avec sa voix ordinaire, en ayant soin d'articuler bien distinctement et en employant un idiome parfaitement connu. Lorsque la poupée répond, le visage du ventriloque reste immobile sans contracter les lèvres à peine entr'ouvertes par un léger sourire: celle-ci emploie un langage soit de vieillard, soit d'enfant, en tous cas celui d'une personne dont le langage contraste avec le pur français usité pour les questions. D'autres fois, au contraire, le ventriloque affecte un fort accent étranger qu'on ne trouve plus dans les réponses de de la poupée.

L'essentiel est d'obtenir, dans les voix et les langages employés, des différences telles qu'on ne puisse supposer qu'ils proviennent de la même personne ou les confondre. Les modifications que peut prendre la voix sont infinies; les plus usitées par les ventriloques sont les suivantes:

1° Voix aiguë. — Cette voix est perçante, aiguë, rappelant celle d'une vieille femme querelleuse et convient par conséquent à une poupée représentant une personne âgée du sexe féminin.

Pour l'obtenir il faut appuyer l'extrémité de la langue contre la base des dents de la mâchoire supérieure et prononcer ainsi une articulation se rapprochant des i, j, k, en prolongeant les voyelles jusqu'à l'obtention d'un son perçant qui rappelle celui d'un instrument de musique à anche, tout



Le ventriloque et le bébé qui pleure.

en maintenant la langue appuyée contre la mâchoire supérieure et l palais; cette position de la langue rappelle celle usitée pour jouer de la clarinette. Il faut continuer ainsi jusqu'à ce que l'on obtienne un son contrastant avec sa voix habituelle. Lorsqu'on est satisfait du résultat obtenu, on essaie quelques mots usuels, puis on passe à des dialogues alternant la voix naturelle avec la voix artificielle.

2° Voix de grognard. — Cette voix imite parfaitement celle d'un vieillard qui *mange* une partie de ses mots. On l'obtient en faisant moins d'efforts que lorsqu'on parle naturellement et en laissant la langue immobile au fond de la bouche, son extrémité reposant sur la mâchoire inférieure à la base des dents. Il faut, en quelque sorte, grommeler les mots en se servant seulement du bas de la langue.

Après des mois, on peut se livrer à quelques dialogues, en em-

ployant avec la voix ordinaire, tantôt la voix aiguë ou la voix de grognard.

Ces deux sortes de voix peuvent être considérées comme les voix types du ventriloque ; en effet, en les modifiant, il obtiendra une série de voix intermédiaires qui suffiront à son art.

Veut-il imiter la voix d'une petite fille, il arrivera en employant la voix aiguë qui convient à une vieille femme et en lui donnant une plus grande hauteur. En augmentant la hauteur de la voix aiguë, on émet parfaitement la voix d'une petite fille.

Le ventriloque veut- il faire parler un *revenant*? Il emploiera la voix de grognard mangeant une partie des mots; mais au lieu de grommeler, il murmurerait plutôt.

Ces deux exemples suffiront pour montrer toutes les ressources que l'on peut trouver dans les deux voix que nous avons indiquées. Inutile de nous étendre plus longuement, avec un peu d'expérience et après quelques essais, on arrivera aisément à acquérir les voix dont on a besoin.

Certains ventriloques, sans accessoire aucun, produisent l'illusion d'une voix partant soit du sol, soit d'un endroit élevé et éloigné; cette ventriloquie, que nous avons dénommée distante, est toujours basée sur le même principe d'acoustique: la difficulté qu'éprouve l'oreille à spécifier l'endroit d'où part un son, déterminée par des dispositions particulières des organes vocaux produisant une voix voilée.

Pour obtenir ces sons voilés, il faut entr'ouvrir légèrement les mâchoires et les maintenir dans cette position, fixes et rigides; on roule ensuite la langue comme une boule au fond de la gorge et l'on prononce quelques mots qui auront de suite un son voilé et qui paraîtront venir du dehors.

Le difficile est de maintenir les mâchoires rigides, sans mouvement. Le débutant pourra s'aider, pour vaincre cet obstacle, de deux petits morceaux de bouchon de 8 millimètres d'épaisseur et d'un centimètre de diamètre qu'il introduira de chaque côté de sa bouche, sous ses molaires, et qu'il serrera légèrement avec les dents. Il est évident qu'il ne se servira de ce subterfuge que pour apprendre son art et que, dans la pratique, il supprimera ces morceaux de bouchon. Lorsqu'il arrivera à parler aisément de cette façon, il apprendra graduellement à éviter l'usage des lèvres.

Une des plus grandes difficultés du début est de se rendre exactement compte de la force et de la portée des moyens vocaux. Ceci ne peut s'apprendre que par des essais et des expériences répétés; on devra aussi se rendre compte de l'intensité des sons afin de pouvoir juger de la direction et de la distance.

Pour s'habituer à imiter des sons distants, nous ne saurions assez recommander de mettre une main sur chaque oreille et de presser fortement.

Les bruits de l'extérieur seront atténués comme s'ils venaient d'une certaine distance. Dites alors quelques mots, ils arriveront à votre oreille, affaiblis comme s'ils étaient dits au loin. Enlevez vos mains et répétez les mêmes paroles et vous jugerez de la différence. Recommencez afin de bien saisir les variations d'intensité et essayez ensuite, en plaçant vos organes dans la position que nous avons indiquée pour obtenir des sons lointains, de répéter les mêmes paroles; elles devront parvenir à vos oreilles avec une intensité égale à celle avec laquelle vous avez perçu les dits mots prononcés avec votre voix ordinaire, lorsque vous aviez les oreilles bouchées.

On ne peut assez apporter d'attention à cette étude des sons et des différentes façons dont ils sont perçus par l'oreille, car le secret est de se rendre compte que le ventriloquisme est à l'oreille ce que la perspective est à l'œil. Quand nous regardons un dessin sur lequel les objets paraissent à une plus grande distance que d'autres, nous savons que c'est l'habileté seule de l'artiste qui fait apparaître sur la feuille de papier les objets comme ils sont en réalité, de même le ventriloquisme agit sur l'oreille et l'illusionne en produisant des sons qui sont perçus comme venant d'une certaine distance.

Ceci ne suffit pourtant point : il faut non seulement donner l'illusion que les sons sont éloignés, mais, suivant les cas, les faire venir d'en haut ou d'en bas.

Sons paraissant venir d'en haut. — Pour obtenir cet effet, on emploie toujours la voix spéciale donnant l'illusion de la distance ; mais au lieu de former les sons au fond de la bouche, on les projette au contraire vers le haut de la bouche, et lorsqu'on les produit ainsi, on ressent parfaitement sur

le palais l'air projeté. Si l'on désire rapprocher ou abaisser l'endroit d'où sont censés partir les sons, on projette toujours la voix contre le palais en la ramenant brusquement ou graduellement, suivant le cas, vers le rond de la bouche.

Il faut toujours, lorsqu'on veut qu'un son paraisse venir d'un point élevé, que la tête soit dirigée vers le haut.

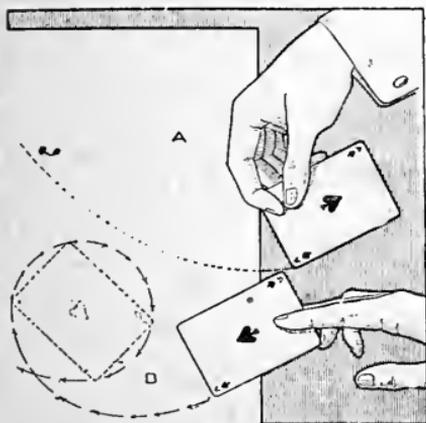
Voix paraissant venir d'en bas.

— Le principe est le même. Étirez votre cou de toute la longueur, et, à mesure que vous désirez que le son paraisse venir d'un endroit plus profond, abaissez le cou jusqu'à ce que le menton repose sur la poitrine. Il faut lorsqu'on veut qu'un son paraisse venir d'un point en dessous, baisser la tête vers le bas.

Le ventriloque peut ainsi produire des sons que ses auditeurs entendront comme émis d'un point éloigné, élevé ou abaissé.

Tel est le résumé des préceptes de l'art qu'ont bien voulu nous dévoiler à l'intention de nos lecteurs les plus célèbres d'entre les ventriloques.

LE TIR A LA CIBLE AVEC DES CARTES



Voici un jeu très intéressant qui peut être joué en guise de solitaire. Ce jeu consiste à essayer de lancer le plus grand nombre de cartes dans un petit panier, ou dans un chapeau, que l'on met à une distance quelconque de soi. Si les cartes sont tenues ainsi que l'indique la vignette ci-contre à la lettre A, et lancées ainsi que l'indique la lettre B, on sera surpris de l'exactitude avec laquelle elles atteignent leur but.

POUR AMUSER VOS INVITES

Amuser ses invités, les voir heureux, contents et satisfaits, n'est-ce pas là le propre de tout bon hôte, de toute maîtresse de maison qui tient à honneur de plaire à ses convives ? Mais la soirée est longue, après le repas, et il n'est pas aisé parfois, de trouver des distractions nouvelles.

Voici un petit amusement que nous recommandons à nos lecteurs et nos lectrices : il a l'avantage d'être intéressant, d'exécution facile et fort peu coûteux.

rément en deux endroits: la ficelle sera alors en trois morceaux tous d'égale longueur qu'il attachera ensuite ensemble en faisant deux nœuds; puis il priera une personne de l'assistance d'en tenir les deux extrémités ou bien il les attachera à deux chaises. Après ces premiers préliminaires notre prestidigitateur jettera un mouchoir sur chacun des deux nœuds, y apposera ses mains pendant l'espace d'une seconde, en tirera rapidement les deux mouchoirs et mon-

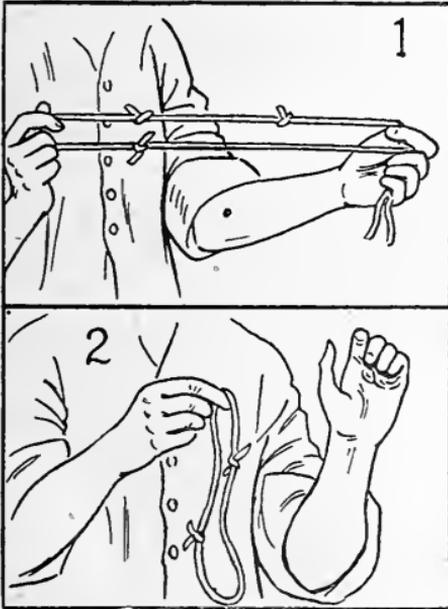


Fig. I et II. Dans ces deux figures, la ficelle est présentée au public avec les nœuds faits. C'est cette ficelle qui est appelée à disparaître.

Le tour de la ficelle nouée.

Pour ce premier tour, notre prestidigitateur improvisé présentera à son public une ficelle d'une verge de long qu'il coupera délibé-

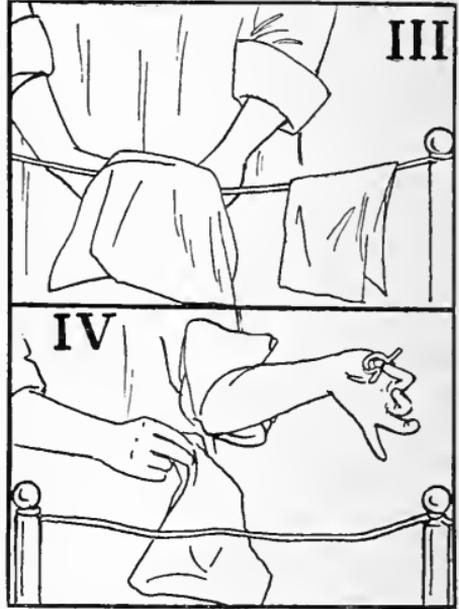


Fig. III et IV. A ce moment et même lorsque (fig. III) la ficelle est en partie cachée par les mouchoirs, c'est une autre ficelle non coupée que vous avez prise auparavant dans votre poche, qui est déjà attachée aux barreaux de la chaise.

trera à son public la ficelle dans son entier et libre de tout nœud.

Le secret de ce tour consiste à avoir dans la poche une seconde ficelle de longueur égale à la première et qu'on lui substitue. Com-

me la première elle comporte deux nœuds, qui lui donnent l'apparence d'avoir été coupée. Pour obtenir cela, il suffit de replier la ficelle en trois morceaux de longueur égale, d'y attacher au premier pli, un petit bout de ficelle qui forme nœud et un autre au second pli. La ficelle ainsi apprêtée aura l'air d'avoir été coupée et nouée en deux endroits, semblable en cela à l'autre ficelle.

Maintenant que vous savez le secret de ce tour, voici comment on l'exécute :

Ayant en poche votre ficelle toute préparée à l'avance, vous demandez à une personne de l'assistance de nouer la ficelle coupée en trois longueurs égales.

— Faites-y des nœuds de grand'mère, lui direz-vous, pour aller plus vite. La raison en est que dans le nœud de grand'mère — qu'on fait en attachant simplement les bouts de ficelle bout à bout — les extrémités ressortent et ressemblent ainsi à s'y méprendre aux nœuds imités de la ficelle que vous avez en poche.

Au moment où la personne fait le second nœud, vous faites la remarque. — Vous avez laissé les bouts un peu trop longs, je vais les couper.

Et en disant cela vous cherchez un couteau dans votre poche, retirant incidemment en la tenant cachée dans la paume de la main, la ficelle préparée. Il n'est guère difficile, maintenant au prestidigitateur de substituer les ficelles l'une à l'autre, tandis qu'il coupe le bout des nœuds au couteau.

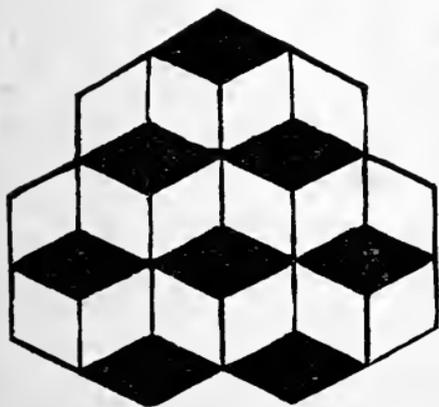
Vous faites maintenant tenir par la personne qui vous a déjà assisté, les deux extrémités de la ficelle que tout le monde se figure être celle qui vient d'être nouée.

— Je vais couvrir ces nœuds au moyen de deux mouchoirs, dites-vous alors.

Ici encore, vous fouillez dans votre poche et y prenez un mouchoir, en ayant soin de mettre en même temps en poche la ficelle qui a été bien et dûment coupée et nouée.

Vous empruntez alors un second mouchoir dans l'assistance et couvrez les deux nœuds avec les deux mouchoirs. Glissez maintenant les mains au-dessous et dénouez les nœuds imités, retirez les petits fragments de ficelle qui les formaient et cachez-les dans votre main.

En retirant les mouchoirs, vous montrez au public la ficelle en son entier et libre de tout nœud.

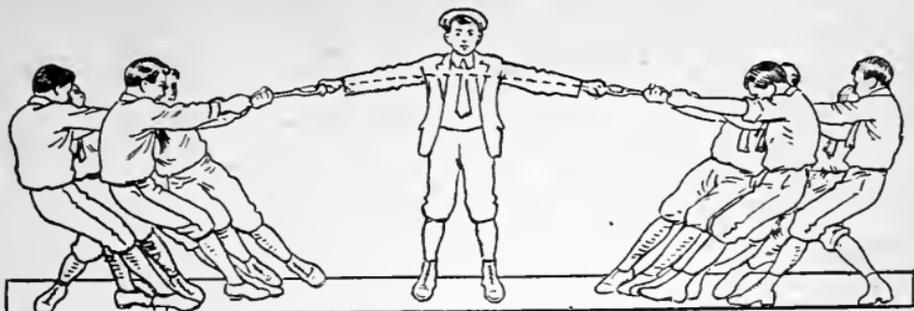


ILLUSION D'OPTIQUE

Bob a fait le dessin ci-dessus et dit qu'il contient six carrés. Jean contredit et lui assure qu'il en a fait sept. Lequel a raison ? Étudiez le dessin attentivement pour quelques minutes.

— Je crois que Jean a raison. En renversant votre dessin, vous constaterez qu'en effet il y a bien sept carrés.

POUR MONTRER LA FORCE D'UN GEANT



L'exécutant paraît retenir sans effort ceux qui tirent sur les cordes, produisant un effet qui ne peut pas être aisément compris et qui constitue une excellente attraction.

Ce truc n'est pas aussi connu qu'il pourrait l'être, bien qu'il constitue l'une des attractions les plus populaires des montreurs de curiosités accompagnant les cirques et les expositions.

Avant de commencer, l'exécutant montre au public deux cordes de 10 pieds de longueur. Chaque corde est munie, à l'un des bouts, d'un gros anneau. Prenant un anneau dans chaque main, l'exécutant ordonne à trois ou quatre hommes à chaque bout de la corde de s'en saisir et, à un signal donné, de tirer sur la corde aussi fort qu'ils le peuvent. Ces hommes s'exécutent tout aussitôt, sans paraître fatiguer le moins du monde l'exécutant qui n'éprouve aucune difficulté à maintenir tous ces hommes sur place, bien qu'il pa-

raisse évident que ceux-ci fassent tous leurs efforts pour tirer le plus qu'ils peuvent sur la corde.

Le secret de ce truc est dans l'emploi d'un fil de fer qui passe par la manche droite de l'exécutant, puis ensuite en arrière du dos et descend par la manche gauche. Aux deux bouts du fil sont de petits crochets. Au moment de montrer son savoir-faire, l'exécutant met des gants, qui sont fendus aux paumes afin de permettre d'y passer les crochets. Ces crochets sont recouverts de drap de la même couleur que les gants. Une chose essentielle à se rappeler est de tenir les doigts des mains bien fermement sur les anneaux, afin d'empêcher les cordes de se détendre au cas où la tension diminuerait.

POUR FAIRE DISPARAITRE UNE MONNAIE

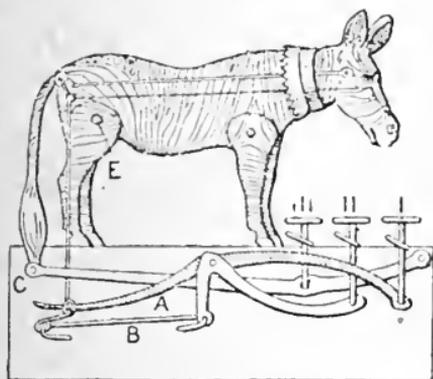
Mettez un peu de cire sur l'ongle du troisième doigt de la main droite, et prenez un cinq cents dans le creux de votre main. Fermez la main, en serrant la cire sur la monnaie que vous voulez faire disparaître. Ouvrez-la rapi-

dement, et la pièce de cinq cents ayant adhéré à la cire se trouvera cachée en arrière de votre doigt quand votre main sera ouverte.

Essayez l'expérience avant de la produire en public.

LE ZÈBRE SAVANT

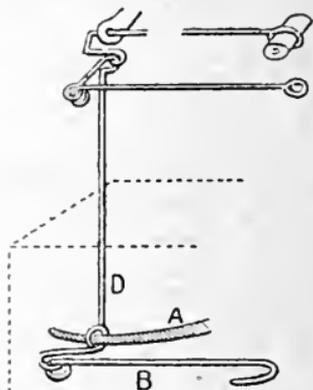
Est-il possible de rendre un âne ou un zèbre mécanique aussi savant qu'on le désire ? Celui dont nous reproduisons ici le dessin répond à trois questions posées l'une après l'autre en appuyant sur les trois boutons placés en face du zèbre.



Le zèbre savant.

D'abord le zèbre ne tient pas du tout à être un âne et il secoue énergiquement la tête de droite à gauche quand on lui pose la question insidieuse: "Êtes-vous un âne têtù ?" Mais si on lui demande: "Êtes-vous un zèbre malin ?" il agite convenablement la tête de bas en haut pour manifester sa satisfaction. Enfin, si on lui dit: "Montrez votre talent", il se dresse gentiment sur ses pattes de derrière et reste dans cette position, pourtant anormale pour un zèbre, aussi longtemps qu'on le désire.

Les trois boutons I, II, III commandent chacun un levier placé dans le socle du jouet, comme le montre notre dessin. A l'intérieur de la jambe arrière du zèbre un levier vertical D peut être actionné par le bouton I dans le sens vertical et latéralement par le



Détail du mécanisme.

bouton II. Dans le premier cas, on fait répondre NON à l'animal par le mouvement oscillant de la tête, de droite à gauche. Le levier D agit en effet sur une sorte de balancier H qui oscille horizontalement en entraînant la tête. Avec le levier B (bouton II) on exerce une traction sur le levier L et la tête oscille d'avant en arrière. Enfin, le bouton III agit sur le levier C qui tire fortement sur la queue de l'animal et oblige celui-ci à osciller autour de l'articulation E de ses pattes arrière. Le zèbre se soulève.

* * *

Perte sérieuse. — Mais que cherchez-vous donc, monsieur Boireau ?

— J'ai fait tomber mon morceau de gâteau, baronne.

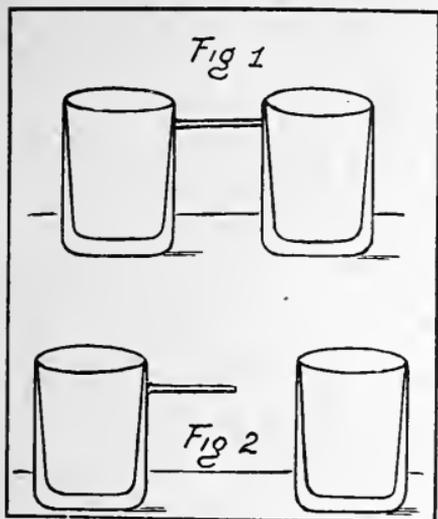
— Oh ! ne vous tourmentez pas pour si peu de chose.

— C'est que... mes dents sont dedans.

* * *

Garde-voie. — Un ténor, charmant, qui depuis trois ans s'est fait un joli nom, garde les voies dans le camp retranché de Paris. Littéralement aphone depuis certaine nuit glaciale, le malheureux gémit, entre ses gardes: "Et l'on appelle cela garder les voies !"

LES VERRES ET L'ALLUMETTE



Prenez une allumette et placez-la entre deux verres droits posés sur une table comme l'indique la figure 1. Ceci fait, demandez alors à quelqu'un de retirer le verre opposé au bout soufré, de façon à ce que l'allumette ne tombe point et conserve sa position horizontale.

Voici une expérience très curieuse en sa simplicité et que nombre de personnes ne pourraient jamais réussir si nous ne leur en indiquions pas le moyen.

Il s'agit tout simplement de prendre une seconde allumette avec laquelle on enflamme la première et, dès que le soufre de celle-ci entrera en fusion, on l'éteindra en soufflant dessus.

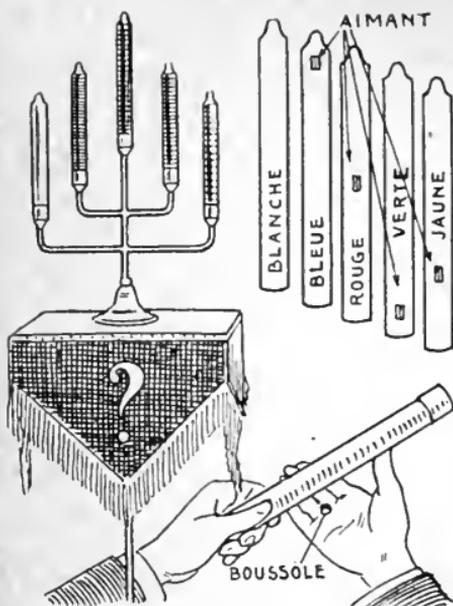
Vous n'aurez plus qu'à prendre l'autre verre et le retirer: l'allumette restera alors soudée à la paroi du premier verre et conservera sa position horizontale.

LES CHANDELLES MAGIQUES

Le truc des chandelles magiques bien qu'en apparence tout à fait inexplicable, peut être exécuté facilement et avec une véritable habileté professionnelle par toute personne qui a fait pour cela les préparatifs voulus. La vignette ci-dessous montre les chandelles disposées sur une table, agencée, si l'on veut, avec un pupitre à musique.

On peut employer à volonté des chandelles, des cigares ou des crayons, mais pour les fins de la présente description on se servira de chandelles. Ces chandelles sont de différentes couleurs mais doivent être de même dimension et de même poids. La manipulation est comme suit :

Faites circuler parmi les assistants un tube de cuivre, de carton ou autre substance quelconque, assez grand pour pouvoir y introduire une chandelle. Passez ensuite dans une autre chambre, en laissant le tube sur la table tandis qu'un des spectateurs choisit l'une des chandelles et l'introduit dans le tube, en ayant soin d'en fermer soigneusement l'orifice. Les autres chandelles sont cachées avant que l'exécutant ne soit revenu. Le truc consiste à pouvoir annoncer la couleur de la chandelle contenue dans le tube en passant tout simplement la main sur ce tube à plusieurs reprises. Le tube et la chandelle circulent ensuite parmi les assistants qui n'y



comprendront absolument rien, pourvu que les préparatifs aient été bien faits.

Le secret de ce truc est celui-ci. La première chandelle, par exemple la blanche, n'a subi aucune préparation. La seconde, coloriée en bleu, renferme un petit morceau d'acier magnétisé à environ un demi-pouce du haut. La troisième chandelle, qui est rouge, a

aussi le même petit morceau d'acier, mais placé au centre. Dans la quatrième chandelle, la parcelle magnétisée est à un demi-pouce du bas, et la cinquième chandelle aura cette parcelle à un point situé entre le milieu et le bas. Les chandelles sont en bois et les aimants peuvent facilement y être introduits, car ces chandelles sont faites de deux morceaux collés ensemble à la manière des crayons.

L'exécutant dissimule une petite boussole dans le creux de sa main, maintenue en place par un petit dispositif quelconque en fil de fer entre le second et le troisième doigt près des jointures. Un simple mouvement de la main au-dessus du tube contenant une bougie influencera immédiatement la boussole si le tube contient une autre chandelle que la blanche. L'aiguille vibrera à l'approche de l'aimant, et en déterminant rapidement la position de l'aimant la couleur peut être annoncée.

Ceux qui cherchent alors à expliquer comment s'exécute ce truc soutiennent habituellement qu'il y a là un dispositif électrique, et dans l'impossibilité où l'on est de prouver en quoi consiste ce dispositif il s'ensuit beaucoup d'amusement.

Correction Anglaise. — A Londres, après les premiers mois de guerre :

Un officier anglais, très droit, très chic, très correct, se présente, la main gauche dans la poche et un petit paquet ficelé de rose dans la main droite, chez une des meilleures manucures de la cité.

— C'est vous qui faites les ongles ?

— Yes...

— All right!...

Et l'officier dénoue le petit paquet de rose.

— Vous m'arrangerez ceux-ci...

Le petit paquet contenait les trois doigts de sa main gauche.

L'officier anglais tenait à les conserver, en bon état, à titre de souvenir.

Simple comparaison. — Un client s'assoit à une table.

Le garçon, tout en essuyant, lui énumère les plats du jour :

— Huîtres, moules, andouilles, tête de veau, cochon, melon...

— Assez, assez ! s'écrie-t-il furieusement, je ne suis pas venu ici pour me faire insulter.

Dans le pays des aveugles les borgnes sont rois ; mais dans le pays des sourds-muets, c'est le silence qui règne.

Il n'y a point de richesses plus grandes que celles de la santé, et de plaisir égal à la joie du cœur.



COURSE DE CHIENS

Albert Campbell, un métis canadien-français, gagne le prix de \$300.

Albert Campbell, métis canadien-français, fut l'heureux gagnant des trois cents dollars, premier prix de la course de chiens, de Le Pas à Beaver Landing, soit une distance de cent cinquante milles, qui eut lieu le 1, et 18 mars dernier. Dire tout ce que cette course comprenait de fatigues et de peines est incroyable. Le trajet a été fait en vingt-quatre heures et quarante-sept minutes, sans autres arrêts que celui qu'il faut pour soigner les animaux à Beaver Landing, un arrêt d'environ deux heures, ce qui est un record pour une course de ce genre. Au départ il y avait neuf équipages de chiens de cinq chiens chacun, attelés sur une toboggan de route. Le temps qui la veille était des plus favorables pour la course changea brusquement pendant la nuit et le lendemain matin les coureurs eurent à affronter une véritable tempête de neige qui

dura toute la journée. Les coureurs devaient faire face au vent pendant soixante-quinze milles. Le vent s'apaisa pendant la nuit et le retour s'effectua par un froid sec, temps idéal pour les coureurs. La plus grande difficulté que les coureurs eurent à surmonter fut la neige qui fraîchement tombée, rendait la course difficile pour les hommes qui devaient, pour ménager leurs chiens, courir la plus grande partie du temps derrière la toboggan. Le départ eut lieu le 17 mars à huit heures du matin et Albert Campbell arriva à huit heures quarante-sept minutes le lendemain matin suivi par Jack Hayes qui arriva trente secondes après lui.

Campbell est un tout jeune homme de vingt et un ans, véritable type du trappeur du nord endurci à toutes les difficultés de la vie du trappeur ainsi qu'aux rigueurs extrêmes des hivers du nord Manitobain, habitué à ces courses de cent milles qui sont pour eux des jeux d'enfants.

LE DANGER DE LA GAZOLINE.

Une chopine de gazoline tenue dans un réceptacle découvert dans une chambre à une température normale ou moyenne sera complètement évaporée en 24 heures.

Comme la gazoline est plus dense que l'air avoisinant, si elle n'est pas dérangée par d'actifs courants d'air, les effets de sa

présence dans la chambre peuvent se faire sentir durant plusieurs heures.

Une chopine de gazoline peut donner 200 pieds cubes de mélange explosif, et ce mélange est sept fois plus puissant que la poudre à canons.

INTERPRETATION MEDICALE DU KNOCK-OUT

Le *knock-out*, emprunté, ainsi que la plupart des termes classiques de la boxe, à la langue anglaise, peut se traduire en français par *mise hors de combat*.



Comment un coup sur le menton étourdit un homme en produisant le vertige.

Il peut résulter d'un coup dans la région cervicale, au creux de l'épigastre, plus communément à la mâchoire inférieure, ce qu'on appelle un direct ou un crochet au menton. Quand ce dernier coup est appliqué dans les règles, tantôt l'adversaire qui l'a reçu s'effondre comme une masse, les bras inertes, les jambes fléchissant sous le poids du corps, dans un état syncopal qui se prolonge parfois quelques instants; tantôt, au contraire, il ne s'agit que d'une obubilation passagère, de sensation vague de vertige avec un bourdonnement auriculaire qui fait dire aux boxeurs: ça sonne fort. La perte de connaissance complète est rare, mais la sensation d'étourdissement, d'éblouissement, variable d'intensité et de durée d'un sujet à un autre, est à peu près constante; comme les règles du combat ne permettent pas la reprise une fois compté dix par le manager, ce coup finit quelquefois brusquement la partie, comme on

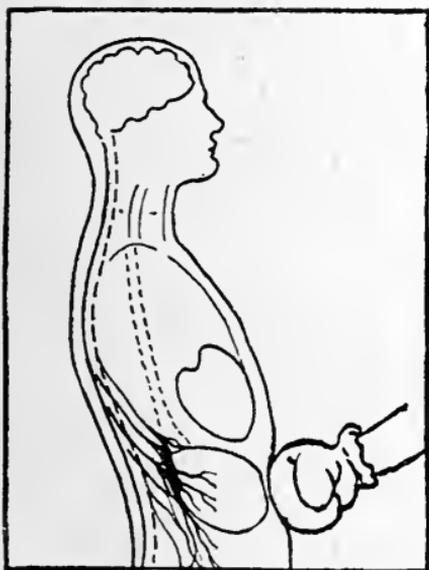
l'a vu dans la lutte de Sam Langford contre Curran où ce dernier fut mis knock-out en 15 secondes.

Le coup sur l'épigastre peut effondrer un adversaire; mais on s'en préserve plus facilement en général que du coup à la partie supérieure. Ce coup peut cependant être mortel. On réalisera facilement une petite expérience à l'aide d'une grenouille fixée, le dos étendu sur une planchette de liège. Une chiquenaude sèche sur le creux épigastrique amène souvent la mort de la grenouille. Le choc agit sur un plexus important du grand sympathique, le plexus solaire, et la violence provoque par inhibition du système nerveux central une syncope qui peut être mortelle.

Pour en revenir au knock-out par coup sur la mâchoire, quelle peut être l'interprétation physiologique de cette sidération passagère ou d'une certaine durée? Plusieurs médecins ont pensé qu'il s'agit là d'une véritable commotion cérébrale par déplacement brusque et violent du liquide céphalo-rachidien; c'est l'explication admise par les professionnels. Un célèbre physiologiste, le Dr Somen, vient de publier sur ce sujet une étude fort intéressante et interprète d'autre façon.

S'il s'agissait d'un trouble dû à une commotion cérébrale, tout coup sur la tête ou la tempe devrait inmanquablement le produire; c'est ce qui n'est pas. L'accident ne survient qu'à la suite du crochet au menton; il a donc un caractère un peu spécial. M. Somen croit devoir le rapprocher d'une maladie qui fait le désespoir des auristes, le vertige de Ménière; dans cette affection, due à une lésion de l'oreille interne, on trouve les bourdonnements, les nau-

sées et les vertiges, tous symptômes qu'on signale dans le knock-out. La lésion atteignant les canaux semi-circulaires amène par la répercussion sur le cervelet ces vertiges et ces troubles de l'équilibration. Il en est de même dans le crochet au menton; le maxillaire est violemment frappé en dessous, le condyle de l'articulation temporo-maxillaire vient heurter violemment la cavité glénoïde, tout à fait au contact des organes si délicats de l'oreille



Comment un coup à l'épigastre paralyse le système nerveux.

interne. Par suite de ce contact intime, il y a ébranlement des canaux semi-circulaires et réflexe bulbaire ou cérébelleux qui détermine les troubles observés chez les boxeurs. Cette interprétation explique, dit M. Somen, pourquoi un coup porté latéralement sur le menton (crochet) est plus efficace pour déterminer le knock-out qu'un direct qui arrive de face sur le milieu du maxillaire. En effet, un coup latéral sur le menton produit un choc dans la cavité glénoïde du côté opposé seulement, tandis qu'un traumatisme médian, appliqué sur le milieu du menton, transmet le coup aux deux cavités glénoïdes à la fois et se trouve ainsi amorti par deux points d'appui au lieu d'un seul comme dans le premier cas.

L'explication nous semble des plus plausibles: ajoutons pour la justifier que des maîtres dans l'étude des maladies du système nerveux, comme le professeur Babinski, des médecins amateurs de boxe, MM. Heckel, de Martel et Vincent partagent entièrement l'opinion du Dr Somen. Le conseil que l'on peut donner au point de vue hygiénique, c'est qu'il faut abandonner aux professionnels ces coups violents à la mâchoire ou à l'épigastre capables d'amener des accidents d'une certaine gravité.

Bon coeur. — On demande à Toto de donner ses vieux jouets pour les étrennes des petits aveugles.

Toto, après réflexion :

— Qu'on leur donne mon polichinelle qui n'a plus de tête; puisqu'ils sont aveugles, ils ne s'en apercevront pas !

Jugement. — On dit à chaque instant que la bêtise humaine est sans limite.

Et cependant, quand vous parlez d'un homme bête, vous dites: "Que ce malheureux est donc borné !"

A la Gorgote. — Garçon changez l'eau de cette carafe; elle est aigreusement trouble.

— Oh! non, monsieur, l'eau n'est pas trouble, c'est la carafe qui est sale.

L'esprit des autres. — Vous savez la nouvelle? Claire et Louis se sont séparés et les voilà devenus infirmes.

— Infirmes ?

— Mais oui, puisque Claire a perdu l'ouïe et que Louis ne voit plus clair.

LE SEMAPHORE HUMAIN.

Dans le grand Stadium de Harvard chaque mouvement d'une partie de football est signalé instantanément par le préposé au tableau des points au moyen d'un

système élaboré de signaux qui sont exécutés par un homme à chandail rouge et à chapeau blanc, connu depuis des années par les milliers de spectateurs qui sui-

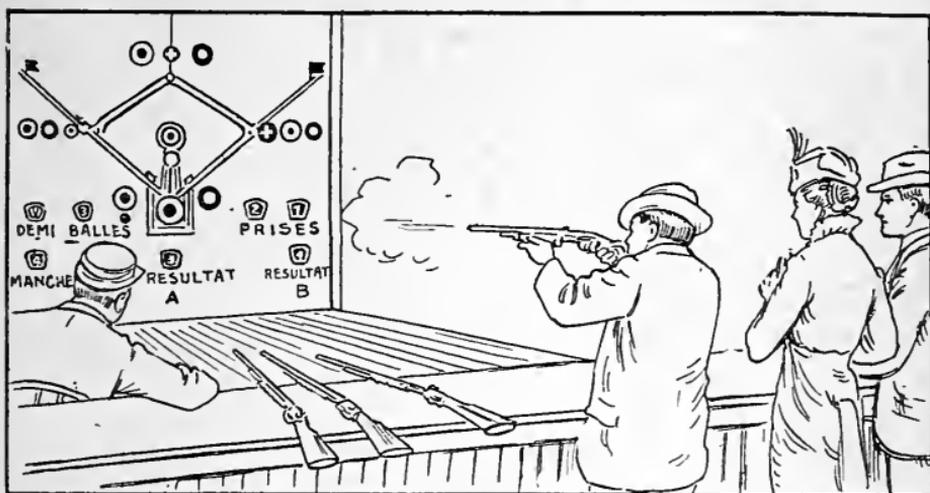


vent les parties sous le nom de "sémaphore vivant." Ces signaux se font principalement au moyen des pieds et des mains, mais beaucoup nécessitent aussi des postu-

res particulières du corps. Le système de signaux a commencé à être employé en 1905 quand le jeu en masse a été aboli et lorsque des procédés plus fins de tactique et de stratégie ont rendu le jeu plus difficile à jouer et à noter intelligemment. Ce système d'abord très simple s'est développé et est devenu un code qui transmet tous les détails du jeu aussi exactement que si le renseigne-

ment était fourni par le téléphone. En plus de l'alphabet comportant les lettres et les chiffres il y a des signaux uniques qui représentent les incidents usuels du jeu de football comme le "touch-down" ou le "right half back passing to the left end." On estime qu'à chaque partie le signaleur parcourt à peu près dix milles pour suivre le jeu d'un bout à l'autre du champ.

LE BASE-BALL A LA CARABINE



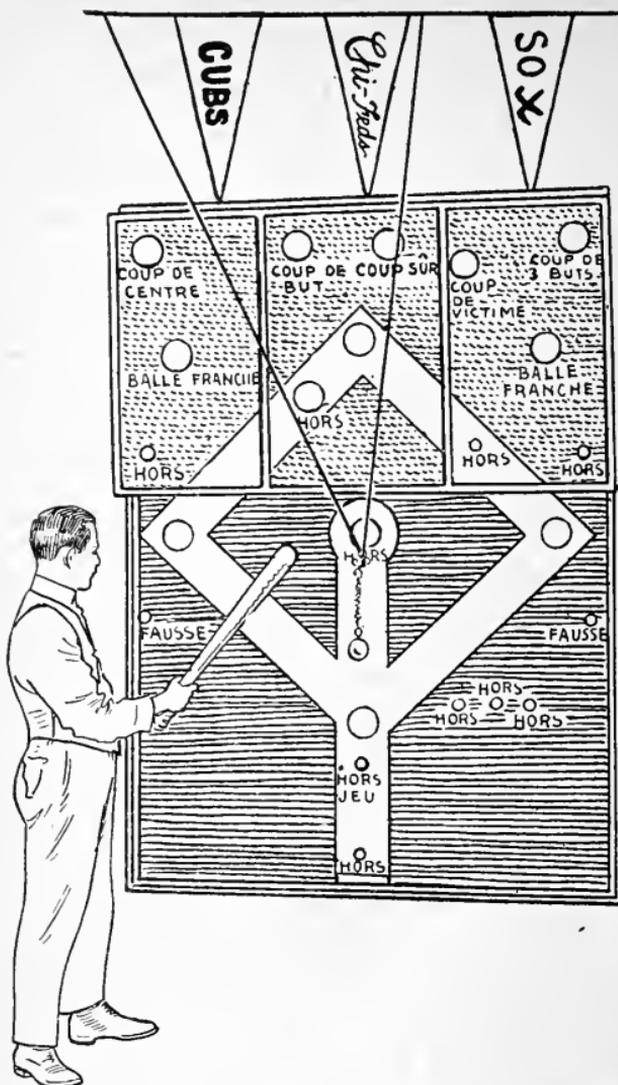
Nouveau jeu faisant diversion avec le tir à la cible.

Un des nouveaux sports d'été est le jeu de base-ball à la carabine qui se joue dans les tirs. Il se joue à deux personnes, jouant l'une contre l'autre, et demande un tir précis et exact.

Deux cibles sont placées à chaque but et au but du lanceur sur un tableau présentant le contour d'un carreau. Pour commencer la partie, un joueur est désigné comme le lanceur et l'autre comme le frappeur. Le premier tire sur la cible marquant le but du lanceur. C'est une cible double avec un petit blanc au centre. Si ce blanc est atteint, une balle suspendue entre les positions du lanceur et du frappeur est abattue, en d'autres termes est envoyée au frappeur. Mais si le coup manque le blanc et atteint le cercle extérieur, une balle est comptée contre le lanceur en faveur du frappeur.

Quand la balle est mise en jeu, le frappeur tire sur une cible semblable placée au but du centre. S'il touche le blanc la course aux buts commence, mais s'il atteint le cercle extérieur on compte une prise contre lui. A chaque but, il y a deux cibles de couleur différente dont chacune est employée exclusivement par chaque joueur. Quand la cible du premier but sur laquelle tire le lanceur est atteinte avant que son adversaire atteigne sa cible, le coureur est mis hors jeu. Dans le cas contraire et si le frappeur atteint sa cible avant le lanceur, le coureur imaginaire est en sûreté et passé au second but, le tir se continuant jusqu'à ce qu'un homme soit mis hors jeu ou passe tout le tour jusqu'au centre, moment où il gagne la partie.

LE BASE-BALL CAPTIF

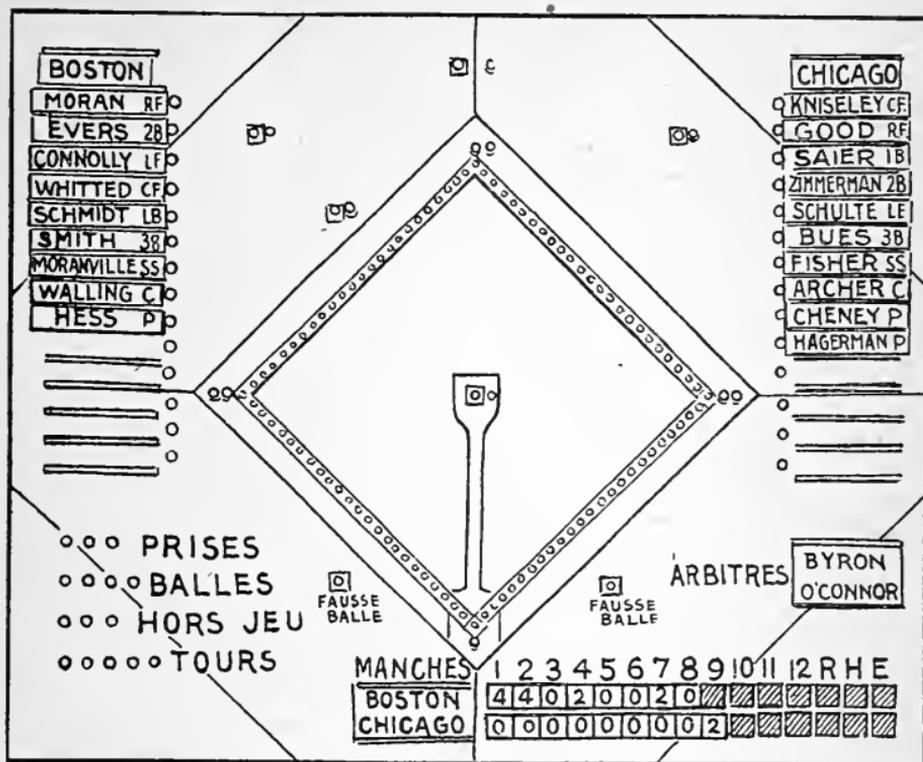


Le base-ball captif est un nouveau mode de sport d'intérieur. Il se joue avec un appareil partiellement électrique mais qui ressemble beaucoup en principe aux jeux qu'on voit dans les parcs.

La différence principale de ce jeu est que la machine à lancer fait défaut. La balle est suspendue au bout d'une corde en face d'un frappeur qui se tient devant un filet où est marqué d'une façon

visible un carreau et les diverses positions des différents joueurs. Le placement de la balle est l'important du jeu. En tirant sur la corde qui tient la balle on la fait se balancer et alors le frappeur l'envoie contre le filet ou le tableau d'enregistrement et ses points sont marqués par l'éclaircissement d'une des diverses lampes incandescentes.

REPRODUCTION DES PARTIES A L'ELECTRICITE



On a construit à Omaha, Nebraska, un tableau électrique de balle au camp (*base ball*) qui indique d'une façon lumineuse comment se joue chaque partie et permet d'en suivre les détails. L'inventeur exhibe son tableau dans un théâtre. Le contour du carreau (*diamond*) est représenté par des rangs de lumière blanche et chaque garde-but (*baseman*) par une lumière blanche et une lumière bleue côte à côte. Les autres positions sont désignées de la même façon. A la droite et à la gauche de la position du gobeur (*catcher*) il y a deux lampes pour les fausses (*foul*) dont l'une s'allume quand le frappeur (*batter*) frappe une balle fautive. Une

fois le jeu parti la lumière du lanceur (*pitcher*) s'allume jusqu'à ce que la balle quitte sa main. La lampe à la position du gobeur (*catcher*) s'éclaire quand la balle est reçue là. Quand elle est envoyée au terrain de droite (*right field*) par exemple, 1 fait est indiqué par l'allumage des lumières de ce voltigeur (*fielder*): une lumière blanche indique quand la balle est prise et une bleue montre quand une erreur est commise. On suit le coureur (*runner*) autour des buts (*base*) par une succession de lumières qui s'avancent le long des rangées de lampes et qui atteint les différents points du carreau (*diamond*). D'un côté du ta-

bleau, les prises (*strikes*), balles, hors jeu (*over*) et tours (*runs*) sont indiqués par des lumières électriques, tandis que la liste (*line up*) des joueurs et autres détails sont montrés comme le fait un tableau de jeu ordinaire. Le spectateur peut ainsi suivre un jeu sans avoir besoin d'un mot d'explication et sait tout le temps qui est à la batte (*bat*) qui occupe les diverses positions et tout ce qui se passe. Quand le frappeur (*batter*) envoie la balle à un bloqueur (*shortstop*) et

part pour le premier but, la lumière du bloqueur s'éclaire et les ampoules de ligne de buts (*base line*) s'éclairent rapidement l'une après l'autre. Si le coureur est mis hors de jeu (*put out*) une lumière apparaît au but vers lequel il se dirige, avant qu'il l'atteigne. Quand un homme prend un but sur la balle, les lumières s'éclairent lentement comme si l'on marchait. Le tableau reproduit même tous les mouvements de prise des buts (*base stealing*.)

AUTOMOBILE

DE LA RESPONSABILITE DU CHAUFFEUR.

Elle est multiple. Le chauffeur est responsable des accidents qu'il cause par sa maladresse ou sa malchance; il l'est aussi de la mauvaise marche et de l'usure rapide de la voiture qu'il pilote. Et dans les deux cas, le résultat est une note à payer.

Lorsque par suite d'une manœuvre maladroite, vous accrochez une voiture, défoncez une devanture de boutique, ou écrasez quelque pauvre hère, la loi vous oblige à verser une somme d'argent en guise d'indemnité à vos victimes. Lorsque par manque de savoir ou d'attention vous broyez les engrenages de votre voiture vous soumettez les ressorts à des chocs qui les brisent, vous faites éclater vos pneus, vous fatiguez le moteur, la logique des choses vous oblige à verser une somme d'argent au mécanicien le plus proche ou au fabricant, et cette indemnité prend le nom de réparations. Et si vous pouvez vous assurer contre les accidents, précaution d'ailleurs fort coûteuse, il est plus difficile de s'assurer contre l'usure des organes due au mauvais entretien.

Donc, avant de prendre auto, c'est comme avant de prendre femme: réfléchissez longtemps, profondément et dites-vous bien que les pires déboires vous attendent si vous êtes négligent, paresseux ou avare.

Si vous êtes négligent, vous confiez à quelque mercenaire, à un invité le soin de vérifier si tout est à la place qui convient, si les écrous sont serrés, le réservoir plein d'eau, de même que le réservoir à l'huile et à l'essence, si la carburation est normale, etc., et vous vous apercevez en cours de route que l'œil du maître n'est pas un vain symbole.

Si vous êtes paresseux, vous ne nettoierez pas votre machine comme il convient; vous ne la graiserez pas comme il faut. Un petit érou, une vis minuscule viendront-ils à tomber, vous ne voudrez pas les remplacer et vous vous en repentirez, en constatant trop tard que l'égratignure insignifiante s'est changée en blessure grave.

Si vous êtes parcimonieux, vous reculerez devant les réparations

utiles et vous rendrez indispensables des réparations plus graves. Vous roulez avec des vieux pneus usés jusqu'à la corde et vous éclaterez sans cesse, heureux encore si vous ne capotez pas.

Que de braves gens inermement l'auto, et s'en dégoûtent, qui fe-

raient mieux de s'accuser eux-mêmes !

Apprenez à connaître votre voiture et occupez-vous-en vous-même, si vous voulez faire de l'automobilisme dans de bonnes conditions.

LISTE DES CHAMPIONS A LA FIN DE LA SAISON 1916

CROSSE : Club Shamrock, de Montréal.

Classement de la Ligue de Crosse

	G.	P.	Pour	Contre
Shamrock..	14	4	163	101
National...	13	5	219	143
Ottawa....	6	12	134	191
Cornwall...	3	15	136	217

HOCKEY : Club Canadien, de Montréal.

BOXE : Poids lourds — Jess Willard, américain.

Poids moyen — Mike Gibbons, américain.

Poids léger — Freddie Welsh, anglais.

Featherweight — Johnny Kilbane, américain.

Bantamweight — Kid Williams, américain.

LUTTE : Poids lourds, genre libre — "Strangler" Lewis, américain.

Genre Gréco-romain — Stanislaus Zhysko, polonais.

Poids léger — Eugène Trcmblay, de Montréal.

BILLARD : Willie Hoppe, américain.

BASEBALL : Club Boston de la Ligue Américaine.

Ligue Internationale

	Gagnées	Perdus	P.C.
Buffalo... ..	82	58	.586
Providence.. ..	76	62	.551
Montréal... ..	75	64	.539
Baltimore... ..	74	66	.529
Toronto... ..	73	66	.525
Richmond... ..	64	75	.460
Rochester... ..	60	78	.435
Newark... ..	52	87	.374

Ligue Américaine

	Gagnées	Perdus	P.C.
Boston... ..	91	63	.591
Chicago... ..	89	65	.578
Détroit... ..	87	67	.565
New-York... ..	80	74	.520
St-Louis... ..	79	75	.513
Cleveland... ..	77	77	.500
Washington... ..	76	77	.497
Philadelphie... ..	36	117	.235

Ligue Nationale

	Gagnées	Perdus	P.C.
Brooklyn... ..	94	60	.610
Philadelphie... ..	91	62	.595
Boston... ..	89	63	.586
New-York... ..	86	66	.566
Chicago... ..	67	86	.438
Pittsburgh... ..	65	89	.422
Cincinnati... ..	60	93	.393
St-Louis... ..	60	93	.393



NOTRE ETOILE

M. Nordman, astronome de l'Observatoire de Paris, dit : " Quand la Science sera à peu près faite, on pourra tirer des horoscopes rigoureux." Une étincelle électrique ébranle les ondes hertziennes et fait en un instant de raison le tour de notre Globe. La Lune commande le flux et le reflux des marées ; les taches solaires déterminent des périodes alternées de pluie et de sécheresse. La liaison des phénomènes est absolue dans l'univers. Est-il téméraire de penser que nous connaissons un jour la mesure dans laquelle l'étoile qui brille à notre naissance influe sur notre destinée ?

LE CARACTERE PAR L'AVENIR SELON L'ASTROLOGIE

L'Astrologie a toujours joué un grand rôle dans l'histoire des superstitions. Elle vient de loin, de l'Égypte. Elle attire par des formes scientifiques un nombre plus considérable d'adeptes en Angleterre et aux États-Unis. En France, nous sommes sceptiques et nous sourions des influences astrales, et cependant connaître le passé, démêler le présent, entrevoir l'avenir est un désir éternel.

L'Astrologie a donné lieu, en Amérique, à des observations surprenantes sur le mariage. Mrs Helen Vail Wallace a fait une enquête sur les 2,000 couples mariés à New-York, dans la période d'un mois, en 1908 et 1909. 1181 mariages se sont faits sous l'influence des divers signes du Zodiaque. Ils se divisent en signes de Terre, d'Air, de Feu et d'Eau. On a remarqué que les signes de Terre et d'Eau sont les signes les plus sympathiques, ceux qui se recherchent et s'accordent.

Voici les tableaux que Mrs. Helen Vail Wallace a publiés dans le *New-York World*; ils seront consultés avec curiosité.

1,000 mariages (1908).

Taureau	(Terre)	. . . 213
Poissons	(Eau)	. . . 198
Bélier	(Feu)	. . . 100
Capricorne	(Terre)	. . . 189
Gémeaux	(Air)	. . . 173
Cancer	(Eau)	. . . 166
Vierge	(Terre)	. . . 156
Lion	(Feu)	. . . 147
Sagittaire	(Feu)	. . . 147
Balance	(Air)	. . . 143
Scorpion	(Eau)	. . . 140
Verseau	(Air)	. . . 139
Total.		. . . 2000

1,000 mariages (1909).

Capricorne	(Terre)	. . . 236
Taureau	(Terre)	. . . 231
Poissons	(Eau)	. . . 221
Cancer	(Eau)	. . . 175
Sagittaire.	(Feu)	. . . 170
Bélier	(Feu)	. . . 166
Vierge	(Terre)	. . . 156
Lion	(Feu)	. . . 154
Scorpion	(Eau)	. . . 144
Verseau	(Air)	. . . 133
Gémeaux	(Air)	. . . 110
Balance	(Air)	. . . 104
Total.		. . . 2000

Ces chiffres montrent que les mariages les plus nombreux et les plus heureux se font entre les signes de Terre et Eau.

LA NAISSANCE ET LA DESTINEE

Nous commençons par le Bélier qui gouverne la première des douze divisions du Zodiaque.

LE BELIER (21 mars au 21 avril) — *Signes de Feu sous l'influence de la planète Mars.*

CARACTÈRE : Nature intrépide, excessive, enthousiaste, ambitieuse, entreprenant. — Tempérament hardi, agité, fier, romanesque ; imagination vive.

Esprit inventif, spéculateur, impulsif, téméraire. Energie combative. Ame toujours en lutte.

PHYSIQUE : Maigre ou robuste, visage allongé.

FORTUNE : Gains par hardiesse des entreprises.

S'élèvent par leur activité cupide.

PÉRIODES IMPORTANTES : 15, 30, 40 et 60 ans.

LE TAUREAU (21 avril au 21 mai). — *Signe de Terre, sous l'influence de la planète Vénus.*

CARACTÈRE : Ferme, pratique, très endurant, fixe dans les idées, quelquefois emporté et violent, ou obstiné, lent et réfléchi ; amour de la lutte mais aussi du confort. Esprit positif et matérialiste. Affectueux ; enclin aux plaisirs.

PHYSIQUE : Bonne constitution, corps carré.

FORTUNE : Intuition pour le commerce et les affaires financières. Apte à gouverner et à diriger l'exploitation de mines et de propriétés.

PÉRIODES IMPORTANTES : 16, 24, 30, 33 ans.

LES GEMEAUX (21 mai au 21 juin). — *Signe d'Air sous l'influence de la planète Mercure.*

CARACTÈRE : Esprit hésitant, sans ordre, aimant le changement, caractère faible. Agité et quelque peu irritable, excessivement nerveux. Regrette ce qu'il a fait. Jamais content, jamais tranquille. Ne se mariera pas jeune. Facilité pour l'étude. Curiosité intellectuelle. Dextérité manuelle et artistique.

PHYSIQUE : Grand, mince ; vue perçante.

FORTUNE : Gains provenant d'une série d'entreprises ou de professions successives. Arrivent à la fortune vers 35 ans. Leur vie est sujette à des changements tous les dix ans.

LE CANCER ou l'ECREVISSE (21 juin au 21 juillet). — *Signe d'Eau, c'est-à-dire d'inconstance et d'agitation sous l'influence de la Lune.*

CARACTÈRE : Impressionnable, sensitif, méfiant, capricieux, timide, réservé et changeant. — Tenace dans les désirs ; ambitieux ; fortement attaché au foyer.

Léger et cependant homme de tradition, aimant les choses du passé. Exagéré dans ses exigences ou ses méfiances. Mariage heureux.

PHYSIQUE : Taille moyenne, Visage rond, joues pleines, souvent double menton, nez court.

FORTUNE : Spéculations heureuses dans les biens immobiliers, richesse dans l'âge mûr. Excelle dans le gouvernement des affaires publiques. La vingt-cinquième année est très critique, ainsi que la

cinquantième et la soixante-quinzième année.

LE LION (21 juillet au 22 août). — *Signe de Feu, c'est-à-dire de puissance et d'intelligence, sous l'influence du Soleil.*

CARACTÈRE : Impulsif, violent, indiscipliné, se moquant des préjugés et des menaces; instincts matériels, amour des plaisirs; fier, ambitieux, idéaliste et pratique. Aime le commandement, le travail, le foyer, la vie aux champs. Ami sincère, noble ennemi, enclin au pardon. Agissant bien plus par le cœur que par la raison. Maître de soi-même, aimable, sympathique, affectueux, passionné, compatissant, gai, quelquefois emphatique et vantard.

PHYSIQUE : Haute stature; belles proportions; épaules larges; tête grosse et ronde.

FORTUNE : Conquise par le travail dans une profession libérale, ou par des idées nouvelles; directeur et artiste organisateur, excellente dans toutes les occupations dérivant du plaisir des autres. La première partie de la vie n'est jamais aussi favorable que la seconde.

PÉRIODES DÉCISIVES : 19, 38, 57, 76 ans.

LA VIERGE (22 août au 21 septembre). — *Signe de la Terre sous l'influence de la planète Mercure.*

CARACTÈRE : Nature pratique, adroite, ingénieuse, prudente, toujours prosaïque et terre à terre, souvent difficile, irritable, nerveux. — Mentalité active. Esprit pénétrant, judicieux, malin, même rusé. Prompt à profiter de l'occasion. En général, égoïste.

PHYSIQUE : Taille moyenne, corps bien proportionné, teint coloré. Cheveux noirs.

FORTUNE : Aptitude pour les affaires commerciales; réussit plutôt en travaillant sous les ordres de quelqu'un; chances de fortune tardives. Mariage riche mais malheureux.

PÉRIODES IMPORTANTES : 21, 31, 41 et 50 ans.

LA BALANCE (22 septembre au 21 octobre). — *Signe d'Air sous l'influence de la planète Vénus.*

CARACTÈRE : Intuitif, affable, courtois, affectueux, habileté et succès dans les arts. Nature équilibrée, courageuse, entreprenante, tenace, mais sans scrupule.

PHYSIQUE : Gand, mince; cheveux bruns, visage rond, traits réguliers, apparence sympathique.

FORTUNE : Acquise par le travail. Bénéfices et succès par les associations. Changement de fortune tous les huit ans.

LE SCORPION (22 octobre au 20 novembre). — *Signe d'Eau sous l'influence de la planète Mars.*

CARACTÈRE : Agressif, jaloux, violent, indiscipliné, vindicatif, ardent, passionné, audacieux, rusé, prévoyant, subtil. Aimant les louanges. Se mariera par un coup de tête et sera malheureux.

PHYSIQUE : Taille moyenne, corps trapu.

FORTUNE : Bonnes aptitudes exécutives, spécialement doué pour la chirurgie, la chimie, la carrière militaire. Intelligent en affaires, sachant profiter de l'occasion. Fortune peu stable.

Changement de situation tous les quinze ans; la quarante-cinquième année est la plus importante.

LE SAGITTAIRE (21 novembre au 21 décembre). — *Signe de*

Feu sous l'influence de la planète Jupiter.

CARACTÈRE : Idéaliste, enthousiaste, impulsif, entreprenant, passionné, démonstratif, gai. Esprit vif et acéré, en rébellion contre l'ordre existant. Fervent du plein air, de tous les sports. Aime les voyages, le changement. Vive compréhension; prompt en paroles et en actions. Quoique combattif, généreux, humain. Instable dans ses opinions; superficiel dans ses idées. Minutieux et pourtant désordonné.

PHYSIQUE : Grand, mince, musculature robuste, calvitie précoce, démarche souple et vive.

FORTUNE : Très favorisé par la chance, héritages inattendus, gains aux loteries. Réussit en s'associant.

PÉRIODE LA PLUS IMPORTANTE, entre 36 et 40 ans.

LE CAPRICORNE (du 21 décembre au 21 janvier). — *Signe de Terre sous l'influence de la planète Saturne.*

CARACTÈRE : Grave, réfléchi, austère, plutôt mélancolique. Habile à se dominer. Patient, laborieux, persévérant. Esprit subtil, ambitieux. Les utopistes, les illuminés, les réformateurs de religion, les anarchistes sont presque tous nés sous le signe combatif du Capricorne. Aptitudes pour les sciences et les lettres; inaptitudes au mariage dans leur soif de liberté et d'indépendance.

PHYSIQUE : Petite taille, parfois osseux et maigre; nez long. Démarche peu élégante.

FORTUNE : Habileté pratique pour le négoce et le commerce. Aptitudes pour la vie politique. Chances de gains par les constructions et les achats de propriétés. Ne progresse qu'après la 30e année.

LE VERSEAU (21 janvier au 21 février). — *Signe d'Air sous l'influence de la planète Saturne.*

CARACTÈRE : Élevé et indépendant; discret, paisible, patient, fidèle, humain.—Très intuitif, imagination active, toujours occupé de projets, mais manque de sens pratique pour les réaliser. Esprit studieux et pensif. Aime la nature, la musique, les arts, la littérature, le côté intellectuel et raffiné de la vie. Quelquefois égoïste, vain, capricieux, enclin à exagérer ou à se vanter.

PHYSIQUE : Stature moyenne, port élégant. Traits réguliers, teint clair, sanguin.

FORTUNE : Se fait rarement une position par lui-même. Richesse par mariage ou association avec des amis. L'avenir est assuré à 42 ans, ou jamais, la 42e année étant la plus critique.

LES POISSONS (21 février au 21 mars). — *Signe d'Eau sous l'influence de la planète Jupiter.*

CARACTÈRE : Sympathique, fidèle, dévoué, impressionnable, aimable, sujet à l'inquiétude, aux pressentiments; craignant de ne pas réussir, hésitant dans ses décisions et ses entreprises. Manque d'énergie, de courage, se créant toujours d'imaginaires obstacles. Cœur généreux, aimant à protéger.

PHYSIQUE : Taille moyenne; épaules rondes, figure bombée et pleine, grands yeux endormis.

FORTUNE : Bénéfice par spéculations entreprises sous le couvert de la philanthropie et de la religion. Sujet à des changements de fortune tous les 12 ans. Époques les plus critiques : de 48 à 70 ans.

LES MAINS QU'IL FAUT UNIR, OU NON *

Montre-moi ta main, je te dirai qui tu es.

A l'exclusion de l'étude des lignes, l'étude des formes de la main, — la Chiromancie, — est devenue aujourd'hui une science d'observation comme la Graphologie. Elle peut être appelée à jouer un rôle dans les circonstances importantes de la vie.

La Main a un caractère si nettement déterminé que son examen nous révèle mieux les aptitudes physiques et morales d'un homme que sa physiologie habituée à tromper.

Desbarrolles affirmait que dans sa longue carrière, le sujet sur lequel il avait été le plus consulté était le mariage.

Sur ce sujet qui passionne tout le monde, nous avons demandé à la chiromancienne universellement connue, à l'élève de Desbarrolles, la célèbre Mme de Thèbes, une consultation qui puisse servir de guide à nos Lectrices et à nos Lecteurs.

Comment faire pour bien choisir la compagne de route de sa vie, comment reconnaître la main

“La première condition avant tout pour être heureux en ménage, est de ne pas trop se ressembler, et pour être certain qu'on ne se ressemble pas, il faut préférer épouser la main qui tient le milieu entre la sienne et son contraire.

“Epouser une main trop différente de la sienne apporterait de tels contrastes d'opinions, de goûts, d'idées que fatalement la brouille se mettrait entre les deux époux.

“Une femme très intelligente n'aime pas longtemps un sot; un homme intelligent n'aime pas longtemps une femme bête; il déserte le foyer domestique où il ne trouve ni charme, ni agrément.

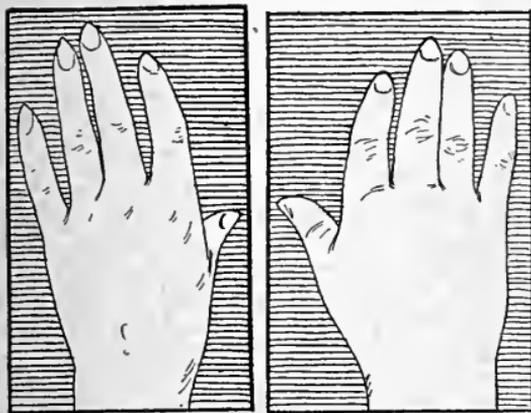
“Combien de fois, quand on parle de deux êtres qui, à peine mariés, divorcent, n'avons-nous pas entendu dire: Ils étaient si peu faits l'un pour l'autre!

“Comment savoir si on est réellement fait pour s'accorder? C'est bien simple.

“Une main carrée ne doit pas épouser une main pointue; une main pointue ne peut épouser qu'une main conique.

“Pourquoi?” direz-vous.

“Parce que la main carrée est la raison et la main pointue la



DEUX MAINS POINTUES.
(Femme)

(Homme)

(légèreté, inconséquence, prodigalité, mensonge.)

loyale, la main ferme et honnête qui restera fidèlement dans votre main?

Nous laissons la parole à Mme de Thèbes :

* Reproduit de l'intéressant Almanach Hachette, en vente à la Librairie Beauchemin Limitée, 79, rue Saint-Jacques, Montréal.

déraison continuelle; la main carrée, sans indulgence, brise tout ce qui n'est pas raison, tandis que la main conique, indulgente, patiente, réforme et corrige.

“Or, main pointue avec main conique, bon ménage; — avec main carrée, divorce.

“Au contact d'une main, l'observateur saura si vous avez l'âme dure, la volonté autoritaire, si vous êtes actif ou paresseux; par la résistance de la main, par la forme de vos doigts, il devi-

nera bien vite vos qualités et vos défauts, la mesure de votre intelligence, le sens pratique ou moral de votre être.

“Se méfier toujours d'une main difforme; la nature vous met elle-même en garde: il y a chez l'individu à la main contrefaite une tare. Lacenaire avait l'annulaire plus court que tous les autres doigts. Les malfaiteurs, les assassins, ont, la plupart, des difformités dans les doigts.

DOIGTS LISSES ET DOIGTS NOUEUX

Les doigts lisses indiquent l'invention, l'inspiration, le caprice, le coup de tête, l'impulsion; les doigts noueux, la réflexion, la déduction, le travail, le raisonnement, la suite dans les idées.

A mesure que nous vieillissons, des nœuds se forment souvent à nos doigts, et nous devenons assagis, nous réfléchissons davantage.

TROIS FORMES DE MAINS

Il y a trois formes de mains :

1° La main pointue;

2° La main conique;

3° La main carrée.

La Main pointue. — Les doigts de la main pointue donnent à l'œil la sensation de doigts ayant la forme de fuseau, de là le nom de “fuselée”; les ongles ont la forme d'une amande; méfiez-vous de ces ongles-là: ce sont des griffes, et, c'est l'inconséquence, l'étourderie, la légèreté, l'insouciance, la prodigalité, l'imagination à la recherche de la sensation, le mensonge, l'indépendance du cœur, en un mot l'inconscience. Mariéz la main pointue à la main conique; la main carrée la tuerait. Les mains pointues, sont des mains de rêveurs, d'artistes, d'i-

déalistes; de femmes d'intérieur, jamais; de mères de famille, oui: pour aimer l'enfant, mais pas pour l'élever.

La main conique ramènera la main pointue par la douceur; la main carrée par la dureté.

A vous de choisir.

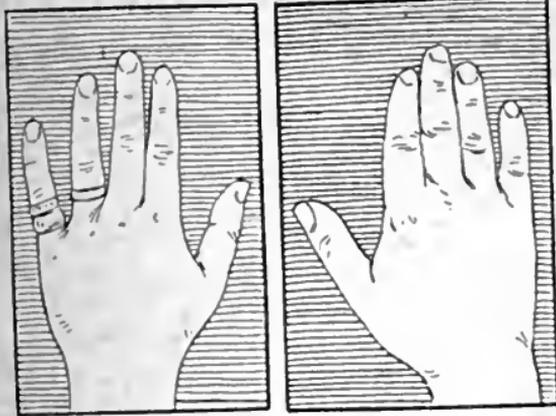
La main pointue de femme que nous reproduisons est celle d'une jeune comtesse qui a divorcé trois fois; elle n'a que trente ans, et elle a dévoré des millions.

La main pointue d'homme qui lui fait pendant est celle d'Alexandre Dumas père; même le pouce est pointu. En voilà un qui n'a pas fait mentir les aptitudes de la main pointue: Insouciance, générosité, prodigalités folles, manque absolu de sens pratique.

La Main conique. — Les doigts de la main conique se terminent

me et l'indépendance personnelles. Ne lui demandez pas de la tendresse, elle peut être bonne, mais elle ne sera jamais sensible ni sentimentale, ne lui parlez pas de choses artistiques, elle n'y comprendrait rien. C'est l'esprit de conduite, de justice; elle est l'exactitude et l'ordre.

Vous voyez, n'est-ce pas, quel ménage feraient la main pointue et la carrée unies ?



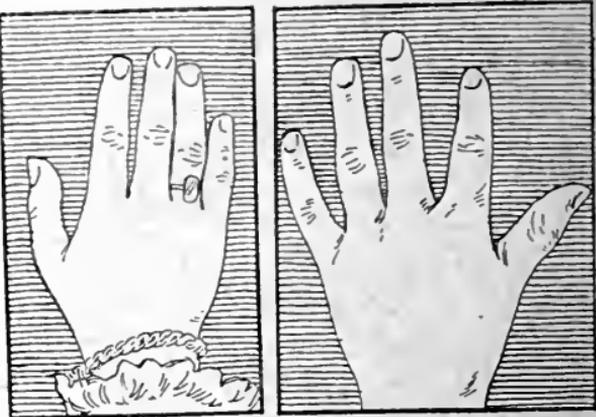
DEUX MAINS CONIQUES.
(Femme) (Homme)

(Intelligence, courage, énergie, bonté.)

en forme de dés à coudre; ils donnent la sensation du pointu et ils se terminent arrondis.

La main dure indique l'amour du mouvement, de l'effort corporel, tandis que la main molle trahit la paresse, la crainte de la fatigue physique, le penchant à la rêverie.

Ceux qui ont le bonheur d'avoir cette main sont les heureux: c'est la main parfaite au point de vue union, parce qu'elle n'a pas l'égoïsme, la rudesse de la main carrée; c'est le tact et l'intelligence, c'est la diplomatie et l'amour de la concorde et de la paix, c'est la fidélité et le devoir, c'est la raison, l'énergie, la tendresse et la bonté. C'est la main qu'on épouse toujours, elle s'harmonise avec la main pointue par son indulgence et avec la main carrée par son tact et sa bonté.



DEUX MAINS CARRÉES.
(Femme) (Homme)

(Sens pratique, sentiment du-devoir, ordre, exactitude)

La Main carrée. — C'est celle du maître; c'est la volonté, la réflexion mathématique, la méthode, la ponctualité, le sang-froid, le commandement, l'autorité et surtout l'égoïs-

La main dure réussit toujours dans la vie, surtout dans les exercices physiques, ou dans les car-

rières où l'énergie et l'activité sont de première utilité.

Les Ongles. — *Durs*, ils révèlent la vigueur physique; *mous*, la faiblesse, le manque de volonté;

Pointus, les ongles révèlent l'amour des arts et du beau, le mensonge;

Longs, les esprits maniaques, méticuleux, méthodiques, se noyant dans les détails;

Courts, les esprits rageurs, malins, chicaniers;

Coniques, le sentiment du beau, du bien, du vrai.

DERNIERS CONSEILS

Maintenant, chères lectrices, et chers lecteurs qui avez le désir de vous marier, songez que votre sort est dans vos mains. N'oubliez pas que la main conique s'accorde avec toutes les mains et qu'elle fait les bons ménages; que la main pointue est la main dange-

reuse et ne s'accorde qu'avec une main conique. La main carrée serait pour elle un marteau ou une tenaille.

En résumé, l'union sera parfaite en ménage si l'un des conjoints a la main conique.

* * *

LE JEU DE COLLIN-MAILLARD

Jean-Colin-Maillard était un guerrier fameux du pays de Liège.

On lui avait donné le nom de Maillard, parce qu'il s'armait de préférence d'un maillet. Ses exploits lui méritèrent l'honneur d'être fait chevalier, en 999, par Robert, roi de France. Dans la dernière bataille qu'il livra à un certain comte de Louvain, il eut les deux yeux crevés.

Mais, guidé par ses écuyers, il ne cessa de se battre tant que dura l'affaire qui s'était engagée.

On assure que c'est à la suite de cet événement que nos aïeux inventèrent, il y a de nombreux siècles, le jeu de Colin-Maillard.

* * *

Une citation... d'après Saint Luc.

— Un brave curé des environs de Liège, très connu pour sa façon d'appliquer des citations apostoliques aux moindres circonstances de la vie courante, béberge des Allemands, qui ont été avertis de l'inoffensive manie du pasteur.

Tandis qu'ils causent avec lui, un jeune cochon, joli comme un amour, entre, dans la pièce où tous se trouvent.

— Allez, monsieur le curé, dites quelque chose sur cette bedide animal.

Alors le curé, d'un ton d'apôtre:

— Il est venu parmi ses frères, et

ses frères ne l'ont point reconnu... (Saint Luc, verset 12.) Nous ne savons s'ils ont compris.

* * *

LES NÈGRES NAISSENT-ILS NOIRS ?

Grave problème: les nègres, en naissant, sont-ils noirs ou blancs ?

Le Dr Bouchard, de Limoges, a vu naître beaucoup de nègres, au cours d'un séjour de deux années en Afrique. Il affirme dans le *Centre médical* que les nègres naissent blancs.

Voilà un fait intéressant à publier. Blancs rosés, dit textuellement le docteur. Les nègres naissent blancs rosés. Ils ne deviennent bruns, puis noirs, qu'au bout de 12, 24, 48, et parfois 72 heures.

Jamais plus. La coloration de leur peau n'est pas uniforme au début. Elle commence par affecter la partie externe des membres et le tronc.

Ainsi, contrairement à d'absurdes légendes, on ne vient pas au monde noir: on le devient avec le temps. Et les nègres, au lieu de blanchir en vieillissant, noircissent.

La science nous réserve toutes les surprises.

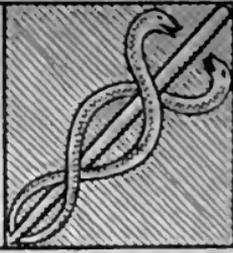
* * *

Critique sévère. — Vous avez remarqué les dessins qui illustrent ce livre? Comment les trouvez-vous?

— Hum! ils illustrent le livre, soit, mais ils n'illustreront pas leurs auteurs.



MÉDECINE HYGIÈNE



LA MALADIE DES SEDENTAIRES

Le diabète.

Il n'est peut-être pas de maladie plus traîtresse que le diabète. Elle se glisse en vous, s'y installe, s'y développe sans que vous vous en aperceviez, jusqu'au moment où des symptômes parfois graves ne vous décèlent la présence de l'ennemi. Il s'agit alors de se surveiller, de suivre un régime approprié et de faire suffisamment d'exercice pour faire disparaître jusqu'au dernier vestige de ce sucre malfaisant qui est l'indice certain de l'existence du diabète.

Vous êtes fort, vous êtes gros. Magnifique appétit, belle mine. Vos amis voient en vous le type de l'homme bien portant, et vous ne les démentez pas. Au fond, ils vous envient, et vous pensez qu'ils n'ont pas tort.

Vous avez pourtant, comme tout le monde, vos petites misères. Quelques démangeaisons peut-être, des crampes, la vue qui baisse un peu, des bobos, parfois, furoncles, plaies longues à se fermer, des dents qui s'ébranlent, des faiblesses inexplicables. Il faut que votre femme insiste pour que vous consentiez à aller trouver le médecin... Et vous rentrez de chez lui un peu pâle, inquiet, disposé à mal accueillir l'ami qui viendra vous servir ses plaisanteries coutumières. C'est que le médecin vous aura simplement dit, après sa consultation, que

vous étiez menacé de diabète, sinon même tout à fait diabétique.

Eh bien! vous pourrez vous en tenir là, conserver votre belle allure, bien manger, bien boire, et ne ressentir que par intermittences les petites misères qui vous ont décidé à aller voir l'homme de l'art. C'est là le diabète du riche, de l'arthritique, du rhumatisant, du goutteux. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne puisse se compliquer, s'accroître, se transformer plus ou moins vite en "diabète maigre," la maladie consomptive qui mène à la mort après vous avoir fait descendre tous les degrés de la déchéance physiologique, c'est-à-dire le diabète du pauvre.

Le vrai diabétique n'est plus un infirme, c'est un vrai et grand malade. Ce n'est point qu'il perde l'appétit. Au contraire, il mange avec glotonnerie, et surtout boit d'effrayante manière. Alors, fatalement, et si l'on n'y met bon ordre, le grand diabétique maigrît, s'étiôle, se consume jusqu'à la cachexie et à la mort. Heureux encore si la néalbinurique ou des infections graves, érysipèle, anthrax, gangrène, pneumonie, tuberculose surtout, ne viennent pas hâter sa fin. Heureux surtout s'il ne perd pas complètement la vue.

S'il est beaucoup de diabétiques qui ignorent leur diabète, on en

voit d'autres par contre qui le connaissent trop, et dont il fait la ruine physique et le désespoir. C'est leur faute, quelquefois. Ils ont trop aimé la bonne chère, les boissons fermentées, trop peu l'exercice. Mais souvent ils n'y peuvent rien, le diable étant un mal manifestement héréditaire. N'a-t-on pas même prétendu depuis quelques années, sans preuves très convaincantes, il est vrai, qu'il était contagieux ?

D'où vient le diabète ?

D'où vient-il ? Il y a bien dix théories qui l'expliquent, mais aucune n'est pleinement satisfaisante. Il est bien probable, au fond, qu'on reconnaît plusieurs causes, parfois une suractivité fonctionnelle du foie, qui produit et emmagasine le sucre, ce merveilleux aliment qui brûle dans nos muscles pour y fabriquer de l'énergie : parfois un défaut de destruction du sucre, parfois peut-être ces deux causes.

Quoi qu'il en soit, à l'état normal, le sucre ne doit pas exister dans le sang, et dans l'urine à plus forte raison. Surproduction ou défaut de consommation, l'organisme, chez le diabétique, a beaucoup plus de sucre qu'il ne lui en faut, et il s'agit de diminuer la production de ce sucre, dans la mesure du possible.

Un régime à suivre.

D'abord il est tout indiqué de rayer le sucre de l'alimentation et pour cela d'en proscrire les féculents. Parmi les aliments renfermant des féculents il faut pla-

cer en première ligne le pain. Quand nous mangeons un livre de pain par jour, c'est onze onces de sucre que notre organisme fabrique ; la betterave elle-même n'en fournit pas autant aux raffineurs. Que le pain soit rassis, grillé, rôti, le diabétique doit s'en abstenir. Mais, par quoi, hélas ! le remplacer ; la pomme de terre, permise, mais discutée, ne remplace pas cet aliment.

Reste aux pauvres diabétiques, qui n'ont même plus de pain ordinaire à manger, la ressource de recourir aux pains spéciaux que la science a créés pour eux. Parmi ceux qui ont fait leurs preuves et qui ont donné des résultats certains, nous pouvons citer les produits fabriqués par la Société "l'Aliment Essentiel", à Nanterre, le pain de gluten Heudebert et les biscottes de pain Essentiel. Le premier, ne contenant pas d'amidon et chargé d'alcalins, non seulement ne contribue pas à former de sucre dans l'organisme, mais même aide à sa disparition rapide, les biscottes de pain Essentiel, qui pèsent chacune une demi-once, ce qui permet de doser exactement la quantité à absorber, sont destinées à remplacer le pain ordinaire pour les diabétiques qui n'ont plus ou peu de sucre dans les urines.

On emploiera dans la cuisine du diabétique pour les roux, sauces et potages, au lieu de farine ordinaire, productrice de sucre, la farine Surazotée au gluten de Heudebert qui permettra aux glycosuriques d'avoir une cuisine comme tout le monde, sans souffrir du régime imposé.

DONNER DU GOUT AU BLE D'INDE NOUVEAU. — Quand on le fait bouillir sur l'épi, mettre dans l'eau une tasse de lait et une cuillerée à thé de sucre. Cela lui donne une saveur excellente.

<i>Aliments interdits</i>	<i>Aliments autorisés</i>	<i>Aliments recommandés.</i>
Potage aux pâtes, panades, bouillies.	Pomme de terre (le moins riche des féculents en sucre).	Juliennes, potages gras. Farine surazotée Heudebert.
Féculeux (riz, lentilles, haricots, carottes, raves, navets).	Fruits cuits ou pêches, abricots, oranges.	Graisse, foie gras, beurre, crème, huile de foie de morue.
Betteraves, asperges, tomates.	Viandes grillées ou rôties.	Légumes verts.
Fruits (surtout raisins et cerises).	Fromages.	Pain de gluten Heudebert.
Huitres.	Pain de Gluten "Heudebert". Pain "Essentiel" en biscottes de ½ once chac.	Poissons, moules, crustacés.
Sucre, pâtisserie, confitures.	Vin.	Saccharine (pour sucrer).
Lait.		Oufs, képhir.
Pain.		Thé, café.
Bière, alcool.		

De l'exercice surtout.

Mais le régime alimentaire, s'il est l'essentiel, n'est pas le tout. Le diabétique doit se livrer à un exercice modéré, marcher après ses repas ou remplacer la marche par la gymnastique, la mécanothérapie, l'escrime. Il doit éviter les fatigues, le surmenage, les émotions. Il doit activer ses échanges par des frictions, des massages, l'hydrothérapie, une scrupuleuse propreté qui prévient du même coup les infections superficielles de la peau.

Enfin, le diabétique ne doit pas être ennemi des drogues bien maniées, il s'en faut. Il est quatre médicaments qui dominent toute la thérapeutique du diabète, et qui, bien employés, rigoureusement alternés, précédés et suivis de périodes de repos, donnent des résultats admirables : le bicarbonate de soude, l'opium, l'arsenic, l'antipyrine. Le premier est l'ami du diabétique arthritique, qui se trouve si bien des cures à Vichy : il régularise ses digestions et favorise ses oxydations. L'arsenic,

comme l'huile de foie de morue, permet au diabétique maigre d'engraisser et de lutter plus efficacement contre la phthisie, menaçante. L'opium, l'antipyrine surtout modèrent les échanges nutritifs et diminuent la glycourie dans des proportions quelquefois stupéfiantes.

Le sucre générateur d'Energie.

Le sucre est générateur d'énergie ; quand il ne reste pas en nous pour la fournir à nos muscles, c'est notre volonté, c'est notre résistance, ce sont nos facultés d'effort qui coulent avec lui, comme le sang d'une veine béante. On doit dire, on doit répéter au malade qu'il dépend très souvent de lui d'empêcher cette source de s'ouvrir plus large, d'arriver à vivre d'une vie à peu près normale, ou même de guérir tout à fait.

Écouter les conseils de son médecin, suivre scrupuleusement son régime, voilà, pour l'homme à l'urine sucrée, la fin même de la sagesse.

L'OBSEDANTE MIGRAINE

Pas de maladie plus banale, plus simple, plus répandue, plus déprimante et annihilante: il n'en est pas surtout que l'on invoque davantage et plus souvent hors de propos. Pour le public en général, tout mal de tête est une migraine. Rien n'est plus inexact. La migraine est une maladie bien définie.

LE CALVAIRE DU MIGRAINEUX

La migraine se caractérise par des accès qui se reproduisent à intervalles tantôt rares, tantôt fréquents. Une période de malaises précède le début de la crise; aussi les migraineux savent-ils bien, le plus souvent, prévoir le retour de leur pénible affection.

Ils se sentent désorientés, ahuris, légèrement anxieux ou déprimés; l'odorat, la vue, l'ouïe sont parfois troublés. Au réveil ou dans la matinée, le malade sent un point douloureux sur le front, au-dessus d'un œil, ou près de l'une des tempes: c'est la "pointe", la douleur augmente, s'étend; c'est une sensation de lourdeur, dans toute la partie de la tête qui se trouve au-dessus de l'un des yeux; en même temps s'éveillent de pénibles malaises dans la région de l'estomac: dégoûts des aliments, nausées, parfois vomissements. La douleur s'exagère, à chaque bruit, à cha-

que tentative de parole; la lumière vive devient insupportable.

Le migraineux contracte souvent l'un de ses sourcils d'une manière caractéristique.

Parfois la douleur devient si intense qu'il a la sensation qu'on lui brise le crâne. Au bout de quelques heures, cette douleur s'atténue; elle fait place à une

sorte d'hébétude, de somnolence. C'est à ce moment que le repos au lit termine la crise qui peut exceptionnellement durer quarante-huit heures. Dans la migraine ophtalmique, il faut ajouter à ces symptômes des sortes d'éblouissements très caractéristiques.

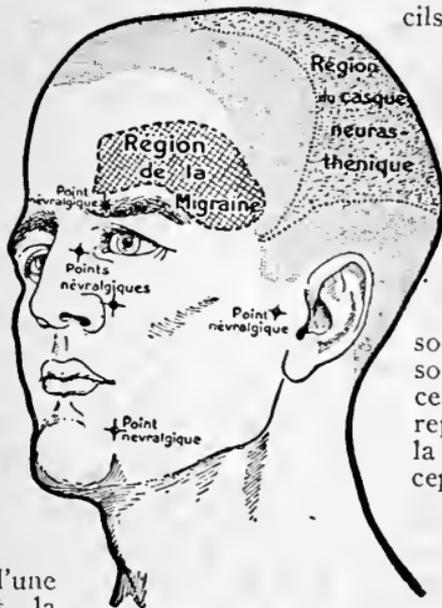
Les neurasthéniques souffrent

aussi d'une douleur de tête trop souvent confondue avec la migraine: la "céphalée neurasthénique"; elle pèse "comme un casque" sur la tête atteignant les tempes, l'occiput et le sommet du crâne.

LE MECANISME DE LA MIGRAINE

La migraine provient probablement de modifications dans la circulation sanguine des méninges ou enveloppes du cerveau sensibilisées par des nerfs très délicats, dont l'origine est dans le bulbe, dans le voisinage des

points de départ des nerfs de l'estomac, avec lesquels ils sont encore reliés par le système sympathique. Ce fait expliquerait la constance des troubles gastriques dans la simple migraine.



Localisation de la migraine (sur un œil ou sur l'autre), du "casque" neurasthénique et des points névralgiques.

La migraine est surtout fréquente chez les arthritiques nerveux, constipés, sédentaires à régime carné.

Pour éviter la migraine, s'abstenir d'alcool, de tabac, de gibier faisandé, manger des viandes avec modération; éviter les endroits où l'atmosphère n'est point renouvelée, fuir les émotions, les ennuis, le surmenage, l'oisiveté, la sédentarité; s'efforcer de prendre régulièrement, en plein air, un exercice modéré.

Quand la migraine s'annonce, fuir le bruit et les préoccupations; rechercher le calme et l'obscurité.

On peut faire usage de cachets contenant un centigramme de caféine pour trente centigrammes d'antipyrine. Ne pas prendre plus de deux de ces cachets.

User de laxatifs et, au besoin, prendre une purgation ou des lavements, mais ne pas oublier que les purgations répétées constipent.

LA PARALYSIE INFANTILE

Le fléau est-il à craindre au Canada? — Les combats livrés par la science au terrible mal.

* * *

La paralysie infantile, devenue la terreur de toutes les mères, a maintenant pour de bon fait son apparition au Canada, et il y a tout lieu d'en redouter les multiples attaques insidieuses l'été prochain, à l'époque des grandes chaleurs.

A New-York, où le fléau a sévi avec intensité durant tant de mois, les chiffres de la mortalité ont commencé à baisser avec la venue des premiers temps frais ce qui nous porte à croire que le Canada, avec son hiver si rigoureux et fatal à toutes sortes de microbes, n'a rien à redouter d'ici quelque temps de ce terrible mal. Mais en sera-t-il toujours ainsi? Instruits par l'expérience de la grande ville américaine, nous devrions, si nous le voulons, pouvoir nous assurer en grande partie l'immunité, car si la paralysie infantile est toujours un mal infiniment mystérieux et redoutable, du moins la science a maintenant réussi à combattre ce mal à ses sources mêmes, sans compter que les mesures préventives, c'est-à-dire hygiéniques, continuent plus que jamais à jouer ici le grand rôle.

La science a fini par savoir que ce qui était bon pour la variole l'était également, pour toutes espèces de maladies, dont le sang est le véhicule. Bien plus, elle a pris les artères comme simple champ de culture, pour accoutumer à la servitude des microbes qui opèrent ailleurs que dans le sang. Ainsi, dans la paralysie infantile, le perfide bacille habite la moelle épinière, région sacrée où la moindre intrusion est une tentative peut-être mortelle.

On sait que la science a déjà, depuis bon nombre d'années, trouvé le moyen de triompher de l'ataxie locomotrice par des pulvérisations si subtiles qu'elles pénètrent la cloison de la colonne vertébrale pour atteindre la moelle même, siège de la maladie. Dès lors, s'est-on dit, pourquoi des recherches directes, par injections, sur le microbe de la paralysie infantile, ne réussiraient-elles pas à s'en rendre maîtres? De là, à songer à découvrir le sérum typique qui assurerait le salut, il n'y avait pas loin.

Déjà en 1910, le médecin français Netter, avait pu démontrer,

en laboratoire, la possibilité de neutraliser le virus enflammant la moelle épinière en pratiquant, sur un sujet paralysé, une injection de sang provenant d'un ancien malade guéri. Il put le rétablir en quelques jours. C'était, tout simplement, le principe appliqué aux autres maladies infectieuses, telles que la diphtérie, les fièvres typhoïdes, etc.

Il y a, sans doute, cette objection que le microbe de la paralysie étant fixé dans la moelle épinière, les risques sont que le sang n'en reçoive pas suffisamment pour fournir un sérum efficace. C'est alors qu'on s'est demandé pourquoi le petit malade ne pourrait pas, dans les cas d'une rapidité foudroyante, former lui-même son propre contre-poison ; ce que nos lecteurs vont facilement comprendre, malgré l'aridité d'une démonstration purement médicale. Le but à atteindre suppléera au défaut d'intérêt.

Le corps humain, on le sait, est un champ de combat continu entre les bons et les mauvais microbes. C'est surtout le sang qui est le siège des opérations. Si les globules rouges sont le principe de la vie, les globules blancs en sont les gardiens. Ces derniers sont distribués tout le long des artères, comme, dans les villes, la police qui arrête les malfaiteurs, les ivrognes, les filous et tous ceux qui ne sont pas à leur place. Les globules blancs entourent le germe nuisible, le chargent de chaînes et le rendent inoffensif, quelquefois après un combat acharné, dont l'homme a toujours connaissance. Chaque accès de fièvre est un gage de salut, la transmission d'une bonne nouvelle. Ce sont les globules blancs qui livrent une bataille aux intrus entrés dans la place. Presque toujours, ils sont en nombre suffisant pour dompter l'ennemi ; mais, si les envahisseurs

sont trop nombreux, ils réduisent la police sanguine à l'impuissance et saccagent à la prussienne la structure humaine. Si la force vitale du patient est suffisante, les globules blancs ont le temps de se multiplier, après des semaines et même des mois, et finissent par remettre à la raison les agresseurs, qu'ils pénètrent de leur essence même. Ils ne l'ont ni détruit, ni expulsé ; mais, ils l'ont civilisé, dans ce sens que chaque être virulent est accompagné d'un agent curatif, qui, non seulement le rend anodin, mais qui est prêt à s'élançer sur les nouveaux venus.

La nature, qui n'est rien autre chose que l'agencement providentiel, ramène toujours l'ordre à côté du désordre, et suscite des corps résistants, avec la patience de l'ouvrier qui produit la brique réfractaire ou le verre non conducteur. C'est ce qu'on appelle *l'immunité* ou *l'immunisation*. Une personne, par exemple, qui a eu la petite vérole, est, à peu près, sûre de ne plus l'attraper, parce qu'elle a dans son sang une police déguisée en bacilles varioliques devenus détectives et tueurs de microbes, par les globules blancs qu'ils sont obligés de porter comme parasites.

Un semblable phénomène se produit lorsqu'on inocule dans un sang pur, exposé à l'infection, quelques-uns de ces bacilles déjà soumis à l'esclavage, et qui, pendant une dizaine d'années, font, dans le liquide vital, l'office de policiers, en transportant sur son propre dos le contre-poison voulu. C'est ce qu'on appelle la vaccination.

Mais, objectera-t-on, il y a loin de la vaccination, qui se pratique à découvert sur le bras, et pour ainsi dire sans danger aucun, à une opération aussi délicate que celle consistant à injecter un liquide dans le réseau enchevêtré de la moelle épinière.

En effet, il faut naturellement ici la main d'un expert pour hasarder même la plus fine ponction de la colonne vertébrale, parce que la moindre déviation peut entraîner une paralysie incurable. L'épine dorsale est le fourreau des nerfs, comme ces gros câbles en plomb que nous voyons sur les poteaux des rues, et qui renferment cent fils téléphoniques. Il faut donc tuer le microbe dans cette forteresse presque inaccessible, pour faire disparaître la pression, cause de tout le désordre. Si vous avez sous la main le sérum tiré d'un malade rétabli, vous pouvez, sans doute, l'administrer au petit patient menacé de mort; mais, si les délais le permettent, il est infiniment plus sûr de faire ce sérum à même le patient, de la manière suivante.

La colonne vertébrale est formée de trente-deux sections, divisées en trois régions: la région *cervicale*, appartenant au domaine du cerveau, la région *dorsale*, qui s'étend du cou aux reins, la région *lombaire* n'en compte que cinq. C'est entre la 3ème et la 4ème vertèbre lombaires, ou la 22ème et la 23ème en partant du cerveau, qu'il faut faire passer

une aiguille à travers la dure-mère et la tôte d'araignée qui la tapisse, afin d'atteindre le nuide spinal, où sont les microbes. C'est une aiguille creuse, fermée par un obturateur ou corps mobile. On extrait une once ou deux du liquide, qui contient du sel minéral, de l'albumine, du sucre, puis de très-petits caillaux (grumeaux), où se loge le microbe. Le médecin arrête la ponction quand il juge suffisante la quantité de grumeaux obtenus, et il injecte immédiatement ce liquide dans le muscle de la cuisse de son malade, afin que les microbes recueillis rencontrent dans le sang les globules blancs ou les corps réfractaires capables de le neutraliser. Après le laps de temps nécessaire au combat, l'opérateur retire de son patient une chopine de sang, qu'il laisse époser jusqu'à ce qu'il croie l'heure arrivée de le considérer comme sérum. C'est ce sérum qu'il injecte dans l'épine dorsale de la même manière qu'il avait extrait le premier fluide.

Il a lâché ses chiens de chasse parmi les bêtes à détruire. Mais, il faudra plusieurs injections avant que les traqueurs ne soient en force.

QUELQUES INSECTES NUISIBLES

COMMENT LES COMBATTRE.

Je ne surprendrai personne en disant que les insectes viennent nous attaquer jusque dans nos demeures. Blattes (coquerelles) et punaises, sont universellement connues. Si ces insectes n'offrent d'autres inconvénients que d'être dégoûtants et de nous incommoder parfois outre mesure, il en est d'autres qui peuvent causer de sérieux dommages en s'attaquant à nos vêtements, laine et fourrure, à nos tapis, et même à nos aliments. Nous allons donc en faire une revue succincte.

Blattes. — *Blatella germanica*, Lin. C'est sous le nom vulgaire de "coquerelles", probablement dérivé de l'anglais "cockroach", que ces insectes sont connus dans notre province. En France on les appelle "Kankrelats", "kakerlacs", "cafards" "ravets", etc. Ils ont pour caractères essentiels: des antennes très longues, des pattes propres à la course, un abdomen terminé par deux courts appendices, des élytres larges, minces, croisés horizontaux. Quoique pourvus d'ailes, à l'état adulte, ils volent très peu, mais courent la nuit avec une grande agilité. Le jour,

ils se tiennent cachés dans les fissures des boiseries, sous les papiers des murs, entre les planchers, dans les armoires, etc.

Au contraire du plus grand nombre des autres insectes, les blattes à l'état de larve ne diffèrent que très peu des blattes à l'état parfait; elles sont plus petites et les ailes font défaut; à part cela, ces insectes, à l'état de larve, ont les mêmes formes et les mêmes habitudes. Les blattes sont très prolifiques, ce qui explique leur grand développement en peu de semaines, dans les maisons qu'elles ont envahies. La chaleur et l'humidité les attirent; aussi recherchent-elles de préférence les cuisines; d'autant plus qu'elles y trouvent plus facilement leur nourriture. Elles ne font pas la fine bouche et tout ce qui leur tombe sous la dent, si je puis dire, fait leurs délices. Il est assez difficile de les déloger d'une maison une fois qu'elles y sont introduites.

Moyens de lutte. — Une grande propreté est le meilleur préventif. Ces insectes n'auront jamais la tentation de venir élire domicile dans des armoires bien nettes, où toute chose est à sa place, où les aliments sont soigneusement renfermés dans des ustensiles bien clos.

Mais il peut arriver que la maison nouvellement acquise ou nouvellement louée, soit infestée par ces petits animaux. La première chose à faire, en ce cas, c'est un nettoyage complet de toutes les pièces. Renouvelez même, si vous le pouvez, le papier des murs, surtout dans la cuisine; vous porterez une attention toute spéciale aux armoires; pendant quelques semaines laissez-en les portes toutes grandes ouvertes pour que l'air et la lumière, ces deux ennemis naturels des blattes, y pénètrent librement. Ayez soin aussi de souf-

fler à profusion de la poudre insecticide dans les fentes des boiseries, dans les crevasses des murs, entre les joints des planchers, en un mot dans tout ce qui peut constituer un abri à ces insectes. Vous pourriez aussi répandre de bonne heure, le soir, près des endroits où les blattes paraissent venir en plus grand nombre, du borax en poudre, mélangé avec du chocolat sucré, ou encore, de la poudre de pyrèthre à la place du borax; le lendemain vous n'aurez qu'à balayer et à brûler le tout.

En outre, si votre désir de vous débarrasser de cette sale engeance est très grand, vous y réussirez plus vite en tendant des pièges. Le plus simple, et le plus sûr, est peut-être celui-ci: prenez une boîte de bois; percez plusieurs trous sur les côtés près de la base; ayez soin de fixer à l'intérieur, de petites planchettes, près des parois, de façon à former des abris aux insectes qui se glisseront entre ces planchettes et la paroi; le soir mettez un appât dans la boîte, restes de légumes, fromage, n'importe quoi, et placez cette boîte dans l'endroit préféré des blattes.

Le lendemain matin, plongez le piège dans de l'eau bouillante. Vous serez surpris de la quantité d'insectes que vous arriverez à tuer de cette façon.

Fourmis. — Ces petits êtres actifs et remuants, assez généralement connus dans nos campagnes sous le nom de "frémilles", ne sont guère nuisibles, dans notre province, que dans les maisons et les boulangeries. Je n'en connais pas qui soient réellement dommageables aux plantes, bien que, dans certaines contrées, ils constituent parfois un véritable fléau pour l'horticulteur.

L'histoire naturelle des fourmis est d'un intérêt captivant; elle s'approche même du merveilleux. Des volumes ont été écrits sur ces

petits animaux. L'espace ne me permet pas de rappeler ici, même en abrégé, ce qu'en ont dit les entomologistes. L'important, d'ailleurs, c'est d'indiquer à ceux qui en sont incommodés, le meilleur moyen de se débarrasser de leur présence, ce qui n'est pas toujours facile, si l'on ne parvient à découvrir le nid où se trouvent les femelles et les larves. Seules les ouvrières font des incursions dans les maisons; or, la destruction de ces ouvrières ne peut que diminuer le nombre, mais non enrayer le fléau.

Moyens de lutte. — En général, la seule chose à faire, c'est d'éviter de laisser à la portée de ces insectes ce qui peut les attirer. Ils sont particulièrement friands de ce qui est sucré: ayez soin de fermer hermétiquement les sucriers, les pots de confitures, etc. En outre, il est bon de leur tendre des pièges. Le meilleur est celui qui consiste à tremper une éponge dans de l'eau sucrée, la bien tordre, y faire adhérer du sucre en poudre ou en grain; disposez cette éponge dans une assiette ou une lèche-fritte, dans l'endroit qui semble le plus à proximité du nid; de temps à autre, jetez de l'eau bouillante sur l'éponge et renouvelez la provision de sucre. Au bout de quelques jours, le peu de fourmis qui restera ne saura constituer de graves inconvénients.

Si vous parvenez à découvrir le nid, vous le détruirez facilement avec de l'eau bouillante ou avec une peu de bisulfure de carbone répandu sur le nid que vous couvrez ensuite d'une boîte. N'oubliez pas que les vapeurs du bisulfure de carbone sont inflammables; évitez d'en approcher aucune flamme.

Punaises des lits. (*Cimex lectularius*, Linn.). — Je fais grâce de la description; je la crois inutile;

et j'arrive immédiatement aux moyens de destruction.

Moyens de lutte. — Il peut arriver, là même où règne la plus grande propreté, que les punaises fassent leur apparition dans une chambre. Une femelle venue on ne sait d'où, a pondu ses œufs dans le sommier ou dans les joints de la couchette. Les œufs éclosent. Quand on s'aperçoit de l'invasion, les petites punaises sont déjà nombreuses et très alertes. Ne perdez pas une minute. Sortez lits et matelas et soumettez-les à un époussetage consciencieux; changez les draps et les couvertures et ébouillantez ceux qui ont servi. Démontez la couchette, visitez soigneusement le sommier; poursuivez l'ennemi microscopique dans ses derniers retranchements. Ensuite appliquer au pinceau une couche de benzine ou de pétrole partout où les insectes peuvent se réfugier. Surveillez attentivement votre lit aussi longtemps que vous n'aurez pas la certitude d'avoir exterminé les punaises jusqu'à la dernière.

Les punaises sont comme les blattes (coquerelles); elles se développent surtout dans les maisons où les questions de propreté et d'hygiène sont inconnues ou laissées de côté. A la suite d'un déménagement et d'un changement de résidence, on est exposé à aller demeurer dans une maison infestée par les punaises. Elles y sont en tel nombre, qu'elles ont envahi toutes les pièces; on en trouve en-dessous des boiseries, sous le papier des murs, dans les crevasses, dans les fissures, partout. Soyez courageuse, brave ménagère, et ne vous découragez pas, car vous pouvez d'un seul coup détruire toute cette vermine. C'est le cas cependant de dire: "Aux grands maux les grands remèdes!" Fermez le plus hermétiquement possible toutes les ouvertures; dans la pièce, dé-

posez un vase en fer ou en terre cuite contenant environ une demi-livre de soufre en poudre. Mettez le feu au soufre, en ayant soin de ne pas respirer les vapeurs qui s'en dégagent, et fermez la porte après vous. Si cette porte ne ferme pas juste, bouchez les ouvertures en y collant une bande de papier. Au bout de vingt-quatre heures ouvrez, en prenant bien garde aux émanations de soufre. Laissez aérer parfaitement la pièce. Répétez ce soufrage une seconde fois au besoin. Faites ainsi pour chaque pièce de la maison. Vous serez complètement débarrassé des punaises que vous aurez tuées partout où elles auraient pu se dérober.

Il n'est pas très facile de déloger les punaises d'un meuble qu'elles ont envahi, chaise rembourrée, sofa, lit, etc. Le moyen le plus sûr, le plus rapide et le plus facile, est de soumettre le meuble aux vapeurs de soufre. Pour cela vous utilisez une pièce et vous faites comme je viens de vous dire.

Puces. — Les puces qui causent ordinairement le plus d'ennuis sont celles qui s'attaquent aux chiens et aux chats. Les œufs de ces insectes sont déposés dans les paillasons ou sur les tapis où se couchent ces animaux domestiques.

Moyens de destruction. — Le meilleur préventif est la propreté. Si chiens et chats sont tenus propres, ils sont peu exposés à avoir des puces. Il faut tenir propres aussi les endroits où ils se couchent, ayant soin de changer souvent le paillason.

Le meilleur moyen de débarrasser ces animaux de leurs puces est de bien frotter leur poil avec une poudre de pyrèthre fraîche et pure. On place l'animal sur une grande feuille de papier ou de toile sur laquelle tombent les pu-

ces paralysées que l'on jette ensuite au feu. Cette poudre de pyrèthre n'est effective que si elle est fraîche et renfermée dans un vase bien clos. Elle n'est poison ni pour l'homme ni pour les animaux.

Mouches domestiques. — (*Musca domestica*), Linn. L'expérience a prouvé que les mouches des maisons sont les meilleurs véhicules des maladies infectieuses et contagieuses. Elles vont se poser sur toutes les saletés qu'elles rencontrent, et c'est ainsi qu'elles transportent les germes des maladies, fièvres typhoïdes, maladies intestinales des enfants, etc. Pour s'en convaincre, il suffit de savoir que toutes ces mouches qui vivent dans nos maisons ont grandi à l'état de larves et se sont transformées à l'intérieur des saletés les plus nauséabondes. C'est souvent dans le fumier de cheval qu'elles se reproduisent et là est l'explication pourquoi elles sont si nombreuses autour des écuries et des étables. Cependant cette préférence pour le fumier ne l'empêche pas de se développer ailleurs ; de fait presque toutes les matières végétales ou animales en décomposition lui sont bonnes, dans certaines conditions de température et d'humidité. La prolixité de cette espèce est telle que l'on a calculé que si la descendance d'une seule femelle n'était enrayée d'aucune manière, les mouches qui en résulteraient rempliraient dans l'espace d'une seule saison une étendue d'environ 250,000 pieds cubes.

La larve est généralement bien connue sous le nom d'*asticot*. La durée de la vie larvaire varie selon les conditions de la température ; la moyenne est peut-être de sept à huit jours.

Moyens de destruction. — La première chose consiste à ne souffrir aucune malpropreté dans le voisinage de la maison. Il est presque inutile de faire la guerre aux

mouches si l'on ne commence par un nettoyage complet des lieux. Nous nous rappelons que certain maire de la grande ville de Montréal avait juré, avec raison, une haine mortelle à ces insectes: s'il avait ordonné le nettoyage des ruelles de la métropole, sa campagne de destruction aurait eu un meilleur succès. Il faut donc avoir soin de brûler les déchets et de tenir le fumier dans des boîtes closes, afin que les mouches n'aillent pas y déposer leurs œufs. Quand tous les moyens préventifs ont été suivis, il devient facile de se débarrasser des mouches qui s'introduisent dans les maisons. Employez de préférence les tolles métalliques ou autres pour leur fermer l'entrée de la maison. N'allez pas sous prétexte de tenir les enfants à l'abri de l'atteinte des mouches, les condamner à l'obscurité: n'oubliez pas qu'il faut à l'enfant comme à la plante de la clarté et de l'air pur pour grandir. Les papiers attrape-mouches (tangle foot), les poisons, etc., auront vite raison de celles qui auront réussi à s'introduire dans une pièce.

Moustiques. (*Culex* app.). — Le "maringouin" (*mosquito* des Anglais) est la terreur de certaines campagnes; c'est le trouble-fête de la villégiature; c'est l'ennemi microscopique qui rend presque impossible le repos du soir sur la véranda ou sur le portique. Et cependant, si chacun le voulait, cet ennemi serait vite réduit à l'impuissance.

Ceux qui conservent des barils sous le dalot du toit, à la campagne, ne sont pas sans connaître ces petits animaux qui y pullulent pendant tout l'été; on les appelle vulgairement "lève-cul". Ces lève-cul ne sont autre chose que les larves des maringouins. On y peut voir les deux formes, la larve et la nymphe, l'une mince, allongée

avec de petites touffes de poils, l'autre avec un fort développement de la partie antérieure. L'une pour respirer présente à la surface de l'eau l'extrémité de son abdomen, d'où le nom de "lève-cul"; l'autre, au contraire, respire par des tubes ouverts à la partie antérieure.

Moyens de lutte. — Puisque nous savons que les maringouins se développent au sein des eaux stagnantes, nous aurons donc soin de couvrir les barils qui servent à recueillir l'eau des toits; de plus, nous ne souffrirons pas de récipients inutiles autour des maisons et des granges.

Les étangs sont pour ainsi dire les couveuses de ces insectes; c'est d'eux que s'envolent chaque jour des myriades de moustiques. Partout où se trouvent des étangs ou des mares d'eau stagnante, on peut être assuré d'être sujet aux attaques de ces désagréables compagnons de villégiature. Il est facile de s'en débarrasser; il ne suffit pour cela que de répandre un peu de pétrole à la surface de cette eau stagnante. Cela aura pour effet de tuer presque toutes les larves. Il est bon de renouveler le remède de temps en temps pendant la saison. Le mieux, quand la chose est possible, est de procéder au dessèchement de ces mares par un système de drainage.

Mites. (*Tinea pellionella* Linn.). — Ces petites larves malfaisantes et à juste titre redoutées des ménagères sont produites par des papillons de très petite taille; les femelles pondent leurs œufs dans les lainages et les fourrures; les vêtements d'hiver sont par le fait plus exposés, et pour cette raison aussi qu'ils sont plusieurs mois dans l'ombre et sans être dérangés.

Moyens de lutte. — Ici encore, et surtout, la prévention est la

meilleure des choses: une fois ataqué, un vêtement est irrémédiablement perdu, pour peu que les mites y aient séjourné quelque temps. Il faut donc avoir soin de déposer les vêtements qui ne servent pas, dans des boîtes ou des coffres bien clos, après y avoir mis un morceau de camphre ou quelques boules de naphthaline. (Mais avant de renfermer ces habits, il sera plus prudent de leur faire subir un bon broissage, car camphre et naphthaline ne sauraient tuer les larves s'ils ont jusqu'à un certain point la propriété d'éloigner les femelles qui seraient tentées d'y venir pondre.) Si vous constatez la présence de mites dans des pelletteries, ou autres vêtements, commencez par secouer et broser fortement, puis laissez ces objets en plein air pendant quelques heures. Ensuite fumigez au bisulphure de carbone dans des boîtes ou des coffres bien clos. Pour un coffre ordi-

naire, à peu près rempli de vêtements non serrés, mettez environ une cuillerée à table de bisulphure dans une soucoupe, au-dessus des habits. Fermez aussi hermétiquement que possible, et n'ouvrez qu'après au moins 24 heures. Les vapeurs s'échappent, ne laissant aucune trace. Retirez ensuite les vêtements, secouez et brossez-les de nouveau et mettez-les ensuite dans des coffres, tel qu'il est dit plus haut. *N'oubliez pas que les vapeurs du bisulphure de carbone sont très inflammables ; gardez-vous d'en approcher aucune flamme.*

Les mites ne sauraient percer le papier. A défaut de coffres ou de boîtes fermant hermétiquement, faites-vous des sacs de gros papier solide et bien clos, surtout pour les fourrures. Vous pouvez sans crainte suspendre ces sacs au grenier.

UNE PROMENADE NECESSAIRE APRES LE THEATRE

Les habitants des cités et des villes s'intéressent beaucoup à résoudre la question des relations entre le théâtre et le sommeil.

Le théâtre est en général une habitude plus commune parmi les hommes et les femmes qui se livrent au travail mental qu'au travail physique et par suite il ne constitue pas pour le citadin le même repos que pour le travailleur, pourvu que la représentation puisse convenir à l'état intellectuel de celui-ci. La pièce à thèse n'est pas un délassement pour un intellectuel qui se débat tout le jour au milieu des problèmes, et un drame réaliste ne convient pas à ceux dont la pauvreté et les griefs personnels évoquent constamment la dure réalité de leur propre expérience. L'homme d'affaires surmené, pour employer

une expression courante, cherche en conséquence l'opérette parce qu'elle le repose. Mais, dans cet état, c'est encore un effort mental, bien qu'il soit agréable, et l'effet est à peu près le même que travailler tard.

Sortir de l'excitation d'un conflit réel durant le jour pour courir à des conflits imaginaires le soir n'est pas un plaisir reposant; sortir d'un bureau étouffant pour entrer dans un théâtre plus étouffant, est encore moins récréant. L'insalubrité des conditions du théâtre et le plaisir que celui-ci fournit, peuvent cependant être combinés, si l'on a la bien simple précaution de faire une bonne petite marche après le théâtre. Les habitants des villes ont mainte-

nant peur de marcher et une heure d'exercice leur paraît une besogne effrayante tandis qu'ils trouvent tout naturel de passer une heure autour d'une table de restaurant, ce qui est bien la chose la plus monotone qu'il y ait au monde. Dans une série d'expériences faites pour déterminer la relation qui existe entre le théâtre et le sommeil, on a trouvé que marcher une demi-heure après le théâtre empêche absolument l'insomnie, que le dormeur se réveille beaucoup plus reposé le lendemain matin, qu'il a un souvenir beaucoup plus précis de la soirée de la veille. La raison de cette condition dépend en majeure partie du fait que l'artériosclérose ou durcissement des artères se produit principalement dans les artères où la plus forte pression du sang a été obligée de s'exercer et que les changements

ou relâchements de tissu se produisent principalement durant le sommeil. Mais si l'excitation du théâtre et les tracas d'une lourde journée d'affaires sont effacés en partie au moins au moyen d'un vigoureux exercice, on évite beaucoup des inconvénients causés par le théâtre. Une pièce qui avait paru seulement passable en sortant du théâtre, nous paraîtra admirable après une marche de deux ou trois milles. Le contrôle trouverait avantageux d'offrir des prix réduits aux marcheurs, car leur critique serait invariablement élogieuse au lieu d'être acerbe.

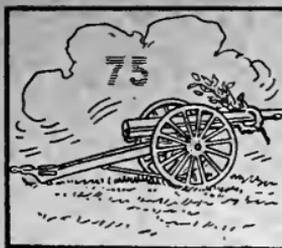
Naturellement beaucoup de citadins vivent loin des théâtres pour retourner chez eux à pied après la pièce, cela ferait quelquefois de trois à sept ou huit milles à arpenter, mais ils devraient toujours faire une bonne marche.

POURQUOI LES BUVEURS SONT GRAS

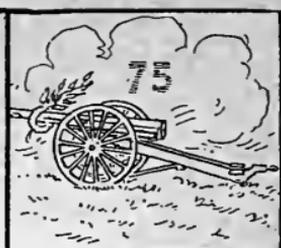
Il est à remarquer que ceux qui se livrent aux breuvages alcooliques dénotent souvent une tendance à la corpulence qui est proportionnelle à l'emploi qu'ils font de la drogue. Cette corpulence n'est pas un indice de santé. Ce n'est même pas l'indice que l'alcool est inoffensif. C'est seulement le résultat de l'oxydation complète de la substance de l'alcool par le corps humain. Le corps peut oxyder une ou deux onces d'alcool en vingt-quatre heures et le fera si complètement que l'on ne trouvera pas la plus légère trace d'alcool dans les substances excrémentielles. Cela signifie simplement que la chaleur contre nature produite dans le corps par la présence du stimulant ré-

pond pour le moment au moins à ce qui serait produit dans d'autres circonstances par la dépense de graisses et d'hydrocarbures. Ces derniers éléments sont le combustible emmagasiné dans le corps et normalement consumé pour produire la chaleur corporelle nécessaire. Quand c'est de l'alcool qui se consume et fournit de la chaleur, qui n'est pas la chaleur naturelle et mais qui évite cette combustion, la graisse non employée reste emmagasinée dans le corps et la corpulence en est la conséquence forcée. Naturellement, ce n'est pas une condition ni une opération normales. Plus l'usage de l'alcool augmente, plus elle s'accroît.

SAIGNEMENTS DE NEZ. — Se baigner le nez et le cou avec de l'eau froide pour arrêter les saignements de nez.



HISTOIRE DE LA GUERRE



(Suite de l'ALMANACH DU PEUPLE de 1916).

Les faits mentionnés en caractères italiques se rapportent directement
1915 *au Canada.*

OCTOBRE. — *La 2e division canadienne entre sur la ligne de feu.* — 2, Les Français débarquent à Salonique. — 2, Aux États-Unis, l'emprunt franco-anglais de 500 millions de dollars est plus que couvert. — 8, désastreuse explosion à la manufacture de poudres d'Etna, Pensylvanie. — 10, Belgrade est pris par les Austro-Allemands. — 14, Raid de Zeppelins sur Londres et la côte est de l'Angleterre. — 14, Combat naval dans la Baltique, un torpilleur allemand est coulé. — 15, Exécution de Miss Cavell par les Allemands. — 21, *La major Roy, du 22e régiment, est tué au champ d'honneur.* — 23, Le roi Georges V visite les camps britanniques en France. — 25, Des bombes incendiaires sont lancées sur Venise. — 30, Service religieux, à Londres, à la mémoire de Miss Cavell.

NOVEMBRE. — 1, Sir Archibald Murray, nommé chef d'état-major de l'armée anglaise. — 5, Le transport anglais "Ramazan" est coulé dans la mer Egée. — 5, *Le général Joffre envoie ses remerciements aux Canadiens.* — 8, Dans la mer Baltique, le croiseur allemand "Undine" est coulé. — 8, *Grande revue passée à Valcartier par sir Robert Borden.* — 8, *Le major Dubuc du 22e régiment, est blessé en France.* — 9, En Méditerranée, le vapeur italien "Ancona" est torpillé et coulé. — 11,

La fabrique d'armes et de munitions de Bethléem, Pensylvanie, est en grande partie détruite par un incendie. — 17, Dans la Manche, le navire-hôpital "Anglia" heurte une mine flottante et est coulé. — 17, Grand conseil de guerre franco-anglais, à Paris. — 29, En Méditerranée, le vapeur français "Algérien" est torpillé et coulé.

DECEMBRE. — 1, La fabrique de poudre de Wilmington, Delaware, est dynamitée. — 2, Le général Joffre nommé commandant en chef des armées françaises. — 6, Première réunion, à Paris, du grand conseil de guerre des Alliés. — 14, En Angleterre, on décide de porter l'effectif de l'armée britannique à 4 millions d'hommes. — 17, A New-York, le mark tombe à 76 cents $\frac{1}{2}$ pour 4 marks. — 19, Dans la mer Baltique, le croiseur allemand "Bremen" est coulé. — 19, Un crédit de 10 milliards de marks est voté à Berlin pour les besoins de la guerre. — 22, Sir Douglas Haig nommé commandant en chef des troupes britanniques en France. — 22, En Méditerranée, le vapeur japonais "Yosaka-Maru" est torpillé et coulé. — 26, En Méditerranée, le paquebot français "Ville-de-Ciotat" est torpillé et coulé. — 29, *Le régiment Princess Patricia est incorporé dans les divisions canadiennes.* — 30, Dans l'Adriatique, deux destroyers autrichiens

sont coulés après un combat avec des navires italiens. — 31, Le croiseur anglais "Natal" coule à la suite d'une explosion. — 31, Dans l'Adriatique, un sous-marin français coule un transport autrichien chargé de matériel.

1916

JANVIER. — 1, En Méditerranée, le vapeur anglais "Percia" est torpillé et coulé. — 1, *L'effectif canadien autorisé, est porté à 500,000 hommes.* — 4, En Méditerranée, le vapeur anglais "Gesslong" est torpillé et coulé. — 9, Dans la mer du Nord, le cuirassé anglais "King Edward VII" heurte une mine et est coulé. — 9, Les troupes anglo-françaises évacuent les Dardanelles et Gallipoli. — 16, Arrivée des troupes sud-africaines en Égypte. — 21, En Méditerranée, le vapeur anglais "Sutherland" est torpillé et coulé. — 21, En Afrique occidentale, le Cameroun allemand est occupé entièrement par les troupes coloniales anglaises. — 23, *En Angleterre, un monument est élevé aux Canadiens morts au camp Salisbury.* — 23, Des avions français bombardent les gares et casernes militaires de Metz. — 28, La ville d'Arras subit un nouveau et violent bombardement. — 29, Un zeppelin lance des bombes sur Paris et fait de nombreuses victimes. — 31, Plusieurs dirigeables zeppelins survolent les côtes de l'Angleterre, causant des dommages considérables.

FÉVRIER. — 1, Le paquebot anglais "Appam", capturé par un sous-marin allemand, arrive à Norfolk, Virginie. — 6, *La fabrique de munitions de Hespeler, Ontario, est détruite par un incendie.* — 6, La fabrique d'armes de Skoda, Autriche, est détruite par une explosion. — 11, *Un hôtel alle-*

mand est saccagé à Calgary, Alberta, par les militaires. — 14, Le vapeur anglais "Arethusa" heurte une mine et est coulé. — 16, Prise d'Erzeroum, par les Russes. — 16, Un incendie se déclare dans le port de New-York, détruisant trois vapeurs chargés de munitions pour les Russes. — 19, A Washington, le Sénat vote une motion reconnaissant le droit aux bâtiments marchands de s'armer. — 21, Les Allemands lancent plusieurs divisions à l'assaut de Verdun. — 26, Les Allemands s'emparent du fort de Douaumont, après des pertes très élevées, mais en sont chassés par les Français. — 27, Le paquebot anglais "Majola" coule au large de Douvres, après avoir heurté une mine. — 27, En Méditerranée, le paquebot transatlantique "La Provence" est torpillé et coulé.

MARS. — 3, Dans la région de Verdun, les Allemands reprennent l'offensive contre Douaumont et Vaux. — 10, Dans la mer du Nord, le paquebot français "Louisiane" est torpillé et coulé. — 11, Une bataille intense s'engage pour la possession du village de Vaux, mais les efforts des Allemands échouent presque partout. — 12, A Paris, le conseil de guerre des alliés se réunit au Grand Quartier général. — 16, Dans la mer du Nord, le paquebot hollandais "Tabantia" est torpillé sans avertissement. — 16, Les Allemands, à Verdun lancent une forte attaque contre le Mort-Homme, mais leurs vagues d'assaut ne peuvent prendre pied sur aucun point. — 17, Cinq attaques successives sont lancées par les Allemands contre le village et le fort de Vaux, mais toutes ces attaques sont brisées par les Français. — 20, La bataille de Verdun se poursuit avec acharnement pour la possession

de Malancourt. — 21, En Perse, les Russes occupent la ville d'Is-pahan. — 25, Dans la Manche, le paquebot "Sussex" est torpillé et subit de sérieux dommages. Nombre de passagers et d'hommes d'équipage périssent dans ce sinistre. — 27, Des aviateurs allemands lancent des bombes sur Salonique. — 30, Devant Verdun, les Allemands attaquent à nouveau les positions françaises d'Avocourt et de Douaumont, mais sont partout repoussés. — 31, Les troupes françaises évacuent le village de Malancourt, après une lutte acharnée coûtant des sacrifices énormes aux Allemands.

AVRIL. — 2, Les Allemands déclanchent quatre attaques simultanées au nord de Verdun. — 2, Nouveau raid de dirigeables sur la côte anglaise. — 13, *Arrivée, en Angleterre, du contingent de l'hôpital Laval.* — 18, Les Russes s'emparent de Trébizonde. — 19, A l'ouest de la Meuse la bataille reprend avec un redoublement de rage entre le Mort-Homme et Cumières. — 20, Un contingent de troupes russes débarque à Marseille. — 20, Un croiseur allemand tente de débarquer en Irlande des hommes et des munitions. — 24, Nouveau raid de zeppelins en Angleterre. — 24, Des troubles fomentés par les Allemands éclatent à Dublin. — 25, Nouvelles attaques acharnées contre le Mort-Homme. — 28, En Méditerranée, le cuirassé anglais "Russell" heurte une mine et coule.

MAI. — 1, Les troubles d'Irlande sont terminés, et les rebelles se rendent sans conditions. — 1, *Le 69^e bataillon arrive en Angleterre.* — 16, Les Autrichiens attaquent avec violence les positions italiennes du Trentin. — 18,

Les Anglais et les Russes opèrent leur jonction en Mésopotamie. — 20, Devant Verdun, les Allemands continuent leur violente offensive, et parviennent jusqu'aux premières pentes du Mort-Homme. — 22, *Le lieutenant Hazen, du 29^e d'artillerie, et fils du ministre de la Marine, est tué au front.* — 24, La bataille se poursuit avec une violence croissante au nord de Verdun. — 27, *Le général Byng prend le commandement du corps d'armée canadien du front.* — 31, Bataille navale du Jutland. Les deux adversaires ont été très éprouvés, avec pertes plus lourdes cependant du côté allemand. — 26, En Mésopotamie, le général Townshend, poussé par la famine, fait sa reddition à l'ennemi avec 10,000 hommes.

JUIN. — 2, *Une grande bataille s'engage devant Ypres ; les Canadiens résistent héroïquement à tous les assauts de l'ennemi.* — 6, Lord Kitchener et son état-major périssent en mer, lors du torpillage du croiseur anglais "Hampshire" au large des îles Orcades. — 10, Dans l'Adriatique, le transport italien "Principe-Umberto" est torpillé et coulé. — 13, Devant Verdun, la lutte reprend avec un redoublement de fureur ; les Allemands prennent pied à la côte 321, et assiègent Souville. — 14, *Les Canadiens reprennent, à Ypres, les tranchées qu'ils avaient perdues.* — 17, *Sir Robert Borden félicite les troupes canadiennes à Ypres.* — 15, Les Russes s'emparent de Czernovitz. — 20, Un raid d'aviateurs français sur Carlsruhe, exécuté en guise de représailles, fait de nombreuses victimes. — 21, Le lieutenant Marchal, du corps d'aviation français, survole Berlin et y jette des proclamations. — 23, Devant Verdun,

les Allemands se lancent de Thiaumont et de Fleury. — 23, Dans l'Adriatique, le croiseur italien "Citta-di-Messina" et le contre-torpilleur français "Fourche" sont torpillés et coulés.

JUILLET. — 1, Commencement de la grande offensive franco-britannique, au nord, et au sud de la Somme. — 6, L'offensive de la Somme entre dans sa seconde phase. — 11, Les troupes anglaises s'emparent de Contalmaison. — 19, Le submersible de commerce allemand "Deutschland" arrive à Norfolk, Virginie. — 24, Sur la Somme, les troupes anglaises s'emparent de Pozières. — 26, Les Russes s'emparent d'Erzingan, clef de l'Arménie. — 30, Une explosion, à New-York, détruit pour 25 millions de dollars de munitions.

AOUT. — 3, Exécution de sir Roger Casement, à Londres. — 5, Nouvelle et violente bataille, devant Verdun, pour la possession de Thiaumont et de Fleury. — 5, Prise de Stanislaw par les Russes. — 9, Les troupes italiennes s'emparent de Gorizia. — 9, Les Français dirigent un violent bombardement sur Péronne. — 17, La capitale de l'Afrique orientale allemande se rend aux Anglais. — 19, *Les Canadiens prennent une part brillante aux opérations dans la région de Givenchy et Guilleumont.* — 24, Des troubles sérieux, provoqués par la cherté des vivres, éclatent à Hambourg. — 26, Le "Deutschland" arrive à Brême, de retour de son voyage aux

Etats-Unis. — 26, Les Allemands déclenchent une violente attaque au sud-est de St-Mihiel. — 28, La Roumanie déclare la guerre à l'Autriche. — 30, Invasion de la Transylvanie par les troupes roumaines.

SEPTEMBRE. — 1, La Bulgarie déclare la guerre à la Roumanie. — 2, Une flotte alliée considérable arrive au large du Pirée, en Grèce. — 5, Treize zeppelins survolent les comtés de l'est de l'Angleterre. Un zeppelin est abattu. — 6, Les Roumains sont forcés d'évacuer Turtukai. — 9, Devant Verdun, la bataille reprend avec un redoublement de rage, et les Français s'avancent sur Vaux. — 13, Sur la Somme, les Français s'emparent de Bouchavesnes. — 14, Les Allemands dirigent de violentes attaques pour tenter de reprendre le terrain perdu sur la Somme. — 15, Le lieutenant Raymond Asquith, fils du premier ministre d'Angleterre, est tué sur la ligne de feu. — 15, *Les Canadiens prennent une part considérable à l'avance sur Combles, et les bataillons canadiens-français se distinguent tout particulièrement à la prise de Courcellette.* — 22, *A Valcartier, présentation de drapeaux au 150^e bataillon canadien-français.* — 23, Raid de zeppelins sur Londres. Deux zeppelins sont abattus. — 25, Les troupes anglo-françaises s'emparent de Combles et de Thiéval, après une lutte acharnée à laquelle les Canadiens prennent une part brillante et considérable.

NETTOYER LES SOULIERS DE SATIN. — Prendre un morceau de flanelle et le tremper dans de l'alcool, frotter le satin dans le sens du fil en tournant la flanelle quand elle se salit. On peut nettoyer ainsi toutes les teintes claires.

SECONDE ANNEE DE LA GUERRE

AOÛT 1915 — AOÛT 1916

Résumé militaire des opérations sur tous les fronts.

Les pages de l'histoire de la deuxième année de guerre sont marquées surtout par quatre grands faits: la ruée sur Verdun, la bataille navale de Jutland, l'offensive de la Somme et la nouvelle poussée des Russes.



Le général JOFFRE, généralissime des armées françaises.

A la fin de cette deuxième année d'hostilités les chances semblent tourner rapidement contre les nations teutonnes et leurs alliés les Turcs. La chute d'Erzingan, forteresse turque dans l'Arménie centrale, après la prise d'Erzerum, en février dernier, par le grand duc Nicolas, laisse l'Asie Mineure entière ouverte aux Russes. Lemberg, capitale de la Galicie, est sur le point de tomber, pour la seconde fois, entre les mains des Russes, puis suivront de près Permyl et Cracovie. La Prusse Orientale est menacée d'une deuxième et plus formidable invasion par les armées du Czar. On parle aussi de l'offensive prochaine con-

tre la Bulgarie pour l'émancipation de la Serbie, par les alliés de Salonique.

La poussée anglo-française sur le front ouest ne fait que commencer. Les réserves de l'Allemagne sont épuisées et sa marine a été mise hors de combat. Les Italiens avancent dans le Trentin. Dans ces deux dernières années de



Le général DOUGLASS HAIG, généralissime des armées anglaises en France.

guerre l'Allemagne a perdu toutes ses colonies et son commerce des mers.

Voici un précis des événements les plus importants de la deuxième année de la guerre, du 1er août 1915 au 1er août 1916 :

Durant l'été de 1915 les alliés font des réserves de troupes et de munitions en vue d'une grande poussée pour rejeter les Allemands hors du nord de la France. Les premiers signes de l'offensive se manifestent dans la première semaine de septembre par une forte augmentation d'intensité dans le feu de l'artillerie sur tout le front ouest. Ce mouvement se continue jusqu'au 24 alors qu'un véritable

déluge d'explosifs de haute pression tombe sur les lignes allemandes en Champagne et en Artois.



Le général ALEXIS BRUSILOFF, généralissime des armées russes.

Le 25, l'infanterie pousse de l'avant sur un front de dix-sept milles en Champagne et neuf milles en Artois. Seuls les Français sont engagés dans le premier secteur. L'objectif des Français était le chemin de fer desservant le front allemand. La première ligne ennemie est traversée puis la deuxième est brisée à deux ou trois endroits ; mais ici, après trois ou quatre jours de lutte l'avance des Français est arrêtée. La situation reste à peu près la même qu'auparavant.

Pendant la bataille en Champagne les forces alliées avancent sur Lens, depuis le canal de La Bassée jusqu'à Souchez. Les Anglais prennent Loos et la colline 70, mais ils perdent cette position dans les contre-attaques qui suivent. Les Allemands consacrent alors toute leur énergie à augmenter leurs réserves en hommes et en munitions. Les Alliés de leur côté font d'énormes réserves en vue d'une campagne hâtive au printemps.

Pour calmer l'opinion publique à l'intérieur du pays et grossir ses demi-succès depuis dix-huit mois,

l'Allemagne prépare une rucée formidable contre la France.

Il en résulte l'attaque contre Verdun.



Le général SARRAIL, commandant des troupes alliées en Orient.

La première et la deuxième semaines sont témoins d'une rapide concentration de troupes sur les Hauts-de-Meuse. 250,000 hommes sont ajoutés aux 300,000 déjà sur le front sous le commandement du Crown Prince. Les événements autour de Verdun sont trop récents pour qu'on en relate ici les détails. Le conflit n'est pas encore fini. On peut dire, toutefois, que la bataille de Verdun a été perdue pour les Allemands, le 9 avril 1916, lorsqu'ils furent repoussés dans une série d'assauts exceptionnellement formidables sur tout le front, depuis Avaucourt jusqu'à la Côte à Poivre.

Ici l'Allemagne donne une nouvelle preuve de sa tendance à mal juger ses adversaires. Elle avait cru que la Russie ne pourrait se relever de ses désastres de 1915 avant le printemps et que l'offensive de Verdun avait affaibli la France et probablement l'Angleterre au point de les rendre comparativement inactifs jusqu'à l'automne.

Le 4 juin 1916, les armées du Czar, sous le commandement du général Alexis Brusiloff, ouvrent

une offensive depuis la Volhynie jusqu'à la Roumanie. La ligne autrichienne est repoussée jusqu'à Olyka; la forteresse de Lutsk est reprise le 7; celle de Dubno est occupée de nouveau, le 10; Czernowitz, capitale de la Bukovine est au pouvoir des Russes, le 17, et le même jour les Russes avancent jusqu'à la rivière Stokod. Une semaine plus tard la Bukovine est débarrassée des troupes autrichiennes et la cavalerie russe pénètre dans les Carpathes et de nouveau menace la Hongrie.

La rapidité et la puissance de cette offensive a surpris les alliés teutons. A venir jusqu'au 26 juillet, les Russes prétendent avoir fait 296,000 prisonniers et un rapport officiel de Hongrie admet la capture de 100,000 hommes.

Les derniers jours de juin les Français et les Anglais bombardent la ligne allemande depuis la mer jusqu'à l'Argonne. C'était le prélude ordinaire d'une attaque. L'attaque a lieu le 1er juillet. Elle se fait d'abord sur un front de 15 milles. Le front français va de Chaulnes jusque près de Maricourt. Le front anglais continue la ligne à l'ouest et au nord jusqu'à Hamel. L'offensive française se montre immédiatement efficace et pénètre dans les lignes ennemies.

Le 14 juillet les troupes anglaises prennent Longueval. La lutte est dure, car un groupe de petits villages et de bois avaient été transformés en forteresses. Après Longueval, les Anglais prennent Ovillers, puis Pozières, et enfin, le 25 septembre dernier ils s'emparent de Comblès et de Thiepval, deux points stratégiques de la plus grande importance, et qui marquent pour ainsi dire, le point culminant de la vigoureuse offensive de la Somme.

Le grand objectif des Alliés, sur le front ouest, reste maintenant Péronne, qui devra leur ouvrir la voie pour la maîtrise du chemin de fer de Bruxelles-Paris, à 25 ou

30 milles du présent front de bataille. On sait que ce chemin et ses embranchements sont les grandes lignes de transport des Allemands dans cette région de la France. La prise de cette voie laisserait à peu près la moitié des Allemands dans l'ouest sans communication avec le Rhin. Alors commencerait la grande retraite qui ne pourrait aboutir qu'à la ligne de la Scheldt et la Meuse.

Dans la lutte diplomatique pour gagner l'appui de la Bulgarie, les Teutons ont gagné. La Bulgarie mobilisait en septembre 1915 et le 14 octobre elle déclarait la guerre à la Serbie. Au mois de décembre, le pays serbe était sous le contrôle ennemi. L'armée serbe s'est retirée vers la mer et jusqu'à l'île de Corfou où elle a été réorganisée. Depuis quelques semaines elle est revenue à Salonique se joindre aux 600,000 hommes de troupes anglaises et françaises que l'on verra bientôt faire une poussée vers le chemin de fer Belgrade-Constantinople.

D'un autre côté, et si les Empires du Centre ont pu être victorieux pour gagner l'appui de la Bulgarie, une surprise désagréable leur était réservée lorsque, le 30 août dernier, la Roumanie décidait définitivement d'entrer en lice du côté des Alliés. On imagine en effet facilement quel apport considérable et précieux devra être, dans l'état d'épuisement où se trouvent les troupes austro-bulgares sur ce front si mouvementé des Balkans, l'entrée dans l'arène d'au moins 800,000 hommes de troupes fraîches, parfaitement équipées et entraînées. S'il est vrai, comme le pensent plusieurs autorités militaires d'un grand renom, que le sort du grand conflit actuel doive se décider dans les Balkans, on saisit toute l'importance de cet appui, venu en temps voulu, de la Roumanie, appui qui pourrait bien finir avant peu par changer du tout au tout le cours des événements.

LES SIX SECTEURS DE L'OUEST

Souvent, les communiqués anglais et français nous parlent de certaines régions que le vulgaire peut difficilement localiser sur la carte.

C'est ainsi par exemple, qu'il est question des secteurs des Flandres, de l'Artois, de la Picardie, de la Champagne, etc. C'est que ces régions sont plutôt de dénomination historique, que de constitution politique; et, quelquefois, elles contiennent plusieurs départements.

La ligne du front, en Belgique et en France, traverse six grands secteurs ou régions; ce sont: les Flandres, l'Artois, la Picardie, l'Aisne, la Champagne et la Lorraine. Il est bon aussi d'ajouter l'Alsace, où les Français ont pénétré assez profondément, jusqu'à la frontière suisse.

La région des Flandres est la plus au nord; elle s'étend de la Manche jusqu'au sud de Lille et d'Armentières, partie en Belgique et partie en France (département du Nord). Ypres en est le centre, et c'est dans ce secteur que se sont illustrés les nôtres, lors de la sauvagerie poussée allemande sur Calais et Dunkerque. Dans ce secteur se trouvent aussi des noms fameux chez nous, tels que: Langemarck, Saint-Julien, Zillebeke.

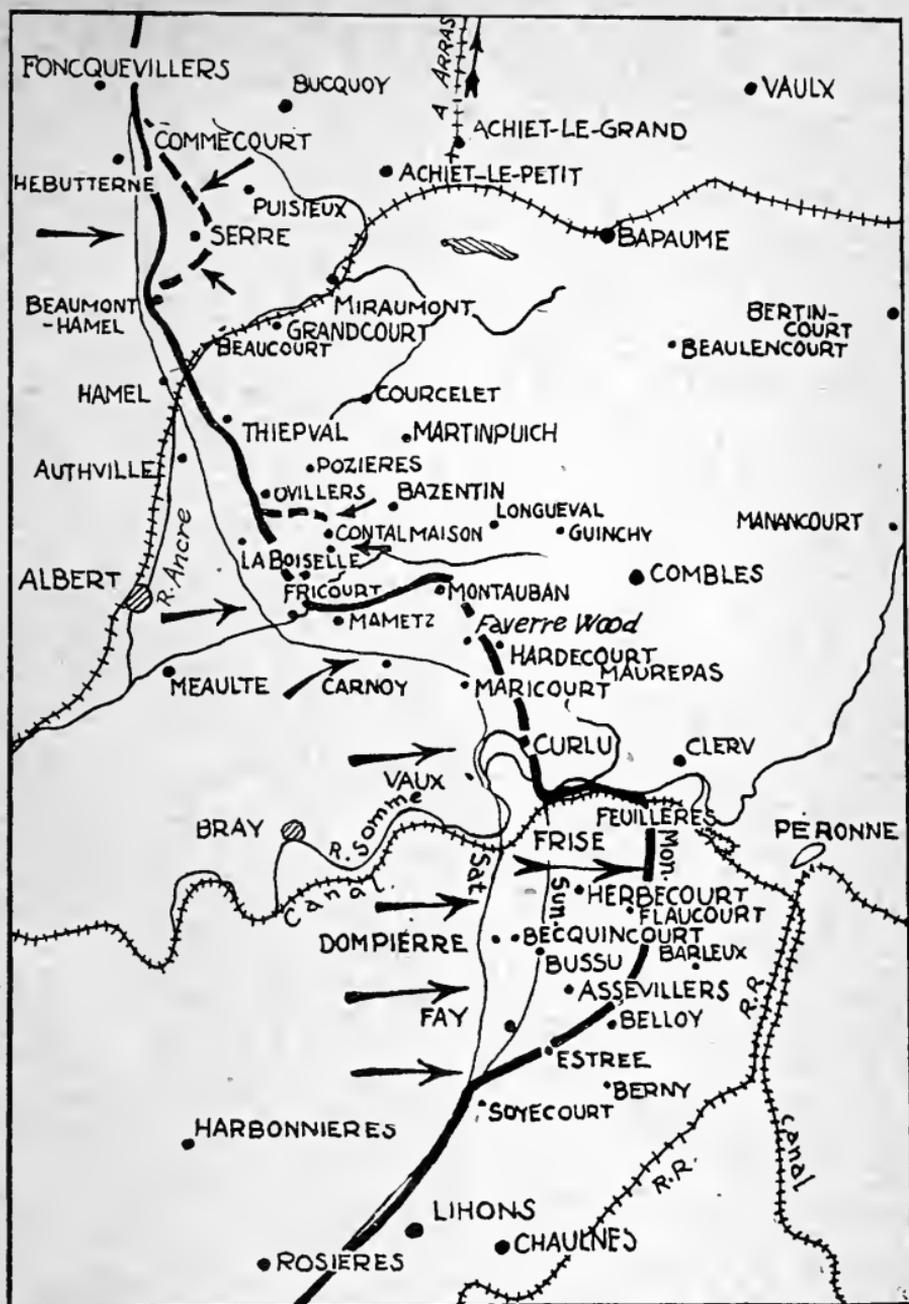
Arras est le centre de la région de l'Artois, qui comprend le département du Pas-de-Calais. Dans cette région, l'action anglo-française fut très active, avant l'offensive de la Somme, et dans l'histoire de la guerre, nous nous rappellerons toujours les noms de Béthune, Neuve-Chapelle, Givenchy, Festubert, La Bassée, Hulloch, Loos, Notre-Dame de Lorette, Souchez, Ablain-Saint-Nazaire, Saint-Eloi, Vimy et Hébuterne.

La Picardie, qui vient ensuite, est une plus grande province que

l'Artois; elle comprend le département de la Somme, qui est traversé, dans sa longueur, par la rivière du même nom. Amiens en est le centre. C'est dans cette région qu'a lieu la grande offensive anglo-française contre Péronne, Bapaume et Combles. Les noms maintenant fameux, dans ce secteur, ne se comptent plus.

Au sud de la Picardie, au-dessous de Roye et Noyon, la ligne du front fait angle. Après avoir couru du nord au sud, à travers les Flandres, l'Artois et la Picardie, elle fléchit, à l'est, dans la région voisine (région de l'Aisne), dont le centre est Laon, et un peu plus au sud, Soissons, sur la rivière Aisne, qui traverse dans son entier le département du même nom. C'est dans ce secteur que les Allemands sont le plus rapprochés de Paris, dans les environs de Soissons. Dans ce secteur aussi, les Prussiens ont établi leurs quartiers généraux, à Saint-Quentin, qu'ils devront évacuer si l'offensive de la Somme réussit complètement.

La région voisine, immense celle-là, est la Champagne, traversée dans sa largeur par quatre grandes rivières: la Meuse, l'Aisne, la Marne et la Seine. C'est dans cette région qu'eut lieu la glorieuse bataille qui sauva Paris, la France et le monde de la barbarie teutonne; c'est là qu'eut lieu l'offensive française de 1915; c'est là, aussi, que combattent côte à côte Russes et Français. Reims, Châlons, Tahure, Sainte-Ménéhould, Mézières, Réthel, Vouziers, Bar-le-Duc, Château-Thierry, sont des noms inoubliables. La Champagne comprend plusieurs départements de la France: Ardennes, Marne, Aube, Haute-Marne, partie d'Aisne et



Carte montrant l'importance des gains réalisés, en juillet dernier, lors de la grande offensive de la Somme.

Forêt de l'Argonne. Au delà de l'Argonne, c'est la Lorraine, qui comprend partie de l'Argonne et les régions dites de la Woëvre et des Hauts-de-Meuse. Cette région restera hautement fameuse dans l'histoire de la guerre, à cause de l'épopée de Verdun. En outre, Nancy, Saint-Dié, Belfort, Saint-Mihiel, où le front allemand fait saillie rentrante, sont en Lorraine. La ligne du front qui, à Verdun, est à une assez grande distance de la frontière, n'en est plus qu'à quatre milles, à Nancy. Ici, la ligne fléchit vers le sud, traverse les Vosges à peu près à la hauteur de

Saint-Dié, et vient finir à la frontière suisse, en pleine Alsace. Cette région de la Lorraine est très riche en minerai de fer, et les Allemands s'y cramponnent avec désespoir. Elle comprend les départements suivants, partie de Meuse, Meurthe-et-Moselle, Vosges et territoire de Belfort.

Les six grands secteurs de l'ouest sont donc ainsi traversés par la ligne du front: du nord au sud, les Flandres, l'Artois et la Picardie; de l'ouest à l'est, l'Aisne, la Champagne et la Lorraine. De là, la ligne court au sud, en Alsace.

A COMBIEN REVIENT LA MORT D'UN COMBATTANT ?

On devrait croire que les progrès incessants réalisés dans la science militaire, depuis un demi-siècle, ont rendu les guerres de plus en plus meurtrières. Cette opinion est contredite par ce fait que, dans la guerre de 1870, les Prussiens ont dû tirer 365 balles pour chaque Français tué, tandis que dans celle plus récente de Mandchourie les Japonais en ont dépensé en moyenne 1,053 pour tuer un Russe.

La proportion des tués et des blessés dans les batailles modernes va d'ailleurs toujours en diminuant. Elle était de 6 0-0 sous le grand Frédéric, de 3 0-0 sous Napoléon: elle fut de 2 0-0 en 1870 et de 1-2 0-0 seulement en Mandchourie.

Il résulte de cette diminution de l'effet meurtrier des guerres une augmentation correspondante dans la dépense par homme tué.

En rapportant le coût total d'une guerre au nombre de soldats qu'elle a fait périr, on en déduit que le prix d'une vie humaine s'est élevé dans la guerre russo-turque de 1877-1878, à 15,000 dollars; dans la guerre russo-japonaise, à 20,400 dollars; dans celle de 1870, enfin, la vie d'un homme tué n'a pas coûté moins de 21,000 dollars!

Il est probable que ce chiffre sera largement dépassé dans la guerre actuelle, où, malgré les énormes sacrifices de vies humaines, le chiffre de la dépense atteindra certainement un total fantastique.

L'OREILLE FINE.

Un officier inspecte, avec quelques camarades, un château que des Allemands en retraite ont quitté précipitamment.

Les pièces sont visitées avec précaution. Tout est ouvert, tout est flairé. Mais c'est le désert et le démenagement. Il n'y reste que des ruines et des ordures.

Soudain, l'officier dresse l'oreille et met un doigt sur ses lèvres:

— Chut! j'entends parler.

Les autres s'arrêtent, s'immobilisent, se penchent, écoutent profondément, comme on écoute lorsque la seule chose qu'on entende est le frémissement rythmé du petit clapotis de sang qui vous flue et reflue tout au fond des oreilles. Mais ils ne saisissent rien, haussent les épaules et sourient.

L'officier, impatient, insiste:

— Je vous dis qu'on parle dans cette maison.

C'était exact. On avait inspecté de fond en comble les lieux, sauf un obscur réduit de la cave. On s'y rendit à pas de loup. Et là, à voix basse et dans la nuit, un compère accroupi téléphonait. Deux coups de revolver sur la tempe et, cette fois, le silence régna.

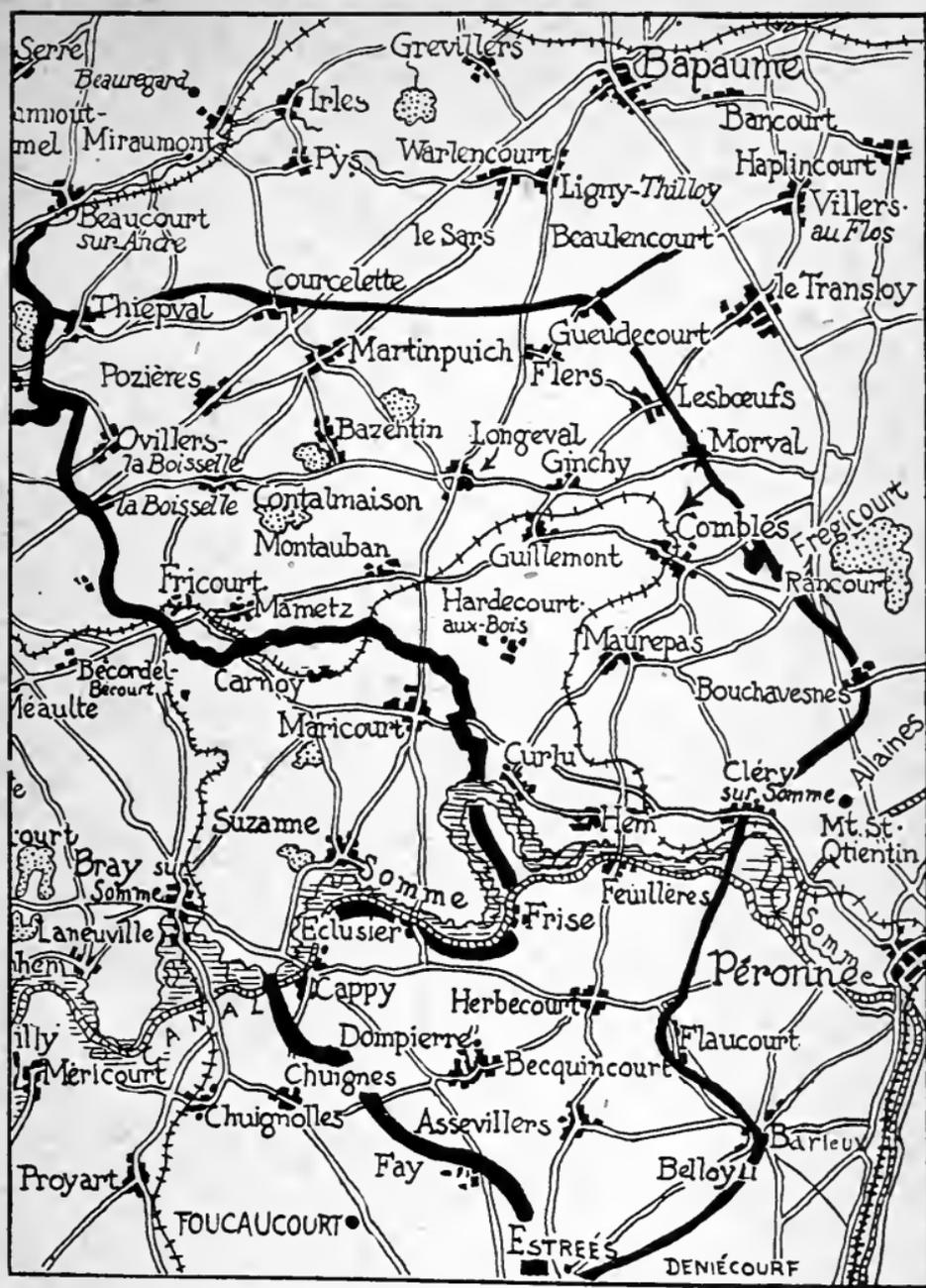
Le même officier inspectait, quelques jours plus tard, une tranchée, lorsqu'il jeta soudain l'alarme:

— On creuse sous nos pieds!

Toutes les oreilles se penchèrent, tous les tympanes se tendirent. Mais rien. Nul ne perçut le moindre bruit, le bruit le plus imperceptible ou le plus lointain.

— Mes enfants, on mine votre tranchée. Gardez à vous! Décampez!

A peine les hommes étaient-ils en sûreté que la tranchée sauta.



La carte ci-contre de la région Bapaume-Péronne indique la ligne rectifiée des troupes anglo-françaises, depuis la prise de Comblès et de Thiépval, le 25 septembre dernier. La forte ligne noire montre la position des Alliés, au début de l'offensive de la Somme, le 1 juillet; la ligne noire mince indique l'avance réalisée au 1 octobre.

LA TROISIEME ANNEE DE GUERRE ET LE ROLE DE LA FRANCE



A l'occasion du deuxième anniversaire de la déclaration de guerre, le 1er août dernier, le général Joffre a adressé à l'armée française l'ordre du jour suivant : —

Soldats de la République :

“ Votre troisième année de lutte est commencée. Depuis deux ans vous supportez avec un courage inlassable le poids d'un implacable conflit. Vous avez fait échouer tous les plans de nos ennemis. Vous les avez vaincus à la Marne ; vous les avez arrêtés sur l'Yser, et vous les avez battus dans l'Artois et la Champagne à un moment où ils cherchaient en vain la victoire dans les plaines de la Russie. Et puis votre victorieuse résistance soutenue depuis cinq mois a brisé l'effort allemand devant Verdun.

“ Grâce à votre courage opiniâtre les armées de nos alliés ont pu fabriquer des armes dont nos ennemis sentent aujourd'hui le poids sur leurs lignes entières.

“ Le moment approche où, sous la poussée de notre avance mutuelle, la puissance de l'Allemagne s'écroulera.

“ Soldats de France, vous pouvez être fiers de l'œuvre que vous avez accomplie, et si vous êtes déterminés à la poursuivre jusqu'au bout, la victoire est assurée ”.

(Signé)

JOFFRE.

Ce sont, en effet, les soldats de France qui tiennent en échec la formidable machine de mort lancée sur le monde depuis plus de deux ans. Aucune souffrance ne les accable, aucune fatigue ne les énerve. La victoire et la confiance sont auprès d'eux.

A Verdun, ils défient tous les assauts des innombrables hordes germaniques lancées contre eux depuis de longs mois. Sur la Somme, ils délivrent pied à pied la terre française. Plus au nord, encore, ils s'approchent du territoire belge. Comme en 1792, ils y seront accueillis en libérateurs, et l'union fraternelle des deux peuples sera scellée pour toujours par les luttes communes et les communes victoires. Grâce à la France, une carte nouvelle de l'Europe se dessine au nom de la liberté et de l'indépendance des peuples.

Oui, la France fait amplement son devoir. Elle fait aussi l'étonnement et l'admiration de l'univers entier par ses qualités de persévérante fermeté, par son unanimité dans le but qu'elle poursuit et par les exploits et les grands faits qu'elle a accomplis.

Depuis plus de deux ans déjà, l'Europe vit des heures qui ne s'oublieront jamais. Depuis lors, deux sections du genre humain luttent l'une contre l'autre et combattent parmi des torrents de sang. Les nations qui ont provoqué cette épouvantable catastrophe n'ont pas encore complètement expié leur acte. Mais la justice commence son œuvre.

Les empires de la confédération germanique se flattaient d'abord de ne trouver dans les traités garantis que des chiffons de papier. Avec une insolente franchise, ils ont accepté la responsabilité de leur crime. Le peuple français n'a pas été déçu. La nation tout entière a compris qu'elle se trouvait dans un cas de légitime défense.

La guerre devint immédiatement, dans toute la force du mot, une guerre nationale. Lorsque les soldats de la république française furent appelés à défendre leurs frontières et à sauver le sol national, ils n'étaient pas seulement conscients que leurs intérêts étaient en jeu, ils savaient aussi qu'ils allaient défendre tout ce qui constitue la France:—traditions, idées, forces morales, préservées et développées par une nation qui ne saurait mourir.

Parmi ces idées de la France, une des plus anciennes et la plus enracinée est l'horreur de l'injustice. Aussi, est-ce une croisade qu'elle a entreprise, une croisade pour la loi des nations et la liberté des peuples. La grandeur de sa mission a exalté son courage et a révélé au monde la vraie France, cette France dont la disparition ou l'humiliation serait une calamité universelle et une perte éternelle pour le genre humain.

Aujourd'hui, les Alliés commencent à recueillir les fruits de sa persévérance. Les Allemands, attaqués en même temps sur les fronts est et ouest voient leurs

dernières réserves engagées sur tous les fronts. La lutte n'est pas terminée; loin de là. Mais la supériorité des Alliés est déjà apparente à tous. La balance des destinées a eu des oscillations va-

riées. Maintenant, un des plateaux a commencé de monter, tandis que l'autre descend rapidement sous le poids d'un fardeau que rien plus désormais ne saurait alléger.

COMMENT LA FRANCE FUT SAUVÉE EN 1914

Il y a eu deux ans en septembre dernier — le 9 septembre, pour être plus précis — l'armée allemande, rendue aux portes de Paris, dut rebrousser soudainement chemin, et la victoire se rangeait sous les drapeaux de la France, après des jours angoissants, auxquels tout l'univers civilisé, pour ainsi dire, avait participé.



LE GÉNÉRAL FOCH.

Paris était sauvé, et la marche foudroyante de von Kluck définitivement enrayée. On s'est depuis souvent posé la question de savoir quel fut le général vainqueur. La censure, qui ne laissait passer que d'infimes détails, avait à dessein supprimé les noms des généraux français dont les corps d'armée avaient engagé, en ce jour mémorable du 9 septembre, les soldats du Kaiser. Il a fallu que des articles subséquents de revues et des chroniques militaires nous révélassent peu à peu quelques aspects de cette bataille mémorable, pour

que nous ayons pu enfin apprendre ce qui s'était passé. Et nous savons maintenant que l'opinion publique, en France et ailleurs, désigne quatre généraux comme ayant causé la défaite allemande de la Marne.

On a comparé les lignes allemandes, en France, à cette époque, à une bande de caoutchouc tirée si violemment, à chacune de ses extrémités, que la partie centrale, faisant face à la Marne, était devenue ténue et très facile à rompre. Elle s'est rompue. Qui la rompit? Maunoury, qui, près de Paris, sur l'Ourcq, la tendait, grâce à ses corps d'armées soudain surgis du sol, crurent presque les Allemands? Ou Castelneau, qui, près de Nancy, au Grand Couronné, livrait bataille depuis sept jours aux Allemands, et dont le succès immobilisait une part: des forces ennemies? Ou Foch, qui, à la Fère Champenoise, faisait tête à la garde impériale et aux Saxons? Ou bien Sarrail, qui, à Verdun, barrait la route au Kronprinz?

Dans un ouvrage paru tout récemment sous le titre de "The Battle of the Marne," l'auteur, M. Hilaire Belloc, écrivain anglais d'origine française, et dont les chroniques sur la guerre ont pris, depuis le commencement des hostilités, une autorité considérable, examine ces différents points d'interrogation, et il conclut que le véritable vainqueur ce fut Foch, et qu'il a gagné sa victoire dans l'après-midi du 9 septembre 1914, à la Fère-Champenoise. Comme

la bataille eut un front de deux cents milles, et qu'elle dura six jours et engagea le gros des armées françaises, il est assez difficile, et il le restera pendant des années, d'établir sans conteste les titres de Foch à cette victoire. Mais M. Belloc expose son opinion d'une manière très plausible. Foch semblait, a-t-on dit dans certains milieux, à la veille de la défaite, le midi du 9 septembre. Le succès de Maunoury l'aurait dégagé et lui aurait permis de porter à l'Allemand le coup de grâce. D'autre part, Maunoury aurait eu fort à faire, n'eût été, affirme-t-on, de la ténacité de Foch qui, refusant de s'avouer vaincu, finit par devenir le vainqueur. L'attitude de Castelnau au Grand-Couronné, où, avec cinq divisions, il en immobilisait seize allemandes, induisit en erreur les généraux du Kaiser et leur fit croire à une concentration très forte des Français, dans l'Est. C'est alors que von Kluck c'évia soudain, confiant qu'il pouvait tenter un crochet audacieux sur le front des Alliés. Il le fit et pris par surprise, il perdit Paris qu'il allait tenir. Et la retraite française se changea en victoire retentissante.

Si les Allemands perdirent la bataille, d'après M. Belloc, ce fut d'abord parce qu'ils avaient mal compris et mal jugé le caractère et le tempérament français. Ils étaient convaincus de leur supériorité militaire. Quand ils virent Castelnau rejeter devant Nancy huit corps d'armées teutons, ils en déduisirent qu'il y avait là une puissante force française. Ils prirent pour acquis que les Français avaient donc concentré le gros de leurs troupes entre Verdun et Nancy. Ils s'imaginèrent en outre, selon M. Belloc, que l'aile gauche française, en face de von Klock, était dégarnie. Et celui-ci osa la tactique que l'on

sait, pour aboutir à la défaite. Il y avait eu aussi de la part des Allemands une erreur de fait. Ils devaient savoir, ils savaient que la tactique française pourvoit à la création de troupes de réserve, destinées à intervenir au moment décisif. Mais les batailles de la Sambre, la retraite des Alliés, leur précipitation à se retirer devant l'Allemand, convainquirent celui-ci de la déroute des Français. Il oublia les réserves, ou il crut même qu'elles avaient donné. Von Kluck, estime M. Belloc, commit son erreur fatale quand il ne protégea son flanc que d'un seul corps d'armée ; il n'attendait pas les quatre divisions françaises qui le prirent à rebours, il ne pensait pas aux sept autres divisions, également françaises, disponibles de ce côté. Et le grand état-major allemand ignorait aussi l'existence, ou du moins la capacité d'intervention des réserves du centre qui entrèrent en ligne de bataille sous Foch, la IXe armée. Foch, en un coup d'œil qui tient du génie, aurait vu, en barrant la route aux Saxons et à la garde prussienne, que l'ennemi affaiblissait ses lignes entre Saint-Gond et la Fère Champenoise. Le mouvement précipité de von Kluck traversant la Marne le 6 septembre, les manœuvres subséquentes de von Bulow, qui contraignirent les gardes prussiennes à amincir leurs rangs, en face de Foch, dans le but de se tenir d'un côté en contact avec von Bulow, de l'autre à se joindre aux Saxons pour percer Foch, tout cela donnait à celui-ci l'avantage qu'il attendait. Il fonça net, et l'histoire enregistrait, le 9 septembre, la fameuse victoire française de la Marne.

Peut-être de nouvelles études, entreprises après la guerre, contrediront-elles en partie cette thèse de M. Belloc, et apporteront-elles de nouveaux éléments à cette

question si controversée. Mais quoi qu'il advienne, il reste toutefois dès maintenant ceci, et il importe de souligner la chose pour la plus grande édification de tous ceux qui persistent quand même à attribuer à l'armée du général French la tournure victorieuse que prirent alors les événements, c'est que, nulle part dans son livre si documenté, M. Belloc, en dépit de sa qualité d'Anglais, n'a eu l'idée d'écrire que la bataille de la Marne fut une victoire anglaise. Il a eu le bon sens d'interpréter les faits comme le devait faire un

historien consciencieux et fidèle à sa mission. L'armée anglaise aura eu, dans l'histoire de cette grande guerre, sa part légitime de lauriers, et elle serait certes la vaillante armée française ce qui lui appartient de droit. Pour le plus grand honneur de la critique militaire anglaise, en ce qui concerne cette grande bataille de la Marne, M. Belloc a remis les choses au point où elles devaient être, et il convient de l'en féliciter et de l'en remercier.

UN INCIDENT COMIQUE

L'Odyssée du chameau de Provins.

Le 5 novembre dernier, *l'Echo de Paris*, publiait l'entrefilet suivant :

Le chameau de Provins.

C'était un grand diable de chameau qui intriguait fort les habitants des diverses localités de Seine-et-Marne. On le voyait partout, le jour ; on l'entendait partout, la nuit, mais impossible de l'approcher.

Quelques zouaves et chasseurs d'Afrique en convalescence résolurent de lui mettre la main au col. Ils établirent une embuscade et parvinrent à s'en emparer, près de Provins. Ce chameau, de l'espèce "chameaux porteurs", a dû appartenir à un des corps de troupes marocaines ou indiennes, qui ont opéré dans la Marne.

Aujourd'hui, il est au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Respect à lui ! Il a connu des heures de gloire.

Immédiatement les lettres ont plu pour donner l'odyssée de ce malheureux.

Les lieutenants du convoi de ravitaillement ont écrit au journal.

En lisant ce matin ensemble *l'Echo de Paris*, nous avons tressauté de joie en lisant, parmi les "échos," celui que vous intitulez le "chameau de Provins". Ce chameau était devenu proverbial parmi nous, depuis que nous l'avions vu "incorporé" à un régiment de lanciers belges, le 1er septembre. Le lendemain, nous le rencontrâmes encore à Château-

Thierry, quelques heures avant l'arrivée des Boches. Depuis, plus de nouvelles. Aussi vous sentez notre émotion en apprenant sa fugue et son internement à Paris. Pauvre chameau ! Si vous passez un jour près de lui, rappelez-nous à son bon souvenir.

A cette lettre était joint le petit "topo" qui suit :

A propos du "chameau de Provins" :

Il n'est ni de Provins, ni... chameau, mais dromadaire, et nous le rencontrâmes pendant la retraite le 1er septembre, entre Soissons et Oulchy-le-Château ; il tanguait et roulait... ses bosses à l'arrière d'un régiment de cavalliers belges.

Notre capitaine arrêta le lancer qui titubait entre les bosses :

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— Ça ? Un chameau, savez-vous !

— Je vois bien. Mais d'où vient-il ?

— Je l'ai trouvé à Soissons. Mon cheval était usé. J'ai sauté dessus, et me voilà !

Comment l'animal se trouvait-il à Soissons ? — A d'autres de remonter plus loin vers l'origine de l'aventure, et de compléter l'odyssée — qui ne doit pas être banale ! — de l'histoire "chameau de Provins".

Nous voyons avec plaisir que la bonne humeur proverbiale de nos officiers est intacte.

POUR ADOUCIR DU POISSON SALE. — Le meilleur et le plus rapide moyen d'adoucir du poisson salé est de le tremper dans du lait caillé.

PAR LE FER ET PAR LE FEU

PILLARDS ET INCENDIAIRES A L'ŒUVRE.

Les Ruines de Reims resteront
UNE LEÇON DE CHOSES.

Sept cent cinquante-trois villes et villages ont été partiellement ou totalement détruits par suite des opérations militaires en France depuis le commencement de la

guerre. Ces derniers occupent 2,554 communes sur un total de 36,247 pour toute la France, soit 7 pour cent.

Dans ces communes 16,669 maisons ont été totalement détruites et 29,594 l'ont été partiellement. Dans 148 communes la proportion



guerre. Le ministre de l'intérieur a réuni ces renseignements dans le but de déterminer la totalité des dommages causés par les hostilités. Les communes affectées sont réparties sur onze départements français, y compris les Ardennes occupées entièrement par les Al-

lemands. Les maisons détruites excède 50 pour cent ; elle est de 80 pour cent dans 74 et moins de 50 pour cent pour le reste. ,

Les monuments publics détruits dans 428 communes se décomposent en 331 églises, 379 écoles, 221 hôtels de ville, 300 autres établis-

sements publics de diverses sortes et 69 ponts. Parmi ces monuments, 56 avaient été classés comme monuments historiques, comme l'hôtel de ville d'Arras, la cathédrale et l'hôtel de ville de Reims. Trois cent trente usines qui faisaient vivre 57,000 personnes ont été détruites.

La cathédrale de Reims ne sera pas réparée avant que plusieurs années se soient écoulées après la guerre, d'après une décision qu'aurait prise le gouvernement français.

Cette décision a été prise afin que les Français comme les étrangers aient l'occasion de voir et de ne jamais oublier comment les Allemands ont fait la guerre.

Le fameux monument souffre beaucoup des intempéries depuis qu'il est éventré et ses tours déchirées, et un comité des Beaux Arts avait recommandé qu'on construisit un abri temporaire autour de l'édifice et qu'on y fit au moins un toit, mais le gouvernement a repoussé ces recommandations pour le motif ci-dessus. Il importe par dessus tout que toutes les caractéristiques de cette guerre unique restent gravées à jamais dans le cœur des Français.

De son côté, le gouvernement belge vient de publier une liste donnant le nombre de maisons que les Allemands ont incendiées dans les différentes provinces de la Belgique. En voici la répartition : Brabant, 5,821; Liège, 2,703; Anvers, 1,800; Malines, 1,748; Dinant, 2,232; Namur, 1,710; Philippeville, 1,301; Huy, 255; Verviers, 581; Waremme, 16; Turnhout, 40. Total, 18,207.

Cette statistique ne renferme pas les maisons détruites par l'ennemi dans les Flandres.

On comprendra mieux l'ardeur avec laquelle von Bissing, gouverneur actuel de Belgique, poursuit l'œuvre de ses "revendications"

en lisant l'anecdote suivante empruntée à l'un des derniers numéros du journal la *Libre Belgique*, qui continue toujours à paraître en dépit de multiples difficultés.

C'est la reproduction d'une correspondance du fameux reporter russe, qui suivit la campagne de 1870 pour le "Times." Russell raconte comment fut incendié le château de Saint-Cloud.

Il s'y trouvait en compagnie d'un officier allemand nommé Strautz. Un peu avant que le feu fut mis au monument, Strautz s'écria :

— Messieurs, je suis le dernier commandant de Saint-Cloud. Nous visiterons pour la dernière fois les grands appartements. Nous y jetterons un dernier regard et nous en emporterons un souvenir. Emportez ce qui vous plaira : du vin, des tableaux, des livres, n'importe quoi.

Russell ajoute :

"J'y allai en compagnie du lieutenant von Bissing et du major von Glais. Voyant que je n'emportais rien, ces bons amis insistèrent.

— Ma situation en votre compagnie, leur répondis-je, est difficile. Je n'emporterai rien de ce qui ne m'aura pas été offert.

"Alors, vous auriez dû les voir! De toutes les mains, je reçus des objets merveilleux que seul un conteur arabe pourrait décrire."

Ce von Bissing, la "Libre Belgique" l'a identifié sans peine. C'est l'actuel gouverneur de Belgique, qui, né en 1844, a servi comme lieutenant dans la IIIe armée en 1870.

Les Belges savent ainsi pourquoi il a été mis à la tête du gouvernement provisoire; il avait l'expérience du pillage!

On assure que, depuis la publication de cette anecdote, von Bissing se propose de porter la prime de délation à 100,000 francs.

LA PIRATERIE ALLEMANDE EN 1916

Rappelons les drames sinistres qui ont marqué, aux premiers mois de 1916, la recrudescence des crimes commis par les sous-marins allemands. Ce ne sont pas seulement les vaisseaux des belligérants, tels que la *Provence II*, qui ont été coulés sans avertissement: navires neutres et navires-hôpitaux ont été torpillés au mépris de toutes les lois de la guerre, et de tous les sentiments d'humanité. L'histoire fera peser une éternelle réprobation sur le peuple qui s'est glorifié d'assassiner d'innocentes victimes: malades, femmes et enfants.

Le 15 avril 1916, l'Amirauté anglaise déclarait: "La liste exacte des femmes et des enfants qui furent victimes des sous-marins allemands vient d'être établie. Sans compter les pertes du vapeur *Persia* non plus que celles du *Sussex*, le chiffre total déjà connu atteint 352 femmes et 145 enfants."

Aussi le 19 avril, montant à la tribune du Congrès réuni en séance plénière à Washington pour approuver la note impérative à l'Allemagne, le président Wilson était-il fondé à prononcer cette déclaration solennelle: "La conduite des commandants des sous-marins allemands devint plus cruelle à mesure que les mois s'écoulaient... Les tragédies se sont succédé d'une manière telle qu'une pareille façon de faire la guerre — si l'on peut appeler cela faire la guerre! — ne peut pas être continuée sans violation évidente des préceptes et des droits de l'humanité"

Si l'on peut appeler cela faire la guerre? Jamais à aucune époque de l'histoire, une nation belligérante civilisée n'a reçu d'une autre nation neutre et "animée par des sentiments de réelle ami-

ti," un rappel à l'ordre plus dur et plus éclatant sous une forme d'autant plus impressionnante qu'elle est plus modérée.

TOUTE L'ALLEMAGNE COMPLICE.

C'est qu'en effet pour les Allemands ces "assassinats collectifs" sur mer constituent un acte de guerre, voire même un fait glorieux de guerre. A peine, le 28 février, la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord*, organe du gouvernement, avait-elle annoncé: "Les autorités allemandes sont décidées à commencer la nouvelle campagne des sous-marins contre les navires marchands à la date fixée", que de toutes parts les encouragements officiels ou privés parvenaient à l'Amirauté. Le 5 mars, l'Autriche se solidarisaient publiquement avec l'Allemagne et annonçait l'effet rétroactif de ses décisions à partir du 29 février à minuit, date à laquelle les sous-marins austro-hongrois avaient dû entrer en action suivant de nouvelles instructions. Le 18 mars, les députés nationaux-libéraux, par un projet de loi, invitaient le Reichstag à mener "à fond et sans égards la guerre sous-marine"; les députés du Centre affirmaient que, "puisque la question de l'emploi des sous-marins n'est pas encore réglée par le droit des gens, il faut en profiter pour garantir à l'Allemagne toute liberté dans l'emploi de cette arme." Le 23 mars, Herr Ballin, président de la ligne Hamburg-Amerika, attestait qu'il est indispensable de couler tout, par tout et sans distinction.

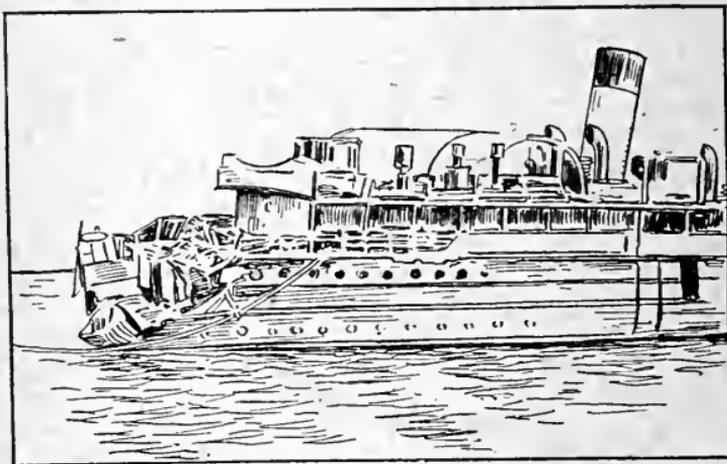
SINISTRES EXPLOITS.

A cet ensemble de démonstrations forcenées répondent immé-

diatement des crimes de forcenés qui s'appellent : torpillage de la *Tubantia* (16 mars), du *Sussex* (24 mars), du *Portugal* (31 mars), du *Santanderino* (10 avril), du *Ludjwik von Nassau* (20 avril), pour ne citer que cinq noms sur une trentaine de navires. Avec une sorte de rage démoniaque, les sous-marins allemands vont, viennent, repartent, apparaissant ici, disparaissant là. Tantôt ils forcent à la course et canonent sans merci un paquebot comme l'italien *Giava* troué de quarante-deux obus au début de mars — le manquant d'ailleurs parfois comme fut man-

goëlette anglaise *Clyde* au début d'avril et pour la barque boulonnaise *B-2903* le 6 avril.

Véritable frénésie de destruction qui, sans obtenir aucun résultat militaire d'ordre pratique, ni même de résultats économiques sérieux, semble avoir été exaspérée par le calme tranquille des Alliés, car une statistique éloquente établit que malgré les dangers de la guerre sous-marine, 400,000 personnes ont traversé l'Atlantique entre l'Amérique et l'Europe en 1915 : 250,000 passagers sur des navires appartenant aux puissances alliées, 150,000 sur des navires battant pavillon neutre.



A bord du "Sussex", amputé de tout son avant par la torpille allemande qui frappa sa coque, les passagers attendirent, pendant plus de vingt heures, l'arrivée des secours. Inoubliable scène d'épouvante ! Il y eut près de cent victimes !

qué le rapide paquebot français *Colbert* que, au début d'avril, sa vitesse supérieure sauva et de la poursuite et de la canonnade. Tantôt ils coulent d'une torpille un paquebot comme le *Minneapolis* le 23 mars — le manquant aussi comme il advint le 1er mars au français *Patria*. Tantôt enfin, amarinant un navire, ils le font évacuer en dix minutes par le moyen des canons du bord, le détruisent immédiatement par l'explosion de deux bombes, puis abandonnent les embarcations en pleine mer, comme il fut fait pour la

Le samedi 26 février, inaugurant la nouvelle campagne sous-marine allemande qui allait être notifiée au monde deux jours après, c'était le croiseur auxiliaire *Provence II* qui s'engloutissait dans la Méditerranée. Lancé en 1906, long de 183 mètres et donnant une vitesse de 22 nœuds et demi, le paquebot *Provence*, une des belles unités de la compagnie Transatlantique, de la ligne Havre-New-York, avait été réquisitionné depuis le 4 août 1914 ; il venait de quitter la France pour transporter à Salonique des hom-

mes et du matériel, et portait 1,800 personnes, y compris l'équipage. Le samedi 26 février, à trois heures de l'après-midi, le navire tanguait légèrement par mer un peu houleuse et clapotante ; les servants faisaient attentivement le quart aux onze pièces constituant l'armement, quand soudain une violente explosion se fit entendre. Touché en plein flanc, le navire plia littéralement sous le choc "avec deux ou trois sursauts et comme un tremblement de l'immense carcasse de fer", puis instantanément il se mit à enfoncer par l'arrière.

A trois heures dix, l'eau atteignit les chaudières, qui l'une après l'autre commencèrent à sauter. En un suprême mouvement, la *Provence* se leva presque debout sur son arrière englouti. Et l'instant d'après, glissant comme un bloc de pierre en un effroyable remou, le superbe bateau disparut d'un coup, tandis que dans la succion du remou chaviraient canots et radeaux... Il était trois heures quinze.

LES ATTENTATS SE MULTIPLIENT.

Alors les catastrophes se succèdent. Le 26 février, le vapeur anglais *Fastnet*, le bateau suédois *Tornberg*, le long courrier *Dido* sont torpillés. Le 27, le paquebot anglais *Maloja* de 12,000 tonnes saute sur une mine posée par un sous-marin allemand, et le bateau-citerne *Empress of Fort William* qui venait à son secours coule sur un second engin : 160 personnes périssent. Le 28, le vapeur français *Trignac* saute, 5 hommes sont sauvés sur 32 ; le vapeur russe *Petshenga* et le vapeur *Bitgit* sont torpillés. Le 29 février, des super-sous-marins allemands sont aperçus et pourchassés au large du Havre.

Chaque journée du mois de mars est marquée par un attentat nouveau réussi ou manqué : l'anglais *Thornaby* le 1er, quatre sloop anglais, la goëlette italienne *Elisa*, le vapeur russe *Alexander-Wentel* le 2. Le 6 mars, un sous-marin autrichien attaque à coups de canon l'italien *Giava* qui stoppe, met trois canots à la mer : le commandant italien fait remarquer à l'officier autrichien qu'il y a une femme à bord, la fille du sénateur Adamoli, infirmière de la Croix-Rouge, et qu'on est très loin de terre : "il n'obtint en guise de réponse qu'un ricanement sardonique". Le *Giava* fut coulé par 42 obus et les survivants durent errer à l'aventure sous une nuit glaciale jusqu'à ce que le transport anglais *Trievellan* les recueillit.... Le 9 mars, l'anglais *Hermatrice*, ancienne prise de guerre allemande, est torpillé à un kilomètre des jetées de Boulogne : 5 hommes sont tués ; et le transatlantique *Louisiane* a le même sort... Quelques instants après le vapeur norvégien *Silius* est attaqué à son tour.

L'Allemagne maintenant allait au delà de ses promesses : et la formule "torpiller tout" devenait sa ligne de conduite. Vapeur de 1,500 tonneaux, portant 17 hommes d'équipage, dont 7 marins américains, le *Silius*, navire neutre venant d'un port neutre, New-York, ne devait avoir absolument rien à craindre de quiconque : sans aucun avertissement, sans qu'aucune visite eût été faite, sans même que l'équipage eût pu apercevoir l'agresseur, le *Silius* reçut en plein flanc une torpille, et pour toute excuse le gouvernement allemand déclara qu'il n'était au courant de rien !

Le 16 mars, c'était le tour du gros transatlantique hollandais *Tubantia*, allant d'Amsterdam, port neutre, directement à Buenos-Aires, port neutre: il transportait la malle hollandaise, 700 tonnes d'étoffe et 87 passagers (dont 19 Allemands!). Les marques extérieures de sa nationalité étaient peintes sur les flancs du bâtiment: une torpille le frappa à 9 pieds au-dessous de la ligne de flottaison.

SUR L'ÉPAVE DU SUSSEX.

Le 20 mars, l'Amirauté allemande annonçait que du 1er au 18 mars elle avait détruit dix-neuf navires jaugeant 40,000 tonnes. Le *Minneapolis*, le *Bougainville*, le *Sea-Serpent*, le *Linfield*, le *Salybia*, le *Senaybridge*, le *Carne*, le *Khartoum*, le *Hebe*, le *Fancy-Bridge*, l'*Ottomar*, l'*Eagle Point*. du 21 au 30 mars, augmentaient cette liste à laquelle s'ajoutait l'*Englishman*. Sur ce dernier, quatre Américains périssaient dans des circonstances particulièrement dramatiques; les passagers du vapeur *Rio de Janeiro*, bateau norvégien qui sauva 64 personnes, ont assisté à la scène: le sous-marin allemand torpilla l'*Englishman*; puis, à coups de canon, il s'acharna sur l'épave coulant bas, de manière à empêcher, par un raffinement de sauvagerie renouvelé du torpillage de l'*Ascona* (7 novembre 1915), la manœuvre des embarcations de sauvetage.

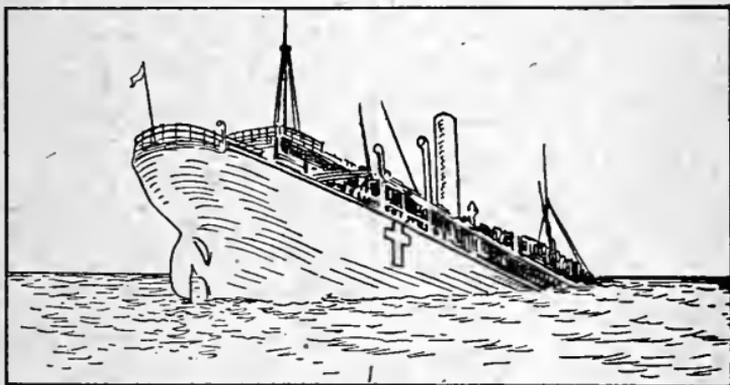
Ce goût de la cruauté inutile, fut d'ailleurs pleinement satisfait à la même époque, le 24 mars par l'attaque du *Sussex* dans le Pas de Calais et le 3e mars par la destruction du *Portugal* en mer Noire.

Le vendredi 24 mars, le paquebot-poste *Sussex* construit en 1896, mesurant 240 pieds de long, 30 pieds de large, jaugeant 1,363 tonneaux, marchant 17 nœuds, quittait Folkestone à une heure et demie de l'après-midi. Il se dirigeait sur Dieppe, portant 380 passagers de diverses nationalités alliées et neutres (en particulier Suisses, Espagnols et Américains) et 1,200 sacs de dépêches, et filait à bonne allure par temps beau et mer calme. Vers deux heures et demie, un officier de l'armée belge, le comte de B..., se promenant sur le pont, aperçut un vapeur de commerce qui se livrait à des évolutions bizarres et qui se rapprocha suffisamment pour que le nom *Nieuport-19* fut lisible; il semble bien que ce navire belge capturé et maquillé par les Allemands jouait le rôle d'indicateur et d'écran vis-à-vis du sous-marin dont il favorisa l'approche; en tout cas, il s'éloigna précipitamment dès le torpillage accompli. A deux heures cinquante, une vingtaine de personnes aperçurent distinctement le sillage caractéristique d'une torpille automobile. Aussitôt le capitaine fit jeter son navire sur tribord, espérant éviter le choc; mais au même instant l'engin frappait la coque en avant de la passerelle, à hauteur du salon des premières, arrachant véritablement toute la proue du bâtiment jusqu'à la première cloison étanche. Dans l'explosion, sous l'enveloppement de la trombe d'eau qui s'abattit sur l'avant, entraînant le mât de misaine et les appareils de T. S. F., 80 personnes environ périrent sur le coup, déchiquetées ou noyées. Le mécanicien Norman Meikle, du *Werthem*, passager à bord du *Sussex*, pense que l'explosion elle-même ne tua qu'une trentaine de victimes; mais par contre, dans le premier moment d'affolement, le palan du ca-

non de tribord chargé de passagers s'étant rompu, cette embarcation projeta dans la mer tout son chargement humain, faisant ainsi plus de 40 victimes.

Après un terrible moment d'affolement, l'ordre et le calme reprirent le dessus avec une discipline étonnante : "Les femmes furent splendides," écrit M. Norman Meikle. D'ailleurs le navire gardait un équilibre instable ; à quatre heures trente on constata que la chambre des machines restait intacte, que les petits fonds restaient secs et que "tout était

restait le jouet de la dérive ; le gros des passagers se tenait massé sur l'arrière. Marins et passagers de bonne volonté déblayaient l'avant transformé en véritable charnier : parmi les boiseries éclatées, dans le salon des premières et le poste d'équipage réduits en charpie, se mélangeaient les cadavres et les débris humains dont certains flottaient dans une nappe d'eau ; autour du bâtiment, sur les houles longues passaient d'autres cadavres soutenus par des ceintures de sauvetage ..



La Croix de Danemark peinte au flanc de ce navire, le "Christiansund", n'a pas suffi à le protéger. Le droit des neutres, le pavillon ? Les pirates en font bon marché !

en ordre parfait." Le capitaine, voyant le crépuscule approcher, ordonna aux canots de rallier le bord, et tous leurs occupants remontèrent sur l'épave. "Nous nous occupâmes alors de faire le thé pour les dames et de les rendre aussi confortables que possible," dit le mécanicien, cependant que des officiers de la marine anglaise s'efforçaient d'établir un T. S. F. de fortune. A dix heures trente, l'épave éventrée flottait toujours, grâce au calme de la mer, mais

Enfin, à onze heures du soir, accourant à l'appel, arriva la *Marie-Thérèse*, chalutier de Boulogne, puis un torpilleur anglais, et bientôt un troisième bâtiment. . C'était le sauvetage assuré... Et peu après le malheureux navire, amputé de son avant, parvenait à gagner l'abri du port de Boulogne, débarquant les survivants du terrible drame parmi lesquels se trouvait l'illustre philosophe américain Baldwin ; mais la liste des morts dépassait une

centaine, et parmi eux se trouvaient le courrier diplomatique du gouvernement suisse et le célèbre compositeur espagnol Granados.

Un long cri d'horreur s'éleva en Amérique, en Suisse, en Espagne; usant des faux-fuyants les plus méprisables, le gouvernement allemand nia effrontément toute participation à ce "drame de la mer"; mais le pirate avait signé son crime; et l'épave rendit les morceaux, très aisément identifiables, de la torpille allemande, prouvant la bassesse morale de ce gouvernement qui n'a même plus le courage de prendre la responsabilité de ses ordres criminels.

LES NAVIRES-HOPITAUX NE SONT PAS ÉPARGNÉS.

Quelques jours après, un nouveau crime, plus abominable encore peut-être, était consommé: le navire-hôpital français *Portugal*, affrété par le gouvernement russe et portant les insignes distinctifs et couleurs réglementaires imposées par la convention de La Haye (peinture blanche de coque et d'agrès, grande et large bande vert clair tout le long du bordage, haute croix rouge peinte sur la cheminée blanche, pavillon à la croix de Genève à chaque mât), était torpillé sans sommation le 30 mars dans la mer Noire. Le bâtiment était au mouillage depuis la veille au soir; il était déjà chargé de blessés et en recevait d'autres; un va-et-vient d'embarcations pleines de blessés et portant ostensiblement les pavillons de la Croix-Rouge l'entouraient. Caché sous quelques pieds d'eau à petite distance, un submersible surveillait depuis le début de la nuit cette opération: c'est le communiqué ture lui-même

qui, le 4 avril, a révélé l'existence de cette faction monstrueuse en en tirant vanité.

A huit heures et demie du matin, ce sous-marin toujours inaperçu s'approcha doucement, fit le tour du navire-hôpital en passant sur son avant de bâbord à tribord, puis, visant soigneusement le point le plus vulnérable, la chambre des machines, il lança coup sur coup deux torpilles à bout portant... Une épouvantable explosion souleva le malheureux *Portugal* littéralement pulvérisé par cet effroyable choc; une immense colonne d'eau et de débris monta vers le ciel, puis retomba lourdement sur les chaloupes chargées de blessés qui chaviraient dans un immense remous. Soixante secondes après, le navire-hôpital n'existait plus... La mer s'était refermée sur tous les grands blessés, cinquante infirmiers, quatorze sœurs de charité, dont la doyenne, la baronne Meyendorff, vingt marins français, le délégué de la Croix-Rouge, comte Tatistcheff, plus de cent personnes englouties d'un coup par un acte qui constitue le plus lâche des assassinats collectifs...

Aussi est-ce aux applaudissements de tous les neutres que M. Wilson a la tribune du Congrès, a pu flétrir une méthode de guerre "incompatible avec les principes d'humanité"... Les principes d'humanité! Quel sens ce mot peut-il avoir pour les torpilleurs du *Sussex* et du *Portugal*, pour la nation cynique qui, lors de l'anniversaire de la *Lusitania*, frappe et vend au prix de 4 dollars dans tout le territoire de l'Empire une médaille satirique commémorant cet atroce souvenir?

SAIGNEMENTS DE NEZ. — Prendre des haricots blancs, les faire griller d'un beau brun, puis les moultre et les prendre en prises.

LA PLUS GRANDE BATAILLE NAVALE DU MONDE

BATAILLE DU JUTLAND, 31 MAI 1916

Ce que pourrait être une bataille navale liyrée avec les forces gigantesques et les terribles armements des flottes modernes, on l'avait souvent imaginé. Le formidable combat qui a mis aux prises, le 31 mai dernier, les flottes anglaise et allemande a dépassé en horreur tragique tout ce qu'on pouvait prévoir. Nos lecteurs nous sauront gré de leur retracer les différentes phases de cette lutte gigantesque, d'après les renseignements les plus sûrs et qui mettent pleinement en lumière la magnifique victoire anglaise de cette mémorable journée.

Le 31 mai 1916, la flotte allemande de haute mer au grand complet, ou peu s'en faut, sortait à quatre heures du matin de la puissante base triangulaire constituée par l'île d'Héligoland, les grands ports de Wilhelmshafen et Cuxhaven, et, gagnant le large tout aussitôt, piquait droit au nord.

Avait-elle réellement l'intention de livrer une vraie bataille? Les Anglais semblent croire que non. Toutefois, il est certain que l'Amirauté allemande avait un plan, von Scheer avait des ordres.

Depuis longtemps, l'opinion — allemande réclamait une sortie de cette flotte si belle, si prônée, si coûteuse — et si inactive! L'occasion se présentait, étonnamment favorable: le passage annoncé dans la haute mer du Nord d'un énorme convoi d'armes et de munitions parti d'Amérique et gagnant le port russe d'Arkhangel. Espions et zeppelins s'accordaient d'autre part à rapporter que, après avoir exécuté une croisière de manœuvre aux environs des côtes de Stavanger, la Grande Flotte bri-

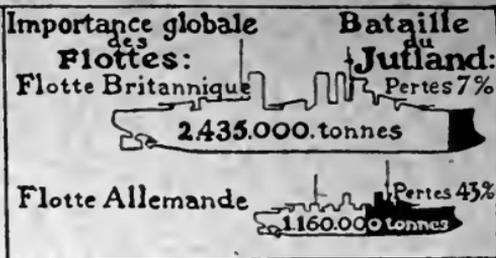
tannique; — cette formidable *Home Fleet*, la "Flotte de la Maison," commandée par Jellicoe "le Taciturne" en personne, — avait regagné, afin de faire du charbon, les différents ports du Royaume-Uni. Seule, errante au large de Scarborough comme un dogue aux aguets, l'escadre rapide de sir David Beatty, le vainqueur du Dogger-Bank au 24 janvier 1915, battait la mer de-ci de-là....

Aussitôt von Scheer avait reçu l'ordre de joindre, capturer ou couler le grand convoi attendu par les Russes.

Précédé de son contre-amiral von Hipper, le vaincu du Dogger-Bank dont le pavillon du chef d'avant-garde flottait sur le croiseur de bataille tout neuf *Lützow*, von Scheer, prenant en main l'armée navale tout entière, partit donc aux premières lueurs du matin pour frapper un écrasant coup de massue.

Il faisait un temps assez calme; une brume estompait les lointains, brume légère qui se déplaçait, parfois se levant, parfois s'épaississant.... Et le chalutier hollandais *Anna Josina* profitait de ce bon temps pour pêcher activement à la limite extrême du célebre et poissonneux Fisher Bank, lorsque soudain, de cette brume, son équipage, un peu étonné, vit surgir et défilér devant lui une forte escadre allemande composée de 30 bâtiments. Il était 2 h. 30 de l'après-midi. C'était l'escadre Hipper, qui, à belle allure, marchait vers l'horizon septentrional dont elle atteignit le bord vers 3 h. 30, au moment précis où une seconde escadre allemande, celle que commandait von Scheer lui-même et qui comportait une soi-

Norvège



Les phases de la bataille

xantaine de navires, apparaissait aux yeux surpris des marins hollandais. Ceux-ci contemplaient en connaisseurs cette revue navale inattendue, quand tout à coup, à l'extrême horizon, l'escadre Hipper, par un brusque mouvement, fit face à l'est, et ouvrit un feu roulant contre un but invisible pour les pêcheurs de l'*Anna Josina*.

AUDACIEUSE MANŒUVRE DE SIR DAVID BEATTY

Ce but, c'était l'escadre Beatty. Prévenu par ses "scouts," ou patrouilleurs de la présence à l'extrême horizon d'épais nuages de fumée, dénonçant la marche d'une force navale considérable, sir Beatty devina sinon tout, du moins partie de la vérité; et prenant aussitôt une résolution épique, il décida d'arrêter, de retenir, de conserver autour de lui cette force navale et de se l'attacher de manière étroite afin de la livrer aux coups irrésistibles de son chef, l'amiral Jellicoe, alors trop éloigné pour pouvoir, sans cela, arriver à temps.

Ce projet héroïque exigeait un sacrifice immense: sir Beatty y résolut immédiatement; et, lançant à Jellicoe un premier radiogramme d'appel, il groupa sa division, fit forcer de vapeur et piqua droit au nord. Ce fut une course furieuse. Cette division comprenait six croiseurs de bataille, l'*Indefatigable* de 18,750 tonnes et le *New-Zealand* de 18,200 tonnes, chacun portant 8 canons de 11 pouces et 16 de 4 pouces, le *Lion*, le *Princess-Royal* de 26,530 tonnes, le *Queen-Mary* de 27,000 tonnes, le *Tiger* de 28,000 tonnes, portant chacun 8 canons de 12 pouces et 16 de 4 pouces. Monté sur le *Lion*, sir Beatty conduisait cette course au sacrifice à une vitesse d'environ 29 nœuds; à la

pleine allure de leurs machines, les six croiseurs anglais montaient vers le nord, gagnaient de rapidité l'armée allemande, dépassaient son avant-garde, la contournaient audacieusement, par un mouvement véritablement sublime se plaçaient entre cette immense armée navale et la côte allemande, puis brusquement se découvrant, littoral ennemi à dos et cap à l'ouest, chargeaient la flotte allemande. Il était trois heures de l'après-midi.

Manœuvre sublime d'héroïsme. S'il y a une chose prodigieuse, c'est non seulement que l'escadre Beatty ait provoqué un combat aussi follement disproportionné, mais encore qu'elle ait pu le soutenir. Hommes et officiers avaient compris la pensée de leur chef: résister aussi longtemps que possible, se sacrifier très lentement jusqu'au dernier bateau, de manière à ce que cette lutte de géants absorbât peu à peu la flotte allemande tout entière, l'occupât, l'exaspérât, la retint attachée à sa proie et la livrât à l'étreinte décisive de la Grande Flotte qui tout là-bas, là-bas, accourait à la rescousse. Il fallait "durer" jusqu'à ce que Jellicoe apparût à l'horizon: sir Beatty "dura".

LES ANGLAIS OUVRENT LE FEU.

A 3 h. 15, le navire-amiral *Lion* tira le premier coup de canon; instantanément toute la division anglaise ouvrit le feu. Hipper déployant son escadre, riposta aussitôt de toutes ses bordées. La brume s'embrasa de lueurs multipliées, la mer jaillit en geysers innombrables sous la chute des projectiles, un effroyable grondement roula sur les flots que couvrirent aussitôt des nuages de fumée traversés d'éclairs. Sous le choc, l'escadre Hipper plia; la li-

gne allemande chancelait sous le martèlement des gros obus anglais lâchés à 10 milles de distance par 16 canons de 11 pouces et 32 canons de 12 pouces, tirant chacun un coup à la minute, formidable avalanche de plus de 50,000 livres d'acier pleuvant chaque soixante secondes sur les navires germaniques. Ceux-ci reculèrent, se rapprochant d'ailleurs du corps de bataille formé des 22 cuirassés (dont 16 dreadnoughts) que von Scheer amenait lui-même à la rescousse.

Hipper et son chef se joignirent. L'énorme armée navale développa ses divisions et le tonnerre de la canonnade se décupla instantanément; il était quatre heures de l'après-midi.

Aussi calme qu'à la manœuvre, sir Beatty se borna à lancer le radiogramme: "Suis engagé avec de grosses forces ennemies"; et il s'appêta à résister de son mieux, sachant fort bien que, à quelque 120 milles dans le nord-nord-est, la Grande Flotte accourrait de toute la force de ses machines. La seconde phase du combat commençait.

DANS LA TENAILLE ALLEMANDE

Elle fut effroyable, cette seconde phase; et von Scheer put croire, un moment, qu'il allait réaliser l'écrasement désiré.

L'escadre allemande avait ouvert une gigantesque tenaille et, d'un double mouvement, refermait sur la division anglaise les mâchoires de l'étau; un déluge de feux concentriques s'abattit sur les Anglais enveloppés de toutes parts. Occupant le milieu d'un effroyable cercle de la mort, les croiseurs de bataille britanniques se trouvèrent placés dans la position pour eux la plus défavorable, maintenus à 36,000 ou 42,000

yards sous le feu d'ennemis mieux cuirassés qu'eux. En vain le *Queen-Mary* pouvait-il lâcher sa bordée du poids de 10,000 livres; le cuirassé teuton *Kaiser* ne ripostait, il est vrai, que par une décharge de 7,000 livres, mais son blindage épais pouvait, sans inconvénient trop majeur, supporter un choc assez fort, cependant que les tôles plus minces du navire anglais devaient céder sous un heurt même plus faible.

Ce fut ce qui arriva. D'abord les Allemands tentèrent d'écraser le *Lion*, de manière à priver la division de son chef; le beau navire touché d'un coup en pleine coque, son pont balayé par des obus asphyxiants, sa mâture déchiquetée, ses dynamos de sans-fil avariés, parvint à nouveau à faire plier ses adversaires: mais signaux et radiogrammes ne marchant plus, sir Beatty ne pouvait communiquer ses ordres à ses subordonnés contre lesquels maintenant s'acharnaient les Allemands. Heureusement chaque commandant d'unité avait compris son rôle dès la première seconde et le jouait sans une erreur et sans une défaillance.

A cet instant précis, un premier renfort arrivait, trois navires accourus au canon sous les ordres du jeune et brillant amiral Hood. C'étaient encore trois croiseurs de bataille de 17,250 tonnes, *Invincible*, *Inflexible* et *Indomitable*, rapides lévriers des mers qui vinrent jeter dans la balance l'appoint de leurs 24 pièces de 11 pouces.

Une effroyable mêlée s'engagea à courte portée, parmi le double brouillard de la brume et de la fumée. Pris de flanc, de face et de revers par une cinquantaine de grosses pièces, et peut-être assailli (les témoignages diffèrent et sont contradictoires) par un zeppelin qu'il chassa ou détruisit d'ail-

leurs, le puissant *Queen-Mary*, le second en force des croiseurs avec ses 27,000 tonnes et ses 8 pièces de 12 pouces, fut balayé par un ouragan d'acier; un obus de gros calibre effondra sa muraille, atteignit ses soutes, explosa; une immense flamme jaillit: mâts, cheminées, tourelles, parurent s'envoler de tous côtés.... En une minute, le *Queen-Mary* avait disparu de la surface de la mer... Il ne resta de lui qu'un sillage blanc qui marqua son passage....

Et puis ce fut le tour de l'*Indefatigable*.

L'amiral Hood s'était jeté aux côtés de son chef et, pour trée en matière, avait concentré le feu de ses 8 pièces de 11 pouces et de ses 16 canons de 4 pouces sur un croiseur-éclairer allemand qu'il venait de pulvériser. Mais aussitôt son *Invincible* fut pris à partie par un croiseur de bataille, type *Derfflinger*, de 28,000 tonnes, contre lequel ses 17,250 tonnes faisaient modeste figure. Un furieux duel d'artillerie s'engagea au cours duquel les canonnières anglaises malmenèrent terriblement leur énorme adversaire; mais la cuirasse de l'*Invincible* céda comme elle avait fait celle du *Queen-Mary*; et le malheureux bâtiment coupé en deux s'effondra sous les flots, projetant en une suprême explosion un certain nombre de survivants parmi lesquels le commandant du bord, capitaine de vaisseau Tristan Dannreuther, mais engloutissant l'amiral Hood.

En quelques instants sir Beatty avait perdu 20 pour 100 de ses effectifs.

Les Allemands cependant — enrégés de voir se prolonger cette invraisemblable résistance et prévenus par les Zeppelins que la Grande Flotte se rapprochait avec une vélocité inquiétante — voulurent en finir avec cette poignée de vaisseaux. Leurs centaines de canons tonnèrent à la fois. Le

plus puissant des navires anglais, l'énorme *Tiger*, se vit attaqué à la fois par deux dreadnoughts, six sous-marins et quinze torpilleurs: criblé d'obus et de torpilles, le vaillant croiseur fit tête à tout: il écrasa la tourelle avant du *Derfflinger*, il coula trois torpilleurs, en désempara six ou sept autres....

Il était six heures du soir: la division de sir Beatty tenait toujours.... Mais tant d'héroïsme recevait enfin sa récompense. Empanachés de fumée, labourant la mer de leurs étraves, quatre navires presque pareils, quatre croiseurs-cuirassés, commandés par le contre-amiral sir Robert Keit Arbuthnot, apparaissaient brusquement, lancés à 23 nœuds de vitesse: c'étaient la *Défense*, le *Warrior*, le *Black Prince* et le *Duke of Edinburgh*. D'un même mouvement tous quatre se jetaient aux côtés de la division mutilée, non point pour vaincre — ils étaient trop faibles pour cela — mais pour aider Beatty dans son œuvre héroïque, pour accrocher l'escadre allemande. Leurs canons de 5 pouces et de 6 pouces élevèrent leur modeste voix dans le formidable concert des 11 et des 12; mais leurs 14,000 tonnes parurent aux Allemands un défi ridicule. Sur eux von Scheer lança ses meilleures unités, et le combat épique recommença.

Deux croiseurs, quatre cuirassés, vingt torpilleurs se ruèrent sur le *Warrior*; une cataracte de projectiles s'abattit sur le vaillant bâtiment. Il rendit coup pour coup malgré l'incendie qui tout aussitôt faisait rage à son bord: il mit hors de combat le croiseur *Elbing* et le désempara si bien que le capitaine de vaisseau Madlung, son commandant, dut le couler lui-même quelques heures après pour que les Anglais ne s'en emparassent point; il coula un contre-torpilleur; il désempara un grand

croiseur. Furieux, les Allemands s'acharnèrent : la *Defence* disparut dans un tourbillon entraînant l'amiral Arbuthnot; le *Black Prince* s'effondra; le *Warrior* pris pendant dix-sept minutes sous des feux croisés, ayant reçu dans ses machines un obus qui mit les chaudières hors d'usage, luttait toujours.... Il était six heures vingt.

JELlicoe A LA RESCOUSSE.

Alors monta vers le ciel une immense clameur, clameur de joie des Anglais, clameur de colère des Allemands. Car, à ce moment précis, sur l'horizon éclairé par les rayons obliques du soleil couchant, se profilèrent enfin des silhouettes formidables. C'était Jellicoe qui arrivait....

En tête, lancés à la pleine allure de leurs 25 nœuds de vitesse, creusant la mer du poids de leurs 27,500 tonnes, quatre géants, quatre superdreadnoughts menaient la terrible chasse: sous le pavillon du contre-amiral sir Evan Thomas, le *Warspite*, le *Valiant*, le *Barnham* et le *Malaya* chargeaient comme quatre paladins du temps jadis. Epouvantable choc que von Scheer ne put ni esquiver, ni contenir; 32 canons de 13½ pouces crachant chacun un projectile de 1800 livres tonnèrent à la fois, à la cadence d'un coup par minute et par canon.... Ils tirèrent six minutes: 345,600 livres d'acier et d'explosifs s'abattirent en rafale sur les plus proches bâtiments allemands. Cinq cuirassés et croiseurs allemands s'étaient élancés au-devant du *Warspite*: trois d'entre eux disparurent sous l'avalanche; les deux autres s'enfuirent. toutes hélices. Il était six heures trente.

Fuir, il fallait fuir rapidement, si l'on voulait conserver quelques bâtiments au Kaiser Guillaume

II. Von Scheer donna l'ordre de la fuite, et aussitôt les Allemands virèrent de bord, entraînant avec eux "deux grands navires en flammes".

Le crépuscule était venu, la nuit tombait.... En un immense élan, toute l'armée navale anglaise, s'élança: c'était bien la curée. Tous voulurent en être, même les bateaux atteints, même les équipages décimés et sanglants de *Beaty*: il fallait venger Hood, Arbuthnot, les chefs, les camarades disparus.

Chasse frénétique que marqua une recrudescence de la canonade justifiant le populaire surnom de Jellicoe: Jack Hell Fire.

Dans cette nuit tragique disparurent des bateaux dont l'Amirauté allemande a essayé de cacher les noms et de maquiller l'état civil. Il a bien fallu cependant finir par avouer la perte du puissant "Lutzow" et du croiseur "Rostock". On a trouvé parmi les épaves des bérêts de marins portant le nom de *Thuringen*, un dreadnought de 22,800 tonnes; on est sans nouvelles bien précises de son frère Jumeau l'*Ostfriedland*. Les dreadnoughts *Kaiser* ou *Kaiserin*, de 24,310 tonnes, et *Westfalen*, de 18,600, sont considérés comme coulés, ainsi que le croiseur de bataille *Derfflinger*. On ignore tout du sort de l'énorme *Hindenburg* de 32,000 tonnes; mais on sait son aîné *Seydlitz*, de 24,600 tonnes, en très mauvais point. On sait aussi que le superdreadnought anglais *Valiant*, chargeant en pleine nuit, aveugla de son projecteur, surprit et creva d'un coup d'étrave un sous-marin embusqué sur son passage. Durant les courtes heures de cette nuit du 31 mai au 1er juin, il fit, firment les témoins de l'immense drame, aussi clair qu'en plein jour....

Enfin se découpèrent à l'aurore les falaises. d'Héligoland, l'estuaire de l'Elbe, les côtes du duché d'Oldenbourg: la prudence ordonnait à Jellicoe de stopper aux extrêmes limites des champs de mines fixes. On vira de bord à regret, tandis que von Scheer se précipitait vers ses ports, pressé de faire claironner son "immense victoire" par tous les radiogrammes de l'Empire. Et tandis qu'à toutes les fenêtres allemandes se hissaient les drapeaux des jours de liesse, Jellicoe le Taciturne revenait parcourir en calme vainqueur le lieu du grand combat.

Il pouvait être fier de sa victoire: rejet de la flotte allemande dans ses ports avec des pertes énormes, 114,000 tonnes *avouées* sur 1,160,000 tonnes; plus environ 30,000 tonnes pour pertes *cachées*.

Au total, pertes et avaries, l'affaire coûte à l'Angleterre 7 pour 100 de ses forces navales et à l'Allemagne 43 pour 100.

Appauvrie d'unités excellentes, chargée de bâtiments blessés pour de longs mois, diminuée moralement par son empressement à fuir lorsqu'elle n'a plus possédé l'écrasante supériorité du nombre, la flotte allemande est à nouveau prisonnière dans ses ports. Le blocus en a été resserré; par contre-coup la maîtrise de la Baltique lui a échappé. Et sur les eaux ensanglantées de la mer du Nord, toujours pareille à elle-même, et, mieux encore, renforcée de semaine en semaine par des unités neuves, circule librement et tranquillement la Grande Flotte victorieuse de Jellicoe le Taciturne.

LA BATAILLE NAVALE DU JUTLAND

LE BILAN DU COMBAT.



FLOTTE ANGLAISE AVANT LE COMBAT
2.435.000 tonnes

La lumière est aujourd'hui entièrement faite sur la bataille navale du Jutland. Sur la foi de renseignements incomplets, on avait pu croire tout d'abord que l'engagement avait éprouvé nos alliés autant que nos adversaires. Il n'en est rien. Les communiqués successifs de l'amirauté britanni-



Fl. All^{de} avant le combat
1.160.000 tonnes

PORTE QUI CRAQUE. — On arrête instantanément le craquement en frottant la charnière avec du savon.



FLOTTE ANGLAISE
Pertes 114.000 tonnes, soit 4 %

que, les aveux mêmes des Allemands et les témoignages indiscutables des experts maritimes les plus compétents permettent d'apporter des précisions qui établissent, d'une manière irréfutable, l'étendue du désastre subi par la flotte germanique.



FL. ALLEMANDE
Pertes 110.000 t^{nes},
soit 10 %



FLOTTE ANGLAISE
Pertes et avaries 7 %

Les graphiques que voici le feront comprendre d'une façon saisissante. Avant la bataille, la flotte anglaise équivalait à 2,435,000 tonnes et la flotte allemande à 1,160,000 tonnes. Les deux rectangles du haut montrent les forces respectives des deux adversaires.

Au cours du combat, l'Angleterre a perdu 114,000 tonnes, soit 4 pour cent environ, et la flotte allemande 110,000 tonnes, soit 10 pour 100 de sa puissance initiale. Mais il n'y a pas que les pertes absolues d'unités qui doivent entrer en ligne de compte : il faut aussi mettre en balance les avaries des navires. Or il est indiscutable qu'à ce dernier point de vue les Allemands ont beaucoup plus souffert que les Anglais. Si l'on additionne pertes et avaries, le pourcentage n'est que 7 pour 100 pour l'Angleterre alors qu'il



Fl. All^{de}
Pertes et avaries
43 %

est de 43 pour 100 pour l'Allemagne. Les deux derniers rectangles de notre graphique montrent l'état actuel des deux flottes, considérées au point de vue de leurs unités actuellement disponibles.

On voit comment la disproportion déjà existante entre la flotte allemande et la flotte anglaise s'est accrue dans une proportion considérable. Les Allemands sont aujourd'hui dans l'incapacité de tenter sur mer aucune opération sérieuse : ils le resteront sans doute pendant longtemps.

COMBIEN COUTE UNE BATAILLE MODERNE

Quand on songe à l'énormité des batailles d'aujourd'hui, à la consommation sans arrêt de munitions de toutes sortes, la première pensée est pour tant d'existences humaines fauchées par cette hécatombe sans pitié. Mais, après cela, comment ne pas se demander aussi ce que peut bien coûter, en projectiles et en argent, une bataille moderne, à quelle dépense peut bien correspondre une pareille débauche d'obus ? C'est ce que nous essayerons de fixer dans les quelques lignes qui suivent, en prenant pour base de nos calculs cent jours de la plus formidable bataille qui ait jamais été livrée : la bataille de Verdun.

Donc, la bataille s'engage ; le canon tonne ; avec une rapidité déconcertante il envoie à l'ennemi obus sur obus ; les caissons se vident ; vite ils sont de nouveau remplis par des projectiles venant des parcs d'armée ; les parcs sont alimentés par les sections de corps d'armée qu'une gare toute proche ravitaille sans discontinuer. Les munitions que d'innombrables trains apportent à la gare viennent des usines où des milliers d'hommes et de femmes travaillent avec une activité fiévreuse ; et, tandis que les obus sortent de l'usine, débités avec une rapidité extraordinaire, d'autre part, le métal arrive sans cesse à l'atelier ; ce métal a traversé les mers, venant d'Amérique où des milliers de mineurs s'emploient à le retirer du sol. Ainsi, tous les éléments de l'activité humaine se sont groupés pour donner naissance à cet obus dont la vie sera si éphémère ; et c'est tout cela qui constitue son "prix de revient", prix de revient tel que des bombardements comme ceux de Verdun sont de véritables pluies d'or.

Examinons d'abord le fonctionnement d'une batterie du fameux canon français, dit "75."

La batterie de 75 se compose de 4 canons et de 12 caissons. Sur ces douze caissons, il y en a 4 qui sont attribués aux canons et qui ne peuvent s'en séparer. En outre, chaque canon et chaque caisson possède un avant-train qui renferme les munitions. Dans une batterie on compte donc 16 avant-trains.

Dans chaque avant-train se trouvent 24 cartouches et il y en a 72 par caisson, ce qui donne à la batterie 1,248 cartouches, en conséquence 312 cartouches par canon.

QUARANTE MILLE DOLLARS POUR
une minute.

Il est très difficile de dire ce qu'un 75 consomme dans une seule journée de tir ; on peut cependant donner quelques chiffres qui, s'ils restent en deçà de la réalité, pourront toutefois indiquer presque exactement ce que coûte sa journée de bataille.

Un 75 peut tirer 400 projectiles dans un espace de vingt-quatre heures et fonctionner pendant huit heures.

Aux moments de l'effort le plus intense, un canon de 75 peut tirer jusqu'à 20 coups par minute ; mais un tel effort ne peut se prolonger à cause de l'échauffement du métal, échauffement atteignant parfois un tel degré que les artilleurs ne peuvent plus même charger la pièce.

Le projectile d'un 75 se compose de l'obus avec sa fusée, de la douille et de la poudre dont l'explosion lance l'obus. On sait qu'il y a deux sortes d'obus : ceux qui contiennent des shrapnells, pesant

16 livres, et ceux qui sont chargés à la mélinite, d'un poids total de 12 livres. Un projectile complet, obus avec fusée, douille et poudre, coûte six dollars.

Après avoir tiré 6,000 coups, un canon de 75 est hors d'usage ;



ce canon coûte \$3,600, ce qui fait que chaque coup revient à 60 cts. Ajoutons le prix de l'obus, cela donne une somme de \$2,700 pour une journée de bataille pendant laquelle le 75 aura tiré 400 coups, déversant ainsi 25 tonnes (50,000 livres) de métal sur l'ennemi.

Les 120 canons d'un corps d'armée, tirant toute une journée, coûtent donc en munitions et fabrication \$320,000 en chiffres ronds et envoient 300 tonnes de métal.

Mais, si l'on approfondit la question, on peut constater que la

dépense est plus considérable, en réalité. Un canon de 75 a une existence très éphémère, car elle ne correspond qu'au temps pendant lequel on l'emploie réellement, c'est-à-dire pendant l'envoi des projectiles. Or, un obus met un centième de seconde à traverser le canon. En conséquence, les 6,000 coups qu'il peut tirer le sont en soixante secondes. Il en résulte que, pendant ces soixante secondes de sa véritable existence, le canon et sa charge auront coûté \$40,000.

On voit par là quel coût fantastique atteignent ces duels d'artillerie, dont les récits tiennent en deux lignes de communiqué.

CENT-VINGT-HUIT MILLE DOLLARS
pour une seconde.

Le canon de 320 millimètres (12 pouces) qui a beaucoup servi dans la bataille de Verdun et qui a efficacement contribué à arrêter les vagues d'assaut des Allemands, a un obus qui pèse au delà de 1,000 livres et il ne peut tirer que 200 coups dans toute son existence, ce qui réduit son utilité réelle à une durée de deux secondes. Un seul de ses obus coûte \$510 ; la quantité de poudre nécessaire pour faire partir cet obus est d'environ 340 livres, soit une dépense de \$272.00 par coup. En résumé, un seul coup de canon revient à \$1,282.00, y compris l'usure. Les deux secondes d'emploi du canon reviennent finalement à \$255,000.

En comparant ces chiffres à ceux du 75, nous voyons combien ce dernier coûte relativement peu. Le 75 dépense \$40,000 à la minute ou \$660 à la seconde. Le 320 dépense \$128,000 à la seconde, et, s'il avait une vie aussi longue que le petit 75, il dépenserait 7 millions huit cent mille dollars à la minute.

CE QUE PEUT COUTER LA MORT
D'UN HOMME.

Si on ajoute à tout ce qui précède le prix que coûte le tir des armes à feu comme les mitrailleuses et les fusils ordinaires, cela nous amène finalement à un total de chiffres déconcertant.

Un corps d'armée déverse sur l'ennemi, en vingt-quatre heures: 14,000 livres de balles par les mitrailleuses, 10,000 livres de balles par les fusils, 300 tonnes (600,000 livres) d'obus de 75, et 350 tonnes (700,000 livres) d'artillerie lourde, soit un total de 660 tonnes de métal.

Et tout cela représente une dépense de \$80,000 pour les fusils et les mitrailleuses, \$320,000 pour les 75, et \$500,000 pour l'artillerie lourde, soit une dépense totale, en vingt-quatre heures, de \$900,000.

Ces chiffres nous permettent d'établir ce que coûte en argent la mort d'un homme sous le coup d'un tel déluge de feu. Les Américains ont calculé, en tenant compte du prix des munitions et des autres dépenses occasionnées par la guerre, que la mort d'un homme revenait, pendant cette guerre, à \$15,000! Les Anglais, pendant la guerre des Boërs, avaient dépassé de beaucoup ce chiffre, car la mort d'un homme coûtait \$40,000. Pendant la guerre balkanique, il suffisait de \$10,000.

AVALANCHE DE FER ET PLUIE
D'OR.

Ces chiffres considérables ne sont encore rien à côté de ceux qu'il faut envisager pour une longue bataille comme celle de Verdun.

Dans un combat de ce genre, la constitution du corps d'armée que

nous avons examinée ne reste plus la même. L'artillerie est énormément renforcée.

Vingt-quatre heures de bataille à Verdun ont correspondu à une consommation fantastique en tonnes d'acier

Jusqu'ici, nous n'avons examiné que le côté français. Mais, les Allemands, qu'ont-ils dépensé? Comme ce sont eux, le plus souvent, qui ont été à l'attaque, ils furent obligés de bombarder avec une intensité plus grande, et leur dépense en munitions a dû être supérieure d'au moins un dixième à la dépense des Français. En totalisant la dépense des fusils et des mitrailleuses et celle de l'artillerie, la consommation totale devant Verdun a donc dû être, pour cent jours de bataille, du côté allemand, de 420,000 tonnes et de plus de 500 millions de dollars.

UN NOUVEAU BASSIN MINIER.

Les quantités énormes de métal déversées dans le sol par les armées combattantes ont fini par transformer ce sol en un véritable gisement minier dont la valeur a de quoi retenir l'attention.

A l'heure actuelle, le fer ou le vieil acier coûte déjà \$4 le quintal, et c'est là un prix qui ne cessera d'augmenter pour se maintenir pendant un certain temps après la guerre. Constatons d'ailleurs, en passant, qu'un obus qui vaut en moyenne 50 cts la livre, quand il est neuf, devient de la matière à 2 cts la livre dès qu'il a été tiré.

En reprenant nos chiffres de la bataille de Verdun, on voit que les 1600 millions de livres de métal représentent une richesse d'environ 30 millions de dollars.

Pourra-t-on jamais faire l'extraction de ce métal? Tout d'abord ce ne sera pas sans danger

que l'on fouillera le sol où se seront enfoncés des obus non éclatés, et le labourcur qui poussera sa charrue sur ces terrains, désormais historiques, sera exposé à déterminer avec le soc de son instrument une redoutable explosion, si ce soc rencontre un de ces obus.

Heureusement un professeur de la Faculté des sciences de Nancy, M. Gutton, s'est préoccupé d'inventer un appareil qui permettra, pour la sauvegarde des agriculteurs, de découvrir les obus non éclatés enfouis dans le sol. Il pourra utilement servir à l'exploitation de ces mines de fer d'un nouveau genre, car il dénonce la présence de la moindre parcelle

de fer, même d'un petit clou de soulier.

L'instrument est basé sur l'emploi de la balance d'induction très connue en physique ; la méthode appliquée a pour point de départ la production ou la modification de courants électriques que provoque, dans la balance d'induction, le voisinage d'un morceau de métal. Un téléphone est réuni à la balance d'induction ; quand on déplace celle-ci au-dessus du sol, l'observateur qui a ce téléphone à l'oreille perçoit donc les variations de courant électrique qui lui indiquent, ainsi, l'emplacement des morceaux de métal.

QUAND ET COMMENT LA GUERRE FINIRA-T-ELLE ?

PROPHÉTIE DONT LA PUBLICATION EST INTERDITE EN ALLEMAGNE.

Par une ironie terrible des choses et des événements, moins d'un an après l'inauguration du Temple de la Paix, à La Haye (Hollande), éclatait la plus grande guerre que le monde ait jamais subie.

L'Europe avait connu la Guerre de Sept Ans, même des hostilités qui ne durèrent pas moins de cent ans. Mais elle ne pouvait se rendre compte des horreurs qui lui étaient ménagées par les années 1914, 1915 et 1916, auprès desquelles la fameuse "Année Terrible" chantée par Victor Hugo semblerait pâlir aujourd'hui.

La question s'est posée et se pose encore aujourd'hui, malgré les combats les plus prolongés et les plus meurtriers : "Quand la guerre finira-t-elle ? Aurons-nous une paix stable ?"

La prophétie suivante, publiée pour la première fois au Canada, et que nous livrons à notre public comme un chant d'espérance, de courage, de force et de triomphe,

a pour but de répondre, d'une façon aussi probante que possible, à cette question toujours angoissante.

Toutes les époques tourmentées ont eu leurs prophètes et leurs prophéties. Dans tous les temps de trouble et d'agitation il y en eut constamment plus ou moins ; et il faudrait des volumes entiers pour reproduire les prédictions qui ont été faites déjà depuis le mois d'août 1914 au sujet de la présente guerre. Resterait à savoir si quelques-unes d'entre elles tout au moins se sont réalisées.

De même, bien qu'il soit plus que probable que des temps aussi troublés que les nôtres aient été annoncés depuis longtemps par ceux qui ont été favorisés du don de la vision prophétique, nous disons bien simplement au lecteur : "Voix de la terre ou Voix du ciel," voyez vous-mêmes si cette prophétie n'est pas pour le moins absolument stupéfiante, sans

compter que dans sa réalisation suprême elle demeure pour nous, descendants de Français, on ne peut plus encourageante.

Sainte Odile, patronne de l'Alsace, vivait au septième siècle, et sa vie a été écrite au dixième siècle. D'après ce document, elle était fille d'Adalric, duc d'Alsace, sous le règne de Childéric II. Aveugle de naissance, elle recouvra la vue en recevant le baptême. Son père, qui l'avait exilée à cause de son infirmité, consentit à l'accueillir après sa guérison et lui permit de bâtir le monastère d'Hohenbourg dit "Abbaye de Sainte Odile." Le tombeau de Sainte Odile n'a cessé d'être visité par de nombreux pèlerins, surtout le lundi de la Pentecôte et le 13 décembre, jour de la fête de la sainte, dont les reliques reposent dans un sanctuaire moderne qui lui est dédié. L'Alsace, dont la sainte avait été l'ornement de son vivant, l'a choisie pour patronne, et la montagne de Hohenbourg perdit son ancien nom pour porter celui de montagne de Sainte-Odile, sous lequel elle est aujourd'hui désignée. L'église qui s'élève actuellement sur cette montagne remonte à l'an 1692, et les fils de l'Alsace catholique, en ces jours de deuil, y accourent plus que jamais de tous côtés pour implorer l'héroïne que le ciel leur a donnée pour patronne.

On est en droit de supposer que c'est dans l'une des lettres adressées à son frère Hugues que sainte Odile écrivit la prédiction dont il s'agit ici ; car cette prédiction, écrite tout entière en latin, comme tous les documents de cette époque, commence par ces mots : "Audi, audi, frater, etc."

Et maintenant, nous laissons à nos lecteurs le soin de juger eux-mêmes de l'intérêt de cette prédiction, que nous donnons ainsi qu'il suit en entier.

TEXTE INTÉGRAL DE LA VISION
DE SAINTE ODILE.

(Traduction française.)

Ecoute, écoute, ô mon frère, car j'ai vu la terreur des forêts et des montagnes.

L'épouvante a glacé les peuples, car jamais en aucune région de l'univers on n'a vu pareille perturbation. Il est venu le temps où la Germanie sera appelée la nation la plus belliqueuse de la terre.

Elle est arrivée l'époque où surgira de son sein le guerrier terrible qui entreprendra la guerre du monde et que des hommes en armes appelleront l'Antechrist, celui qui sera maudit par les mères pleurant, par milliers comme Rachel, leurs enfants et ne voulant pas être consolées, parce qu'ils ne sont plus et que tout aura été sacragé dans leur domicile envahi.

Le conquérant sortira des rives du Danube; il sera un chef remarquable entre tous. La guerre qu'il entreprendra sera la plus effroyable que les humains auront jamais subie, jusqu'au sommet des montagnes.

Ses armes seront flamboyantes et les casques de ses soldats seront hérissés de pointes qui lanceront des éclairs pendant que leurs mains brandiront des torches enflammées. Il sera impossible d'énumérer les victimes de ses cruautés !

Il remportera des victoires sur terre, sur mer, et jusque dans les airs; car on verra ses guerriers très habiles et ailés, dans des chevauchées inimaginables, s'élever jusque dans le firmament pour y saisir les étoiles, afin de les projeter sur les villes, d'un bout à l'autre de l'univers, et y allumer de grands incendies.

Les nations seront dans l'étonnement et s'écrieront: D'où vient sa force? Comment a-t-il pu entreprendre une pareille guerre?

La terre sera bouleversée par le choc des combats; les fleuves seront rougis de sang, et les monstres marins eux-mêmes s'enfuiront épouvantés jusqu'au plus profond des océans, pendant que les tempêtes noires répandront partout la désolation.

Les générations futures s'étonneront que ses adversaires si nombreux et si forts n'aient pu entraver la marche de ses toires.

Et la guerre sera bien longue.

Le conquérant aura atteint l'apogée de ses triomphes vers le milieu du sixième mois de la deuxième année des hostilités: ce sera la fin de la première période, dite des victoires sanglantes — Acceptez le joug de ma domination, dira-t-il, tout fier de ses victoires. — Mais ses ennemis se soumettront point, et la guerre continuera. — Malheur à eux, s'écriera-t-il, car je suis leur vainqueur.

La seconde partie de la guerre égalera en longueur la moitié de la première: elle sera appelée la période de diminution. Elle sera féconde en surprises qui feront frémir les peuples de la terre, surtout quand vingt nations adverses prendront part à cette guerre. Vers le milieu de ce temps, les peuplades soumises au conquérant diront suppliantes: Donnez-nous la paix, donnez-nous la paix!

Mais il n'y aura point de paix pour ces peuples.

Ce ne sera pas la fin de ces guerres, mais le commencement de la fin, lorsqu'un combat corps à corps se livrera dans la citadelle des citadelles. C'est alors qu'il y aura des révoltes parmi les femmes de son pays, qui voudront le

lapider; mais aussi il se fera des choses prodigieuses en Orient.

La troisième période sera la plus courte durée, et le vainqueur n'aura plus confiance dans ses guerriers. On appellera ce temps la période d'invasion car par un juste retour des choses, le pays du conquérant, en raison de ses impiétés et de ses injustices, sera envahi de toutes parts et dévasté.

Autour de la montagne couleront des torrents de sang humain: ce sera le dernier combat.

Les peuples chanteront leurs hymnes d'actions de grâces dans les temples du Seigneur et remercieront Dieu de leur délivrance. Car aura apparu le guerrier qui mettra en déroute les troupes du vainqueur dont les armées seront décimées par un grand mal inconnu. Ce mal jettera le découragement au cœur de ses soldats, pendant que les nations diront: Le doigt de Dieu est là: c'est un juste châtement.

Les peuples croiront que sa fin est prochaine: le sceptre changera de mains, et les miens se réjouiront.

Parce que Dieu est juste, tout en laissant s'accomplir parfois les cruautés et les déprédations, tous les peuples spoliés qui auront cru en lui, recouvreront ce qu'ils auront perdu, et quelque chose de plus pour récompense dans le monde.

D'innombrables régions, dans lesquelles tout aura été mis à feu et à sang, seront sauvées tant d'une façon providentielle que par leurs héroïques défenseurs.

La région de Lutèce sera sauvée elle-même à cause de ses montagnes bénies et de ses femmes dévotes. Pourtant tous auront cru à sa perte.

Alors les peuples se rendront sur la montagne et rendront grâces au Seigneur. Car les hommes

auront vu de telles abominations dans cette guerre que leurs générations n'en voudront plus jamais.

Malheur pourtant encore, dans ces jours, à ceux qui le craindront pas l'Antéchrist, car il est le père de ceux que le crime n'effraie pas. Il suscitera de nouveaux meurtres,

et il y aura encore bien des pleurs !

Mais l'ère de la paix sous le fer sera arrivée, et l'on verra les deux cornes de la lune se réunir à la croix, car en ces jours les hommes effrayés adoreront Dieu en vérité, et le soleil brillera d'un éclat inaccoutumé.

LE MORT-HOMME



Vision de guerre devant Verdun.

Les flancs ravagés du fameux Mort-Homme.

Le nom, désormais historique, de cette fameuse colline, est devenu un grand sujet de discussion.

Qu'est-ce que le Mort-Homme peut bien signifier ?

On répond : c'est comme si on disait l'Homme Mort. Il y eut là, dit-on, jadis, quelque drame ; un homme y mourut, et le nom resta au site : l'Homme mort, devenu par la suite des temps le Mort-Homme.

Cette inversion n'est guère satisfaisante, au point de vue étymologique. Elle n'a rien de régulier, ni d'usuel. Personne ne s'avise, en France, de mettre ainsi l'adjectif mort avant le substantif qui l'accompagne ; on dit un homme mort, des branches mortes, etc.

Pourtant, il faut reconnaître des exceptions.

La plus frappante, c'est le mort-bois, expression par laquelle l'ad-

ministration forestière entend les ronces, broussailles, bois blancs de valeur presque nulle. On dit encore mort-gage en jurisprudence; mort-flat pour désigner les vers à soie atteints de certaine maladie appelée flacherie. Si mort-homme est incompréhensible, mort-Dieu est un juron bien connu. La colchique d'automne s'appelle souvent mort-chien.

On dit aujourd'hui ivre-mort, mais longtemps ce fut mort-ivre. Mort-né n'a pas besoin d'être expliqué; ce n'est là, du reste, qu'une réunion d'adjectifs, tandis que le mort-plein, c'est de l'eau de chaux qui a servi. La paroi d'un four de fusion s'appelle mort-mur. Le mort-volant est encore une expression de magnaneries. Voilà pour le masculin.

Si nous passons au féminin,

c'est la morte-saison, la morte-eau, la morte-forêt, la morte-paye.

Jusque là, fort bien, mais tout de même rien ne nous éclaire encore tout à fait sur l'origine de Mort-Homme.

Mais aussi c'est tout; et rien ne nous éclaire sur l'origine de Mort-Homme.

A moins que nous ne la fassions remonter aux croisades. Il y avait alors dans notre vieux français un autre juron familier: Mort Mahom, par la mort de Mahomet! Mais ce serait bien tirer par les cheveux une explication grammaticale!

Le plus prudent est encore d'abandonner les recherches à des érudits qui ne manqueront pas de fournir une plus solide explication; ils la doivent dès à présent à l'histoire.

LA DEFENSE DE VERDUN

TENIR COUTE QUE COUTE — JUSQU'AU BOUT.

Dans l'un des derniers numéros de l'« American Review of Reviews, » M. Frank H. Simonds, rentré aux Etats-Unis d'un récent voyage en France, donne des faits qui paraîtront une révélation pour un grand nombre au sujet de l'évacuation éventuelle de Verdun qui avait été un instant, projetée, par l'état-major français.

D'après la version la plus courante, celle qui est considérée comme exacte dans les milieux bien informés et qui est adoptée par M. Simonds, le général Joffre, ainsi que tout son état-major, aurait préconisé l'abandon de Verdun dès que l'attaque allemande se prononça avec toute sa vigueur. On dit même que Joffre lança ses ordres prescrivant la retraite, et la prise du fort de Douaumont par les Allemands aurait été la consé-

quence de cette décision. Considérée du point de vue militaire, on ne saurait soutenir que l'idée de Joffre fût mauvaise; de nombreuses raisons justifiaient l'abandon de Verdun, et d'un autre côté comme Verdun demandait le sacrifice de milliers et de milliers d'hommes qu'il valait peut-être mieux s'épargner.

A Paris et à Londres, le problème de Verdun était généralement résolu dans le sens de l'évacuation progressive. Berlin, informé de ce qui se disait dans les deux capitales, convaincu du prochain abandon de la vieille forteresse, manifesta dans son succès cette confiance extraordinaire que les communiqués officiels allemands reflétèrent pendant deux à trois semaines. Les Allemands annonçaient la prise de Verdun avec

munitions à flots ; le 20^e corps fit son apparition... et l'on sait le reste.

Cette version des événements qui ont marqué les premiers jours de la bataille de Verdun, paraît bien authentique quant au fond, sinon dans les détails. D'ailleurs, l'abandon de Verdun avait fait partie du plan de Joffre dès septembre 1914 ; il n'est donc pas étonnant que le généralissime soit revenu, en février 1916, à son idée primitive, lorsqu'il constata que le kronprinz avait l'intention de pousser à outrance son offensive.

Il est heureux, en tout cas, que le parti de la résistance ait triomphé en février 1916. Le succès de la défensive française a usé terriblement l'armée ennemie ; il a eu, dans le monde entier, un effet moral puissant, en même temps qu'il a privé l'Allemagne du bénéfice de certaines manœuvres politiques désormais impossibles. Sans doute, il faut regretter les terribles sacrifices demandés à la va-

leureuse armée française, pourtant, ces sacrifices qu'elle a faits avec son ordinaire abnégation ont en leur utilité ; ils contribueront à la victoire finale autant que la victoire de la Marne, parce qu'ils ont entraîné des sacrifices beaucoup plus considérables de la part de l'ennemi et parce que, en élevant encore le prestige déjà si haut de la France, ils ont privé l'Allemagne d'un de ses plus puissants moyens d'action : l'intimidation des neutres. Le gouvernement de la République n'a pas demandé en vain le sang des enfants de France et ce n'est pas en vain, non plus, que ses vaillants soldats ont donné leur sang généreux. Tout ce que l'Allemagne a perdu devant Verdun, en force et en prestige, c'est la France qui l'a gagné.

Ces avantages que la France a acquis sur le champ de bataille de Verdun, il n'est plus au pouvoir de d'Allemagne de les lui ravir.

“DEBOUT, LES MORTS !”

Le lieutenant Jacques Péricard, qui s'illustra de façon si héroïque à la bataille du Bois Brûlé, en avril dernier, et dont les journalistes, les poètes et les artistes ont illustré l'appel superbe “Debout, les morts”, est un soldat et un héros dans toute la force du mot. Mais, c'est aussi un homme de lettres de réputation, et dans son récit qu'il a dû répéter tant de fois, il y a une subtile analyse de la phase morale par laquelle passe le soldat, à l'heure décisive. Voici, en résumé, comment il raconte l'incident, sans fausse modestie, mais réclamant la même tranche de gloire, pour tous les

autres qui prirent part à ce mémorable combat :

“ Le 5 et le 6 avril, nous ne fûmes que spectateurs de la lutte. A chaque veille de combat, c'est une oppression, la chair se révolte, le poil se hérissé, la lâcheté hurle, puis, c'est la prière, l'âme se jette aux pieds de Dieu, Alors, c'est la paix ! Le 7, ma section reçut l'ordre d'attaquer la tranchée allemande. Ce fut un de ces combats acharnés pendant lesquels on éprouve une extraordinaire intensité de vie ; il y eut de nombreux morts et blessés. Au matin on nous envoya reposer dans une tranchée de deuxième ligne.

“Vers le milieu du jour, réveil en sursaut, aux cris de: “Les Boches nous repoussent.” Et, c’est la panique; yeux chavirés, faces convulsées, bouches tordues, les hommes en déroute s’écrasent dans les boyaux. Tous les officiers sont blessés. Comme ce n’est pas mon tour d’attaque, j’hésite d’abord, mais je me ressaisis, et faisant mon sacrifice, je décide d’arrêter les Boches. Je parviens à remonter le courage de mes hommes qui me suivent. Nous faisons reculer l’ennemi, et, le premier sorti de la tranchée française, j’étais aussi sûr de la mort que de la clarté du soleil. Nous arrivons à la tranchée ennemie et nous reprenons le morceau enlevé. J’établis un barrage et je respire. Cependant, nous ne sommes qu’une poignée, complètement isolée, avec une pluie de grenades sur nos têtes. Impossible de faire un pas, sans marcher sur un cadavre. Mon exaltation m’abandonne, et, j’ai peur; je me jette derrière un amas de sacs. Le soldat Bonnot continue de se battre comme un lion, seul contre combien? Son exemple me fait honte; quelques camarades nous rejoignent et le jour s’achève. La tranchée voisine est pleine de cadavres français qui semblent me contempler avec des yeux d’épouvante. Je me dis: “Alors, leur sacrifice va être inutile et les Bo-

ches qui vont revenir, nous les voleront?”

“Une fureur sacrée me saisit, De mes gestes, de mes actes, je n’ai plus souvenance. Je sais seulement que j’ai crié à peu près ceci: “Ohé, là, les morts, debout, qu’est-ce que vous fichez par terre? Levez-vous, et allons mettre ces c... là dehors.

“Debout, les morts... Coup de folie? Non. Car les morts me répondirent: “Nous te suivons.” Et je vis se lever à mon appel, des hommes rouges du sang qui coulait de leurs blessures. Leurs âmes se mêlèrent à la mienne et en firent une masse incandescente. Rien ne pouvait plus m’arrêter. J’avais la foi qui fait jaillir le miracle. Ce qui s’est passé alors? Il y a ici un trou dans mes souvenirs; l’action a mangé la mémoire. J’ai l’idée vague d’une offensive désordonnée, avec Bonnot au premier rang; j’avais l’impression d’avoir un corps de géant, avec une vigueur surabondante, et il me semblait que je voyais de dix côtés à la fois, pour donner des ordres. Enfin les Boches se calmèrent et nous nous trouvâmes maîtres, dans ce coin. Je compris que je venais de vivre des heures que je ne retrouverais plus jamais. Mes hommes me félicitèrent, et cela vaut encore plus que toutes les légions d’honneur.”

L'HEROIQUE PETIT CAPORAL

On a enterré un petit caporal français, un gars de Paris, malingre et pâle, tué sur le bord de sa tranchée.

A côté des retranchements allemands, l'écartement des branches d'un arbre formait une sorte de chevalet. Les ennemis l'avaient utilisé pour installer une mitrailleuse. Le caporal Z... se promit de nous en débarrasser. Il supplia son commandant de telle manière qu'on lui confia enfin un pétard de mélinite. Il parvint en rampant jusqu'à son but, plaça l'explosif à l'endroit convenable et s'en-

fuit sous le feu de l'adversaire en s'écriant:

— Avalez ça, sales Boches!

Il put regagner la tranchée indemne. Furieux, les Allemands, par bravade, postèrent au même endroit une nouvelle mitrailleuse. Le caporal Z. recommença son exploit. Les Allemands s'entêtèrent, le caporal s'entêta aussi. Une troisième mitrailleuse sauta comme les deux premières. Une quatrième eut le même sort.

Mais, au moment où il rejoignit les nôtres deux balles atteignirent à la fois le caporal.

Son commandant pleurait en suivant son enterrement.

LES ALLIES ONT VINGT MILLIONS D'HOMMES ; LES TEUTONS SEPT MILLIONS

Nous empruntons au "New-York American", que l'on suppose généralement sympathique aux Allemands, des statistiques très intéressantes sur les effectifs des Armées actuellement en présence. Ces statistiques sont à l'avantage des alliés.

Le journal américain a pris ses renseignements à diverses sources, qu'il indique. Il s'est basé sur les déclarations faites par M. Asquith, le premier ministre de la Grande-Bretagne, qui a donné à la Chambre des Communes anglaises, les chiffres officiels précis relatifs aux effectifs anglais; le journal s'est renseigné, par ailleurs, aux sources française, autrichienne et allemande. Il a ajouté vingt-cinq pour cent au nombre des prisonniers russes et autrichiens. Il s'est aussi servi des estimés des forces encore disponibles préparés par le major Mohrat, l'expert militaire du "Ta-

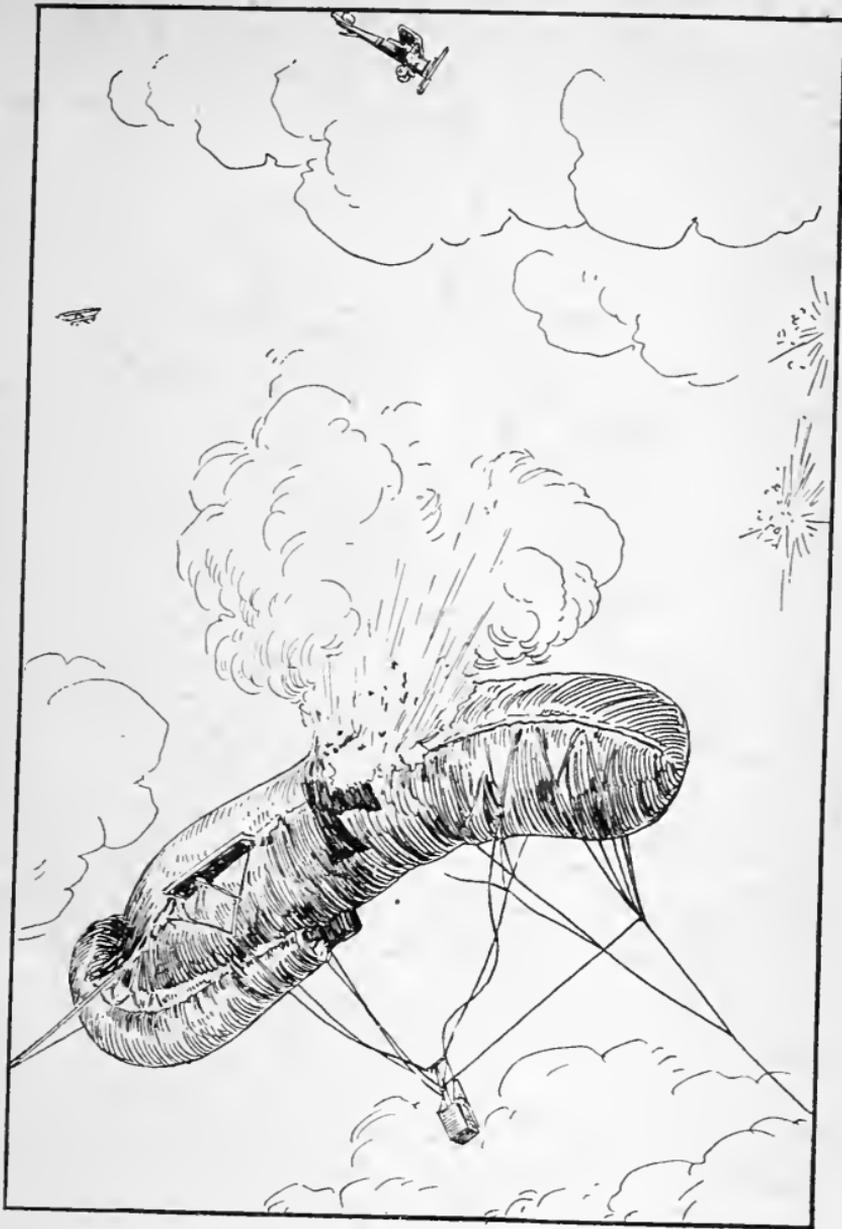
geblatt", de Berlin. Les critiques militaires sont d'accord pour conclure que la guerre devra se terminer longtemps avant que les dernières réserves en hommes ne soient épuisées. Les alliés ont maintenant la supériorité numérique sur les champs de bataille et ils ont aussi les réserves les plus nombreuses. On doit cependant constater qu'ils ont les plus fortes dépenses à supporter.

Voici les chiffres du "New-York American" :

A noter que l'occupation de la Belgique par les Allemands a réduit le chiffre que les Belges peuvent encore mettre en campagne. Quant aux Turcs, ils n'ont pu équiper que très difficilement 700,000 hommes; ils ne pourront en mettre davantage en lice que si les Allemands triomphent complètement dans les Balkans.

	Au front première année.	Tués	Blessés	Prison- niers et absents	Pertes totales	Hommes encore disponibles
ALLIES						
Angleterre	1,253,000	115,000	351,000	71,000	537,000	4,463,000
France	3,000,000	270,000	840,000	180,000	1,290,000	1,590,000
Russie	5,000,000	450,000	1,400,000	375,000	2,225,444	11,050,000
Italie	800,000	72,000	224,000	48,000	344,000	3,150,000
Belgique	300,000	27,000	84,000	18,000	129,000	550,000
Serbie	300,000	27,000	84,000	18,000	129,000	100,000
Monténégro	50,000	4,500	14,000	3,000	21,500	30,000
Totaux	10,903,000	850,500	2,946,000	713,000	4,515,500	20,933,000
TEUTONS						
Allemagne	5,333,000	485,370	1,510,040	323,580	2,318,990	2,500,000
Autriche	3,546,000	319,140	992,880	265,950	1,577,970	2,290,000
Turquie	500,000	45,000	140,000	30,000	215,000	2,225,000
Bulgarie	400,000	36,000	112,000	24,000	172,000	350,000
Totaux	9,779,000	885,610	2,754,920	643,530	4,283,960	7,365,000
Grands totaux	20,682,000	1,736,110	5,700,920	1,281,530	8,799,460	28,298,000

A noter que l'occupation de la Belgique par les Allemands a réduit le chiffre que les Belges peuvent encore mettre en campagne. Quant aux Turcs, ils n'ont pu équiper que très difficilement 700,000 hommes; ils ne pourront en mettre davantage en lice que si les Allemands triomphent complètement dans les Balkans.



Combat dans les airs entre un avion des Alliés et un énorme
"Drachen" allemand, communément dit "Sauscisse."

L'EFFORT CANADIEN

Au début de cette troisième année du grand conflit européen, il nous paraît utile de faire un court historique, en ses grandes lignes, du mouvement entrepris au Canada pour participer à cette grande guerre de libération.



LE GENERAL BYNG,

Commandant des troupes canadiennes au front.

Suivant l'heureuse expression de sir Robert Borden, "le Canada travaille comme une nation autonome dans le reste de l'empire britannique". En effet, l'Angleterre n'abusa jamais de sa haute autorité morale à l'égard du Dominion. Si les intérêts canadiens arrivent aujourd'hui à ne plus se dissocier des intérêts anglais, c'est l'œuvre d'une administration bienveillante qui, connaissant bien l'esprit d'indépendance des fils des deux grandes races qui peuplent cet immense Dominion, s'efforça de ne le jamais contrarier.

La liberté canadienne consiste à offrir à l'État, non pas une soumission aveugle et irraisonnée,

mais une coopération énergique qui ne s'établit durable qu'après entente pleine et complète. De ce libre choix naît une action concertée qui aboutit à de grandes réalisations.

C'est dans cette pensée que sir Wilfrid Laurier avait admis naguère "qu'en cas de péril, la flotte canadienne devait coopérer avec la flotte britannique." En même temps, il avait réservé "la décision du Canada pour chaque cas particulier." En d'autres termes, et sans rien relier de la solidarité impériale, il avait pris les précautions voulues pour que le Canada ne fût pas entraîné, et sans l'avoir expressément voulu, dans ce qu'il a souvent appelé "le gouffre du militarisme, "ni surtout dans aucune guerre européenne.



Le Colonel TREMBLAY,

Commandant du 22e Bataillon Canadien-Français.

Le "cas particulier" prévu par sir Wilfrid Laurier en 1911 devait se produire trois ans plus tard. Tout de suite, le Canada com-

prit qu'il lui fallait entrer en lice, nullement par amour de la guerre, mais par chevaleresque souci de ne pas rester sourd aux appels de l'Honneur et du Droit.



Le Colonel E. THÉO. PAQUET,
Commandant du 57e Bataillon
Canadien-Français.

Les exploits des fils du Canada sont maintenant inscrits sur le sol de France et des Flandres, à Ypres, à Mons, à la Bassée,



Le Lieut-Col. J.-A. DANSEREAU,
Commandant du 69e Bataillon
Canadien-Français.

à Bazentin. La feuille d'érable canadienne a consacré là-bas ses lettres de noblesse, et elle est en tous points digne des lauriers et des chênes de France.

Du mois d'août 1914 au 1er octobre 1916, 400,000 hommes se sont présentés au Canada pour servir outre-mer. Le Dominion comptant un peu moins de 8 mil-



Le Lieut-Col. HERCULE BARRÉ,
Commandant du 150e Bataillon
Canadien-Français.

lions d'habitants, la proportion des combattants atteint donc le chiffre de 5%. Sur ce nombre, 200,000 sont en France ou atten-



Le Lieut-Colonel DESROSIERS,
Commandant du 163e Bataillon
Canadien-Français.

dant, en Angleterre, le moment d'être acheminés vers le front français.

Le projet de loi initial, soumis au Parlement, autorisait l'enrôle-

ment de 250,000 volontaires. En janvier 1916, sir Robert Borden soumit un nouveau texte portant le chiffre des engageants à 500,000 et il reçut pour cela la sanction



Le Lieutenant-Colonel DAIGLE,
Commandant du 165e Bataillon
des Acadiens.

unanime de l'assemblée. De plus, en raison de nombreuses tentatives criminelles d'origine allemande, 20,000 hommes de la mi-



Lieut-Col. RENÉ DE LA B. GIROUARD,
Commandant du 178e Bataillon
Canadien-Français.

lice furent employés à la garde des voies ferrées, des ouvrages d'art et des camps de concentration où l'on interne les sujets des pays ennemis.

Si l'on considère que le Canada, avant la guerre, ne comptait pas plus de 8,000 hommes d'armée régulière, et environ 30,000

miliciens, on se rendra compte de l'effort militaire considérable fourni par le Canada dans la participation à la défense de la cause commune.



Le Lieutenant-Colonel P.-A. PIUZE,
Commandant du 189e Bataillon
Canadien-Français.

Bien plus; le recrutement, l'entraînement de ces forces se développent parallèlement à une production intense de munitions.



Le Colonel de SALABERRY,
Commandant du 230e Bataillon
Canadien-Français.

A la demande du gouvernement britannique, le gouvernement du Canada organisa durant l'automne de 1914 l'industrie métallurgique du pays de manière à lui faire donner le rendement le plus considérable de munitions et en matériel de guerre. Il n'existait auparavant qu'une seule fabrique, la

manufacture Ross, à Québec, qui fabriquait le fusil Ross. Depuis, une commission ministérielle a été instituée, qui est chargée de la distribution des commandes entre les diverses usines dont l'outillage a été modifié de manière, à pouvoir permettre la fabrication suivant l'importance de l'entreprise. La production du matériel de guerre est, de ce fait, devenue très élevée et a permis à l'industrie nationale, non seulement de subvenir aux besoins de l'armée canadienne, mais encore d'exécuter de grosses commandes pour le compte de la Grande-Bretagne et de la Russie.



Le Colonel EDOUARD LEPROHON,
Commandant du 233e Bataillon
Canadien-Français.

N'oublions pas non plus les milliers de chevaux de bonne race que le Canada a fournis à l'Angleterre et à la France depuis le début des hostilités, et qui ont rendu et rendent toujours là-bas les plus précieux services.

Enfin, à l'automne de 1914, et à la demande du gouvernement russe, le gouvernement du Canada dépêcha les deux puissants navires brise-glaces, Earl Grey et

Minto, vers Arkhangel, dont ils rendirent le port accessible jusqu'en janvier 1915. Ils hâtèrent également l'ouverture de ce port le printemps suivant, et ils ont été, depuis, cédés à la Russie.

II

L'effort canadien, déjà si considérable au point de vue militaire, n'a pas moins de valeur dans les œuvres de Secours et d'Assistance.

La constitution, sur une base nouvelle, de la Société de la Croix-Rouge canadienne date du commencement de la guerre actuelle. Jusque-là, elle fonctionnait suivant le principe des Croix-Rouges anglaise et française et formait dans chaque centre un comité chargé de recueillir les fonds qui pourraient être utiles lors d'une conflagration armée.

Mais, dès l'ouverture des hostilités, le gouvernement canadien crut nécessaire, pour rendre plus complète la coopération entre la Croix-Rouge, organe civil, et le Service de Santé de l'armée canadienne, de militariser entièrement la Croix-Rouge, de telle sorte qu'actuellement tout le personnel de cette société a rang d'officier, de sous-officier ou de soldat dans l'armée du Dominion.

A l'arrivée en France de la première division canadienne, un premier dépôt, relevant de la Croix-Rouge canadienne, fut établi à Boulogne-sur-Mer, pour faciliter la distribution des envois recueillis dans toutes les provinces du Dominion, aux ambulances et hôpitaux militaires canadiens et anglais. Un peu plus tard, et en raison de l'importance toujours croissante des envois, le Conseil d'Administration de la Croix-Rouge canadienne pria, à

qui tous rivalisent d'activité dans cette généreuse mission.

Le *Fonds de Secours patriotique canadien* fut institué en octobre 1914 dans le but de venir en aide aux familles des volontaires canadiens, et des mobilisés des pays alliés, résidant au Canada. Plus de 6 millions de dollars furent souscrits durant les premiers mois de la guerre, par le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces, les villes, les grandes sociétés financières, industrielles et commerciales, les compagnies de transport, les fonctionnaires des diverses administrations gouvernementales et municipales, et le public en général. Un autre appel, lancé au début de 1916, a produit une somme additionnelle de plus de 8 millions de dollars.

Le *Comité France-Amérique*, que préside en France M. Gabriel Hanotaux, et qui existe déjà depuis un certain nombre d'années, a été fondé dans le but de resserrer les liens existant entre l'Ancienne et la Nouvelle-France. Au début des hostilités, M. le sénateur Dandurand prit en main l'œuvre de propagande au Canada, dont le résultat fut l'envoi en France de plus de 6 millions de pièces de vêtement qui ont été employées au soulagement des réfugiés des départements envahis. Une grande quantité de denrées fut aussi envoyée par l'entremise de cette société et distribuée dans les mêmes régions.

Le *Comité canadien de Secours à la Belgique* a recueilli dans le Dominion près de 8 millions de dollars et une très grande quantité de dons en nature, denrées et vêtements. Les fonds souscrits sont employés à l'achat de produits alimentaires expédiés en Belgique par les soins d'un co-

mité central dont le siège est à New-York.

L'*Aide aux Réfugiés des régions envahies* de la France, organisée par les succursales du comité France-Amérique à Montréal, Québec, Ottawa, Toronto et Winnipeg, a reçu du gouvernement de la province de Québec, et des villes de Québec, Montréal et Ottawa, une somme globale de \$80,000, qui a été transmise par le comité France-Amérique au Fonds de Secours national de France. Des souscriptions particulières, se chiffrant à près de \$40,000 ont également été envoyés au même Fonds de Secours.

Les Chapitres de l'*Ordre impérial des Femmes de l'Empire* (Imperial Order of the Daughters of the Empire), établis par tout le Dominion, se sont aussi associés à l'œuvre de l'Aide aux Réfugiés. Ils ont ouvert des souscriptions, organisé des fêtes de représentation de charité, des ouvriers, qui ont permis l'envoi en France d'une grande quantité d'objets de toutes sortes, distribués aux hôpitaux et aux victimes de la guerre. Le Chapitre Magdeleine de Verchères, à Ottawa, dont la présidente est Mme T. Chase-Casgrain, femme du ministre des Postes, eut l'ingénieuse idée d'instituer des cours gratuits de français donnés aux volontaires de langue anglaise du corps expéditionnaire canadien par des fonctionnaires de l'administration fédérale. Cette propagande se complète par la distribution aux soldats de petits dictionnaires franco-anglais.

Indépendamment de ces coopérations privées, le Canada offrit en octobre 1914, au gouvernement français, une somme de \$100,000 destinée à l'établissement, sous le contrôle du Service de Santé français, d'un hôpital pour les blessés

des armées françaises. Dès novembre de la même année, cet hôpital était installé à Dinard, près de Saint-Malo. Le confort de l'édifice et l'excellence de l'aménagement font de cet hôpital une formation sanitaire parfaite, et déjà plus de 1,500 militaires français y ont été traités.

Mentionnons enfin l'Hôpital stationnaire No 4, installé à Saint-Cloud, près de Paris, et l'hôpital stationnaire No 6, dit Hôpital-Laval, arrivé depuis peu en Angleterre. Nous pouvons à bon droit nous enorgueillir de ces deux hôpitaux, car non seulement ce sont les Canadiens-Français qui en ont eu l'initiative, mais le personnel médical et infirmier de ces deux formations ne compte que des Canadiens-Français. Le premier est sous les ordres de ceux même qui l'avaient recruté et organisé, c'est-à-dire le colonel A. Mignault, assisté du lieutenant-colonel LeBel, de Québec, et du

commandant-major Lemoyne de Martigny; le second a pour commandant le lieutenant-colonel Beauchamp, assisté du major J. P. Décarie et du capitaine Gariépy. De tous les dons, déjà nombreux, faits à la France depuis le commencement des hostilités, il n'en est pas qui soient allés, plus que ceux de ces deux hôpitaux, aussi profondément au cœur de la vieille mère-patrie, car elle a vu là le plus touchant témoignage que nous pouvions lui donner de notre filiale affection, comme aussi de l'inébranlable résolution avec laquelle nous entendons perpétuer ici, en Amérique, la mission qui nous a été dévolue, mission que notre poète Fréchette a si heureusement exprimés dans les vers suivants :

*Jadis, la France sur nos bords,
Jeta sa semence immortelle,
Et nous, secondant ses efforts,
Avons fait la France nouvelle.*

CE QUE LA GUERRE COÛTE AU CANADA

Un million de dollars par jour.

Les dépenses de guerre du Dominion, pour le Canada seulement, dépassent actuellement 20 millions de dollars par mois, soit \$700,000 par jour, et atteindront sans doute avant longtemps le chiffre de 30 millions.

L'article le plus considérable de cette énorme dépense est celui qui concerne la solde des troupes proprement dite. Cela représente environ 12 millions de dollars par mois. Le reste est constitué pour la plus large part par les sommes versées aux familles au Canada.

Trente millions de dollars par mois donnent une moyenne d'un million de dollars par jour, soit 340 millions de dollars par année. Cela équivaut à environ mille dollars par année, pour chaque homme enrôlé dans le service ac-

tif. Le Canada a jusqu'ici enrôlé environ 350,000 hommes, dont environ 200,000 sont en Europe, et 150,000 sont encore au Canada.

Le comité spécial du parlement, chargé à la dernière session d'établir une nouvelle échelle de pensions en a augmenté le prorata d'une façon très sensible. De plus, le comité a décidé que l'application de cette nouvelle échelle serait rétroactive. La nouvelle liste de pensions comporte actuellement plus de 5,500 noms, et ces pensions représentent déjà plus de deux millions de dollars par année. Quand la guerre sera terminée, on estime qu'il y aura de ce chef une dépense de plus de vingt millions de dollars par année.

NOMBRE D'HOMMES EN ETAT DE PORTER LES ARMES QUE LE CANADA PEUT FOURNIR

L'un des derniers bulletins publié par le Bureau de recensement et de statistique du ministère du Commerce à Ottawa, donne des détails très intéressants sur le nombre d'hommes âgés de 18 à 45 ans que le Canada peut présentement fournir pour le service militaire. Un tableau indique que lors du dernier recensement, le Canada contenait 1,720,070 hommes d'âge militaire, dont 1,109,385 étaient d'origine canadienne, 306,377 d'origine britannique, et 304,310 d'origine étrangère.

Bien que ces chiffres remontent à 1911, tout nous porte à croire, étant données la forte immigration britannique de 1912-13-14, et la natalité élevée du pays, qu'ils sont encore amplement suffisants pour établir, sans crainte d'aller trop loin, le nombre d'hommes éligibles pour service militaire que le Canada peut actuellement fournir.

Les statistiques des différentes provinces sont comme suit :

Provinces	Total	Natifs du Canada	Origine britan- nique	Origine étran- gère
Ile-du-Prince-Edouard.. . . .	16,868	16,592	157	119
Nouvelle-Ecosse.. . . .	98,493	85,909	8,437	4,147
Nouveau-Brunswick.. . . .	68,710	64,188	2,371	2,151
Québec.. . . .	390,897	341,783	23,066	26,048
Ontario.. . . .	582,246	410,896	106,997	64,353
Manitoba.. . . .	122,762	49,868	39,806	33,088
Saskatchewan.. . . .	158,907	61,193	38,871	58,843
Alberta.. . . .	122,915	37,446	31,954	53,515
Colombie-Britannique.. . . .	158,272	41,508	54,718	62,046

CE QUE LE CANADA PAIE POUR SES TROUPES

Solde des troupes et Allocations.
— *Conditions d' enrôlement.* —
Dispositions prises par l'Etat
pour les femmes, les mères et
les enfants.

Le Canada est bien déterminé à ce que ses fils soient bien payés, et à ce que leurs familles reçoivent toute l'aide désirable qu'un pays reconnaissant et riche comme le nôtre peut donner. L'échelle de la solde pour le service d'outre-mer, les allocations provenant du Fonds Patriotique, et les pensions ont été établies

sur une base plus libérale que celles de tout autre pays présentement engagé dans la grande guerre.

Echelle de la Solde.

Rang	Montant par jour	Allocation de campagne, par jour	Allocation de famille, par jour.
Sergents. . .	\$1.35	\$0.15	\$25.00
Caporaux . .	1.10	.10	20.00
Soldats. . . .	1.00	.10	20.00

Tous les hommes des troupes sont, bien entendu, nourris et vêtus par l'Etat.

L'allocation de famille est la somme payée par l'Etat à la femme de chaque homme enrôlé, ou à la mère restée veuve, si le fils est célibataire et est son seul soutien, et cela en outre de la partie de sa solde réservée à cette femme ou à cette mère.

Une moitié de la solde des soldats est retenue par l'Etat pour être versée à ceux qui dépendent d'eux. La femme de chaque soldat est ainsi assurée qu'au moins \$35.00 par mois lui seront versés par l'Etat.

Le Fonds Patriotique

Le Fonds Patriotique a été créé pour venir en aide aux familles des soldats ayant besoin de plus de secours que ceux que leur accorde l'Etat. Sur ce fonds, les sommes suivantes sont versées si le besoin s'en fait sentir :

Enfants de veuves	} De \$5 à \$10 par mois
Mères de célibataires	
Femmes	

Enfants d'hommes mariés, suivant l'âge et le nombre des enfants :
De \$1.50 à \$6 par mois.

Des dames représentant le Fonds Patriotique font la visite régulière des familles de ceux qui sont en service outre-mer, et les aident de toutes manières suivant que le besoin s'en fait sentir.

Un grand nombre d'établissements, dans le commerce, l'industrie, etc., se sont engagés à donner la préférence aux hommes retour du front, chaque fois qu'il y aura des situations vacantes.

Pensions.

L'échelle des pensions établie par le Canada va de \$75.00 par année pour certaines blessures légères jusqu'à \$264.00 pour incapacité complète. En cas de mort, \$22.00 par mois sont versés à la veuve, et \$5.00 par mois à chaque enfant. Une veuve, dont le fils était le seul soutien, reçoit \$22.00 par mois.

Conditions d'enrôlement.

Age : 18 à 45 ans.
Stature : minimum de 5 pieds 2 pouces.

UN MOT DU GENERAL JOFFRE.

M. de Broqueville a expliqué comment le roi des Belges avait pris la direction de l'armée. Il a réuni son état-major. Il a écouté ses officiers et il a pris ensuite une décision, la guerre étant un art, mais aussi, d'après M. de Broqueville, une question de bon sens.

J'ai conté cela au général Joffre, dit-il, et il a approuvé cette façon de procéder. Je me souviens même de cette phrase, qui, dans la bouche d'un grand chef tel que lui, peut être d'un

précieux enseignement : " La plus grande partie des officiers d'état-major ont des idées arrêtées et appartiennent à une école. C'est le danger qu'il faut savoir éviter. Celui qui décide ne doit appartenir à aucune école. Certains civils sont d'excellents ministres de la guerre, précisément parce que leur ligne d'horizon est plus large. Ils pourraient faire de bons stratèges. Comme vous l'avez dit : " C'est une question de bon sens. . . "

LES VOLONTAIRES DU 22^e A L'ASSAUT DE COURCELETTE

La grande cérémonie funèbre à Notre-Dame.

La date du 15 septembre 1916 marquera dorénavant à tout jamais un nouveau lustre pour le nom canadien-français, et cette date devra désormais compter au même rang que celles qui évoquent, dans nos annales, la défense de Dollard des Ormeaux au Long Sault, la bataille de Carillon et le brillant fait d'armes des Voltigeurs de Salaberry à Chateauguay.

En ce jour du 15 septembre dernier, un obscur village de France, ayant nom Courcellette, est soudainement passé dans notre histoire, marqué en traits indélébiles et impérissables. A ceux qui pourraient encore avoir la témérité de croire que notre race a pu déchoir, ou encore que nous n'avons pas fait notre devoir dans cette gigantesque guerre, nous dirons simplement ceci : Lisez le récit de la bataille de Courcellette, et voyez vous-mêmes si d'autres soldats, de quelque nation qu'ils se réclament, auraient pu faire mieux.

Que d'articles de journaux n'avons-nous pas eu l'occasion de lire déjà, au sujet de la façon dont les volontaires canadiens-français se sont comportés à Courcellette. La gloire si justement attribuée aux nôtres en cette mémorable journée a même été jusqu'à soulever la jalousie de certains irréconciliables d'Ontario, qui ont été alors jusqu'à dire que tout cela n'était peut-être qu'une habile invention imaginée pour activer davantage le recrutement dans la province de Québec. On ne voulait pas croire, en certains quartiers, qu'il pût se rencontrer tant de valeur chez des Canadiens-Français, et cela dépassait vraiment les bornes du possible. Il n'a fallu rien moins, pour abattre le

mauvais vouloir de ces grincheux, que le témoignage bien authentique venu des quartiers généraux de l'armée canadienne en France, témoignage appuyé par plusieurs grands journaux de France et d'Angleterre, entre autres par le solennel et majestueux *Times* de Londres qui, on le sait, n'a pas l'habitude de s'emballer et de prendre feu pour des sornettes. Pour avoir attendu quelque peu ce témoignage, nous n'avons rien perdu, car bien loin d'amoinrir en quoi que ce soit ce que nous savions déjà, on y a encore, si possible, ajouté. Nous nous attendions à une rectification : ce fut toute une revendication et un vrai triomphe. Le magnifique effort que nos volontaires du 22^e firent alors pour atteindre et prendre le village puissamment fortifié de Courcellette ne comportait ni plus ni moins qu'une série d'actes du plus pur héroïsme et dont toute nation pourrait s'estimer justement fière.

Ce fut le 15 septembre, vers 3 heures de l'après-midi que nos volontaires reçurent l'ordre de sortir des tranchées et de se rendre à un certain point, d'où l'attaque immédiate sur Courcellette serait déclanchée, vers les 6 heures du soir. Notre brave bataillon, qui désirait depuis longtemps donner les preuves de sa valeur et de son indomptable énergie, ne fut pas lent à obéir. Prompt comme l'éclair et défiant tous les obstacles, il avança deux milles, jusqu'à l'étape qui lui avait été désignée. Songeant moins à la mort qu'à la gloire, il accomplit sa tâche sous une pluie d'obus et de mitraille et fit preuve d'une vaillance et d'une rapidité qui entraînèrent et enthousiasmèrent tous

les autres bataillons. Trois fois son commandant fut partiellement enterré par des explosions, mais nos hommes, malgré les vides qui se faisaient dans leurs rangs, marchèrent toujours, jusqu'à ce que l'assaut sur Courcellette fut commandé. C'est alors que, avec des cris stridents, et sans faire la moindre pause, ils se lancèrent sur les retranchements allemands protégeant le village, avec une force irrésistible. Après avoir sorti l'ennemi des trous où il se terrait, ils le poursuivirent dans les rues du village en une furieuse charge à la baïonnette, devant laquelle tout devait inévitablement céder. Au cours de cet assaut, le sergent Mitchell fut tué, alors qu'après avoir vidé deux "dug-outs", il en bombardait un troisième. Le capitaine R. Lefebvre reçut une balle en pleine poitrine. Étendu quelques minutes sur le terrain, il retrouva assez de force pour se redresser et crier à ses hommes d'avancer, alors qu'un flot de sang coulait de sa bouche. Il retomba ensuite pour ne plus se relever. Voilà un exemple admirable entre tous et qui nous rappelle l'épisode le plus glorieux peut-être de toute la guerre, alors qu'un poilu criait à ses compagnons couchés dans la poussière : "Debout les morts !"

Le major Beuset mourut instantanément d'une balle ennemie tirée en pleine poitrine. Le major Renaud et le lieutenant Lavoie furent tués par le même obus, et le capitaine Fair perdit la vie à son poste d'artilleur.

Dans cette terrible journée du 15 septembre, qui a permis à nos gens du 22e d'entrer à Courcellette, ce terrible et vaillant bataillon, qui comptait 22 officiers, en a perdu 17, dont 6 tués et 11 blessés. On s'imagine par là même le nombre de sous-officiers et de soldats qui ont aussi payé, cette journée-là, leur dette suprême à

la patrie. Ainsi qu'on l'a dit et répété, du reste, le 22e a été cette fois-là positivement décimé.

Nous venons de parler de l'effort gigantesque que nécessitait la capture de Courcellette. Il nous reste encore à dire que nos hommes ont défendu leur conquête contre 13 contre-attaques consécutives, menées par l'ennemi avec une furie qui tenait du désespoir, et que ce maintien inébranlable de leurs positions si rudement gagnées a été, pour les volontaires du 22e, une œuvre aussi louable et aussi méritoire que leur conquête elle-même.

On s'explique maintenant comment la cérémonie religieuse du 26 octobre à l'église Notre-Dame de Montréal, en mémoire de nos héros du 22e, a pu prendre aussi spontanément le caractère d'une manifestation véritablement nationale. Tous les bataillons de Montréal étaient représentés par de nombreux détachements, et quelques-uns même se trouvaient au grand complet. Aux premiers rangs étaient des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement de Québec, puis de tout ce que Montréal compte d'importantes sociétés et associations. puis venaient toute nos notabilités de la science, de la magistrature, des arts, de la finance, de l'industrie, du commerce, etc.

Ce fut Mgr Bruchési qui prononça l'allocution du jour, et, la solennité de la circonstance aidant, on peut dire que l'éminent prélat s'est, cette fois-là, véritablement surpassé. Nous donnons ici un résumé de ce morceau remarquable d'éloquence, qui aidera nos lecteurs à se faire une idée de l'intense émotion qui dut êtreindre, à entendre ces paroles, l'immense multitude réunie le 26 octobre sous les voûtes de Notre-Dame.

"Quelles paroles seraient assez éloquentes pour traduire l'é-

motion de nos cœurs en entendant cette messe chantée pour nos glorieux morts tombés au champ d'honneur, dans la plus grande guerre que l'histoire du monde ait jusqu'ici enregistrée.

“Mais pendant que nous rendons honneur à nos morts, d'autres tombent là-bas peut-être et versent leur sang pour leur patrie. Est-ce qu'il n'y a pas ici même des pères, des mères, des parents qui pleurent. Mais ils prennent courage, ils ont entendu le chant sacré: Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra.

“Un catafalque apparaît devant nous couvert du drapeau britannique. D'ordinaire, le catafalque contient le corps du défunt, que l'Eglise doit bénir pour la dernière fois. Celui-ci, cependant est vide, il n'est qu'un symbole. Les corps de nos héros sont dispersés dans quelques coins de la terre de France. Mais la foi nous les rapproche. Nous les voyons et nous les étreignons. Nous tous ici, évêque, ministre, religieux, magistrats, militaires et civils, nous leur faisons le plus beau des lincoils.

“Ils se sont enrôlés volontairement, il y a deux ans. Ils étaient convaincus de l'idée qu'ils se dévouaient à une grande cause, la cause de la liberté, du droit et de l'humanité. Ils savaient qu'ils allaient là défendre les intérêts de leur patrie; ils savaient que c'était le Canada qu'ils défendaient.

“Ils étaient jeunes et forts. Quand ils défilaient parmi nous, on les admirait comme on les a admirés en Angleterre. Ils sont partis, ne connaissant rien de l'art militaire, mais en quelques mois ils sont devenus passés-maîtres.

“Ils avaient reçu deux drapeaux, qu'ils comptaient emporter sur le champ de bataille. Ne l'ayant pas pu, ils les envoyèrent à la vieille

église de Notre-Dame. Depuis deux ans, ces deux drapeaux occupent un poste d'honneur ici, accrochés dans le chœur, à droite et à gauche, entre Dieu et le peuple, pour qu'ils puissent, au nom de ceux qu'ils représentent, parler à Dieu et au peuple qui vient prier. C'est maintenant une relique, car presque tous les soldats du 22^e ont été fauchés, décimés par la mitraille ennemie. Ils sont morts en héros, nos jeunes gens. Ils ne faiblirent pas devant les sacrifices, et les pères et les mères de tous ces soldats surent être forts comme leur fils. Ils partirent contents, ils combattirent en héros. Ils ont fait grand le nom de leur patrie et le leur est immortalisé dans l'histoire.

“Ils étaient braves, mais ils surent être chrétiens. Dans les bois, dans les tranchées, dans les masures, comme dans les églises à moitié détruites par les obus, ils entendirent la messe, communieraient et chantaient des cantiques. N'est-ce pas parce qu'ils étaient chrétiens qu'ils furent braves?

“Mais presque tous sont tombés. Sans doute on les a décorés de la croix militaire, mais cela ne suffit pas, et c'est pourquoi nous voulons offrir des prières pour nos morts. Nous demandons à Dieu d'avoir pitié de ceux qui sont morts pour la grande cause, et de nous aider à maintenir le droit de l'humanité. Il n'est pas possible que ceux qui ont déclaré la guerre sans grief, détruit un pacte que l'on croyait auguste et semé les ruines dans les villes ouvertes obtiennent la victoire. Lorsque les pauvres mortels auront assez souffert alors le Dieu de toute justice dira une parole et la liberté, le droit et la justice triompheront. Alors nous pourrions dire que le Canada, la province de Québec, et dans la province de Québec, les Canadiens-français ont fait leur noble part.”

LE COLONEL MIGNAULT



Le colonel A. MIGNAULT.

Un jour du mois de novembre dernier, je me trouvais à Ottawa, au Château Laurier avec un ami, lorsque le hasard nous mit en présence d'un superbe militaire, d'une haute stature, aux traits accentués et avec un air de forte volonté ! On ne pouvait point ne pas le remarquer. Et mon ami de dire :

— Voyez cet officier, en a-t-il un chic épatant ! Evidemment, c'est quelqu'un. Le connaissez-vous ?

— Pour sûr, c'est quelqu'un. Si nous étions à Montréal le premier venu vous dirait, c'est le général — pardon, le Colonel Mignault. Si j'ai dit général, c'est parce que ce qui devrait être s'est substitué dans mon esprit à ce qui est. Le fait est que si les choses de ce monde s'arrangeaient dans la logique des faits et des réalités, il

pourrait remplacer Sam Hughes. Nous venions d'apprendre la retraite du ministre du fameux général.

— Vous savez, repris-je, que le Colonel Mignault est doué d'un esprit d'organisation qui lui fait voir clair dans les situations là où d'autres seraient comme en face du fond d'un encrier. Il arrive de France où il a mis sur pied deux hôpitaux militaires — un à Saint-Cloud et l'autre à Vincennes — lesquels font l'admiration de tous les hommes de l'art. Le Dr Dougherty, qui les a vus à plusieurs reprises, ne tarit pas d'éloges sur ces fondations canadiennes qu'il met au-dessus de tout ce qu'il a vu. Service sanitaire, installations hygiéniques, propreté, tout est irréprochable.

“ On n'y voit partout que du blanc immaculé, ajoutait-il. ” Cinquante-cinq médecins canadiens sont préposés aux soins des malades avec, sous leurs ordres, cent-dix gardes-malades, et trois cents infirmiers. Il y a dans les deux hôpitaux quinze cents lits. L'excellente réputation dont jouissent ces établissements font que les blessés français, les braves poilus, n'ont qu'un rêve, se faire soigner par nos Dames blanches. Ces asiles de la souffrance sur lesquels plane un dévouement intarissable ont été mis à la disposition du gouvernement français par le Cabinet Borden. Leur entretien coûte environ \$100,000 par mois.

Au début de la guerre, le Colonel Mignault, au milieu d'une inertie presque générale alors et trop exploitée par nos ennemis, eût l'idée géniale d'organiser la première unité canadienne envoyée à la ligne de feu. C'était du coup sauver l'honneur de la race en

mettant nos hommes sur le chemin du devoir et de l'honneur. Ce régiment s'est tellement signalé à Courcelette que les journaux "Le Times," "Le Daily Mail" de Londres, "Le Temps" de Paris, ont couvert d'éloges officiers et soldats de cette unité. Rappelons que la veille de la bataille de Courcelette, le 22e ne devait pas prendre part à l'action. Le colonel Tremblay sollicite alors l'honneur d'aller au feu, ce qui lui fut accordé; on sait le reste. Sous une pluie d'obus, un infernal déchainement de projectiles, le régiment s'élançait à l'attaque. Rien ne peut l'arrêter et il se jette à l'assaut des tranchées allemandes en dépit des barrages de fils barbelés. Les boches plient sous l'irrésistible élan de nos braves.

Nous avons vécu l'histoire de nos ancêtres, nous avons chanté leurs exploits, mais jamais à notre avis, ils n'ont fait preuve de plus d'audace que les braves de Courcelette dont les noms méritent de survivre dans nos pages historiques à côté de ceux des héros des temps passés. Il ne faut pas oublier aussi qu'autrefois les armes n'étaient que des joujoux comparés aux agents de carnage

d'aujourd'hui. A voir leur ardeur de feu on aurait pu croire que chaque homme avait été choisi spécialement pour une œuvre presque surhumaine.

A la fin du mois de novembre dernier, le Colonel Mignault a proposé au gouvernement fédéral de former une grande unité cano-enne-française: une brigade — soit cinq régiments. Il a été autorisé à se charger de cette tâche qui comporte dans son accomplissement bien plus de difficultés que ses entreprises antérieures. Ses succès passés sont d'un bon augure pour la formation de cette brigade.

Nous ne saurions trop reconnaître, apprécier trop haut l'initiative du Colonel Mignault qui nous a valu l'honneur d'avoir ces héros qui ont su donner avec tant de généreuse bravoure leur sang pour contribuer à sauver la patrie française. En France comme en Angleterre, notre éminent compatriote a su se faire aimer et rechercher partout. A Paris, il est devenu l'ami de M. Hanotaux, un homme qui s'y connaît en hommes et a mis à raison de son savoir, le colonel hors de pair.

A.-D. DECELLES.

LES FUSILIERS MARINS FRANÇAIS.

Un rédacteur de l'*Echo de Paris* a demandé un drapeau pour les fusiliers marins. "Sur les plis de la soie tricolore, disait-il, Dixmude sera le premier nom que l'on inscrira en lettres d'or." Ce ne sera pas le seul. Il faudra inscrire aussi le nom de Melle. C'est à Melle qu'ils reçurent le baptême du feu: en compagnie de deux régiments de volontaires belges, ils chassèrent une division de cavalerie bavaroise. Trois cents prisonniers restèrent entre leurs mains. Les troupes alliées étaient commandées par le vice-amiral Ronach, un vaillant Français, que le roi des Belges vient de décorer.

Les fusiliers marins auront leur drapeau. Une souscription populaire, ouverte à Toulon, leur dépôt, a produit, en trois jours, 1,400 francs.

L'HISTOIRE VECUE.

Ceci n'est pas un conte.

Une maman, dont le mari, mobilisé, était parti le premier jour, avait confié sa petite fille à une voisine qui retournerait au pays pour la durée de la guerre. Ainsi, l'enfant serait à l'abri des "Taubes" et au grand air.

Or, ces jours derniers, dans le village de la petite réfugiée, aux environs de Soudeilles (Corrèze), arrive une troupe de blessés. Et les bonnes gens de l'endroit de leur apporter du lait, du beurre, des œufs!

La petite Parisienne était là, pendue à quelque jupe, et pointant son petit nez curieux. Soudain, l'un des soldats pousse un cri, l'embrasse et l'enlève de son seul bras valide: c'était son bébé, plus solide que jamais, et avec des couleurs inconnues, hélas! à Paris.

Voilà, au moins un blessé pour qui la convalescence sera douce.



CONTES ET NOUVELLES



LES ARGONAUTES OU LE RETOUR A LA TERRE

Napoléon Lamireau, grand et solide garçon tout frais arrivé de la Beauce à Montréal, et entré comme livreur chez Dupuis Frères, fréquentait assidûment depuis peu un certain cinéma de la rue Ste-Catherine-est, où l'attiraient les jolis yeux et les grâces mignardes d'une chanteuse de l'endroit, ayant nom sur l'affiche Emma Lombardi.

Toujours arrivé au théâtre l'un des premiers, et se mettant aux premiers rangs et le plus souvent toujours à la même place, il n'accordait la plupart du temps qu'une attention distraite aux "vues" qui défilaient devant lui, guettant avec impatience l'instant où la jeune fille apparaîtrait. A la longue, celle-ci n'avait pu faire autrement qu'être attirée par tout ce inanège, et ses regards se fixaient chaque fois davantage sur ce grand garçon brun, au sourire un peu gauche, mais dont les yeux sombres dégagaient en sa présence une flamme extraordinaire où de plus ingénues qu'elle n'auraient pas pu se tromper. Elle lui en marqua de la reconnaissance en s'attachant à rendre son chant encore plus expressif, flairant là, qui sait! l'amoureux classique et timide que toute "grande dame" de théâtre a habitude de traîner dans son sillage.

Quelques mois s'écoulèrent, sans qu'ils se fussent encore rencontrés en tête à tête. Or, par un dimanche soir d'août, à la fin d'une journée de chaleur suffocante, voici qu'ils se croisèrent soudain dans une des rues avoisinant le Parc Lafontaine. Ils s'étaient arrêtés tous deux, et, comme là-bas, au cinéma, leurs regards, invinciblement, s'étaient attachés l'un sur l'autre. Après un instant d'indécision, la jeune fille allait passer son chemin, mais lui s'enhardit jusqu'à lui tendre la main, et elle ne put que la prendre, cependant que tous deux s'écriaient à la fois:

"C'est vous!"

Comme le Parc était là tout prêt, ils furent s'y asseoir, et prirent première connaissance avec eux-mêmes tout en se racontant leur histoire.

L'heure était propice aux confidences. Derrière la montagne, là-bas, le soleil était tombé, ne laissant plus à la crête du mont qu'un mince trait de feu, et dans l'azur profond du ciel les étoiles innombrables, s'allumaient. De tous côtés affluaient les gens du quartier, fuyant l'embrasement des rues, et cherchant le peu de fraîcheur des gazons et des pièces d'eau. Des cris joyeux d'enfants commençaient à s'élever, et de

très loin venaient les sons grêles
d'un piano égrenant une romance
populaire.

Et elle, aussi, regardait avec
une timidité, non exempte cepen-
dant de confiance, ce grand gail-



Comme le parc était là tout prêt, ils furent s'y asseoir et prirent
première connaissance eux-mêmes.

Il ne se lassait pas de la con-
templer, si mignonne et fluette à
côté de lui, l'air à la fois si gra-
cieux et dégagé dans ses élégants
vêtements du dimanche, le visage
à l'ovale blanc mat illuminé par
deux yeux immenses et étince-
lants, de ceux dont on dit commu-
nément qu'ils mangent la face.

lard aux traits frustes et aux
membres solidement découplés,
dont tous les mouvements, lents
et mesurés, disaient assez qu'il
appartenait à une autre race que
celle de bien des beaux messieurs
de sa connaissance, qui n'avaient
de cesse qu'ils ne lui eussent dé-
bité quelque compliment fade et

bien banal. Ah, certes non, celui-là n'aurait jamais la tête à ces sortes de sornettes.

Elle eut un joyeux cri de surprise en apprenant qu'il portait le nom de Napoléon, car elle avait, disait-elle, un frère parti depuis longtemps aux Etats, qui s'appelait ainsi, et qu'elle appelait tout bonnement Poléon. Son nom de famille, à elle, était Lombard, et celui de Lombardi lui avait été imposé par son gérant, qui trouvait que ça sonnait mieux sur l'affiche. Elle venait de bien loin, d'un petit village de la côte de Gaspé, qu'elle avait quitté à l'âge de douze ans — elle en avait maintenant vingt — après la mort de sa mère, pour aller habiter Québec avec son père et ses deux frères. De là, peu après, ils étaient venus à Montréal où son père, usé par le travail, était mort il y avait à peine trois ans. Quant à ses deux frères, partis pour les Etats, elle ne les avait plus revus, et c'était à peine si à de très rares intervalles elle en recevait des nouvelles. Ah, la vie n'avait pas toujours été, pour elle, un lit de roses, mais elle s'en était tirée tout de même. Elle s'était placée, au sortir du couvent, comme dactylographe, chez un avocat de la rue St-Jacques, et depuis quelques mois elle chantait, le soir, dans le théâtre où il l'avait rencontrée. Mais elle avait bien d'autres ambitions que tout cela, on verrait.

Il venait aussi d'assez loin, lui raconta-t-il, de Gilbertville, dans la Beauce. Tout près de là était la terre familiale, qu'occupaient toujours ses vieux parents, aidés d'un homme engagé. A venir jusqu'à l'automne précédent, il n'avait guère bougé des environs, n'ayant fait jusqu'alors en toute sa vie que deux voyages à Québec. Quant à Montréal, c'était la Ville souveraine et merveilleuse vers laquelle tendaient tous les rêves. De temps à autre, des amis qui y

étaient allés ou l'habitaient lui en faisaient des descriptions qui aiguisaient encore ses désirs. Enfin, un beau jour, il s'était fatigué pour de bon de son métier d'"habitant," d'autant plus que la grande ressource de la famille, la récolte du foin, venait de manquer presque complètement. D'ailleurs la culture, chacun savait cela, ne "payait" plus. Alors, il avait pris à son tour le chemin de la grande Ville, où on lui assurait qu'avec sa carrure solide il ne tarderait pas à faire tout l'argent qu'il voudrait. Il connaissait maintenant le pour et le contre de toutes ces belles histoires, et il avait dû s'estimer chanceux de se voir confier, chez Dupuis Frères, un "express" pour le service de livraison des marchandises. D'ailleurs, il n'aurait jamais pu vivre enfermé en quelque bureau ou magasin; et puis, les chevaux, ça le connaissait. Le métier, du reste, ne manquait pas de compensations, comme par exemple les longues courses en dehors de la ville, surtout celles qu'il affectionnait le plus, en gagnant Outremont et tous les coins perdus de l'autre côté de la Montagne. Ces jours-là, il respirait avec délices, et se sentait plus léger, plus hardi, plus lui-même en un mot. Pour un peu, et en fermant un peu les yeux, il se serait cru encore à Gilbertville, et redevenu l'homme des champs qu'il devait toujours être, au fond, réellement. Et pourtant, il n'y retournerait plus à son village de la Beauce. Ça, c'était juré, la Ville le tenait trop bien maintenant; ou, du moins, s'il retournait jamais là-bas, ce serait après fortune faite. Ah! il avait des plans pour cela. On verrait.

"— Si j'avais un conseil à vous donner," lui fit observer la jeune fille, "ce serait de retourner là-bas au plus tôt, avant que la Ville ne vous ait trop agrippé."

On ne tarda pas, au théâtre, à plaisanter Emma sur celui qu'on appelait son "habitant," car celui-ci avait enfin obtenu, à force d'instances, la permission de venir parfois attendre la jeune fille à la sortie et de la reconduire jusqu'à sa pension du haut de la rue St-Hubert. La chanteuse était cependant sensible à ces quolibets, et elle allait y couper court en signifiant à son nouvel admirateur un congé en règle — ne voyant pas, du reste, où tout cela pouvait la mener — quand un incident significatif vint soudain donner à ses pensées un tout autre cours.

Deux semaines à peine après leur première rencontre au Parc Lafontaine, ils venaient, un soir, de commencer à gravir la pente de la rue St-Hubert qui mène à la rue Sherbrooke, lorsque Lamireau, peut-être pressentant le cadeau d'un rival, crut devoir complimenter la jeune fille sur une superbe gerbe de roses qui ornait son corsage. A quoi, elle répondit en riant :

"Il y a encore plus beau."

Et elle lui tendit, sans y entendre malice, une carte où il put lire, arrêté sous un reverbère, le nom d'un galantin quelconque, accompagné de l'inévitable fadaise de rigueur en semblable circonstance.

"— Vous voyez," disait-elle en riant encore plus fort, "à quoi nous, pauvres actrices, sommes tout le temps exposées."

Mais, lui, ne riait pas. Au contraire, son front s'était assombri et se barrait d'un pli d'un mauvais augure. Un violent combat paraissait se livrer en lui, et soudain la détente se produisit, aussi farouche qu'irrésistible. Arrachant brusquement la gerbe de fleurs, il la jeta au loin dans la rue, cependant que ses yeux restaient pleins de bravade et de défi.

Sur l'instant, un cri d'indignation était monté aux lèvres de la jeune fille. Quelques secondes passèrent, secondes décisives où ils restèrent tous deux à se dévisager comme deux lutteurs prêts à en venir aux mains. Mais cela avait suffi à la chanteuse pour se ressaisir. La brutalité du geste disparut, pour elle, devant l'intention qui l'avait dicté. Elle ne s'attarda pas à penser qu'un pareil accès de colère pouvait ne présager que rien de bon. Au contraire, et avec le sens de divination si prompt à la femme en semblable occurrence, elle comprit que celui-là était pénétré à son endroit d'un tout autre sentiment que celui qui animait bien des beaux messieurs de sa connaissance. Elle n'osa se formuler à elle-même ce que pouvait être ce sentiment, mais elle eut une vague intuition que ce devait être quelque chose d'irrésistiblement doux à quoi elle ferait peut-être bien de s'abandonner en toute confiance.

La première surprise passée, elle prit ensuite tranquillement le bras du jeune homme, et l'instant d'après, chemin faisant, elle s'évertua à le distraire et à causer avec lui de choses indifférentes, comme si rien de ce qui précède ne s'était passé.

A quelques soirs de là, et comme, au sortir du théâtre, ils s'étaient attablés tous deux dans un restaurant du voisinage pour y prendre une glace, la jeune fille se fit montrer une photographie de la maison des Lamireau, à Gilbertville, dont son nouveau "cavalier" servant lui avait déjà parlé. Cette maison, toute blanche, et d'apparence plutôt tassée, présentait cependant un fort joli coup d'œil avec sa galerie où montaient à profusion toutes sortes de plantes grimpanes. Un seul arbre, mais énorme, projetait partout son ombre, et à l'entrée se tenaient

les deux vieux parents, ainsi que leur fils Napoléon et l'engagé. Tout cela faisait un petit tableau, où l'on sentait tout plein que devaient résider en permanence le bonheur et le contentement.

— Cela me repose de Montréal, le temps de le dire," fit observer Emma. "Dites-moi donc aussi, il doit bien y avoir tout près de là une petite rivière?"

— Je crois bien, la Chaudière. Ah, boufre! oui, pour une rivière, c'en est une.

— Et ce que les champs doivent sentir bon, de ce temps-ci?

— Mais oui, je crois.

La jeune fille sembla se recueillir un instant, puis reprit:

— Il y a aussi l'église que je vois au loin, avec la pointe de sa flèche, et tout près, tout près, à toucher les murs, se trouve, n'est-ce pas, un petit cimetière?

— Mais oui, comme toujours, à la campagne.

Ses yeux brillèrent d'une joie enfantine, tandis qu'elle reprenait:

— Oh! j'adore cela. Voyez-vous, chaque fois qu'il m'est arrivé d'aller faire un tour un peu au loin, en dehors de la ville, j'ai toujours vu qu'il y avait, comme cela, un petit cimetière près de l'église. Au moins, l'office fini, les morts n'ont pas loin à aller, au lieu qu'ici, à Montréal, il n'y a plus de fin à se faire trimballer jusque de l'autre côté de la Montagne.

Sans laisser le temps à Lamiereau de revenir de la surprise que pouvaient lui causer ces paroles, elle passa subitement à autre chose, lui racontant un peu de sa vie d'autrefois sur la côte de Gaspé:

— Il y a des fois où je crois que j'ai ça dans le sang, la campagne, et que la Ville ne m'ira jamais. Chaque printemps, par exemple, il me prend des envies folles de m'échapper pour courir les champs.

Je me sens alors soudain redevenue la fillette du temps passé, alors que je restais de longues heures, là-bas, juchée sur la falaise, à respirer le grand air du large et à regarder les bateaux passer au loin sur les flots bleus.

— Ah bien, vous n'en manquez pas de bateaux, ici, fit Napoléon.

— Oui, mais ce n'est pas la même chose. Une fois, en traversant à l'île Ste-Hélène, j'ai eu la curiosité de m'approcher, pour voir, sur les quais. Ah Dieu, non, ce n'étaient plus mes bateaux d'autrefois. De loin, quand on les voit passer, ça coule, ça glisse. On voudrait être dessus et s'en aller bien loin. Au lieu qu'ici, pouah! des monstres accroupis dans l'eau sale. Et puis une poussière, un bruit continu de ferraille! J'en ai eu assez, et je n'y suis plus retournée.

Un autre soir, elle parla de ses ambitions. Cette fois-là, qui était un dimanche, ils étaient montés en tramway jusqu'au terminus de la rue Guy, et maintenant ils descendaient à petits pas les pentes de la Montagne. A un tournant de route, près du séminaire St-Sulpice, la ville s'offrit soudain, tout en bas, immense et illuminée, à leurs regards ravis. Les mille pointes de feu semblaient sourdre de partout et courir à l'infini, décuplant encore l'idée de puissance qu'on pouvait se faire de la ville. Ils s'étaient arrêtés, et alors, étendant la main, elle dit:

— Savez-vous le rêve que j'ai fait. Ce serait de pouvoir me dire, un jour, que j'ai tout cela bien à moi, à mes pieds. Vous riez; vous allez voir ce que je veux dire. Que penseriez-vous, par exemple, si vous pouviez voir l'un de ces jours le nom de la petite Emma que voici flamboyer, rue Ste-Catherine, en lettres hautes de deux pieds à la devanture du

Princess? N'est-ce pas que ce serait bien là avoir tout Montréal à ses pieds? De tous les coins de la ville, on accourrait entendre la Lombardi, ainsi qu'on fit autrefois pour l'Albani, ainsi que cela se passe encore de nos jours pour la Ferrabini. Voyez donc, la Lombardi, cela sonnerait à merveille. Ou peut-être, ce qui serait encore mieux, aurais-je alors été sacrée la Lombardini."

- Et comme Lamircau riait de bon cœur, en ayant l'air de penser que la petite bonne femme qu'il avait devant lui cherchait vraiment à se payer sa tête :

"— Allons, bon, vous riez encore, reprit-elle. "Mais c'est tout ce qu'il y a de plus sérieux, et je vous assure que j'y arriverai. J'aurai mes beaux jours, moi aussi, comme Béatrice Lapalme, vous verrez. Je travaille ferme pour cela, depuis des mois, et je sens que ça vient. L'autre jour, je suis allée voir Jeannotte. Vous savez bien, Jeannotte, le directeur de l'Opéra. Eh bien, il m'a dit, après avoir entendu mon grand air de Carmen, que j'avais en moi l'étoffe d'une future reine de théâtre. Avec un peu de travail encore, et un peu plus d'aplomb et d'habitude de la scène, cela se fera tout seul, paraît-il. Ah oui, il faut que je remporte la victoire, j'y suis déterminée."

Devant cette sortie, Lamircau, cette fois, était resté songeur. Quoi qu'il fit, une pensée s'incrûstait, maintenant, dans sa lourde cervelle, et cette pensée était qu'il ne garderait plus longtemps sous la main le joli et sémillant papillon dont le vol étincelant l'avait séduit. Visiblement, celle-là n'était pas faite pour l'homme de la glèbe qu'il était toujours, lui, fidèle en cela à la longue série des ancêtres toujours courbés vers la terre, occupés à la tâche de la tourner et retourner

pour en tirer du pain.

"—Eh bien, quoi," s'écria la jeune fille, "vous ne saluez donc pas la future Lombardini, étoile de première grandeur au firmament de Montréal!"

Et dans le rayon de lune qui blanchissait la route, elle lui fit une pirouette, après quoi elle s'accrocha à son bras.

Et tous deux, elle toujours riieuse et babillarde, lui resté quelque peu songeur et renfermé, redescendirent à petits pas vers la grande ville, qui faisait de plus en plus, tout en bas, l'effet d'une immense fournaise aux appétits insatiables et dévorateurs.

* * *

On parlait beaucoup, en ce temps-là, d'un vaudeville, ou plutôt d'un opéra-bouffe, ayant nom "Les Argonautes," et qui venait d'être mis en scène au théâtre Sa Majesté, après avoir eu beaucoup de succès en plusieurs villes des Etats-Unis. La fameuse légende de Jason et de ses cinquante compagnons partis à la recherche de la Toison d'Or y était là parodiée à la moderne, de façon aimable et pittoresque, et le travestissement consistait en ce que, au lieu d'aborder aux rivages fortunés de Colchide et de décrocher la fameuse toison, les aventuriers tournaient bonnement en un cycle désespéré, dans le tourbillon de la ville de New-York, lancés à l'assaut de la richesse d'où, l'un après l'autre, ils revenaient piteux et misérables. Une jolie musique sautillante soulignait les endroits les plus comiques, et l'on admirait beaucoup surtout le ballet de la fin, en face d'un merveilleux décor emprunté au fameux tableau de Maxfield Parrish où l'on voit la nef de Jason, fuyant, toutes voiles déployées, dans l'embrasement du couchant, sur la mer immense et bleue.

A diverses reprises, Emma avait déjà parlé à Lamireau de cette pièce où, disait-elle, il semblait vraiment que deux ou trois rôles eussent été faits expressément pour elle. Et voilà qu'un soir, qui était un samedi, la nouvelle éclata pour lui avec la soudaineté d'un coup de foudre. Comme il entrait chez lui, ce soir-là, un messenger lui remit un mot de la jeune fille

où elle lui annonçait que le sort en était jeté, et qu'elle avait été choisie pour remplacer au pied levé l'une des principales chanteuses des Argonautes, tombée soudainement malade et entrée à l'hôpital le jour même. Elle lui écrivait ce mot de la gare, où elle venait d'arriver avec toute la troupe, en route pour Toronto, puis de là passant aux Etats-Unis, pour



Un mot de la jeune fille lui annonçait que le sort en était jeté.

y reprendre sa tournée. Ah! on verrait bien, cette fois, ce qu'il y avait en elle, et c'était bien là l'acheminement qui allait la mener à la réalisation de son rêve, celui dont elle lui avait parlé quelques jours auparavant, en descendant les pentes de la montagne. N'ayant eu qu'une couple d'heures pour faire ses préparatifs de départ, elle lui exprimait le grand regret où elle était de n'avoir pu le revoir, mais elle aurait sans doute bientôt le bonheur de pouvoir lui annoncer qu'elle revenait à Montréal, glorieuse et adulée, et l'égale en tous points des grandes " premières " de New-York et de Chicago.

Les deux ou trois mois qui suivirent le départ de la jeune fille furent les plus noirs que Napoléon Lamireau eût encore traversés depuis son arrivée à Montréal. Pour l'homme des champs qu'il était toujours resté, la Ville lui fit plus que jamais l'effet d'un milieu où, quoi qu'il voulût, il ne pourrait jamais pénétrer tout à fait. Pendant quelque temps la fréquentation de sa petite amie lui avait été une diversion salutaire qui l'empêchait de trop s'apercevoir que l'entourage où il était jeté lui serait toujours étranger. Puis, brusquement, il était retombé à lui-même, et dans le désarroi de sa pensée rien plus ne lui parut subsister qui pût vraiment valoir la peine de vivre.

Machinalement, il s'était remis à sa besogne de livreur, et en même temps que le regret de l'absente, regret qu'il ne pouvait ou ne voulait encore trop analyser, le besoin s'était fait sentir chez lui plus aigu et plus impérieux d'échapper le plus possible à la Ville, et de rouler de longues journées durant, le long des chemins ombreux de l'extrême banlieue, par delà la Montagne. Durant une quinzaine, il avait essayé de West-

mount. Mais toutes ces rues rectilignes et froides ne lui disaient rien, et à force d'insistance il avait obtenu qu'on lui donnât en toute propriété la tâche de desservir Outremont et de là rayonner en tous les coins perdus qui font de cette partie de Montréal un véritable Eden. L'automne était venu, les arbres étaient dans toute leur gloire rougeoyante ou dorée, et en tout cela il s'avancait tranquillement, au trot cadencé de son cheval, l'esprit tout à son rêve intérieur. Même les jours de pluie, où les dernières feuilles achevaient de tomber, lui étaient particulièrement doux, car alors de la terre mouillée montaient les effluves familiers où peu à peu il se sentait renaître, et d'où surgissait la vision de la maisonnette de là-bas et des deux vieux se tenant près de l'entrée, sous l'orme séculaire.

Plusieurs semaines se passèrent ainsi. De temps à autre, une carte-poste arrivait de l'absente, les envois se faisant de plus en plus espacés. La première lui parvint de Syracuse, dans l'Etat de New-York. De Chicago, il en vint deux ou trois, puis après un assez long intervalle il en vint une autre de Kansas City. A partir de là, subitement, il n'y eut plus rien. Lamireau se procura une carte des Etats-Unis, et vit que Kansas-City était au bout du monde. Il commença alors pour de bon à perdre sérieusement espoir de jamais revoir la chanteuse.

L'hiver était venu. Et de nouveau, les mois passèrent, plus lourds, plus interminables que jamais. De l'absente, toujours pas de nouvelles. Puis ce fut le printemps, qui fit à Lamireau l'effet d'une sorte de délivrance.

Un dimanche matin, qu'il allait prendre le chemin des quais, pour jouir du spectacle de la débâcle, qu'on disait imminente, on lui remit une dépêche. Son père, tombé

tout à coup gravement malade, le faisait demander. S'étant mis en route le même soir pour Gilbertville, il n'eut que le temps d'arriver le lendemain midi pour recueillir le dernier soupir du mourant. Son chagrin fut d'autant plus vif qu'il se savait ne pas être sans reproches vis-à-vis du pauvre vieux, qu'il avait pour ainsi dire abandonné il y aurait bientôt deux ans, seul sur sa terre avec l'homme engagé. Cependant, sitôt après les funérailles, il annonça sa détermination de repartir. Plus tard, disait-il, peut-être il reviendrait. Mais pour le moment il avait autre chose en tête que les semences dont on lui parlait sans cesse, et dont du reste l'homme engagé pourrait s'acquitter à merveille.

Ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'il reprit le train. Décidément, oui, la Ville le tenait ferme, et n'allait plus le lâcher.

* * *

On touchait alors, à Montréal, à l'apogée de la fièvre des immeubles, bien que déjà cependant on pût prévoir que cette hausse factice ne durerait plus maintenant longtemps. L'escompte, dans les banques, se faisait plus difficile, et, parmi les spéculateurs, les plus sages ne refusaient plus les bonnes offres d'achats, flairant quelque chose dans l'air qui ne présageait rien de bon.

De retour à Montréal, Lamireau eut un jour la révélation que son état social était maintenant passé, de celui de conducteur d'express, en celui plus substantiel d'un réel héritier ayant de bons biens au soleil. Un agent d'affaires, ayant nom Taburet, lui proposa de l'associer à une petite spéculation sur un terrain du haut de l'avenue Papineau, et comme Lamireau se déroba, en objectant qu'il ne saurait où trouver les fonds, Taburet lui répliqua :

“ Eh bien, mais, et votre terre de Gilbertville, qu'en faites-vous? Vous pouvez avoir là-dessus tout ce que vous voudrez. D'ailleurs, pour le moment, il vous faudra peu de chose. Deux cents dollars suffiront.”

Un instant, la défiance toujours sommeillante chez nos gens de campagne à l'endroit des gens d'affaires parut avoir le dessus chez Lamireau. Puis le spectacle des fortunes subites qui s'édifiaient un peu partout, autour de lui, eut enfin raison de ses hésitations. Qui sait, il n'était pas plus bête qu'un autre, et il saurait bien, lui aussi, tirer parti de toutes ces bonnes occasions. Il engagea sa signature pour une première petite hypothèque, et, pour tout dire, il s'aventura en ce que nos “habitants” tiennent le plus particulièrement en horreur, c'est-à-dire qu'il se mit dans les “papiers.”

Au contraire de ce qui se passe d'habitude en semblable occurrence, cette première spéculation fut couronnée d'une réussite immédiate. Les deux cents dollars mis dans l'entreprise par Lamireau lui en rapportèrent trois cents autres. Mis en goût par cet heureux début, le jeune homme donna sa démission chez Dupuis Frères et prit un bureau avenue Mont-Royal. Taburet ne le lâchait plus, battant la ville en tous sens, à l'affût, disait-il, du gros morceau qui allait asseoir leur fortune définitive.

Ce gros morceau ne se présenta qu'en fin juillet, quelque chose, assurait Taburet, de tout à fait dépareillé au Sault-au-Récollet. Mais, pour cela, il fallait que Lamireau pût trouver au moins quinze cents dollars, comme première mise de fonds. La terre de Gilbertville y suffirait-elle? Un moment encore Lamireau hésita, en proie à un dernier reste de dé-

fiance. Puis le vertige de l'immeuble le saisit à nouveau, pour de bon cette fois. Il épuisa ses ressources et se procura les fonds.

Il venait précisément, une après-midi de cette fin de juillet, de faire accepter à la banque un chèque pour le montant en question; et il remontait à bonne allure en auto la rue St-Denis, pressé d'arriver à son bureau où Taburet devait lui fixer un rendez-vous par téléphone, quand, au moment de tourner dans l'avenue Mont-Royal, il fit une rencontre qui, de surprise, l'arrêta net au ras du trottoir. Quoi, cette passante qui venait, elle aussi de s'arrêter, et s'apprêtait à traverser la rue, était-ce bien vraiment son Emma d'autrefois, changée maintenant en la pauvre petite chose minable et aux vêtements de traîneuse de chemins qu'il avait là sous les yeux. Oui, le doute n'était plus possible, et toujours il l'aurait reconnue entre mille. Il sauta sur le trottoir, et lui saisit la main. Comme l'année précédente, il ne put que balbutier: "C'est vous!"

Elle l'avait reconnu, et une rougeur subite empourprait son pauvre visage exsangue et amaigri, où il semblait que plus rien de vivant ne subsistait, hors les deux yeux immenses et lumineux. Sans résistance, elle se laissa mettre dans l'auto, comme changée en automate, ne soufflant mot, le regard fixe et un peu dur tourné droit devant elle. Ce ne fut que rendue au bureau de Lamireau qu'une détente se produisit, et alors, refoulant les larmes qu'elle ne voulait pas laisser voir, elle lui conta sa triste aventure. En quelques phrases hachées, elle lui dit le déclin, peu à peu, de la popularité des Argonautes s'accusant dès l'arrivée à Chicago, puis la débandade de la troupe à Kansas City, le caissier prenant la fuite avec ce qui restait de fonds, et enfin à partir de

là l'inoubliable odyssée de retour vers Montréal avec une de ses compagnes, Charlotte Wilson, qu'il connaissait bien, toutes deux se traînant d'une ville à l'autre et gagnant à peine, à chanter de ci de là, dans les cinémas, de quoi subsister et payer chaque soir leur pauvre gîte de hasard. Pour comble, le froid, tenace et féroce, se mettant de la partie, elle avait gagné une pneumonie qui la clouait durant six semaines, à Toledo, sur un lit d'hôpital. Comment, à partir de Toledo, elle avait pu arriver à Toronto, puis de là se traîner jusqu'à Montréal, elle ne le pourrait jamais dire au juste. L'important, c'est qu'elle y était maintenant, arrivée depuis deux jours à peine, et qu'elle n'avait plus l'intention d'en repartir. Ah! Dieu, non, qu'on ne lui parlât plus des Argonautes, des tas de songe-creux courant après la lune, ni des beaux rêves de fortune qu'elle avait édifiés jadis. Elle en avait assez de ces chimères, et elle allait revenir tout bonnement à son métier d'autrefois, celui de dactylographe, dans le premier bureau où on voulût bien la prendre.

"— Mais, vous n'êtes donc plus chez Dupuis Frères, à ce que je vois," observa-t-elle, en promenant ses regards par tout le bureau.

Elle nota, non sans une certaine admiration, l'air de prospérité se dégageant de tout ce qu'elle voyait, ainsi que de la personne même de Lamireau, dont l'aisance de manières, et les vêtements noirs et élégants disaient assez quelle grande transformation s'était produite depuis peu dans son existence.

Le jeune homme lui annonça la mort récente de son père, et poursuivit sur un ton dégagé :

"— Mais oui, ça va assez bien, je me suis mis, comme tout le monde, dans les immeubles, et j'ai dé-

jà "clairé" quelques cents piastres. Mais ça n'est rien, et d'ici deux ou trois jours je compterai par mille piastres. J'ai un associé, Taburet, qui connaît tout ça comme sa main. J'ai là justement un chèque que je dois lui remettre cette après-midi pour un gros coup à tenter, et....

"— Attendez donc," fit la jeune fille. "Taburet, vous dites?"

Ses yeux lançaient des éclairs, et tout son être, qui l'instant d'avant paraissait si déprimé, semblait s'être ressaisi, comme tendu vers un suprême effort.

"— Mais oui," reprit-elle, "je ne me trompe pas. Dites donc, votre Taburet, n'est-ce pas un gros blond, plutôt court, à la petite moustache en croc, et les yeux à fleur de tête?"

Et comme Lamireau acquiesçait, en lui disant que le portrait était en effet assez ressemblant, et en lui demandant si elle connaissait cet homme, elle éclata, n'en pouvant plus :

"— Si je le connais! Mais c'est une rogne et une crasse, votre Taburet!"

Elle raconta qu'il avait déjà été l'un des gérants du cinéma où elle chantait l'année précédente, et qu'il avait été prestement mis à la porte pour toutes sortes de tripotages louches. Depuis, elle avait appris qu'il avait été mêlé à plusieurs entreprises véreuses et qu'il n'avait manqué que par miracle d'aller faire une petite promenade à Bordeaux.

"— Et vous voilà en ses pattes. Ah! mon pauvre Poléon," ne put-elle s'empêcher de lui dire, "il était temps que j'arrive pour vous tirer de ce guépier."

Un appel au téléphone, venait de se faire entendre.

"— Ça doit être Taburet qui appelle et qui s'impatiente," fit Lamireau. "Qu'est-ce que je vais bien lui dire?"

"— Restez là et laissez-moi faire," répondit Emma, "je vais lui parler à votre Taburet."

Elle alla au téléphone, et Lamireau, stupéfait, put saisir les bribes suivantes de conversation :

"— Allo! Oui, c'est le bureau de M. Lamireau.... Comment! Non, ce n'est pas lui qui parle.... Inutile de l'attendre, il ne reviendra pas.... Vous dites?... pour son affaire. ... Ah! oui, il m'en a parlé, et il m'a dit de vous dire que ça ne marchait plus et qu'il avait changé d'idée.... Hein! quoi, vous pourriez être plus poli...."

Elle accrocha le récepteur avec une sorte de rage, et revenant se camper résolument devant Lamireau, elle lui cria plutôt qu'elle ne lui dit, tout sa petite personne dressée en bataille :

"— Voilà, c'est fait, et maintenant il ne vous reste plus qu'à me jeter à la porte. Mais, c'est égal, je pourrai toujours me dire que je vous aurai rendu un fier service."

Changeant de ton, elle ajouta tout aussitôt :

"— Tandis que j'y suis, je vais finir par un bon conseil, et qui vaut bien le service que je viens de vous rendre de vous débarrasser de Taburet. Nous sommes en été, les champs sentent meilleur que jamais, là-bas, par chez vous. Prenez le train, et retournez au plus vite à Gilbertville, près de votre vieille mère. M'est avis qu'après avoir réfléchi jusqu'à l'automne, vous n'aurez plus envie de vous replonger dans les fumées de Montréal."

Loin de lui en vouloir, il la regardait maintenant avec un air très doux qu'elle ne lui avait jamais connu. Après quelques instants de silence, il lui demanda :

"— Et vous, Emma, qu'allez-vous devenir?"

"— Oh! moi, ne vous inquiétez pas. Je vais me remettre à taper la machine à écrire, chez mon avo-

cat, rue St-Jacques. Et si ce n'est pas celui-là, ce sera un autre.”

Lamireau fit quelques pas, de long en large, dans le bureau, tous ses mouvements dénotant, cette fois, une assez vive agitation. Tout cela, cependant, fut

très court, et revenu l'instant d'après devant la jeune fille, il lui dit :

“ — Eh bien, oui, c'est entendu, je m'en vais et je quitte Montréal.”



“ mais je mets à mon départ une condition, et c'est que vous partirez avec moi.”

Il hésita encore un instant, et enfin, ramassé comme sur lui-même, et d'une voix où l'émotion se discernait à un léger enrrouement, il ajouta, en lui mettant les deux mains aux épaules et en plongeant ses yeux au plus profond des siens :

— Mais je mets à mon départ une condition, et c'est que vous partirez avec moi."

Le visage de la jeune fille était devenu tout pâle. Elle semblait défaillir, et ses lèvres frémissaient, dans l'attente du mot évocateur qu'elle présentait :

— Oui, c'est bien cela," poursuivait Lamireau. " Nous sommes aujourd'hui au vendredi. Le temps, demain et dimanche, de faire tous deux nos préparatifs, et nous nous marierons lundi matin. Nous prendrons ensuite le premier train de l'Intercolonial, et au revoir ! les voisins. Nous sommes comme ça, nous autres, gens de la campagne, et nous piquons toujours au plus court. Cela vous va-t-il ?"

Si ça lui allait ! Ses yeux, où les premières larmes de joie commençaient à pointer, le disaient assez. Elle crut bon, cependant, de lui faire observer :

— Mais vous n'y pensez pas, voyons, une pauvre petite Argonaute de rien du tout comme moi, quel embarras ça serait pour vous."

— " Ne parlez pas comme ça," répondit-il. " Je vous ai aimée, le premier jour où je vous ai vue, et vous le savez bien. Ecoutez cependant, je ne veux pas vous tromper. Nous allons partir pour Gilbertville, mais c'est pour toujours. Je reprends ma terre, et je ne la quitte plus. J'en ai assez de la ville. Etes-vous bien sûre de pouvoir vous faire à cette nouvelle vie, loin des distractions de Montréal auxquelles vous êtes si habituée ?"

— " Oh ! l'aveugle, qui ne voit pas qu'avec lui j'irais jusqu'au

bout du monde, et vivrais heureuse dans un désert."

Et comme les larmes, à ses yeux rayonnants de bonheur, continuaient à affluer de plus belle, elle crut bon de les dissimuler le plus possible en allant se blottir dans les bras grands ouverts de Lamireau.

* * *

Le mariage se fit le lundi suivant, de grand matin, à St-Louis de France. Les mariés ne connaissant guère grand'monde à Montréal, il n'y avait là, à part les deux témoins de rigueur raccolés à la hâte par Lamireau, que quelques amies intimes d'Emma, puis encore trois ou quatre curieux, camarades du marié du temps qu'il était chez Dupuis Frères. Tout se passa en bonne forme, et à l'offertoire une chanteuse fit entendre, en belle voix, le grand air de Lohengrin, qui fut fort goûté, à tel point que le témoin de Lamireau, un gros rouge à dos d'apoplectique, n'en pouvant plus d'émotion, dut se moucher bruyamment à diverses reprises.

En sortant de l'église, to te la noce s'en fût prendre une bouchée sur le pouce à la maison où le marié avait toujours jusqu'alors pris sa pension. Un petit vin aigrelet, venu des côteaux de Niagara, circulait librement, et le babil de ces demoiselles monta peu à peu à un joli diapason. Au moment de partir, on apporta en grande pompe quatre grosses bouteilles de Chablis mousseux, dont le piquant rappelait le Champagne, et qui achevèrent de porter la gaieté à son comble. Quand les quatre voitures, où tous avaient pris place, descendirent à la gare, on eût dit une débandade d'écoliers prenant leur vol pour les vacances.

Depuis le samedi précédent, Montréal nageait en pleine canie-

cule. L'épaisse couche de fumée, couvrant la ville, paraissait peser d'un poids encore plus oppressif, et à travers tout cela un soleil rouge et impitoyable dardait des rayons de feu. Bêtes et gens se traînaient, n'en pouvant plus.

Comme on entrait à la gare, on se croisa avec les premiers excursionnistes "fin de semaine" que les trains de banlieue commençaient l'un après l'autre à déverser sur les quais. On y discernait peu de figures rieuses, la plupart paraissant plutôt comme barrées d'un pli fixe, dans l'attente du coup de collier à donner dans la fournaise surchauffée de la ville. Peu ou point, aussi, de cette agitation particulière aux fins de voyages, les arrivants roulant sans cesse en un flot lourd et morne qui, tout aussitôt, au sortir de la gare, disparaissait vers le quartier des affaires.

Après quelques instants consacrés aux derniers adieux, les mariés voulurent franchir le tourniquet donnant accès aux quais. Mais, subitement, ils furent refoulés comme par un remous. Le

train de Vaudreuil, plein à craquer, venait d'arriver, dégorgeant son monde, et tout cela n'en finissait plus de couler, refaisant le même flot lourd et morne de l'instant d'avant. Comme Lamireau s'impatientait, ayant peur de manquer son train, la mariée, au spectacle de ce triste défilé, eut soudain le ressouvenir des pauvres compagnons de Jason, lancés, comme tous ceux qu'elle voyait en ce moment, à la conquête inaccessible de la Toison d'Or. Et alors, elle ne put s'empêcher de dire, étendant la main :

"Laissons passer... les Argonautes!"

Enfin, le passage devenu libre, les deux mariés se précipitèrent vers le train de l'Intercolonial. Il était temps. On allait partir sans eux. Vers les champs et les bois, épanchés sous l'éternelle splendeur de l'été, ils s'en allaient, délivrés de tout joug, le cœur en fête, et jamais plus la Ville ne les reprendrait en ses serres.

SYLVA CLAPIN.

JOLIS GESTES D'ENFANTS.

Le président de la République vient de recevoir la lettre suivante :

" Monsieur le Président,

" Comme je suis encore trop jeune, je n'ai que 13 ans, pour rendre service à ma patrie, j'ai, malgré cela, pensé que je pouvais aussi être utile. Je crois qu'en ce moment notre belle France, si elle a besoin de beaucoup d'hommes, doit aussi avoir besoin de beaucoup d'argent.

" Alors, j'ai décidé que je devais faire quelque chose. Ce ne sera pas une action d'éclat, mais ce sera tout ce que je puis faire pour le moment.

" Voici mon projet et je vous supplie de me permettre de l'accomplir. Par suite de mon application à l'école, j'ai, cette année, obtenu mon certificat d'études et, en outre, un prix spécial que l'on va me donner, un livret de 50 francs à la caisse d'épargne. Ces 50 francs je veux les em-

ployer comme suit : je comprends que c'est au moyen de la perception des impôts que la France peut payer tout ce qu'elle achète. J'ai pu voir, sur la feuille d'imposition que mon père a reçue, que nous devons payer 30 francs. Voulez-vous m'autoriser à payer cette somme ? Il restera 20 francs que je voudrais envoyer à vous personnellement. Vous saurez, mieux que moi, l'employer. Mon père est parti pour la guerre. J'aurais bien voulu faire plus, mais hélas ! nous ne vivons en ce moment que sur l'allocation que ma mère reçoit tous les mois et je n'ai pas autre chose.

" Je vous supplie d'accepter mon offre qui est faite du fond du cœur et vous prie de croire à ma grande admiration.

" Joseph ROUSSET,

" 37, rue du Village, Marseille."

(Agence l'Information)

LES ADIEUX DE LA GRISE *

Ce soir-là, au souper, ce fut tout à coup une grande émotion. Le père, tout en coupant une mie de pain, avait dit, la voix un peu serrée: "Vous savez, les enfants, ou va vendre la Grise. A l'âge qu'elle a, il n'est pas sûr qu'elle hiverne. J'ai rencontré l'autre jour l'acheteur de guénilles; il m'a fait une belle offre. C'est le bon temps de s'en défaire."

Les enfants se regardèrent; aucun d'eux ne dit mot. Comme toujours ce fut la mère qui prit la défense du faible: "Il passe pour avoir la main dure, l'acheteur, risqua-t-elle d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre ferme. Et s'il fallait qu'elle fût maganée, la pauvre vieille!... Je m'en vais dire comme on dit: ça ne porte pas chance, d'ordinaire, vendre ses vieux chevaux... Quand ils ont tant travaillé, ils ont bien mérité qu'on leur paye pension sur leurs vieux jours... A la fin du compte, voyez-vous, on est aussi regagnant de les laisser mourir de leur belle mort..."

Elle prononça ces petites phrases, lentement, avec un silence entre chacune, dans l'attente d'une parole de pitié. Le père ne répondit pas, ni les enfants. Chacun mangeait, les yeux au fond de son assiette, dans un silence tout à fait triste. On eût dit que quelque deuil allait fondre sur la maison. C'est que, voyez-vous, elle avait une histoire, la Grise. Elle était née là, il y avait vingt-six ans, sur cette quatrième terre du rang du Bois-Vert de la paroisse de Saint-Michel. Elle y avait grandi, avait brouté dans tous les prés, labouré, hersé, fauché, râtelé, charrié dans toutes les pièces; elle avait été tour à tour le cheval pour sortir, le cheval pour travailler, la jument

pour rapporter. Toujours sa vie s'était mêlée à celle de la ferme, à la vie de ses maîtres, à la vie des enfants. Autant vaut dire que la Grise était regardée comme de la maison.

L'ainé, un célibataire, ne se souvenait-il pas de l'avoir vue petit poulain? Que de fois, lui encore enfant, elle était venue manger du sel dans le creux de sa main! On l'attirait ainsi de l'autre côté de la barrière, à cause de sa mère, qui était une vieille grimaceuse. Et là, bien en sûreté, on disait aux tout-petits: "Venez voir le petit poulain." (Dans ce temps-là, elle ne s'appelait pas encore la Grise.)—Et les tout-petits, hissés dans les bras du grand frère, pouvaient à loisir flatter le jeune animal, passer leurs mains sur la croupe, et le museau au poil soyeux, sans autre risque que se faire licher les doigts — c'est si licheux un petit poulain—; et l'ainé, lui, s'employait à coucher à droite la crinière naissante ou démêlait le toupet que les lutins, comme l'on sait, viennent natter pendant la nuit.

Le petit poulain eut bientôt fait de devenir la Grise. Alors, comme elle avait belle mine et grand air, l'ainé en fit son cheval de garçon. Aujourd'hui, hélas! elle est bien cassée, la pauvre vieille! La croupe s'est creusée, les sabots se sont écrasés, et, comme vous le voyez, elle est un peu assise sur ses pieds de derrière. Mais si vous l'aviez vue, vous autres, la Grise, dans son jeune temps, avec sa robe pommelée, bien sanglée dans son harnais du dimanche, le corps mince, les pattes fines, un œil qui parlait et cette tête vivante qui encensait presque toujours! Le dimanche, après la grand'messe, quand l'ai-

* Extrait, avec la gracieuse permission de l'auteur, des "Rapaillages", volume en vente à la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée, au prix de 25 cents.

né embarquait sa blonde pour lui faire faire le tour du village, toutes les *jeunesses* en mouraient de jalousie. Il fallait entendre les hommes sur le perron de l'église qui se disaient : "Regarde donc le garçon à Chose; a-t-il une belle bête un peu!" En toute justice, il faut bien le dire, c'était la plus belle jument de garçon de toute la paroisse, et d'un bout encore! Avec elle jamais besoin de fouet; toucher les guides suffisait. La Grise partait aussitôt de son plus beau trot, et plus vous lui donniez du chemin plus elle en demandait. Le grand frère disait souvent que nul cheval ne savait comme elle faire sonner le carillon des clochettes, pour annoncer à la belle l'arrivée du *veilleux*.

Avec cela, une fameuse bête de travail, allez! et un animal pas fier, généreux; qui avait du cœur à en revendre. Elle n'avait pas son pareil pour suivre son andain ou son coup de charrue; elle obéissait à la parole comme une personne. Quand elle eut l'âge, on la fit *rappporter*. En peu d'années l'écurie s'était peuplée de ses poulins et de ses pouliches. Pendant longtemps l'on ne vit plus, sur la quatrième terre du rang du Bois-Vert, que des descendants de la Grise. "Où as-tu encore pris ce beau poulain?" demandaient les parents chaque fois qu'avec un cheval nouveau, nous allions nous promener l'hiver dans le rang du Grand-Brûlé. Et le père de répondre invariablement: "Ça vient de ma Grise." La Grise, cela va de soi, était connue dans toute la parenté. Croiriez-vous qu'à la fin elle avait fini par prendre son rôle de mère au sérieux? Si les hommes avaient le malheur, pour labourer, de l'atteler avec un de ses descendants un peu jeune — vous pouviez être sûrs que chaque fois la mère se mettrait en savon. Le soc venait-il à buter sur une pierre, une racine? La

Grise pensait tout de suite à protéger son rejeton. Sans prendre garde si l'autre tirait en arrière, d'un vigoureux élan, la vaillante bête bandait les traits de fer dans les palonneaux d'étable, et, à elle seule, tirait la charrue et l'autre cheval. Aussi tous ses descendants la vénéraient-ils comme un aïeule. Quand elle arrivait à l'abreuvoir il lui suffisait de se mettre un tout petit brin les oreilles dans le crin; tous s'écartaient avec respect pour la laisser boire la première: "A vous d'abord, madame l'aïeule!"

Vous ai-je dit comme elle était commode, *amain*?... En vieillissant elle était bien devenue un peu grimaceuse; elle n'aimait pas, oh! mais pas du tout, qu'on lui passât devant le nez. Tout de même nous savions qu'il n'y avait pas de *soin* et que c'était plutôt cérémonies que *mauvaiseté*. Surtout ça n'avait peur des chars ni de rien. Les gens de la maison auraient été bien en peine de dire si jamais la Grise avait *pris l'épouvante*. Pourtant oui, une fois, et je me souviens qu'on en parlait de temps en temps dans les longues veillées.

Le père s'en revenait donc, un soir d'hiver, d'une râfle au fin fond de la paroisse, dans la concession du Grand-Côteau. Il venait de passer le bois des Chevrier et prenait le désert de la montée Saint-Louis, quand, en levant la tête, il aperçut en arrière de la voiture quelque chose qui le suivait. Si ce n'était pas un loup-garou, ça se ressemblait comme deux gouttes d'eau. Le père ne croyait pas au loup-garou; il appelait cela des "histoires de ma grand'mère." Pourtant, de crainte que sa jument ne partît, vite il saisit les guides et se mit à lui crier: *whoo! whoo!*... Mais la Grise, avec sa bride sans garde-yeux, n'avait pas tardé à découvrir le loup. Dans le temps de le dire les quatre pieds lui

levèrent et elle partit comme une *poudrière*. Le sorcier l'emportait. De chaque côté du chemin les piquets de clôture passaient dans une course si vertigineuse, si affolée, que, racontait le père, on se serait cru dans les chars. A ce train-là, le loup-garou ne pouvait pas tenir longtemps. Aussi, en moins d'une minute, la Grise lui faisait-elle une queue d'un bon demi-mille.

C'est la seule *épouvante* dont il est fait mention dans l'histoire de la noble jument. Et vous avouerez qu'il y avait de quoi.

Puis donc qu'elle était si comode et si *fiable* et douce comme un mouton, la Grise devint vite la jument préférée des femmes quand elles voulaient sortir. D'abord il faut vous dire qu'un enfant, un petit enfant pouvait l'attraper, oui, s'il vous plaît, l'attraper, attraper la Grise! — Ah! cher monsieur Rivard, vous vous extasiez quelque part dans votre délicieux *En grand'charrette*, sur l'ivresse de mener un cheval. Mais qu'est-ce donc de l'attraper? ... N'allez pas croire, vous autres, que cela se puisse faire tout seul. Il y a tout un tour pour attraper un cheval dans le pré. Il faut une corde, un licou et aussi — c'est l'engin principal — une terrine d'avoine, la vieille terrine authentique du quart à l'avoine, terrine toute bosselée qui a passé et repassé dans les crèches sous la barbe des chevaux, distribuant trois fois le jour la portion savoureuse, et qui, à cause de cela, porte avec soi une vertu irrésistible de séduction. Muni de vos engins, vous partez donc en route pour le haut du champ, le *tré-carré*. C'est là que se tiennent de préférence les bêtes en liberté. Là, elles n'ont qu'à lever la tête pour apercevoir, par-dessus les clôtures, du vert, du vert encore, du vert toujours. Que l'herbe est bonne dans ces espaces larges, où souffle une illusion de liberté,

loin du fouet, loin du harnais, loin de l'homme et de sa tyranniel... Bon! vous voilà maintenant à quelque cent pieds du cheval. Attention! n'allez pas gauchement exhiber votre licou. Tenez-le plutôt soigneusement dissimulé en votre dos, et, au bout de la main, agitez dans la terrine séductrice, la belle avoine au grain fort et doré! La Grise, elle, nous regardait venir de loin, de très loin; elle levait la tête entre deux gueulées, une touffe de mil ou de trèfle aux dents, avec l'air de se dire: "Bon! qu'est-ce qu'ils me veulent encore?" Puis, quand, lui montrant l'avoine enjôleuse, nous lui disions du ton le plus câlin: "Viens-t'en, viens-t'en la Grise," la Grise commençait d'abord par faire un long circuit à l'entour de nous. Elle tenait à nous faire comprendre, la fine bête, qu'elle n'était point dupe. "Je connais cela, allez, mes petits enfants," semblait-elle dire. Mais bientôt l'esprit de soumission à ses maîtres reprenait le dessus. Elle approchait un peu, sentait la terrine, puis résolument se mettait à manger. Pas un moment à perdre, c'est l'instant psychologique pour attraper un cheval. Ne faites ni un ni deux; vite, pendant qu'il se penche, saisissez au toupet une poignée de crin. C'est fait: la Grise est attrapée. Quand le toupet est pris, le cheval est pris. En un tour de main vous lui passez le licou dans les oreilles, vous faites jouer les arpillons des boucles, vous prenez le bout de la corde, et maintenant viens-t'en la Grise: le tour est joué. Et alors, vous sentez, vous, petit va-nu-pieds haut comme ça, vous sentez qu'au bout de la corde vous suit docilement comme un prisonnier, un grand animal, "la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite."

En hiver, quand les hommes pris par les *battages* n'avaient pas le temps de venir nous mener,

c'est la Grise qui nous conduisait à l'école. Lorsque, vers huit heures, la vieille *boîte-carrée* bleue se trouvait pleine d'enfants, que la mère avait fini d'emmitoufler les plus jeunes en leur ceinturant des *nuages* et des *crémones* jusque par-dessus le nez, que chacun tenait son sac de livres et son dîner, alors les plus petits s'asseyaient sur la paille au fond de la voiture, le père leur jetait la robe de bison par-dessus la tête, et nous autres, les plus grands, assis sur le bord de la *boîte*, nous menions. Marche, la Grise ! Et la Grise nous emportait vers l'école du village. Il y avait bien un mille et demi à faire avant d'arriver, mais la Grise était restée bien alerte, malgré son grand âge. Rien ne l'arrêtait, ni les bancs de neige, ni même les cahots que nous lui faisons sauter au grand trot pour faire endêver les petits du fond. Dans le temps de le dire nous étions rendus. Vite, tout le monde en bas. Nous attachions les guides comme il faut dans le devant de la *boîte* bleue. La Grise virait toute seule, et toute seule encore, s'il vous plaît, reprenait la route de la maison. N'allez pas croire que c'était si facile. Il fallait compter trois rues avant de prendre la grande rue de l'église qui conduisait au rang du Bois-Vert. La Grise comptait trois rues, et, à la quatrième, sans regarder, tellement elle savait tout cela par cœur, elle virait. Seulement, elle qui aimait à raser les coins lorsque quelqu'un tenait les guides, faisait alors un grand détour pour ne pas accrocher le poteau de télégraphe au coin de la rue de l'église. Elle avait le sentiment de ses responsabilités. Le long du chemin, elle faisait encore toute seule les rencontres, se jetant toujours du bon côté, à droite, et donnant le plus de chemin possible pour ne pas se

faire accrocher. Pas de danger que personne la prit pour un cheval *écarté* et l'arrêtât. On se disait tout bonnement : "C'est la Grise à Chose qui revient de l'école."

Je n'en finirais pas de vous raconter les prouesses de cette jument sans pareille. Les enfants, la mère et le père pensaient à toutes ces choses sans doute pendant que ce soir-là ils achevaient en silence de prendre leur souper. Le lendemain, *dès* le matin, on vit arriver sur quatre roues criardes, une boîte sale et branlante, comme en ont les *Gypsy*, traînée par un vieux cheval aussi efflanqué qu'un squelette. De la voiture descendit un petit vieux à figure d'Abraham, *attelé comme la chienne à Jacques* ; c'était l'*acheteur* de guénilles. Le père alla chercher la Grise à l'écurie. L'*acheteur* lui tâta les côtes, lui regarda aux dents et ronchonna d'un ton qui nous blessa beaucoup : "C'est pas une pouliche." Le père se contenta de répondre : "C'est vieux, mais ça encore du cœur, allez !" Quant à nous, nos yeux ne se détachaient pas du cheval de l'*acheteur* si rosse et si *maigre* qu'on aurait pu lui compter les côtes de chez le voisin. A la pensée qu'on réservait peut-être le même sort à notre chère vieille Grise, nous nous sentions presque une envie de pleurer. L'*acheteur* mit la main dans sa poche, en tira, mêlé à des bouts de corde et à des clous rouillés, un petit rouleau de billets de banque tout sales de poussière de tabac. Un à un, il jeta les billets dans la main du père, lentement, de l'air d'un homme qui a conscience de jeter de l'argent à l'eau. Le bigre ! quand on y songe ! il achetait la Grise pour trente piastres. Oui, mes amis, pour trente piastres. C'était pour rien. Puis, l'*acheteur* passa une corde au cou de la jument et l'attacha derrière

sa voiture. A ce moment nous nous approchâmes de la Grise pour lui toucher une dernière fois : "Adieu la Grise!" — La Grise partit. Au détour du jardin, comme elle prenait le chemin du roi, la pauvre bête parut se douter qu'elle s'en allait pour toujours. Elle se tourna vers la maison, vers ses anciens maîtres, vers l'écurie, vers la terre tant de fois labourée et poussa un hennissement plaintif. La mère rentra. Nous autres, nous restions là à la regarder s'en aller. Souvent elle se tournait encore pour hennir. Elle passa chez les Landry, puis chez les Campeau, puis chez la Bouchard. Nous ne la voyions

plus qu'un peu et de temps en temps, derrière la boîte de l'acheteur, dans les éclaircies des feuillages du chemin. Quand, à la quatrième terre, elle fut sur le point de disparaître pour toujours au coude de la route et derrière le bois des Boileau, nous la vîmes tourner la tête encore une fois et le vent nous apporta un dernier hennissement, long, plaintif, déchirant comme un adieu. L'un des enfants, je ne sais plus lequel, se mit à pleurer. "Pauvre Grise!" dit l'ainé. "Pauvre vieil!" dit le père, c'est de valeur encore, à cet âge-là!"

L'abbé Lionel Groulx.

CINQUANTE ANS APRES

Dans quelques mois, le régime politique sous lequel nous vivons — la Confédération des provinces anglaises de l'Amérique du Nord — se trouvera au seuil de sa cinquantième année d'existence. C'est le premier juillet 1867, que le Bas et le Haut Canada, unis depuis 1840, se virent séparés, pour entrer dans une société agrandie. L'événement revêtait assez d'importance pour qu'il vaille la peine de jeter un coup d'œil retrospectif sur ce qu'il promettait et ce qu'il a tenu, ainsi que sur les hommes qui jouaient alors un rôle dans le pays et les jeunes appelés à les remplacer.

La transition d'un régime à l'autre se fit au milieu de l'indifférence générale; je puis en témoigner en pleine connaissance de cause, car j'étais aux premières loges pour tout observer, étant alors rédacteur au "Journal de Québec." C'est à Ottawa que le changement fut le mieux accueilli. Le moindre sens des affaires, une clairvoyance même

courte, n'indiquaient-elles pas une source nouvelle prospérité au bénéfice de l'ancien Bytown? Quatre provinces, au lieu de deux, représentées à Ottawa avec la perspective d'une annexion d'immenses territoires à l'ouest n'était-ce pas un appoint considérable?

Il n'y eut pas de consultation populaire. Cartier n'en voulait pas. Il se disait que poser la question du changement au peuple, c'était le mettre en face d'un problème au-dessus de sa compréhension. S'inspirait-il de la façon d'agir de Frédéric-le-Grand! Comme ce roi se proposait de conquérir la Silésie, quelques-uns de ses conseillers s'avisèrent de lui proposer de faire étudier la question pour voir si la conquête de cette partie de l'empire d'Autriche ne serait pas une infraction au droit des gens? "Emparons-nous d'abord de ce coin de terre, répondit Frédéric, et nous trouverons bien après quelques culstres pour tout justifier!" Cartier ne

tenait pas le langage cynique de ce Prussien, mais plusieurs de ses amis n'auraient pas trouvé déplacé un appel au peuple sur ce sujet.

Au nombre des hommes importants, respectueux de l'opinion, se trouvait M. de Boucherville. Voulant se solidariser avec ses électeurs sur cette affaire, il les convoque à une grande assemblée à Longueuil. Au jour fixé, la question de savoir si la Confédération devait être acceptée ou non, est débattue à satiété par les orateurs bleus et rouges. La foule avait écoutée bouche bée. Il fallait cependant lui arracher un verdict. Il convient de rappeler que quelques années auparavant—en 1862, le gouvernement, — Cartier étant premier ministre — avait été renversé parce qu'il avait présenté au Parlement un projet de loi concernant la milice, projet très impopulaire et incompris. Un individu, très avisé voulant exploiter ce sentiment, s'avance sur le devant de l'estrade et s'écrie :

“ Que tous ceux qui sont contre la milice et la Confédération passent à gauche.” Il y eut une ruée de ce côté et la Confédération parut vouée aux gémonies. Le Président de l'assemblée, plein de présence d'esprit, ne voulant pas être en reste de ruse, paraît à son tour devant la foule et s'écrie : “ C'est très bien, la Confédération est votée à l'unanimité.” Il ne se produisit aucune protestation. Cartier n'avait-il pas raison le se défier d'une consultation populaire ?

Donc la Confédération entrait en vigueur le 1er juillet 1867. M. Narcisse Belleau, premier ministre jusqu'à ce moment, devenait lieutenant gouverneur de Québec. Il appelait M. Cauchon à former un gouvernement. C'était un curieux tempérament que celui du chef du cabinet en pers-

pective : mélange de force et de gaucherie. Il s'était montré au *Journal de Québec*, où il tenait la plume depuis près de vingt-cinq ans, un vigoureux polémiste, au style violent, parfois. Son expérience parlementaire couvrait un quart de siècle. A deux reprises, il avait été ministre. Il n'aimait pas Cartier et celui-ci le haïssait. Mais comme il avait beaucoup contribué au succès de la Confédération, ses articles sur l'Union projetée des Provinces en forment encore aujourd'hui le meilleur commentaire dans notre langue,— il ne fallait pas ignorer ses services. La politique fait plutôt des complices ou des associés que des amis : témoin ces deux hommes qui avaient fait partie du même ministère.

Cauchon se met à l'œuvre, et comme on est au début d'un régime nouveau, personne n'est censé avoir de passé à défendre, ce qui est parfois une force. On ne met donc pas en doute le succès de Cauchon. Grande fut l'émotion lorsque l'on apprit, trois jours après son arrivée au pouvoir, qu'il avait déjà démissionné ! La cause de cet échec retentissant ? Le refus de M. Dunkin de faire partie du Cabinet. Il avait voulu scruter le passé de Cauchon. Or, l'année précédente, Langevin, collègue de Cartier, avait présenté à l'assemblée législative, à Ottawa, un projet de loi garantissant aux protestants de la province de Québec leurs droits à des écoles séparées telles qu'elles existaient alors. Cauchon combattit ce projet de loi ; non son esprit mais sa teneur. Il arguait que demander une telle garantie en face de la libéralité que la majorité catholique de Québec s'était fait un devoir et un plaisir de témoigner à la minorité protestante, ce n'était rien de moins qu'une in-

sulte aux Canadiens-français. Le projet de loi Langevin disparut en face de cette objection de Cauchon, objection qui devait avoir, l'année suivante, une répercussion inattendue. En effet, Dunkin voulut y voir une mauvaise disposition à l'égard de ses co-religionnaires, laquelle lui imposait le refus de prêter main-forte au premier ministre.

Cette attitude de Dunkin élevait une barrière entre Cauchon et tout autre Anglais, qu'il aurait voulu appeler dans le Cabinet en formation.

Une observation se présente ici à l'esprit, c'est que la minorité protestante de Québec, qui n'avait rien à redouter de la majorité catholique, a trouvé dans sa méfiance une prévoyance qui a fait défaut à nos amis des provinces maritimes et l'Ontario. Il est tout de même curieux de voir des gens nullement exposés au danger prendre plus de précautions que ceux qui auraient dû le redouter. Nos hommes d'État, et bien d'autres personnes, n'ont-ils pas manqué de voir au delà de l'horizon du jour?

C'est M. Chauveau qui fut appelé à remplacer Cauchon. Ancien député, devenu surintendant de l'Instruction publique, il était aussi peu fait pour la politique qu'il était excellent littérateur. Le sens des affaires, la connaissance des hommes lui faisaient grandement défaut. Avec des collègues plus pratiques que lui, il put organiser le gouvernement de la province, mais non la pousser dans la voie du progrès.

Il y avait à l'heure de la Confédération toute une légion d'hommes distingués dont le renom a survécu à maintes années. On connaît et on lit encore les œuvres de l'abbé Ferland, qui écrivit une "Histoire du Canada",

contre-partie sur plusieurs points de celle de Garneau, dont les vues sur l'exclusion des protestants du Canada et la question de la traite de l'eau-de-vie, n'étaient pas acceptées dans tous les milieux. Le clergé comptait encore dans ses rangs des disciples des bonnes lettres, comme l'abbé Casgrain, auteur d'une "Vie de la Mère de l'Incarnation" et d'autres travaux historiques très importants; l'abbé Faillon, auteur de l'"Histoire de la Colonie française au Canada". C'était un Français devenu canadien par ses études. M. Chauveau brillait au premier rang des littérateurs canadiens de son temps. Son "Charles Guérin" n'est pas sans valeur, et ses écrits postérieurs à ce roman valent davantage au point de vue du style. C'était un pur classique, tandis que Cauchon paraissait, dans ses articles, s'inspirer des truculences romantiques. N'oublions pas le Dr J.-C. Taché, dont l'ouvrage "Forestiers et Voyageurs" est la meilleure étude qui ait été faite sur ces hommes liés à l'industrie forestière. Alors qu'il était journaliste, avant d'entrer comme chef au ministère de l'Agriculture, il avait donné à la politique un travail sur le projet d'union des provinces anglaises (1858) pour refuter une première brochure de Cauchon, alors anti-fédéraliste.

Un des plus féconds de nos écrivains et un des plus brillants — Sir A. Routhier — s'exerçait en 1867 au prétoire de la Rivière-du-Loup. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il fit avec éclat son entrée dans le monde des lettres, en utilisant les loisirs que lui laissait la magistrature. Ernest Gagnon tenait le premier rang parmi nos musiciens, comme organisiste de la cathédrale à Québec. Ses travaux historiques sur

Joliette et le Fort Saint-Louis ont prouvé qu'il tenait aussi bien la plume qu'il savait avec art tirer de l'orgue des flots d'harmonie. M. Gérin-Lajoie, érudit doublé d'un littérateur, était à l'époque bibliothécaire au Parlement d'Ottawa. L'auteur du "Canadien Errant", chant populaire empreint de la désespérance mélancolique des Canadiens réfugiés aux États-Unis après nos troubles politiques de 1837, compte parmi nos historiens. Son "Histoire de dix ans" ainsi que "Jean Rivard" lui donnent droit de figurer parmi nos hommes de lettres.

Il ne sera pas hors de propos de dire un mot de la première session du Parlement de Québec. Jamais le Conseil et la Chambre n'ont vu autant d'hommes politiques marquants qu'à cette époque. Nous dirons pourquoi tantôt. Il y avait à la droite du président Joseph-Goderic Blanchet, député de Lévis, trois membres du parlement fédéral: Cartier, Langevin et Chapais. Le premier alors dans toute sa gloire et au zénith de sa puissance; puis les ministres Chauveau, Ouimet, Irvine et Dunkin qui avait fait trébucher et tomber Cauchon. A la suite, on voyait ce dernier, avec son voisin Chapleau, Fortin, ancien commandant de la "Canadienne", à la réputation presque légendaire que lui avaient valu ses nombreuses croisières dans le golfe Saint-Laurent, et Théodore Robitaille, un futur gouverneur de la province. A la tête de la gauche se trouvait M. Joly, avec ses lieutenants, F. Marchand et Bachand. Ce qui donnait à la Chambre de 1867 un cachet de supériorité sur celle des parlements suivants, c'est que seize députés aux Communes l'étaient aussi à Québec en vertu de ce que l'on appelait le double

mandat. On mit fin à ce système en 1872.

A la suite de ces vétérans de la politique et des lettres, s'avancé la pléiade des jeunes, espoir de la patrie. Il y avait, à l'aurore des temps nouveaux, une floraison de talents éclatants qui donnaient les plus belles promesses; toutes n'ont pas été tenues. Hélas! Il y a dans les réalités de la vie beaucoup d'aléa; une ambition légitime de faire leur trouée dans la foule tenait un bon nombre de ces jeunes qui voyaient l'avenir sous les couleurs de l'espérance; d'autres se contentaient de jouir du présent, et le devenir ne leur disait rien; le plaisir de chaque jour et l'heure malheureuse du cocktail, c'était le tout de l'existence pour ces tenants de la bohème.

A l'ouverture de la session de 1867, la première du régime nouveau, presque tous ces futurs hommes d'État, journalistes, ou avocats, se trouvaient à Québec. Il y avait là, à côté des députés, comme une marée montante de l'intelligence humaine: une exubérance de vitalité extraordinaire.

Moi, frais émoulu des bancs du séminaire, je me perdis dans un ravissement étonné. Un courant intellectuel vivace agitait tous ces êtres favorisés de la nature et l'esprit de parti, sans ardeur soit d'un côté, soit de l'autre, n'empêchait pas une cordiale fraternité.

Au premier rang, brillait Chapleau. Quoique jeune encore, il avait conquis une grande popularité. Sa parole ardente, sa superbe tête lamartinienne, sa belle taille lui avaient valu des applaudissements sur une centaine de *hustings* de notre province. De plus, sa renommée s'était accrue de ses grands succès aux assises de la Cour criminelle. Marchand, dépu-

té-journaliste, avait pris place, en face de Chapleau, à la gauche du Président. Excellent garçon, toujours disposé à causer, le futur premier ministre faisait partie de la confraternité des bons vivants (en tout bien tout honneur), les égayant de ses bons mots, de calembours invraisemblables qui auraient fait frémir ses électeurs de Saint-Jean, s'il leur avait été donné de les entendre. Et les journalistes, quelle brillante phalange ! Voici d'abord H tor Fabre, l'homme le plus spirituel — à mon sens — que notre race ait produit ; le plus Français des Canadiens. Il venait de fonder "l'Événement" où chaque jour sa plume alerte laissait une brillante empreinte, au grand ravissement de la galerie. Les hasards de la politique le mirent bientôt aux prises avec Cauchon. Impossible de trouver deux adversaires plus dissemblables de caractère et de méthodes. Chez l'un : pesanteur du style, argumentation sérieuse, avec violence souvent déplacée ; chez l'autre : verbe délié, finesse d'allure, verve légère et soutenue. C'était comme le combat du taureau et de la guêpe ; le premier fonçait sur la seconde qui se débrouait pour ensuite lui enfoncer son aiguillon dans les chairs.

Un autre journaliste éminent, c'était Provencher. Toutes les questions du ressort du publiciste, et d'autres encore, lui étaient familières et avec cela une verve à l'emporte-pièce. Dans les réunions d'amis, celle-ci nous émerveillait en nous faisant crever de rire. C'est lui qui nous disait un jour, après avoir déploré son impécuniosité et celle de ses voisins : "Ah, si nous avions tout l'argent qui nous manque, comme nous serions riches !" Quel dommage qu'un échec politique ait jeté chez lui le découragement ! Ses apti-

tudes lui permettaient d'élever ses aspirations aux plus hauts postes de la carrière. Défait aux élections de 1867, par un adversaire sans instruction, il n'avait pu se résigner à cette humiliation lui si bien préparé à la vie publique.

A côté de Provencher se trouvait Gérin, qui revenait de Paris où il avait fait un stage prolongé dans un journal de la capitale, en compagnie d'écrivains éminents tels que Hervé et Weiss. C'était un ironiste impitoyable qui criblait de traits acérés ceux qui n'avaient pas l'heur de lui plaire. Dansereau, aujourd'hui encore sur pied et maître du journalisme comme alors, dirigeait "La Minerve" après la retraite de Provencher. Modeste, autant que bien averti sur toutes choses, Dansereau a travaillé au succès des autres. Que d'amis il a poussés, soit au Sénat, soit à la magistrature et aux différents ministères, à Québec et à Ottawa ! Il a été la locomotive qui mettait en mouvement le train des arrivistes, et souvent de ceux qui méritaient d'arriver. Mentionnons aussi parmi les débutants de l'époque, M. le sénateur David qui devait fonder *l'Opinion publique*, quelques années plus tard, avec Mousseau en son temps ministre à Ottawa, puis à Québec, et enfin magistrat.

Ce périodique, à la rédaction soignée, eût une vogue extraordinaire. C'est dans ses pages que M. David a publié ses esquisses des hommes de 1837 et ramené l'attention sur les "patriotes" dont les noms allaient sombrer dans un injuste oubli.

Il y avait aussi à Québec des ronds de cuir bien distingués qui auraient été mieux dans leur cadre ailleurs que dans l'administration, souvent un éteignoir de tout talent, avec sa banale monotonie, des plus puissantes facultés.

C'étaient Montpetit, auteur de plusieurs monographies intéressantes, Bureau-Turcotte et l'incomparable Faucher, le meilleur et le plus agréable compagnon de ce temps. Toujours bienveillant, il n'avait que des choses aimables à dire de ses concurrents dans le monde des lettres où sa relation d'un voyage au Mexique et de nombreux travaux historiques lui avaient donné une place distinguée. La bienveillance entre écrivains est assez rare pour que nous en fassions mention en justice pour Faucher. D'une gaieté inépuisable, il était, à Québec, l'âme et la vie des réunions de ces jours lointains. Personne ne possédait comme lui l'art d'enjoindre une anecdote au point que la vérité disparaissait parfois sous les fioritures, mais personne ne s'en plaignait, au contraire.

Je ne voudrais pas oublier mon excellent confrère à "La Minerve", Oscar Dunn. Avec son nom anglais, le plus canadien qu'il fût possible de trouver, comme le prouve son opuscule: "Pourquoi nous sommes Français". A l'époque dont je parle, il était à Québec pour représenter pendant la session "le Courrier de Saint-Hyacinthe". Comme à Provencher, la politique ne lui avait pas souri. Battu à Saint-Hyacinthe en 1872, et plus tard à Soulanges, il avait quitté le journalisme.

A côté de ces bons camarades figurait Royal. C'était un dilettante de la politique qui, après avoir fait ses premières armes à l'*Ordre*, passa ensuite au *Nouveau-Monde*. On le retrouve, aux premiers jours du Manitoba, député à la Chambre de cette province, et plus tard aux Communes à Ottawa. Tous ces avatars le conduisirent au poste suprême à Régina.

On me dira peut-être, vous ne

parlez pas de Laurier? Manquait-il à votre cercle? En effet, notre prestigieux homme d'État, dont l'ardeur ni la voix ne s'éteignent point, grâce à Dieu, ne s'était pas encore révélé au public. Enfoui à Arthabaska, il emmagasinait des forces dans l'étude comme pour sauter plus loin que ses contemporains lorsqu'il n'aurait dans la carrière. A la Chambre d'assemblée, où son premier discours fut un coup de maître, il ne parut qu'en 1871. Comme un grand poète, il se disait peut-être:

Il faut se séparer, pour penser, de la foule
Et s'y confondre pour agir.

Le nom d'Honoré Mercier, qui devait rayonner avec tant d'éclat quelques années plus tard, n'était alors peu connu. Le futur meneur d'hommes, perdu dans une petite étude d'avocat à Saint-Hyacinthe, n'en menait pas large alors dans sa province. Il s'est bien rattrapé plus tard.

A la même époque, la province déplorait l'absence, de son sein, de Louis Fréchette, alors à Chicago. C'est de là que sa muse irritée et irritable lançait les vers violents de la "Voix d'un exilé", dirigés contre les auteurs de la Confédération. Ces diatribes injustes révélaient tout de même un grand poète. Son talent s'est développé et affiné depuis et il a éclipsé, au point de vue de la forme et de l'harmonie du vers, la gloire de Crémazie.

La lyre plus modeste mais aussi harmonieuse de Pamphile Lemay, résonnait en strophes aimables lors de la Confédération, à la Bibliothèque du Parlement de Québec. Tous ses amis font des vœux pour que la verte vieillesse du barde de Lotbinière se prolonge longtemps encore.

Enfin, voici Buies — ou comme il s'appelait familièrement lui-

même, le grand Buies, — qui a fait sa marque avec éclat dans notre littérature. En 1867, il était en Europe, mais son âge indiquait sa place dans le mouvement intellectuel de l'époque. Ce fut un de nos plus forts satiristes, et aussi un écrivain sérieux : témoin, son *Outaouais Supérieur, Le Lac Saint-Jean, Au portique des Laurentides*. Il lui était difficile de se défendre de son penchant à la plaisanterie, même lorsque le sujet ne s'y prêtait pas. Dans une monographie sur les ressources de la province de Québec, il parle des animaux à fourrures, et entre autres du Renard bleu, "quadrupède qui n'a aucun rapport avec le parti de ce nom." Il m'écrivait, parfois, des lettres pour coller un paquet de ses volumes à la Bibliothèque du Parlement et toujours il donnait à ses missives une forme piquante, originale. Ainsi ce billet : "Alfred, je pars pour mes vacances et je n'ai pas le sou. Achète-moi, sans faute, vingt-cinq "Outaouais Supérieur", vingt-cinq "Portiques des Laurentides", enfin vingt-cinq n'importe quoi, mais achète. N'hésite pas, si tes réglemens s'y objectent, marche quand même, promets-toi pour moi.

* * *

Pourquoi ce changement de régime dont il vient d'être question? Les hommes d'État du temps voyant avec effroi que l'union des deux provinces devenait de plus en plus impraticable, conçurent le projet de constituer un nouvel ordre de choses qui, rendant chaque province indépendante de ses voisines en ce qui regardait ses droits civils, mettrait fin aux querelles qui avaient presque mis aux prises le Haut et le Bas Canada. On sait que le jour où la première de ces provinces vit dans ses limites une population supé-

rieure à celle de sa voisine, elle voulut faire prévaloir partout sa volonté. Le Haut-Canada réclama au Parlement une représentation basée sur le nombre de citoyens. Comme le Bas-Canada était entré dans l'union de 1840, avec autant de députés que le Haut, bien que sa population fût plus considérable que celle de son voisin, il combattit le projet d'asservissement imaginé par Georges Brown et ses amis. Il ne sera pas hors de propos de faire remarquer que les fauteurs de troubles en notre pays sont toujours sortis du sein de certaines coteries qui ne peuvent pas se rendre à l'idée que la race française doit vivre ici sur un pied d'égalité avec les *British subjects*.

Voilà pourquoi toutes nos évolutions politiques ont eu pour cause la nécessité d'enrayer les projets de ces hommes à courte vue, inspirés par un fanatisme sectaire.

Au lendemain de la conquête, les émigrés des Iles britanniques au Canada ne pouvaient pas concevoir — même en face des traités—que nous eussions les mêmes droits qu'eux. Et quelles intrigues ne montèrent-ils point contre nos ancêtres pour les asservir! Heureusement que des gouverneurs à vues larges comme Murray et Carleton se trouvèrent à point pour les déjouer. Et puis, la lutte continue sous la constitution de 1791. Celle de 1840, imaginée pour donner gain de cause aux anti-Français, tourne à notre avantage, et c'est pour le faire disparaître que Brown veut la réformer en donnant une représentation plus forte à ses amis nos ennemis.

La Confédération fut instituée pour faire échec à ce projet perfide. Au point de vue des intérêts matériels, la constitution de

1867 a tenu ses promesses. Aucun pays au monde n'a vu ses ressources mises en valeur avec plus de succès. Le commerce qui, en 1867, représentait — importations et exportations comprises — \$25,000,000, se chiff. : aujourd'hui, en montant global à plus d'un billion. De 1896 à 1900 il a augmenté de 249%. Le Canada s'étend aujourd'hui, avec ses neuf provinces — de l'Atlantique au Pacifique. Notre premier transports continental, avec ses transports maritimes encerclant presque le monde constitue dans son ensemble la plus puissante compagnie de ce genre de l'univers.

Au point de vue de Québec seulement, la Confédération ne

nous laisse guère à désirer. Avec notre parlement, nous jouissons des libertés civiles et politiques les plus larges qu'il soit possible de désirer. Le point noir à l'horizon, c'est que nous étant solidarisés avec les minorités françaises des autres provinces, nous ne pouvons les voir aux prises avec les difficultés scolaires qui les affligent, sans prendre notre part de cette affliction. Où est le remède?

Espérons que le soleil de la justice finira par pénétrer de ses rayons bienfaisants l'esprit de nos adversaires pour leur inspirer des sentiments plus équitables, plus élevés que ceux qui les animent depuis quelques années.

A. D. DECELLES.

L'esprit des autres. — Un examinateur interrogeait un apprenti bachelier.

— Citez-moi donc, monsieur, quelques corps gras ?

— La graisse.

— Naturellement. Et ensuite ?

— La glycérine.

— Soit. Vous n'en connaissez pas d'autres ?

Le candidat resta muet.

— Eh bien, monsieur, poursuit l'examinateur, et l'huile ?

— L'huile, monsieur, mais ce n'est pas gras, reprit le candidat interloqué, puisqu'on peut en manger le vendredi.

Méprise. — Un photographe est appelé dans une maison pour reproduire les traits d'un décédé.

Il dispose l'objectif en face du défunt, puis, emporté par la force de l'habitude, il murmure : "Attention, ne bougeons plus !

QUELLE EST L'ORIGINE DU MOT "CANARD" ?

Le mot est devenu courant pour désigner une fausse nouvelle donnée par un journal à court de copie. Voici comment on explique l'origine de ce terme bizarre :

Ce serait un membre de l'Académie royale de Belgique, Cornéliussen, qui l'aurait mis en circulation. Il fit ra-

conter par un journal dont il voulait se moquer, l'expérience suivante, destinée à démontrer la voracité du canard. Vingt de ces animaux avaient été réunis dans la même basse-cour. Le premier jour, on bacha menu l'un d'eux, avec le bec, les plumes et les pattes, puis on le servit aux dix-neuf autres, qui l'avalèrent gloutonnement. Chaque jour, de même, un des canards servit de pâture à ses camarades survivants... jusqu'à ce qu'il n'en restât plus qu'un, lequel se trouva ainsi avoir dévoré, en dix-neuf jours, dix-neuf de ses semblables.

Cette histoire eut un si vif succès que le mot resta, et eut la fortune que l'on sait.

Bizarre! — Quand, par politesse, on dépose des cartes chez ses amis, on leur fait des cornes.

Courtoisie. — Massenet était, avec ses collaborateurs de tout ordre, d'une bonté et d'une douceur infinies, et no leur falsait ses observations qu'avec la plus grande politesse.

Un jour qu'on répétait *Bacchus* à l'Opéra, ayant quelques observations à formuler aux musiciens, il cherchait un moyen de les faire recommencer sans leur dire que la répétition n'avait pas très bien marché.

— C'est très bien, très bien, dit-il doucement à M. Vidal qui conduisait. Mais... supposez qu'on vous ait crié : bis.

M. Vidal comprit et fit recommencer le morceau.

VARIÉTÉS

HISTOIRE—GÉOGRAPHIE—SCIENCES—INVENTIONS

A PROPOS DE LA QUESTION BILINGUE

COMMENT CERTAINS ANGLAIS DU CANADA SAVENT APPRÉCIER LES
CANADIENS-FRANÇAIS ET LE RÔLE QU'ILS JOUENT DANS LA
CONFÉDÉRATION,



Dites-donc, maman, combien de temps, à peu près, me faudrait-il pour que je devienne un Français, à supposer que j'aie beaucoup de talent ?

La vignette amusante ci-dessus, tirée d'un des derniers numéros du "Life" de New-York, et qui est manifestement inspirée par l'exemple si héroïque que donne présentement la France dans la grande tourmente européenne, résume bien l'esprit d'une conférence qui a fait sur ces derniers mois beaucoup de bruit au Canada, et qui a récemment été prononcée à Vancouver, C. B., par M. Donald Downie, avocat, à propos de la question bilingue et de la campagne d'accusations idiotes inaugurée par les journaux de Toronto contre les Canadiens-Français.

Nous prenons plaisir à détacher de cette conférence les passages si caractéristiques suivants, auxquels nous sommes certains que nos lecteurs s'intéresseront grandement :

Le sujet dont je veux vous entretenir ne saurait être plus opportun. Je veux parler de la vieille province de Québec, et de notre population française. Ce sera seulement une défense en peu de mots, et de façon très imparfaite, mais cependant une défense affectueuse du Canada français et de sa langue.

Il est des gens parmi nous qui croient sincèrement que notre démocratie est aujourd'hui en péril... L'autre jour, quelqu'un m'arrêtait dans la rue en me faisant cette observation: "Eh bien, vous, le champion de la race française. Qu'avez-vous à dire des privilèges spéciaux de cette race, quand vous voyez que si peu d'entre eux ont offert leurs services pour aller combattre avec les nôtres en Europe?"

A cela j'ai répondu que toute une division de 20 régiments pourrait être facilement levée parmi la population virile et énergique des Canadiens-Français, pourvu qu'on sache seulement comment s'y prendre. Il faut abandonner, vis-à-vis d'eux, les méthodes habituellement en usage parmi nos sergents recruteurs. Ce n'est pas ainsi que Kitchener a procédé pour lever ses millions d'hommes, d'un autre côté la législation vexatoire d'Ontario à l'égard du français n'était guère de nature à soulever l'enthousiasme d'une race orgueilleuse, qui ne doit plus être considérée comme une race conquise.

On m'a aussi demandé sérieusement si je ne croyais pas que cette race avait pu dégénérer dans le Nouveau-Monde. Sans hésitation, j'ai répondu: Non. "Bien au contraire, j'ai dit que le même esprit que celui qui animait les farouches défenseurs de Verdun pourrait facilement se retrouver parmi ces Canadiens Britanniques de langue française dont les noms, chose étrange, se rencontrent si souvent aujourd'hui dans les listes de ceux qui ont succombé sur le champ d'honneur.

Pour le plus grand avantage de tous ceux qui désireraient être renseignés sur cette Terra Incognita qui se nomme la province de Québec; pour la plus grande édification de mes collègues de Mont-

réal et de Toronto qui persistent à entretenir des griefs anti-français, et qui peut-être songent à faire les prochaines élections en lançant le cri de guerre: "A bas les Canadiens-Français," je répondrai simplement ceci: "Mes chers amis, vous ne savez pas ce que vous dites." Si le drapeau étoilé ne flotte pas aujourd'hui depuis le golfe du Mexique jusqu'au cercle arctique, vous le devez à ces mêmes Canadiens-Français pour lesquels vous affichez présentement tant de mépris, et qui cependant eurent assez d'intelligence pour voir dans le temps où pouvaient être leurs intérêts. Nous n'avons jamais essayé d'apprécier ni de comprendre les méthodes intellectuelles, la langue et la mentalité de cette race tant décriée, qui nous est sous plusieurs rapports bien supérieure, et qui nous est restée aussi étrangère et même aussi antipathique que l'était autrefois la vieille race normande pour les Saxons. Une race, sans doute moins favorisée que la nôtre sous le rapport matériel et la prospérité commerciale, mais supérieure, j'oserais dire, sous le rapport du tempérament artistique et de la culture intellectuelle, en musique, en littérature, en art oratoire, etc. Supérieure, surtout, quand on considère ce qui doit constituer le bon citoyen, aux Suédois, Bulgares, Magyars, Bohémiens, Autrichiens, Polonais et Grecs qui nous arrivent de tous côtés, au même titre que leurs ancêtres Gallo-Latins étaient bien supérieurs aux Barbares des premiers temps de l'Europe.

A ce sujet, on nous fait remarquer que si nous perpétuons ici la langue française, les autres pays auront le droit de nous demander la même chose pour leurs différentes langues, et qu'alors nous aurions ici avant longtemps un nouvel empire autrichien avec sa macédoine de peuples.

La dette que nous devons aux Canadiens-Français est bien autre chose que ce que nous pouvons devoir aux autres races qui entrent présentement dans notre population. Non seulement ce sont eux qui nous ont conquis les libertés dont nous jouissons. Ils ont constitué non seulement la race dominante. Ce sont eux qui ont été pour ainsi dire le Canada, à l'époque la plus critique de l'histoire coloniale britannique. Depuis 380 ans, ce sont eux qui sont les véritables enfants du sol. Ils ont des racines profondes dans le passé. Ils sont une race sédentaire. Ce ne sont pas des nomades. Leurs traditions romantiques, leurs vieilles coutumes, leurs lois, leur langue, leurs terres, leurs paroisses, leur gouvernement local et provincial, leur vie sociale si simple, leurs affections de famille, leurs vertus domestiques, leur fécondité, leur frugalité et leur contentement, tout cela et leur religion les met absolument à part de la Confédération. Mais où trouverait-on qu'il y ait là, pour la sûreté de l'Etat, le moindre trait mesquin ou dangereux? S'il s'agissait de défendre ce sol qui leur est si cher, ils se lèveraient comme un seul homme. Les récalcitrants ne seraient pas assez nombreux pour constituer une garde de caporal.

Et cependant, bon nombre de mes savants amis, confrères et juges anglo-canadiens poussent l'illogisme jusqu'à comparer leur cas, ou leur langue ou leur marque spéciale de patriotisme à ceux de toutes les hordes de réfugiés hongrois, galiciens, calabrais qui nous arrivent de tous côtés. Ils nous demandent, oubliant en cela l'esprit de tolérance dont l'Angleterre a toujours fait preuve à l'égard des différentes races constituant son immense empire, de bannir parmi nous le français comme langue statutaire et d'en

finir avec les écoles séparées. La réponse à une semblable demande est si simple qu'il semble que ce soit tout simplement enfoncer une porte ouverte.

Vous ne voulez plus avoir, dites-vous, qu'une seule langue au Canada. Et vous projetez, de gaieté de cœur, de forcer un peuple de deux millions à oublier sa langue si douce et si polie et à ne plus parler que notre langue plus rude et plus énergique. Eh bien, messieurs, ils sont en train de l'apprendre, cette langue anglaise, bien plus effectivement que si nous les y forcions. La coercition a-t-elle bien réussi, pensez-vous, au Kaiser, en Pologne et en Alsace? Mais cependant, vous préférez ces méthodes à celles pour lesquelles nous sommes présentement à dépenser des millions afin que la langue et les institutions françaises ne périssent pas en Belgique.

Les Canadiens-Français forment peut-être le quart de la population du Canada. Et il n'y a pas, dans ce grand Dominion, un élément plus facile à gouverner, ni qui présente plus de garanties d'ordre et de stabilité... Le Canadien-Français demande peu de chose au gouvernement, et c'est qu'on le laisse tranquille. Les qualités qu'il possède sont les mêmes que celles qui ont fait la fortune de la vieille France. Mais, de même que le coloris d'un tableau dépend en grande partie de son cadre, de même n'y a-t-il qu'un seul moyen de savoir à quoi nous en tenir exactement sur nos compatriotes canadiens de la province de Québec. et ce moyen, c'est d'apprendre leur langue et d'aller les voir chez eux.

Nous avons certainement quelque chose de mieux à faire, en ces jours critiques traversés par l'empire britannique, que de nous quereller avec nos compatriotes de langue française au sujet de la manière d'élever leurs enfants.

Mais la population du Canada est d'environ huit millions. Tous ces gens-là ne sont pas des francophobes, et j'ajouterais avec Carlyle que j'espère bien qu'ils ne sont pas non plus tous des imbéciles.... Les émigrés, je le répète, nous arrivent de tous les points de l'Europe, et nous les encourageons. Jusque là, fort bien. Il faut que nos terres si riches soient cultivées. Mais nous avons parmi nous une vieille race latine de l'ascendance la plus pure. C'est une race agricole, sans la moindre trace de sang étranger ou impur. Et cependant, tel est le fanatisme imbécile d'une certaine coterie de protestants qu'on voudrait faire de ces sujets dévoués et loyaux des ennemis irréconciliables. Est-ce là de l'Impérialisme bien entendu. Est-ce là faire preuve de cet esprit de liberté civile et religieuse qui a toujours été le mot d'ordre de la France et de l'Angleterre depuis des temps immémoriaux ?....

Un malentendu très grave s'est élevé dans Ontario et ailleurs quant à l'objet que pouvaient avoir nos compatriotes canadiens-français, et au danger que pouvait présenter l'enseignement de deux langues dans leurs écoles et dans celles des autres provinces. Mais cependant, celui qui possède ces deux langues statuaires possède assurément les plaisirs intellectuels, sinon même l'utilité de deux hommes. Demandez à notre Gouverneur Général ce qu'il en pense. Demandez aussi à nos hommes de lettres, à nos hommes d'Etat, à nos juristes ce qu'ils en pensent. Et puisque ces deux langues sont statutaires ; puisqu'il est admis que le français constitue une sorte de signe maçonnique auquel se reconnaissent les gens cultivés, un signe auquel depuis des siècles tous les gens qui ont cultivé le goût des belles choses se reconnaissent en quelque

partie du globe qu'ils se rencontrent ; alors, pourquoi nos excellents amis les Orangistes d'Ontario, obéissant à leurs seuls préjugés de race et de religion, désirent-ils priver les petits Canadiens-Français ainsi que leurs propres enfants du plaisir mental ainsi que de l'utilité publique qui résulte de la possession de ces deux langues, oubliant ainsi que les Canadiens-Français sont de bien plus anciens citoyens qu'eux, et qu'ils sont certainement leurs égaux, sinon même leurs supérieurs en fait de patriotisme.

Est-ce vraiment le temps d'agir de la sorte quand nous voyons qu'en Angleterre, avec le véritable esprit de libéralisme qui les caractérise là-bas, on est à faire des efforts pour que, dorénavant, la langue française soit mise sur le même pied que l'anglais dans toutes les écoles ?...

Mais parlons maintenant de la France et de son génie.... Il en est des nations comme des individus. Elles ont une âme et elles ont des traits qui leur sont propres. C'est l'âme de l'individu ou de la nation qui détermine son importance. La Grèce et Rome, géographiquement parlant, sont disparues, mais leur âme existe toujours.... Dans les temps modernes, la France et la Grande-Bretagne continuent le rôle de la Grèce et de Rome, et en sont les héritiers et les successeurs.... Toutes les nations, sauf une, désirent le bien de la France, car toutes les nations lui doivent quelque chose. On y gagne toujours à la connaître, mais pour cela il faut connaître sa langue, ainsi que la place qu'elle tient dans l'histoire du monde.

En tout ce qui concerne l'affranchissement de l'intelligence, dans le développement des arts et des sciences, dans l'évolution de la dé-

mocratie et de la liberté politique, la France reste la source où toutes les autres nations ont puisé. Et même la nation puissante et implacable qui lui fait présentement la guerre, est manifestement inspirée par le génie militaire d'un de ses fils les plus grands et les plus célèbres.

La France est par excellence la nation des nobles enthousiasmes et c'est la France qui la première nous a enseigné ce que signifiaient véritablement les grands mots de chevalerie, gloire, liberté et humanité.

Je demandais une fois à une dame combien de fils elle avait, et elle me répondit qu'elle en avait deux vivants, et un autre qui habitait Toronto.

Nous ne sommes certainement pas sans reproches, nous autres, Anglais et citoyens britanniques que nous sommes, quant à ce qui se passe présentement en Europe. La situation actuelle est due à nos tendances germanophiles et au manque de prévoyance de nos hommes d'Etat britanniques. Dans notre mépris pour la culture étrangère, et surtout pour la culture latine nous nous sommes montrés Saxons. Bien plus, nous avons été

des Teutons. Des préjugés nous aveuglaient, dus à notre aveuglement germanophile, et à notre francophobie traditionnelle et imbécile. Nous n'avons pas compris ce qu'étaient les Français, ni en Europe ni en Amérique. Nous ferions aussi bien de l'admettre une fois pour toutes, bien que peu d'écrivains politiques aiment à reconnaître cette vérité. Mais cette confession va nous faire maintenant du bien. Nous avons refusé la main que la France nous tendait, et nous avons expié chèrement ce manque de prévoyance.

La France, quoi qu'on en dise, reste en quelque sorte l'unique dépôt de la culture du monde entier. Elle n'est pas seulement suprême aujourd'hui dans un grand nombre d'arts, mais elle compte aussi au premier rang dans tous. Et si toutes les nations d'Europe devaient périr, sauf une seule, et que l'on eût à faire choix de cette nation pour continuer l'œuvre de la civilisation, celle-là serait sûrement la France.

Pour me résumer, rappelons-nous toujours cette parole de Henri de Bornier: "Chaque homme, dit-il, a deux pays: le sien et puis la France."

• • •

Le choix du mot. — On nous envoie la copie textuelle d'une inscription relevée sur l'une des portes d'un patronage où se donnent de temps à autre des séances familiales:

Cette entrée est exclusivement réservée à la sortie.

SAVOIR

LE FILS, *posant une vingtième question à son père.* — Papa, est-ce que tu sais...

LE PÈRE, *excédé* — Non, je ne sais pas.

LE FILS. — Qu'est-ce que tu ne sais?

LE PÈRE. — Je ne sais pas la réponse à ce que tu vas me demander.

LE FILS. — Mais, papa, tu ne sais pas ce que je vais te demander!

LE PÈRE. — Naturellement.

LE FILS. — Alors, comment sais-tu que tu ne sais pas ce que c'est?

LE PÈRE. — Je ne sais pas ce que c'est que je ne sais pas; mais tout de même je sais que je ne le sais pas.

LE FILS. — Mais papa, si tu ne sais pas ce que c'est que tu ne sais pas, comment sais-tu que tu ne sais pas? Si tu ne sais pas ce que c'est, il me semble que tu ne peux pas savoir si tu le sais ou si tu ne le sais pas!

LE PÈRE. — Je sais que je ne le sais pas, parce que je ne sais pas répondre à toutes tes questions impossibles.

LE FILS. — Mais, papa...

LE PÈRE. — Finissons-en. Qu'est-ce que tu veux savoir?

LE FILS. — Est-ce que tu sais si... si le... si la... Ah! ben, moi, je ne sais plus.

ON N'A PAS LE DROIT D'ATTAQUER LES CANADIENS-FRANCAIS

C'est ce que M. J. K. FORAN, avocat, écrit à l' "Ottawa Citizen" à propos du recrutement de nos compatriotes.

Le "Citizen" d'Ottawa, publiait le 7 novembre 1916, une lettre de M. J. K. Foran, C. R., au sujet de l'enrôlement des Canadiens-français, dont voici la traduction :

"On a défini le patriotisme ! l'amour de son pays. Toute médaille a son avers et son revers et trop souvent la haine du pays d'une autre personne est incluse par quelques patriotes dans l'amour de leur propre pays. A mon avis l'une annule l'autre. Pour être patriote, il est loin d'être nécessaire de décrier et de rapetisser tous ceux qui ne sont pas de notre propre race. Seuls les très petits hommes, qui n'ont que de très petits horizons, croient devoir attester leur amour pour leur propre pays, en méjugeant, insultant et ridiculisant ceux à qui il n'a pas été donné d'appartenir à leur race spéciale ou à leur propre pays.

En ce qui concerne le Canada, je considère que cette façon de manifester l'amour de son pays, est essentiellement du canadianisme anti-canadien. De même qu'attaquer, condamner, déprécier et insulter ceux qui ne professent pas les mêmes doctrines que nous, c'est le pire type du christianisme anti-chrétien.

On a dit et écrit tant de choses, depuis un an, à propos des Canadiens-français et de la guerre, à propos de leur manque d'enthousiasme, de leur répugnance à s'enrôler, de leurs sentiments non patriotiques et de toutes sortes de choses de ce genre, qu'il est grandement temps, pour la grande cause de la liberté humaine, d'arrêter le débordement de ces insanités.

Etant en relations presque constantes avec la province de Québec, ayant la prétention de comprendre et d'apprécier la mentalité canadienne-française, et m'étant informé aussi bien dans les villes que dans les campagnes de cette province, j'en suis arrivé à la conviction que, s'il y a réellement quelque disproportion dans les enrôlements, cela est dû plutôt aux critiques constantes et injustifiables de l'Ontario, qu'aux plus violentes diatribes contre le recrutement des plus enrégés des agitateurs nationalistes.

Les Canadiens-français s'entendent dire constamment par les journaux, qu'ils ne sont que des embusqués; qu'ils n'ont aucun enthousiasme pour la cause; qu'ils ont failli à faire leur part; qu'ils méritent d'être ostracisés; et l'on

TROUSSES A SOULIERS. — On se sert à cette fin des vieux manteaux de caoutchouc. Faire la trousse sous forme d'enveloppe, border avec un galon et attacher la patte au moyen d'un crochet à bascule et d'un œil.

voudrait qu'ils devinssent d'un enthousiasme sans bornes sous le coup de ces insultes. C'est du patriotisme du revers de la médaille, qui n'a même pas l'excuse d'avoir l'avers à son crédit.

Ces attaques sont-elles méritées? Voyons. Malgré cette hostilité manifeste contre leur race, leur langue, leurs traditions, nous trouvons que le premier contingent canadien comprenait 5,000 volontaires canadiens-français. Depuis lors, six bataillons canadiens-français (7,200 hommes) ont été levés dans la province de Québec. Un quart au moins des bataillons anglais et écossais recrutés dans la province de Québec se compose de Canadiens-français. Les provinces maritimes ont fourni un bataillon de 1,200 hommes, tous canadien-français, et l'on en trouve plus de 2,000 dans les autres régions de la même province. Or l'Ontario et l'Ouest comptent plus de 4,000 Canadiens-français dans leurs différents régiments soi-disant anglais. Ajoutons encore les Canadiens-français du service médical, les pionniers, les forestiers (et ils forment 90 pour cent de ces corps) et nous avons plus de 40,000 Canadiens-français enrôlés déjà, et dont la plupart sont au front.

En prenant pour base le recensement de 1911, la proportion des Canadiens-français est de 1.7, tandis que celle des Canadiens-anglais est de 1.9 pour cent.

Je ne voudrais pas ennuyer le lecteur de longues statistiques, et il semble que les chiffres qui précèdent devraient suffire à faire taire ces gens qui se décernent le titre de patriotes, dont les flèches empoisonnées visent constamment les Canadiens-français, principalement ceux de Québec. C'est la preuve, chez eux, d'un bien triste genre de patriotisme, et cela produit les pires résultats pour le Canada et pour l'Empire.

Aux cris grèles de ces calomnieux, la réponse vient en accents de tonnerre des bords de la Marne, de Langemarck, de Saint-Julien et d'Ypres; et la bravoure canadienne-française qui a sauvé le Canada en 1812, s'est révélée de nouveau dans le tourbillon mortel qui dévaste les Flandres et la France.

Tâchez de comprendre la mentalité canadienne-française avant de vous risquer à la critiquer; et une fois que vous la comprendrez, vous serez trop éclairé pour continuer vos critiques.

SECONDE CATASTROPHE DU PONT DE QUEBEC

Le génie civil qui croyait remporter un grand triomphe le 11 septembre dernier, a subi ce jour-là un terrible échec, lorsque l'énorme tablier central du Pont de Québec s'est écroulé devant des milliers de spectateurs accourus de tous les points du Canada et des Etats-Unis.

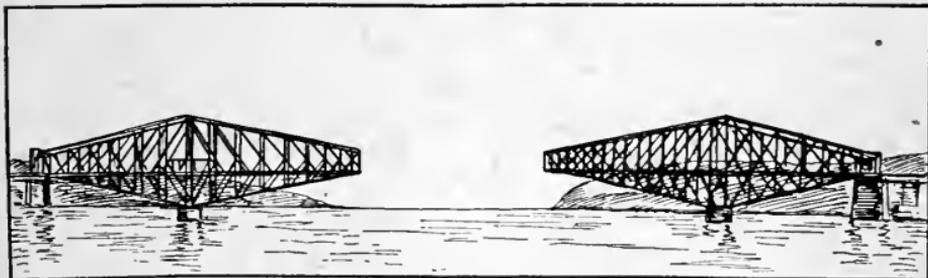
Ce terrible désastre qui, par son ampleur et sa soudaineté foudroyante, rappelle celui de 1907, a pris parmi nous presque les propor-

tions d'une catastrophe nationale, à tel point même qu'on est maintenant à se demander sérieusement si nous verrons jamais l'achèvement de cette œuvre gigantesque.

A quoi faut-il attribuer ce nouveau désastre? La St. Lawrence Bridge Company, qui avait la direction de l'entreprise, affirme que tous ses calculs étaient rigoureusement établis, et que seul un malheureux hasard a été la cause de la catastrophe. Une pièce maîtresse

se, reposant sur la poutre qui servait à soutenir la travée centrale, s'est rompue, voilà tout. On en sera quitte pour reprendre la pose de la travée centrale dans l'état où elle était précédemment. Il ne sera pas même nécessaire, paraît-il, de toucher en rien aux deux cantilevers qui ont merveilleusement résisté à l'effroyable tension à laquelle ils ont été soumis, et qui sont absolument dans le même

charpente métallique construite pour se dresser dans les airs git sous deux cents pieds d'eau, d'où il est vraisemblable qu'on ne pourra jamais la remonter. Il semble, à tout le moins, que les ingénieurs chargés de l'entreprise, ont dû manquer singulièrement de clairvoyance pour permettre à une pareille catastrophe de se produire deux fois à onze ans à peine d'intervalle, et ils ont alors cruelle-



Le pont de Québec, tel qu'il est actuellement.

état qu'avant le 11 septembre dernier.

On a rappelé cependant à ce propos que, du temps que feu Honoré Mercier était premier ministre de la province de Québec, un volumineux dossier au sujet de la construction d'un pont suspendu au Cap Rouge avait été envoyé à Paris au célèbre ingénieur Eiffel, avec prière de donner là-dessus son avis. M. Eiffel aurait répondu à M. Mercier que ce n'était peut-être pas une entreprise impossible, parce que le génie civil faisait sans cesse de grands progrès, mais qu'elle lui paraissait cependant excessivement hasardeuse. Et il aurait ajouté que, dans tous les cas, la pose de la travée centrale constituerait une opération si difficile qu'il ne voyait pas comment on pourrait l'effectuer avec succès.

De longtemps, sans doute, les hommes de science ne s'accorderont pas sur la cause immédiate de ce grand désastre. Et tandis que l'on débat ces points, l'immense

ment expié les témoignages d'admiration universelle que leur avaient déjà gagnés par l'univers entier la régularité et la rapidité avec laquelle s'étaient poursuivis les travaux. La réclame faite autour de ce pont, qu'on avait représenté comme devant être la huitième merveille du monde, n'est certes pas maintenant de nature à faire une publicité enviable au Canada et à ses industries. Et c'est là un aspect de la dernière catastrophe qu'il convient de signaler entre plusieurs? Nous ajouterons que ce n'est pas le moins important, puisqu'il met en cause la réputation même du Canada.

HISTORIQUE DU PROJET.

Le projet de construction d'un pont à Québec ou dans les environs date déjà d'assez longtemps, car c'est en 1867 que s'est constituée la première compagnie pour mettre ce projet à exécution. Les promoteurs de cette compagnie, qui n'exista jamais ailleurs que

sur le papier, se contentèrent de discuter le choix de l'emplacement du pont, sans en arriver à aucune décision.

Enfin, en 1896, après l'arrivée du gouvernement Laurier au pouvoir, une compagnie québécoise se forma pour mener à bien cette entreprise. Elle se mit immédiatement à l'œuvre, fit souscrire du capital, obtint des subsides des gouvernements, décida du choix de l'emplacement et fit faire des travaux de sondage en 1897 et en 1898. Ces travaux achevés, l'entreprise fut ensuite accordée à la compagnie J. T. et M. P. Davis pour la construction des piliers en pierre.

Les travaux de MM. Davis étaient commencés depuis longtemps lorsque la pierre angulaire du premier pilier fut posée solennellement en 1900 par feu M. Blair, alors ministre des chemins de fer du Canada.

En 1902, l'entreprise pour la superstructure d'acier fut adjugée à la "Phoenix Bridge Co." Les travaux se poursuivirent activement jusqu'en 1907. Ils furent malheureusement interrompus par l'épouvantable catastrophe du 27 août 1907 où périrent 80 personnes, les unes noyées, les autres broyées entre les pièces d'acier.

REPRISE DU PROJET

Dès le lendemain de cette catastrophe, le gouvernement fédéral annonçait qu'il se chargeait de cette entreprise qu'il considérait nationale. Il fallut cependant beaucoup de temps pour déblayer les amas d'acier tordu de la partie sud du pont qui était tombée. On jugea aussi que les plans de l'ancien pont étaient défectueux et il fallut en faire d'autres. Toutes les précautions furent prises pour que la catastrophe de 1907 ne se répât pas.

En 1912, la compagnie J. T. et M. P. Davis fut chargée de la construction des piliers. Les anciens piliers furent démolis et remplacés par des nouveaux. Ce travail fut terminé en 1914.

L'entreprise pour la structure d'acier fut adjugée en 1912 à une compagnie canadienne, cette fois, la "St. Lawrence Bridge Co.", de Montréal. Cette compagnie commença en 1913 la fabrication des pièces d'acier, dans ses usines à Montréal, travaux qui employèrent 500 hommes durant trois ans.

La compagnie commença en 1913 la construction des approches du pont, mais ce n'est qu'en 1914 qu'elle commença à poser les pièces du pont proprement dit. Dans l'automne de 1915, le "cantilever" de la rive nord était terminé et celui de la rive gauche était passablement avancé, plus de la moitié étant faite.

Au mois d'avril dernier, lorsque les travaux furent repris, il ne restait plus à terminer que le bras "cantilever" de la rive gauche, ainsi que la travée centrale destinée à relier les deux bras et qui devait être mise en position le 11 septembre dernier. On sait le reste, et comment aussi on a pu dire que, ce jour-là, nos ingénieurs avaient subi un nouveau désastre qui risquait fort, cette fois, d'être pour eux un véritable Waterloo.

UNE DES MERVEILLES DE LA TERRE.

Le pont de Québec sera le plus grand pont suspendu de l'univers entier. La partie comprise entre les deux piliers, c'est-à-dire celle qui sera suspendue au-dessus du fleuve, a une longueur de 1,800 pieds. Un seul pont dans tout l'univers peut être comparé au pont de Québec : le pont de Forth, en Ecosse, dont la partie supé-

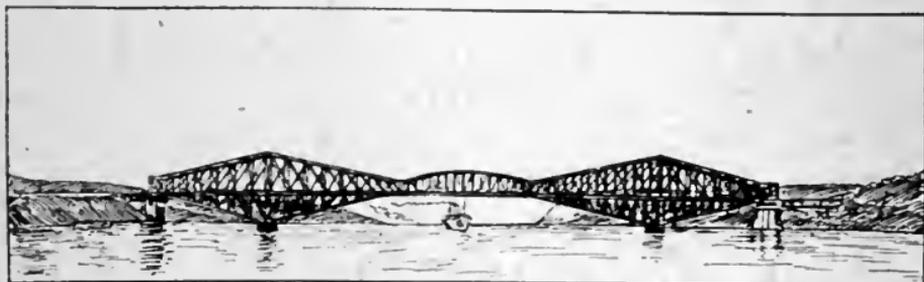
rieure a une longueur de 1,700 pieds. La largeur du pont de Québec est de 88 pieds, celle du pont qui s'est écroulé en 1907 était de 77 pieds. Il aura deux voies de chemin de fer et deux passages pour les piétons. Au centre du pont on a laissé un espace vide, ce qui permettra plus tard de construire une ligne de tramway ou de faire un chemin pour les voitures. Le pont est à cent cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer haute, ce qui per-

et structure d'acier, s'élevait en septembre dernier à environ \$17,000,000.

L'ancien pont de Québec, ou plutôt ce qui devait être le pont de Québec, devait peser 36,000 tonnes. Jusqu'à la catastrophe de 1907, on y avait déjà dépensé plus de \$7,000,000.

Longueur totale du pont, d'une rive à l'autre, 3,239 pieds.

Distance entre les deux piliers principaux du centre, 1,800 pieds.



Le pont de Québec, tel qu'il paraîtra, quand il sera terminé.

mettra aux plus gros navires qui naviguent sur le Saint-Laurent de passer au-dessous sans avoir à craindre aucun accident.

Il a fallu pour construire ce pont 66,000 tonnes d'acier alors qu'il en aurait fallu 35,000 tonnes pour celui qui s'est écroulé il y a quelques années, ce qui prouve que les dimensions du nouveau pont ont été considérablement augmentées. L'approche du nord a une longueur de 269 pieds, celle du sud a 140 pieds de long et les deux bras de chaque côté ont une longueur de 515 pieds chacun. Si l'on ajoute à cela la longueur de la partie centrale, qui devait être mise en place au mois de septembre, on arrive à un total de 3,239 pieds pour la longueur du pont d'une rive à l'autre, ce qui est un peu plus des deux tiers d'un mille.

Le poids total du pont est de 65,000 tonnes, ou 130 millions de livres. Le coût total, fondations

Longueur du bras d'ancrage, 515 pieds.

Longueur du bras "cantilever," 580 pieds.

Longueur du "span" suspendu, 640 pieds.

Hauteur du "span" suspendu, 110 pieds.

Hauteur de chacune des deux tours, 310 pieds, au-dessus des plus hautes eaux.

Hauteur du tablier, 150. pieds au-dessus des plus hautes eaux.

Largeur du pont, 88 pieds.

Poids total de la structure d'acier, 65,000 tonnes, réparties comme suit :

"Cantilevers," 58,000 tonnes.

"Span" suspendu 5,500 tonnes.

Approches, 1,500 tonnes.

Total, 65,000 tonnes.

LA HAUSSE DU COUT DE LA VIE

Comment Montréal pourrait en partie résoudre le problème.

Sommes-nous en train de devenir, à l'instar de ce qui se passe aux États-Unis et en divers autres pays, une population plutôt urbaine que rurale ? On le croirait du moins, à ne considérer que Montréal, dont le développement de population a été si prodigieux depuis quelques années. Le chiffre en dépasse actuellement 750,000 et marche rapidement vers le million.

Nos campagnes se dépeuplent, ou du moins restent à peu près stationnaires. Tel est le cri alarmant qu'on entend de tous côtés. Ne serait-ce pas là, par hasard, qu'il faudrait chercher la raison principale du renchérissement anormal du coût de la vie en notre pays ? Le fait n'aurait rien de si étonnant, puisqu'enfin les prix, en quelque lieu qu'on se trouve, sont toujours régis par la loi économique de l'offre et de la demande. Les producteurs dépassent-ils le nombre des consommateurs, les prix baissent ; et par contre, y a-t-il plus de consommateurs que de producteurs, les prix s'élèvent. Sans doute, la guerre européenne a bien contribué pour une large part à nous faire payer plus cher tout ce dont nous avons besoin. Mais cette hausse n'aurait dû porter que sur des matières premières comme la laine, le cuir, les métaux, et autres produits similaires servant à alimenter l'industrie, et non pas sur les vivres dont il semble que, en un pays immense et essentiellement agricole comme le Canada, qui pourrait facilement nourrir 50 ou 60 millions d'habitants, nous devrions avoir surabondance.

Eh bien, c'est là précisément le mal dont nous souffrons le plus. On dirait même, tant ce mal se

précise et s'accroît, que le Canada est à la veille de manquer de vivres. Or, heureusement, c'est encore loin d'être le cas. Dans nos campagnes, on n'a pas encore senti, sous ce rapport, l'acuité de la crise où se débattent les villes, ou du moins on y est encore loin de l'avoir sentie au même degré. Toujours, le "manger" y est en abondance et se vend sur place à des prix raisonnables. Certes, le temps des bombances pantagruéliques d'autrefois, où partout dans nos campagnes, à l'époque des Fêtes, les tables croulaient sous le faix des pâtés de tourtes et de dindes, est peut-être définitivement disparu. Mais enfin il n'est pas encore aujourd'hui, en dépit de la guerre et de la hausse constante du prix des pommes de terre et du beurre, cultivateur si pauvre qui ne fasse toujours aux approches de la Noël sa "boucherie" habituelle, et qui n'ait durant son hiver tout le boudin qu'il lui faut, sans compter de multiples tueries de poulets et autres bêtes à plume, absolument comme dans les chers et bons vieux temps.

Oui, mais alors, me direz-vous sans doute, comment se fait-il que nous devons continuer à payer si cher les produits entrant dans notre alimentation habituelle ? Et il paraît, nous assure-t-on, que cela va encore aller en augmentant. La perspective est d'autant moins réjouissante que nous aurions bien le droit, pourtant, de nous dire que nous avons dû déjà atteindre la limite au-delà de laquelle il faudra qu'on nous donne la paix ou bien que tout casse. Jugez-en plutôt. Les derniers chiffres officiels du ministère du Travail indiquent que depuis quatre ans le budget ordinaire d'une fa-

VARIETES — Suite.

mille, pour son alimentation, durant un an, est passé de \$358.66 qu'il était en 1912 à \$505.82 en 1916, soit une moyenne d'augmen-

tation de 41½ %. Voici, du reste, ce tableau instructif, donc chacun pourra faire son profit

	an.	1912		1916	Augmen- tation.
Budget d'une famille durant un					
Viande, 2½ lbs par jour à...	.14	114.94	.20	182.40	59%
Poisson, 3 lbs par semaine à..	.12	18.72		20.28	10
Pain, 4 lbs par jour à.05	74.40	.06	87.60	12
Pommes de terre, 1 sac par mois					
à...	1.50	18.00	2.00	24.00	33
Farine de gruau et autres. . .		5.00		10.00	100
Beurre, 2 lbs par semaine à..	.26	28.60	.45	46.80	65
Saindoux, 2 lbs par semaine à	.20	20.80	.22	22.88	10
Œufs, 1 doz. par semaine à. . .	.30	15.60	.43	22.36	44
Épices et condiments.. . . .		5.00		6.00	20
Lait, 1 pinte par jour à..06	29.20	.10	36.50	25
Thé et café..		2.00		3.00	50
Mélasse..		2.00		3.00	50
Sucre, 2 lbs par semaine à.. . .	.06	6.24	.09	9.36	50
Fromage, ½ lb par semaine à..	.16	4.00	.24	6.24	56
Fruits, 20 cts par semaine.. . .		10.00	.30	15.00	50
Légumes en conserves, 1 boîte par					
semaine08	4.16	.20	10.40	150
		\$358.66		\$505.82	

Moyenne: 41½ %.

Nous en revenons toujours à la question posée plus haut. Comment se fait-il qu'un semblable état de choses puisse exister en un pays aussi peu peuplé que le Canada et où les produits de la terre surabondent ? A ne considérer que la partie du Dominion qui nous touche de plus près, c'est-à-dire les provinces d'Ontario et de Québec, et en prenant pour exemple dans ces deux provinces Montréal et Toronto, qui sont nos deux centres où la population s'accroît dans les proportions les plus marquées, nous n'hésitons pas à dire que tout le mal doit être pour la plus large part attribuable à ces deux villes, représentant au delà de 1,200,000 habitants, qui à eux tous seraient bien en peine de produire une pauvre petite livre de beurre par année, et qui ont fini par faire la pluie et le beau temps par tout le pays en ce qui concerne les prix que nous devons payer pour nous tenir, tous tant

que nous sommes, l'âme un peu chevillée au corps d'un premier janvier à l'autre.

Qu'on ne crie pas à l'exagération ! En resserrant ici encore les données du problème, et en nous bornant à Montréal, comment voulez-vous que tous ceux dont le métier est de nous vendre le plus cher possible tous les produits de la terre, puissent rester insensibles au sortilège offert par le spectacle de cette grande ville remplie de plusieurs centaines de mille braves et bonnes gens, taillables et corvéables à merci, dont les appétits sont insatiables, et qui, pour se remplir le ventre, paraissent bien décidés à payer tout ce qu'on voudra. Alors, n'est-ce pas, pourquoi se gêner. Et les prix de monter sans cesse ; et les intermédiaires, aussi, alléchés par l'aubaine, de continuer à s'accroître, jusqu'à ce que de l'un à l'autre, et de marchand en marchand, de la ferme du cultivateur à venir à l'entre-

pôt frigorifique, quand le produit, en définitive, arrive à être mis sur le marché, il en est demandé un prix qui fait du consommateur un être aussi tondu que la chose est humainement possible.

Ah! ces intermédiaires, quelle engeance! Un célèbre professeur d'économie politique, attaché à l'Université de Pennsylvanie, M. Clyde Lyndon King, a eu la curiosité de rechercher à combien pouvait s'élever le tribut que les gens des grandes villes continuent à payer bénévolement à tous ceux dont c'est le métier de se passer ainsi de main à la main les produits dont nous avons besoin pour subsister. Le résultat de ces recherches vient de paraître dans un ouvrage qui a fait sensation de l'autre côté des frontières, et dont le titre est "Lower Living Costs in Cities," c'est-à-dire Abaissement du Coût de la Vie dans les Villes. Nous en détachons le tableau (page 409) établi en 1915 pour la ville de Philadelphie, et qui démontrera à nos lecteurs, mieux que ne le pourraient faire bien des commentaires, que la sensation dont nous venons de parler était bien justifiable. Ce tableau a trait à cinq articles de consommation courante, dont trois entre autres, le beurre, les pommes de terre et les œufs, peuvent être comptés au nombre des plus nécessaires.

Vous avez bien lu, n'est-ce pas? Le beurre que le cultivateur pourrait vendre sur place 23 cts est détaillé au consommateur de 40 à 45 cts. Les pommes de terre, payées sur place 63 cts le boisseau, sont revendues en détail de \$1.30 à \$1.60. Mais la palme est à la volaille qui, payée sur place 6 cts la livre, est revendue 22 cts.

Comme ces prix, établis en 1915, ne devaient pas différer sensiblement, après tout, de ceux qui alors étaient payés à Montréal, nous les offrons en toute confiance à la méditation des bonnes

gens de notre métropole canadienne, dans la certitude où nous sommes que ces chiffres sauront les intéresser et qu'on ne tirera profit.

Car il y a dans tout cela matière à profit, du moins dans une mesure assez appréciable et pour peu qu'on se mette sérieusement à l'œuvre. Pour en revenir à Montréal, qui reste toujours ici la ville la plus en cause, pourquoi ne pas essayer de supprimer le plus possible d'intermédiaires et de faciliter par tous les moyens l'échange plus direct des produits entre le producteur et le consommateur. Sait-on bien que, sous ces divers rapports, Montréal, qui est maintenant l'une des grandes villes du monde, en est encore à la sainte routine qui régnait du temps de nos arrière-grands-pères. Qu'on le veuille ou non, c'est toujours le marché Bonsecours qui parmi nous fait la loi, le même marché archi-plein à craquer qu'il y a cinquante ans, congestionné, n'en pouvant plus, resserré dans un dédale de petites rues d'accès difficile et où les acheteurs ont toutes les peines du monde à se frayer un chemin. Aussi la plupart, plutôt que de se risquer dans cette cohue, aiment-ils mieux acheter dans leurs quartiers respectifs, quitte à payer un intermédiaire ou deux de plus pour leurs achats. Il faudrait faire de l'air dans tout ce fouillis de rues étroites et noires qui environnent le marché Bonsecours, puis percer et tailler là-dedans sans merci, afin de doter Montréal de Grandes Halles qui soient en harmonie avec son caractère de grande ville moderne; refaire par exemple parmi nous ce qui a été fait il y a un demi-siècle à Paris, quand on a érigé ces fameuses Halles Centrales, qui font l'admiration de tous les visiteurs et qui ont tant contribué là-bas à aider les petites bourses et à abaisser dans la Ville-Lumière le coût de la vie.

Tableau indiquant les prix reçus par le producteur et chaque intermédiaire, ainsi que le pourcentage de chaque prix sur le prix précédent et le total d'augmentation des prix payés par le consommateur sur les prix du producteur.

	Cultivateur	Transport au terminus		Marchand de campagne		Marchand en Gros		Détaillant		Pourcentage d'augmentation des prix des consommateurs sur les prix des producteurs
		Taux	Pourcentage d'augmentation sur prix précédent	Prix reçus	Pourcentage d'augmentation sur prix précédent	Prix reçus	Pourcentage d'augmentation sur prix précédent	Prix reçus	Pourcentage d'augmentation sur prix précédent	
Beurre (qualité ordinaire), par livre...	\$.18½	.19	2	\$.21½	13	\$.24	11	\$.32-.38	33-58	73-105
Beurre (qualité supérieure), par livre...	.23	.23½	2	.26	10	.29	11	.40-.45	38-55	74-96
Pommes de terre (qualité ordinaire), par boisseau.....	.53	.62	17	.68	9	.75	10	1.10-1.30	46-73	108-145
Pommes de terre (qualité supérieure), par boisseau..	.63	.72	14	.80	11	.90	12	1.30-1.60	44-78	106-154
Œufs (qualité ordinaire), douz.....	.11	.12	9	.13½	12	.15	11	.25-.30	67-100	121-173
Œufs (qualité supérieure), douz.....	.21	.22	4	.24	10	.27	11	.35	30	67
Volailles (qualité ordinaire), par livre.	.06	.06½	7	.09	38	.11	22	.22	100	266
Tomates, le peck....	.32	.32½	1	.36	10	.40	11	.80	100	150

JOHN BOYD ET SON ŒUVRE



JOHN BOYD

“Sir Georges-Etienne Cartier, Baronet, sa vie et son temps,” tel est le titre d'un volume qu'il nous fait plaisir d'annoncer comme devant être publié prochainement, et faire partie de notre série de livres canadiens.

Ce sera une édition en langue française de l'œuvre maîtresse de l'écrivain bien connu John Boyd, parue en 1914, à l'occasion du centenaire de la naissance de sir Georges-Etienne Cartier.

L'édition en langue anglaise est aujourd'hui déjà épuisée, tellement la demande fut considérable, et l'édition en langue française permettra aux Canadiens-français d'apprécier la carrière de Cartier et l'œuvre de John Boyd. Cette dernière est considérée l'étude historique la plus importante qui ait été publiée depuis longtemps au pays et jugée digne de figurer au nombre des ouvrages classiques de notre littérature canadienne.

Aussi longtemps que le nom de Cartier vivra dans la mémoire de ses compatriotes, aussi longtemps

le nom de John Boyd lui sera associé comme l'historien de sa vie et de son époque. — Le travail de M. Boyd a déjà reçu la chaude appréciation de Son Eminence le Cardinal Bégin, de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, de Sir Wilfrid Laurier, de Sir Lomer Gouin, et d'une foule d'autres Canadiens éminents.

Les quelques notes biographiques suivantes sur l'auteur seront intéressantes.

John Boyd ! Un nom clair et net, franc et sans dol, éclatant et sonore comme un coup de clairon. Ce nom s'impose bien, du reste, par les temps d'effervescence que nous traversons, comme un appel que tous les Canadiens aimant sincèrement leur pays souhaitent entendre résonner d'un océan à l'autre, pour calmer les esprits, ramener parmi nous la concorde dont nous avons tant besoin, et surtout nous aider à constituer l'idéal vers lequel il nous faut tendre, c'est-à-dire un idéal réalisant l'union nécessaire des différentes races et religions constituant ce vaste Dominion.

Né à Montréal en 1864, de parents écossais, John Boyd commença ses études à l'Université McGill, mais abandonna bientôt ses études pour se lancer dans la carrière de journaliste, vers laquelle le portaient irrésistiblement ses goûts de littérateur et ses penchants d'homme d'action. Entré à la “Gazette” de Montréal il s'y fit en peu de temps une place éminente, et il fut en outre durant plusieurs années l'un des collaborateurs les plus actifs et les plus goûtés du “Mail and Empire” de Toronto, et de plusieurs autres journaux marquants du Canada et des Etats-Unis. Entre temps, il consacrait les loisirs qui lui res-

taient au culte des Muses, et il s'acquît bientôt comme poète une renommée très flatteuse, son talent s'attachant surtout de préférence aux grands sujets patriotiques et historiques. C'est ainsi qu'à Québec, en 1908, à l'occasion de la célébration du tricentenaire, il s'acquît du coup une grande célébrité par la publication de ses deux poèmes "Les Champs de Bataille de Québec" et "Le Combat de l'Atalante," dont toute la presse du pays a fait les plus grands éloges. Parmi ses autres œuvres poétiques les plus remarquables, il faut mentionner une série de sonnets, dont entre autres au premier rang celui écrit sur Milton, à l'occasion du tricentenaire de ce grand poète. D'autres poèmes d'une grande envolée sont ceux écrits pour les centénaires de Lincoln, de Fitzgerald et de Poe, l'Université de Virginie ayant fait alors à notre poète canadien le grand honneur d'inclure sa contribution dans le programme de la célébration du centenaire de Poe tenue sous ses auspices. Les poèmes écrits par John Boyd pour le centenaire de la naissance de Tennyson, et lors de la mort de Swinburne ont étendu sa réputation jusque par delà l'océan, et ont consacré définitivement sa célébrité en ce genre particulier.

Mais le plus beau titre de gloire dont nous croyons que John Boyd pourra justement s'enorgueillir sera celui d'"Unificateur des Races" (Unifier of the Races), que ses compatriotes reconnaissants, et en particulier ses compatriotes canadiens-français, lui ont décerné d'un commun accord pour ses efforts si méritoires et incessants dans l'œuvre à laquelle il a maintenant pour ainsi dire attaché sa vie, et qui est celle de mieux faire connaître à ses compatriotes anglais ce que représente réellement, en somme, pour la prospérité et la

grandeur de ce Dominion, l'apport et l'appui de la race française au Canada. C'est dans ce but qu'il a entrepris la traduction de tous nos principaux poèmes canadiens-français, et ce fut en reconnaissance de ses services à la cause française que l'Association Saint-Jean-Baptiste tint à honneur de lui donner une place éminente parmi ceux qui contribuèrent le plus au succès de la récente et grande célébration du 75^e anniversaire de fondation de cette société. Mentionnons encore, et pour ne parler que des œuvres poétiques de John Boyd qui nous touchent de plus près, le poème lu lors du dévoilement du monument érigé à la mémoire de Lafontaine, et les strophes superbes et véritablement héroïques qu'on entendit résonner sur la Place d'Armes de Montréal, le 29 mai 1910, pour louer la mémoire de Dollard des Ormeaux, à l'occasion du 250^e anniversaire de la mort du héros du Long-Sault.

John Boyd avait cependant résolu de se faire une place encore plus chère dans tous les cœurs canadiens-français par une œuvre de plus longue haleine qui, en assurant définitivement sa réputation, devait le classer aussi du même coup parmi les historiens qui ont le mieux saisi les grands faits de notre histoire et la véritable physiologie de notre race. Nous voulons parler de la magistrale "Vie de sir Georges-Etienne Cartier," dont toute la presse du pays a fait de si grands éloges il y a à peine deux ans, et qui, tout en présentant la carrière d'un des hommes les plus marquants que le Canada français ait produits, constitue la revue la plus complète qui ait été tentée jusqu'ici du demi-siècle si fertile en grands événements qui va de 1820 jusqu'à la mort de Cartier, en 1873. Une traduction très soignée, serrant d'aussi près que possible le texte

anglais, vient d'être terminée de cet excellent ouvrage, et nos lecteurs auront avant longtemps le plaisir de pouvoir lire, en la langue qui leur est la plus familière, les grands faits si bien racontés

par leur sincère ami, John Boyd, qui continue plus que jamais à leur être utile, et qui leur réserve encore pour l'avenir d'autres agréables surprises.

M. WOODROW WILSON

et les Influences qui l'ont de nouveau fait élire président des Etats-Unis.



M. WOODROW WILSON

M. Woodrow Wilson, fin diplomate, politique discret, patient et temporisateur, est de nouveau l'homme en qui nos voisins des Etats-Unis ont mis leur confiance pour diriger durant les prochains quatre ans les affaires de leur grand pays. Le succès de M. Wilson est un indice que la politique extérieure a joué un grand rôle à l'élection du 7 novembre dernier. Le peuple américain a prouvé, par sa manière de voter, qu'il préférerait la prospérité dont il jouit actuellement à l'idée de la guerre. Et personne ne l'en blâmera, quand on songe aux atrocités du conflit européen.

Rarement y a-t-il eu une élection présidentielle aussi contestée. Le succès final est demeuré incertain pendant près d'une semaine, et encore l'élu ne l'a-t-il emporté que de quelques voix. Il ne faut pas oublier, en effet, que M. Wilson avait cette fois-ci à lutter contre une alliance des progressistes et des républicains, ce qui rend sa victoire encore plus précieuse. En 1912, le triomphe de M. Wilson était basé sur un vote démocrate de cinq millions à peu près, tandis que M. Taft recueillait environ trois millions de suffrages républicains, et M. Roosevelt quatre millions de suffrages progressistes. C'est-à-dire que si M. Wilson fut celui des candidats qui possédait alors la suite la plus nombreuse, il n'en était pas moins, pour cela, l'élu d'une minorité.

Cette fois-ci, en luttant contre les forces coalisées de Hughes et de Roosevelt, M. Wilson avait donc un fort courant à remonter, puisqu'il lui fallait entamer le surplus de deux millions de votes que ses deux concurrents de 1912 avaient obtenu contre lui. Cette tâche extraordinaire, il a su cependant l'accomplir, grâce sans doute à ses brillantes qualités d'administrateur, grâce aussi sa fine tournure d'esprit et à la modération et à la sagesse qu'il a manifestées dans toute sa conduite diplomatique.

Nous le répétons, le peuple américain a laissé assez clairement entendre qu'il préférerait la prospérité dont il jouit actuellement aux gros risques qu'il courrait en se mêlant à la querelle européenne. Et à ce propos, il convient de rappeler le rôle important qu'a toujours joué le "dinner pail" de l'ouvrier américain, chaque fois qu'il s'est agi de choisir un nouveau président. Quand cette gamelle était pleine, le parti au pouvoir a toujours eu grande chance de l'emporter; et par contre, quand l'ouvrier faisait trop maigre chère, le tenancier de la Maison Blanche n'avait plus, paraît-il, qu'à faire ses malles. Lors de la dernière élection, on a peu parlé, il est vrai, de cette gamelle, aux Etats-Unis; mais si on en a si peu parlé, c'est probablement parce qu'elle était extraordinairement pleine. Ce n'était peut-être pas la faute de M. Wilson, mais comme on a coutume de maudire le gouvernement pour le mal qui nous arrive et de le remercier pour le bien qui nous échoit, les conclusions étaient faciles à tirer.

Il ne manque pas, non plus, de gens pour affirmer que c'est le vote des femmes, si prépondérant dans l'Ouest, qui a assuré l'élec-

tion de M. Wilson. Sur les 91 votes électoraux dont disposent les Etats-Unis où existe le suffrage féminin, M. Wilson en a obtenu 57, y compris les 13 votes de la Californie, et M. Hughes a obtenu les 29 voix de l'Illinois et les 5 voix de l'Orégon. Suivant les correspondants de l'Arizona, du Colorado, de l'Idaho, du Kansas, du Montana, du Nebraska, du Nevada, de l'Utah, du Wascington et du Wyoming, l'opinion générale veut que les femmes aient voté en masse pour le président dans ces Etats. On tient pour très probable que dans l'Idaho, le Kansas, le Nevada, l'Utah, le Washington et le Wyoming (31 votes électoraux) la majorité donnée à M. Wilson par les votantes a renversé la majorité donnée à M. Hughes par les hommes.

Il n'y a pas moyen de vérifier le vote féminin dans ces Etats. Il n'est pas certain que le candidat républicain l'eût emporté dans quelques-uns de ces Etats avec le seul vote des hommes, mais on calcule les majorités données à M. Wilson par les femmes en observant combien l'argument que M. Wilson a épargné la guerre au pays a eu du succès parmi les auditoires féminins.

* * *

Les Mots Héroïques. — Un jeune soldat d'un régiment d'infanterie avait été grièvement blessé, en Lorraine, et, malgré tous les soins qu'on lui prodigua, il fut nécessaire de lui couper la jambe gauche.

Guéri rapidement, grâce à la vigueur de son tempérament soutenu par un excellent moral, le glorieux mutilé est rentré ces jours derniers dans sa famille.

Comme il passait à Nîmes, où il est fort connu, ses amis ont tenu à lui serrer la main.

— Ah! mon pauvre ami! dit l'un d'eux en le voyant.

Mais notre brave le rabroua vertement:

— Je ne veux pas qu'on me plaigne. J'avais fait, en partant, le sacrifice de ma vie; je n'ai laissé là-bas qu'une jambe, "le reste c'est du bénéfice."

* * *

Petit Dictionnaire du feu. — Petit lexique à l'usage des jeunes soldats de la classe 1917:

Marmite: gros obus percutant.

Frelon: un éclat de la dite marmite continuant seul son chemin en musique.

Le *perco* est une nouvelle plus ou moins digne de crédit.

Les *poilus* sont les hommes de troupe; ils sont souvent à la *bourre*.

Le vin ne se désigne que sous le nom de *pinard*.

Le *moulin à café*, c'est la mitrailleuse.

Lorsque l'artillerie cherche à couvrir une grande surface, elle *arrose*.

La *guêpe* c'est la balle qui a ricoché et continue, elle aussi, en musique.

LES DISPARUS DE L'ANNEE



ADAM
(L'abbé F.-L.-T.),
curé du Sacré-
Cœur (Montréal).
Né le 25 juin 1850,
décédé le 31 août
1916.



ARCHAMBAUT
(Pierre - Amable),
fonctionnaire. Né
à l'Assomption le
25 décembre 1848,
décédé à Montréal
le 12 mars 1916.



AUBRY
(Mgr J.-B.-N.), vi-
caire gén. de Val-
leyfield. Né à St-
Herbas le 4 jan-
vier 1851, décédé
le 30 octobre 1916.



AUCLAIR
(l'abbé Zéphirin),
curé de St-Poly-
carpe. Né à St-
Vincent de Paul le
14 déc. 1850, décé-
dé le 2 avril 1916.



BAUSET
(Maurice), ingé-
nieur civil. Né à
Montréal en 1892,
décédé à Cource-
lette le 15 septem-
bre 1916.



BEAUCHAMP
(Louis - Euclide),
ancien négociant.
Né à Montréal en
octobre 1836, décé-
dé le 3 août 1916.



BERGERON
(Pierre), médecin.
Né à Yamaska le
31 octobre 1844,
décédé le 9 juillet
1916.



BERLINGUET
(Frs - Xavier), ar-
chitecte. Né à
Québec le 4 dé-
cembre 1830, décé-
dé à Trois-Riviè-
res le 3 août 1916.



BISSON
(Henri), né à St-
Louis de Gonza-
gue le 8 juin 1868,
décédé à Beauhar-
nois, le 21 juillet
1916.



BISSONNETTE
(Adolphe) grand-
connétable. Né à
Verchères le 4
septembre 1830,
décédé à Montréal
le 27 octobre 1916.



BOURASSA
(Napoléon), artis-
te. Né à Lacadie
le 21 octobre 1827,
décédé à Lachenaie
le 27 août 1916.



BOYER
(Louis - Alphon-
se), ancien mar-
chand. Né à Mont-
réal le 21 mai
1839, décédé le 29
mai 1916.



BOYER
(Zéphirin), notai-
re. Né à Beauhar-
nois en 1846, dé-
cédé à Valleyfield
le 30 novembre
1915.



BRILLON
(Alexandre), phar-
macien. Né à Bel-
œil le 20 octobre
1873, décédé le 23
juin 1916.



BROSSEAU
(Jacques), mar-
chand. Né à Mont-
réal le 18 mai 1885,
décédé en Belgi-
que le 18 juin
1916.



BROSSEAU
(Jean - Baptiste),
marchand. Né à
St-Simon le 1 jan-
vier 1846, décédé
à St-Hyacinthe le
27 avril 1916.



CHARBONNEAU
(Napoléon - Augustin), juge. Né à Montréal le 10 février 1853, décédé le 31 août 1916.



CHAUVEAU
(Charles - F. - X. - A.), ancien magistrat. Né à Québec le 22 février 1847, décédé le 7 mars 1916.



**CHRETIEN-
ZAUGG**
(Arthur - Avila), médecin. Né à Montréal en janvier 1866, décédé le 14 février 1916.



DE COTRET
(J.-Adolphe René), journaliste. Né à Montréal le 24 février 1869, décédé le 29 janvier 1916.



DELORME
(Alfred), bourgeois. Né à Ste-Anne des Plaines le 8 mai 1858, décédé à Montréal le 7 juin 1916.



DION
(Jos.-Octave), conservateur du Fort Chambly. Né à Chambly en 1840, décédé le 12 février 1916.



DOZOIS
(Joseph - Léon), comptable. Né à Montréal le 4 juin 1856, décédé le 21 juillet 1916.



FAUCHER
(L'abbé J.-O.), curé de l'Ancienne Lorette. Né à Deschambault le 23 nov. 1843, décédé le 19 avril 1916.



FAVREAU
(Ernest-E.), organiste. Né à Longueuil en 1856, décédé à Oswégo, E.-U., le 30 octobre 1915.



FREDERIC
(Rév. P.), franciscain. Né en France en 1838, décédé à Montréal le 6 août 1916.



GAGNON
(David), bourgeois. Né à la Rivière-Ouelle le 13 mai 1832, décédé à Québec le 2 mars 1915.



GALARNEAU
(Joseph - Henri), entrepreneur. Né à l'Assomption le 16 juillet 1858, décédé à Montréal le 25 septembre 1915.



LABADIE
(J.-A. Odilon), notaire. Né à Montréal le 12 mai 1852, décédé le 6 novembre 1916.



LAFERRIERE
(Rév. Fr. Louis-M.), C.S.V. Né à Berthier le 10 mai 1848, décédé à Montréal le 14 février 1916.



LAPLANTE
(J.-B.-René), fonctionnaire. Né à St-Constant le 19 août 1856, décédé à Ottawa le 3 février 1916.



LAPOINTE
(T.-Wilfrid), shérif. Né à Terrebonne, le 21 fév. 1842, décédé à Ste-Scholastique le 21 mars 1916.



LAVALLEE
(Paul-Oscar), avocat. Né à Berthier le 8 novembre 1862, décédé à Montréal le 28 décembre 1915.



LORRAIN
(Mgr N. Zéphirin), évêque de Pembroke. Né à St-Martin le 13 juin 1842, décédé le 18 décembre 1915.



MATHIEU
(Michel), juge. Né à Ste-Victoire le 2 décembre 1838, décédé à Montréal le 30 juillet 1916.



MAYRAND
(Louis), shérif. Né à Bécancourt le 1 août 1853, décédé à St-Jean le 12 septembre 1916.



MORIN
(Louis-Edouard), pharmacien. Né le 25 sept. 1853, décédé à Montréal le 20 octobre 1915.



OUIMET
(Joseph - Aldéric), ancien juge. Né à Ste-Rose le 20 mai 1848, décédé à Montréal le 12 mai 1916.



PERRAULT
(Is-a-Ie), bourgeois. Né le 24 août 1829, décédé à St-Vincent de Paul le 4 juillet 1916.



PREVOST
(Henri), médecin. Né à St-Jérôme le 29 août 1862, décédé le 21 avril 1916.



RAINVILLE
(Bourbeau), magistrat. Né à Arthabaska le 12 mai 1873, décédé à Ste-Agathe des Monts le 23 sept. 1916.



SAINT-CHARLES
(Frs-Xavier), négociant. Né à Montréal le 3 mars 1859, décédé le 3 février 1916.



SAINT-MARS
(Henri), banquier. Né à Longueuil le 12 août 1867, décédé le 5 juillet 1916.



SAINT-PIERRE
(Henri C.-B.), juge. Né à Rigaud le 13 septembre 1842, décédé à Montréal le 8 janvier 1916.



SYLVESTRE
(L'abbé Pierre), ancien curé de Brandon. Né à l'Ile-Dupads le 18 mai 1855, décédé le 25 octobre 1916.



TASCHEREAU
(J. - T. - Ernest), avocat. Né à St-Joseph de Beauce, le 1 sept. 1882, décédé à Québec le 29 juillet 1916.



TOURIGNY
(Frs-Siméon), juge. Né à Bécancourt le 3 novembre 1858, décédé à Trois-Rivières le 16 décembre 1915.



VAILLANCOURT
(L'abbé Arthur-M.-H.), curé de Plessisville. Né à Québec le 26 juillet 1857, décédé le 16 septembre 1916.

CATARRHE

CONSEIL GRATUIT

SUR SA GUERISON.

Si vous avez le Catharre, permettez-moi de vous indiquer la manière de vous en débarrasser et de le chasser entièrement du système. Sans déboursier un sou, vous pouvez bénéficier de mon heureuse expérience de trente ans — de ma connaissance complète du catarrhe; de ses causes et de sa guérison.

Ne négligez pas le Catarrhe! Ne le laissez pas faire de vous une ruine usée et abattue.

Rappelez-vous que le Catarrhe est plus qu'un mal sans importance — plus qu'une maladie dégoûtante. Il est très dangereux. Le Catarrhe négligé détruit trop souvent l'odorat, le goût et l'ouïe et ouvre maintes fois le chemin à la consommation. Soyez prévenus en temps. Si vous avez le Catarrhe, commencez IMMEDIATEMENT à le soigner.

Ne pensez pas qu'il ne peut pas être guéri parce que les traitements que vous avez suivis, ont été sans résultat.

Ne perdez plus de temps, d'énergie, d'argent en essayant de vaincre votre mal avec des médecines brevetées sans valeur.

**Le Catarrhe peut-être guéri
si vous employez le bon
moyen.**

Ecrivez-moi aujourd'hui et je vous donnerai gratuitement un conseil médical précieux sur ce que vous avez à faire dans votre cas.



SPECIALISTE SPROULE POUR LE CATARRHE

APPRENEZ A L'INSTANT COMMENT GUERIR LE CATARRHE.

Renseignez-moi sur votre maladie. Après l'avoir étudiée sérieusement je vous enverrai, sans aucun frais quelconque, une description complète de votre cas, qui vous indiquera clairement le moyen de vous délivrer du Catarrhe.

Simplement sur demande vous recevrez un excellent conseil qui vous montrera comment le Catarrhe peut être guéri, non pas pour une semaine, un mois ou une année mais pour toujours.

Ne négligez pas cette offre, acceptez mon aide aujourd'hui. Cette maladie perdife a fait l'étude de ma vie. Je la connais sous toutes ses formes et dans toutes ses phases. Mon conseil a déjà guéri des milliers de victimes du Catarrhe. Vous pouvez en être, si vous le voulez.

Lisez soigneusement ma liste de questions, répondez oui ou non, écrivez au long votre nom sur les lignes pointillées et adressez-moi aussitôt que possible le coupon du conseil médical gratuit. Cela ne vous coûtera rien et vous obtiendrez l'aide dont vous avez besoin. Je suis un gradué en médecine et en chirurgie de l'Université de Dublin, Irlande, précédemment chirurgien de la malle royale navale anglaise. ADRESSEZ :

SPECIALISTE SPROULE POUR LE CATARRHE,
237, Trade Building, BOSTON.

COUPON DU CONSEIL MEDICAL GRATUIT.

Il donne droit aux lecteurs de ce volume de recevoir l'avis médical gratuit sur la guérison du Catarrhe.

Votre gorge est-elle âcre ?
Eternuez-vous souvent ?
Avez-vous mauvaise haleine ?
Avez-vous les yeux humides ?
Prenez-vous le rhume facilement ?
Avez-vous le nez bouché ?
Crachez-vous souvent ?
Etes-vous pires par les temps humides ?
Avez-vous des écoulements du nez ?
Perdez-vous les sens de l'odorat ?
Avez-vous mauvaise bouche le matin ?
Avez-vous la tête lourde ?
Avez-vous la gorge embarrassée en vous levant ?
Eprouvez-vous un chatouillement dans la
Le muos passe-t-il de votre nez [gorge ?
dans votre gorge ?

NOM.....

ADRESSE.....

Ecrire en français ou en anglais.

PILULES MORO POUR LES HOMMES

PILULES MORO POUR LES HOMMES

Les PILULES MORO pour les hommes sont le guérisseur le plus puissant qu'un homme puisse employer. Elles guérissent les maladies de l'estomac, la dyspepsie, les palpitations de cœur, les maux de tête, les étourdissements. Elles préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie, etc.; elles purifient et enrichissent le sang; elles sont une source de forces nerveuses contre les faiblesses des hommes jeunes ou âgés, peu importe la cause qui les amène. Chez les enfants, elles guérissent les scrofules, les humeurs, les éruptions, les démangeaisons; elles raniment la vie du vieillard et lui assurent de longs et heureux jours. Elles sont, en un mot, une spécialité pour les maladies propres aux hommes, et c'est de là que dérivent leur force et leur vertu.

Fac-similé exact d'une boîte de Pilules Moro.



Enveloppe blanche, lettres bleues.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les hommes dont le sang est appauvri, dont l'estomac est dérangé, dont les poumons sont faibles, peuvent consulter, à son bureau ou par écrit, le Dr Adolphe Mignault de la Compagnie Médicale Moro qui jouit d'une longue connaissance des affections communes aux hommes qui travaillent fort. Avec les PILULES MORO il a accompli par milliers des guérisons qui paraissaient inespérées. Heures de consultations: tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures, au No 272, rue Saint-Denis.

Les PILULES MORO pour les Hommes sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte; \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Sant-Denis, Montréal.

PILULES MORO POUR LES HOMMES

M. JAMES TRACY



M. J. TRACY.

“J’ai travaillé beaucoup pendant des années, j’ai perdu des forces et j’ai contracté des douleurs de reins et des troubles d’estomac. Le matin je me sentais plus fatigué que le soir, et cela me décourageait de penser à la longue journée de travail que je devais entreprendre. Un médecin me traitait, mon état ne semblait pas s’améliorer. Je me suis mis à prendre des PILULES MORO qui m’ont bientôt fortifié.

Je me rendais à l’ouvrage avec plus de courage, j’étais étonné de me sentir si capable. Mes douleurs de reins sont disparues et mon estomac s’est remis.” — M. James TRACY, 30, Bow, Brunswick, Me.

M. NARCISSE CARON



M. Narc. CARON.

“J’ai toujours beaucoup travaillé, et quoique je sois maintenant âgé, je travaille encore. Cependant je n’ai pas été sans sentir parfois mes forces m’abandonner, puis sans avoir à me plaindre de manque d’appétit, de maux de tête, d’étourdissements, de faiblesse de cœur, etc. Il y a quelque temps, j’ai employé les PILULES MORO dont j’avais appris l’efficacité, et je suis revenu à la santé comme dans mon jeune âge. Maintenant, ces bonnes pilules sont mon remède favori. Si je me sens moins fort à l’ouvrage, j’en prends quelques boîtes qui me donnent aussitôt de la vigueur.” — M. Narcisse CARON, 26, Maine, Salmon Falls, N.-H.

M. PHILIAS FORTIN



M. P. FORTIN.

“J’ai suivi les conseils reçus du médecin de la Compagnie Médicale Moro en réponse aux lettres que je lui ai adressées, j’ai pris les PILULES MORO et me voilà en bonne santé. Il y avait deux ans que je souffrais d’une mauvaise digestion, que je ne pouvais rien manger sans éprouver beaucoup de douleurs à l’estomac et que mes forces diminuaient. Aujourd’hui je puis manger ce que je veux, j’ai un bon appétit et rien ne me fatigue. Avant de prendre les PILULES MORO j’avais employé d’autres remèdes, mais sans effet.” — M. Philias FORTIN, Saint-François (Rivière Gilbert), Qué.

PILULES MORO POUR LES HOMMES

M. MAXIME LAFRENIERE



M. LAFRENIERE.

“ Je souffrais depuis longtemps d’une douleur dans le côté droit qui m’empêchait de travailler. Mon médecin croyait que j’étais menacé d’appendicite. Je résolus d’essayer les PILULES MORO. Ce remède m’a fortifié et je n’eus plus cette douleur ensuite. Depuis, ma confiance dans les PILULES MORO a grandi et j’en prends chaque fois que mes forces diminuent.” — M. Maxime LAFRENIERE, 30, Main, Salmon Fall, N.-H.

M. NOEL LEFEBVRE

“ J’avais des douleurs de reins que j’attribuais à mon travail qui est dur et m’expose à me mouiller souvent les pieds. Je me faisais toutes sortes de remèdes et rien ne changeait. Ensuite je me procurai des PILULES MORO qui m’ont donné des forces, du sang, de l’appétit. Mon mal de reins s’est tout à fait passé et ma santé est meilleure qu’autrefois. Je puis à mon tour faire des louanges des PILULES MORO.” — M. Noël LEFEBVRE, 1168, Parthenais, Montréal.

M. Z. AUDETTE

“ Pendant un an j’ai souffert de faiblesse, de maux de tête. Mon sang était pauvre et mauvais; j’avais la figure couverte de boutons, mon teint était pâle, terreux, et j’étais maigre. J’éprouvais une lassitude continuelle; le matin, je me rendais à l’ouvrage peu reposé et j’avais à peine commencé à travailler que j’étais à bout de force. Les PILULES MORO sont bien connues dans ma famille; j’ai pensé qu’elles me feraient du bien et je me suis mis à en prendre. J’ai été surpris de la rapidité de leurs bons effets. Au bout de deux mois je n’avais plus un seul bouton; mes forces se sont beaucoup augmentées, j’ai engraisé et depuis je jouis d’une bonne santé.” — M. Zoël AUDETTE, jr, North Gros-



M. Z. AUDETTE.

venordale, Conn.

PILULES MORO POUR LES HOMMES

M. CLEOPHAS DESILET



M. C. DESILET.

“ C'est bien terrible qu'un estomac qui ne va pas. On souffre mille douleurs qui font la vie longue et triste. Pendant huit années j'ai eu de mauvaises digestions et, malgré le peu de nourriture que je prenais, je souffrais d'étouffements, de brûlements et de gonflements d'estomac. Mes forces diminuaient toujours et lorsque je revenais de mon travail, le soir, je tremblais de faiblesse. Souvent aussi il m'était impossible de me rendre à mon ouvrage. J'avais maigri de cinquante livres. Après m'être fait traiter par des médecins, souffrant toujours, je me mis à prendre des PILULES MORO. En quelques mois j'ai été guéri et je suis heureux de le faire connaître. J'avais aussi écrit au médecin de la Compagnie Médicale Moro.” — M. Cléophas DESILET, Grosvenordale, Conn.

M. ALBERT VIAU

“ Malgré toutes sortes de remèdes, des emplâtres que je m'appliquais je souffrais toujours de maux de reins et je travaillais bien misérablement. Le matin j'avais beaucoup de peine à me lever et j'avais besoin de beaucoup de courage pour aller travailler. C'est près avoir entendu dire combien les PILULES MORO sont bonnes que je me suis décidé de les employer. Au bout de quelques semaines de traitement mes forces se sont augmentées, l'appétit est revenu et les douleurs se sont passées. Cependant j'ai longtemps continué de prendre des PILULES MORO et ma santé s'est refaite meilleure que je l'espérais.” — M. Albert VIAU, 78, Wright, Hull, Qué.

Vous qui sortez par les temps humides et froids,
Vous qui attrapez facilement le rhume,
Vous qui êtes sensibles de la gorge et des bronches,
Vous qui êtes enroués, grippés ou enrhumés,
Vous qui crachez ou qui êtes oppressés,

PRENEZ LES

CAPSULES

CRESOBENE

Nouvel Antiseptique Volatil aux propriétés
merveilleuses

pour prévenir et guérir infailliblement,

Toux — Maux de Gorge — Laryngites
Rhumes — Grippe — Influenza
Bronchites — Catarrhes
Asthme — Tuberculose
etc.

Les CAPSULES CRESOBENE sont toujours vendues en flacons soigneusement enveloppés et cachetés. Sous aucune considération n'acceptez de CAPSULES CRESOBENE vendues de toute autre manière, elles ne sont pas les véritables et nous n'en pouvons garantir l'efficacité.

En vente chez tous les marchands de remèdes, envoyées aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, **50 c** le flacon.

Dépositaire Général :

ARTHUR DECARY, Pharmacien,

Casier Postal 592.

MONTREAL, Can.

Nouveau CENTRIFUGE "Massey-Harris"

Le plus FACILE à TOURNER

Parce que le lait est noussé au centre du Bol, et à cause de l'Engrenage coupé à la machine, d'après des procédés scientifiques, et des Coussinets à Bille supportant le Fuseau et le Bol au centre de gravité de celui-ci—au lieu de supporter le Bol au bout inférieur du Fuseau, tel que dans les autres machines.

FACILE A REMPLIR

Parce que le Réservoir est bas—à hauteur de taille—et il n'y a aucun danger de renverser, tel qu'un Réservoir haut placé, dont le contour est droit.

ECREMAGE NET

Le Bol Amélioré Massey-Harris est celui qui épargne le plus de crème sous toute température parce qu'il a une surface d'écremage plus grande et parce qu'il n'y a aucun confit entre la crème et le lait.

LE NOUVEAU FREIN

Arrête le Bol sans aucun danger. Vous n'avez pas à attendre que le Bol s'arrête de lui-même.

Le Bol est nécessairement toujours en équilibre — car il S'ÉQUILIBRE PAR LUI-MEME et roule sans vibration—deux caractéristiques qui ne se trouvent sur aucune autre machine.

DURABLE

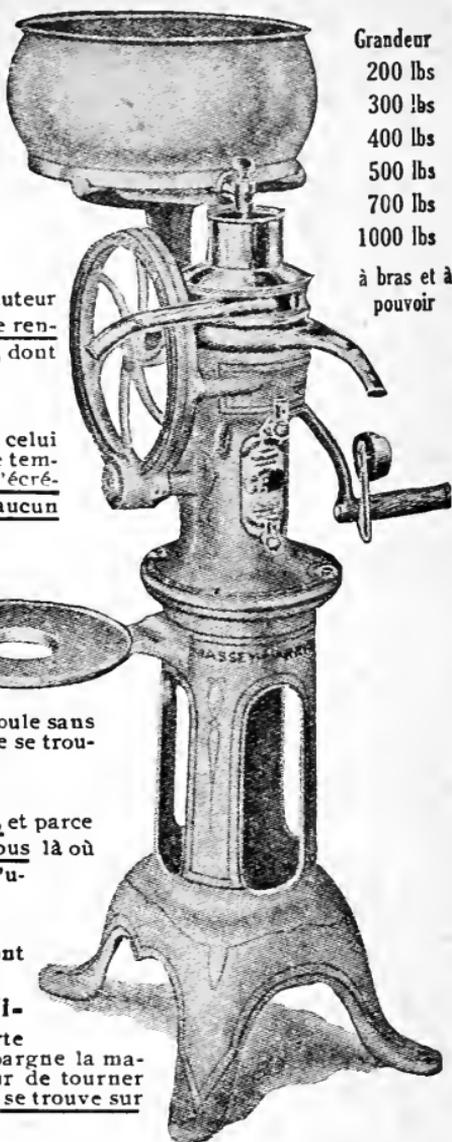
Parce qu'il est exempt de vibration, et parce que le Bol ne porte sur rien en dessous là où d'ordinaire les autres Centrifuges s'usent plus vite.

NE PEUT ROULLER

Les Disques, le Cône et le Bol sont nickelés à l'épreuve de la rouille.

Le Nouvel Indicateur de la Vitesse

—Facile à ajuster pour n'importe quelle vitesse, absolument efficace. Épargne la matière grasse en empêchant l'opérateur de tourner trop doucement—Caractéristique qui ne se trouve sur aucune autre machine.



Grandeur
200 lbs
300 lbs
400 lbs
500 lbs
700 lbs
1000 lbs
à bras et à
pouvoir

FACILE A NETTOYER

Fait au Canada, par des Canadiens

Ecrivez-nous pour Catalogue spécial ou Catalogue général, décrivant au-delà de 500 Instruments Aratoires de Haute Marque.

LA COMPAGNIE MASSEY - HARRIS, Limitée

400, Avenue Selby, Westmount, MONTREAL, P. Q.

Entrepôts de la Succursale de Québec

Montréal, Ottawa, Sherbrooke, Québec, St-Hyacinthe, Roberval,
Agences partout dans le monde entier.

EPARGNEZ DE L'ARGENT

EN FAISANT UN USAGE JOURNALIER DE

MACARONI, VERMICELLE,

SPAGHETTI, ETC.

MARQUE

"HIRONDELLE"



INSISTEZ
POUR CETTE
MARQUE
QUI EST LA
MEILLEURE



EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERS

LES PATES ALIMENTAIRES "HIRONDELLE" sont beaucoup plus nourrissantes que la viande et coûtent infiniment moins cher.

Ecrivez aujourd'hui pour demander notre livret de recettes, qui vous sera envoyé gratuitement en mentionnant l'Almanach du Peuple.

LA CIE **C. H. CATELLI, LIMITEE**

201, RUE BELLECHASSE,

MONTREAL

CONFORT ET ECONOMIE



Machine Automatique "TWINPLEX"

pour repasser les lames de rasoir "GILLETTE", absolument indispensable au possesseur d'un "Gillette". Une lame de rasoir Gillette, avec la machine Twinplex, dure indéfiniment.

Prix : - \$4.00 par la poste

DISTRIBUTEURS: LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL



UN PRETRE, l'Abbé HAMON,

CURE DE VAUMOISE (FRANCE)

POSSEDE LE MOYEN RADICAL DE GUERIR :

DIABETE, ALBUMINE, COEUR, REINS, FOIE, ESTOMAC, RHUMATISME, BRONCHES et toutes les maladies chroniques réputées **INCURABLES**. AUCUN REGIME. Rien que des **PLANTES**.

Brochure explicative et très intéressante, Français ou Anglais, **Gratis** et Franco sur demande adressée :

LABORATOIRES BOTANIQUES, 43, Chancery Lane, LONDRES, W.C.

ARGENT À PRÊTER

Sur propriété, ville ou campagne, 7% d'intérêt, seul payable ou capitalisé d'avance à 6%, mais remboursable en 5, 10, 15 ou 20 annuités.

Représentants à Québec, Toronto, Ottawa, Winnipeg.
Bureaux :

CREDIT IMMOBILIER FRANCO-CANADIEN

46, NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL

TABAC A FUMER

JOFFRE



Cette célèbre marque ne contient que du Tabac Canadien pur Quesnel, de qualité supérieure, haché et préparé avec grand soin.

Renommé pour son arôme délicat.



En paquets de 1/10 de livre, 10 cts,

“ “ “ 1/4 “ “ 25 “

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE TABAC.

Si votre fournisseur n'en tient pas, adressez-vous directement à

Genin, Trudeau & Cie, Limitée

Fabricants et Importateurs d'articles de fumeurs

22, Rue Notre-Dame Ouest, - MONTREAL



Nous sommes plus
que jamais en mesure de
garantir absolument l'ex-

cellence et la supériorité incontestable de nos
HARNAIS, VALISES et SACS de VOYAGE, etc., etc.

Demandez la MARQUE ALLIGATOR, c'est votre garantie.

Samontagne Limitée.

~ BLOC BALMORAL ~

338, Rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Canada

SUCCESSALES: WINNIPEG, MAN..

QUEBEC, QUE.

Nous envoyons nos catalogues aux marchands seulement.

POUR FAIRE DES TOASTS AU GAZ.— Quand on fait des toasts
sur un poêle à gaz, poser un morceau de tôle métallique sur la flamme.
Cela empêche le pain de brûler et fait la toast en moitié moins de temps.

N'EST-CE PAS QUE C'EST
HORRIBLE
DE LA BARBE POUR UNE FEMME ?

Mais ne désespérez plus, un remède infailible
est maintenant à la portée de toutes. Vous pouvez
toute seule, sans que personne ne s'en aperçoive,
faire disparaître n'importe quelle barbe ou poils
follets tant durs et touffus soient-ils. Cela en moins
de trois minutes, sans aucune douleur ou irritation
de la peau. Non seulement ces horreurs disparaissent
mais la barbe est totalement détruite jusqu'à la racine, laissant la
peau blanche, souple et veloutée. Ce merveilleux remède, c'est la RA-
SORINE, de Paris, France. \$50.00 sont offertes pour une preuve
d'insuccès, et nous n'avons pas peur de le faire essayer gratis.

Envoyez-nous 10 cents pour frais de poste et d'emballage et nous
vous enverrons un paquet suffisant pour prouver son infailibilité.

Adressez : COOPER & CO., Dépt. No 28
199, rue des Commissaires, MONTREAL



“HAMMOND”

La machine à écrire “HAMMOND” ne peut être, à aucun point de vue, comparée à un autre système.



Elle possède sur toutes les autres machines, l'avantage de pouvoir changer ses caractères en un clin d'œil.

Cette machine possède 180 caractères différents en 30 langues.
Conditions de paiements faciles

Prix spécial pour écoles :- :-

On répare toutes les machines. Le catalogue descriptif de la machine sera adressé franco, à toute personne qui en fera la demande à la

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

SEULS DEPOSITAIRES

79, rue St-Jacques, Montréal.

ANNALES de la BONNE SAINTE-ANNE de BEAUPRE

Publiées chaque mois par les Pères Rédemptoristes.

Bulletin illustré du Pèlerinage et de l'Archiconfrérie

LA lecture spirituelle est un des plus utiles exercices de piété que puisse faire celui qui veut se sauver. Cet exercice consiste à faire souvent une pieuse lecture, soit dans la vie des Saints, soit dans une revue traitant sérieusement des choses du salut et de la perfection.

C'est une sorte de prédication domestique que chacun se choisit à son gré, et qui souvent produit des résultats merveilleux.

Mais en cela comme en toutes choses, la variété et l'actualité font plaisir. On aime à lire de temps en temps quelques pages écrites tout exprès pour le lieu et le temps où l'on vit.

Les ANNALES DE LA BONNE SAINTE-ANNE s'efforcent de répondre à ce besoin. A côté de leurs articles de fond sur la vie chrétienne, la liturgie et les fêtes de l'Eglise, elles contiennent des lettres de missionnaires, des mélanges et une chronique mensuelle de tout ce qui se fait au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

Les ANNALES DE LA BONNE SAINTE-ANNE ont un intérêt tout particulier pour les membres de l'Archiconfrérie et les pèlerins. Chaque mois elles rendent compte dans un bulletin spécial, tant des grâces obtenues par la grande Sainte que des progrès de son culte.

Prix par an, payable d'avance :

POUR LE CANADA ET LES ETATS-UNIS, 50 CENTIMS.

S'adresser au Directeur des Annales à Sainte-Anne de Beaupré, P. Q.

AU COMMERCE!

CADEAU

Nous offrons en cadeau une **JOLIE PETITE VITRINE** à tout Commerçant soit Libraire, Papetier, Pharmacien ou Marchand général qui nous fera une commande d'une ou deux douzaines de la célèbre plume-fontaine "**SIR WILFRID LAURIER**" dont la qualité est absolument garantie, et dont les prix sont plus bas que ceux d'aucune autre plume similaire.

Cette plume se fait en trois modèles :



Plume-fontaine "**SIR WILFRID LAURIER**" **REGULIERE**
No 22: \$2.00 No 24: \$3.00 No 26: \$4.00



Plume-fontaine "**SIR WILFRID LAURIER**" **AUTOMATIQUE**
No 102: \$2.50 No 104: \$3.50 No 106: \$4.50



Plume-fontaine "**SIR WILFRID LAURIER**" **SAFETY**
No 201: \$3.00 No 203: \$4.00

Chaque plume "**S. W. L.**" est garantie en or solide de 14 carats, avec pointe en éridium. Satisfaction absolue garantie, ou l'argent remboursé.

Nous fournissons la plume "**S. W. L.**" dans les pointes suivantes : Fine, Moyenne, Large, Comptable et à copier.

Demandez nos prix et escomptes au Commerce.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
79, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Le livret de Coupons-Chèques "BEAUCHEMIN"



SUPPRIME :

- 1°—Tous les ennuis de la comptabilité.
- 2°—L'esclavage du marchand qui passe ses soirées à faire de la comptabilité.
- 3°—Les erreurs qui sont toujours au détriment du marchand.
- 4°—Les disputes avec les clients.
- 5°—Le livre de passe qui est une source d'ennuis continuels.
- 6°—Le temps perdu avec l'ancien système de comptabilité.

Toutes les grandes Compagnies industrielles qui ont des magasins de détail ne veulent pas se servir d'autre chose que des Coupons-Chèques; il y a une raison. Adoptez ce système et vous saurez pourquoi ces grandes Compagnies n'emploient que le Coupon-Chèque.

Le Coupon-Chèque donne confiance au client.

Il lui inspire le respect de vos méthodes d'affaires s'il trouve son compte exact, au centin, comme il s'y attend. Ce résultat n'est possible que par l'emploi des "Coupons-Chèques Beauchemin". Votre client sait et vous savez aussi que le compte sera correct. C'est le fait de savoir qui inspire la confiance à votre client dans vos opérations.

Le "Coupon-Chèque Beauchemin" et l'harmonie dans les affaires marchent de pair. Ce n'est pas étonnant quand on considère la simplicité et la perfection de cette méthode.

SI UN CLIENT DESIRE ACHETER A CREDIT pour un montant de \$10.00, donnez-lui un Livret de Coupons Beauchemin, chargez-lui ce montant et tout est dit. Plus de trouble. S'il achète un paquet de tabac de 10 cents, détachez de son livret un coupon de 10 cents, c'est tout, et ainsi de suite pour tous ses achats jusqu'à ce que son livret soit épuisé.

Echantillon gratuit envoyé sur demande aux Marchands
seulement.

Librairie Beauchemin Limitée, Editeurs
79, Rue St-Jacques, Montréal.

PLAQUETTES ONYX

Série
1000
Format
4½ x 6
Cadre
Onyx
25 cts



Série
3000
Format
8 x 11½
Cadre
Onyx
60 cts

Série
2000
Format
6 x 8
Cadre
Onyx
40 cts

Série
4000
Format
3½ x 6
Cadre
Opaline
15 cts

Nous avons installé un atelier pour la fabrication de ces jolies plaquettes en simili onyx et opaline qui jusqu'à présent étaient fabriquées en Allemagne.

Nous avons un assortiment des plus variés dans tous les sujets, religieux et de fantaisie. Nous pouvons faire tous les sujets spéciaux, désirés dans un court délai, pour Souvenirs de fêtes, Primes, Réclames, Récompenses scolaires, etc.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE CES PLAQUETTES.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
79, rue St-Jacques, Montréal.

AUX MAISONS D'EDUCATION!

CADEAU

Une occasion unique de pouvoir orner les mûrs de vos écoles avec de belles cartes géographiques, sans déboursier un sou.

Nous offrons en cadeau de belles cartes géographiques, mesurant environ 50 x 65 pouces, montées sur toile et rouleaux, à toutes les écoles de la province de Québec, qui rempliront les conditions de notre offre, qui sera adressée à toute personne engagée dans l'Enseignement, soit à titre de Directeur ou Directrice d'une école quelconque, ou à titre de secrétaire d'une commission scolaire, qui voudra bien nous en faire la demande.

Ecrivez-nous sans retard, car le nombre de cartes dont nous pouvons disposer est limité, ainsi que la durée de notre offre exceptionnelle.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Ameublement de Bureau



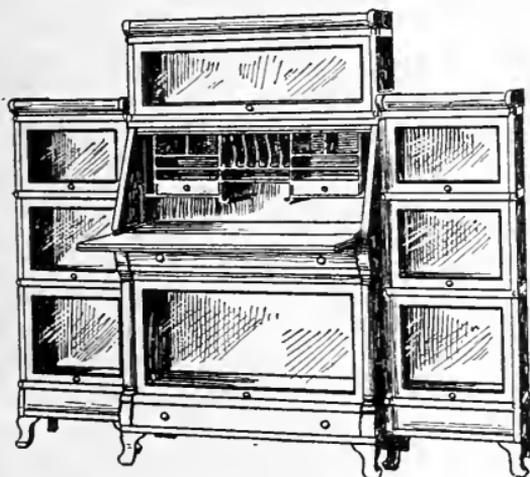
BIBLIOTHÈQUE No 1723
Chêne.

Prix, \$13.25



BIBLIOTHÈQUE No 1724
Chêne.

Prix, \$18.50



BIBLIOTHÈQUE No 1725
Combinée avec pupitre.

Prix, \$61.00



BIBLIOTHÈQUE No 1726
Bibliothèque avec
Pupitre.

Prix, \$36.00

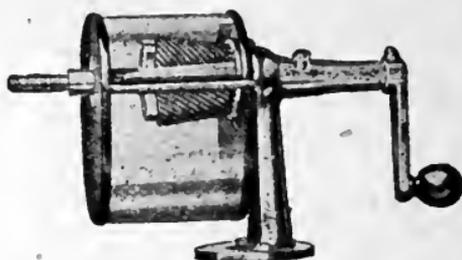
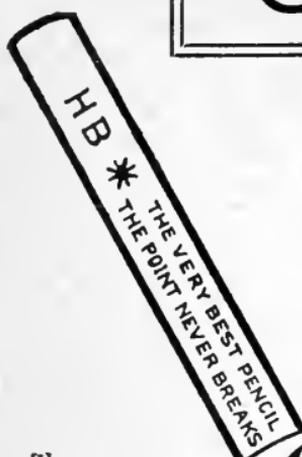
Le catalogue complet d bibliothèques Macey sera envoyé sur demande.

DEPOSITAIRES :

LA LIBRAIRIE BEUCHEMIN Limitée

79, rue Saint-Jacques, Montréal.

CADEAU



LA MINE NE SE BRISE
JAMAIS.



Nous offrons en cadeau, cette jolie machine à aiguiser les crayons, à toute personne qui nous achètera 12 douzaines de crayons "CANADA'S PRIDE" à 50 cents la douzaine.

Cette machine est propre, économique et hygiénique. Le "CANADA'S PRIDE" est le meilleur crayon de mine.

Absolument garanti, ou argent remboursé.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN

Limitée

79, rue St-Jacques, MONTREAL.

Veuillez m'expédier par Express 12 douzaines de crayons "CANADA'S PRIDE", avec machine à aiguiser. Ci-inclus la somme de \$6.00.

Nom.....

Adresse.....

CANADA'S PRIDE

Le Dactylographe "ROYAL"

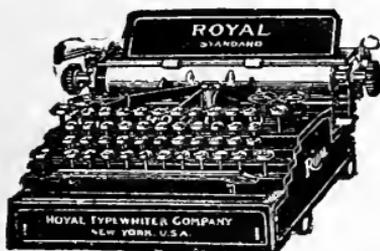
est le plus simple, le plus robuste, le moins coûteux.



Modèle No 10—\$130.00



Modèle No 5—\$100.00



Modèle No 1—\$70.00

¶ Cette Machine à Ecrire vous est indispensable, quelles que soient les fonctions que vous exerciez ou votre profession. : : : : :

Elle vous permettra d'établir votre *Correspondance*, vos *Devis*, *Factures*, *Etudes*, *Rapports*, *Discours*, *Articles de Journaux* ou de *Revue*s, *Cours*, *Leçons*, *Devoirs*, etc., dans une forme plus lisible. : : : : : :

Vous écrivez plus vite et plus clairement et en 10 copies à la fois, si vous le désirez.

Nous réparons toutes les marques de machines à écrire à des prix très raisonnables.

Agents Canadiens :

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

79, Rue ST-JACQUES, MONTREAL.

CHAPELETS MONTES EN DOUBLE OR

FABRIQUÉS AU CANADA PAR LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

Perles rondes, petit format.

No 7001. — Chapelet en perles fines, rondes, taille à facettes. Monture "Oréa," avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique, croix plate solide avec Christ rapporté et Inri frappé. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Émeraude, Jais, Opale, Topaze et Rubis.

Longueur totale du chapelet, 16¼ pouces. Prix, \$1.00 la pièce.

No 7021. — Chapelet en perles fines, rondes, taille à facettes, monture en doublé or 10k., avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique, croix plate avec Christ et Inri rapportés, fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Émeraude, Jais, Opale, Rubis, Pierre de Lune, Topaze.

Longueur totale du chapelet, 16¼ pouces. Prix, \$2.00 la pièce.

No 7031. — Chapelet en perles fines, rondes, taille à facettes, monture en doublé or 14k., avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés, fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Émeraude, Jais, Pierre de Lune, Opale, Rubis, Topaze.

Longueur totale du chapelet, 16¼ pouces. Prix, \$2.50 la pièce.

No 8034. — Chapelet en perles fines, "Extra Lourd," rondes, taille à facettes. Monture en doublé or 14 k., avec anneaux à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés, fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Émeraude, Jais, Opale, Rubis, Topaze, Pierre de Lune, Œil de chat, Œil de tigre, Saphir clair, Jaspé.

Longueur totale du chapelet, 16 pouces. Prix, \$3.00 la pièce

No 8037. — Chapelet en perles fines, "Extra Lourd," rondes, taille à facettes. Monture spéciale en doublé or 18k., avec anneau-clef à chaque crochet, le rendant incassable, et un anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés. Croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Émeraude, Jais, Opale, Rubis, Topaze, Pierre de Lune, Œil de chat, Œil de tigre, Saphir clair, Jaspé.

Longueur totale du chapelet, 16 pouces. Prix, \$4.00 la pièce.

No 8501. — Chapelet avec boules en doublé or 14k., monture en doublé or, avec anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés. Croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini grains et chaîne or brillant, cœur et croix or romain.

Longueur totale du chapelet, 16 pouces. Prix, \$5.00 la pièce.

No 8506. — Même chapelet en argent solide "Sterling." Prix, \$5.00 la pièce.

Chapelets fabriqués et garantis par

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue St-Jacques, 79

26, St-Gabriel, 26

MONTREAL, Canada.

Imprimerie et Reliure,



CHAPELETS MONTES EN DOUBLE OR

FABRIQUÉS AU CANADA PAR LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

Perles rondes, grand format.

No 7002. — Chapelet en perles fines, rondes, taille à facettes. Monture "Oréa," avec anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique, croix plate solide, avec Christ rapporté et Inri frappé. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Émeraude, Jais, Opale, Topaze, Rubis.

Longueur totale du chapelet, 17½ pouces. Prix, \$1.25 la pièce.

No 7022. — Chapelet en perles fines, rondes, taille à facettes. Monture en doublé or 10 k., avec anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique, croix plate avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Émeraude, Jais, Opale, Rubis, Pierre de Lune, Topaze.

Longueur totale du chapelet, 17½ pouces. Prix, \$2.25 la pièce.

No 7032. — Chapelet en perles fines, rondes, taille à facettes. Monture en doublé or 14 k., avec anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Émeraude, Jais, Pierre de Lune, Opale, Rubis, Topaze.

Longueur totale du chapelet, 17½ pouces. Prix, \$3.00 la pièce.

No 8035. — Chapelet en perles fines, "Extra Lourd," rondes, taille à facettes. Monture en doublé or 14 k., avec anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Émeraude, Jais, Opale, Rubis, Topaze, Pierre de Lune, Œil de chat, Œil de tigre, Saphir clair, Jaspé.

Longueur totale du chapelet, 17 pouces. Prix, \$3.50 la pièce.

No 8038. — Chapelet en perles fines, "Extra Lourd," rondes, taille à facettes. Monture spéciale en doublé or 18 k., avec anneau-clef à chaque crochet, le rendant incassable. et un anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain.

Se fait dans les couleurs suivantes : Cristal, Améthyste, Grenat, Saphir, Émeraude, Jais, Opale, Rubis, Topaze, Pierre de Lune, Œil de chat, Œil de tigre, Saphir clair, Jaspé.

Longueur totale du chapelet, 17 pouces. Prix, \$4.50 la pièce.

No 8503. — Chapelet avec boules en doublé or 14 k., monture en doublé or avec anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés, fini grains et chaîne or brillant, cœur et croix or romain.

Longueur totale du chapelet, 16¾ pouces. Prix, \$7.50 la pièce.

No 8508. — Même chapelet en argent solide, "Sterling." Prix, \$7.50 la pièce.

. Chapelets fabriqués et garantis par

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue St-Jacques, 79

MONTREAL, Canada.

Imprimerie et Reliure,

26, St-Gabriel, 26



215,000 Souscripteurs jusqu'à ce jour.

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRE

DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE EN HUIT VOLUMES
PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE CLAUDE AUGE



Reproduction très réduite
(dimensions réelles des volumes :
12 $\frac{3}{4}$ x 10 $\frac{1}{2}$ pouces).

Huit magnifiques volumes (format 12 $\frac{3}{4}$ x 10 $\frac{1}{2}$), 7600 pages, 237000 articles, 49000 gravures, 504 cartes en noir et en couleurs, 89 planches en couleurs.

Relié demi-chagrin (reliure artistique de GRASSET)

**LE NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ est tenu à jour par le
LAROUSSE MENSUEL ILLUSTRÉ**

EN VENTE.

Tome I (1907-1910). 842 pages, 2812 gravures, 103 cartes, 6 planches en couleurs.

Tome II (1911-1913). 930 pages, 2340 gravures, 82 cartes, 6 planches en couleurs.

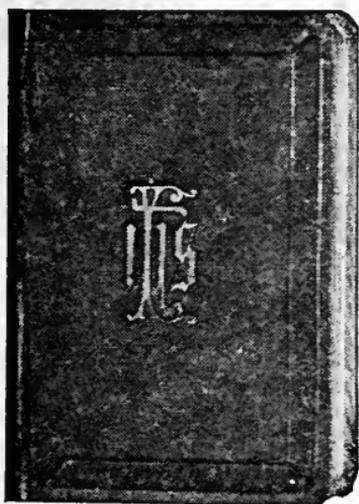
DEMANDEZ LE PRIX DU NOUVEAU LAROUSSE

Les conditions de paiement sont habituellement de \$5.00 par mois. Toute commande doit être accompagnée de bonnes références. Les clients qui ont déjà un compte dans nos livres sont dispensés de cette formalité.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Reliure No 326



MANUEL DE L'IMMACULEE CONCEPTION
No 1333

Manuel de l'Immaculée Vierge Marie. Règlements, Avis et Prières à l'usage des Demoiselles de la Congrégation de l'Immaculée Conception. $4\frac{3}{4} \times 3\frac{1}{4}$ pouces., 308 pages.

RELIURES

326	Percaline noire, souple, tr. rouge.	0.40
654	Pegamoïde souple, tr. dorée.	0.50
586	Mouton uni, capitonné, tr. dorée.	0.60
512D	Chagriné, capitonné, tr. dorée.	1.00

Reliure No 654



MANUEL DE STE - ANNE

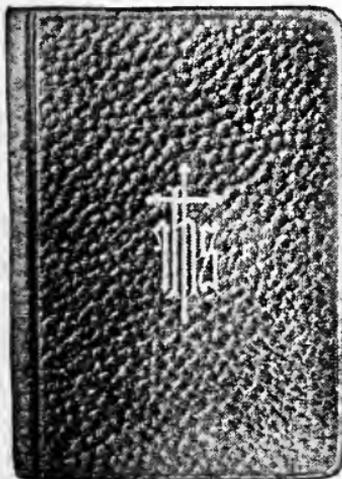
No 1073

Règles et Prières à l'usage des Dames de la Congrégation de Ste-Anne, avec 15 illustrations. Format $5\frac{1}{8} \times 3\frac{1}{2}$ pouces, 457 pages.

RELIURES

326	Percaline, soie, souple, tr. rouge.	\$0.40
654	Pegamoïde souple, tranche dorée.	0.50
586	Mouton uni, capitonné, tr. dorée.	0.60
512D	Chagriné, capitonné, tr. dorée.	1.00

Reliure No 554



MANUEL DE PIETE
No 1074

Manuel de Piété à l'usage des Académies, Collèges et Petits Séminaires, contenant le Petit office des SS. Anges Gardiens, les offices de la Ste Vierge et des Morts, quelques conseils sur la vocation, etc., etc. Format $3\frac{1}{4} \times 5\frac{3}{4}$ pouces, $\frac{3}{4}$ pouce d'épaisseur, 512 pages.

RELIURES

326	Percaline noire, souple, tr. rouge.	\$0.40
554	Pegamoïde, capitonné, tr. dorée.	0.60
654	Pemagoïde souple, tr. dorée.	0.60
601	Chagrin,	0.75
586	Mouton uni, capitonné, tr. dorée.	0.90
512	Chagrin capitonné, tr. dorée.	1.00
517D	Veau capitonné, tr. dorée.	1.50

Reliure No 517D



Livre de Piété de la Jeune Fille
No 1032

Au pensionnat et dans sa famille. Par l'auteur des *Paillettes d'Or*. Ouvrage honoré de la bénédiction de Sa Sainteté Pie IX. Format 5½ x 3½ pcs. 850 pages.

RELIURES.

326	Percaline noire, souple, tranche rouge	\$1.00
541	Phoque capitonné, tranche dorée	1.50
512D	Chagriu	2.00
517D	Veau	2.75
518D	Cuir Russe	2.75
720D	Veau	avec étui pliant, tr. dr. 4.00

Reliure No 512D

MINE D'OR DE L'AME CHRETIENNE
No 1043

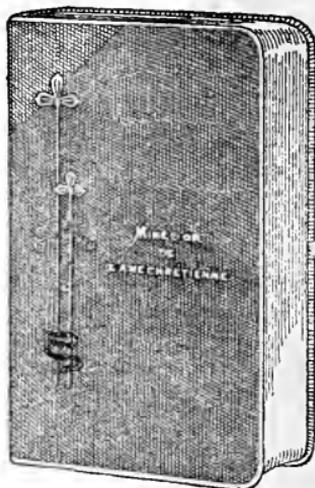
Nouveau Recueil de prières et de pratiques de piété (la plupart indulgenciées) pour les différentes circonstances de la vie.

A l'usage des fidèles de toutes les conditions. Ouvrage honoré de plusieurs approbations et recommandations épiscopales.

Beau volume, format 4 x 5½ pcs. 1103 pages.

RELIURES

326	Percaline souple, tranche rouge	\$0.95
554	Pegamoïde capitonné, tranche dorée	1.00
601	Chagriné, souple, tranche dorée	1.30
512D	Chagriné, capitonné, tranche dorée	1.65



Reliure No 518D



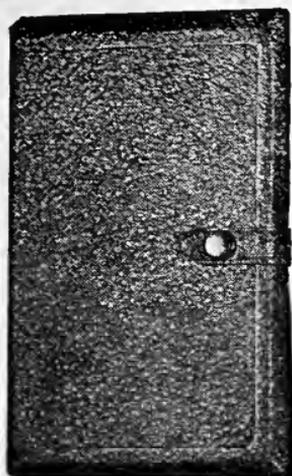
TRESOR DES AMES PIEUSES
No 1028

Ou divers moyens d'atteindre la perfection chrétienne, par un Prêtre du diocèse de Montréal. Ouvrage approuvé par plusieurs évêques. Un volume imprimé en caractères très lisibles, sur beau papier. Cette nouvelle édition est augmentée du chemin de la croix avec gravures. Mesurant 6 par 4 pouces, 800 pages.

RELIURES

326	Percaline noire, souple, tr. rouge	\$1.00
541	Phoque capitonné, tranche dorée	1.50
512D	Chagriu	2.00
517D	Veau	3.00
518D	Cuir Russe	3.00

Reliure No 620N



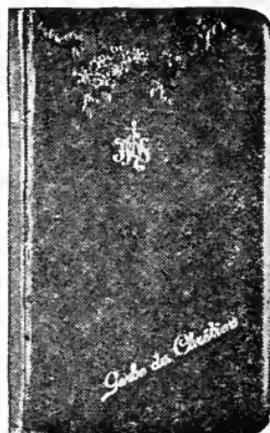
La Journée du Jeune Homme No 1068

La Journée du Jeune Homme. Esto Vir! Soyez discrets, restez dignes! Format $2\frac{1}{4} \times 4\frac{1}{4}$ pouces, $\frac{1}{4}$ pouce d'épaisseur. 422 pages.

RELIURES

326	Percaline noire, souple, tr. rouge.	.. \$0.40
601	Chagriné, souple, tranche dorée.	.. 0.75
586	Mouton uni capitonné, tr. dorée.	.. 0.90
512	Chagrin capitonné, tr. dorée.	.. 1.00
620N	Chagrin souple, bords rabattus, et fermoir, tranche dorée.	.. 1.25
517D	Veau capitonné, tranche dorée.	.. 1.50

Reliure No 556



GERBE DU CHRÉTIEN

No 1036

Gerbe du Chrétien contenant la Messe, les Vêpres et autres Prières suivies du chemin de la croix. Nouvelle édition revue et augmentée. Format $3\frac{3}{4} \times 2\frac{1}{4}$ pouces, 260 pages.

RELIURES

601	Chagriné, souple, tranche dorée.	.. \$0.35
586	Mouton uni capitonné, tr. dorée.	.. 0.40
512D	Chagrin capitonné, tranche dorée.	.. 0.50
517D	Veau capitonné, tranche dorée.	.. 0.85
513D	Cuir de Russie, capitonné, tr. dorée.	.. 0.85
620N	Chagrin souple, tranche dorée, bords rabattus et fermoir.	.. 0.85

Reliure No 512D



LIVRE D'OR DES AMES PIEUSES No 1027

OU CINQ LIVRES EN UN SEUL. I. *Imitation de Jésus-Christ*. II. *Choix de prières*, pour tous les temps de l'année. III. *Paroissien choisi*, pour mieux assister aux offices. IV. *Méditations et lectures*, pour les dimanches et les fêtes, etc. V. *Vies des principaux saints méditées*, par l'abbé Desbois. Ouvrage honoré d'un grand nombre d'approbations épiscopales. Mesurant 6 x 4 pcs. 1100 pages.

RELIURES

326	Percaline noire, souple, tr. rouge.	.. \$1.50
512D	Chagrin capitonné, tranche dorée.	.. 2.50
541	Phoque capitonné, tranche dorée.	.. 2.25
517D	Veau capitonné,	.. 3.75
720D	Veau " avec étui pliant, tr. d.	5.00

STATUES RELIGIEUSES

EN PLASTIQUE IVOIRE.



Hauteur	Prix la pièce	se font dans les sujets suivants :
6 pcs.	.30	" Immaculée, St Joseph
8 "	.60	" S.-C. de Jésus, St Ant.
10 "	.80	" S. C. de Marie, Lourd.
12 "	1.00	" Ste Anne, Vrge Mère
16 "	1.80	" Ste Cécile, V. au Lys
20 "	2.60	" St Gerard

*Croix à suspendre en chêne
avec christ ivoiré.*



LIBRAIRIE BEAUCHEMIN
LIMITEE
79, rue St-Jacques, 79
MONTREAL.

Longueur de la croix		Prix la pièce
12 pouces	- -	.50
16 "	- -	.85
20 "	- -	1.00
24 "	- -	1 25
32 "	- -	2.00
40 "	- -	4.00

Encres Antoine



L'Encre Blue Black Antoine

est d'une limpidité parfaite. D'un bleu très prononcé au moment où l'on écrit, cette encre devient, en peu de temps, d'un noir intense.

Ses qualités ne s'altèrent ni sous des climats différents, ni à des températures variées. Elle n'oxyde pas les plumes et ne dépose pas dans l'encrier.

Bouteille de 1 Litre..	75	cts
"	"	$\frac{1}{2}$	" 50 "
"	"	$\frac{1}{4}$	" 30 "
"	"	$\frac{1}{8}$	" 15 "

L'Encre Violette-Noire Communicative Antoine

est une spécialité importante de la Maison ; on a vainement, et à plusieurs reprises, cherché à l'imiter, mais sans résultats.

D'un violet noir au moment où l'on écrit, cette encre passe à un noir parfait. Elle peut donner plusieurs bonnes copies d'un seul coup de presse, aussitôt après l'écriture, et une année plus tard, elle fournit une bonne copie.

Bouteille de 1 Litre..	75	cts
"	"	$\frac{1}{2}$	" 50 "
"	"	$\frac{1}{4}$	" 30 "
"	"	$\frac{1}{8}$	" 15 "



LIBRAIRIE BEUCHEMIN Limitée

Agents au Canada pour les Encres Antoine.

79, Rue St-Jacques, Montréal.



LAROUSSE COMPLET

Seul Dictionnaire français approuvé par le Conseil
de l'Instruction Publique.

**Est en usage dans tous les Collèges
et Couvents du Canada.**

Un bon *Dictionnaire-Manuel* est le bon livre par excellence de la famille, de l'homme d'étude, de l'étudiant, des gens du monde. C'est un memento précieux que chacun doit avoir sous

la main, pour y puiser sûrement et instantanément tel renseignement dont il a besoin.

Le **Dictionnaire complet de LAROUSSE** réalise jusqu'ici le type le plus parfait du Dictionnaire-Manuel.

L'illustration est des plus complètes et des plus soignées.

Outre les vignettes répandues à profusion dans le texte, **25 tableaux synthétiques**, très étudiés, groupent méthodiquement les mots et les choses, dispersés à l'ordre alphabétique.

La partie historique et géographique, corrigée avec grand

soin et augmentée de 300 noms, contient 260 jolis portraits (partie neuve), des **Cartes géographiques**, **Cartes particulières pour le Canada**, gravées spécialement pour l'ouvrage et coloriés; une large part est faite aux hommes et aux choses du Canada. Tous les articles d'histoire et de géographie sont mis à jour et les populations sont données d'après les derniers recensements officiels de chaque pays. Format, 6½ x 4½, 1200 pages.

Prix: \$1.00. Par la poste: \$1.20.

En vente chez tous les Libraires du Canada et des Etats-Unis.

MEFIEZ-VOUS! Certains libraires offrent en vente l'édition française du Dictionnaire Larousse, qui ne contient pas les 5000 articles sur le Canada. Exigez l'édition canadienne.

NUGENT'S UP-TO-DATE

Seul Dictionnaire Anglais-Français et Français-Anglais
approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

Ce Dictionnaire donne la prononciation figurée pour tous
les mots anglais et français.

**Est en usage dans tous les Collèges
et Couvents du Canada.**

Nouveau Dictionnaire FRANÇAIS-ANGLAIS et ANGLAIS-FRAN-
ÇAIS, rédigé d'après les meilleures autorités, et contenant tous les
mots généralement en usage dans les deux langues. NOUVELLE
EDITION revue, corrigée et
considérablement augmentée par
Sylva Clapin.

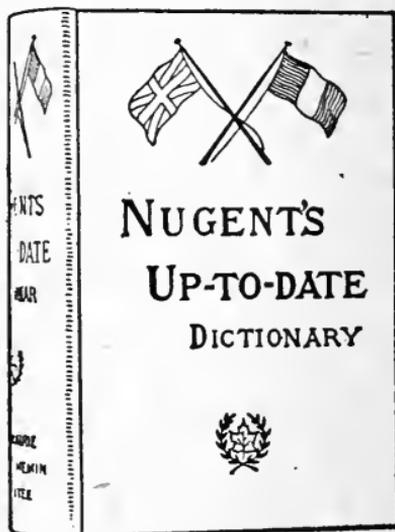
Ce dictionnaire se recom-
mande surtout par une innova-
tion, et non la moins précieuse.
Nous voulons parler de la place
qui a été faite aux Américanis-
mes, c'est-à-dire aux mots et
locutions en usage aux Etats-
Unis, et qui sont soit de nou-
veaux vocables créés aux Etats-
Unis ou des mots anglais ayant
pris, dans la république voisine,
un sens différent de celui qui
s'y rattache en Angleterre.

Quelques exemples aideront
à mieux faire saisir ici toute
l'importance de cette innovation.
Nombre de mots d'usage cour-
rant dans notre monde politique,
sont introuvables dans les dictionnaires anglais pour la bonne rai-
son que ces mots sont des termes américains, et non anglais :

buncombe, carpet-bagger, caucns, flibuster, log-rolling, mug wump, gerrymander, e c. Il y a aussi les mots se rattachant à des conditions climatériques particulières à l'Amérique, comme **blizzard, frost-smoke, silver thaw, etc.** Les termes en usage sur les chemins de fer sont complètement différents, aux Etats-Unis, de ceux qu'on entend en Angleterre, ainsi qu'on peut voir par la nomenclature suivante : **car, baggage, conductor, engineer, fireman, freight-train, switching off, ticket office,** qui se disent en Angleterre, et en suivant le même ordre respectif, **carriage, luggage, guard, driver, stoker, goods train, shunting, booking-office.** On voit d'ici la confusion qui peut en résulter pour une personne non prévenue.

1 volume de 1200 pages, relié en toile, 90 cts.

Par la poste, \$1.00



LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

ECRITURE NORMALE

Cours gradué d'écriture normale en six cahiers

Nouvelle méthode d'écriture basée sur le mouvement naturel du bras. C'est la méthode la plus courte pour apprendre à l'élève à écrire et pour lui faire acquérir une calligraphie parfaite. Chaque cahier renferme le texte de la méthode illustrée, qui permet aux professeurs et aux élèves d'étudier la théorie de cette méthode moderne. Les exemples sont en français ainsi que les instructions qui les accompagnent.



Chaque cahier imprimé sur beau papier avec couverture solide, se vend **dix sous** chacun.

Cahiers du cours préparatoire, A et B, **5 sous** chacun

O O O 9 9 9 9 9 9 9

X W Z L K K

N M r u y

Nous enverrons gratuitement un échantillon de nos cahiers à toutes les maisons d'éducation qui nous en feront la demande.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée, 79, rue St-Jacques, **MONTREAL**

1842 - 1917



CADEAU



AVEC l'année 1917, la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE, entre dans sa soixante-quinzième année d'existence ; c'est-à-dire que depuis 75 ans tous les efforts de cette maison ont tendu à la plus grande diffusion de la langue française au Canada, par la publication de manuels scolaires, livres de récompense, ouvrages littéraires et scientifiques.

A l'occasion de cet anniversaire, nous offrons en cadeau UN CALENDRIER ARTISTIQUE de

HENRI JULIEN

Représentant les douze mois illustrés de l'année,

à tous nos lecteurs qui nous enverront une commande de livres canadiens, publiés par notre maison, accompagnée du montant de la commande qui ne devra pas être inférieure à \$1.00.

(La valeur du calendrier est de \$1.00)

Vous trouverez à la page 462 et suivantes la liste de nos publications.

Ecrivez aujourd'hui, car l'édition des calendriers est limitée.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

Editeurs de Livres Français
au Canada depuis 75 ans.

79, RUE ST - JACQUES, MONTREAL



*Cet échantillon représente une des
32 divisions du cahier.*

Allumez et laissez consumer sans flamme.

"LE PAPIER D'EGYPTE," puissant désinfectant, composé de produits antiseptiques et parfums recherchés.

Indispensable pour l'hygiène des habitations.

Il purifie l'air partout où on l'emploie, et répand la plus agréable odeur.

Supprime les mauvaises odeurs des cuisines, closets et appartements depuis longtemps fermés, dans les chambres d'hôtels, cabines de bateaux, etc.

Il assainit les chambres de malades et préserve ceux qui les entourent de toute maladie contagieuse.

Il chasse les mites et papillons des vêtements, laines, fourrures et éloigne les moustiques et les mouches.

10 cents le cahier pour 32 usages ; la boîte de 12 cahiers, \$1.00
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES, LIBRAIRIES, ETC.

Dépositaires pour l'Amérique du Nord

ROUGIER FRÈRES

63, rue Notre-Dame Est,

MONTREAL

The Wabasso Cotton Company, Limited

TROIS-RIVIERES, Qué.



Exigez la marque ci-haut comme garantie
d'un Coton sans apprêt.

WABASSO est un mot sauvage qui veut dire Lapin blanc du Nord, cela veut dire aussi, aujourd'hui, COTON PUR, "Blanc comme la Neige", et de qualité supérieure.



“Cotons à draps de lits et pour taies d'oreillers”,

“Draps de lits et taies d'oreillers”.

En plus de nos **LINONS**, (Lawns)

NANSOUCKS, (Nainsooks) **BATISTES**, (Cambrics)

COTONS A FIBRES LONGUES (Longcloths)

nous manufacturons (et en faisons notre spécialité) des cotons à draps de lits et pour taies d'oreillers qui sont certainement les meilleurs vendus en Canada.

Il n'entre dans leur confection que des cotons de choix, et le tissage en est fait par des ouvriers experts ; ils sont absolument sans apprêt, **d'un blanc de neige**, et si l'acheteur Canadien se donnait la peine d'en faire l'essai, il aurait entière satisfaction et n'en achèterait pas d'autres.

Les largeurs sont garanties et les draps de lits et taies d'oreillers sont déchirés, non coupés, de sorte qu'ils garderont leur forme après avoir été lavés.

THE WABASSO COTTON COMPANY, LIMITED
TROIS-RIVIERES, QUE.



Baume Rhumal

GUÉRIT



TOUX, RHUMES; BRONCHITES

et toutes les **AFFECTIONS** de la **GORGE**, des **BRONCHES** et des **POUMONS**.
30 ans de Succès Constants. En vente partout 25c la bouteille.

à chaque lecteur de l'**ALMANACH DU PEUPLE** qui en fera la demande,
nous enverrons un cadeau pratique GRATIS. Adressez comme suit

L. R. BARIDON, ENREGISTREE,
Dépt-10, 52, Carré Victoria, - - - Montréal.

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

ALMANACH HACHETTE, pour 1917 — 24^e année.

Petite Encyclopédie de la Vie Pratique.

EDITION SIMPLE. — 530 pages.
10 cartes en couleurs, 1000 gravures.
Prix, broché, 50 cts; franco 57

cts; — cartonné, 65 cts; franco,
72 cts; — reliure maroquin, 90 cts;
franco, \$1.00.

LECTURES SPIRITUELLES

*Ajouter 7 cents pour les frais de poste de chaque volume, sauf pour les livres où nous indiquons le port.

HEUREUX LES CŒURS PURS ou la chasteté parfaite, par le Père Berthier, à l'usage des prêtres, des religieux des deux sexes et de tous les fidèles... \$0.30

HISTOIRE ABREGÉE DE L'ÉGLISE, par l'abbé Lhomond... \$0.40

LA JEUNE FILLE ET LA VIERGE CHRÉTIENNE, à l'école des saints, par le P. Berthier... \$0.30

LE CATECHISME EN IMAGES DE LA BONNE PRESSE, un beau volume in-4° illustré à toutes les pages. Prix, relié toile... \$0.90 (10 cents pour la poste).

LE CULTE DE L'IMITATION DE LA SAINTE-FAMILLE, par l'Abbé Berthier. Rien de plus légitime que le culte de la Sainte-Famille. — Vertus envers Dieu — Vertus envers le prochain — Vertus envers soi-même. — Prières et exercices de dévotion les plus usités. 1 volume de 485 pages (poste en plus, 10 cents)... \$0.30

LE JEUNE HOMME COMME IL LE FAUT, par le P. Berthier... \$0.30

LE LIVRE DE TOUS, par le Père Berthier. — Doctrine de la religion catholique. — Devoirs que la religion nous impose. — Moyens de salut que

nous offre la religion catholique. (Poste en plus, 10 cents)... \$0.30

LE PATRON DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES. — *Saint Pascal Baylon, franciscain*. Sa vie, son patronage, son culte, par Mansuy. Beau volume illustré... \$0.25
Poste... \$0.06

MEDITATIONS SUR LA PASSION et le Précieux-Sang, par Mgr Raymond... \$0.75

NEUVAINES DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER, précédée des prières du matin et du soir... \$0.15

PETIT CATECHISME DU MARIAGE, par J. Hoppenot, 1 charmant petit volume de 250 pages (poste en plus, 4 cents)... \$0.15

QUELQUES EPIS GLANES DANS LE CHAMP DU RICHE. Beau petit volume, contenant de nombreuses prières... \$0.20

SŒUR THERÈSE DE L'ENFANT-JESUS et de la Sainte-Face, religieuse carmélite, morte en odeur de sainteté au Carmel de Lisieux, à l'âge de 24 ans (poste en plus, 8 cents). Prix... \$0.38

SOUVENIRS DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRE. Cantiques, prières, description des autels, des tableaux, des images... \$0.10

CORRESPONDANCE FRANÇAISE ET ANGLAISE

CLASS BOOK OF COMMERCIAL CORRESPONDENCE. French and English, by A. E. Ragon (Poste en plus, 10 cents)... \$0.90

ENGLISH ACCENTUATION (abridged) speller and reader, by F. T. Barré... \$0.15

HILL'S VEST-POCKET FRENCH-ENGLISH and English-French Dictionary. (Dictionnaire français-anglais et anglais-français). 1 volume

petit format, alphabet entaillé, relié toile... \$0.25

L'ANGLAIS COMMERCIAL. Nouvelle méthode de correspondance et de conversation, expliquant les expressions, termes, formules de commerce, bourse, charge, etc., par Charles Brown. 1 volume relié... \$0.65

L'ANGLAIS SANS MAÎTRE, avec la prononciation de tous les mots d'après le système de Brugieré... \$0.25

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

LE SECRETAIRE GENERAL, contenant des modèles de pétitions, lettres de fête, de bonne année, de condoléances, de recommandation, de félicitation, de remerciement. Lettres d'affaires et de commerce, par Prud'homme, 1 volume in-12 broché, 215 pages. Prix franco... \$0.80

LE SECRETAIRE UNIVERSEL, contenant des lettres de bonne année et de fêtes, de compliments, de condoléances, de félicitation, de remerciement, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires et de commerce, lettres d'amitié et de mariage, avec des instructions sur chaque sorte de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec des instructions sur ces actes, etc., etc. 1 volume 7 x 5, broché... \$0.25

On trouve dans ce recueil une col-

lection de lettres appropriées à toutes les circonstances les plus ordinaires de la vie, et chacun peut y faire, selon sa situation, les modifications ou les changements qu'il croit nécessaires à ce sujet. Ce recueil donne aussi, sur chaque genre de lettres, les instructions voulues qui s'y rapportent.

LES MOTS PAR L'IMAGE. 2000 mots illustrés, par l'Abbé Blanchard, franco... \$0.30

NOUVEAU MANUEL EPISTOLAIRE EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS. Théorie pratique, modèles — Lettres d'invitations. — Billets de faire-part. — Pétitions. — Demandes, prières, reproches. — Demandes d'emplois. — Recommandations. — Introductions. — Affaires. — Lettres d'amitié. — Lettres d'enfants, par McLaughlin. 1 volume (Poste en plus, 10 cents)... \$0.88

INDUSTRIE

CHAUX ET CIMENTS, par E. Leduc, avec 119 figures intercalées dans le texte (poste en plus, 10 cts) \$1.25

COULEURS, PEINTURES ET VERNIS, par Desalme et Pierron. — Huiles-gommes et résines, avec 81 figures (poste en plus, 10 cents)... \$1.25

CUIRS ET PEAUX. Matières premières employées. Tannage à l'écorce. Tannage aux extraits, mixte, au chrome, etc. — Cuir de Russie. — Mégisserie. — Chamoiserie. — Parchemin. — Sellerie. — Bourrellerie. — Equipement militaire. — Teinture des cuirs, par Paul Puget. 1 volume, relié toile... \$1.25

LA CONSTRUCTION MODERNE PRATIQUE, par Henry Guidy. Résistance. — Maçonnerie, Charpente, Menuiserie. — Serrurerie. — Couverture. — Chauffage. — Peinture. — Devis et évaluation, nombreuses gravures (poste en plus, 10 cents) \$1.00

LA TELEGRAPHIE SANS FIL. Historique, les ondes électriques. — Les différents systèmes de télégraphie. — La téléphonie sans fil. — Télégraphie et téléphonie sans fil, par induction, par la lumière, etc. — La télémechanique sans fil... \$0.75

LE DESSIN ET LA PEINTURE, par E. Cuyer. Le dessin linéaire géométrique. — La perspective. — Les couleurs. — La peinture au pastel, à

la gouache, à l'aquarelle et à l'huile. 1 volume avec 246 figures dans le texte, rellure toile (poste en plus, 8 cents)... \$1.00

LES ASSURANCES — (Assurances terrestres), Guide pratique, par Edouard Adam... \$0.25

LES INDUSTRIES D'AMATEURS. Le papier: cartonage, papier de tenture, fleurs artificielles, cerf-volant. — La terre, la cre, le verre, la porcelaine, moulage, peinture sur porcelaine et faïence. — Fantasmagorie. — Le bois, peinture des boiseries, marqueterie et placage. — Les métaux: le serrurier amateur, le graveur, le mécanicien, l'électricien, métallisation des céramiques, tissus et bois, par H. de Graffigny. 1 volume, avec 395 gravures dans le texte, relié toile (poste en plus, 8 cents)... \$1.00

LE SUCRE ET L'INDUSTRIE SUCRIERE, par Paul Horsin-Déon. 1 volume avec 83 figures dans le texte. Prix... \$1.25

LE TABAC. Culture et industrie, par Emile Bouant. Un volume illustré de nombreuses gravures... \$1.25

L'INDUSTRIE LAITIERE. Le lait, le beurre et les fromages, par J. L. Poirier. 1 volume... \$0.50

MANUEL PRATIQUE DE PISCICULTURE, par H. Blanchon, contenant: étangs, lacs, cours d'eau. \$0.88

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

MANUEL PRATIQUE DU PISCICULTEUR, contenant : Etangs — Lacs — Cours d'eau, par Alph. Blanchon, nombreuses gravures. (Poste, 10 cents) \$0.88

MANUEL PRATIQUE DE L'ÉLEVÉUR DE FAISANS, contenant les diverses races de faisans — les faisanderies — la nourriture — l'élevage naturel — l'élevage artificiel — les maladies — le transport, par Alph. Blanchon. (Poste, 5 cents). Prix \$0.50

NOUVEAU MANUEL COMPLET DU VÉTÉRINAIRE, suivi d'un formulaire des principaux médicaments, par Lebeau. (Poste, 10 cents). \$0.88

PLANTES TEXTILES. — Lin, chanvre, etc., par Bonnetat, illustré (poste, 5 cents) \$0.15

VITICULTURE MODERNE, par E. Chancrin, nombreuses gravures (poste en plus, 10 cents) \$0.75

VOCABULAIRE FORESTIER, français, anglais, allemand \$1.25

BASSE-COUR MODERNE

LA BASSE-COUR. La poule. — Le dindon. — Le pigeon. — Le canard. — L'oie, etc., par Troncet et Tainturier. 1 volume, 80 gravures. \$0.50

L'ABEILLE DOMESTIQUE. Etude pratique complète sur les abeilles, leurs mœurs, soins à leur donner, les ruchers et conduite des ruchers, le miel, la cire, par Lucien Iches. Un volume illustré. \$0.75

LA CULTURE POTAGERE. Les bons légumes, par C. de Lamarche. Prix \$0.25

L'AMATEUR D'OISEAUX DE VOLIERE. Espèce, caractères, mœurs et habitudes, reproduction, etc., par H. Moreau. 1 volume avec 51 gra-

vures, relié (poste en plus, 8 cents). Prix \$1.00

L'APICULTURE MODERNE, par A. L. Clément. Rôle des abeilles. — Le mobilisme. — La ruche. — Les maladies et les ennemis des abeilles. — Utilisation du miel et de la cire. 153 gravures. 1 volume. \$0.50

LA POULE PRATIQUE. Choix des races, installations pratiques, nourriture, exploitation, ponte, incubation, élevage, un chapitre spécial consacré aux oies et aux canards, par E. Leroy. Un volume avec nombreuses gravures (poste en plus, 12 cents) .

Prix \$1.20

DES MINES

L'ARGENT, Géologie, Métallurgie — Rôle économique. — Minerais. — Gisements. — Procédés d'amalgamation. — Allages, frappe des Monnaies. — Orfèvrerie. — Argenture, commerce. Avenir, par L. de Launay. 1 volume relié toile, avec figures dans le texte. (Poste en plus, 10 cts). \$1.00

L'ART DE L'ESSAYEUR. Principales opérations pour déterminer la quantité et la qualité des métaux précieux; connaissances théoriques générales, agents et réactifs pour: Argent — Or — Platine — Paladium — Plomb — Mercure — Cuivre — Etain — Aluminium — Nickel — Cobalt — Fer, etc., par A. Riche et Ed. Gelts. 1 volume relié toile, avec gravures. Prix franco \$1.25

LE CUIVRE, Origine. — Gisements. — Propriétés. — Métallurgie.

— Applications — Alliages, par Paul Weiss. 1 volume relié toile, avec gravures (poste en plus, 10 cts). \$1.00

LES MINÉRAUX UTILES. Gisements des minéraux utiles. — Exploitation des mines, par Louis Knab. 1 volume relié, 74 gravures (poste en plus, 10 cents) \$1.00

L'OR, géologie, minéralogie, métallurgie, chimie, industrie, par L. Weill. 1 volume avec gravures (poste en plus, 8 cents) \$1.25

L'OR. Gîtes aurifères Extraction de l'or. Traitement du minéral. Emploi et analyse de l'or. Vocabulaire des termes aurifères, par H. de la Coux. 1 volume avec gravures (poste en plus, 8 cents) \$1.00

MANUEL DU PROSPECTEUR. Guide pour la recherche des gîtes minéraux et métallifères. Indique à l'ex-

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

plorateur les moyens les plus sûrs et les plus rapides d'arriver à trouver les gisements minéraux et métallifères, par J. W. Anderson. 1 volume avec gravures (poste en plus, 9 cts).
Prix... ..\$1.25

MANUEL PRATIQUE D'EXPLOITATION DES MINES, par Arnold Lupton. Edition française par Daniel Bellet (poste en plus, 20 cents)...
Prix... ..\$2.25

NOUVEAU MANUEL COMPLET DE L'EXPLOITATION DES MINES. Seconde partie: Métaux précieux et industriels: traitant de l'exploitation des mines d'or, d'argent, de plomb, d'étain, de mercure, de platine, de nickel, de cobalt, de fer, de cuivre, de zinc, de manganèse, d'antimoine, de soufre, de sel et de diamants, par Knab... ..\$0.88

METIERS

ART DE L'INGENIEUR. Ponts métalliques. Théorie et construction, par L. Vigreux. 1 volume avec gravures... ..\$0.50

CHAMOISEUR, MAROQUINIER, mégissier. Teinturier en peaux. Fabricant de cuirs vernis. Parcheminier et gantier, par Roret... ..\$0.88

CONSTRUCTIONS ET DESSINS DES CARTES GEOGRAPHIQUES, contenant des considérations générales sur l'étude de la géographie, à l'usage de ceux qui veulent apprendre la géographie par le moyen du dessin... ..\$0.50

GUIDE DE L'OUVRIER MECANICIEN, par J. Ortolan:

1ère partie: Mécanique élémentaire, précédée de l'arithmétique et de la géométrie pratique. Plus de 200 dessins. 1 volume... ..\$1.00

2e partie: Mécanique de l'atelier, transmission des mouvements. — Machines à air. — Pompes. — Machines hydrauliques, 200 dessins. 1 volume. Prix... ..\$1.00

3e partie: Principe et pratique de la machine à vapeur. Chaudières, combustibles, moteurs à vapeur. 150 dessins. 1 volume... ..\$1.00 (poste pour chaque volume, 10 cts.)

LA MACHINE A VAPEUR, avec figures dans le texte, par Almé Witz. 1 volume in-12, reliure toile (poste en plus, 10 cents)... ..\$1.25

LA MENUISERIE, par Aristide Poutiers. Choix et travaux préparatoires des bois. — L'Art d'assembler le bois. — La menuiserie en bâtiments. — Châssis. — Croisées. — Portes. — Lambris. — Plafonds. — Escaliers, etc. 1 volume illustré de nombreuses gravures, relié toile. Prix franco... ..\$1.25

LE GUIDE DU PIANISTE, par Poussart. Ouvrage orné de 440 gravures (poste en plus, 10 cents)... ..\$0.90

MANUEL COMPLET DU MOULEUR EN PLATRE, au ciment, à la cire, à la gélatine, traitant de toutes sortes de moulages, par Lebrun et Magnier. 1 volume avec gravures, (poste en plus, 8 cents)... ..\$0.90

MANUEL COMPLET DU PEINTRE EN BATIMENTS, vernisseur, vitrier et colleur de papiers de tenture, peintre d'enseignes, etc., par Riffaut et Toussaint. 1 volume, avec gravures (poste en plus, 8 cents)... ..\$0.75

MANUEL DE L'OUVRIER MECANIQUE, par Georges Franche. Forge et fonderies... ..\$0.60

MANUEL PRATIQUE DES INGENIEURS, MECANICIENS, CHAUFFEURS, MACHINISTES et de ceux qui désirent acquérir une connaissance pratique de la théorie et du fonctionnement des chaudières et machines à vapeur, appareils hydrauliques et électriques. Un traité pratique en langue française avec mesure anglaise, par J. A. Bourbonnière, nombreuses gravures, franco... ..\$1.10

NOUVEAU MANUEL COMPLET DE LA SCULPTURE SUR BOIS, contenant la description des outils les plus usités et des bois les plus convenables pour ce travail, ainsi que les moyens pratiques de sculpture et l'exposition détaillée des styles d'ornementation, suivi du découpage des bois, de l'ivoire, de l'os, de l'écaille et des métaux à la main et par procédés mécaniques, par S. Lacombe...
Prix... ..\$0.88

NOUVEAU MANUEL COMPLET DU MAÇON, du stucateur, du carre-

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

leur et du paveur, par Toussant et Magnier \$0.88
NOUVEAU MANUEL COMPLET
DU TAPISSIER DECORATEUR, par
H. Lacroix. 1 volume, avec 81 figures dans le texte. \$0.63
NOUVEAU MANUEL COMPLET
DU TOURNEUR ou Traité théorique et pratique de l'Art du Tour, par E. de Vailcourt. 4e édition, contenant la description des appareils et des procédés les plus usités pour tourner les bois, les métaux, les pierres, l'ivoire, la corne, l'écaille, la nacre, etc., ainsi que les notions de forge.

d'ajustage et d'ébénisterie indispensables au tourneur. \$3.75
(Poste en plus, 30 cents.)
TRAITE PRATIQUE de couverture, par A. Magné, traitant des couvertures en Ardoise — Tullés, Zinc — Matériaux divers — Creneaux — Gouttières et tuyaux. 1 volume in-12, broché, avec illustrations, 335 pages. Prix franco. \$0.90
TRAITE PRATIQUE du Maçon, du Terrassier, du Graveur et du Conducteur de travaux, par Marius Bousquet. 1 volume in-12 illustré, 655 pages. Prix du volum franco. . \$1.25

ELECTRICITE

LA TELEGRAPHIE SANS FIL, par Lucien Fournier, avec l'histoire de la Télégraphie et du Téléphone sans fil. 1 volume in-12, 195 pages. Prix du volume. \$0.50
(Poste en plus, 7 cents.)

L'ECLAIRAGE ELECTRIQUE. Guide pratique des électriciens et des amateurs. Production de la lumière électrique; canalisation et distribution; pose et entretien des appareils; application de l'éclairage électrique, par L. Montillot. 1 fort volume avec 200 gravures, relié. Prix (poste en plus, 7 cents). \$1.00

LES ACCUMULATEURS ET LES PILES ELECTRIQUES. Types des accumulateurs au plomb. — Installation des batteries, des circuits. — Applications, entretien et réparation. — Piles, diverses sortes. Renseignements pratiques, par J. A. Montpellier. 1 volume relié toile, avec gravures (poste en plus, 10 cents) \$1.00

LES GRANDES APPLICATIONS DE L'ELECTRICITE. Eclairage électrique, transmission de la force à dis-

tance. — tramways, chemins de fer électriques, électrochimie. — Extraction des métaux, fabrication des couleurs, par Alfred Soulier, ingénieur-électricien. 1 volume, avec gravures (poste en plus, 7 cents). \$0.50

LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES, par A. Soulier, concernant les transformateurs électriques, appareils de mesures électriques, etc. 1 volume in-12, 200 pages. Prix broché. \$0.50
Le même, relié toile. \$0.65
(Poste en plus, 7 cents.)

MANUEL DE L'ELECTRICIEN. Traité pratique des machines dynamo-électriques, par A. Soulier. 1 volume avec gravures (poste 8 cents). \$0.50

TRAITE DE GALVANOPLASTIE, par A. Soulier. 1 volume in-12, relié toile. Prix relié. \$0.65

TRAITE D'ELECTRICITE. — (Sonneries électriques. — Téléphones. — Eclairage électrique. — Télégraphie avec et sans fil. — Rayons X), par A. Soulier, ingénieur électricien. Un volume abondamment illustré (poste en plus, 7 cents) \$0.50

AUTOMOBILISME

COMMENT ON CONSTRUIT UNE AUTOMOBILE. Guide pour le constructeur et l'amateur d'automobiles, comprend des renseignements sur l'outillage, machines-outils et outils divers, par M. Zérolo. 1 volume relié et illustré (poste en plus, 9 cts) \$1.25

COMMENT ON CONSTRUIT UNE AUTOMOBILE. Tome second. Les

matières premières, métaux employés. — Notions de Métallurgie. — Propriétés. — Usages. — Essais mécaniques et chimiques. — Métallographie microscopique, par M. Zérolo. 1 volume relié toile (poste en plus, 8 cents). Prix. \$1.25

GUIDE DU CHAUFFEUR D'AUTOMOBILES, par M. Zérolo, description

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

des organes composant une voiture d'automobile. 1 volume in-12. 325 pages, illustré. Prix du volume franco...\$0.90

GUIDE PRATIQUE DU CHAUFFEUR D'AUTOMOBILES. Description. — Conduite. — Moteurs. — Réparations. — Accessoires. — Législation. — Conseils pratiques, par René Champly, ingénieur-mécanicien. Un volume orné de nombreuses gravures (poste en plus, 11 cents)...\$1.50

LE CHAUFFEUR MECANICIEN, par M. Coudert, conseils pratiques, le montage, la conduite et l'entretien

des chaudières à vapeur, moteurs à gaz et à pétrole. 1 volume in-12 broché. — 250 pages. Prix...\$0.50 (Poste en plus, 7 cents.)

LE MOTEUR D'AUTOMOBILES à la portée de tous, par René Champly. Un fort beau volume illustré, reliure pleine toile. Prix franco...\$1.90

MANUEL PRATIQUE D'AUTOMOBILISME, par M. Zérolo, voitures à essence, motocyclettes, voitures à vapeur, canots, automobiles, Pannes et leurs remèdes. 1 volume in-12 broché, 535 pages. Prix franco...\$1.25

CULTURE ET ENSEIGNEMENT MENAGER

140 MODELES DE TRICOT ET DE CROCHET, par Mme Baillaud.. Prix...\$0.40

COMMENT FAIRE SOI-MEME LES TROUSSEAUX D'HOMMES, de la *Mode Pratique*. 1 volume in-8 broché, avec illustrations, 60 pages. Prix franco...\$0.40

COMMENT HABILLER NOS PETITES FILLES ET NOS PETITS GARÇONS. 1 volume, avec nombreuses gravures (franco)...\$0.40

COMMENT HABILLER NOS PETITS BEBES. 1 volume avec nombreux patrons, et nombreuses indications (franco)...\$0.40

COUPE ET ASSEMBLAGE par le moulage, par Mme Berge. 139 figures. 1 volume...\$0.90

LA BRODERIE. Historique de la broderie à travers les âges et les pays, par Mme de Brievres. Modèles et dessins de Mme de Songy...\$0.50

LA DENTELLE. Historique de la dentelle à travers les âges et les pays, par Mme Marguerite de Brievres. Modèles et dessins de Mme de Songy. Prix...\$0.50

MANUEL D'ECONOMIE DOMESTIQUE et d'instruction ménagère, par par Stella. Un beau volume illustré (poste en plus, 4 cents)...\$0.35

MANUEL DE TRICOT, par Mme Baillaud. cours élémentaire...\$0.35

MOTIFS POUR BRODERIES, trois séries, prix chacune...\$0.40

NOUVELLES LECONS DE COUPE et assemblage par le moulage; par Mme Berge. Premier fascicule...\$0.55

TRAVAUX MANUELS ET ECONOMIE DOMESTIQUE à l'usage des jeunes filles, par Mmes Schefer et Amls. Notions très simples sur l'hygiène, l'habitation, les soins du ménage, la confection des vêtements, etc. 1 volume illustré (poste, 8 cents)...\$0.75

CUISINE ET MENAGE

100 FAÇONS DE PREPARER LES PLATS CELEBRES DE FRANCE, par Mlle Rose. 1 volume in-18 broché. 200 pages. Prix franco. \$0.20

COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE. Recettes pour les potages, les pâtes, les légumes, les œufs, par Mme Seignobos. 1 volume...\$0.38

2^e Série: Recettes pour les conserves, les sirops, les entremets sucrés, les pâtisseries, les confitures, par la même. 1 volume...\$0.38

(Ajouter, pour recevoir franco, 8 cents.)

COMMENT ON FORME UNE CUISINIÈRE, Volailles — Gibiers — Sauces, par Mme Seignobos (poste en plus, 5 cents)...\$0.35

GUIDE PRATIQUE DES MENAGES, par le Dr Elget. Plus de 2000 recettes sur la préparation et la conservation des aliments, l'art d'entretenir la santé et de soigner les malades, l'hygiène de la toilette, l'assai-

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

nissement des habitations etc. \$0.90

GUIDE PRATIQUE DES TRAVAUX DE DAMES, par Marguerite de Fonciuse, nombreuses gravures (poste en plus, 5 cents) \$0.20

HYGIENE DE L'ALIMENTATION suivi d'un cours théorique sur l'art et propriétés chimiques des aliments, suivi d'un cours théorique sur l'art culinaire, par Amélie Desroches... Prix \$1.50

LA CUISINE SIMPLE, par Mde Moll. Weiss. Un petit volume in-18, 150 pages. Prix franco \$0.25

LA CUISINIÈRE DES FAMILLES. Ouvrage canadien contenant les recettes les plus pratiques et les plus simples pour préparer les potages, les viandes, les poissons, desserts, pâtisseries, breuvages, etc. 1 volume \$0.20

LE CONFISEUR DES MENAGES, contenant la manière de faire des confitures — compotes — marmelades et sirops, par M. Legueux. 1 volume in-12 broché, 200 pages. Prix franco \$0.50

LE CONSERVATEUR OU LE LIVRE DE TOUS LES MENAGES, par Krebs, contenant les différents procédés de conservation des substances alimentaires (poste en plus, 8 cents) Prix \$0.88

LE CROCHET, par Th. de Dillmont. Album No. 1, contenant 64 modèles de crochet (poste en plus, 10 cents) \$0.70

LE CROCHET, Album No 2, contenant 57 modèles de crochet (poste en plus, 10 cents) \$0.70

LE FILET RICHELIEU, par Th. de Dillmont. Album de gravures (poste en plus, 10 cents) \$0.70

LE LIVRE DE LA FERMIERE. Economie domestique rurale, par Odette Bussard. Nombreuses gravures (poste en plus, 15 cents) \$1.50

LE MACRAME, par Th. de Dillmont. Album de 32 planches avec texte explicatif (poste en plus, 10 cents) \$0.70

LE PATISSIER FRANCAIS, contenant des recettes pour les glaces et sorbets, par Bernard. 1 volume in-12, 250 pages. Prix franco \$0.50

LES SECRETS DE L'ECONOMIE DOMESTIQUE à la ville et à la campagne. Recettes, formules et procédés d'une utilité générale et d'une application journalière, par Héraud \$1.50

L'INDUSTRIE DES FLEURS ARTIFICIELLES et des fleurs conservées, avec 134 figures intercalées dans le texte, par Blanchon \$1.00

NOUVEAU MANUEL COMPLET DU PATISSIER ou traité complet de la pâtisserie de ménage, de boutique et d'hôtel, par M. Leblanc (poste en plus, 10 cents) \$0.75

NOUVELLE CUISINIÈRE CANADIENNE, contenant tout ce qu'il est nécessaire de savoir dans un ménage; les recettes les plus nouvelles et les plus simples pour préparer les potages, les rôtis de toutes espèces, la pâtisserie, les gelées, sirops, confitures, fruits, sauces, puddings, crèmes et charlottes; poissons, volailles, gibier, œufs, légumes, salades, etc., recettes pour faire diverses sortes de breuvages, liqueurs, etc., etc. 1 volume \$0.30

— Le même ouvrage, relié en toile. Prix \$0.50

TRAITE PRATIQUE DE LA FABRICATION DES EAUX-DE-VIE, par la distillation des vins, cidres, marcs, figes, châtaignes, asphodèles, etc., par Stelner \$0.80

350 RECETTES DE CUISINE, par Mlle Jeanne Anctil, des Ecoles Ménagères provinciales. 1 volume relié toile (poste en plus, 8 cents) \$0.60

MEDECINE PRATIQUE

ANNUAIRE DE LA SANTE pour l'an de grâce 1914. Culture physique, hygiène, maladies, traitement, recettes, etc., mots d'esprit (poste en plus, 2 cents) \$0.10

CE QUE CHACUN DEVIENDRAIT SAVOIR, par François Wolff. Les plantes médicinales — La réforme de l'alimentation — Elevage du nouveau-né — Pour être en bonne san-

té — Questions diverses, franco \$0.85

CENT FAÇONS DE SE GUERIR. Accidents et petites maladies, par Mademoiselle Rose \$0.20

CHIRURGIE D'URGENCE. Contusions — Fractures — Plaies — Corps étrangers — Hémorragies — Brûlures — Soins aux blessés — Pansements, 46 gravures, par le Dr Billon (poste en plus, 5 cents) \$0.30

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

CONSEILS AUX MERES sur la manière d'élever les enfants nouveaux-nés: Hygiène de la mère pendant la grossesse, Allaitement maternel, nourrices, sevrage, biberons, régime alimentaire, vêtements, sommel, dentition, maladies, éducation, par le Dr Al. Donné. 1 volume relié toile (poste en plus, 8 cents) \$0.90

LA BOUCHE ET LES DENTS. Hygiène — Maladies — Traitement. 28 gravures, par le Dr Rosenthal. \$0.25

LA CONSTIPATION HABITUELLE et son traitement par le régime, par le docteur Aurèle Nadeau (poste en plus, 5 cents) \$0.30

LA SANTE POUR TOUS. par François Wolff. Nombreuses gravures. \$0.10

LA TUBERCULOSE, maladie du peuple, comment la combattre, par Adolphus Knopf, docteur de New-York, traduction française de la 7ème édition américaine, annotée par le Dr Grenier (poste en plus, 5 cts) . \$0.25

LE NEZ ET LA GORGE. Hygiène — Maladies — Traitement, 48 gravures par le Dr A. Népveu (poste en plus, 5 cents) \$0.25

LES BONS REMEDES, par Fleury et Roche. — Causes et symptômes de toutes les maladies. L'art de guérir sans drogues. 1 volume in-18 de 450 pages, reliure toile \$1.25

LES MALADIES DE POITRINE, par les Drs Gattler-Boissière. 63 gravures (poste en plus, 5 cents) . \$0.45

LES PLANTES BIENFAISANTES. Description, usages, vertus curatives de nos végétaux indigènes, par Fleury et Roche, 10,000 recettes. 200 gravures. \$1.00

L'ESTOMAC. Hygiène — Maladies — Traitement. 114 gravures, par le Dr Legrand (poste, 5 cents) . . \$0.25

L'HYGIENE A L'ECOLE MATERNELLE, par le Dr Louis Dufestel, à l'usage des institutrices et des aspirants au certificat d'aptitude à l'inspection des écoles maternelles. \$0.63

L'OREILLE ET LA SURDITE. Hygiène — Maladies — Traitement, par le Dr Max-Albert Legrand, 112 gravures (poste en plus, 5 cts) . \$0.30

MANUEL DE MEDECINE, d'hygiène, de chirurgie et de pharmacie domestique, par le Dr Debaut. Ouvrage à la portée de tout le monde et indispensable dans toutes les familles. 1 fort volume de 800 pages, relié (poste en plus, 9 cents) . . . \$0.50

UN MAL A COMBATTRE (La Tuberculose). Entretien au peuple, par le Dr J. Gauvreau (poste en plus, 2 cents) \$0.10

PSYCHOLOGIE DES NEURASTHENIQUES, par le Dr Paul Hartenberg (poste en plus, 10 cents) . \$0.88

ALCOOLISME

AUTOUR D'UNE AUBERGE. par A. C. de Lisbois (5e mille). 1 volume. \$0.25

AUX FEMMES DE MON PAYS. La lutte antialcoolique proposée aux mères et épouses chrétiennes. Conseils pratiques, récits intéressants, par le Père Constant Doyon, O. P. Un joli volume relié en toile (poste en plus, 3 cents) \$0.30

CAS DE SORCELLERIE. Le diable est aux vaches, par Jean de la Gèbe. Prix \$0.10

L'ALCOOLISME ET LES MOYENS DE LE COMBATTRE jugés par l'expérience, par le Dr Jacques Bertillon. 1 volume. \$0.50

LE GRAND MENTEUR. Les méfaits de l'alcoolisme racontés dans de nombreux récits attachants et authentiques, par R. G. P. Un joli volume (poste en plus, 4 cents) . . . \$0.15

LES MANIFESTES ELECTORAUX, comédie en 3 actes, par le P. Hugolin, O.F.M. 9 personnages. 1 volume. \$0.25

N'EN BUVONS PLUS. Histoire de tempérance, par le P. Hugolin, O. F. M. 1 volume. \$0.25

PETIT CATECHISME DE TEMPERANCE et de tuberculose, par le même. 1 volume illustré. \$0.15

S'ILS AVAIENT PREVU! Scènes et récits de tempérance, par le R. P. Hugolin, O.F.M. 1 vol. in-8. . \$0.25

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

SPORTS ET JEUX

CENT FAÇONS DE SE DEFENDRE dans la rue sans armes, par Emile André... ..\$0.20

COMMENT ON DEVIENT CHAMPION de course à pied, nombreuses gravures (poste, 5 cents)... ..\$0.35

ECARTE, BESIGUE, CINQ-CENTS, cinq-cents lyonnais et bordelais...\$0.15

INITIATION A LA MECANIQUE, par Ch.-Ed. Guillaume, ouvrage étranger à tout programme, dédié aux amis de l'enfance... ..\$0.50

INITIATION BOTANIQUE, par Brucker, ouvrage étranger à tout programme, dédié aux amis de l'enfance. Prix... ..\$0.50

LA CONQUETE DE L'AIR, par le capitaine breveté L. Saperac de Forge. Le ballon dirigeable... ..\$3.13

LA FORCE PHYSIQUE, par le professeur Desbonnet, nombreuses gravures (poste, 12 cents)... ..\$1.25

L'ATHLETISME, par Weber, illustré... ..\$0.10

LE BALLON LIBRE. Théorie et pratique, par le capitaine du Génie Do (poste, 20 cents)... ..\$2.00

LES CONSTRUCTEURS DE CERFS-VOLANTS, plans demi-grandeur d'exécution et indications pour construire quatre cerfs-volants... ..\$0.40

LE CONSTRUCTEUR DE CERFS-VOLANTS. Plans et indications pour construire quatre cerfs-volants, aéroplanes Antoinette — Blériot — Farman — Santos-Dumont, 2e série...\$0.40

LE CONSTRUCTEUR DE PETITS AÉROPLANES. Plan grandeur d'exécution et indication pour construire un aéroplane à vapeur, à réaction. Prix... ..\$0.40

LES BALLONS DIRIGEABLES. Théorie — application, par E. Girard et A. de Rouville. 2e édition augmentée de deux annexes, Le ballon Lebaudy — Le ballon Patrie, par le commandant Voyer (poste, 10 cents) Prix... ..\$1.25

LES SPORTS POUR TOUS. Le patinage à glace et à roulettes, par Paul Bonhomme... ..\$0.10

LES TOURS DE CARTES ANCIENS ET MODERNES des praticiens les plus célèbres recueillis et arrangés par Gaston Robert...\$0.38

MA LEÇON TYPE DE NATATION, par G. Hébert, nombreuses gravures. Prix... ..\$0.40

VOLANTS. Plans 1/2 grandeur d'exécution et indications pour construire quatre cerfs-volants... ..\$0.40

MANUEL DE SKI, par Pauleke. 1 volume illustré (poste, 10 cts)...\$1.20

PATINAGE A ROULETTE, par J. Williams (poste, 5 cents)... ..\$0.35

REGLE DE LA MANILLE AUX ENCHERES, l'enchère, la manille aux enchères avec Misère, par le Dr Laun... ..\$0.15

REGLE DES JEUX DE BESIGUE, bésigue chinois, bésigue japonais, par Van Tenac et Laun... ..\$0.15

TRAITE DU JEU DE PIQUET, contenant les principales règles du jeu de piquet auquel on a joint le piquet à écrire, le piquet normand, le piquet voleur... ..\$0.30

VIGUEUR, SOUPLESSE, BEAUTE par la gymnastique suédoise, par Hading... ..\$0.10

Critique d'art. — Au Salon d'automne, madame, accompagnée de sa femme de chambre, contemple une statue de bronze.

— Voilà une œuvre que j'aimerais avoir dans mon salon ; ne trouvez-vous pas qu'elle y ferait beaucoup

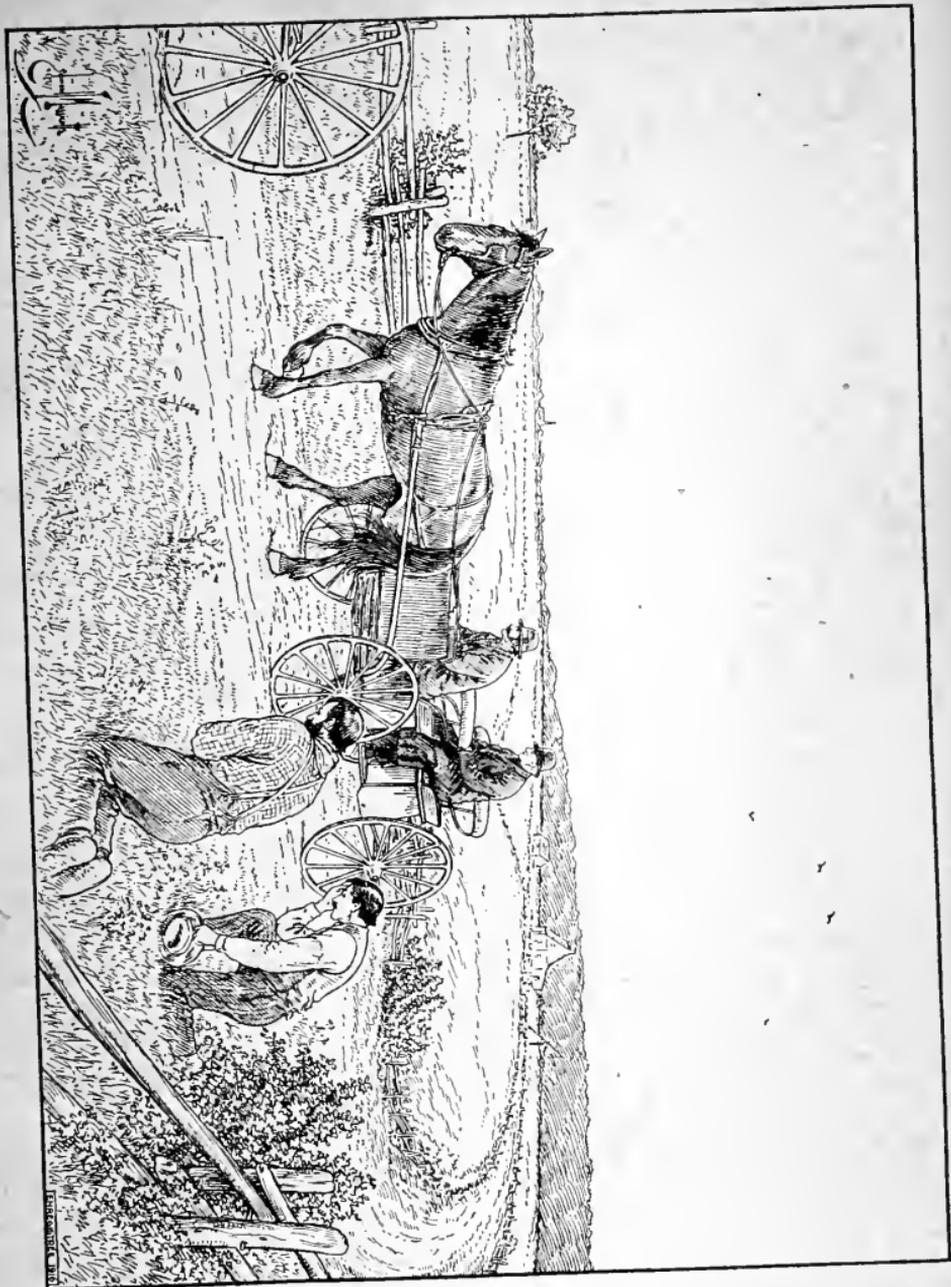
d'effet, Maria ? Donnez-moi votre avis.

— Oh ! moi, madame, j'aimerais mieux un simple buste.

— Pourquoi ?

— Parce que c'est moins long à essayer.

USAGE DU PYROGRAPHE. — Si quelqu'un fait de la pyrographie chez vous, n'oubliez pas que les sleighs d'enfant, les bâtons de hockey, les pelles à neige et tous les ustensiles de bois peuvent être marqués facilement en se servant de l'aiguille pyrographique.



Enregistrée en 1916.

"LE SAINT VIATIQUE A LA CAMPAGNE"

Composition de EDMOND-J. MASSICOTTE.

Nous sommes heureux de reproduire ici une réduction, à la plume, du nouveau tableau dû au pinceau de notre artiste, M. Massicotte. Cette scène de mœurs très impressionnante et d'un réalisme vécu aura assurément le succès de ses précédentes compositions canadiennes.

Pour recevoir cette splendide gravure qui est imprimée en demi-ton et montée sur carton d'un grand luxe, format 13 x 17 pouces, on n'aura qu'à envoyer 55 sous à Edmond-J. Massicotte, 60, Notre-Dame, Est, ou à la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée, 79, rue Saint-Jacques, Montréal.

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LITTERATURE GENERALE — ROMANS — POESIES — CONTES

- ALBERT, OU L'ORPHELIN CATHOLIQUE, par A. Thomas. 1 volume 9 x 5½, broché . . . \$0.45
- A L'ŒUVRE ET A L'ÉPREUVE, roman canadien, par Laure Conan. 1 volume, 8¾ x 5½ . . . \$0.45
- CONFERENCES ET DISCOURS, par A. B. Routhier. 1 volume broché, 9 x 6½ . . . \$1.25
- AGNES ou la petite joueuse de luth, par le chanoine Schmid. 1 volume 7½ x 5 . . . \$0.10
- ARMAND DURAND, roman canadien par Madame Leprohon, traduit de l'anglais par J. A. Genand. 1 volume, broché, 7½ x 5 . . . \$0.45
- LES BASTONNAIS, par John Lespérance. 1 volume in-8°, illustré 9¼ x 6¼, 272 pages . . . \$0.90
- LE BON VIEUX TEMPS, par Hector Berthelot. 1ère série. 1 volume in-8 . . . \$1.00
- 2e série. 1 volume, in-8 . . . \$1.00
- CHARLES GUERIN, roman de mœurs canadiennes, par Pierre J.-O. Chauveau, avec introduction d'Ernest Gagnon et illustrations de J.-B. Lagacé. 1 volume, 9 x 6, broché . . . \$1.00
- CHEMIN DES LARMES . . . \$0.30
- CONTES DES FEES, par Mme la comtesse d'Aulnay. 1 volume 5 x 3. Prix . . . \$0.05
- CONTES DES FEES, par Perrault. 1 volume 5 x 3 . . . \$0.05
- CONTES DES FEES, par Mme Leprince de Beaumont. 1 volume, 5 x 3 . . . \$0.05
- CONTES POPULAIRES, par Paul Stevens. 1 volume broché, 5½ x 4½. Prix . . . \$0.15
- CONTEURS CANADIENS-FRANÇAIS DU 19e SIECLE, avec préface, notices et vocabulaire de E.-Z. Massicotte. Portraits dessinés par Edmond J. Massicotte. 1 volume broché, 6 x 9 . . . \$0.50
- CONTEURS CANADIENS-FRANÇAIS DU 19e SIECLE (1ère série), avec notices biographiques par E. Z. Massicotte. Portraits dessinés par Edmond J. Massicotte. 1 volume 5 x 7½ . . . \$0.15
- CONTEURS CANADIENS-FRANÇAIS DU 19e SIECLE, (2e série), avec notices biographiques par E. Z. Massicotte. Portraits dessinés par Edmond J. Massicotte. 1 volume 5 x 7½ . . . \$0.15
- CONTEURS CANADIENS-FRANÇAIS DU 19e SIECLE, (3e série), avec notices biographiques par E. Z. Massicotte. Portraits dessinés par Edmond J. Massicotte. 1 volume 5 x 7½ . . . \$0.15
- DES MOTS, DES VERS, poésies, par Jules Tremblay, ancien secrétaire de l'Ecole Littéraire de Montréal. 1 volume broché, 4¾ x 7¼, 228 pages. Prix . . . \$1.25
- DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER, précédés d'une notice biographique. 1 volume relié, 9 x 6 . . . \$3.00
- DIVERS, par Philippe Aubert de Gaspé . . . \$0.25
- ÉPAVES POÉTIQUES, poésies —
- VERONICA, drame en 5 actes et en vers, par Louis Fréchette. 1 volume relié, 8 x 11 . . . \$3.75
- ESSAIS SUR LA LITTÉRATURE CANADIENNE, par l'abbé Camille Roy. 1 volume broché, 10 x 6½. \$0.60
- ÉTUDES ARCHEOLOGIQUES ET VARIÉTÉS, par Alphonse Gagnon. 1 volume 8¾ x 5½, broché . . . \$0.45
- EUSTACHE. Episode des premiers temps du christianisme, traduit de l'allemand par le chanoine Schmid. 1 volume, 7½ x 5 . . . \$0.10
- FEUILLES VOLANTES ET OISEAUX DE NEIGE, poésies, par Louis Fréchette. 1 volume relié, 8 x 11 . . . \$3.75.
- GUSTAVE ou un HEROS CANADIEN, par A. Thomas. 1 volume broché, 9 x 5½ . . . \$0.45
- GENEVIEVE, traduit de l'allemand par le chanoine Schmid. 1 volume, 7½ x 5 . . . \$0.10
- HISTOIRE D'ALI BABA ET DES QUARANTE VOLEURS. 1 volume, 6 x 4, 84 pages . . . \$0.05
- HISTOIRE DE JEAN DE CALAIS. 1 volume, 6 x 4, 76 pages . . . \$0.05
- ITHA, comtesse de Toggenbourg, ou la vertu persécutée, par le chanoine Schmid. 1 volume, 7½ x 5. Prix . . . \$0.10
- JEAN RIVARD LE DEFRIQUEUR, par Ant. Gérin-Lajoie. 1 volume broché, 8¾ x 5 . . . \$0.20

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

JEAN RIVARD L'ECONOMISTE, par Ant. Gérin-Lajoie. 1 volume 8½ x 5... \$0.20
 LA JONGLEUSE, légende par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 7½ x 5 Prix... \$0.15
 LA LEGENDE D'UN PEUPLE, ou épopée du peuple canadien, poésies, par Louis Fréchette, édition définitive. 1 volume 8 x 11, avec illustrations de Henri Julien, relié... \$4.50
 LA TERRE PATERNELLE, par Patrice Lacombe. 1 volume 7¼ x 4½ Prix... \$0.15
 LEGENDES DU NORD-OUEST, par l'abbé G. Dugas. 1 volume broché, 9 x 6½... \$0.40
 LA RACE FRANÇAISE EN AMERIQUE, par les abbés Desrosiers et Fournet. 1 beau volume 8 x 5. 320 pages, orné de 34 gravures et de plusieurs dessins de Henri Julien. \$0.50
 LEGENDES CANADIENNES ET VARIETES, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume in-8, 9¼ x 6, 580 pages, broché... \$1.50
Le même ouvrage, relié toile \$2.00
 LE MANOIR DE VILLERAI, roman canadien, par Madame Leprohon, traduit de l'anglais par J. A. Genand. 1 vol. broché, 7½ x 5. \$0.25
 LE MEDECIN DES PAUVRES, par Xavier de Montépin. 1 volume 9 x 6, de 382 pages... \$0.50
 LE MIROIR DES JOURS, poésies, par Albert Lozeau. 1 volume broché, 4½ x x 7¼, 246 pages... \$1.25
 L'ENFANT PERDU ET RETROUVE, ou Pierre Cholet, par l'abbé J.-B. Proulx. 1 volume broché, 7½ x 4½... \$0.25
 LE PAON D'EMAIL, poésies, par Paul Morin. 1 volume broché, 7½ x 5... \$0.90
Le même ouvrage, belle reliure maroquin... \$1.90
 LE PELERIN DE SAINTE-ANNE, roman de mœurs canadiennes, par Pamphile Lemay. 1 volume broché, 9 x 6... \$0.50
 LE JEUNE HENRI, par le chanoine Schmid... \$0.10
 LES FLEURS POETIQUES. Simples Bluettes, par Léon Lorrain. 1 volume, 7½ x 5... \$0.50
 LES FLEURS DE LA POESIE CANADIENNE, par l'abbé A. Nantel. 1 volume broché, 6¼ x 9, 255 pages, 3e édition augmentée et précédée d'une préface... \$0.50

LES GOUTTELETTES, sonnets, par Pamphile Lemay. 1 volume broché, 7½ x 5... \$1.00
 LES PIONNIERS CANADIENS et le Tableau de la Rivière Ouelle, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 7½ x 5... \$0.15
 LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE, ou les Mystères de la Statue de Bronze, par L. B. 1 volume 9 x 6, 320 pages... \$0.50
 LE SIEGE DE LA ROCHELLE, par Madame de Genlis. 1 volume 7½ x 5, 300 pages... \$0.25
 L'OUBLIE, roman historique canadien, par Laure Conan, couronné par l'Académie française, et précédé d'une préface de M. l'abbé Bourassa. 1 volume broché, orné d'illustrations, par M. Antigna, édition soignée avec gravures, 7½ x 5... \$0.75
 LOUIS OLIVIER GAMACHE ET LE LABRADOR, opuscule, par l'abbé Ferland. 1 volume broché, 7¼ x 4½ Prix... \$0.15
 MARIE-ANNA LA CANADIENNE, par Floris Bluther. 1 volume 7½ x 5... \$0.50
 LES MILLE ET UNE NUITS, contes arabes traduits par Gallaud, nouvelle édition ornée d'un grand nombre de gravures. 1 volume 9 x 6. \$0.50
 MARIE ou la corbeille de fleurs, par le chanoine Schmid. 1 volume 7½ x 5... \$0.10
 MELANGES POETIQUES ET LITTERAIRES, par F.-G. Marchand. 1 volume broché, 6¼ x 9¼, 380 pages, orné de plusieurs gravures hors texte Prix... \$2.50
 MILLE QUESTIONS D'ETIQUETTE, discutées, résolues et classées par Madame Marc Sauvalle. 1 volume 5¼ x 7¼, 364 pages... \$0.50
 NOS TRAVERS, par Madame Dandurand. 1 volume broché, 4¾ x 7¼. Prix... \$0.30
 NOUVELLES ET RECITS, par Alphonse Gagnon. 1 volume broché, 8½ x 5... \$0.20
 OEUVRES COMPLETES de Octave Crémazie. 1 volume broché, 9 x 6, 544 pages... \$1.50
 PAUL ET VIRGINIE, par Bernardin de St-Pierre. 1 volume broché, 7 x 4½... \$0.25
 POESIES D'ALFRED GARNEAU, publiées par son fils Hector Garneau,

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

avec un portrait de l'auteur. 1 volume, 7 x 5... \$1.00
PROPOS RUSTIQUES, par l'abbé Camille Roy. 1 volume broché, 5½ x 4½... \$0.15
POESIES DE OCTAVE CREMAZIE, publiées sous le patronage de

l'Institut Canadien de Québec 1 volume, 236 pages, broché... \$0.60
UNE DE PERDUE, DEUX DE TROUVES, roman canadien, par G. de Boucherville. 2 volumes, 7½ x 5... \$1.00

HISTOIRE — GEOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES

ARMORIAL DU CANADA FRANÇAIS, par E. Z. Massicotte et Régis Roy, avec introduction par l'abbé A. Couillard-Després et illustrations d'Alfred Asselin. 1 volume in-8°
Prix franco... \$2.00

PH. AUBERT DE GASPE et P.-X. GARNEAU, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 8 x 5... \$0.20

AUX VIEUX PAYS, par l'abbé Henri Clmon. Vol. I.—Rome et Terre-Sainte. Vol. II. — A travers l'Europe et l'Égypte. Chaque volume broché, 9 x 5½, se vend séparément \$0.45

BIOGRAPHIES DE MGR BOURGET et de Mgr Taché, par L.-O. David. 1 volume 8 x 5... \$0.20

BIOGRAPHIES ET PORTRAITS d'écrivains canadiens (1ère série). Etudes parues dans le "Propagateur." 1 vol. 8 x 5, broché... \$0.20

BIOGRAPHIES CANADIENNES, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume in-8, 9¼ x 6 pces, 542 pages, broché... \$1.50
Le même ouvrage relié toile. \$2.00

BIOGRAPHIES DE MGR DE LAVAL et de Mgr Plessis, évêques de Québec, par Henri Tétu. 1 volume, 7½ x 5, broché... \$0.15

CARTIER ET SON TEMPS, par A. D. DeCelles. 1 volume 10 x 6½ broché... \$0.60

ESQUISSE SUR LE NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE, par Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface... \$0.50

A S. FALARDEAU ET A. E. AUBRY, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 8 x 5... \$0.20

FARIBAUT ET LA FAMILLE DE SALES LATERRIERE, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 8 x 5 \$0.20

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU, sa Vie et ses Œuvres, par P. J. O. Chauveau. 1 volume 9 x 6, de 281 pages, avec portrait, broché... \$1.00

FREDERIC OZANAM, sa vie et ses œuvres, par Pierre Chauveau, fils. 1 volume 10½ x 6½, 623 pages, broché... \$1.00

P.-X. GARNEAU ET FRANCIS PARKMAN, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 8 x 5... \$0.20

A. GERIN-LAJOIE, d'après ses mémoires, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 9¼ x 6... \$0.20

GEORGES-ÉTIENNE CARTIER. Edition du Centenaire, 1814-1914. Etude sur la vie et les œuvres de Cartier, par Arthur Dansereau, Benjamin Sulte, Elzéar Gérin, Mgr Antoine Racine. Edition enrichie et ornée de plusieurs photographies, d'une lettre autographe de Cartier et de notions biographiques sur chacun des auteurs des Etudes. 1 volume 9 x 6½, broché... \$0.50

HISTOIRE DE L'OUEST CANADIEN, de 1822 à 1869, par l'abbé G. Dugas. 1 volume 6 x 9... \$0.50

HISTOIRE DE L'HOTEL-DIEU DE QUEBEC, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 9¼ x 6, 592 pages, broché... \$1.50
Le même ouvrage relié toile. \$2.00

HISTOIRE DE LA MERE MARIE DE L'INCARNATION, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume in-8, 9¼ x 6 pces, 504 pages, broché... \$1.50
Le même ouvrage relié toile. \$2.00

HISTOIRE DE NOTRE-DAME DE BON-SECOURS à Montréal, par l'abbé J. M. Leleu. 1 volume 7½ x 5, broché... \$0.25

HISTOIRE DU CANADA DEPUIS LA CONFEDERATION (1867-1887), par L. O. David. 1 volume 5½ x 7¾, orné de nombreux portraits, relié... \$2.50

HISTOIRE DU CANADA, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, par le P. Ph. Bourgeois. 1 volume 10 x 6½, broché... \$0.60

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

HISTOIRE DU CANADA, DE 1840 à 1867, par Joseph Royal. 1 volume in-8, 9 x 6, 525 pages, relié \$5.00

HISTOIRE POPULAIRE DE MONTREAL, depuis son origine jusqu'à nos jours, par LeBlond de Brumath. 1 volume 10 1/4 x 7... \$0.90

HISTOIRE POPULAIRE DU CANADA, ou entretiens de Madame Genest à ses petits-enfants, par Hubert Larue. 1 volume 9 x 6 1/2... \$0.40

HISTOIRE DU COLLEGE - SEMINAIRE DE NICOLET, par Mgr J. A. Douville. 2 volumes 9 x 6... \$2.00

L'ABBE HENRI RAYMOND CASGRAIN, par l'abbé Camille Roy. 1 volume 7 1/2 x 5, broché... \$0.15

LAFONTAINE ET CARTIER, par A. D. DeCelles. 1 volume in-8, 10 x 6 1/2, 392 pages, broché... \$2.00

LAFONTAINE ET SON TEMPS, par A. D. DeCelles. 1 volume 10 x 6 1/2, broché... \$0.60

LAFONTAINE ET SON TEMPS. CARTIER ET SON TEMPS, par A. D. DeCelles. 1 volume 10 x 6 1/2 \$2.00

LE CANADA HEROIQUE. Tableaux de la cathédrale de Montréal. Plaquette de luxe avec 7 gravures, d'après des tableaux de M. Delfosse, et avec notice de l'abbé Elie-J. Auclair. Brochure 7 1/2 x 5... \$0.25

LE FORT ET LE CHATEAU ST-LOUIS, par Ernest Gagnon. 1 volume grand in-8, 8 1/2 x 5 1/2, 160 pages... \$0.45

LES MACHABEES DE LA NOUVELLE-FRANCE, par Joseph Marquette. 1 volume 7 1/2 x 4 1/4, broché. Prix... \$0.20

LES ANCIENS CANADIENS, par Philippe Aubert de Gaspé. 1 volume 9 x 6, 271 pages, broché... \$0.90

LES DEUX PAPINEAU, par L.-O. David. 1 volume 7 1/2 x 5... \$0.50

LES ETATS-UNIS. Origines, institutions, développements, par A. D. De Celles. 1 volume 10 1/4 x 7... \$0.90

LES PATRIOTES DE 1837-38, par L. O. David. 1 volume 8 x 6, broché... \$1.50

LE SAINT-LAURENT HISTORIQUE, légendaire et topographique, par Alphonse Leclaire. 1 volume 9 x 6, avec 260 illustrations et 2 cartes, broché... \$1.00

LETRES SUR L'ILE D'ANTICOSTI adressées à M. Aurèle Plamondon, juge de la Cour Supérieure,

en retraite, par Mgr Chs Guay. 1 volume orné de nombreuses gravures, 7 x 10 1/4, 320 pages... \$1.00

LES VIEILLES FAMILLES D'YAMACHICHE, par F. L. Desaulniers, avec préface de Benjamin Sulte, et discours préliminaire, par Raphaël Bellemare. 2 volumes. Tomes I et II. Prix le volume, broché... \$1.50

LOUIS JOLLIET, découvreur du Mississipi et du pays des Illinois, par Ernest Gagnon. 1 volume 10 1/4 x 7, broché... \$0.90

L'UNION DES DEUX CANADAS (1841-67), par L. O. David. 1 volume 8 x 6, broché... \$1.50

MEMOIRE SUR LA QUESTION DES ECOLES, par Mgr Taché, en réponse au rapport du Comité de l'honorable Conseil Privé du Canada. 1 volume 6 1/4 x 9 1/2, broché... \$0.25

MERE MARIE-ROSE, fondatrice de la Congrégation des SS Noms de Jésus et de Marie. 1 volume 7 1/2 x 5, broché... \$0.15

MIETTES D'HISTOIRE CANADIENNE, par E. Z. Massicotte. 1 volume 7 1/2 x 4 1/4, broché... \$0.15

PAPINEAU, par A. D. DeCelles. 1 volume in-8, 9 1/4 x 6, illustré, broché. Prix... \$1.75

Le même ouvrage relié toile \$2.75

NOELS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE, par Ernest Myrand, 3e édition. 1 volume, 9 x 6, 360 pages... \$0.90

OCTAVE CREMAZIE, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 9 1/4 x 6... \$0.15

RECITS DE VOYAGES, en Floride, au Labrador, et sur le fleuve Saint-Laurent, par J. U. Gregory, traduit de l'anglais par Alphonse Gagnon. 1 volume broché, 234 pages... \$0.45

RECITS D'HISTOIRE CANADIENNE, par E.-Z. Massicotte. 1 volume 7 1/4 x 4 1/2, broché... \$0.15

REPertoire NATIONAL ou RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE, par J. Huston, 2e édition, avec introduction par A. B. Routhier. 4 volumes, 9 x 6 1/2... \$8.00

Le même ouvrage, relié... \$12.00

SIR WILFRID LAURIER, premier ministre du Canada; sa carrière, son caractère, ses discours, etc., par Henri Moreau. 1 volume 8 x 5 1/4... \$0.75

SOUVENIRS ET BIOGRAPHIES,

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

par L. O. David. 1 volume 8 x 5, 250 pages, avec portraits, br. \$2.50

TERRES ET PEUPLES DU CANADA, par Emile Miller. 1 volume illustré, 9 x 6½, broché... \$0.40

TROIS LEGENDES DE MON PAYS, par J. C. Taché. 1 volume broché, 7½ x 4½... \$0.15

UNE EXCURSION A L'ILE AUX COUDRES, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 7½ x 5... \$0.15

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DES ECOLES DU MANITOBA, par Mgr Taché. Etude des cinq phases d'une

période de 75 années. 1 volume 6½ x 9¾, broché... \$0.25

UN VOYAGEUR DES PAYS D'EN HAUT, par l'abbé G. Dugas. 1 volume 8 x 6, 142 pages... \$0.50

UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17e SIECLE, par l'abbé H. R. Casgrain. 1 volume 7½ x 5... \$0.15

VIE DE L'ABBE FRANCOIS-XAVIER LAFRANCE, suivie d'une notice biographique de l'abbé F.-X. Cormier, par le P. Ph. F. Bourgeois. 1 volume 10 x 6½, broché... \$0.60

MUSIQUE — CHANT, ETC.

ALBUM DU CHANTEUR. Chansonnier avec musique. 1 volume 6¼ x 4½... \$0.35

ANTIPHONARIUM ROMANUM juxta ritum sacrosanctae Romanae Ecclesiae. Editio secunda revisa et castigata, cui accedit appendix continens officia sanctorum novissime per summos pontifices usque ad hanc diem concessa. Un volume 9 x 6, relié... \$2.25

BON VIEUX TEMPS, par le Docteur Louis Elle Desjardins. Chansons populaires du Canada, harmonisées par "Bon Vieux Temps." 15 séries de "Pots Pourris," de 12 pages de musique, chacun. Format 6¼ x 10¼ p., piano et chœurs à 4 voix (soprani, altos, ténors et basses). Le Pot-Pourri No 4, seul, est à 2 voix; soprani et altos. La série... \$0.25

CANTUS LITURGICI ad usum collegiorum et scholarum, Auctoritate Superiorum recogniti. 1 volume 6¼ x 4, relié toile... \$0.60

CANTUS ECCLESIASTICI ad usum collegiorum et scholarum, Auctoritate Superiorum recogniti. 1 volume 6¼ x 4, relié... \$0.50

CHANSONS CANADIENNES, harmonisées par P. E. Prévost, illustrées par J. C. Franchère. Un joli album avec couverture illustrée. 8¼ x 11¼, 114 pages. Broché... \$1.00

Le même ouvrage, relié... \$1.50

CHANSONS DE BOTREL, pour l'Ecole et le Foyer, avec la musique des airs. 1 volume 6½ x 4¾... \$0.50

CHANSONS POPULAIRES DU CANADA, avec annotations par Ernest

Gagnon. 1 volume 10¼ x 7, 367 pages... \$0.90

GRADUALE ROMANUM (édition de Montréal). 1 volume 9 x 6, reliure toile... \$2.25

LA MUSE POPULAIRE, recueil de romances, chansonnettes, et chansons comiques. 1 volume broché, 6 x 4½. Prix... \$0.50

LE LIVRE DE MUSIQUE, par Claude Augé, édition canadienne, avec son nouveau supplément de 16 chants nationaux illustrés. 1 volume cartonné, orné de 236 gravures, 6 x 8¼, 194 pages... \$0.45

NOUVEAU RECUEIL DE CHANSONS COMIQUES, romances, chansonnettes, etc., avec musique, par J. A. Blondin. 1 volume 6¼ x 4¼... \$0.30

NOUVEL ABECEDAIRE MUSICAL ou Théorie simplifiée des Principes élémentaires appliquée à l'étude du piano, par Gustave Smith, suivie d'un vocabulaire de la langue musicale et d'un vocabulaire des termes italiens, et accompagnée d'un très grand nombre d'exemples composés tout exprès pour ses élèves. 1 volume 9 x 6... \$0.30

MANUALE CANTORUM GRADUALE et Antiphonarium juxta ritum sanctae Romanae Ecclesiae (Chant de Montréal). Nouveau tirage de l'édition de 1880. 1 volume 7½ x 5, demi-reliure... \$1.25

MANUEL PAROISSIAL, contenant les prières ordinaires du chrétien, des psaumes et les hymnes de l'Office paroissial, les évangiles de l'année et

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

un recueil de cantiques, par un prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice, approuvé par l'Autorité ecclésiastique. 1 volume 6 x 5, relié toile...\$0.30

MOIS DU SACRE-CŒUR DE JESUS. Petits exercices pour chaque jour de ce mois...\$0.10

METHODE ELEMENTAIRE DE PLAIN-CHANT à l'usage des séminaires, collèges, noviciats, couvents, académies, écoles, fabriques, par Edmond McMahon...\$0.20

MESSE DE MINUIT, composée sur des airs de Noël, par le docteur Ls-E. Desjardins, et écrite pour 4 voix (soprano, alto, ténor et basse). 1 volume 7 x 10 $\frac{1}{2}$, 58 pages...\$0.75

NOUVELLE LYRE CANADIENNE. 1 volume broché...\$0.30

QUATRE-VINGTS MOTETS, en chant grégorien et en musique moderne, par Louis Bouhier, P.S.S., maître de chapelle de Notre-Dame de Montréal. 1 volume 7 x 4 $\frac{1}{2}$, broché. Prix...\$0.25

Les mêmes, avec accompagnement, 1 volume 10 $\frac{1}{4}$ x 7 $\frac{1}{2}$, cartonné...\$1.50

TROIS CENTS CANTIQUES ANCIENS ET NOUVEAUX, à l'usage des maisons d'éducation, des communautés et des paroisses, avec accompagnement, par Louis Bouhier, P.S.S., maître de chapelle de Notre-Dame de Montréal. 1 volume 8 x 6, cartonné...\$1.20

RELIGION — PIETE

ABREGE DU CATECHISME DE PERSEVERANCE, ou Exposé historique, dogmatique, moral et liturgique de la religion, par Mgr Gaume. 1 vol. 6 x 4, cartonné...\$0.50

CATECHISME DE PERSEVERANCE, en langue crise. 1 volume 6 x 4, relié toile...\$1.00

CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE MONTREAL, fort volume gr. in-8 de 1102 pages, orné de portraits et de nombreuses gravures en taille-douce. 1 volume 9 x 10, broché...\$2.00

Le même ouvrage, relié...\$3.00

FLEURETTES DE CONGRES EUCHARISTIQUES, par le capitaine Maquieuz. 1 volume 7 x 5...\$0.05

L'ANNEE ECCLESIASTIQUE ET LITURGIQUE, comprenant toute l'année chrétienne, par Mgr Joseph Larocque...\$0.75

L'ANNUAIRE DE MARIE, ou le véritable serviteur de la Ste-Vierge, approuvé à Rome et offert à S. S. Grégoire XVI, par M. Menghi-D'Arville, protonotaire apostolique. 1 volume 6 x 5, relié...\$1.25

LE CANADA ECCLESIASTIQUE, almanach annuaire du clergé canadien. 1 volume 7 $\frac{1}{2}$ x 5, relié...\$1.50

LIVRE DE PIETE DE LA JEUNE FILLE au pensionnat et dans sa famille. Par l'auteur des Paillettes d'Or. Ouvrage approuvé par Sa Sainteté Pie IX. Format 5 $\frac{1}{2}$ x 3 $\frac{1}{2}$, 850 pages, rel. percaline noire, tranche rouge...\$1.00

MANUEL DE SAINTE-ANNE. 1 volume 5 x 3, reliure 326, percaline. Prix...\$0.40

Le même ouvrage. 1 volume 6 x 4, gros caractère, en reliure basane, tranche dorée...\$0.75

MANUEL DE L'IMMACULEE VIERGE MARIE. 1 volume 4 $\frac{1}{2}$ x 3, reliure toile...\$0.40

MEDITATION SUR LA PASSION et le Précieux-Sang de N. S. Jésus-Christ, par Mgr J. S. Raymond. 1 volume 7 $\frac{1}{2}$ x 5...\$0.75

MINE D'OR DE L'AME CHRETIENNE. 1 vol. 5 $\frac{1}{2}$ x 4, reliure toile...\$0.75

NEUVAIN DE SAINT FRANCOIS-XAVIER, précédée des prières du matin et du soir; Prières pour la Confession et la Communion; Ordinaire de la Messe; Vêpres du Dimanche; Prières du Salut; Psaumes de la Pénitence; Recueil de diverses prières; Chemin de la Croix. Avec l'approbation des autorités ecclésiastiques. 1 volume 4 x 3...\$0.15

NOTES D'UN CATECHISTE, par l'abbé A. Luche. 1 volume 1 $\frac{1}{2}$ x 5. Prix...\$0.75

OFFICE DE L'IMMACULEE CONCEPTION de la Bienheureuse Vierge Marie, approuvé par le Pape Innocent XI, en 1678 et enrichi d'une indulgence de 300 jours le 5 décembre 1837 par le pape Grégoire XVI. Une brochure, 4 x 3...\$0.05

PHYSIONOMIES DE SAINTS, par

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Laure Conan. 1 volume broché, 8. x 6. \$0.20
PRÊTRES ET RELIGIEUX DU CANADA, par l'abbé E. Auclair. 1ère série. 1 volume 8 x 5, broché. \$0.20
PSAUTIER DE DAVID. 1 volume 4 x 5, cartonné. \$0.15
RECUEIL DE PRIERES et cantiques à l'usage des retraites et missions. Septième édition. 1 volume 4 x 5. \$0.25
REPLIQUES DU BON SENS aux Attaques et Objections modernes contre la Religion, par le capitaine Magniez. 1 volume 4 x 5, de 192 pages. Prix. \$0.10

OFFICE DE LA SAINTE VIERGE suivi de l'office des morts, de la Sainte Messe, relié toile. . . . \$0.25
TRESOR DES AMES PIEUSES, ou Moyen d'atteindre la perfection chrétienne, par un prêtre du diocèse de Montréal. 1 volume 6 x 4, relié. Prix. \$0.75
UN LIS DU PARTERRE DE SAINTE-URSULE, Louise-Marie Couillard (1892-1912). 1 volume 7 1/4 x 4 1/4, broché. \$0.15
VIE DE LA BIENHEUREUSE MADELEINE SOPHIE BARAT, fondatrice de la Société du Sacré-Cœur. 1779-1865. 1 volume 7 1/4 x 8 1/2. . . \$0.15

CONNAISSANCES UTILES ET D'AGREMENT

ALMANACH DU PEUPLE, répertoire général et essentiel de renseignements sur tout ce qui se rattache au mouvement religieux, politique, littéraire, éducationnel, statistique, commercial, etc., du Canada, et formant chaque année un joli volume de 7 1/2 x 5 pces, orné de nombreuses illustrations, ainsi que de portraits, plans, dessins, etc. Le volume broché. \$0.25

L'ESSOR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU PEUPLE CANADIEN par A. J. De Bray. 1 volume 10 1/2 x 7, broché. \$2.00

Le volume relié. \$0.50
ATHLETES CANADIENS-FRANCAIS, par E. Z. Massicotte. 1 volume 8 1/2 x 4 1/2. \$0.50
CENT FLEURS DE MON HERBIER, par E. Z. Massicotte. Etudes sur le monde végétal, à la portée de tous, suivies d'un calendrier de la flore de la province de Québec. Nombreuses illustrations. 1 volume 6 x 9, 220 pages. \$0.75

LE SECRETAIRE UNIVERSEL, contenant des lettres de bonne année et de fêtes, de compliments, de condoléance, de félicitation, de remerciement, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires et de commerce, lettres d'amitié et de mariage, avec des instructions sur chaque sorte de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec des instructions sur ces actes, etc., etc. 1 volume 7 x 5, broché. \$0.25
LES BONS CHEMINS, par Raoul Rinfret. 1 volume 6 x 4, reliure toile, gravures. \$0.75

Le même ouvrage, relié. . . . \$0.50
CUISINIÈRE DES FAMILLES. (la). 1 volume. \$0.20
 Le même ouvrage, relié 6 x 4. \$0.40
FEMME ET NURSE, par le Docteur Séverin Lachapelle. 1 volume 7 1/2 x 5, broché. \$0.25

LES POISSONS D'EAU DOUCE DU CANADA, par A.-N. Montpetit. 1 volume, 1 1/2 x 7, 566 pages, avec nombreuses illustrations en noir et en couleurs, relié demi-chagrin. \$2.50
MANUEL FORMULAIRE PRATIQUE, par A. Bonnin. 1 volume 6 1/2 x 5, relié. \$2.00

GUIDE DE MONTREAL, accompagnée d'une carte, 1913. 1 volume, 6 x 5, illustré de belles gravures. . . \$0.25
GUIDE DES AMOUREUX et des Gens du Monde. 1 volume de 206 pages. 7 x 5, broché. \$0.25

MINÉRALOGIE PRATIQUE à l'usage des Prospecteurs et des Elèves des Ecoles Secondaires, par J. Obalski. 1 volume 4 1/4 x 6 3/4, broché, 250 pages, illustré. \$0.50

HISTOIRE DE JOS. MONTFERRAND, l'athlète canadien, par Benjamin Sulte, nouvelle édition ornée de nombreuses gravures. 1 volume, 6 x 4. \$0.25
LE VÉRITABLE GUIDE DES JEUNES AMOUREUX. 1 volume 5 x 3. \$0.10

MONOGRAPHIES DE PLANTES CANADIENNES, suivies de croquis champêtres, et d'un calendrier de la Flore de la Province de Québec. Illustrations de Edmond-J. Massicotte. 1 volume broché 6 x 9, de 148 pages. Prix. \$0.50

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

NOUVELLE CUISINIÈRE CANADIENNE. 1 volume 6 x 4... \$0.30

PRESIDENCE des ASSEMBLÉES, par Marc Sauvalle, auteur du "Manuel des Assemblées Délibérantes." 1 volume in-18, relié... \$1.00

RECUEIL DE DISCOURS PRÉPARES appropriés à toutes les circonstances de la vie et à tous les milieux, suivi de quelques conseils sur la Diction et la Tenue, par Marc Sauvalle. 1 volume broché 4¼ x 6¾, de 245 pages... \$0.50

PIECES DE THEATRE

LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT. — Pièce en quatre actes et un prologue (7 tableaux), par d'Ennery et Jules Verne; 78 pages et 2 planches de costumes. 15 personnages... \$0.50

LE CRIME DE MALTAVERNE. — Pièce en trois actes et un prologue, tirée du drame de Ch. Buët; 69 pages, 17 personnages... \$0.50

LES PIRATES DE LA SAVANE. — Drame à grand spectacle en cinq actes, par MM. Anicet Bourgeois et Ferdinand Dugué; 88 pages, 13 personnages... \$0.50

LE FORGERON DE STRASBOURG. — Drame en cinq actes; 84 pages, 17 personnages... \$0.50

L'HOMME DE LA FORET NOIRE. — Drame en trois actes; 101 pages, 11 personnages... \$0.50

LE SONNEUR DE SAINT-PAUL. — Drame en cinq actes; par M. Bouchardy; 80 pages (poésies, 16 pages). 14 personnages... \$0.50

MICHEL STROGOFF. — Pièce en cinq actes, par MM. d'Ennery et Jules Verne; 95 pages, 20 personnages... \$0.50

LES NUITS DE LA SEINE. — Drame en cinq actes, par M. Marc Fournier; 115 pages, 15 personnages... \$0.50

LES BOUCANIERS. — Drame en cinq actes, par Emmanuel Gonzalès; 107 pages, 11 personnages... \$0.50

LES FRAYEURS DE TIGRUCHE. — Comédie en un acte; 25 pages, 4 personnages... \$0.25

L'HOMME A LA FOURCHETTE. — Comédie en un acte, par M. Jules Renard, 30 pages, 6 pers... \$0.25

UN HABIT PAR LA FENETRE. — Comédie en un acte, par M. Jules Renard; 31 pages, 6 personnages... \$0.25

LES TROIS JUGES, ou LE MARQUIS DE LAUZUN. — Comédie en un acte, par MM. Carmouche et Paul Vermont, 36 pages, 6 personnages... \$0.25

LE NAUFRAGE DE LA MEDUSE, drame en 5 actes, par M. Desnoyers; 92 pages, 18 personnages... \$0.50

LA BANDE DU CHEVAL NOIR, drame en 5 actes et 7 tableaux, de MM. d'Ennery et Granger; 104 pages, 17 personnages... \$0.50

JEAN LE MAUDIT, drame en 3 actes et un prologue, par Marquet, Delbès et X; 69 pages, 14 personnages... \$0.50

LE PORTEFEUILLE ROUGE, drame en 5 actes, par MM. Fournier et Meyer; 83 pages, 14 personnages... \$4.50

LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS, pièce en 4 actes et un prologue (7 tableaux) de MM. d'Ennery et Jules Verne; 75 pages, 13 personnages... \$0.50

LES AVENTURES DE MANDRIN, mélodrame en 4 actes et 5 tableaux, par Alphonse Arnault et Louis Judicis. 76 pages, 16 personnages... \$0.50

CARTOUCHE, drame en trois actes, par MM. Nezel et Armand Overnay; 76 pages, 16 personnages... \$0.50

LE SIEGE DE COLCHESTER, drame en un acte, par A. B.; 27 pages, 7 personnages... \$0.25

HABIT, VESTE ET CULOTTE, comédie en 4 actes, par MM. Varin et Boyer; 48 pages, 9 personnages... \$0.40

UN DUEL A POUDRE, comédie en trois actes, par E. Fontaine; 31 pages, 10 personnages... \$0.25

CHICOT, comédie en un acte, par A.-V. Brazeau; 39 pages, 3 personnages... \$0.25

STANISLAS DE KOSTKA, pièce en trois actes; 58 pages, 6 personnages... \$0.25

LE MAL DU JOUR DE L'AN, ou scènes de la vie écolière, par Joannès Iovhanné; 54 pages, 7 personnages... \$0.25

RIEL, tragédie en quatre actes, par le Dr Elzéar Paquin; 143 pages, 20 personnages... \$0.25

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LA QUEUE D'un CHAT, comédie en un acte, par Mareschal-Duplessis; 14 pages, 5 personnages. \$0.15

LES PIONNIERS DU LAC NOMINIQUE, drame en trois actes, par Johannès Iovhanné; 53 pages, 18 personnages. \$0.20

LES ANCIENS CANADIENS, drame en trois actes, tiré du roman populaire de P.-A. de Gaspé. \$0.50

LES PAUVRES DE PARIS, drame en cinq actes, par Brisebarre et Nus, arrangé pour les jeunes gens, par A. Martin, 41 personnages. \$0.50

LES BRIGANDS DE FRANCONIE, drame en cinq actes, par Lamarcellière, arrangé pour les cercles de jeunes gens, par W. McGown, 42 personnages. \$0.50

LA PRIERE DES NAUFRAGES — Drame en cinq actes (avec musique dans le texte), par MM. d'Ennery et Ford. Dugué; 84 pages, 17 personnages. \$0.50

ROBERT MACAIRE. — Drame en trois actes, à spectacle, par Benjamin Saint-Amant et Paulyanthe; 68 pages, 8 personnages. \$0.50

JOACHIM MURAT, roi des Deux-Siciles, sa sentence, sa mort, drame historique et à sensation, en un acte, 8 personnages. \$0.15

EDOUARD LE CONFESSEUR, roi d'Angleterre, tragédie en cinq actes, par Joannès Iovhanné, 12 personnages. \$0.25

L'UT DIEZE, comédie en un acte de Grangé et Molnaux, arrangée pour les maisons d'éducation et les jeunes gens, par Gullhy, 6 personnages. \$0.25

ON DEMANDE UN ACTEUR, farce, par Régis Roy, 2 personnages, suite du discours de Baptiste Tranchemontagne sur la Politique. \$0.25

LE DESEPOIR DE JOCRISSE, ou les folles d'une journée; pièce comique en un acte, par Ernest Doin, 5 personnages. \$0.20

LE DINER INTERROMPU, ou nouvelle farce de Jocrisse; pièce comique en un acte, par le même, 5 personnages. \$0.20

LA MORT DU DUC DE REICHSTADT, fils de l'empereur Napoléon Ier; drame en un acte, par le même, 9 personnages. \$0.20

LE CONSCRIT, ou le retour de la Crimée; drame comique en deux actes, par le même, 7 personnages. \$0.20

LE PACHA TROMPE, ou les deux ours; drame comique en un acte, par le même, 8 personnages. \$0.20

LES JEUNES CAPTIFS; drame en trois actes, par l'abbé Lebardin, 7 personnages. \$0.20

L'EXPIATION; drame en trois actes, par le même, 9 personnages. \$0.20

LA VISITE DE CHAMPOIREAU, comédie en un acte, par Régis Roy, 4 personnages. \$0.30

LES MANIFESTES ELECTORAUX, comédie en trois actes, par le R. P. Hugolin, O.F.M., 12 personnages. \$0.20

AMADOR DE LATOUR, drame historique canadien en vers, par A. Geoffrion, 3 actes, 10 personnages, suivit de récits à dire. \$0.50

L'AUBERGE DU No 3, farce en un acte, par Régis Roy, 4 pers. \$0.25

LES COUSINS DU DEPUTE, comédie en 4 actes, complée et adaptée par E.-Z. Massicotte, 11 personnages. \$0.50

LA PRISE DE QUEBEC par les Anglais en 1759; drame historique, 5 actes, 7 tableaux, d'après un ouvrage de Henri Cauvain, par Hardy dit Chatillon, de Nicolet, 21 personnages. \$0.50

FETE DE MARTIN (1a), comédie en un acte, par Grangé, arrangée par Régis Roy, 4 personnages. \$0.25

LA TOUR DU NORD, drame en 3 actes, par le P. Faure, 7 personnages et figuration. \$0.25

VILDAC, comédie-drame, 3 actes, par Lévêque, 8 personnages. \$0.30

LA CAUSE DE BAPTISTE, comédie en un acte, par Régis Roy, 2 personnages. \$0.15

POUR LE PREMIER PRIX, comédie en un acte, 6 personnages, par Régis Roy. \$0.30

LE DRAPEAU DE CARILLON, drame historique en trois actes et 2 tableaux, par M. L.-O. David, 7 h., 3 femmes. \$0.50

LEVIS, ou Abandon de la Nouvelle-France, drame historique, en cinq actes, par le Rév. M. J. Marslle, C. S. V., 38 h., 9 f. \$0.50

NOUS DIVORÇONS, comédie en un acte, par Régis Roy, 2 h., 2 f. \$0.25

FLEUR DES ONDES, drame en quatre actes et un tableau, par Gaétane de Montreuil.

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LIVRES CLASSIQUES

DICTIONNAIRES

DICTIONNAIRE ALPHABETIQUE ET LOGIQUE, par Mgr E. Blanc	1.00
DICTIONNAIRE COMPLET DE LA LANGUE FRAN- ÇAISE, édition canadienne, par Larousse	1.00
DICTIONNAIRE DE LA PRONONCIATION MODER- NE de la langue française, par Delahaye	1.00
DICTIONNAIRE DE NOS FAUTES contre la langue française, par R. Rinfret75
NOUVEAU DICTIONNAIRE UNIVERSEL ILLUSTRE, par Mgr Guérin, édition canadienne	1.00
NOUVEAU DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS ET ANGLAIS-FRANÇAIS, par Clifton et McLaughlin	1.00
NUGENT'S IMPROVED POCKET DICTIONARY40
NUGENT'S UP-TO-DATE DICTIONARY90
PETIT DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAIS- SE, par Hocquart-Valois35
PETIT LAROUSSE ILLUSTRE	1.50

ECRITURE

COURS GRADUE D'ECRITURE NORMALE, en 6 ca- hiers avec modèles en tête et méthode en français. Le cahier10
COURS GRADUE D'ECRITURE NORMALE, cours préparatoire en 3 cahiers avec modèles en tête. (Cahiers A., B., C.) Le cahier05

EDUCATION

ART EPISTOLAIRE ET POLITESSE, par l'abbé de Villers10
JOURNAL DE CLASSE, par les Frères Maristes	1.25

GEOGRAPHIE

CARTE DU CANADA (édition 1913), 44 x 66 pces.. texte français	3.00
La même, texte anglais	3.00
CARTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC (édition 1913), 44 x 66 pces, texte français	3.00
CARTE DE L'AMERIQUE DU NORD (édition 1913), 44 x 66 pces, texte français	3.00
INDEX POCKET ATLAS OF MONTREAL25
MAPPEMONDE-PLANISPHERE, système Mercator, 72 x 48 pces, texte français	3.00
La même (Map of the World), texte anglais	3.00
NEW FAMILY ATLAS OF CANADA AND THE WORLD	2.00
ROYAL CANADIAN ATLAS30

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

HISTOIRE

ABREGÉ DE L'HISTOIRE SAINTE, de l'HISTOIRE DE FRANCE et de l'HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des commençants, par F. P. B.15
HISTOIRE SAINTE, par Drioux25
HISTOIRE DU CANADA, par le R. P. Bourgeois50
HISTOIRE DU CANADA, par F.-X. GARNEAU30
HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des Maisons d'éducation, par C. H. Laverdière40
HISTOIRE DES ETATS-UNIS, par Sylva Clapin50

SCIENCES

• L'AGRICULTURE DANS LES ECOLES, par les Frères de l'Instruction Chrétienne42
* Le même (Livre du maître)60
MANUEL DES INGENIEURS, par Bonnin	2.50
TRAITE DE DROIT USUEL, par Madame Gérin-Lajole75
TRAITE D'HYGIENE, par Panneton25

RELIGION

ABREGÉ DU CATECHISME DE PERSEVERANCE, par Mgr Gaume50
CATECHISME DE LA PREFECTURE DU GOLFE SAINT-LAURENT07
CATECHISME ELEMENTAIRE DE LA DOCTRINE CHRETIENNE, par le Rév. R. McEachren05
Le même, en anglais05
ÉPITRES ET ÉVANGILES des Dimanches et Fêtes15
LA JOURNÉE DU JEUNE HOMME. No 1068. Reliure 326, percaline, tranche rouge30
Le même ouvrage, reliure 601, chagriné, tranche dorée50
MANUEL DE SAINTE-ANNE, reliure 326, percaline40
MANUEL DE L'IMMACULEE CONCEPTION, reliure 326, percaline40
MANUEL DE PIÉTÉ à l'usage des Académies, Collèges et Petits Séminaires. No 1074, reliure 326, percaline, tranche rouge40
Le même ouvrage, reliure 601, chagriné, tranche dorée15
MANUEL DE CONTROVERSE, par Scheffmacher25
Le même ouvrage, cartonné50
MANUEL DE PREMIERE COMMUNION50
NOTES D'UN CATECHISTE, broché, par M. l'abbé Luche	1.00
Le même ouvrage, relié	1.50
OFFICE DE LA SAINTE VIERGE25
PETIT CATECHISME DE QUEBEC05
Le même, illustré10
PRIERES DU MATIN ET DU SOIR03

Librairie Beauchemin Limitée

79, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

MUSIQUE

ABECEDAIRE MUSICAL, par Smith..30
CANTUS ECCLESIASTICI, plain-chant..50
CANTUS LITURGICI, plain-chant60
LE LIVRE DE MUSIQUE, édition canadienne, par Claude Augé..	50
SUPPLEMENT AU LIVRE DE MUSIQUE..08
MANUALE CANTORUM, plain-chant..	1.25
MANUEL PAROISSIAL..30
METHODE DE PLAIN-CHANT ROMAIN, par E. McMahon..	0.20
QUATRE-VINGTS MOTETS en chaut grégorien et en musique moderne..25
Les mêmes, avec accompagnement..	1.50
RECUEIL DE PRIERES ET CANTIQUES, à l'usage des Retraites et Missions..25
TROIS CENTS CANTIQUES,, ANCIENS ET NOU- VEAUX, par l'Abbé Louis Bouhier, S. S..	1.20
Le même, avec accompagnement..	3.00

MATHEMATIQUES

EXERCICES D'ARITHMETIQUE pour les élèves des classes primaires, par T. Rochon10
Le même (Livre du maître)..25
TABLEAU DU SYSTEME METRIQUE COMPARE, avec équivalents en mesures canadiennes..	3.00

VIENT DE PARAITRE :



ALBUM HENRI JULIEN

Un recueil des principaux dessins de cet artiste distingué, formant un fort volume de 200 pages, et contenant au delà de 300 gravures, relié en toile, avec titre en or sur le plat.

Prix.. \$10.00

HENRI JULIEN

EN VENTE A LA

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

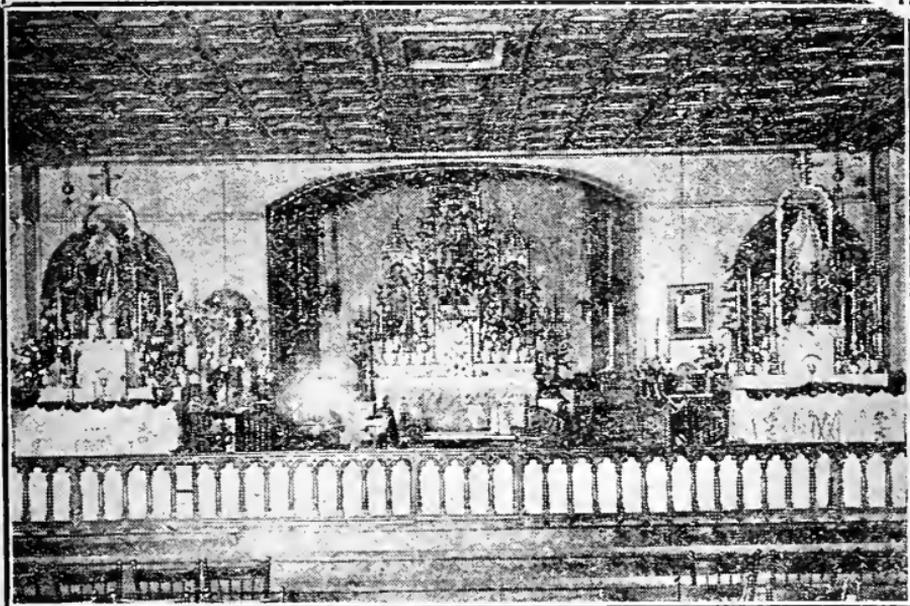
79, Rue Saint-Jacques,

Montréal

ANNALES DE SAINT-JOSEPH

PARAISSANT LE 1er DE CHAQUE MOIS.

Approuvées par S. G. Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL



Oratoire St-Joseph.

Abonnement par année :	{	Etranger	3 frs.	ORATOIRE ST-JOSEPH,
		Etats-Unis	60c.	Côte-des-Neiges,
		Canada	50c.	Montréal.

Prime-Souvenir de l'Oratoire accordée à tout zélateur qui recueillera dix abonnements.

Prière de s'adresser au Père Directeur pour se procurer un livret de Recus.

Merveille du 20e Siècle
GARÇONS ! FILLES !

25 cents

Montre les os dans vos doigts, la mine dans un crayon, etc., etc. Vous pouvez voir à travers les habits, même la chair devient transparente et les os peuvent être vus. L'instrument le plus intéressant qui a été inventé.

Pensez au plaisir que vous aurez. X-RAY envoyé payé d'avance par colis postal 25c., 3 pour 50c., ARGENT en TIM-BRÉS.

X-RAY MFG., CO.
177 East 93 St., Dept. 191
New York, N. Y.

Un avocat cherche à rassurer un de ses clients, condamné à mort.

— Votre pourvoi est rejeté, lui dit-il, mais il vous reste le recours en grâce. Ayez confiance en la clémence présidentielle. Soyez courageux, ne perdez pas la tête.

L'autre, d'un ton piteux :
— C'est bien tout ce que je demande.

Pendant que la pluie et l'orage faisaient rage, le professeur X... se frottait gaiement les mains.

— D'où vous vient cette joie ? lui demande-t-on.

— Ah ! c'est que, jubile-t-il, avec un été aussi pluvieux, j'espère voir, aux examens de rentrée, un peu moins de fruits secs...

Un triomphe pour la science !

LE NETTOYEUR ECLAIR

nettoie l'argenterie et remet à neuf couteaux, fourchettes, cuillères, huiliers, sucriers, beurriers, etc., sans l'usage de pâte, de poudre ou de savon.



Une découverte scientifique et pratique !

Nettoyez votre argenterie par le procédé scientifique, simple, sûr et économique,

Le "Nettoyeur Eclair"

rend agréable une besogne qui est le cauchemar des ménagères. Indispensable pour les pensions, les hôtels, les collèges, les couvents. Avec le NETTOYEUR ECLAIR, de l'eau chaude, un peu de sel et de soda à pâte, vous pouvez faire en quinze minutes ce qui prendrait ordinairement deux heures, et mieux qu'en aucun temps auparavant, parce que votre argenterie est nettoyée en dedans et en dehors — tous les interstices sont lavés et stérilisés — conservant ce fini brillant tant recherché pour les objets en argent.

Il coûte seulement \$1.50 et il dure pendant des années.

PRIX PAR LA POSTE : \$1.75

EN VENTE A LA

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue St-Jacques, MONTREAL.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
Avertissement..	64

CALENDRIER

Eclipses en 1917..	68
Calendrier perpétuel..	70
Observations météorologiques..	71
Thermomètres..	74
Les mois de l'année..	75
Sa Sainteté Benoît XV..	87

EPISCOPAT FRANCO-CANADIEN

Son Eminence le cardinal Bégin..	88
Diocèse de Montréal..	89
Diocèse de Saint-Hyacinthe..	89
Diocèse de Valleyfield..	89
Diocèse de Sherbrooke..	90
Diocèse de Joliette..	90
Diocèse de Québec..	90
Diocèse de Trois-Rivières..	91
Diocèse de Rimouski..	91
Diocèse de Chicoutimi..	91
Diocèse de Nicolet..	91
Vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent..	92
Diocèse d'Ottawa..	92
Diocèse de Mont-Laurier..	92
Diocèse de Haileybury..	92
Diocèse de Saint-Boniface..	93
Vicariat apostolique du Keewatin..	93
Diocèse de Regina..	93
Diocèse de Prince-Albert..	93
Diocèse d'Edmonton..	94
Vicariat apostolique d'Athabasca..	94
Vicariat apostolique du Mackenzie..	94
Diocèse de Saint-Jean, N.-B..	94

PUISSANCE DU CANADA

Conseil privé pour le Canada..	111
Gouverneurs généraux et premiers ministres du Canada depuis la Confédération..	95
Georges V..	96
Devonshire (Le duc de)..	97
Borden (Sir Robert)..	98
Laurier (Sir Wilfrid)..	99
Cabinet fédéral..	100
Sénateurs de la prov. de Québec..	103
Députés fédéraux de la province de Québec..	106
Chambre des Communes du Canada..	113

PROVINCE DE QUEBEC

Lieutenant-gouverneurs et premiers ministres depuis la Confédération..	117
--	-----

	PAGES
LeBlanc (Sir Evariste)..	118
Gouin (Sir Lomer)..	119
Ministres du cabinet provincial..	120
Officiers de l'Assemblée législative et du Conseil législatif..	121
Conseillers législatifs..	122
Députés à l'Assemblée législative..	124
Tribunaux de la province de Québec..	133
Législature provinciale..	117
Cour de circuit pour le district de Montréal..	134
Protonotaires de la cour supérieure..	134
Shérifs de la province de Québec..	134
Magistrats de district pour la province de Québec..	135
Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec..	135
Registrateurs de la province de Québec..	135
Conseil d'agriculture..	137
Conseil des arts et manufactures..	137
Conseil de l'instruction publique..	137
Percepteurs du revenu provincial..	138
Coroners de la province de Québec..	139
Agences des terres et des bois de la couronne..	140
Lois de pêche de Québec..	141
Lois de chasse de Québec..	142
Gouverneurs et premiers ministres des provinces du Canada..	145
Règlements des postes..	149
Etats des banques..	156

VILLE DE MONTREAL

Echevins..	157
Maire et commissaires..	158
Renseignements..	159
Tarif des voitures de louage..	162
Chambre de Commerce du district de Montréal..	163
Hôpital Notre-Dame..	164
Tableau de la navigation..	165

UNIVERSITE LAVAL ET EDUCATION

Université Laval..	166
Ecole des Hautes Etudes Commerciales..	168
Enseignement supérieur..	170
Enseignement classique..	170
Enseignement technique..	170
Enseignement commercial à Montréal..	170

SOCIETES MUTUELLES

Union Saint-Pierre..	172
Société des Artisans Canadiens-Français..	173

TABLE DES MATIERES — Suite.

	PAGES
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal...	174
Union Saint-Joseph du Canada...	174
Alliance Nationale...	175
Association Franco-Américaine...	175
L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique...	176

HISTOIRE DE L'ANNEE

L'année administrative...	181
L'année agricole et minière...	182
L'année automobiliste et aviatrice...	184
L'année commerciale et industrielle...	185
L'année des chemins de fer et des routes...	187
L'année éducationnelle et mutualiste...	188
L'année géographique...	190
L'année historique étrangère...	191
L'année judiciaire...	196
L'année littéraire canadienne...	197
L'année maritime...	197
L'année militaire...	200
L'année municipale montréalaise...	203
L'année nécrologique...	205
L'année ouvrière et d'immigration...	206
L'année politique canadienne...	206
L'année religieuse...	209
L'année sanitaire et scientifique...	211
L'année sportive...	212
L'année suffragiste...	212

AGRICULTURE

Calendrier agricole...	216
Pour avoir de belles pommes...	237
Le Mérite agricole...	244
Le crédit rural...	248
Les associations coopératives agricoles...	251
Les industries rurales au Canada...	255
Sucre et Sirop d'érable...	259
Conseils pour la culture du miel...	264

JEUX ET MAGIE

L'art de devenir ventriloque...	268
Pour amuser vos invités...	275
Pour montrer la force d'un géant...	277
Le zèbre savant...	278
Les verres et l'allumette...	279
Les chandelles magiques...	279

SPORTS

Course de chiens...	281
Interprétation médicale du knock-out...	282
Le sémaphore humain...	284
Le base-ball à la carabine...	285
Le base-ball captif...	286
Reproduction des parties à l'électricté...	287
Responsabilité du chauffeur d'automobile...	288
Liste des champions à la fin de la saison 1916...	289

L'ORACLE

	PAGES
Notre étoile...	290
Les mains qu'il faut unir ou non...	294

MEDECINE ET HYGIENE

Le diabète...	298
L'obsédante migraine...	301
La paralysie infantile...	302
Quelques insectes nuisibles...	304
Une promenade nécessaire après le théâtre...	309
Pourquoi les buveurs sont gras...	310

HISTOIRE DE LA GUERRE

Ephémérides de la guerre...	311
Seconde année de la guerre...	315
Les six secteurs de l'Ouest...	318
La troisième année de la guerre et le rôle de la France...	322
Comment la France fut sauvée en 1914...	324
Par le fer et par le feu...	327
La piraterie allemande...	329
La plus grande bataille navale du monde...	335
Bilan de la bataille navale du Jutland...	341
Combien coûte une bataille moderne...	343
Quand et comment la guerre finira-t-elle?...	346
Le Mort-Homme...	349
La défense de Verdun...	350
Debout les morts!...	352
Les Alliés ont vingt millions d'hommes; les Teutons sept millions...	354
L'effort canadien...	356
Commandants des Bataillons Canadiens-Français...	356
Ce que la guerre coûte au Canada...	362
Nombre d'hommes en état de porter les armes au Canada...	363
Ce que le Canada paie pour ses troupes...	363
Les volontaires du 22e à l'assaut de Courcellette...	365
Le colonel A. Mignault...	368

CONTES ET NOUVELLES

Les Argonautes...	370
Les adieux de la Grise...	384
Cinquante ans après...	388

VARIETES

A propos de la question bilingue...	396
On n'a pas le droit d'attaquer les Canadiens-Français...	401
Seconde catastrophe du Pont de Québec...	402
La hausse du coût de la vie...	406
John Boyd et son œuvre...	410
Woodrow Wilson...	412
Les disparus de l'année...	414
Table des matières...	477
Table des annonces...	479

TABLE DES ANNONCES

	PAGES		PAGES
Album Henri Julien	474	Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd.	3e p. de la couv.
Aménagement de bureau	433	Laboratoires Botaniques	425
Anderson (Madame Margaret)	51	Laboratoires Français	52
Annales de la Bonne Sainte- Anne	428	Lalime (Le professeur)	14
Annales de Saint-Joseph	475	Lamontagne Ltée	427
Banque des Marchands du Ca- nada	43	La Patrie	21
Baridon (L. R.)	449	Larousse Complet	444
Banque Provinciale du Canada	2-3	Laurence (A.-J.)	41
Beaumier	35	Lefebvre (Aldéric)	52
Bibliographie canadienne	450-462	Le Soleil	22-23
Bibliothèque des Grands Ro- mans	34	Livres classiques	471
Boivin, Wilson & Cie, Ltée	7-8	Livres de Prières	439
Brooks (C. E.)	41	Livres en vente à la Librairie Beauchemin	450
Burg (M.)	47	Maison Filiatrault	26
Business College	51	Marineau & Labelle	50
Bush (Charles)	52	Martin (C.)	40
Caisse Nationale d'Economie	35	Martineau	48
Caza (Angus)	51	Massicotte (Ed.)	461
Calendrier Henri Julien	446	Mitchell (Fred-I.)	25
Cadeau	429-432-434-447	Morel (Alphonse)	12
Chapelets	436	Morgan & Lavery	24
Chaput, Fils & Cie, Ltée	39	Morin (Dr Ed.) Cie, Ltée	5
Cie C. H. Catelli, Ltée	424	National Drug and Chemical Co. of Canada, Ltd.	27-31
Compagnie Chimique Franco- Américaine	53	Nettoyeur Eclair	476
Cie de Coton Wabasso, Ltée	Feuilles supplémentaires.	Nouveau Larousse Illustré	438
Cie des Produits Décary, Ltée	11	Nugent's Up-to-Date	445
Cie J.-L. Mathieu	3	Northern Electric Co., Ltd.	38
Claverie	52	Plaquettes Onyx	431
Compagnie Chimique Rheumatol.	45	Plume Laurier	429
Compagnie Massey-Harris, Ltée	423	Plume Swan	36-37
Compagnie Chimique Moro	418	Prosse (Dr)	50
Comtols (Dr Joseph)	40-46	Prosse Range Co., Ltd.	32
Côté (Joseph)	42	Publications de la Librairie Beauchemin Limitée	462
Cooper & Co.	49-427	Rice (Dr Wm. S.)	15
Crayon "Canada's Pride"	434	Richer & Fils (E.-H.)	16
Crédit Immobilier Franco-Canadien	425	Rougier Frères	2e p. de la cou- verture et 448
Coupons-Chèques Beauchemin	430	Samaria Remedy Co.	18
Dactylographe "Hammond"	428	Sanche & Co. (Dr H.)	46
Dactylographe "Royal"	435	Sargol Co.	17
Delano	43	Serré & Cie	19
Décary (A.)	422	Simon (J.)	13
Déry (Hector-L.)	480	Société des Eaux Purgatives Riga	45
Drolet (E.)	33	Sproule	417
Dupuy & Ferguson	49	Statues	442
Eastern Camera Co.	46-51	St. Lawrence Flour Mills Co., Ltd	4
Ecole Commerciale Lalime Ltée	14	Suard (G.)	44
Ecriture Normale	446	The Rock City Tobacco Co., Ltd.	9-10
Eau Saint-Justin	47	Twinplex	425
Eddy	44	Waterman & Co.	20
Encres Antoine	443	Williams (R. W.)	48
Filiatrault	26	X-Ray Mfg Co.	475
Gauvin (J.-A.-E.)	6		
Genin, Trudeau & Cie, Ltée	426		
Glover (H.-Clay)	42		
Hurd (E. R.)	18		



AY Almanach du peuple Beauchemin
417
A43
1917

**PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET**

**UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY**

